

Commune de Rennes (Ille-et-Vilaine)

Parc des Tanneurs

Fouille programmée

Arrêté n° 2018-171

Rapport final

sous la direction de

Dominique Pouille

avec la collaboration d'

Elodie Cabot





Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Commune de Rennes (Ille-et-Vilaine)

Parc des Tanneurs

Fouille programmée

Arrêté n° 2017-134 et 2018-171

Rapport final

sous la direction de

Dominique Pouille

avec la collaboration d'**Elodie Cabot (Inrap)**, **Géraldine Jouquand (Inrap)**

Et la participation d'**Arnaud Desfonds**, **Françoise Labaune**, **Emmanuelle Collado**, **Richard Delage**, **Julien Boislève**, **Philippe Boulinguez (Inrap)**, **Yoahn Manthey (collaborateur LAHM)**

Contribution de **Paul André Besombes (SRA)**, **Stéphane Büttner (C.E.M. Saint-Germain)**

Nos remerciements aux services de la Ville de Rennes et au personnel administratif de l'Inrap ainsi qu'à l'équipe de fouille

Décapage Parc des Tanneurs, Rennes 18 - 28 avril 2017

Nom	Prénom	Dates stage	niveau	université
Piriou	Mathieu		L3	Rennes2
Lenoir	Alexandre		L3	Rennes2
Etuard	François		L3	Rennes2
Thomas	Hugo		L3	Rennes2
Le Roux	Youna		Master	Rennes2
Choplin	Morgan		Post Master	Rennes2
Guermeur	Nominoé		Doctorant	Rennes2

Fouilles Parc des Tanneurs, Rennes 6 juin- 13 juillet 2017

Nom	Prénom	Dates stage	niveau	université
De Lépineau	Auxane	06/06 au 30/06	L3	Nantes
Saintlo	Axel	15/06 au 13/07/2017	M1	Aix-Marseille Insti...
Guerin	Laura	06/06 au 13/07/2017	M1	Polytechnique de Tomar
Lemesle	Alice	19/06 au 13/07	M1	Aix-Marseille
Jacquet	Nathalie	06/06 au 13/07/2017	L3	Rennes 2
Houx	Léa	06/06 au 07/07/2017	L3	Rennes 2
Piriou	Mathieu	06/06 au 07/07/2017	L3	Rennes 2
Tirel	Melissa	12/06 au 13/07/2017	Doctorante	Rennes 2
Turmine - Juhel	Pemelle	06/06 au 13/07/2017	L3	Rennes 2
Le Roux	Youna	6/06 au 14/06 et 3/07 au 13/07/2017	Master	Rennes 2
Choplin	Morgan	6/06 au 14/06 et 3/07 au 13/07/2017	Post Master	
Smirou	Emmanuelle	6/06 au 14/06 et 3/07 au 13/07/2017	Université	Rennes 2
Meadeb	François	6/06 au 7/07	Post doc	Rennes 2

Stagiaires 2018

Bietry Baptiste, Université de Rennes II
Choplin Morgan, Post Université Rennes II
Dauvissa Elise, Université de Caen
De Lépineau Auxane, Université de Bordeaux
Gils Hermeline, Université de Rennes II
Guillemont Victoria, Université de Rennes II
Houx Léa, Université de Poitiers
Le Rudulier Xavier, Université de Rennes II
Marsy Victor, Université de Rennes II
Perrin Alice, Université d'Aix-Marseille
Piriou Mathieu, Université de Rennes II
Rhagoubert Indra, Université de Rennes II
Saintlo Axel, Université d'Aix-Marseille
Segalen Lena, Université de Rennes II
Simoe Guerra Patricia, Université de Nantes
Tardif Léna, Université de Rennes II
Tirel Melissa, Université de Rennes II

L'étude anthropologique a bénéficié des travaux effectués par deux étudiantes dans le cadre de leur master 2 en anthropologie biologique, Claire Gallen et Alice Lemesle (Gallen 2019, Lemesle 2018) assisté en 2019 par Lisa Foucher (stage de licence).

Par ailleurs le lavage du mobilier archéologique des deux campagnes successives, ainsi que les ossements provenant de la fouille de la nécropole, ont été lavés au LAHM de l'Université de Rennes II, par des étudiants d'archéologie sous la direction d'Emmanuelle Smirou (LAHM).

Volume 1

Sommaire	p.2
Introduction	p.6
1 - Le contexte archéologique général	p.6
2 - Un secteur clef pour la connaissance des marges de l'espace urbain antique et celle du monde des morts à l'époque tardive	p.15
3 - Déroulement de l'opération	p.17
4 - Les vestiges bâtis	p.26
4.1 L'aile sud de la <i>domus</i> , aboutissements de multiples transformations du bâti antérieur	p.26
4.1.1 L'unité A	p.26
4.1.2 L'unité A, élément constitutif d'un ensemble plus vaste : l'ensemble 1	p.35
4.1.3 L'aménagement intérieur de l'aile occidentale et de la galerie	p.40
Des espaces dotés d'un sol intérieur en plancher	
4.1.4 Les éléments de décor de la galerie de l'ensemble 1, par Julien Boislève (Inrap)	p.41
4.1.5 Une construction à architecture mixte associant murs bahuts maçonnés au mortier et élévation à pans de bois	p.48
4.1.6 Datation de l'ensemble 1	p.49
4.1.7 L'ensemble 1, une <i>domus</i> à l'origine de l'ensemble 2 ?	p.50
4.2 L'évolution de l'habitat au cours du IIIe siècle. La mise en évidence des multiples étapes de l'évolution d'une <i>domus</i> péri-urbaine	p.51
4.2.1 Le mur 1063 : épine dorsale de la <i>domus</i> tout au long du IIIe siècle	p.51
4.2.2 Datation de la tranchée de construction occidentale du mur MR1063	p.52
4.2.3 L'articulation entre les murs MR1063-1157 et 1056	p.53
4.2.4 La modification du prolongement septentrional du mur 1063 : le mur 1157	p.57
4.2.5 Une entrée héritée de la propriété précédente ?	p.60
4.2.6 L'articulation entre les murs 1056 et 1059	p.62
4.2.7 Etat 1 de la <i>domus</i>	p.66
4.2.7.1 L'unité 3, une extension de la <i>domus</i> vers le sud ?	p.69
4.2.7.2 L'aménagement 1067, témoignage de l'existence d'un dispositif d'évacuation des eaux pluviales ?	p.73
4.2.7.3 L'aile principale de la <i>domus</i> (unité 1)	p.74
4.2.7.4 L'aile occidentale de la <i>domus</i> (unité 2)	p.76
4.2.7.5 L'extension de la <i>domus</i> vers le nord	p.77
4.2.8 La <i>domus</i> à l'état 2	p.78
4.2.8.1 Un espace intérieur équipé d'un plancher	p.81
4.2.8.2 Datation	p.82

4.2.9 Etat 3	p.83
4.2.9.1 Datation de l'état 3	p.87
4.2.10 La <i>domus</i> à l'état 4	p.88
4.2.10.1 Une nouvelle aile principale pour la <i>domus</i> : l'unité 4	p.88
4.2.10.2 Le mur de refend MR2913	p.93
4.2.10.3 Le sol 2059/2938 témoignage de la présence d'un sol en plancher à l'état 4 de la <i>domus</i> ?	p.95
4.2.10.4 Le sol 1346/2059, témoignage de la présence d'une galerie de circulation disparue ?	p.98
4.2.10.5 Datation de l'état 4	p.100
4.2.11 La <i>domus</i> à l'état 5	p.101
4.2.11.1 Les modifications de l'aile principale de la <i>domus</i> (unité 5)	p.101
4.2.11.2 La distribution des espaces au sein de l'aile principale	p.105
4.2.11.3 La salle à hypocauste	p.109
4.2.11.4 La salle orientale	p.115
4.2.11.5 La galerie portique méridionale	p.115
4.2.11.6 Le nouveau corps de bâtiment occidental, l'unité 6	p.116
4.2.11.7 Une aile également dotée d'une galerie portique	p.114
4.2.11.8 Datation de l'état 5 de la <i>domus</i>	p.119
Le corps de bâtiment principal, unité 5	p.119
Datation de l'unité 6	p.112
4.2.11.9 Tentative d'interprétation fonctionnelle	p.123
4.2.12 Vers une restitution du plan théorique de la <i>domus</i>	p.123
4.2.13 Le bâti et la chaussée dans la partie sud du site	p.128
4.2.13.1 Les vestiges du cardo et de son accotement	p.128
4.2.13.2 Un vaste ensemble quadrangulaire à l'angle du carrefour, l'ensemble 3	p.136
4.2.13.3 Datation de l'ensemble 3	p.141
4.2.13.3 Datation de l'ensemble 3	p.144
4.2.14 L'organisation de l'espace	p.146
4.2.14.1 Les limites de propriété dans la partie sud du site	p.146
4.2.14.2 Les limites de propriété le long de l'axe de circulation cardinal	p.148
4.2.15 L'abandon du bâti et la mise en place de l'espace funéraire	p.148
5 - La fouille de la nécropole	p.150
Introduction, mise en contexte de la fouille de la nécropole (E.C.)	p.150
5.1-Méthodes d'enregistrement des structures archéologiques (E.C.)	p.153
5.2-Protocole d'étude (E.C.)	p.154
5.2-1-Les tombes à incinération	p.154
5.2-2-Les tombes à inhumation	p.160
5.2-3-Les ossements remaniés hors sépulture	p.165

5.3-Résultats (E.C./F.L./D.P./P-A. B.)	p.165
5.3-1-Les sépultures du parc des Tanneurs (E.C./F.L.)	p.165
5.3-1-1-Etude taphonomique (E.C./F.L.)	p.165
5.3-1-1b Le mobilier associé aux défunts	p.168
5.3-1-2-Etude biologique (E.C.)	p.192
5.3-1-3- Organisation de la nécropole et mise en perspective avec la nécropole de l'Hôtel-Dieu (E.C./D.P.)	p.227
6 - Catalogue des tombes	p.233
Tables des figures	p.445

Volume 2

7 - Etudes complémentaires et analyses

I. Etude et inventaire céramique par Yohan Manthey (collaborateur de l'équipe LAHM) et Richard Delage Inrap

II. Etude et inventaire des monnaies par Paul-André Besombes SRA

III. Commentaire numismatique par Paul-André Besombes SRA

IV. Etude de quelques fragments d'enduits peints par Julien Boislève Inrap

V. Etude des liants de maçonneries par Stéphane Büttner (Centre d'études médiévales Saint-Germain)

VI. Datations 14C

8 – Références bibliographiques

9 - Annexes

Diagrammes stratigraphiques partiels

Inventaire des unités stratigraphiques

Inventaire des minutes de fouille

Inventaire des photos

Fiches d'enregistrement

Pièces administratives

Introduction

Cette opération programmée sur deux ans a été réalisée en partenariat entre la ville de Rennes, le ministère de la Culture, et l'Inrap.

Elle a fait l'objet d'une convention tripartite signée en 2017, qui fixait pour 2017 et 2018 les modalités de financement et de déroulement du programme de fouille.

Chacun des partenaires a pris en charge 1/3 des moyens nécessaires à l'exécution de ce programme. La ville de Rennes s'est engagée sur la base de cette répartition à mettre à disposition la majorité des moyens techniques nécessaires. Pour sa part l'Inrap a alloué les moyens d'encadrement à hauteur de 40 jours/homme en 2017 et 40 jours/homme en 2018, dans le cadre des PAS. Le financement octroyé par le Ministère de la Culture a été utilisé pour compléter les moyens humains et techniques nécessaires au bon déroulement de ce programme de recherches.

Le but final des recherches était de permettre la mise en valeur des vestiges exhumés en fournissant suffisamment d'informations pour conduire leur restauration et rendre le site explicite pour le public. En effet ces vestiges sont situés dans le parc des Tanneurs, dont la partie étudiée en fouille sera aménagée comme « jardin archéologique ».

L'essentiel du site est constitué par grand bâtiment antique assez bien conservé matérialisé par des maçonneries en petit appareil régulier lié au mortier et des sols de béton de chaux. Comme l'a montré un diagnostic archéologique mené en 2001 dans le cadre d'une carte archéologique municipale, cette installation pourrait correspondre à une *domus* péri-urbaine, dont l'emplacement est ensuite réoccupé, par une nécropole antique tardive. Au-delà de ce but premier qu'est la création du « jardin archéologique », le second objectif du programme est de permettre aux étudiants en archéologie de l'Université de Rennes II, notamment, de pouvoir acquérir une solide expérience dans ces pratiques complexes que sont la fouille en milieu urbain stratifié et celle des sépultures à inhumation.

1- Le contexte archéologique général

Le Parc des Tanneurs se situe en limite septentrionale de l'emprise urbaine de la ville du haut-Empire, dans un secteur assez mal connu de l'agglomération pour laquelle les modalités de passage entre l'espace urbain et la campagne environnante n'ont guère été perçues précisément.

Ce site, aujourd'hui propriété de la ville de Rennes, correspond à une vaste propriété bourgeoise qui s'est installée sur le versant sud de l'Ille dans le courant du XIXe siècle **Fig.1-1**.

Auparavant, à l'époque moderne, la zone a été occupée par des carrières ainsi que des tanneries qui ont considérablement modifié le paysage originel. L'aménagement du parc dans les années 1840, notamment la création d'un vaste amphithéâtre de verdure romantique, a lui aussi probablement contribué à la disparition de vestiges d'occupation antique situés dans ce secteur. A ce sujet on dispose d'ailleurs d'un certain nombre de mentions de découvertes fortuites concernant essentiellement du mobilier (Toulmouche 1847, p.298-301 ; Decombe 1882, p.12).

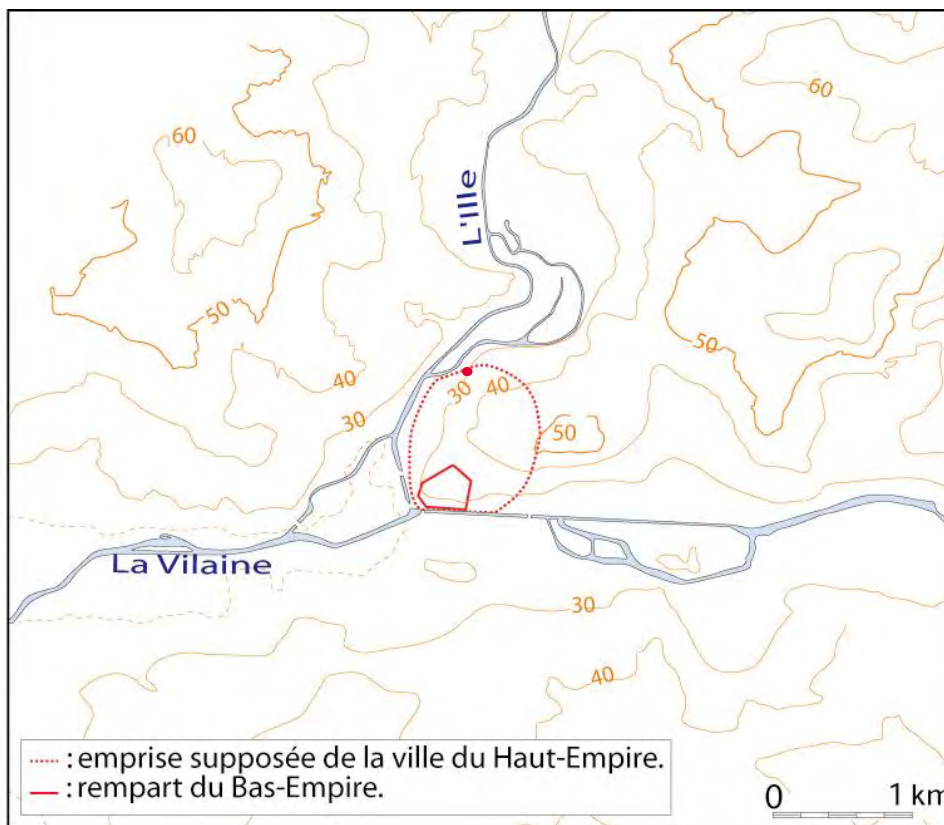


Fig.1-1 : Topographie générale du site de Condate et localisation du Parc des Tanneurs
 © Arnaud Desfonds
 Inrap

Si l'on exclut la fouille menée en 2016-2017 sur les terrains de l'Hôtel-Dieu situés à quelques dizaines de mètres au sud, ainsi qu'une autre toute récente menée entre la rue du moulin Saint-Martin et la rue d'Antrain plusieurs dossiers, dont certains sont malheureusement fort incomplets, se rapportent à ce secteur. Leur analyse montre que ces terrains sont à la fois occupés par du bâti remontant au Haut-Empire, mais aussi par la suite, à l'époque tardive, par des sépultures ayant colonisé l'espace préalablement construit. Des mentions anciennes rapportent également la présence d'urnes funéraires dans cette zone sans toutefois permettre leur localisation précise (De Villers 1904, p.X, XVI, Toulmouche 1847, p.238-301). Ceci permet donc de supposer également qu'une nécropole du Haut-Empire se situe dans les environs.

Une première fouille, qui n'est en réalité qu'une observation très limitée a été réalisée au niveau de l'actuel Parc des Tanneurs en octobre 1962 à l'occasion du creusement d'une fosse destinée à recevoir une citerne (Bousquet 1963). Une maçonnerie dotée de deux conduits maçonnés limités par des briques a été observée. Ces vestiges qui correspondent à un moment donné au mur de délimitation septentrional de la *domus* ne sont connus que par l'intermédiaire du cliché qui en a été publié **Fig.1-2**.

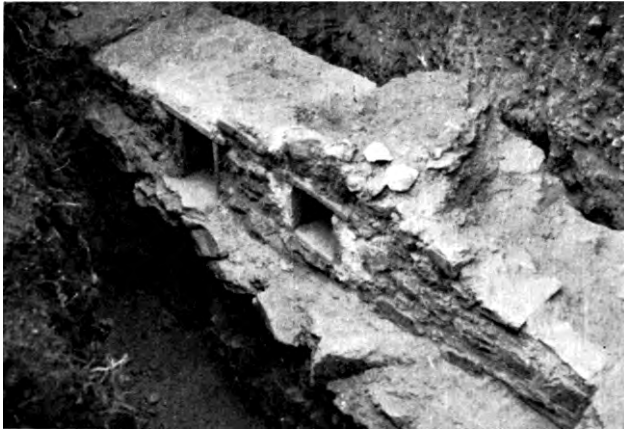


Fig.1-2 : Maçonnerie antique mise au jour en 1962 à l'occasion de l'installation d'une cuve enterrée © J. Bousquet

Le second dossier remonte aux années 1969-70, époque où un sauvetage urgent d'envergure limitée a été entrepris par la direction des antiquités. Deux principales zones d'étude sont mentionnées par le fouilleur, Seule la zone A, correspondant à la partie sud du site, contiguë à la rue saint Martin et à l'actuel Parc des Tanneurs a pu faire l'objet d'investigations assez précises. La zone B, située au nord n'a livré qu'un puits ainsi qu'un four de potier. Il semblerait que le reste du terrain, largement perturbé, ne recelait plus aucun vestige antique en place. Notons toutefois la présence à l'est d'une autre zone où l'auteur mentionne l'existence d'inhumations "d'époque tardive" et de fosses dépotoir modernes. Malheureusement, malgré la relative précision des observations effectuées, il n'existe aucun plan de situation permettant de localiser l'emplacement des vestiges, ce qui est fort dommageable, car il est pour l'instant impossible d'exploiter pleinement ces découvertes dans le cadre de l'étude de l'urbanisme antique **Fig.1-3**. On sait seulement grâce aux renseignements fournis par feu le professeur Louis Pape, qui avait visité la fouille, que la zone A est située en lisière occidentale de la propriété à l'emplacement du garage souterrain qui existe aujourd'hui, c'est à dire à proximité de la parcelle concernée par la fouille programmée.

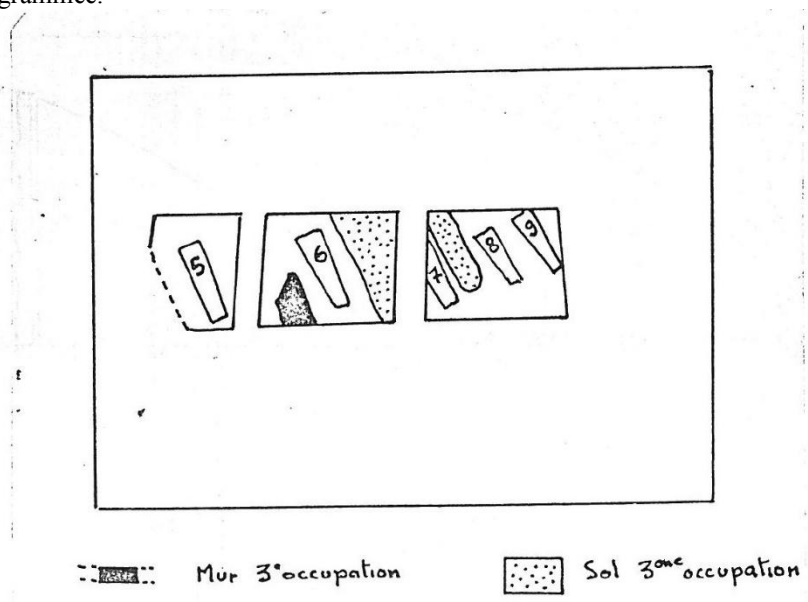


Fig.1-3 : La nature de la documentation disponible est telle qu'il est impossible de localiser les vestiges précisément dans leur contexte topographique © M. Petit

Les vestiges de bâti étudiés lors de la fouille sont localisés dans la zone A. Ils sont donc à rapprocher de ceux qui ont été observés sur la fouille programmée et sur lesquels nous reviendrons plus loin. Des sépultures à inhumations ont également été mises au jour à cette occasion.

Le rapport de fouille mentionne deux sarcophages en plomb, tandis que la notice publiée dans *Gallia* en dénombre quatre, dont deux seulement ont pu être récupérés. On est contraint de supposer que dans son rapport, le fouilleur a jugé inutile de s'attarder sur les deux sépultures supplémentaires probablement détruites par les terrassiers. L'emplacement exact de ces découvertes au sein de la parcelle n'apparaît sur aucun plan. Les deux sarcophages étudiés sont composés d'une feuille de plomb façonnée en demi-cylindre. La jonction entre les deux bords de cette dernière est effectuée par chevauchement au niveau de la partie plane constituant le fond du réceptacle. Un couvercle soudé ferme les deux extrémités. Il s'agirait d'un type de sarcophage rudimentaire ne s'apparentant à aucun des modèles recensés pour l'instant (Galliou 1989, p. 53). Le plus grand, long de 1,23 m, malheureusement écrasé lors des travaux, ne renfermait semble-t-il que les restes d'un enfant, sans doute de sexe masculin, âgé de 6 à 8 ans. En revanche, le second, long de 1,13 m, moins détérioré par les engins, a pu être étudié plus en détail **Fig.1-4**. Le défunt¹ était accompagné de mobilier funéraire : deux vases de verre, une aryballe à deux anses et décor de filets appliqués, ainsi qu'une petite fiole de type Ising 103, étaient placées près de la tête. Deux céramiques communes en pâte grisâtre, probablement associées à la sépulture ont été découvertes à proximité immédiate de cette dernière **Fig.1-5**. Malheureusement, compte tenu des conditions dans lesquelles la découverte a été effectuée, aucun indice de la présence d'un quelconque monument funéraire n'a été notée. La datation proposée pour ces inhumations, établie à partir du mobilier en verre, les situe dans le courant du IV^e s. (Galliou 1989, p. 57).



Fig.1-4 : Sarcophage en plomb provenant du Castel Saint-Martin © Musée de Bretagne

¹ Le rapport de fouille mentionne qu'il s'agissait sans doute également d'un garçon d'âge voisin, aux cheveux châtain coiffés très court.



Fig.1-4bis : Vases associés au sarcophage en plomb le mieux conservé découvert au Castel saint-Martin © J. Bousquet

Les informations concernant les inhumations en pleine terre fouillées en 1970 sont quant à elles assez peu explicites. Celles-ci ne semblent pas avoir fait l'objet d'études précises et toutes n'ont pas été relevées. Leur nombre total n'est pas exactement connu. Cependant le rapport de fouille en dénombre au moins neuf (Bousquet 1971), sans qu'il soit possible de savoir si la numérotation prend également en compte les quatre sarcophages de plomb. Si l'on excepte trois grands clous de fer, découverts dans trois de ces sépultures, aucun mobilier funéraire n'a été découvert², ce qui ne permet guère de les dater précisément³. La notice publiée par J. Bousquet dans Gallia, se distingue du rapport de fouille à ce sujet (Bousquet 1971, p. 235). En effet, s'il y est admis que l'essentiel des inhumations date du IV^e s. au VIII^e s.⁴, il y est également précisé que l'utilisation du site comme nécropole date du début du I^{er} s. Ce point nécessite quelques éclaircissements. En effet, si l'on s'en tient strictement à cette dernière affirmation, on comprend qu'il y avait dès le début de notre ère, dans la parcelle fouillée, une nécropole coexistant avec du bâti. En réalité, l'examen du rapport de fouille établi par M. Petit ne permet en rien d'aboutir à une telle conclusion. Ainsi que l'on peut l'observer habituellement dans les nécropoles urbaines, seules les inhumations tardives et plus particulièrement dans le cas présent, les sépultures en pleine terre, empiètent sur l'espace antérieurement dévolu aux constructions. La date du début du I^{er} s., attribuée aux premières utilisations du site comme nécropole a probablement été énoncée par J. Bousquet, compte tenu des découvertes d'urnes funéraires mentionnées plus haut.

Dans le potager du Parc des Tanneurs, où a lieu la fouille, un vaste bâtiment a été mis en évidence en 2001 lors d'un diagnostic archéologique effectué dans l'ancien potager (Pouille, Desfonds 2001, p. 10-12)⁵.

L'ensemble est caractérisé par une série de maçonneries dont certaines sont associées à des sols de béton de chaux **Fig.1-5**. Parmi ces vestiges il faut noter l'existence d'un mur en petit appareil régulier dans un état de conservation remarquable. Ce dernier, qui a été depuis enfoui pour le préserver, servait de mur de terrasse pour le potager **Fig.1-6**.

² M. Petit, puis P. Galliou, proposent de relier la présence de ces clous à un rite funéraire. (Petit 1970 ; Galliou 1989, p. 55).

³ La fourchette chronologique proposée par le fouilleur débute au IV^e s. et englobe tout le haut Moyen-Age (Petit 1970).

⁴ Notons qu'aucun argument n'étaye la fourchette chronologique proposée pour les inhumations en "pleine terre".

⁵ Cette hypothèse de datation, fondée sur quelques rares indices mobiliers, demande à être confirmée.



Fig.1-5 Sol de béton et reste de mur associé identifié lors du diagnostic dans le potager du Parc des Tanneurs. La fosse présente au premier plan correspond à une perturbation récente © D. Pouille Inrap



Fig.1-6 Mur en petit appareil conservé en élévation mis au jour lors du diagnostic © D. Pouille Inrap

Le diagnostic a également permis de mettre en évidence plus ou moins clairement la présence de sépultures. Trois ont été clairement identifiées, un petit gobelet de

verre de type "Ising 96/106c", correspondant probablement à un dépôt funéraire, semble indiquer parmi elles la présence d'une inhumation remontant au IV^e ou au V^e s. (Pouille, Desfonds 2001, p. 4, 7, 9, 11) ⁶. Un certain nombre d'autres anomalies non sondées afin de préserver leur intégrité permettait de supposer qu'une trentaine de sépultures environ occupe la zone de 600m² correspondant au potager Fig.1-7 à 1-9.



Fig.1-7 Vue de l'une des sépultures identifiées lors du diagnostic © D. Pouille Inrap

Fig.1-8 Vue de la même sépulture dont on note que la fosse d'installation traverse une maçonnerie antique © D. Pouille Inrap



⁶ Au sujet de la datation proposée pour ce gobelet, voir un exemple comparable dans *Tout feu tout sable, Mille ans de verre antique dans le Midi de la France*, Musée d'histoire de Marseille 2001, n° 385-2 du catalogue.



Fig.1-9 Gobelet de verre provenant de l'une des sépultures identifiées lors du diagnostic © H. Paitier Inrap

Enfin, plus récemment, en 2013 un diagnostic concernant le reste de l'emprise du parc a été entrepris (Pouille 2013). A l'exception de deux structures fossyées identifiées dans la partie nord du terrain, dont une est clairement datable du second siècle ap. J.-C. aucun vestige antique ne semble avoir échappé aux bouleversements ayant affectés la zone **Fig. 1-10**.



Fig.1-10 : Plan des diagnostics effectués en 2001 et en 2013 © A. Desfonds Inrap

2-Un secteur clef pour la connaissance des marges de l'espace urbain antique et celle du monde des morts à l'époque tardive.

Les installations antiques identifiées dans le potager du Parc des Tanneurs sont les plus septentrionales dont on dispose pour Rennes. Dans ce secteur aucune autre parcelle n'offre encore la possibilité d'étudier les marges de la ville antique. Les vestiges de bâti repérés évoquent un grand bâtiment dont la qualité est soulignée par la présence des sols de béton soigneusement construits et surtout par l'existence de maçonneries en petit appareil régulier. Ce type de mise en œuvre, rarement observé à Rennes permet de s'interroger quant à la nature de la construction. En effet, si l'hypothèse d'une *domus* suburbaine est concevable, la présence de ce petit appareil permet d'envisager qu'il pourrait tout aussi bien s'agir d'un ensemble à vocation collective.

La zone est également particulièrement intéressante puisqu'elle permettra de compléter les données relatives à l'urbanisation antique fournies par la fouille préventive des terrains de l'Hôtel-Dieu situés à peine à quelques dizaines de mètres au sud-est. Sur ces terrains justes séparés du site par le tracé d'un *decumanus*, les vestiges ont livré des traces d'occupation tardives, qui permettent de supposer leur utilisation ou au plus exactement des réoccupations jusqu'à une date très avancée, avant que les lieux ne soient définitivement voués au monde des morts.

Concernant ce dernier point, la fouille du parc des Tanneurs présente également un intérêt particulier.

Le site de l'Hôtel-Dieu en cours d'étude (fouille de mai 2016 à juin 2017) offre l'opportunité d'étudier une des rares nécropoles de l'Antiquité tardive pour la ville de Rennes. Celle-ci est bien représentée tant dans son extension, son nombre de structures conservées (508 tombes à inhumation fouillées) que dans la conservation osseuse des sujets (rare voire unique en Bretagne). Ce vaste espace funéraire est délimité au sud, mais les limites Est, Ouest et Nord restent inconnues. La fouille programmée du parc des Tanneurs permet d'étendre l'analyse de cette nécropole vers le Nord-Ouest **Fig.1-11**. En effet, à l'issue de la campagne 2017, il est possible d'affirmer qu'une soixantaine de tombes est attendue sur cet espace.

La Bretagne avec ses 4 chefs-lieux de cités (Corseul, Vannes, Carhaix, Rennes) souffre d'un manque de connaissances en ce qui concerne le monde des morts. La localisation et le développement des nécropoles des chefs-lieux, ainsi que les pratiques funéraires pour la période s'étendant de l'Antiquité au début du haut moyen-âge, sont mal connus. En effet, les données archéologiques qui s'y rapportent sont anciennes et souvent très partielles⁷. Le sous-sol breton fortement acide a tendance à détruire totalement les restes osseux des individus inhumés. Les connaissances sur les nécropoles de cette période sont surtout le fait d'étude des vases cinéraires et ainsi seule la pratique de la crémation bénéficie d'études récentes. Les sites de l'Hôtel-Dieu et du parc des Tanneurs représentent à ce jour la plus vaste nécropole de l'Antiquité Tardive pour la Bretagne.

⁷ Un travail de recherche a été effectué récemment dans le cadre d'un Master 1 sur les connaissances des nécropoles Bretonnes (Siette 2015)

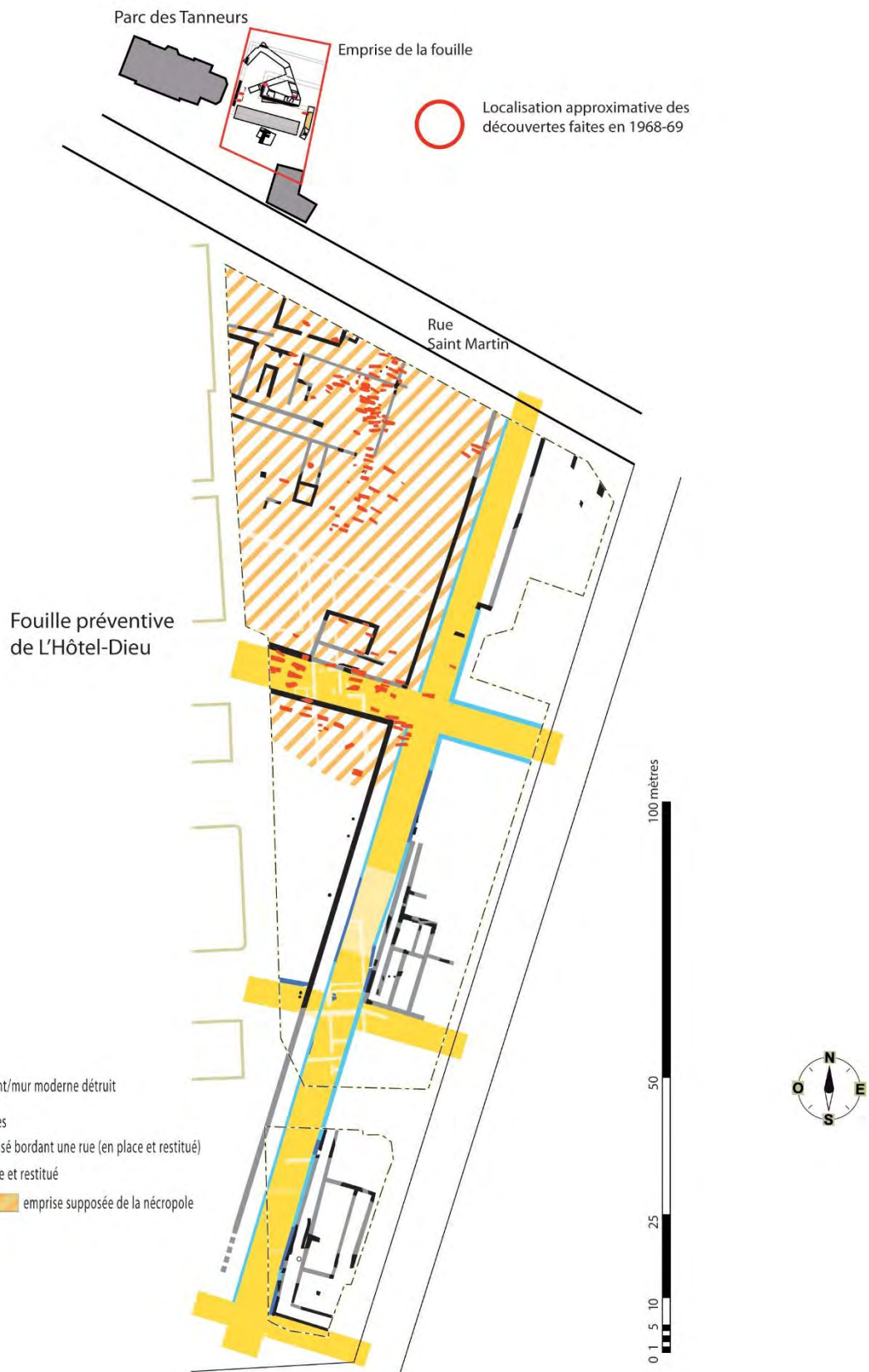


Fig.1-11 Localisation du site des Tanneurs par rapport à la fouille de l'hôtel-Dieu (plan partiel) © M Dupré, A. Desfonds Inrap

3 Déroulement de l'opération

Le projet, mené sur deux années consécutives, visait dans un premier temps à fouiller les niveaux tardifs illustrés notamment par la présence des sépultures. Cette première phase d'investigations a également permis de mettre en évidence les derniers états construits afin d'en entreprendre une étude plus poussée dans un second temps. Cette dernière vise à tenter de cerner l'organisation détaillée de la dernière phase d'évolution de ce quartier qui marque la limite septentrionale de l'extension urbaine du Haut-Empire.

La campagne 2017 a été réalisée en deux temps. Une première session de deux semaines s'est déroulée du 10 au 21 avril 2017 pendant les vacances scolaires. Elle a permis d'entreprendre le décapage archéologique du site et de dresser un état des lieux destiné notamment à prévoir l'organisation de la fouille des sépultures. Cette phase initiale a été réalisée avec l'aide de 7 étudiants en archéologie de l'Université de Rennes II.

Le décapage archéologique pris en charge par Rennes-Métropole a été mené à l'aide d'une pelle à roues de 15 tonnes équipée d'un godet à lame de 2,00m, après débroussaillage de la parcelle et démontage d'une ancienne serre présente sur le terrain par les services municipaux. Les déblais générés par cette opération ont été évacués par camions 6x4 au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Suite à ce terrassement un nettoyage manuel de l'ensemble de la parcelle a été mené afin de percevoir l'organisation générale du site. A l'issue de cette opération il a été constaté qu'en de nombreux emplacements les niveaux archéologiques et structures n'étaient pas clairement perceptibles. Ces derniers laissent place ou étaient interrompus par de multiples espaces occupés la plupart du temps par des remblais hétérogènes presque exclusivement constitués de matériaux et sédiments antiques. Plusieurs perturbations plus récentes ont également pu être mises en évidence à cette même occasion. Parmi elles il faut noter l'identification de la fosse d'installation d'une cuve à fuel enterrée dont l'emplacement ne figurait sur aucun plan et était incertain **Fig.1-12 à 1-17**. C'est lors du creusement de cette fosse qu'une maçonnerie antique succinctement décrite et présentée dans Gallia, avait été découverte *cf §1 Fig.1-2*.

A l'issue de cette campagne préliminaire il est donc apparu que les vestiges de bâti étaient globalement moins bien conservés que ce qui était espéré. Les deux emplacements où des sols intérieurs de béton de chaux avaient été observés lors de la réalisation du diagnostic de 2001 se sont par exemple avérés être les seuls où le sol du bâtiment était encore en place. Par ailleurs de nombreux murs n'étaient plus présents que sous la forme de courts tronçons séparés les uns des autres par des perturbations dues aux fosses de sépultures ou à des récupérations de matériaux. Un rapide état des lieux réalisé à la fin du décapage a permis de conclure, par comparaison avec les observations effectuées sur le site de l'Hôtel Dieu encore en cours de fouille, que la densité de tombes était probablement nettement supérieure à ce que le diagnostic laissait présager. En effet à partir des éléments qui avaient été observés lors de cette évaluation (3 sépultures assurées et 3 hypothétiques), il avait été supposé que le nombre total de tombes à étudier ne dépasserait pas la trentaine. La densité des anomalies détectables dès le décapage laissait présager un nombre au moins deux fois plus important.

Leur répartition spatiale a priori assez régulière au moins dans les deux tiers nord du site, nécessitait une modification de la stratégie de fouille envisagée, cette partie de la nécropole devant être prioritairement traitée avant de pouvoir entamer efficacement l'étude du bâti.



Fig.1-12 Vue du quart nord-est de la parcelle. La différence d'altitude entre la zone occupée par la *domus*, au premier plan, et l'espace septentrional est bien visible ici. Dans l'angle droit du cliché apparaît le sol intérieur en béton de chaux dont seuls deux lambeaux, reconnus lors du diagnostic mené en 2001, sont conservés. La proximité de ce sol avec la surface du potager (moins de 0,50m), que l'on peut observer ici, explique en partie l'état d'arasement de ce dernier état de bâti qui a été touché par les moindres terrassements entrepris dans le jardin. L'hétérogénéité des sédiments correspondant au toit des vestiges archéologiques révèle un brassage important de la stratigraphie. Ce dernier a été occasionné par le creusement de multiples sépultures ainsi que par des récupérations de matériaux anciennes. Des zones plus sombres matérialisent également des emplacements de perturbations remontant au plus tôt à l'époque moderne
 © D. Pouille Inrap



Fig.1-13 Vue de la partie nord du site depuis l'est à l'issue du décapage archéologique. Ici les couches et vestiges archéologiques apparaissent à une profondeur moyenne plus importante que dans la partie sud de la parcelle.

Celle-ci est comprise entre 1,00 et 1,20m par rapport à la surface du sol. Cette particularité est imputable à la réalisation de terrassements ayant affecté cette zone à l'époque moderne. Ces derniers ont eu pour effet d'amputer la partie supérieure de la stratigraphie. Le témoin visible sur le côté gauche du cliché correspond à l'unique vestige des fondations d'un probable mur de galerie appartenant à la *domus*. Il illustre parfaitement cet écrêtement qui a touché le reste du secteur. La présence de mobilier moderne et notamment de nombreux liards et doubles tournois situés directement au contact des niveaux antiques sous-jacents témoigne de ce phénomène © D. Pouille Inrap



Fig.1-14 Vue du site depuis le nord à l'issue du décapage archéologique. La différence d'altitude du niveau d'affleurement des vestiges archéologiques entre les parties nord et sud de la parcelle est bien perceptible ici © D. Pouille Inrap



Fig.1-15 Vue du quart nord-ouest de la fouille à l'issue du décapage archéologique. Ici les nombreuses fosses d'installation des sépultures brouillent la perception des niveaux antérieurs qui n'apparaissent que par places © D. Pouille Inrap



Fig.1-16 Vue de l'emplacement occupé par la cuve à fuel enterrée. La fosse d'installation de cette dernière est ici à demi-comblée par les déblais occasionnés par son enlèvement. Ce cliché pris à la fin du décapage montre que plusieurs maçonneries antiques ont été détruites par le creusement. Au premier plan un lambeau de pan de mur effondré est visible. Il s'agit du seul reste de niveau de démolition antique encore en place retrouvé sur le site. De part et d'autre de celui-ci des zones sombres correspondant à des emplacements de larges tranchées de récupération de murs sont perceptibles © D. Pouille Inrap



Fig.1-17 Vue de l'extrémité ouest de l'aile principale de la *domus* à l'issue du décapage. Le cliché rend compte des différentes altitudes d'apparition des maçonneries. Sur le côté gauche un lambeau de sol de béton de chaux prenant appui sur un mur est visible. Il se situe environ 0,20m plus haut que le reste des vestiges de la zone. Cette différence s'explique notamment par la présence de nombreuses sépultures qui ont totalement défoncé le sol intérieur de la construction © D. Pouille Inrap

La seconde session du programme 2017 s'est déroulée du 6 Juin au 13 Juillet. Eu égard à ce qui a été exposé précédemment, elle a eu pour but premier de curer les diverses perturbations et zones encore masquées par des sédiments perturbés.

Le curage de ces diverses perturbations a nécessité l'intervention d'une mini-pelle épaulée par un moto-basculeur durant toute la première semaine. L'évacuation des déblais ainsi occasionnés a été prise en charge par Rennes Métropole au moyen de caissons amovibles enlevés à la demande. La mise à disposition des caissons à déblais s'est d'ailleurs poursuivie pendant toute la durée de la campagne de fouille.

Cette manœuvre, complétée par un décapage manuel a permis d'éclaircir considérablement la perception d'ensemble des vestiges. Toutefois force a été de constater que dans plusieurs zones, la lisibilité du terrain était très limitée et n'offrait aucune possibilité de compréhension a priori de l'organisation des vestiges.

Compte tenu des constats établis dès le décapage archéologique réalisé en avril, le but premier de cette campagne a été de fouiller le maximum de sépultures afin de permettre une meilleure lecture des vestiges sous-jacents et ainsi d'en percevoir l'organisation. Celle-ci a donc été organisée en conséquence et l'essentiel des moyens a été mobilisé à cette fin.

Cette tâche a été coordonnée par Elodie Cabot Anthropologue de l'Inrap assistée par 8 à 10 étudiants en archéologie sensibilisés aux problématiques anthropologiques. La seconde priorité de cette session était également de tenter de cerner l'organisation générale des vestiges du bâti antérieur à la nécropole dans les zones semblant être moins perturbées par les tombes. Cette mission a été confiée à un groupe de 4 à 5 étudiants de Licence 3 et de Master d'archéologie de l'Université de Rennes II. Elle a permis de dresser un premier plan d'ensemble des constructions en mettant notamment en avant les secteurs qui nécessitent des investigations plus poussées. Cette tâche menée par une équipe réduite n'a pas permis d'éliminer toutes les perturbations présentes dans la moitié sud du site, où

de très vaste zones bouleversées ont été mises en évidence. A l'issue de cette seconde campagne deux zones couvrant respectivement 70m² au sud est et 35m² à l'ouest nécessitaient encore un décapage manuel afin de tenter de percevoir l'étendue exacte des perturbations et de vérifier la présence éventuelle de sépultures.

Par ailleurs dans l'angle sud-ouest du site, un ensemble de larges et profondes tranchées présentant un comblement relativement récent (moderne à contemporain) a mobilisé plusieurs fouilleurs pendant la quasi-totalité de cette campagne. Le curage de cet ensemble, considéré initialement comme une perturbation récente, ne pouvant être effectué mécaniquement en raison de la configuration des lieux, visait à tenter de compléter le plan de plusieurs bâtiments dont les maçonneries avaient été gommées par ces creusements. Il est apparu ensuite que le plan dessiné par ces creusements, leur taille, ainsi que leur position dans le contexte général, ont conduit à supposer que ces dernières étaient en réalité des tranchées de récupérations de matériaux. Les vérifications entreprises en 2018 ont permis d'atteindre ponctuellement le fond de cet ensemble qui correspond probablement à des tranchées-abri remontant à la seconde guerre mondiale.

Un chantier école programmé sur deux ans

La fouille programmée du parc des Tanneurs, dont la vocation est aussi la formation d'étudiants a accueilli des stagiaires tout au long des deux années du programme.

Il s'agit pour ces étudiants issus d'horizons différents mais souvent complémentaires (archéologie et anthropologie), de mettre à profit ce stage afin d'appréhender les techniques de fouille et d'enregistrement en milieu urbain stratifié avec l'analyse du bâti antique, mais aussi de se former à la fouille et à l'enregistrement des sépultures, ainsi qu'à une partie des tâches liées au post-fouille.

Les équipes de terrain pour les campagnes de 2017 et 2018 ont été composées d'une majorité d'étudiants en archéologie de l'Université de Rennes II, mais également de deux étudiants de Master en Anthropologie-Biologie de l'Université de Marseille, d'une étudiante en archéologie de l'Université de Nantes ainsi que d'une étudiante Erasmus étudiant la préhistoire et le quaternaire (spécialité Anthropologie et Biologie) à l'Université de Maçao au Portugal.

Enfin, la responsable du laboratoire d'archéologie de l'Université de Rennes II (LAHM), Emmanuelle Smirou, a également pris une part active à cette opération en participant à la quasi-totalité de la seconde campagne de 2017 et à l'intégralité de celle de 2018.

Elle a coordonné également sous mon contrôle et celui d'Elodie Cabot, ainsi qu'en lien avec la gestionnaire du mobilier de l'Inrap Stéphanie Hurtin, pour les questions de protocole, le lavage du mobilier archéologique et des ossements humains recueillis sur la fouille. Cette opération, a permis d'initier les étudiants aux problématiques de la gestion et de l'étude du mobilier après la fouille, a été effectuée au LAHM par des étudiants en archéologie.

La campagne 2018

Les résultats de la campagne 2017 ont conduit à préciser les objectifs de la campagne 2018, tout en tenant compte d'un certain nombre d'impératifs. Ceux-ci ont été déterminés en accord avec le Service régional de l'archéologie, en tenant compte des remarques formulées par la CTRA. Cette dernière campagne a eu lieu du 04 au 13 juillet 2018.

L'objectif principal étant de fournir des données précises permettant de guider la mise en valeur du bâti antique, les recherches ont dû être menées de manière non destructive pour les vestiges. L'essentiel des données permettant la compréhension de l'évolution du site et la perception de la chronologie relative a été fourni par quelques sondages d'ampleur limitée localisés à des jonctions de maçonneries ainsi que par l'étude des parois de certaines sépultures. Ces dernières, très

nombreuses dans les 2/3 nord de la parcelle (au total 75 sépultures fouillées, soit la quasi-totalité de celles occupant les lieux) ont d'ailleurs considérablement perturbé le bâti. En effet dans certaines zones les fosses de creusement, quasiment jointives, ont fait disparaître l'essentiel de la stratigraphie ou ont déstabilisé les témoins encore en place, rendant leur lecture incertaine, voire irréalisable. C'est notamment le cas dans l'aile méridionale de la *domus*, où il faut se contenter des tracés des maçonneries successives pour tenter de restituer la chronologie d'évolution du bâti. Ces conditions de fouille particulières ont pour conséquence l'impossibilité de dresser un diagramme stratigraphique général de la fouille prenant en compte la totalité des unités stratigraphiques rencontrées, puisque dans la plupart des cas il n'a pu être établi de lien certain entre les couches archéologiques dès qu'elles sont éloignées les unes des autres. Seuls des diagrammes par zones ou ensembles ont pu être dressés, en outre afin d'en faciliter la lecture ils ont été simplifiés (les couches sous-jacentes identifiées dans les coupes de terrain, mais n'étant pas utiles à la compréhension des vestiges n'ont, par exemple, pas été représentées). Dans la plupart des cas seuls les tracés de murs, pour la plupart identifiés sur d'assez longues distances, ainsi que l'étude de la chronologie relative existant entre les différents tronçons, permettent d'alimenter la réflexion **Fig. 1-18 et plan général A3 à l'échelle dans les annexes.**

Cette seconde et dernière campagne de fouilles sur le site du parc des Tanneurs a permis de préciser un certain nombre de questions et hypothèses évoquées dans le rapport remis à l'issue de la précédente. Conformément aux préconisations émises par le Service de l'archéologie, l'étude a été concentrée sur les 2/3 nord de l'emprise du site, où se développent les vestiges de l'ensemble bâti qui fera l'objet de la mise en valeur. Le 1/3 sud du site, trop morcelé et écrêté ne permettant pas, dans le cadre d'une fouille non destructrice, d'obtenir une bonne perception de son évolution a été étudié de manière plus sommaire. L'examen du plan d'ensemble et des coupes disponibles pour cette zone révèle toutefois la densité de l'occupation dans ce secteur proche du *decumanus*.

La découverte de dépôts mobiliers exceptionnels dans certaines des tombes fouillées en 2018 a par ailleurs conduit, avec l'accord du service, à insister davantage que prévu sur la fouille des sépultures. Seules quelques-unes d'entre-elles, essentiellement localisées dans le 1/4 nord-est de la parcelle, dans un secteur correspondant à la cour de la *domus*, n'ont pas été fouillées.

Enfin un petit secteur localisé dans l'angle sud-ouest de la parcelle, à un emplacement où un espace de circulation sera mis en place, a été fouillé intégralement afin de permettre l'aménagement futur du site. Il s'agit d'un témoin stratigraphique situé au niveau de la chaussée longeant l'îlot à l'ouest. Sa surface atteint à peine 10m², sa fouille a permis de mettre en évidence plusieurs états d'évolution de l'axe de circulation, cependant il n'a malheureusement pas été possible d'établir un lien direct avec les vestiges de la *domus* en raison de l'absence de correspondance stratigraphique.

Le site après la fouille

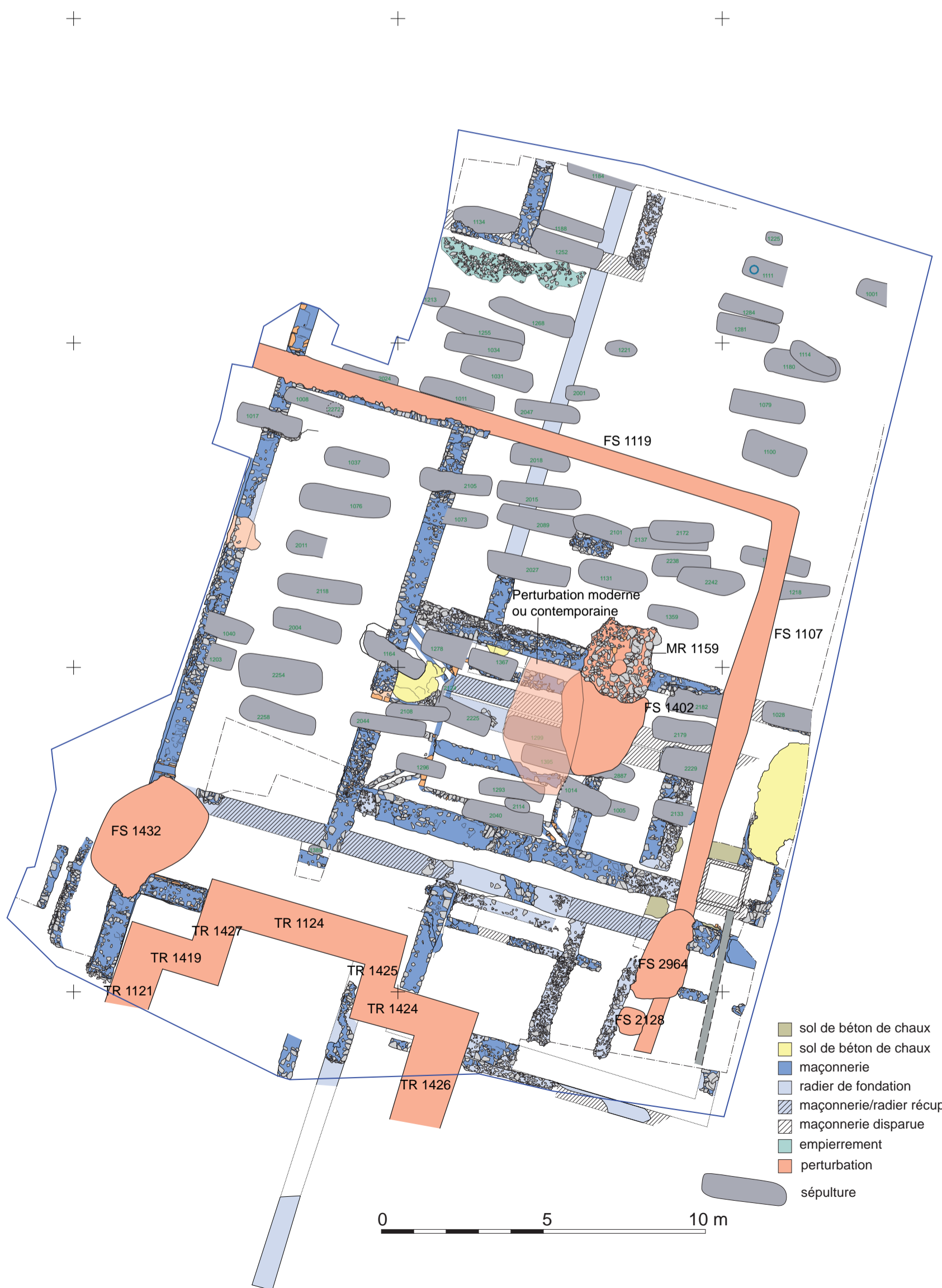
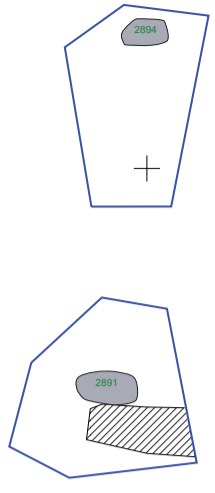
Après la fouille, l'ensemble du site a été recouvert par un géotextile. A l'exception de deux perturbations partiellement comblées avec des terres de remblai issues de la fouille, dans l'attente de leur mise en valeur, les vestiges ont été protégés par l'apport d'une couche de sable de carrière. Celle-ci a été mise en place avec l'aide d'agents techniques municipaux mis à disposition par la ville **Fig.1-19.**





Fig.1-19 : Mise en place de la couche de stabilisé protégeant les vestiges © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-18: Plan général de la fouille incluant les sondages réalisés au nord du site © Arnaud Desfonds Inrap



- sol de béton de chaux
- sol de béton de chaux
- maçonnerie
- radier de fondation
- maçonnerie/radier récupéré
- maçonnerie disparue
- empierrement
- perturbation
- sépulture



4 – Les vestiges bâtis

4.1 L'aile sud de la *domus*, aboutissements de multiples transformations du bâti antérieur

La stratigraphie de la bande de terrain occupée par l'aile méridionale de la *domus*, a pu être en partie étudiée grâce à l'existence de multiples sépultures à inhumation (une vingtaine au total). Celles-ci ont été fouillées et ont ainsi permis d'entrevoir les vestiges des installations qui l'ont précédé. Plusieurs perturbations remontant à l'époque moderne et contemporaine, également présentes à cet emplacement, ont été partiellement curées. Elles ont permis de compléter la perception du bâti antérieur à cet ensemble, toutefois la densité des perturbations causées par ces différentes excavations a presque intégralement anéanti la stratigraphie horizontale, de sorte que seules ont pu être perçues les maçonneries ou leur tranchée de récupération. Dans la plupart des cas, dans cette zone, la chronologie relative entre les murs n'a même pas pu être directement observée et n'est que déductive. Plusieurs états de bâti successifs peuvent cependant être identifiés et une chronologie d'évolution logique proposée.

4.1.1 L'unité A

L'unité A est la plus ancienne construction ayant pu être identifiée assez clairement sur le site. Elle se situe à l'emplacement de l'aile sud de la *domus*. Cette installation est malgré-tout déjà assez tardive, puisqu'elle correspond à un horizon datable au plus tôt de la fin du II^{ème} siècle (cf § datation).

Il s'agit d'un vaste bâtiment d'orientation est-ouest, perpendiculaire à la chaussée, dont la limite occidentale n'a pu être mise en évidence. Il est matérialisé par au moins trois murs soigneusement maçonnés au mortier (MR 2925, 2157, 1423/2936), dont les vestiges ont pu être observés en plusieurs points **Fig.1-20**. Ceux-ci permettent de restituer une construction se développant sur une longueur minimale de 13.00m pour une largeur totale de 4.70m, soit un peu plus de 60m². Il faut toutefois souligner que la détermination de cet ensemble, bien que semblant évidente, ne peut être considérée comme indiscutable, dans la mesure où il n'existe aucun lien direct entre chacun des trois tracés de murs mentionnés. La jonction entre le mur nord (MR 2995) et le mur est (MR 2157) n'a pu être vérifiée car elle aurait nécessité la réalisation d'un sondage mettant en péril les vestiges du sol du dernier état de la *domus*, devant être conservés pour la mise en valeur du site. De même aucun lien direct n'existe entre le mur sud (MR1423/2936) et (MR 2157) en raison de la présence d'une perturbation récente ayant détruit leur jonction. Le mur constituant la face occidentale de la construction n'a pas été retrouvé. Son tracé n'est apparu dans aucune des fosses de sépultures présentes entre l'espace occupé par la chaussée et la zone où les vestiges de l'unité A ont été reconnus. Pour autant il est peu probable que cette paroi se soit située à l'emplacement du mur MR1063 qui correspond à un état postérieur, car dans aucune des fosses le sol intérieur de la construction, très clairement reconnu plus à l'est, n'a été observé en coupe. Peut-être faut-il alors envisager que son tracé a été repris plus tard par le mur MR1085 qui en aurait gommé la présence. A part l'existence d'une stratigraphie (non fouillée) totalement différente de part et d'autre du tracé de ce dernier, aucun indice permettant de valider cette hypothèse n'a été observé. L'identification de la construction est également soutenue par la présence de restes de son sol intérieur en mortier, dont les vestiges aisément reconnaissables ont été observés en plusieurs points dans la partie est de celle-ci (cf *infra*).



Fig.1-20

Les tronçons de maçonneries retrouvés présentent tous une largeur constante comprise entre 0.40 et 0.45m selon les points (soit en moyenne 1.5 pieds), ce qui permet de déduire l'existence d'une élévation constituée par une paroi à colombage. L'existence d'une telle mise en œuvre est d'ailleurs attestée à l'est, au pied du mur MR2157, par la présence de restes de parois de hourdis effondrée (US 2235-2236) Des plaques d'enduits mural non peint sur lesquelles les stries d'accrochage sur la terre y sont bien visibles **Fig.1-21-23**.



Fig. 1-21 Détail du dos d'un pan d'enduit mural sur lequel l'empreinte des stries d'accrochage sont bien visibles © Dominique Pouille Inrap



Fig. 1-22 Vue du mur 2157 dont on distingue l'enduit de mortier recouvrant le parement interne. Au pied de ce dernier une épaisse couche de hourdis de terre effondré contenant de nombreux pans d'enduit scellent le sol intérieur de la construction © Dominique Pouille Inrap

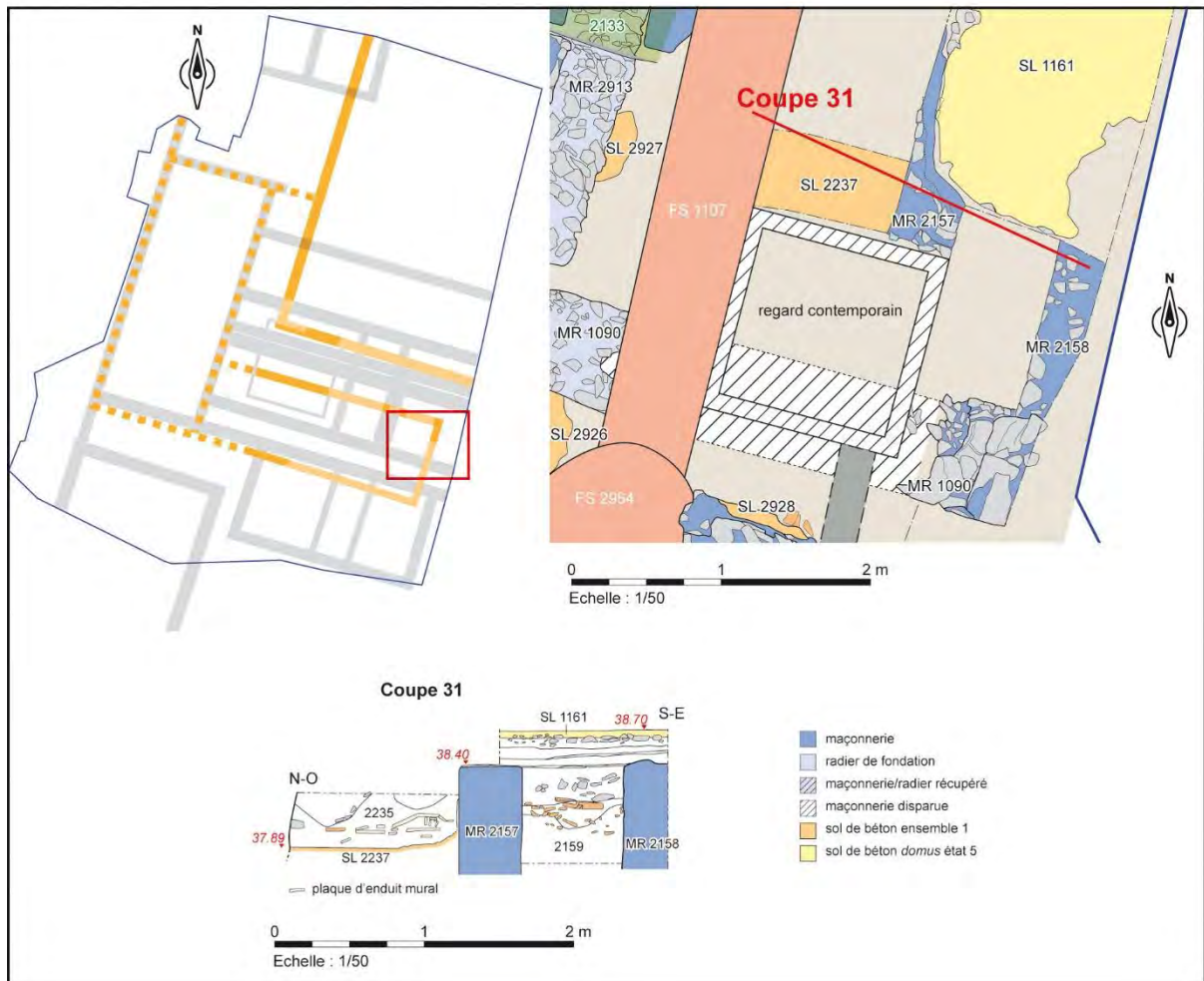


Fig. 1-23 Coupe 31 © Arnaud Desfonds Inrap

Le mur septentrional (MR2925), observé sur une grande longueur, présente une arase recouverte d'une couche de mortier de chaux lissée **Fig.1-24**. Celle-ci est située à l'altitude constante de 38.08m/NGF d'une extrémité à l'autre de l'ouvrage, ce qui permet de supposer la présence d'une poutre sablière supportant une paroi à colombage partielle ou plus vraisemblablement une cloison amovible cependant aucune trace concrète n'en a été observée. Les arases des deux autres murs, (MR2157) à l'est et (MR1423/2936) au sud se situent à une altitude supérieure : 38.37m/NGF pour MR2157 et de 38.30 à 38.60m/NGF selon les points pour MR1423/2936. Leur arase d'origine supportant les parois à colombages n'étaient pas conservées, mais il est intéressant de remarquer qu'au niveau de ces deux murs, la base du colombage se situait nettement plus haut que sur le côté nord de la construction. En effet à l'est, le sommet du mur MR2157 se situe 0.29m au-dessus de celui du mur nord MR 2925, tandis que celui du mur sud MR1423, moins écriêté se situe en moyenne 0.52m plus haut. Les données concernant cet ensemble étant lacunaire, il n'est pas possible de développer davantage l'étude de ces aspects de la construction **Fig.1-25-26**.



Fig.1-24 Vue d'ensemble du mur MR2925 qui affleure au niveau du fond de l'hypocauste du dernier état d'évolution de la *domus*. La couche de mortier couronnant ce dernier constituant une surface saine et bien plane a été retenue comme niveau d'installation pour les pilettes © Dominique Pouille Inrap



Fig.1-25 Vue de l'articulation entre les murs MR1422, 1423 et 1152 depuis l'ouest. La mise en œuvre de MR1423 ainsi que sa largeur sont similaires à ce qui a pu être observé pour MR 2157, mais la maçonnerie qui affleurerait très près de la surface du sol du potager a davantage souffert. Noter que comme pour le mur MR2925 de l'unité A, l'arase du mur 1422 est recouverte d'une couche de mortier de chaux destinée à supporter la sablière de la paroi à colombage © Dominique Pouille Inrap

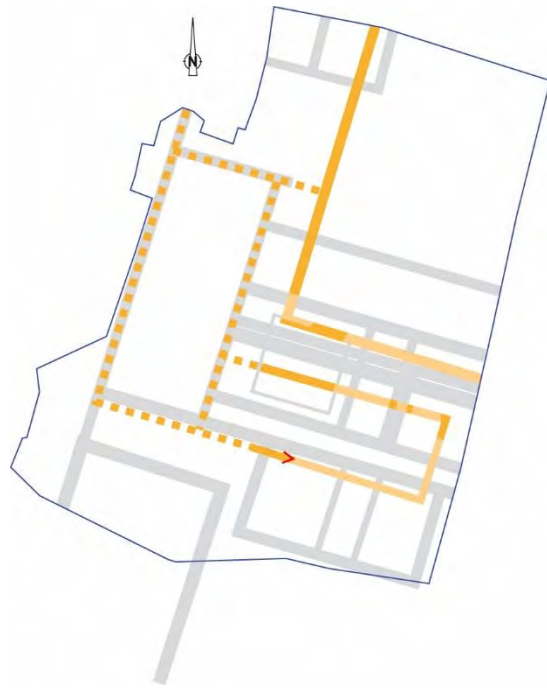


Fig.1-26 Détail de l'articulation entre MR1152 et 1423

© Dominique Pouille Inrap

L'espace intérieur ainsi délimité est équipé d'un sol de mortier (SL2926/2927/2928) soigneusement lissé, coulé sur un hérissan qui semble être constitué presque exclusivement de fragments de terres cuites architecturales **Fig.1-27 -32**. Les vestiges de ce dernier ont surtout pu être observés dans la partie sud-est de l'emprise de la construction, en effet l'installation de l'hypocauste du dernier état de la *domus*, dont le fond se situe à hauteur de l'arase du mur MR 2925 a fait disparaître ce sol sur une grande surface. Par ailleurs la nécessité de conserver les vestiges de la *domus* en vue de leur mise en valeur a limité les investigations le concernant. L'altitude de ce sol qui présente une très légère pente vers le nord oscille entre 38.24m et 38.17m.



Fig. 1.27 Vue du lambeau de sol 2237 s'articulant avec le mur MR2157. La couche de mortier le constituant repose sur un hérissan de fragments de terres cuites architecturales dont quelques fragments sont visibles sur ce cliché. Elle remontait initialement à la base du mur et se prolongeait sur celui-ci par un enduit sans pigments encore bien conservé
© Dominique Pouille Inrap



Fig. 1-28 Vue du lambeau de sol SL2927 présent dans la paroi nord de la sépulture SP2133 depuis l'est. La différence d'altitude d'une dizaine de centimètres avec l'arase du mur 2925 est bien visible, de même que les fragments de terres cuites architecturales du hérisson © Dominique Pouille

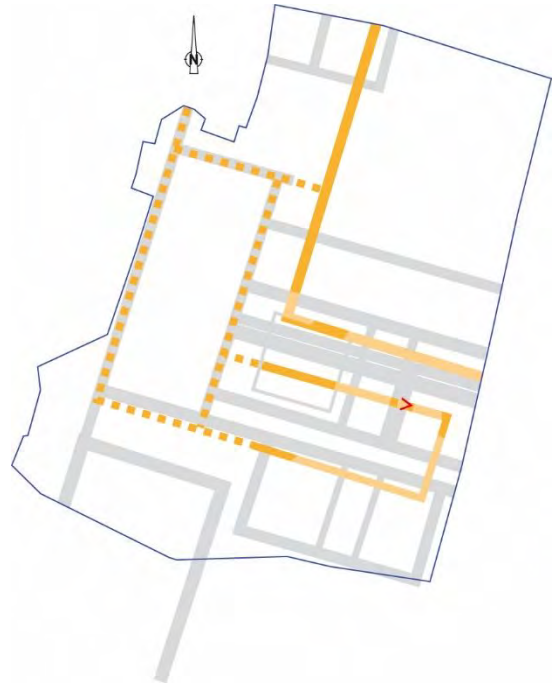
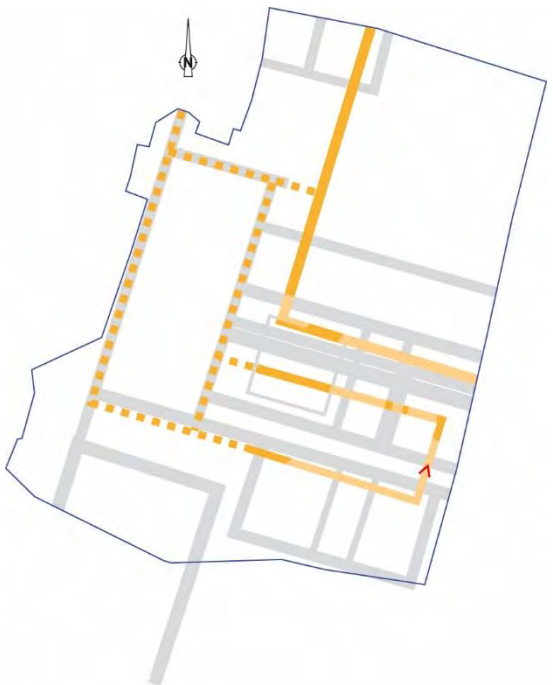


Fig. 1-29 Vue du lambeau de sol 2928 conservé à proximité de l'emplacement de la jonction des tracés des murs MR2157 et 1423. Ici le hérisson de soubassement en terres cuites architecturales est bien visible © Dominique Pouille Inrap



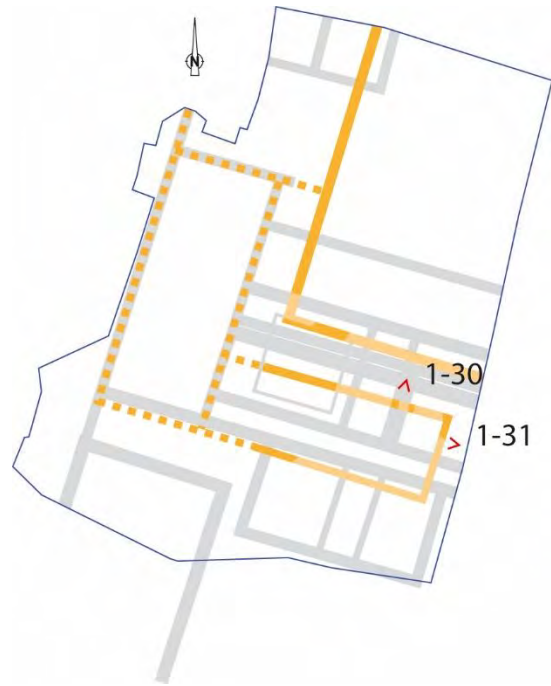


Fig. 1-30 Vue du lambeau de sol SL2927 présent dans la paroi nord de la sépulture SP2133 depuis le nord. La différence d'altitude d'une dizaine de centimètres avec l'arase du mur 2925 est bien visible, de même que les fragments de terres cuites architecturales constituant le hériss **© Dominique Pouille Inrap**



Fig.1-31 Vue d'ensemble des lambeaux de sol de l'unité A et de ses maçonneries émergeant au milieu des perturbations desquelles ils ont été préservés **© Dominique Pouille Inrap**

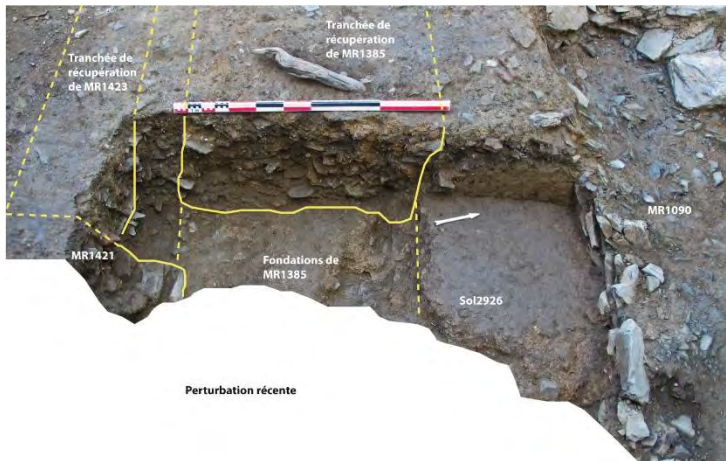


Fig. 1-32 Vue du lambeau de sol 2926 présent entre le radier de fondation du mur postérieur MR1090 au nord et la tranchée de récupération du mur postérieur MR1385 au sud. Dans l'étroit espace présent entre la tranchée de récupération de MR1385 et celle de MR1423 à gauche aucun reste du sol et de la couche de hourdis effondré le recouvrant ne sont conservés © Dominique Pouille Inrap

4.1.2 L'unité A, élément constitutif d'un ensemble plus vaste : l'ensemble 1

Les vestiges d'un mur maçonné MR 1343, parallèle à MR2925 sont présents au nord, à peu de distance du précédent. Cette maçonnerie a pu être observée précisément en un seul endroit, au fond d'une perturbation ayant en partie défoncé la partie centrale de l'aile sud de la *domus* du dernier état. A cet emplacement, MR 1343, exhumé sur une longueur de près de 1.50m a été en partie écrêté et sa face sud rognée par l'installation d'un mur postérieur (MR1400) ou sa récupération postérieure. Il présente encore une largeur maximale de 0,40m au niveau de ce tronçon, toutefois des restes de maçonnerie écorchée présents un peu plus loin à l'ouest peuvent lui être attribués. Ils semblent indiquer que sa largeur initiale était voisine de 0.60m (2 pieds). A l'est le creusement d'une structure excavée d'époque moderne - US 1159 - (puits ou glacière ?) l'a fait disparaître totalement.

Le couronnement de ce mur soigneusement appareillé n'est pas conservé. Il est écrêté à une altitude moyenne de 37,59m/NGF au niveau du tronçon exhumé, par ailleurs son prolongement vers l'ouest, visible dans la coupe culmine à 38,06m/NGF. Sa face septentrionale est enduite d'un mortier de tuileau épais de quelques centimètres

Fig.1-33-34.



Fig.1-33 Vue verticale du mur MR 1343. Son parement sud a malheureusement disparu, ce qui ne permet pas d'être absolument certain de sa largeur initiale. L'enduit de mortier de tuileau tapissant le parement nord est bien visible ici © Dominique Pouille Inrap

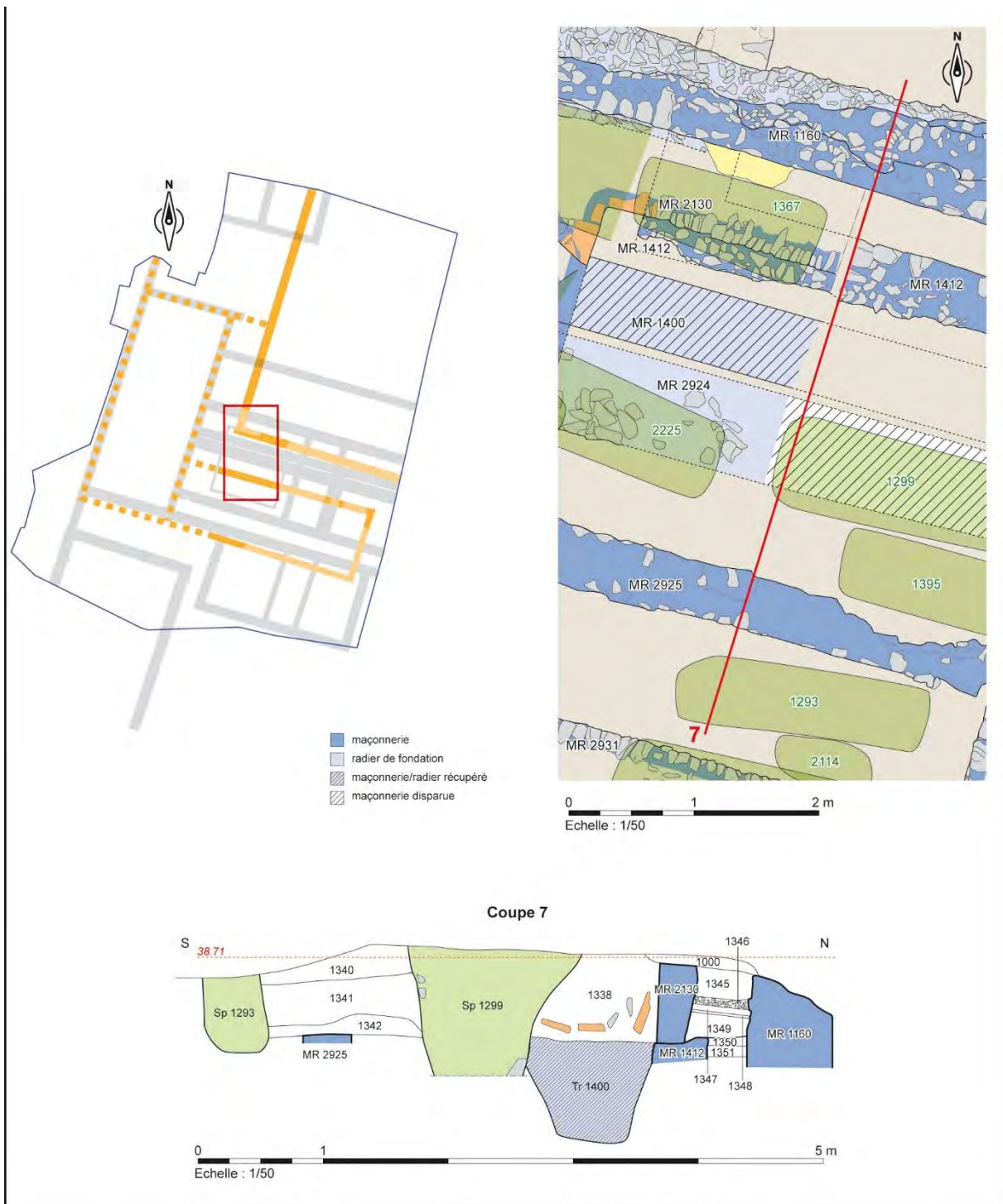


Fig.1-34 Vue du mur MR1412 au niveau de la coupe 7 © Arnaud Desfonds Inrap

La contemporanéité entre MR1343 et l'unité A ne peut être assurée par l'observation de la stratigraphie. En effet dans l'espace compris entre le mur 2925 et ce dernier, deux larges maçonneries parallèles (MR 2924 et 1400) appartenant à des horizons postérieurs, puis la récupération de l'une des deux, le mur 1400, ont totalement défoncé le terrain en profondeur. Par ailleurs des sépultures (SP1299, 1395, 2124 et 2225) se sont surajoutées à ces bouleversements rendant impossible toute vérification. La photo verticale de la zone rend bien compte du problème **Fig.1-35**.

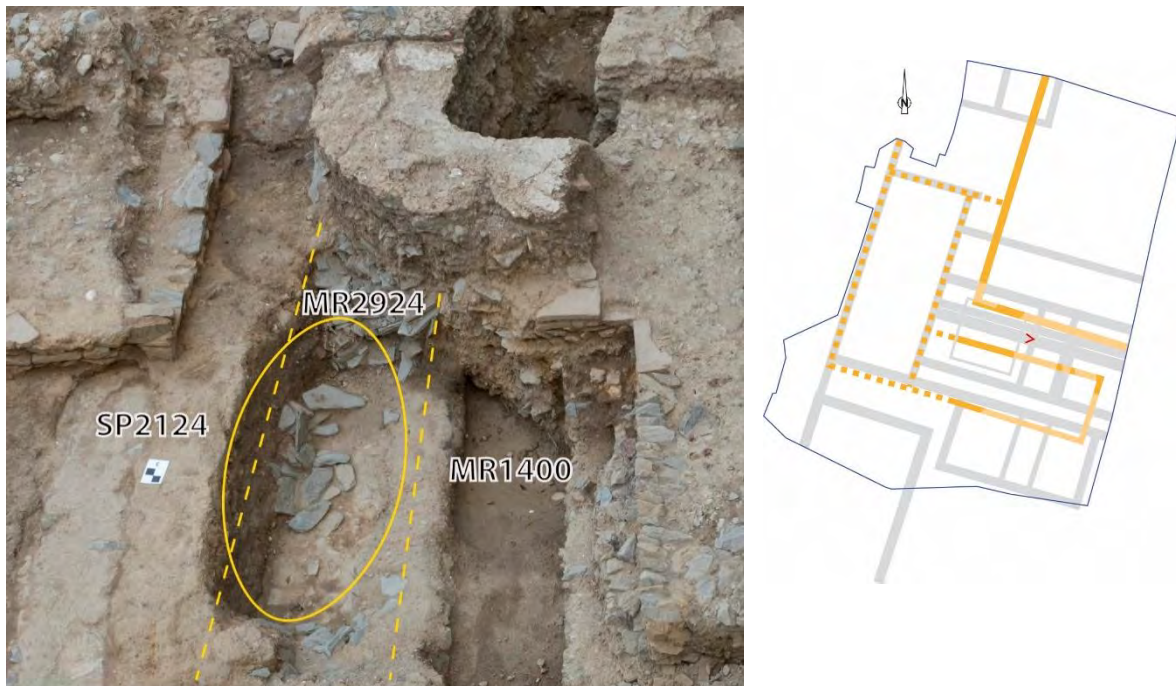


Fig.1-35 Vue verticale de la zone se développant au nord au contact de l'unité A. En dehors des murs MR2924 et 1400 des sépultures profondes (en jaune) ont anéanti la stratigraphie. Les sépultures peu profondes n'ont pas été représentées afin de moins brouiller la lisibilité du cliché © Emmanuelle Collado Inrap

Si on admet une largeur de 0.60m (2 pieds) pour MR1412, la restitution de son parement sud confère une largeur totale voisine de 2.30m (8 pieds) à l'espace compris entre les deux murs. Une telle largeur évoque une galerie de circulation, ce qui s'accorderait assez bien avec la particularité que présente le mur MR2925. La mise en œuvre du colombage à même le sol de la pièce permet en effet d'envisager que celle-ci ouvrait partiellement vers le nord. De telles solutions architecturales ont déjà été observées dans la région, à Carhaix, sur le site de l'Hôpital (Le Cloirec 2008) ainsi que sur celui de l'Hôpital Ambroise Paré à Rennes (Le Cloirec à paraître).

Dans la partie nord-ouest du site, le tracé d'un mur MR1392/1428 perpendiculaire à MR1412 et s'articulant probablement avec celui-ci, a pu être suivi sur une longueur de 15.00m. La jonction entre les deux, masquée par les vestiges du dernier état de la *domus* n'a pu être observée directement. Cette maçonnerie en petit appareil lié au mortier, totalement scellée par les derniers états de bâti du site, a été mise en évidence ponctuellement au nord et au sud. Par ailleurs, son tracé peut être suivi précisément, puisqu'il apparaît dans les parois de plusieurs sépultures qui l'ont plus ou moins défoncé (SP1188, 1252, 1268, 2015, 2018, 2027 et 2047). Dans tous les cas le sommet de ce mur se situe à une altitude voisine de 38.00m/NGF, ce qui correspond à celle de MR1412. Sa mise en œuvre est similaire et il présente une largeur constante de 0.60m. Enfin un mortier de tuileau tapisse également l'une de ses parois. Sur MR 1392/1428, il s'agit de la face orientale, tandis que sur MR1412 il s'agit de la face septentrionale, dans chaque cas cela correspond à ce qu'il est possible d'interpréter comme l'extérieur de la construction.

A l'exception d'un lambeau de niveau d'effondrement de toiture retrouvé à l'angle nord-est de MR1412 et 1392 **Fig.1-36** et de quelques observations fournies par les parois de certaines sépultures cet espace n'a pu être exploré. Les données sont toutefois suffisantes pour distinguer l'espace extérieur à l'est de MR1392 de l'espace intérieur à l'ouest.

Le mur MR1392 témoigne de l'existence d'une vaste aile construite perpendiculaire à l'unité A, que nous appellerons unité B. La manière dont cette dernière s'articule avec elle n'a pu être déterminée. En effet, sans doute en raison d'une fouille trop superficielle à cet emplacement, aucune trace de départ de maçonnerie perpendiculaire filant vers le nord n'a été perçue au niveau du tronçon de mur MR2936. Sans doute faut-il envisager un mur bahut dont l'arase se situait à une altitude inférieure. En effet on peut logiquement admettre que la jonction entre les

deux se situait à l'emplacement occupé par la suite par le mur MR 1085, puisque le sol de mortier (SL2926/2927/2928), identifié à l'est, n'a pas de prolongement à l'ouest de celui-ci. Dans aucune des sépultures, fosses ou sondages entrepris dans l'espace situé entre MR1085 et la chaussée il n'a été retrouvé.

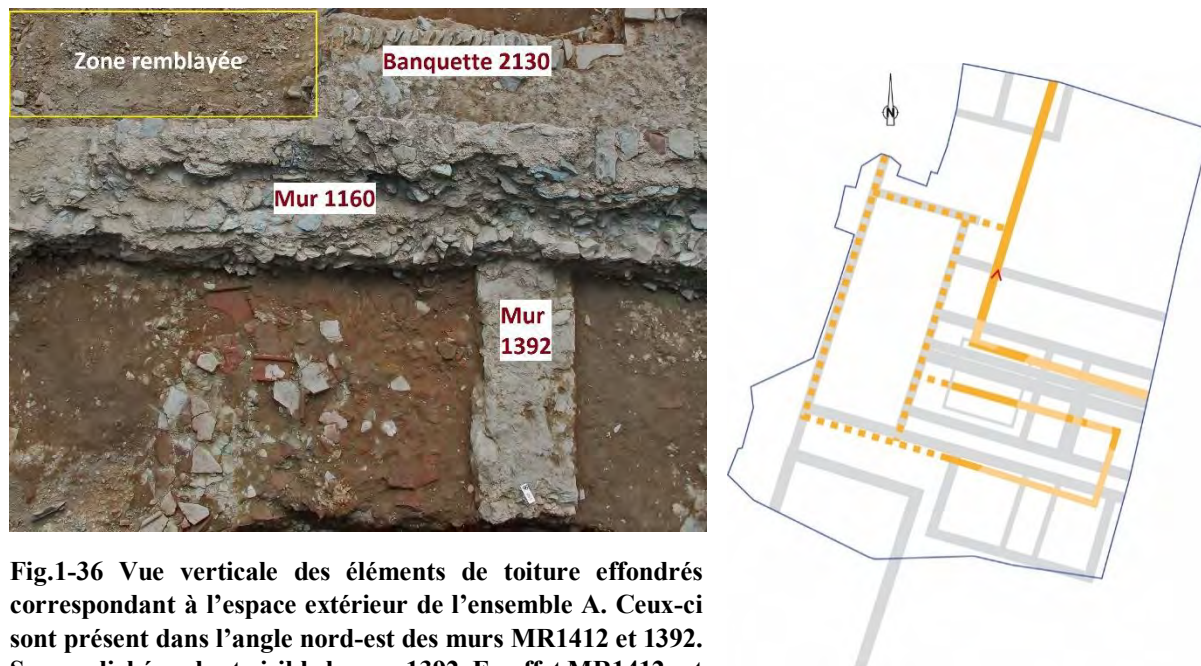


Fig.1-36 Vue verticale des éléments de toiture effondrés correspondant à l'espace extérieur de l'ensemble A. Ceux-ci sont présent dans l'angle nord-est des murs MR1412 et 1392. Sur ce cliché seul est visible le mur 1392. En effet MR1412 est masqué par le mur 1160 ainsi que par la banquette de soutènement de la *suspensura* de l'hypocauste. En haut à gauche, l'emplacement où le tronçon du mur 1412 a été dégagé en 2017 est masqué par le remblaiement entrepris conformément aux consignes du service régional de l'archéologie © Dominique Pouille Inrap

Cette aile construite filant vers le nord sur une grande distance n'est finalement révélée que par la présence du mur MR1392. En effet, à l'ouest, en bordure de la chaussée, la maçonnerie profonde du mur occidental de la *domus* postérieure a totalement gommé la présence de toute paroi contemporaine de cet ensemble. Les murs postérieurs MR1059 et MR1082, qui prolongent le mur MR1085 vers le nord, ont eu un effet identique sur une paroi antérieure appartenant à l'ensemble 1. On doit logiquement soupçonner l'existence de celle-ci car les niveaux profonds situés de part et d'autre du mur MR1059/1082, notamment observés à partir des parois des sépultures SP2018 et 1076 sont différents **Fig.1-37-38**.

Ceci permet de supposer qu'un espace d'une largeur moyenne de 2.40m (8 pieds) s'articulait avec celui de même largeur délimité au sud par les murs MR2925 et MR1412. Cette configuration correspond à une galerie d'une largeur habituelle qui desservirait les pièces situées au sud et à l'ouest. La mise en œuvre particulière de la paroi nord (MR2925) de l'unité A, évoquée plus haut, est probablement à mettre en relation avec cette galerie sur laquelle la pièce devait pouvoir ouvrir largement lorsqu'on le souhaitait. Ce type de disposition est traditionnellement celle du *tablinum* devenu au fil du temps la salle de réception de la maison (Vipard 2009 p.238), ce qui s'accorderait assez bien avec l'existence de cette galerie et de l'espace extérieur (cour ou jardin ?) se développant au nord. Bien que semblant logique compte tenu de la configuration de MR1392, cette galerie ne semble pas s'être prolongée vers le nord jusqu'en limite de la zone de fouille. En effet sa paroi occidentale n'a pas été repérée au nord au-delà du mur postérieur MR1056. Aucun vestige n'en a été retrouvé dans les parois des sépultures se situant à l'emplacement où celui-ci était attendu (SP1011,1031,1034,1255 et 1268), par ailleurs aucun effet de paroi quel qu'il soit n'a été repéré.

Ceci permet de supposer qu'à cette époque l'aile occidentale était constituée d'au moins deux unités différentes. La première (unité B), contiguë à l'unité A disposerait d'une galerie de circulation orientale, tandis que la seconde (unité C) située au nord de la précédente inclurait la largeur de cette galerie. La limite entre ces deux espaces pourrait se situer à l'emplacement qui sera occupé plus tard par le mur MR1056, toutefois aucun indice complémentaire ne permet d'en être certain, d'autant que la paroi méridionale de la sépulture SP2047 présente dans sa partie basse une stratigraphie similaire à celle observée plus au sud au niveau de la sépulture SP 2018.

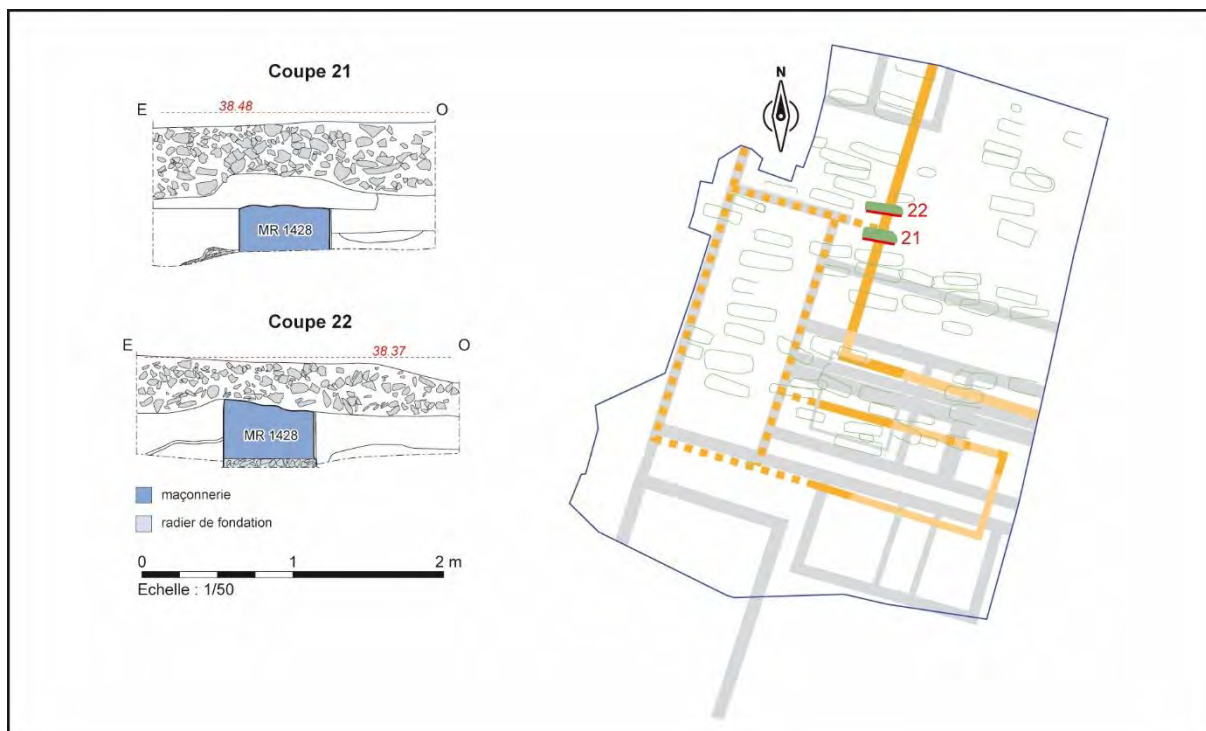


Fig. 1-37 Coupes 21 et 22 fournies par les parois des sépultures 2018 et 2047 © Arnaud Desfonds Inrap

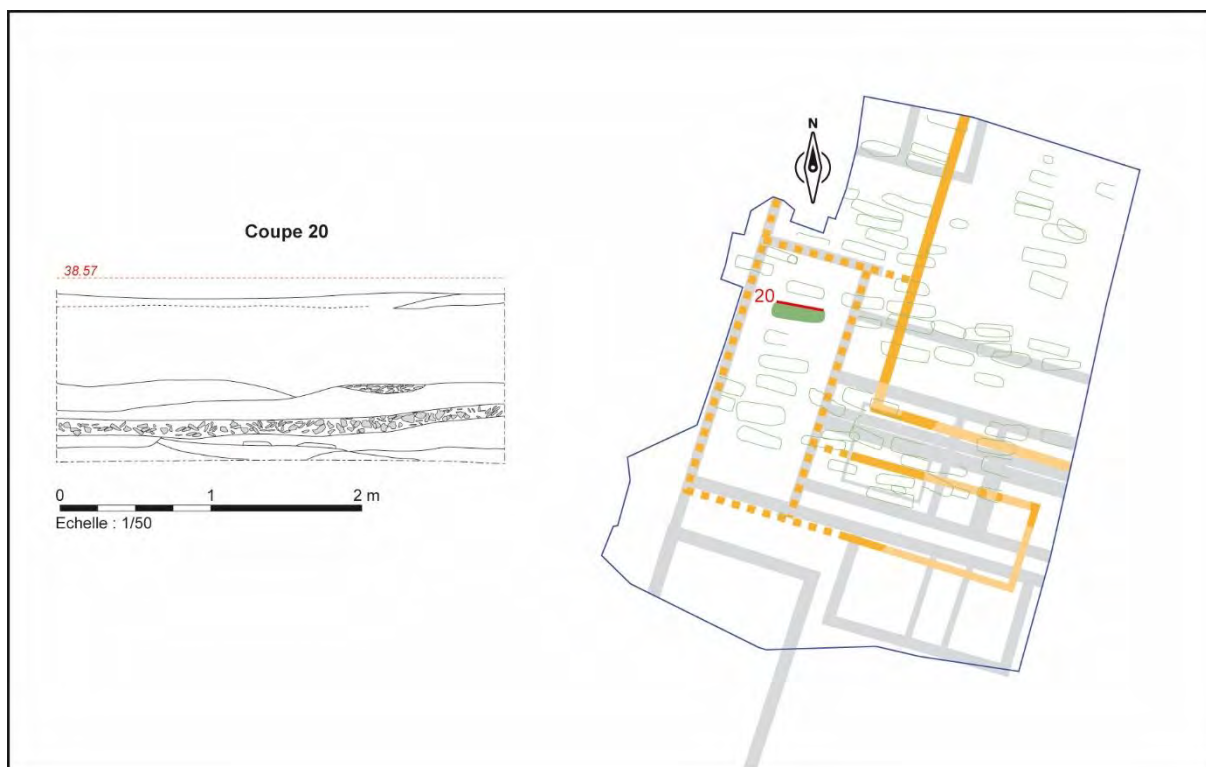


Fig. 1-38 Coupe 20 fournie par la paroi nord de la sépulture 1076 © Arnaud Desfonds Inrap

4.1.3 L'aménagement intérieur de l'aile occidentale et de la galerie

Des espaces dotés d'un sol intérieur en plancher

Malgré l'absence de fouille intégrale, il est possible d'aborder la question de l'aménagement intérieur de la partie méridionale de l'aile occidentale (unité B) ainsi que de la galerie. En effet, les coupes fournies par les parois des sépultures et notamment par celles de la sépulture SP1076 montrent l'absence totale de sol aménagé dans l'unité B. La profondeur du creusement, qui atteint une cote d'altitude inférieure d'au moins 0.80m à celle du sol de l'unité A (37.35/NGF pour SP1076 et en moyenne 38.20m/NGF pour le sol de l'unité A), suggère qu'à cet emplacement le sol de l'aile occidentale était constitué par un plancher. L'examen des parois des sépultures 2118, 2004, 2254 et 2258 situées plus au sud permet d'aboutir à un constat identique.

Concernant la galerie de circulation, la situation est similaire. Aucun vestige de sol aménagé pouvant lui être attribué n'a été observé dans les parois des sépultures ni dans la zone se développant immédiatement au nord de l'unité A. Rappelons toutefois que le degré de perturbation de cette dernière par l'installation des murs 2924 et 1400 rattachés à des états postérieurs, en a considérablement limité les possibilités d'étude précise. Il convient enfin de souligner qu'à tous les emplacements où les murs MR1412 et 1392 ont été mis en évidence, l'assise supérieure des tronçons observés se situe systématiquement à une cote comprise entre 37.97 et 38.06m/NGF soit à une altitude légèrement inférieure à celle de l'unité A. Ainsi il est probable qu'un plancher dont aucune trace n'a été retrouvée, équipait cet espace de circulation. Ce sol, sans doute monté sur des lambourdes prenant appui sur les murs MR2925 et MR1412-1392 devait se situer à un niveau légèrement inférieur à celui des pièces desservies par cette galerie. Une telle mise en œuvre permettant de créer un vide sanitaire explique probablement les anomalies stratigraphiques observées dans les coupes mentionnées plus haut.

4.1.4 Les éléments de décor de la galerie de l'ensemble 1, par Julien Boislève (Inrap)

La découverte de quelques enduits peints émergeant au fond d'une sépulture, avait conduit à une petite intervention pour documenter ces quelques éléments et assurer leur prélèvement.

La fouille de la sépulture SP 2105 a mis en évidence quelques fragments et plaques d'enduits peints apparaissant au fond de la sépulture, à la surface du niveau dans lequel elle a été creusée. Celui-ci n'a pas été dégagé par ailleurs et n'est repéré à ce stade que sur la surface de la tombe. Les quelques enduits apparaissent aussi bien de face que de revers et offrent, en surface tout au moins, une densité et une organisation qui laissent plutôt l'impression d'éléments remaniés et ne plaident en tout cas pas, à ce stade de la fouille de cette US, en faveur d'un effondrement en place **Fig.1-39**.



Fig.1-39 Vue d'ensemble des enduits apparaissant à la surface de la couche atteinte par le creusement de la sépulture © J. Boislève, Inrap

État de conservation : l'état de conservation des enduits est assez médiocre, principalement du fait de la très mauvaise tenue des mortiers. Ces derniers sont désagrégés et pulvérulents de sorte que les fragments ne présentent plus aucune cohérence et que la couche d'épiderme est fortement microfissurée. Dès lors, il a été décidé de conserver deux plaques clés par un prélèvement par encollage au Paraloid B72®.

Observations techniques : l'enduit est constitué de trois couches de mortier : la couche d'épiderme, blanche est régulière pour une épaisseur de l'ordre de 1 mm. La couche de transition, épaisse de 1,5 cm, est un mortier gris à sable fin. Enfin, la couche de préparation, d'épaisseur incomplète, est un mortier beige à sable assez fin, quelques nodules de chaux mal mélangée et quelques éclats de schiste.

Description : les quelques éléments visibles à la fouille appartiennent au même décor, ce que confirme la nature des mortiers autant que la cohérence du décor. Quelques fragments à fond blanc ou à champ rouge sont perceptibles, mais deux petites plaques principales apportent l'essentiel des informations

disponibles sur le décor. La première **Fig.1-40**, d'environ 10 x 23 cm, présente, sur un champ blanc, une bande d'un bleu assez profond, large de 4,6 cm et bordée de part et d'autre d'un filet foncé, noir à bordeaux. La bande est perpendiculaire par rapport au sens de lissage du fond blanc.

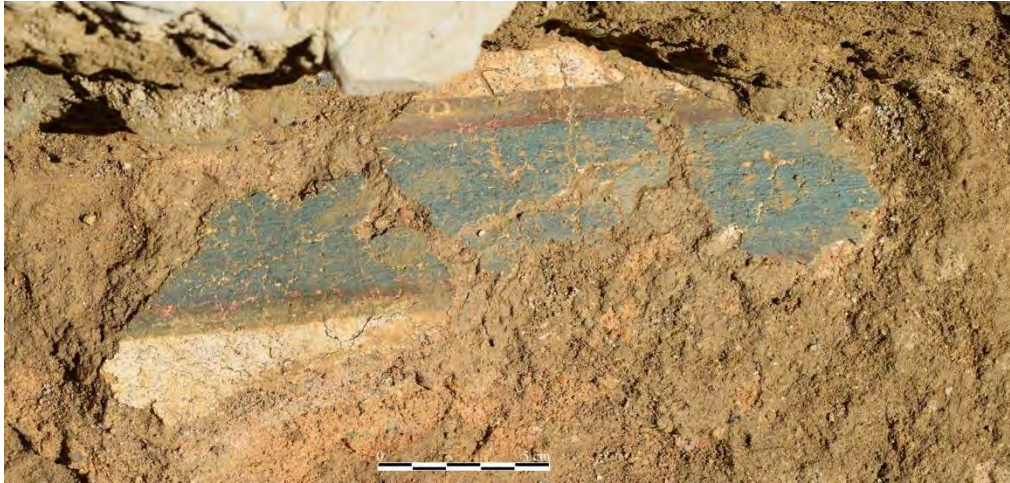


Fig.1-40 Détail de l'encadrement à bande bleue © J. Boislève, Inrap

La seconde plaque **Fig.1-41**, d'environ 14 x 10 cm, toujours sur fond blanc, présente deux encadrements intérieurs. Le premier, le plus à l'extérieur, est un filet marron supportant une alternance de motifs constituant une bordure ajourée. Bien qu'incomplet, on reconnaît un motif à double volute au tracé noir, surmonté d'un point et bordé de part et d'autre d'une feuille oblongue et légèrement recourbée verte. L'amorce de deux motifs identiques indique un espacement de l'ordre de 6 cm avec un motif intercalaire : une pyramide de points noirs à raison de deux points noirs au contact du filet, surmontés de deux points plus petits. À 5,5 cm du filet marron, un second filet, rouge cet fois indique un encadrement intérieur. On observe un retour à angle droit supposant probablement un cadre quadrangulaire et un point rouge dans l'angle.

Notons encore, à quelques centimètres à l'extérieur du cadre au filet marron, l'amorce d'un motif vert indéterminé.



Fig.1-41 Détail du motif de bordure ajourée © J. Boislève, Inrap

Analyse stylistique :

Les plaques semblent pouvoir appartenir à un seul encadrement même si le lien entre les deux motifs reste très incertain. La bande bleue pourrait parfaitement constituer l'encadrement d'un caisson, compartiment ou panneau au sein duquel se développent ensuite les encadrements intérieurs avec la bordure ajourée et le filet

rouge.

Rien ne permet en revanche de situer ces éléments au sein de la composition. Ils pourraient tout aussi bien appartenir à de classiques panneaux de zone médiane qu'à des complexes caissons d'un éventuel plafond. On retiendra que ce décor se place probablement dans la catégorie des décors à fond blanc à encadrement et motifs soignés¹. Il ne s'agit donc pas nécessairement d'un décor à l'économie comme le sont les décors à fond blanc et composition linéaire simple. Ici la bordure ajourée et le pigments bleu indiquent plutôt des compositions s'inscrivant dans la mode des décors plus lumineux et moins saturés de couleur où le fond blanc est prépondérant à partir de la seconde moitié du II^e s.

¹ Voir entre autre la classification proposée par Eristov, Groetembril 2006.

L'élément le plus notable est sans doute le motif de bordure ajourée car il correspond à une petite série assez bien documentée et caractérisée par un motif simple, foncé (rouge bordeaux ou noir), encadré de deux feuilles claires (vertes, bleues ou jaunes) et souvent répété en alternance avec un autre motif sans feuilles. Presque toujours développé sur fond blanc, ce type de bordure ajourée a été recensé sur plus d'une dizaine de sites². Ainsi, également en filet intérieur d'un encadrement à bande bleue, un motif similaire est connu à Bordeaux³ **Fig.1-42**, sur un décor de plafond à réseau dont la situation est assurée par les empreintes de roseau au revers. Dans le même esprit, le motif apparaît en encadrement intérieur d'un compartiment blanc proposé en couvrement d'un petit édicule à vocation culturelle découvert à *Argentomagus*⁴ **Fig.1-43**.

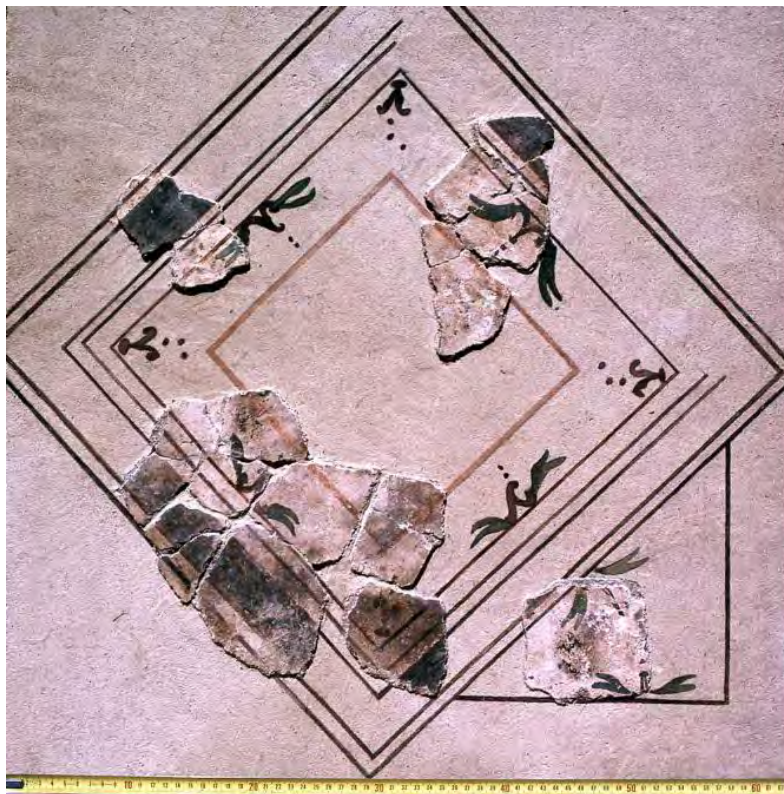


Fig.1-42 Bordeaux, allée de Tourny
© A. Barbet, CNRS-ENS

² Voir Boislève 2019, p. 95-98, où est développée la bibliographie antérieure.

³ Allée de Tourny, Barbet 1985a.

⁴ Saint-Marcel, fouille sous le musée. Coulon 2002, p. 145.



Fig.1-43 *Argentomagus*, Saint-Marcel © J.-F. Flécher

Toujours développé en bordure ajourée, mais encadrant cette fois un panneau blanc de zone médiane, le motif apparaît dans l'établissement de Rougnat⁵ **Fig.1-44**, les feuilles bordant une pyramide de points bordeaux.



Fig.1-44 Rougnat © J.-F. Flécher

Plus proche géographiquement, le même motif a été identifié à quatre reprises en Normandie. Dans le sanctuaire d'Eu Bois-l'Abbé⁶ **Fig.1-45**, une double volute pointée bordeaux est encadrée de feuilles vertes. De même, à Évreux⁷ **Fig.1-46**, une petite plaque isolée présente un motif très proche de Rennes, toujours sur fond blanc, mais dont la situation au sein du décor et de la pièce demeure inconnue. Les informations sont plus précises à Val-de-Reuil⁸ **Fig.1-47**, où le motif intervient en voûte surbaissée sur plates-

bandes. Il est développé en bordure ajourée encadrant le champ blanc de la voûte, mais aussi sur un cercle constituant l'un des éléments de grands médaillons situés sur le centre de la voûte. C'est encore en couverture de pièce, toujours sur deux voûtes, que nous retrouvons un motif similaire à Lisieux. Dans la pièce A' des thermes

⁵ Information aimablement transmise par J.-F. Flécher.

⁶ Inédit, espace XIII du sanctuaire, information aimablement transmise par P.-M. Weill.

⁷ Site de l'ancien Hôpital Saint-Louis, Wech 2013.

⁸ Villa du site du Chemin aux errants, ensemble 1, Boislève 2015, p. 101-108.

du site du Centre Hospitalier⁹, des pyramides de points bordeaux cantonnées de deux feuilles vertes sont placées sur le cercle externe d'un médaillon remplissant les cases d'une composition à réseau. Ils occupent les écoinçons sans véritablement constituer une bordure ajourée. Le même schéma se retrouve avec une variante de couleur, ici des feuilles jaunes, sur la voûte de la pièce G du même site.



Fig.1-45 Eu, Bois-l'Abbé, les feuilles vertes sont presque effacées, mais accompagnent bien le motif de bordure ajourée ©P-E. Weill, SMAVE



Fig.1-46 Évreux (extrait de Wech 2013).



Fig.1-47 Val-de-Reuil © J. Boislève, Inrap

Enfin, la Bretagne livre également quelques exemples récemment découverts, au sein d'ensembles malheureusement très partiellement restituables et dont la situation exacte demeure inconnue. Ainsi, à Langrolay-sur-Rance¹⁰ **Fig.1-48**, une pyramide de points bordeaux à marron est bordée de feuilles vertes et constitue sans doute une bordure ajourée sur filet marron. Le décor appartient plutôt à l'aile résidentielle de la *villa* et les empreintes peignées au revers n'interdisent pas une situation en plafond. De même, le réexamen récent des peintures découvertes au sein de la riche *villa* de la Guyomerais à Noyal-Châtillon-sur-Seiche¹¹ **Fig.1-49**, montre un motif proche, encadré cette fois de feuilles bleu clair, toujours basé sur un filet marron.

⁹ Barbet 2008, p. 318.

¹⁰ Boislève 2019, ensemble 3

¹¹ Boislève à paraître.

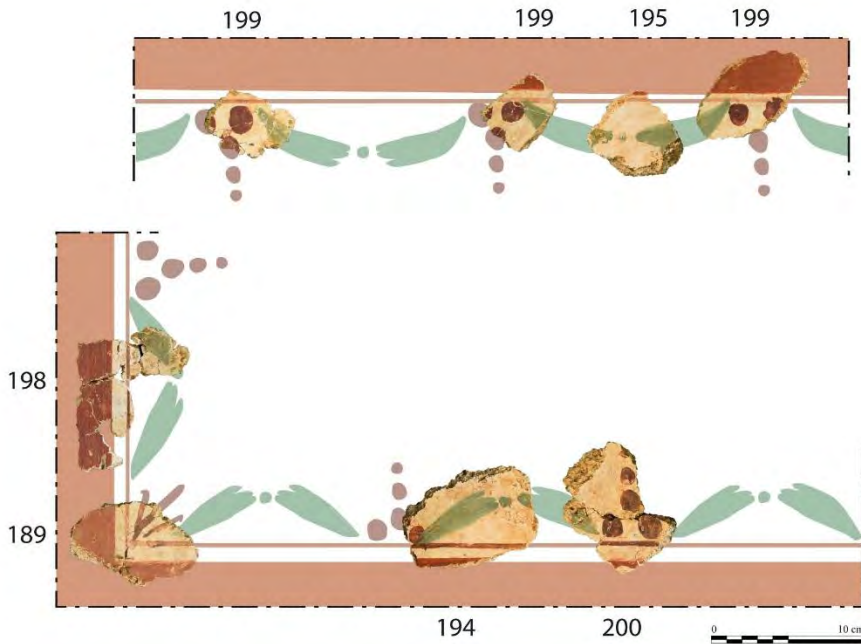


Fig.1-48 Langrolay-sur-Rance © J. Boislève, Inrap, DAO A. Chéroux, Inrap

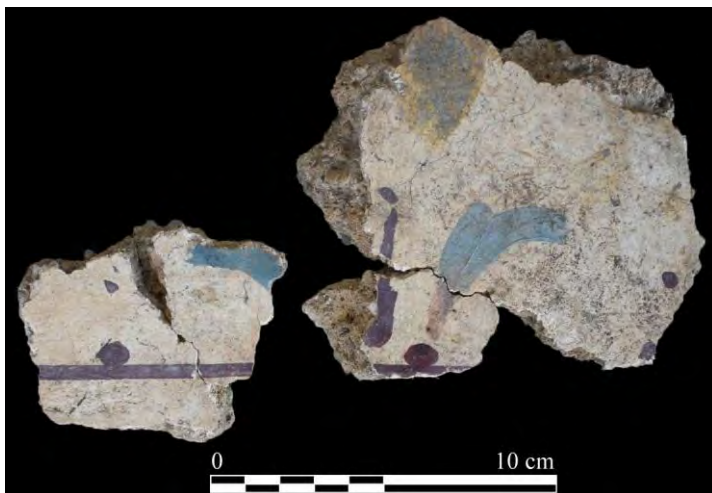


Fig.1-49 Noyal-Châtillon-sur-Seiche © J. Boislève, Inrap

Le même motif se retrouve également dans un emploi tout à fait différent au sein de plusieurs décors. Il en est ainsi à Chartres, sur le site Pasteur Vieux-Capucins¹², où il prend place sur un filet jaune encadrant un panneau rouge. De même à Paris, jardin du Luxembourg¹³ et à Beaumont-sur-Oise¹⁴, le motif intervient plutôt en galon brodé ou tout au moins au sein d'une bande séparative, à fond blanc, mais séparant des zones à fond coloré.

La datation de ce motif peut s'appuyer sur quelques ensembles, pour lesquels une fourchette chronologique resserrée est assurée, et sur la cohérence de la série. Ainsi, le décor d'*Argentomagus* est proposée à la toute fin du II^e s. quand les deux voûtes de Lisieux sont datées du début du III^e s. À Val-de-Reuil, la peinture, proposée à la fin du II^e s. bénéficie d'un *terminus ante quem* lié à la destruction du bâti au tout début du III^e s.

¹² Huchin 2013.

¹³ Eristov, Robin 2011, fig. 7.

¹⁴ Eristov *et al.* 2002.

Le survol synthétique de ce motif montre donc une série assez cohérente où il est développé sur fond blanc, le plus souvent en couvrement de pièce, mais pas exclusivement. Connue assez largement de la Normandie à l'Aquitaine et de la Bretagne à Paris, le motif semble tout de même dessiner une aire de diffusion plus marquée à l'ouest avec des occurrences plus nombreuses en Normandie et en Bretagne. La cohérence chronologique des sites pour lesquels une datation fiable est assurée, invite à voir dans ce motif un assez bon marqueur chronologique de la fin du II^e s. ou du début du III^e s., date que nous proposerons pour ces quelques enduits rennais.

4.1.5 Une construction à architecture mixte associant mur bahuts maçonnés au mortier et élévation à pans de bois

La largeur des murs constituant l'unité A laissait déjà présager du type de mise en œuvre auquel les constructeurs avaient eu recours pour les élévations. La présence de plusieurs témoins stratigraphiques montrant que le sol de mortier de cet espace était scellé par une épaisse couche de limon argileux au sein duquel des lambeaux d'enduit de mortier sont présents ne fait que confirmer que la partie supérieure des parois étaient constituée par des colombages hourdés de terre. En bordure du mur 2157, de nombreuses plaques de cet enduit de mortier mural présentant des empreintes de stries d'accrochage caractéristiques de ce type de mise en œuvre ont d'ailleurs été retrouvées **Fig. 1-50-51**.



Fig. 1-50 Détail du dos d'un pan d'enduit mural sur lequel l'empreinte des stries d'accrochage sont bien visibles © Dominique Pouille Inrap



Fig. 1-51 Entre les murs MR1383 et MR1090 appartenant à des états plus tardifs, un lambeau de sol de l'unité A est présent (SL2926). Une épaisse couche d'argile correspondant au hourdis de paroi effondrée le recouvre © Dominique Pouille Inrap

4.1.6 Datation de l'ensemble 1

La stratigraphie fournit une datation relative qui découle presque exclusivement des recouvrements des maçonneries entre-elles. Elle montre notamment que le mur nord MR2925, ainsi que le sol de l'unité A sont tranchés par tous les autres murs présents dans ce secteur. Le mur MR1392 est lui aussi coupé par certaines maçonneries à fondations profondes appartenant au dernier état d'évolution de la *domus*. Il s'agit notamment des murs MR1163 au nord et MR1160 au sud.

Les éléments permettant d'envisager plus précisément la datation de l'ensemble 1 sont peu nombreux.

Une couche de rejets charbonneux présente à l'extrémité orientale de la zone dans le comblement d'un espace (*ambitus*) compris entre les murs MR 2157 et 2158 est l'un des rares niveaux permettant de proposer une datation par le mobilier. Ces sédiments qui correspondent sans doute à des rejets issus de l'utilisation des bâtiments de cet horizon, s'appuient sur la base de ces deux murs. Cette unité stratigraphique US2159 renferme un mobilier céramique datable de la seconde moitié du II^{ème} siècle. Le niveau de remblaiement US2156 qui scelle cet espace, sans doute au moment de la démolition du bâti, a également livré un peu de mobilier céramique en position secondaire. Ce matériel datable du II^{ème} siècle, sans qu'il soit possible d'être plus précis compte-tenu des éléments constituant le lot, conforte la datation précédente. Enfin, des fragments de céramique associés à la couche d'effondrement de paroi (US2235) présentent un faciès attribuable au III^{ème} siècle sans qu'il soit possible d'être plus précis.

Cette fourchette chronologique est confortée par le type de décor figurant sur les fragments d'enduits peints provenant de la démolition de l'aile occidentale (cf § 4.1.4).

Ces différents indices conduisent à situer la période de fonctionnement de l'ensemble 1 à la charnière des IInd et III^{ème} siècles.

Eléments de datation

US 2159 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Mi-fine B	1	1.2%	1
Com A	60	72.3%	1
Com B	6	7.2%	1
Modelée	1	1.2%	0
Amphore	15	18.1%	1
Total	83	100%	4

Céramique mi-fine de mode B correspondant à un bord de plat MfB11 (Fig. YM4, n°1).

La céramique commune compte de nombreux fragments de mode A dont un revêtu d'un engobe rouge et les restes d'un imposant mortier de type CoA6a (Fig. YM4, n°2). On compte également quelques fragments de mode B dont un bord de pot CoB7 (Fig. YM4, n°3).

La céramique modelée n'est représentée que par un fragment dont la surface a été lissée.

On compte enfin la découverte notoire d'un fond d'amphore « carotte » (type Cam. 189 ; (Fig. YM4, n°4) correspondant aux productions de Syrie/Palestine du milieu du I^{er} s. au milieu du II^e s., auquel s'ajoutent des fragments en pâte régionale, dont 4 OCG et 2 BCG.

Datation : seconde moitié du II^e s.

US 2156 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	8	80.0%	0
Com B	1	10.0%	0
Amphore	1	10.0%	0
Total	10	100%	0

Ce contexte n'a livré que des fragments de panse de céramiques communes de mode A et de mode B, et un reste d'amphore en pâte régionale BCG.

Datation : II^e s.

US 2235 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
PFE	1	10.0%	0
Com A	8	80.0%	0
Amphore	1	10.0%	0
Total	10	100%	0

Ce contexte a livré un fragment de paroi fine engobée du Centre de la Gaule, ainsi que des fragments de commune de mode A et d'amphore tardive de Narbonnaise.

Datation : III^e s.

4.1.7 L'ensemble 1, une *domus* à l'origine de l'ensemble 2 ?

Malgré la maigreur des données recueillies, les vestiges observés peuvent être assez sûrement attribués à une *domus* assez vaste. L'extension vers le nord de cette dernière n'est pas connue, mais elle atteint au moins 75 pieds de long (22.20m). Sa largeur totale, révélée par le tracé du mur oriental MR2157 est de 60 ou 62 pieds en fonction de l'emplacement qu'occupait initialement sa paroi occidentale englobée par la suite dans le mur MR1063 de la *domus* postérieure. Aucune trace de limite construite prolongeant MR2157 vers le nord n'a été retrouvée. De même l'espace identifié comme étant une galerie de circulation ne se prolongeait pas de ce côté. L'habitation présentait donc à *minima* un plan en L, voire éventuellement en U ouvert à l'est, si une troisième aile se développait en dehors de l'emprise fouillée.

Les données étant trop lacunaires et imprécises pour tenter une étude métrologique, il faut se borner à constater que les tailles des espaces identifiés se déclinent logiquement en pieds et qu'il existe une certaine cohérence dans leurs rapports de dimensions.

Ce type de *domus* à plan en L n'est pas sans rappeler les exemples connus régionalement et notamment ceux découverts sur le parking de la Place Hoche à Rennes. Tous deux sont des ensembles qui apparaissent assez tôt. La *domus 1*, qui perdure sans doute au moins jusqu'à la fin du III^{ème} siècle, succède à une habitation du début du siècle précédent qui préfigure déjà son existence. La *domus 2*, qui disparaîtra nettement plus tôt, est quant à elle édifiée dans la même fourchette chronologique que l'ensemble 1.

4.2 L'évolution de l'habitat au cours du IIIe siècle. La mise en évidence des multiples étapes de l'évolution d'une *domus* péri-urbaine

L'état de conservation médiocre de la stratigraphie, ainsi que la nécessité de mener une fouille partielle des vestiges, compliquent singulièrement leur perception et notamment celle des états de bâti postérieurs à l'ensemble 1, dont quasiment aucun des sols de fonctionnement n'est conservé.

Ainsi pour l'appréhender et pour permettre de comprendre de quelle manière celui-ci a évolué, il a souvent été indispensable de procéder par sondages à certains emplacements clef et d'analyser en détail les données fournies par ces observations ponctuelles.

Les résultats de ces observations permettent de comprendre secteur par secteur de quelle manière s'articulent les maçonneries entre-elles et quelle est leur chronologie relative. Ils sont présentés dans les lignes qui suivent. Ces données permettent restituer les différents états successifs du bâti, dont la présentation synthétique est développée ensuite en renvoyant aux constats exposés précédemment. Ainsi il n'est pas nécessaire de développer pour chaque état un argumentaire redondant.

4.2.1 Le mur 1063 : épine dorsale de la *domus* tout au long du IIIe siècle

Le principal ouvrage caractérisant cette phase d'occupation du site est le mur MR1063, en petit appareil régulier à joints tirés au fer, dont les vestiges sont conservés en élévation sur une quinzaine de mètres de long **Fig.1-52-53**. Ce dernier définit la limite entre l'espace de circulation se développant immédiatement à l'ouest (prolongement du *cardo* observé sur le site de la place Sainte-Anne station de métro ligne B) et l'intérieur de l'îlot. Il reprend probablement une limite antérieure disparue, mais matérialise également la paroi occidentale de la *domus* succédant à l'ensemble 1. Dans la configuration initiale ce mur s'articule à angle droit avec une autre maçonnerie (MR 1384/1385/1386), qui matérialise l'aile est-ouest de cette construction et avec laquelle il est chaîné au niveau de la semelle de fondation (ce point sera développé plus en détail ultérieurement). Tout au long de l'évolution de la propriété, de multiples transformations de ce bâti se traduisant par la mise en place de nouvelles maçonneries se greffant sur ces premiers murs auront lieu.

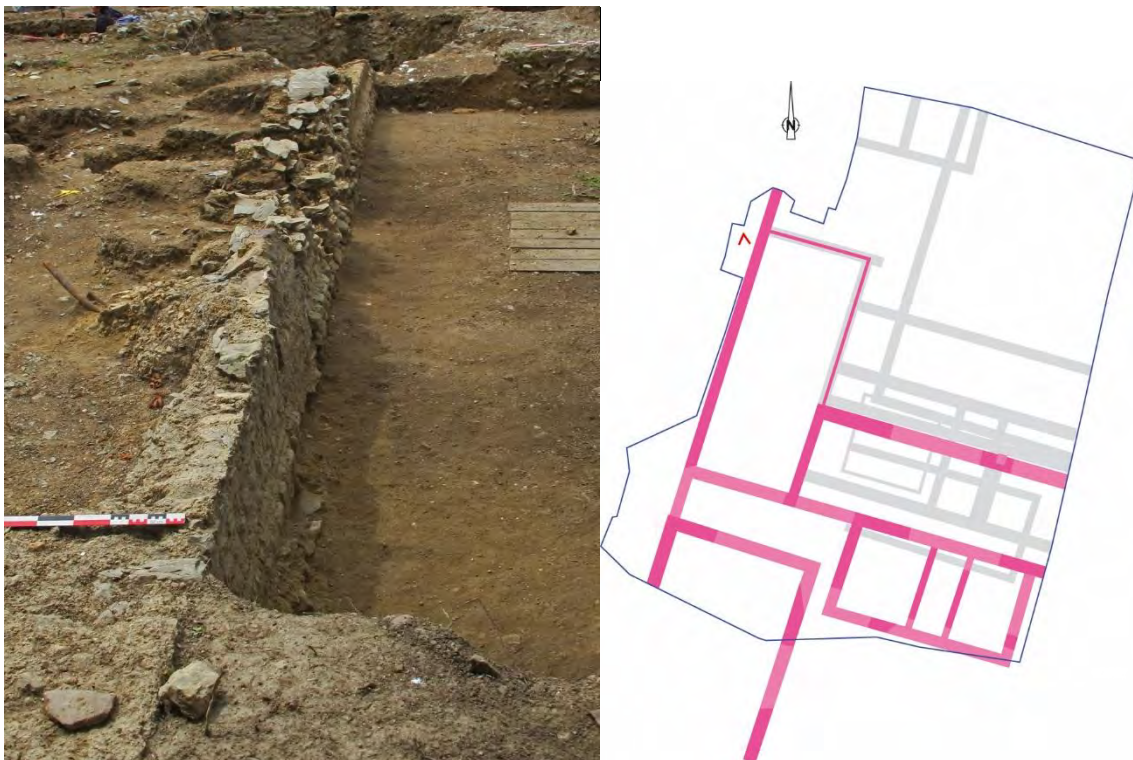


Fig.1-52 Vue d'ensemble du mur MR1063 depuis le nord-ouest © Dominique Pouille Inrap



Fig.1-53 Parement de la face occidentale du mur MR1063 présentant un petit appareil régulier avec joints tirés au fer. Noter que dès l'origine il s'agit d'un mur de terrasse, puisque sur sa face nord le sol de circulation était situé nettement plus haut et devait avoisiner le sommet du mur © Dominique Pouille Inrap

4.2.2 Datation de la tranchée de construction occidentale du mur MR1063

Un tronçon de tranchée de construction du mur MR1063 mis en évidence à son extrémité sud (FS1233) a livré un lot de mobilier conséquent (US1232) renvoyant au III^{ème} siècle. Ceci s'accorde avec les datations dont on dispose pour l'ensemble 1 et confirme la mise en place relativement tardive de la *domus*.

Par ailleurs le niveau de remblai intérieur 2057 s'appuyant sur la partie basse du mur à son extrémité nord et masquant les assises de fondations à joints sommairement lissés a livré un lot de matériel qui conforte cette datation.

US 1232 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	4	6.7%	1	16.7%
Fine B	2	3.3%	0	0.0%
Mi-fine B	1	1.7%	1	16.7%
Com A	44	73.3%	1	16.7%
Com B	7	11.7%	2	33.3%
Amphore	2	3.3%	1	16.7%
Total	60	100%	6	100%

Les vaisselles de table sont représentées par des fragments de sigillée des ateliers du Centre de la Gaule dont une coupe Drag. 37 (110/130), un bord d'assiette Lez. 31 (160/190) et 2 fragments de panse (140/190 et 150/170), ainsi qu'un fond de gobelet en céramique mi-fine de mode B.

La céramique fine de mode B (TN) est résiduelle dans ce contexte.

Les céramiques communes comptent des fragments de mode A (cruche CoA2, auxquels s'ajoutent 2 fragments de mortier) et de mode B dont un fond de plat et un bord de pot CoB54.

Deux fragments d'amphore de Narbonnaise dont un bord de G. 4 complètent cet ensemble.

Datation : III^e s.

US 2057 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Mi-fine B	2	4.3%	1	16.7%
Com A	35	74.5%	3	50.0%
Com B	5	10.6%	2	33.3%
Modelée	1	2.1%	0	0.0%
Amphore	4	8.5%	0	0.0%
Total	47	100%	6	100%

Fragments de céramique mi-fine de mode B dont un fond massif de gobelet caractéristique des productions du III^e s.

Céramiques communes de mode A, dont des bords de cruche de type CoA59 et de mode B dont un bord de jatte CoB17.

Fragment de céramique modelée et d'amphore de Narbonnaise.

Datation : III^e s.

4.2.3 L'articulation entre les murs MR1063-1157 et 1056

L'articulation entre ces trois maçonneries permet de comprendre en partie plusieurs stades d'évolution de l'aile occidentale de la *domus*. Elle est étudiée en détail ici afin de simplifier la présentation des vestiges par état qui va suivre et d'éviter les répétitions de développements fastidieux concernant la chronologie relative dans chacun de ces états.

Le sondage pratiqué dans l'angle des murs 1056/1063 a montré que le mur 1063 est installé en tranchée ouverte large jusqu'à la profondeur moyenne de (37.70m/NGF) **Fig.1-54**. Ceci est également observable à l'ouest **Fig.1-55**, où le fond de la tranchée de fondation se situe à l'altitude moyenne de 38.00m/NGF.

L'examen du parement est de l'ouvrage, en relation avec les niveaux de remblai s'appuyant sur celui-ci, permet de constater que l'aile occidentale de la *domus* a subi d'importantes transformations au fil du temps comportant notamment un considérable rehaussement des niveaux d'utilisation intérieurs.

Aucune des configurations successives mises en évidence n'a livré de vestiges de sol aménagé ou de gravats pouvant témoigner de leur récupération. Ceci implique que l'espace intérieur a été systématiquement pourvu d'un plancher tout au long de l'évolution de la construction, y compris lors des rehaussements du niveau d'utilisation. Ceci est clairement mis en évidence par la succession de remblais (US1177/2056 puis US2055/1178/1108) qui ont été identifiés à l'extrémité de l'aile occidentale.

Au moment de la construction de MR1063 le terrain situé sur le côté ouest du tracé du mur était situé à une altitude nettement supérieure à celui situé à l'est. Ceci est bien visible sur la coupe, où il apparaît distinctement qu'une large tranchée (US2898) a été ouverte pour la mise en œuvre de la maçonnerie, alors que le côté oriental est occupé par des remblais s'appuyant sur MR1063.

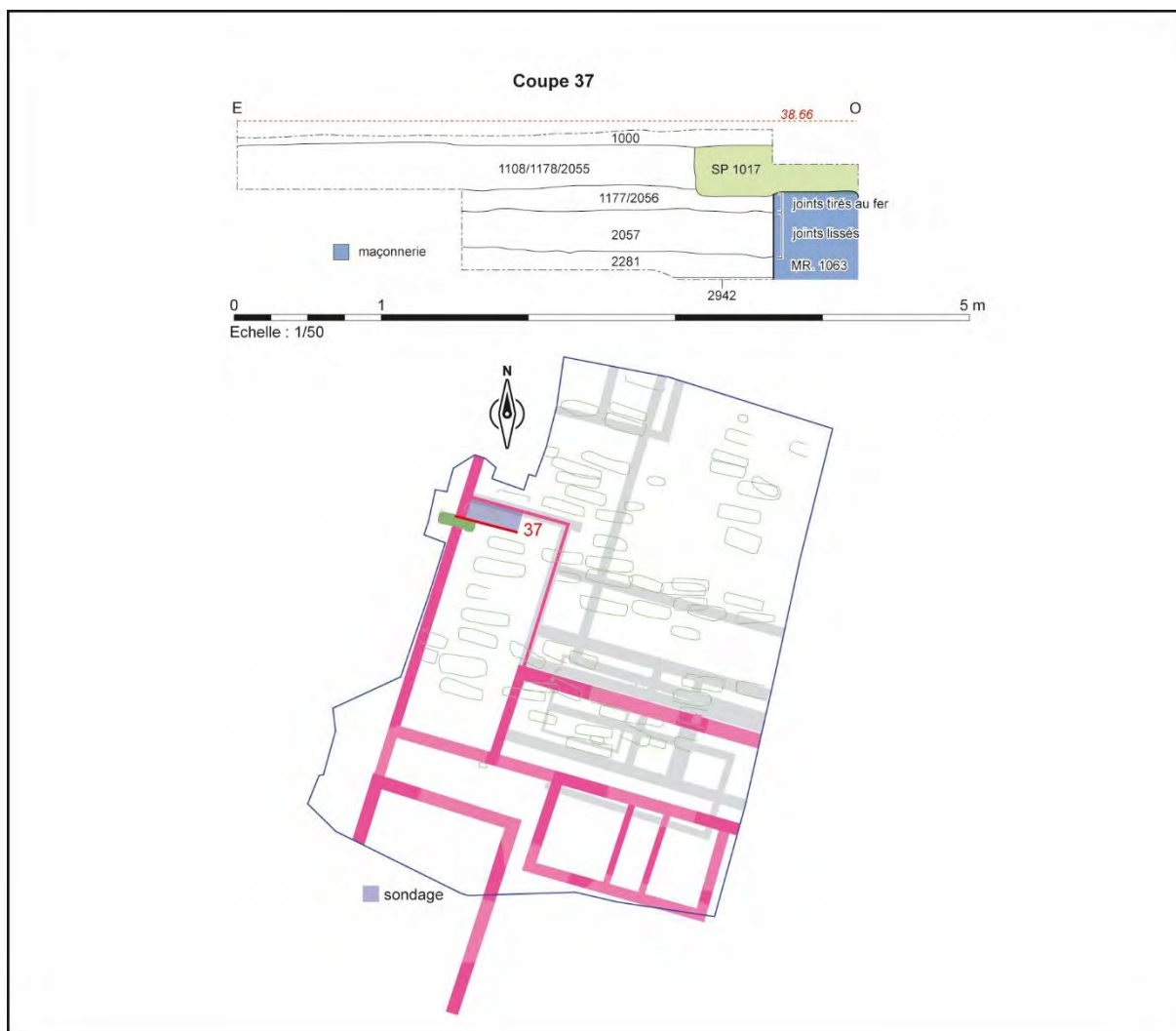


Fig. 1-54 La présence du remblai 2057 venant masquer les joints lissés du mur MR1063 révèle son mode de mise en œuvre © Arnaud Desfonds Inrap

Ce détail atteste qu'une paroi en élévation existait au même emplacement que le mur MR1063. On peut supposer qu'il s'agissait de la limite occidentale de l'ensemble 1 évoqué plus haut, ce qui est logique dans la mesure où 1063 matérialise également la limite entre l'intérieur et l'extérieur de l'îlot.

L'examen détaillé de MR1063 a montré que ses parements ouest et est présentent des différences au niveau de leur finition. En effet, à l'ouest la première ligne de joint tiré au fer se situe à 38.31m/NGF, tandis que sur la face opposée elle est présente 0.26m plus bas, à 38.05m/NGF. Sur la face extérieure du mur, cette altitude correspond à la limite inférieure de la maçonnerie installée en tranchée ouverte. Celle-ci présente des joints lissés et un amas de gravats de mortier de mise en œuvre du mur (US2916) est amoncelé tout le long de ce dernier. Sur le parement oriental les joints simplement lissés, sans doute destinés à être ensuite masqués, sont présents sur une hauteur moyenne de 0.35m entre 37.70 et 38.05m/NGF.

Immédiatement en dessous de ces assises à joints lissés, le mur est construit en tranchée étroite. Il semble être contemporain d'un niveau de pierraille et de gravats de mortier jaunâtre épais au moins d'une dizaine de centimètres (non fouillé intégralement) et présentant une légère déclivité vers l'ouest (US 2281). L'étendue de ce dernier n'est pas connue, car aucun équivalent ne semble être présent dans la paroi de la sépulture 1076 située un peu au sud. C'est au sein de cette couche, presque au contact du mur 1056-1 qu'un nouveau-né a été inhumé (SP2272) (cf § étude des sépultures).

Après la construction du mur, la tranchée d'installation occidentale (US2898) a été remblayée (US2897), puis occultée par la mise en place d'un sol de circulation sain composé par une couche de pierraille de schiste (US2097). Ces détails montrent que lors de la construction du mur MR1063 l'espace intérieur se développant à l'emplacement de l'aile occidentale de la *domus* était en partie excavé. Ce qui avait déjà été envisagé pour l'aile de l'ensemble 1 se développant à cet emplacement.

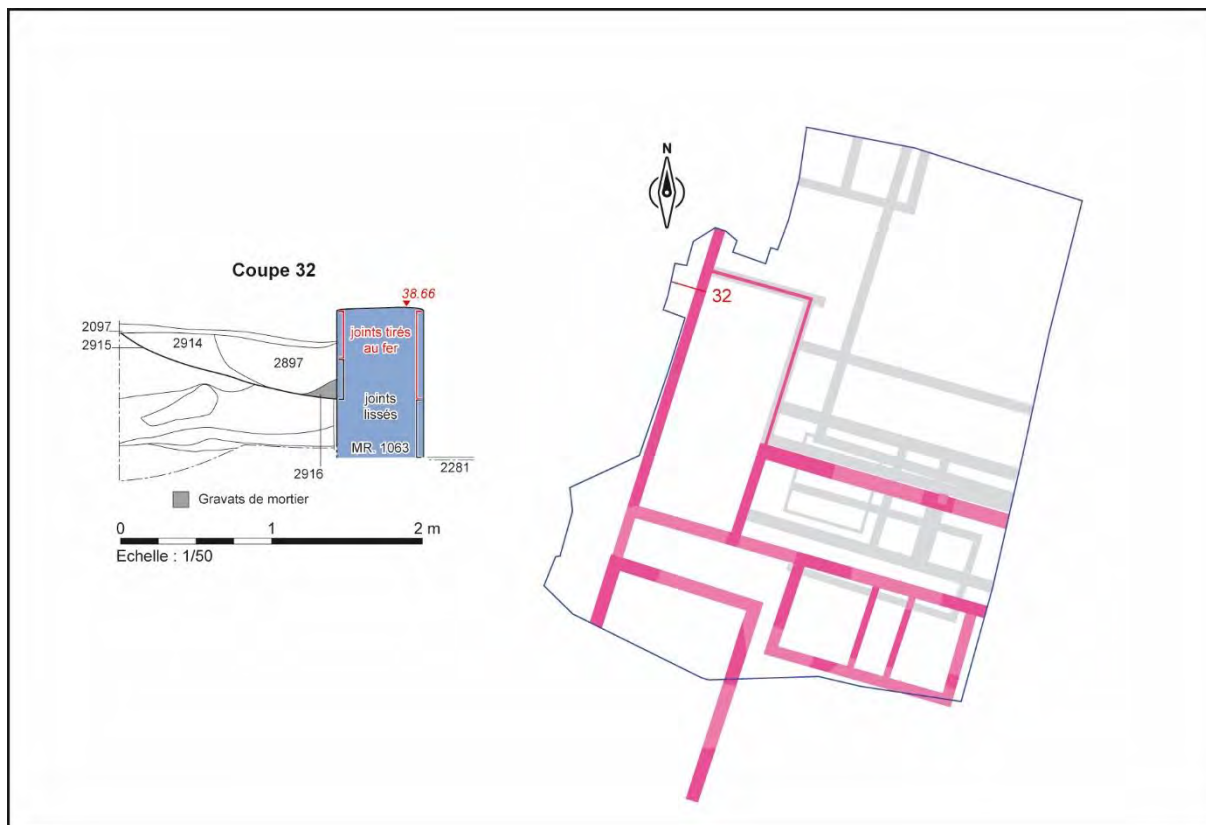


Fig.1-55 Mise en évidence de la tranchée de fondation US2897 liée à la mise en place du mur MR1063. Un creusement antérieur US2915, plus large pourrait correspondre à la tranchée d'installation d'une paroi antérieure pouvant être celle de l'ensemble 1 © Arnaud Desfonds Inrap

La présence des assises à joints lissés à la base de la face interne du mur MR1063 ainsi que l'absence de tout vestige d'aménagement de sol dans l'espace intérieur délimité par celui-ci permettent de supposer l'existence d'un sol en plancher. Ce dernier devait reposer sur des lambourdes, ce qui pourrait expliquer la présence des 2 assises de blocs à joints lissés : ce qui correspond à une épaisseur moyenne de plancher installé suivant ce procédé. L'examen de la jonction entre les premières assises du mur MR1056 (MR1056-1) et MR1063 montre clairement que ce dernier était déjà en élévation lorsque MR1056 a été construit. En effet la présence des joints tirés au fer du parement oriental de MR1063 masqués par la maçonnerie de MR1056 suggère qu'un certain temps s'est écoulé entre l'édification de ces deux murs et qu'il ne s'agit pas simplement d'une étape distincte dans le chantier de construction **Fig.1-56-57.**

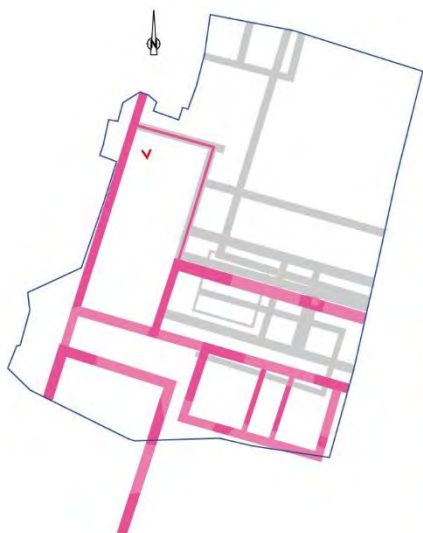
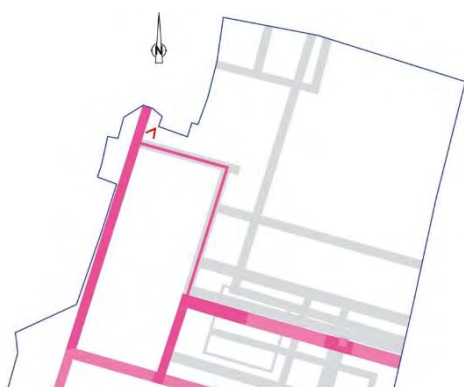


Fig.1-56 La partie inférieure 1056-1 du mur MR1056 s'appuie simplement contre le parement oriental du mur 1063. Aucun harpage n'existe, par ailleurs un étroit espace est présent au niveau de la jonction des deux murs © Dominique Pouille Inrap



Fig.1-57 L'examen de la jonction entre les murs MR1056-1 et MR1063 sur le côté nord, montre clairement que MR1056-1 s'appuie sur MR1063. Noter la trace de fer-à-joint au niveau du parement de 1063 © Dominique Pouille Inrap



4.2.4 La modification du prolongement septentrional du mur 1063 : le mur 1157

Le mur 1157 prolonge le mur 1063 vers le nord, au-delà du tracé du fossé FS1119, qui a fait disparaître la jonction entre les assises maçonnées des deux ouvrages. L'aspect, ainsi que le type de mise en œuvre de l'un et de l'autre différent, ce qui conduit à s'interroger quant à leur contemporanéité. MR1063 présente une mise en œuvre homogène d'une extrémité à l'autre de son tracé, les prélèvements de mortier effectués confirment cette homogénéité puisqu'ils présentent des caractéristiques identiques (*cf* § 7-V Etude des liants de maçonnerie). En revanche MR1157, pour lequel l'observation a dû se limiter à un tout petit sondage entrepris le long de sa face est, comporte deux mises en œuvre différentes. En partie inférieure MR1157 présente un aspect similaire aux assises inférieures de MR1063, en revanche la partie supérieure est constituée de deux assises de blocs plus petits sommairement équarris. Le mortier d'assemblage, plus clair déborde largement sur les pierres, qu'il masque en partie. Un lissage grossier peut y être observé. Ces deux rangs de pierres sont couronnés par une épaisse couche de mortier de même aspect au sein de laquelle des tuiles constituant une arase bien plane sont encore présentes par endroits. Ces différences conduisent à identifier deux séquences dans l'édification de MR1157. Elles sont définies comme suit : MR1157-1 pour la partie inférieure et MR1157-2 pour les assises supérieures.

MR1157 se situant immédiatement au nord de l'emplacement où le mur perpendiculaire MR1056 se raccorde à MR1063, on est également amené à s'interroger quant à la chronologie relative des uns par rapport aux autres. La mise en œuvre de MR1157-2, qui évoque la présence d'un aménagement particulier à ce niveau de la propriété, est-elle le témoignage d'une étape postérieure dans la construction ou est-elle simplement liée à une nécessité technique ?

En raison de l'impossibilité de fouiller les niveaux attenants à 1157 pour préserver la végétation remarquable de ce secteur du parc et notamment les arbres, les observations permettant de comprendre les modalités de mise en œuvre de ces murs l'un par rapport à l'autre sont très réduites. Par ailleurs, la présence du fossé 1119, qui a fait disparaître leur jonction, complique d'autant plus la tâche **Fig. 1-58**. Seules la face est des murs 1063 et 1157 et leur écorché ont pu être observées en détail **Fig. 1-59-60**.



Fig. 1-58 Vue de la jonction entre les murs MR1063, MR1157 et MR1056-1 et 2 tranchée par le fossé FS1119. Dans la partie inférieure du cliché, ce dernier n'est pas intégralement vidé © Emmanuelle Collado Inrap

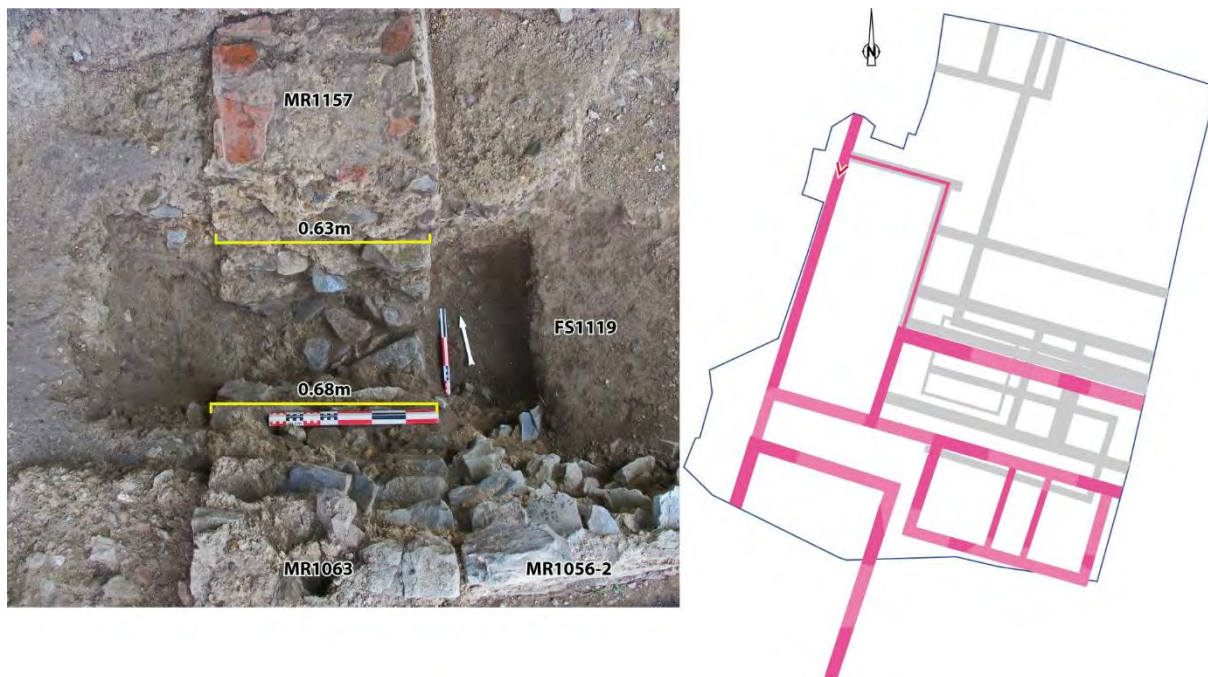


Fig. 1-59 Vue verticale de la jonction entre les murs MR1063 et MR1157 tranchée par le passage du fossé FS1119. La maçonnerie interne de la base des deux tronçons présente un aspect similaire, seule une petite différence de largeur de l'ordre de 5cm est observable. En revanche la mise en œuvre de la partie supérieure de MR1157 diffère très nettement de celle de MR1063 © Dominique Pouille Inrap

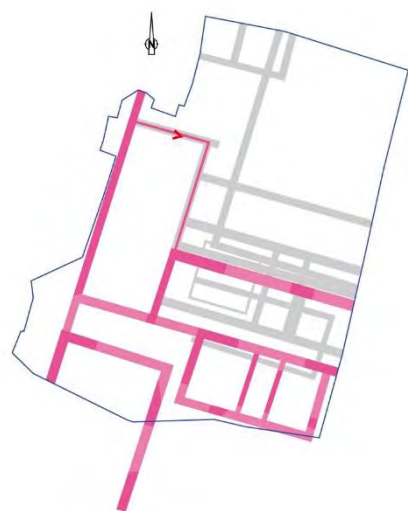
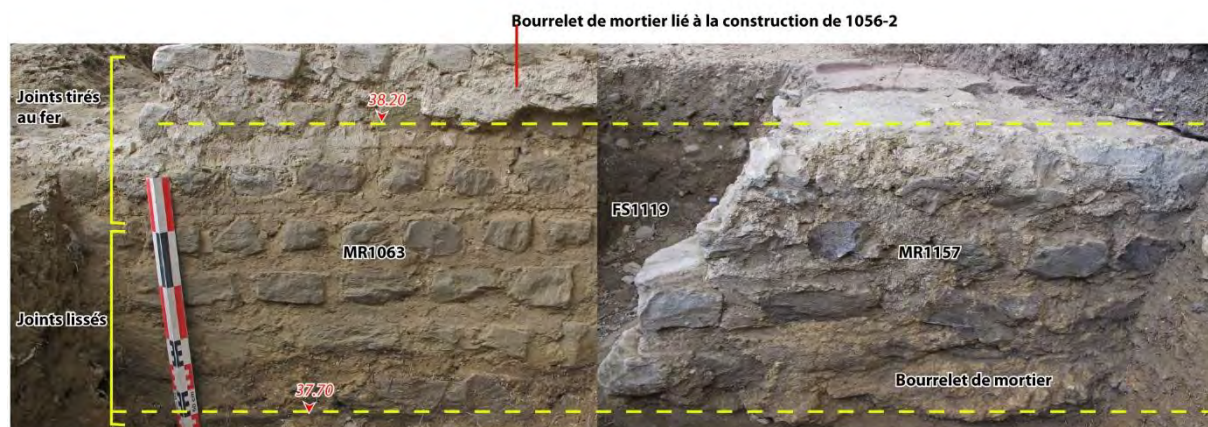


Fig. 1-60 Parements respectifs des murs MR1063 et 1157 ramenés à la même échelle et recalés en altitude l'un par rapport à l'autre. Des différences notables peuvent être remarquées. La partie inférieure du parement du mur MR1063 présente deux assises en petit appareil calibré à joints lissés qui surmontent deux rangs de blocs irréguliers de taille légèrement supérieure. Le rang supérieur est également pourvu de joints assez soigneusement lissés, tandis qu'au niveau du rang inférieur le lissage est moins marqué et la surface plus brute, ce qui s'explique par la proximité du sol de travail. Cette partie de la maçonnerie, qui était probablement destinée à être masquée, est surmontée par des assises de petits blocs calibrés dont le mortier présente des joints tirés au fer. Le mortier de l'ensemble présente une teinte jaunâtre en partie inférieure et plus blanche en partie supérieure, dans la zone où le mur a été longtemps exposé aux intempéries. Le mortier est dégradé et les traces de fer ne sont plus

visibles. A sa partie inférieure le mur MR1157 est constituée par deux rangs de blocs de calibre irrégulier à peine équarris. Le mortier de la maçonnerie d'aspect jaunâtre semble assez proche de celui utilisé pour le montage de MR1063. Celui-ci déborde largement sur les pierres et a été très grossièrement lissé par places. A la base de l'ouvrage il forme un bourrelet dépassant de plusieurs centimètres par rapport au parement, ce qui témoigne d'un montage en tranchée ouverte. Ces deux premières assises sont surmontées par deux assises de blocs plus petits sommairement équarris. Le mortier d'assemblage, plus clair déborde largement sur les pierres, qu'il masque en partie. Un lissage grossier peut y être observé, mais aucune trace de fer n'est perceptible. L'ensemble était sans nul doute destiné à être masqué. Ces deux rangs de pierres sont couronnés par une épaisse couche de mortier de même aspect au sein de laquelle des tuiles constituant une arase bien plane sont encore présentes par endroits © Dominique Pouille Inrap

Plusieurs hypothèses permettant d'expliquer les différences observables au niveau de la mise en œuvre des maçonneries peuvent être proposées. La disparité de mise en œuvre perceptible au niveau des parements de chacun des tronçons, et notamment l'absence de joints lissés et tirés au fer sur celui de MR1157-1 traduit probablement une différence d'altitude du sol au moment de la construction de ce mur. La coupe **Fig. 1-61** montre par ailleurs clairement que le tronçon de mur MR1157-1 a été construit en tranchée ouverte relativement étroite, ce qui n'est pas le cas pour le mur MR1063 dont le soin apporté à la finition du parement est lié à l'existence d'un espace (probablement hérité de l'aile occidentale de l'ensemble 1), au niveau duquel le sol était situé à une altitude inférieure. Ceci sous-entend logiquement la présence d'une limite perpendiculaire entre les deux espaces situés de part et d'autre du tracé de MR1056. Ce dernier ou le fossé contigu FS1119 en ont gommé toute trace. L'existence de cette limite ou paroi disparue avait déjà été évoquée précédemment lors de la présentation des vestiges de l'ensemble 1 (*cf* § l'unité A, élément constitutif d'un ensemble plus vaste). Cette différence d'altitude a donc eu une incidence sur le mode de mise en place de MR1157-1. Elle s'accorde bien avec l'hypothèse de la présence d'un porche d'entrée à l'emplacement de ce mur, proposée à l'issue de la précédente campagne de fouille. Elle justifie enfin la mise en place à un moment donné du mur MR1056, qui pérennise une limite antérieure et montre enfin que les travaux d'aménagement de la *domus* sont pour partie tributaires de la configuration des lieux à la phase antérieure. La question qui demeure malgré tout est celle de la chronologie de mise en œuvre de ces maçonneries. En effet l'hypothèse formulée précédemment n'implique pas nécessairement que le tronçon de mur 1157-1 ait été maçonné postérieurement à MR1063. L'analyse des mortiers montre en effet une grande similitude entre celui employé pour 1063 et celui de 1157-1, qui ont été rattachés à la même catégorie (voir étude des liants de maçonneries en annexe). Une nouvelle fois ceci montre que la *domus* s'étend sur une vaste emprise sans doute directement héritée de celle de la propriété antérieure.

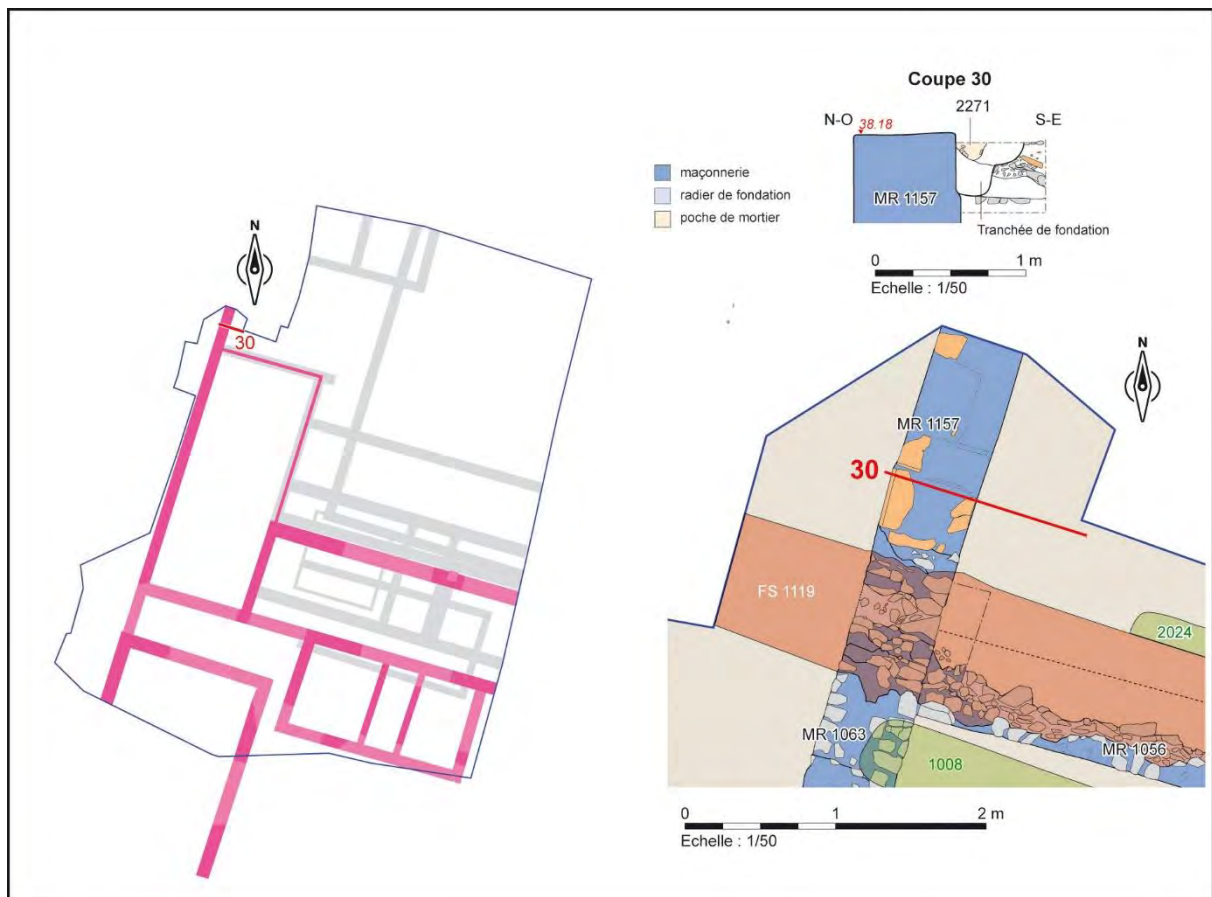


Fig. 1-61 La tranchée de fondation liée à la construction du mur MR1157 est bien perceptible ici. Par la suite des creusements liés à des modifications ultérieures ont recoupé sa partie supérieure © Arnaud Desfonds Inrap

4.2.5 Une entrée héritée de la propriété précédente ?

L'aménagement du porche dont l'arase à chaînage de tuiles de MR1157-2 suggère l'existence **Fig. 1-62**, n'existe probablement pas sous cette forme dès la mise en place de la limite occidentale de la *domus*.



Fig. 1-62 Arases de briques du mur 1157-2 mises au jour en 2000 lors du diagnostic © Dominique Pouille Inrap

Ceci semble être confirmé par le fait que le mortier de MR1157-2 est similaire à celui de MR1056-1 qui est indiscutablement postérieur à MR1063 (cf § 7-V Etude des liants de maçonnerie). Toutefois si ce porche apparu dans un second temps est le seul dont la trace concrète a été retrouvée, plusieurs indices comme les différences de niveau évoquées plus haut, l'existence d'une limite disparue antérieure à MR1056, ainsi que l'absence de trace de paroi filant vers le nord dans le prolongement de MR 1059 à la phase antérieure, suggèrent que l'espace se développant à cet emplacement se distinguait déjà dans la configuration du bâti antérieure. Cette observation conduit donc à s'interroger quant à une éventuelle perpétuation de l'emplacement de l'entrée entre les deux propriétés successives. L'entrée matérialisée par MR1157-2 ne correspondrait peut-être qu'à une modification ou un agrandissement d'une entrée existant précédemment dans un premier état, mais dont aucune trace concrète n'a été retrouvée. Ici encore, il est fort probable qu'une fouille exhaustive de cette zone aurait permis d'apporter les données permettant de clarifier cette question **Fig. 1-63**.



Fig. 1-63 Vue verticale du tronçon de mur MR1557 exhumé en 2018. Une vue de ce même mur mis en évidence en 2000 sur une plus grande longueur lors du diagnostic rend bien compte de l'existence de l'arase à chaînage de tuiles constituant sans doute le support d'un seuil d'entrée dans la cour de la *domus* © Dominique Pouille Inrap

4.2.6 L'articulation entre les murs 1056 et 1059

L'étude de l'articulation entre les murs 1056 et 1059 éclaire en partie la chronologie d'évolution de l'aile occidentale de la *domus*. En effet le sondage réalisé au niveau de l'angle intérieur des murs 1056 et 1059 a permis de mettre en évidence les différents états successifs de ces maçonneries.

Un premier état du mur 1056 (1056-1) peut être identifié. Ce dernier est installé en fondation étroite et a tranché le niveau de remblai 2057 qui prend appui sur le mur 1063 à l'ouest. Sa base présente deux assises de moellons à joints sommairement lissés par l'extérieur. A partir du sommet du second rang de blocs, s'élevait la maçonnerie à joints tirés au fer dont une seule assise est conservée **Fig. 1-64-66**.

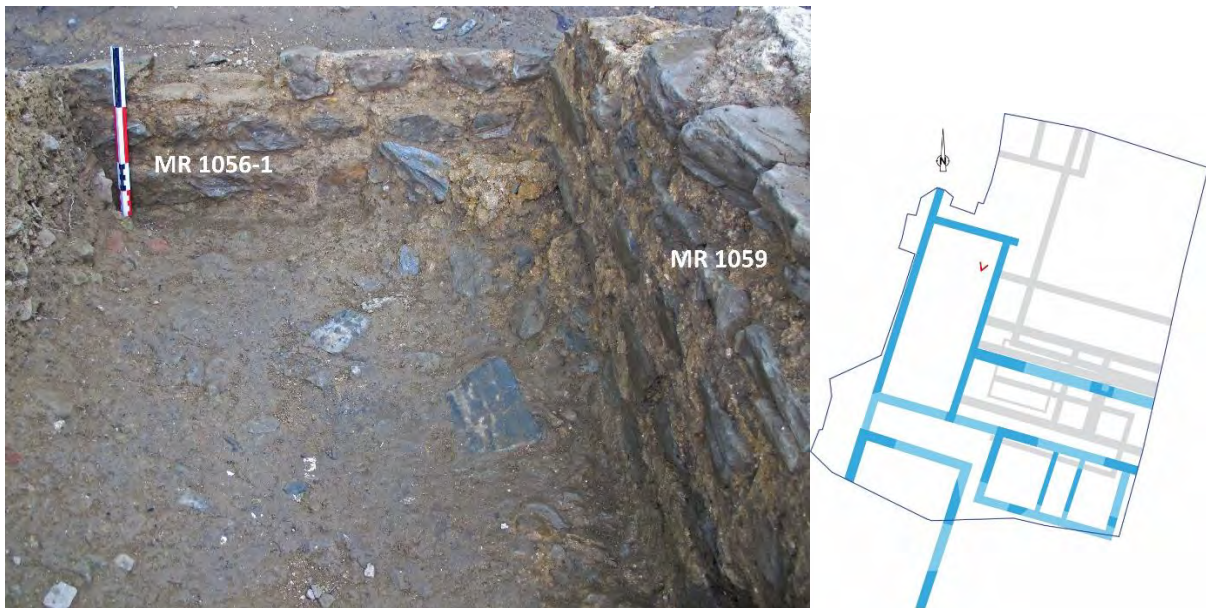


Fig. 1-64 Vue de l'angle intérieur des murs 1056 et 1059. A cet emplacement seul le premier état (1056-1) du mur 1056 est conservé. Les deux premières assises de 1056 présentent des joints sommairement lissés. Noter les gravats de mortier dans l'angle des deux murs © Dominique Pouille Inrap



Fig. 1-65 Vue des traces de joints tirés au fer présentes au-dessus de la seconde assise d'élévation du mur MR1056-1. Noter les gravats de mortier dans l'angle des deux murs © Dominique Pouille Inrap



Fig. 1-66 Vue de l'extrémité du mur 1056-1 au-delà de sa jonction avec 1059. Le lissage du mortier est bien visible. L'espace existant entre les deux maçonneries ainsi que l'absence de chaînage des trois assises de pierres montrent que 1059 prend appui contre 1056-1 © Dominique Pouille Inrap

L'espace se développant à cet emplacement correspond à un intérieur, or aucune trace de sol aménagé s'articulant avec le mur 1056-1 n'a été mise en évidence à cet emplacement ni ailleurs dans toute la zone correspondant à l'aile occidentale de la *domus*. Le remblai 2057, dont la surface est assez plane n'a pas servi de sol intérieur, puisqu'il n'est scellé par aucun niveau d'occupation. Par ailleurs, le peu de soin apporté au jointoiment des deux premières assises de la base du mur 1056-1 implique qu'elles n'étaient probablement pas destinées à être visibles. Comme cela a déjà été évoqué plus haut, ceci permet de déduire que le sol de la construction était constitué par un plancher monté sur des lambourdes reposant directement sur le remblai. Dans un second temps, le mur MR1059 est mis en place. La manière dont la base de ce dernier prend appui contre 1056-1 le montre de manière indiscutable. Pour ces travaux, le sol intérieur en plancher est intégralement démonté puisque le mortier d'assemblage des pierres présente des traces de lissages jusqu'à la base de l'ouvrage qui se situe à la même altitude que celle de 1056-1. Par ailleurs un amas de gravats de mortier résultant de sa construction, ainsi que quelques lentilles de mortier lissé ont été retrouvés au pied de la maçonnerie **Fig. 1-67-68**.



Fig.1-67 Vue de la jonction entre les murs 1056-1 et 1059 à l'intérieur de la construction. Le lissage du mortier est bien visible. L'espace existant entre les deux maçonneries ainsi que l'absence de chaînage des

deux murs montrent que 1059 prend appui contre 1056-1. Noter au pied du mur les gravats de mortier du niveau de chantier, dont certains sont en partie lissés © Dominique Pouille Inrap



Fig.1-68 Vue du parement ouest de 1059 à l'intérieur de la construction. Le lissage du mortier est bien visible. Noter au pied du mur les gravats de mortier du niveau de chantier, dont certains sont en partie lissés © Dominique Pouille Inrap

Si les assises inférieures du mur MR 1059 prennent appui sur 1056-1, en revanche la partie supérieure des deux murs est chaînée. Ce chaînage n'a pu être attesté que grâce à la présence d'un lit de mortier de pose d'une pierre de harpage disparue joignant les deux murs **Fig. 1-69**. Ce détail montre que les assises supérieures du mur 1056-1 avaient disparu au moment de ces travaux. Elles ont pu être démontées afin de permettre la liaison entre les maçonneries à moins qu'un désordre quelconque soit à l'origine de leur absence.

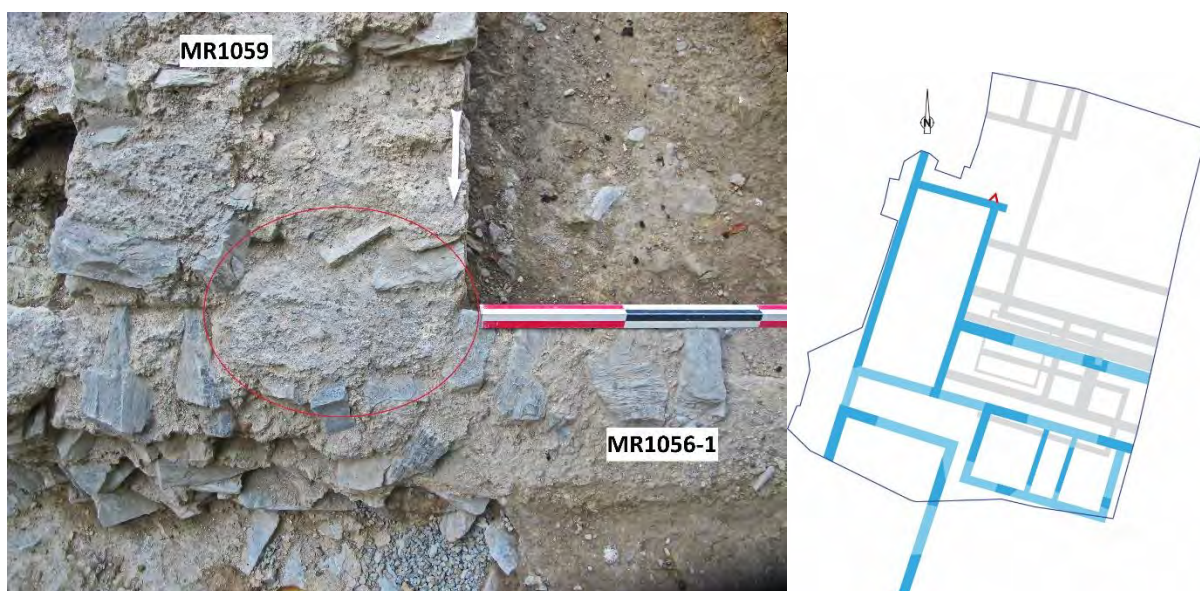


Fig.1-69 Vue du lit de mortier du mur MR1059 recouvrant l'arase de MR1056-1. Il témoigne probablement de l'existence d'une pierre de harpage disparue © Dominique Pouille Inrap

Le chaînage de la partie supérieure des deux murs est donc effectué simultanément à une reconstruction ou un rehaussement du mur 1056. De ce dernier, dénommé 1056-2, n'est conservée que la partie ouest du parement de sa face intérieure. En effet le fossé moderne FS1119 l'a défoncé sur toute sa longueur. A cet emplacement une

nette diminution de l'épaisseur de l'ouvrage peut être observée. Elle est notamment matérialisée par un épais bourrelet de mortier de chaux destiné à faire la jonction avec l'arase supérieure de MR1056-1 **Fig. 1-70-71**. La mise en œuvre de ce rehaussement semble être moins soignée que celle de la partie inférieure. A son extrémité occidentale, à l'instar de MR1056-1, la partie conservée du mur MR1056-2 n'est pas chaînée au mur MR1063. Le bourrelet de mortier qui marque la jonction entre MR1056-1 et MR1056-2 se prolonge sur quelques dizaines de centimètres le long du parement de 1063 contre lequel il a été sommairement appliqué. Il ne correspond pas à une reprise de sa maçonnerie, mais indique la hauteur du sol de travail au moment du rehaussement de 1056.

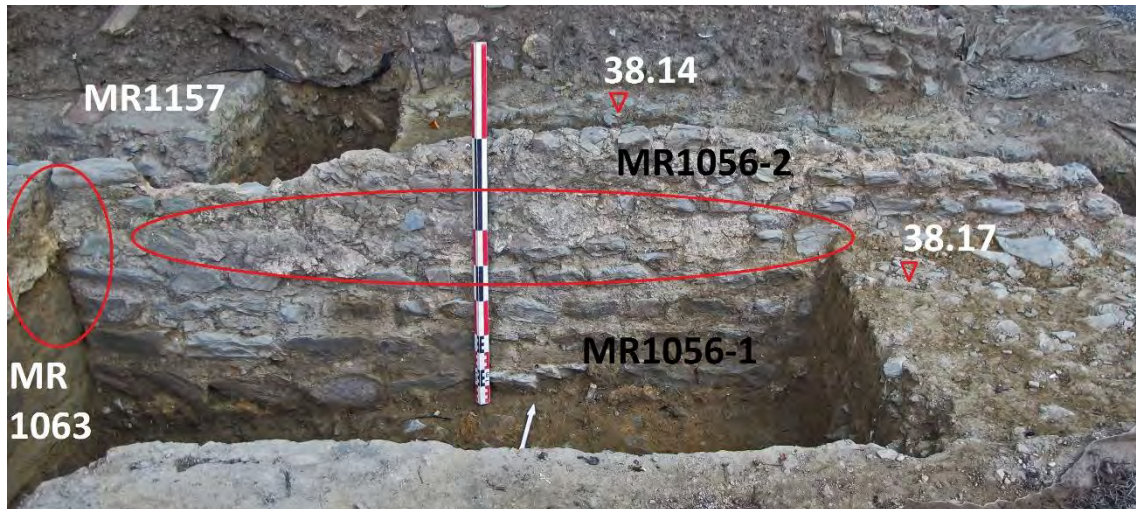


Fig. 1-70 Vue de la face sud du mur MR1056. La jonction entre le rehaussement de celui-ci (1056-2) et la partie inférieure plus ancienne, est marquée par un épais bourrelet de mortier de chaux qui se prolonge contre le mur MR1063. Ce bourrelet prend appui sur le remblai de sol intérieur de cet espace contemporain des travaux (1177). Noter qu'un niveau équivalent se développait au nord à la même altitude. Enfin, il faut remarquer qu'il n'y a pas de harpage entre MR1063 et 1056-1-2 © Dominique Pouille Inrap

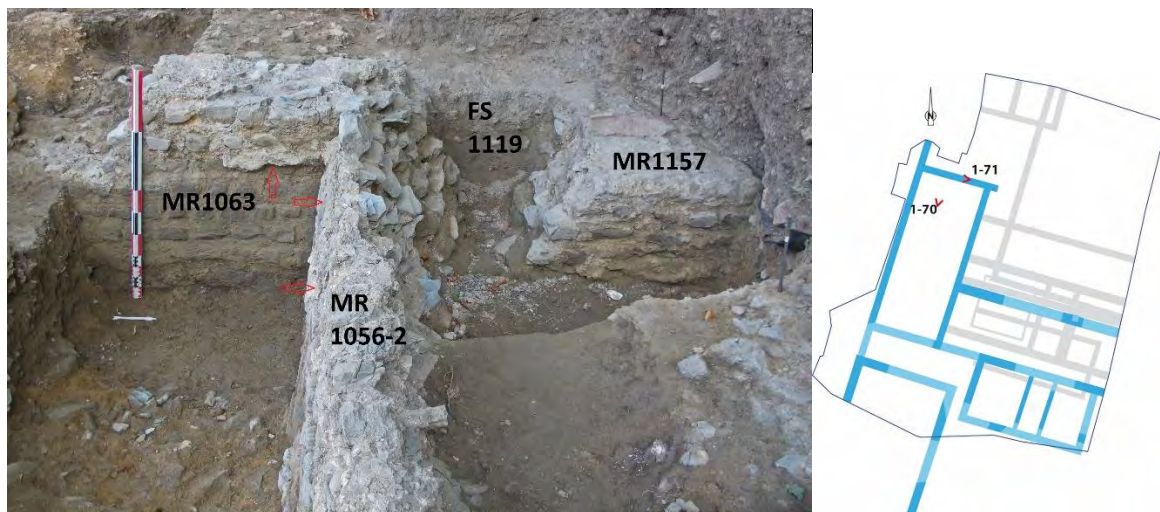


Fig. 1-71 Vue du sommet du mur 1056-2 depuis l'est. Le rétrécissement de la maçonnerie qui s'opère à partir du niveau du bourrelet de mortier de chaux (marqué par des flèches) est bien perceptible malgré l'état de délabrement de la maçonnerie provoqué par le creusement du fossé FS1119 © Dominique Pouille Inrap

4.2.7 Etat 1 de la *domus*

Le premier état d'évolution de la *domus* est matérialisé par un ensemble de maçonneries contemporaines les unes des autres. Celles-ci ne permettent malheureusement pas de percevoir l'intégralité du plan de l'édifice, dans la mesure où un certain nombre de murs et parois le constituant sont situés en dehors de la zone de fouille ou ont disparu suite aux multiples modifications intervenues par la suite.

Les deux éléments structurants principaux sont deux maçonneries perpendiculaires qui ont pu être mises en évidence l'une et l'autre sur une bonne quinzaine de mètres de longueur. Ces deux murs MR1063 et MR1384-1385-1386 s'articulent à angle droit et participent à la délimitation des deux unités principales du premier état de l'ensemble 2 (unités 1 et unité 2).

Le mauvais état de conservation de MR1384-1385-1386, dont les matériaux ont été en grande partie récupérés en plusieurs étapes successives, ne permet pas de comparer la mise en œuvre de ces deux murs. En effet pour MR1063 plusieurs assises d'élévation sont encore présentes, tandis que MR1384-1385-1386 n'est jamais conservé au-dessus des premières assises de fondation maçonnée. Ils présentent tous deux une largeur identique toujours très proche de 0.60m (2 pieds) et sont liés par un mortier de chaux gras beige clair très résistant.

La jonction de ces deux murs a été presque intégralement détruite par la fosse d'installation d'une cuve à fuel dans les années 1960 (FS1127). Malgré cela il a pu être établi que l'un et l'autre relèvent d'une même phase de construction grâce à un lambeau de la semelle de fondation en chaux liant l'un à l'autre ayant miraculeusement été préservé **Fig.1-72-74**.

Il convient de noter ici que le mur MR1063 se poursuivait au-delà de cet angle. En effet le tracé de son radier filant jusqu'à l'angle nord-ouest de l'ensemble 3 a pu être observé au fond de la perturbation (FS1127). La manière dont le radier de fondation de MR1063 s'articule avec l'angle constitué par les murs MR1069 et 1126, suggère que celui-ci est postérieur à ces deux derniers. En effet un espace sépare ces maçonneries, ce qui montre que MR1063 a été plaqué contre l'angle existant **Fig.1-75**. Il s'agit du seul élément renseignant la chronologie relative entre l'ensemble 3 et la *domus*.



Fig.1-72 Vue verticale de la jonction des murs MR1384 et 1063 avant que 1384 ne s'effondre partiellement. L'angle a été presque intégralement défoncé par le creusement de la fosse à fuel FS1127. Seules quelques assises de MR1384 étaient conservées à son extrémité ouest, on voit au fond de la fosse la pierraille du radier de fondation encore en place. Une récupération de matériaux remontant probablement à l'époque antique tardive (TR1383) a fait disparaître la quasi-totalité des assises maçonnées sur le reste du tracé de ce mur © Dominique Pouille Inrap

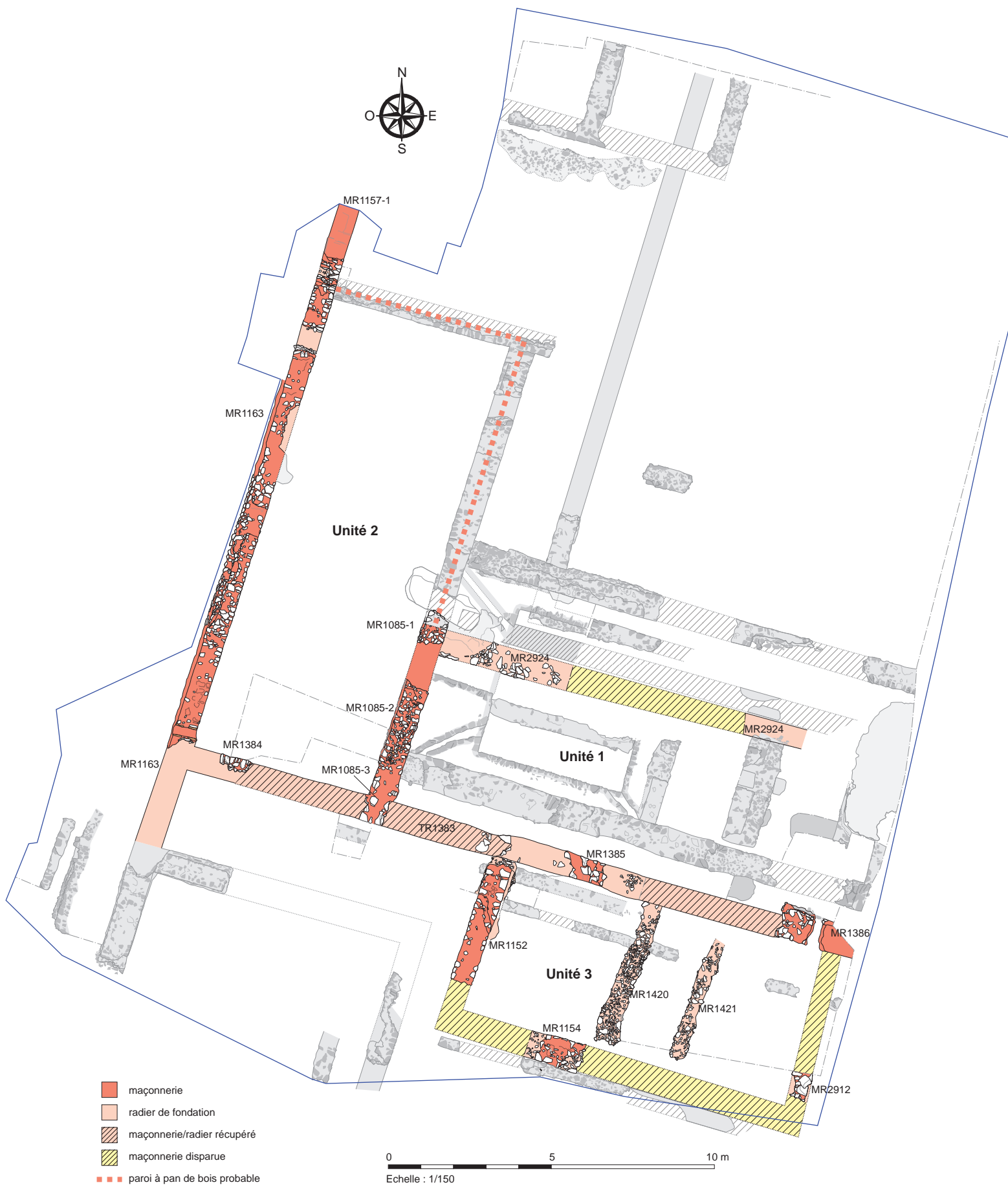


Fig.1-73 Plan de la domus à l'état 1 (Arnaud Desfonds Inrap)



Fig.1-74 Vue de la jonction des murs MR1384 et 1063. L'angle a été presque intégralement défoncé par le creusement de la fosse à fuel FS1127. Seules quelques assises de MR1384 étaient conservées à son extrémité ouest, on voit dans la partie inférieure de l'écorché la pierraille du radier de fondation encore en place. En partie supérieure, il n'y a plus de continuité entre les assises maçonnées qui ont été cassées lors du creusement de la fosse. En revanche, la semelle continue en mortier couvrant le radier de chacun des murs atteste leur contemporanéité © Dominique Pouille Inrap



Fig. 1-75 Au premier plan les restes du radier de fondation du prolongement du mur MR 1063 au fond de la fosse FS 1127. Un espace sépare ce tronçon de maçonnerie de l'angle constitué par les murs MR 1069 et 1126, ce qui indique que celui-ci s'appuie contre le bâtiment situé au sud © Dominique Pouille Inrap

4.2.7.1 L'unité 3, une extension de la domus vers le sud ?

Au sud du tracé de MR1384-1385-1386 des maçonneries s'articulent à angle droit avec ce mur. Trois d'entre-elles (MR 1152, 1420 et 1421) ont été perçues sur la quasi-totalité de leur longueur. Une quatrième (MR2912) seulement présente à l'état de chicot dans l'angle sud-est du site semble pouvoir leur être rattachée sans certitude. En effet il n'a pas été possible d'entreprendre son dégagement intégral compte tenu de sa position en limite de la fouille risquant de déstabiliser le mur de clôture de la propriété. Ces quatre murs s'articulaient probablement à leur extrémité sud avec un mur gouttereau est-ouest (MR1154) dont seul un tronçon d'un peu plus de 1.00m de long était préservé **Fig. 1-76-77**. En raison de l'état d'arasement et de perturbation de cette partie du site seuls quelques

lambeaux des assises de fondations maçonnées des murs MR1152, 1154 et 2912 étaient conservés. Les murs de refend MR1420 et 1421 n'étaient représentés que par leurs radiers de fondations empierrés.

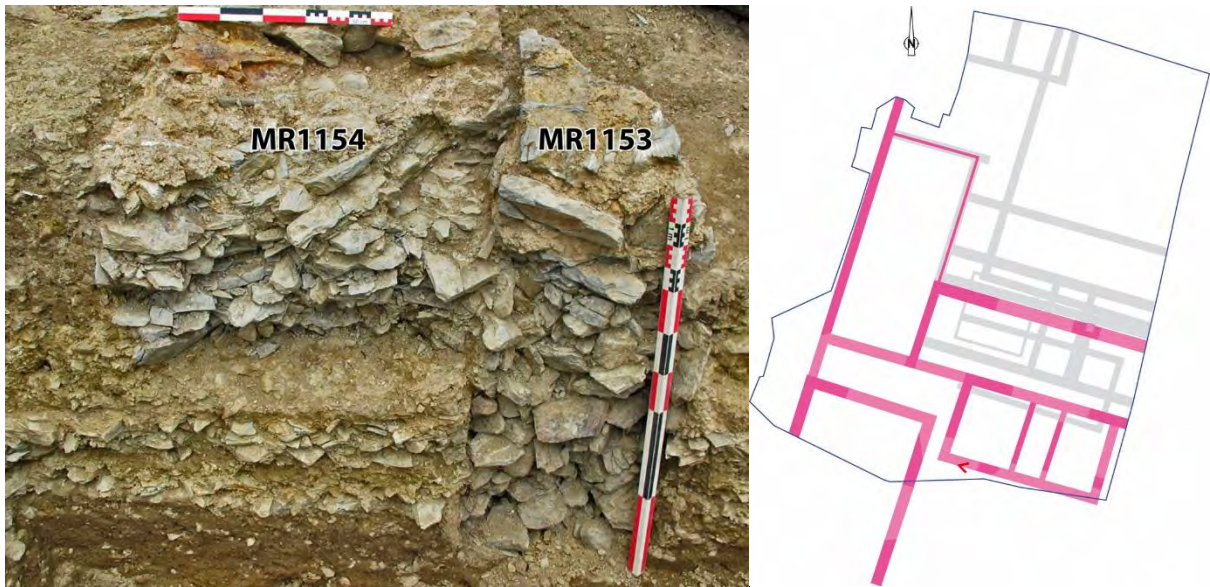


Fig.1-76 Vue du tronçon du mur MR1154 en coupe © Dominique Pouille Inrap

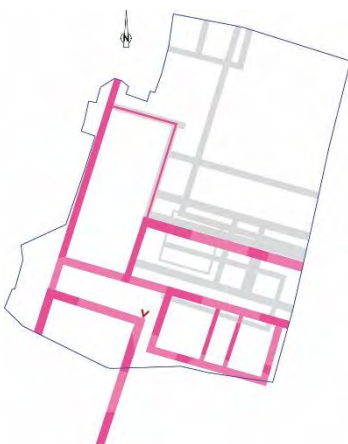


Fig.1-77 Vue du mur MR1152 et de son extrémité s'articulant avec MR1385 dont la semelle de mortier de soubassement et un tronçon de fondation maçonnée sont encore présents © Emmanuelle Collado Inrap

Les murs porteurs MR1152, 1154 et 2912 présentent une largeur similaire à celle du mur nord MR1385 (en moyenne 0.65m) et sont également liés par un mortier de chaux gras de teinte beige clair, ce qui renforce l'impression qu'ils ne constituent qu'un seul et même ensemble qui est désigné sous le nom d'unité 3. Aucun sol ou hérisson de sol contemporain de celui-ci n'était présent, puisque systématiquement ces murs étaient conservés nettement au-dessous de la première assise d'élévation Fig. 1-78-79. Cette absence peut être imputable à une récupération des matériaux les constituant ou signifier que du plancher

équipait la construction.

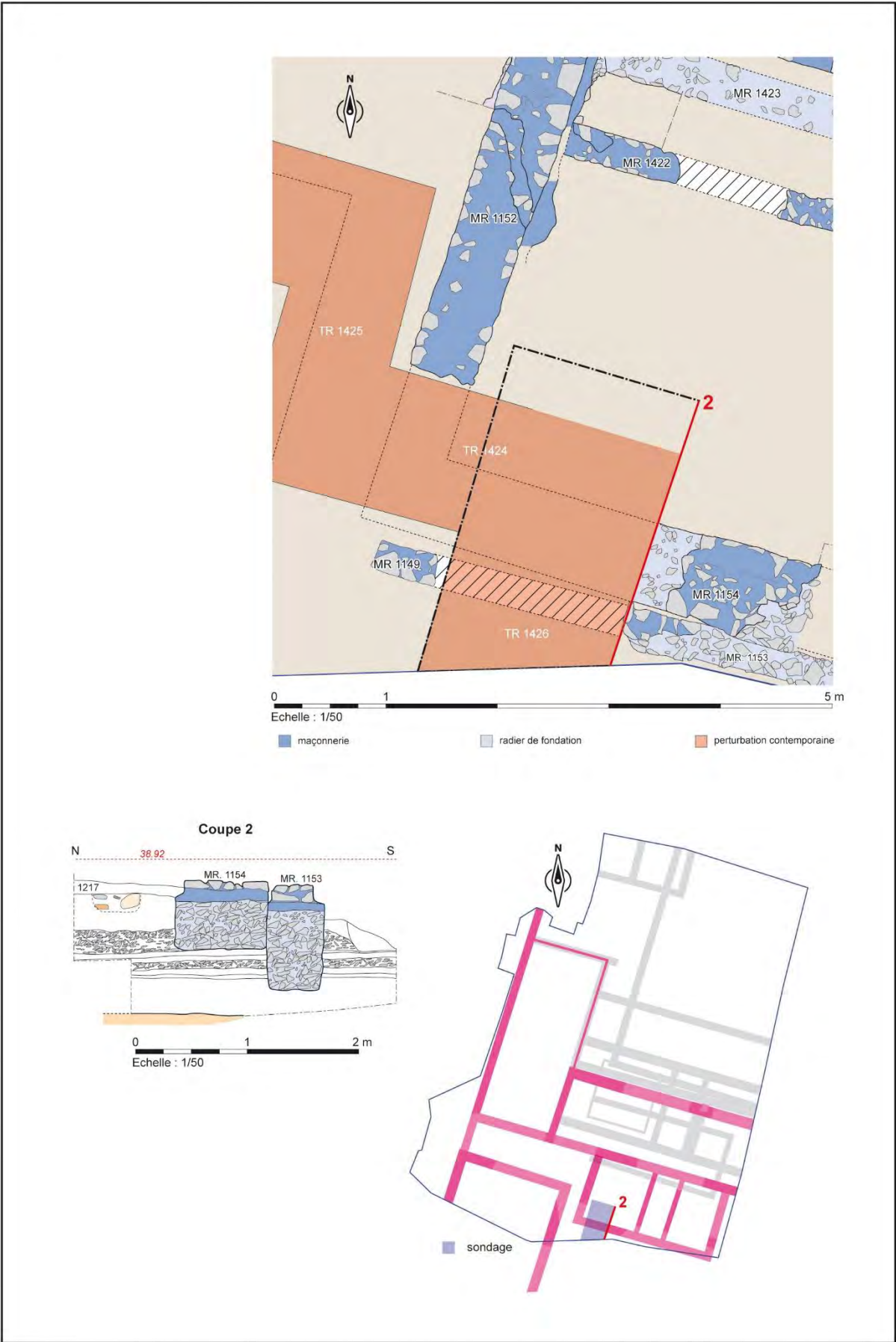
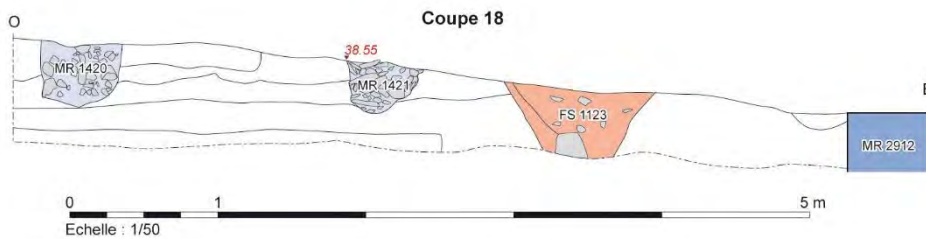
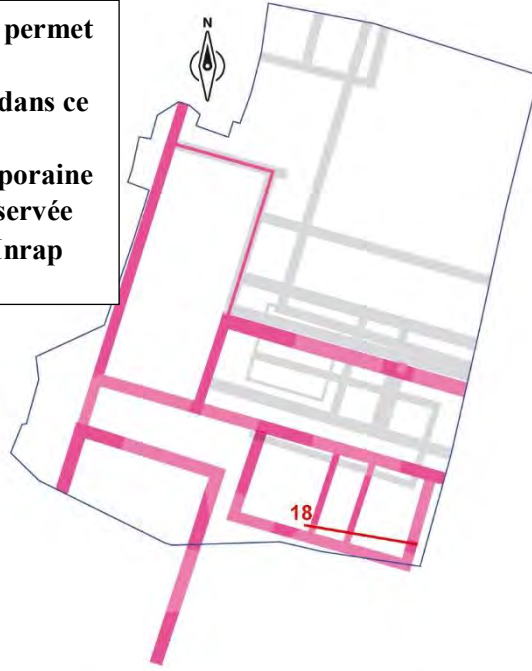


Fig.1-78 Coupe 2 permettant de juger de l'état de conservation du mur MR1154 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig 1-79 La coupe 18 permet d'apprécier l'état d'écroulement du site dans ce secteur. Aucune stratigraphie contemporaine de l'unité 3 n'est conservée
 © Arnaud Desfonds Inrap



S'il n'y a quasiment aucun doute quant à l'identification de cette construction et à son plan, son rattachement au premier état de la *domus* est moins certain. En effet il ne peut être attesté par aucun témoin stratigraphique et seule l'articulation apparente des maçonneries, évoquée plus haut, plaide en faveur de cette hypothèse. Il convient toutefois de souligner ici qu'une telle disposition du bâti est envisageable bien qu'ayant pu s'avérer problématique pour l'écoulement des eaux de toiture. En effet l'existence de deux pans convergents impliquait nécessairement la présence d'un chéneau. Or l'étanchéité de ce type de dispositif est fréquemment problématique compte tenu de la quantité d'eau assez importante recueillie et de sa propension au colmatage. La modification de la configuration du bâti à l'état suivant, avec la suppression de la double pente pourrait être la réponse à ce problème.

Une seconde hypothèse consisterait à supposer que l'unité 3 n'est pas contemporaine de l'état 1, mais est apparue à l'état suivant. Elle aurait ainsi été édifiée au moment de la démolition partielle du mur sud de l'unité 1 (MR1385-1386) dont une partie aurait été intégrée à cette nouvelle construction. Toutefois aucune donnée de terrain ne permet de retenir prioritairement l'une ou l'autre des hypothèses.

4.2.7.2 L'aménagement 1067, témoignage de l'existence d'un dispositif d'évacuation des eaux pluviales ?

A l'extrémité sud du mur MR1063, les restes d'un aménagement traversant MR1063 de part en part ont été mis en évidence. Celui-ci, pourvu de deux jambages constitués par des fragments de terres cuites architecturales réemployées en position verticale, matérialise un conduit au fond constitué par une couche de mortier. Il évoque un probable exutoire.

Un prolongement du mur MR1063 existait (il est attesté par les photos prises en 1962 ainsi que par la mise en évidence ponctuelle de restes de fondations **Fig.1-75**). La manière dont ce tronçon de mur s'articulait avec MR1063 n'a pu être déterminée en raison de l'existence de la profonde perturbation causée par l'installation de la cuve à Fuel 1127/1432. Leur contemporanéité est très probable mais demeure incertaine. Il convient cependant de signaler que deux aménagements similaires à 1067 l'équipaient **Fig.1-81**, ce qui plaide en faveur de cette hypothèse et souligne par ailleurs, s'il s'agit bien de canalisations, que la propriété était dotée d'un système d'évacuation des eaux élaboré. Malheureusement l'absence de stratigraphie contemporaine de cet état dans l'angle sud-ouest de la fouille ne permet pas d'apporter de précisions sur ce point.



Fig.1-81 Vue des aménagements maçonnés (canalisations ?) découverts en 1962 lors du creusement de la fosse d'installation de la cuve à fuel (FS1127) © Jean Bousquet

4.2.7.3 L'aile principale de la domus (unité 1)

Sur le côté nord de MR1384-1385-1386 une seconde unité parallèle à la précédente a pu être définie : l'unité 1 **Fig.1-73**. Elle est attestée par la présence d'un mur nord-sud (MR1085 2-3) s'articulant perpendiculairement avec ce long mur est-ouest. Malgré l'état d'arasement et de récupération de ces maçonneries à l'emplacement de leur jonction, leur contemporanéité est quasiment certaine. En effet les premières assises de fondations maçonnées de MR1085 2-3 étaient chaînées avec ce mur perpendiculaire. Ceci apparaît au niveau du témoin de maçonnerie 1085-3 **Fig.1-82**.

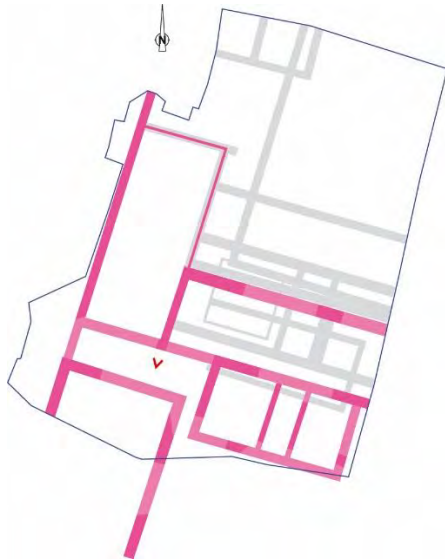
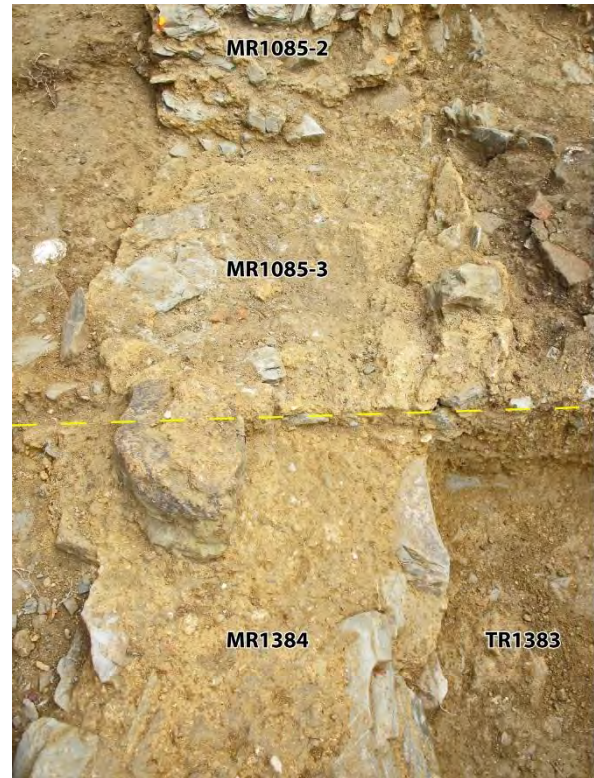


Fig.1-82 Détail du tronçon du mur MR1384 dont on perçoit bien le chaînage avec MR1085-3. Ce massif a échappé aux récupérations de matériaux menées par la suite, sans doute afin de préserver l'intégrité de MR1085, qui fut conservé plus longtemps en élévation © Dominique Pouille Inrap



La paroi nord de cette unité a été uniquement retrouvée sous la forme de vestiges de son radier de fondation (MR2924) ce dernier a d'ailleurs été largement amputé par le creusement de plusieurs sépultures **Fig.1-83**. Son tracé a pu être retrouvé ponctuellement jusqu'au niveau du fossé moderne 1123 **Fig.1-84-86**. Au-delà vers l'est la nécessaire conservation du sol 1161 du dernier état de la *domus* a interdit toute vérification.



Fig.1-83 Vue du mur MR2924, largement amputé par le creusement de sépultures. Pour plus de lisibilité seule la sépulture profonde SP 2124 a été indiquée ici © Emmanuelle Collado Inrap

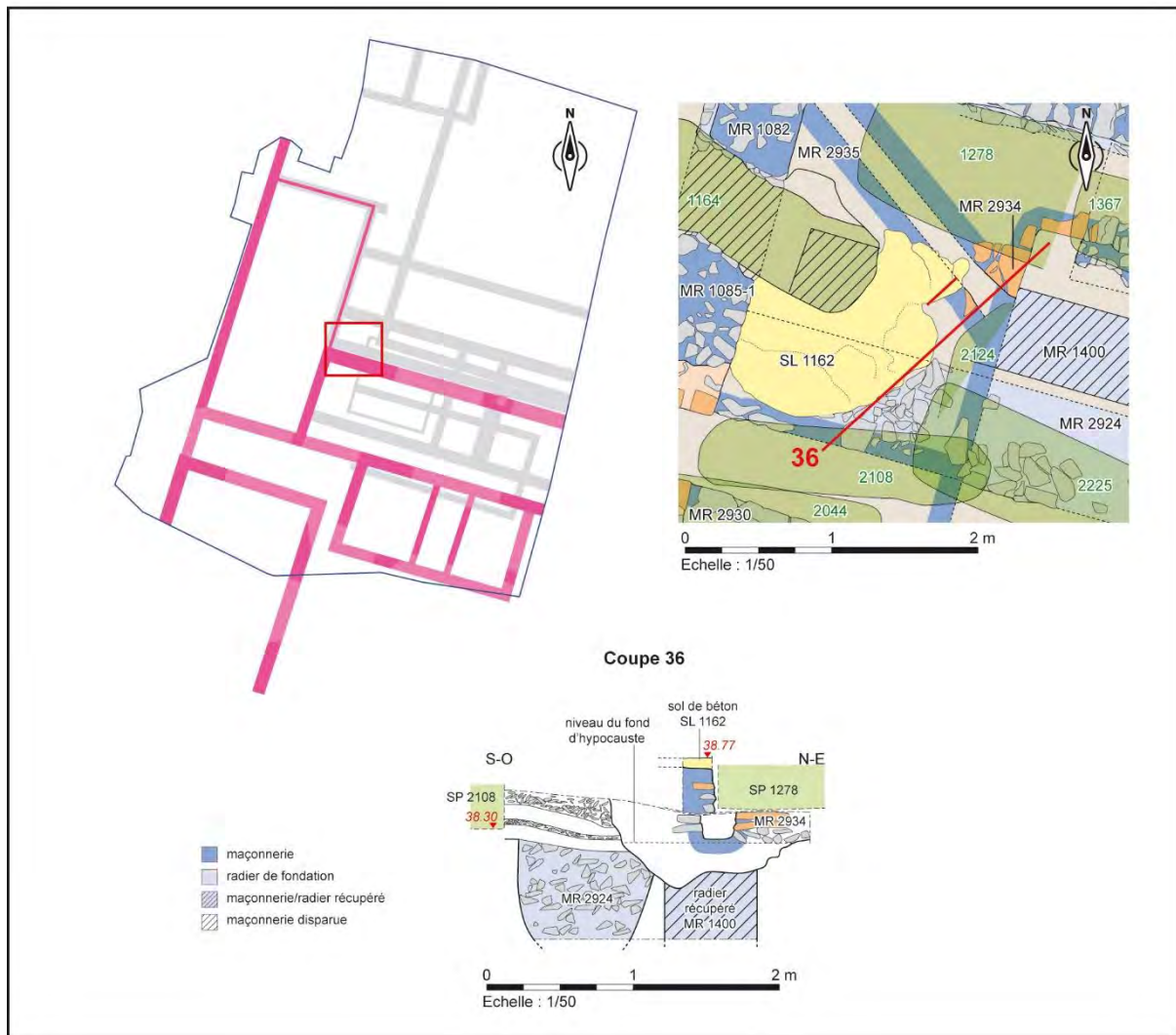


Fig.1-84-85 Vue de la face est du plot témoin présent au droit du tunnel de chauffe du dernier état de la *domus*. Seul le radier de fondation amputé de la semelle de mortier supportant la fondation maçonnée du mur MR 2924 est encore présent. Sa largeur est équivalente à celle de MR1384. Le sommet du radier se situe à 38.20m/NGF ce qui est sensiblement la même altitude que pour MR1384-1385-1386 pour lequel elle varie entre 38.12 à l'extrémité est et 38.05 à l'ouest © Arnaud Desfonds, Dominique Pouille Inrap

L'élévation de ce mur ayant été démontée à l'état suivant pour décaler la paroi septentrionale de la construction vers le nord (MR1400), aucune trace n'en a été retrouvée. Par ailleurs l'étude de la jonction du radier 2929 avec MR1085 n'a pas été possible en raison de la présence du témoin de sol 1162 du dernier état de la *domus*. Il est d'ailleurs probable que les nombreuses transformations postérieures opérées à ce niveau, notamment le percement du tunnel de chauffe du *praefurnium* du dernier état de la *domus*, ont dû faire disparaître en grande partie les traces d'arrachement qui auraient pu être observables dans les assises maçonnées de MR1085.

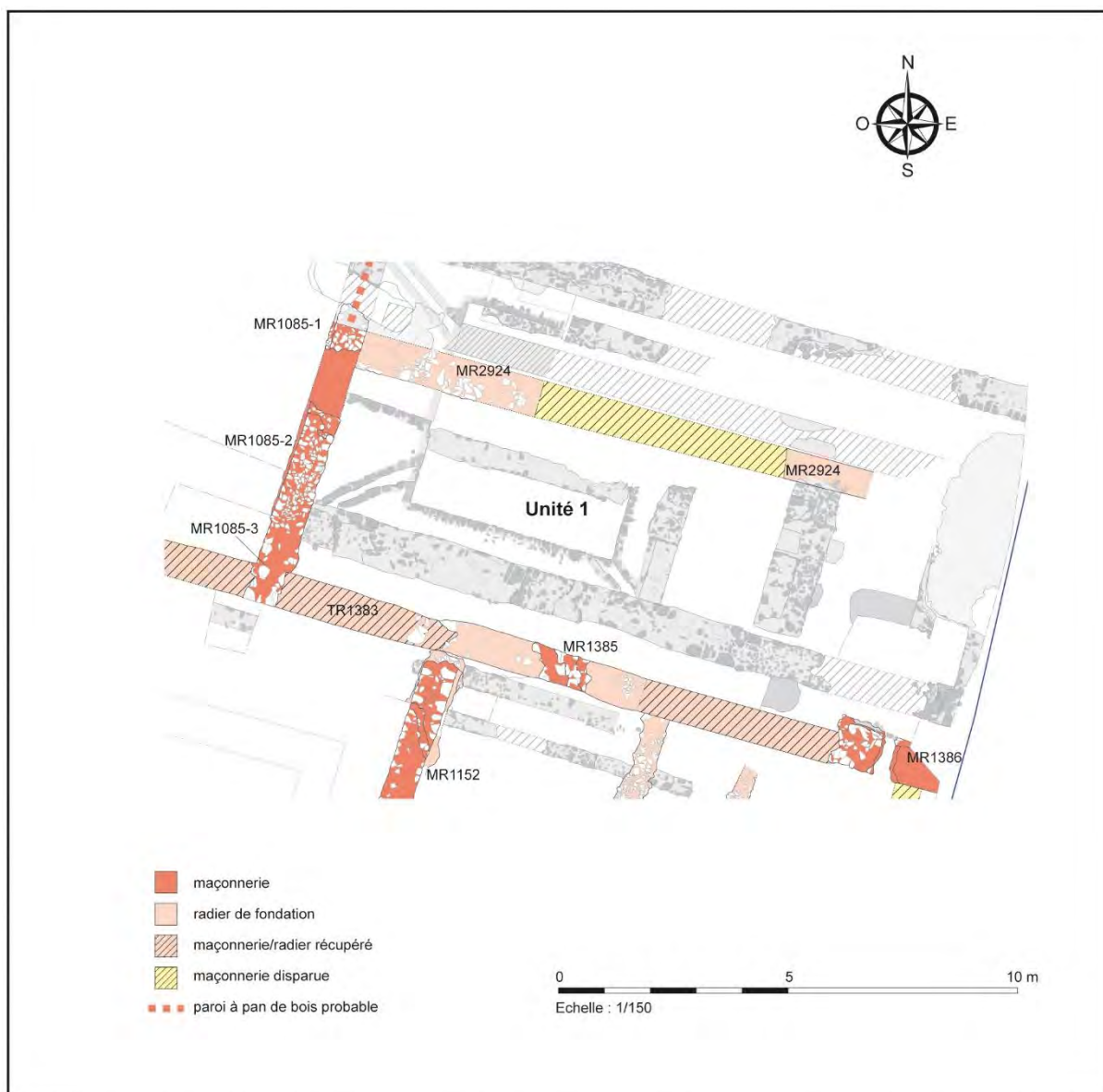


Fig. 1-86 Plan de l'unité 1 © Arnaud Desfonds Inrap

Aucune trace de mur marquant la limite de l'extension orientale de cette unité n'a été retrouvée. Par ailleurs le mur MR1384-1385-1386 filant vers l'est au-delà de la zone de fouille, il est probable que cette limite se situait elle aussi en dehors de l'emprise étudiée.

Ainsi l'unité 1 se présente comme un espace de 4.30m de largeur intérieure pour une longueur minimale de 14m. Aucune trace de cloisonnement interne n'a été retrouvée, toutefois compte tenu de l'état de conservation médiocre des vestiges de cet état, on ne peut exclure que des parois à fondations peu profondes ou montées sur sablières aient existé.

4.2.7.4 L'aile occidentale de la domus (unité 2)

Peu de vestiges permettent de caractériser l'état initial de l'aile occidentale de la *domus*. En effet pour cet état seuls sont attestés le long mur MR1063 ainsi que le tronçon perpendiculaire MR1383 avec lequel il s'articule à angle droit **Fig. 1-87**. Une amorce de retour vers le nord est matérialisée par le mur MR 1085 qui ferme l'extrémité ouest de l'aile principale. Toutefois pour cet état, aucun prolongement de celui-ci n'a été retrouvé vers le nord au-delà de cette dernière, le mur postérieur MR1059 en ayant probablement gommé tout vestige. La manière dont l'aile occidentale du premier état de la *domus* était fermée sur le côté oriental n'a donc pu être définie.

Pour la même raison, aucune trace de la paroi fermant la construction au nord n'a été retrouvée en raison de la présence du mur postérieur 1056-1/2 et du fossé FS1119. Celle-ci, probablement héritée de la configuration de la propriété de la phase 1, était sans doute constituée par une architecture légère. Comme cela a déjà été évoqué plus haut, son existence est attestée par les différences de niveaux observables de part et d'autre de ces deux faits.

Aucun prolongement du mur MR 2924 n'a par ailleurs été observé dans les sépultures situées à l'ouest du mur 1085 2-3 dans l'aile occidentale. De même le manque de restes d'aménagements quelconques au sein de cet espace empêche de préciser la morphologie et la fonction de cette zone.

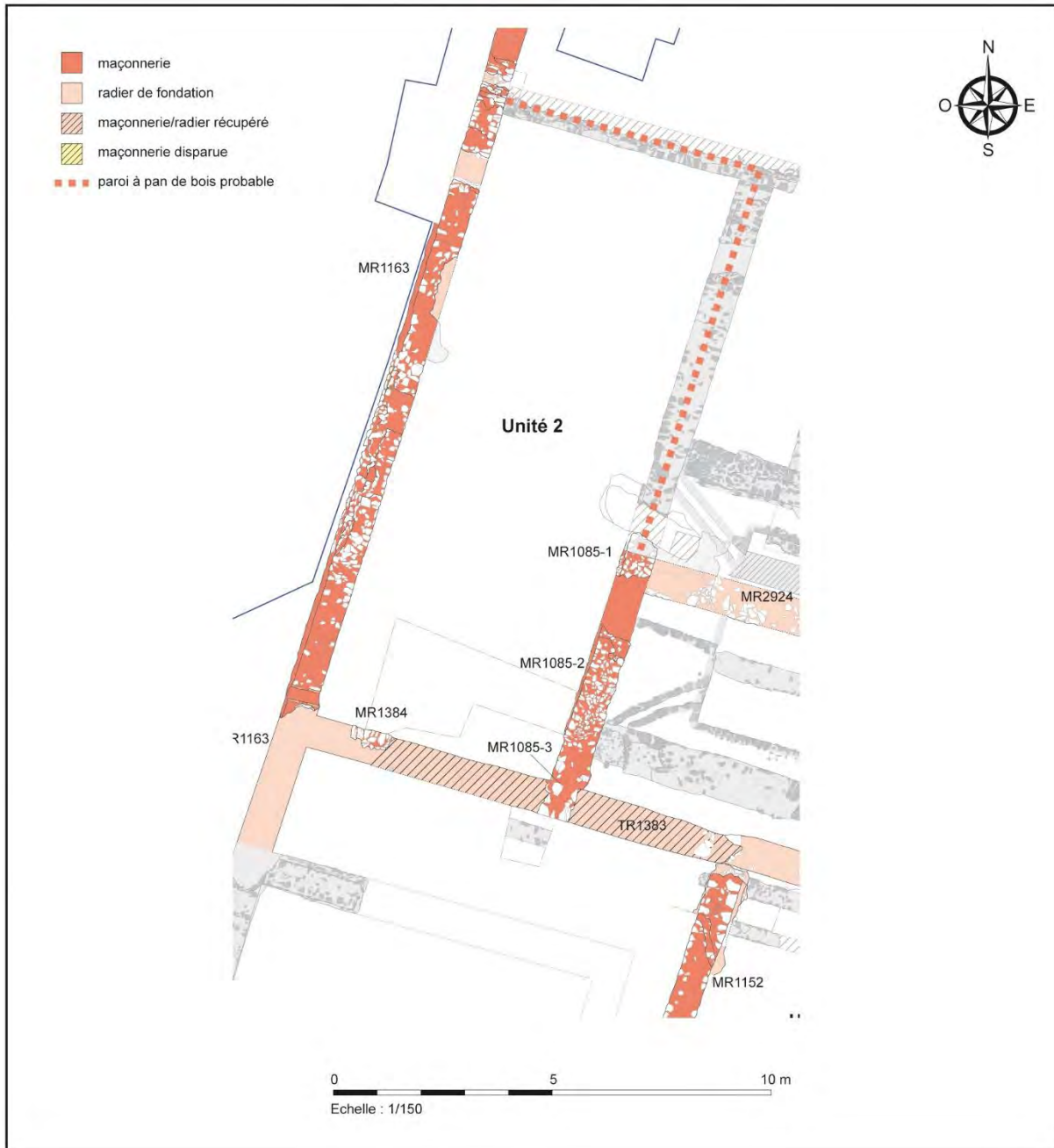


Fig.1-86 Plan de l'unité 2 © Arnaud Desfonds Inrap

4.2.7.5 L'extension de la domus vers le nord

Pour cet état, en raison de l'absence de fouille des niveaux archéologiques de la partie nord de la fouille et d'un écrêtement très poussé on ne dispose pas d'informations concernant la configuration du bâti. Il faut toutefois souligner que, comme à l'état antérieur, cet espace fait partie de la propriété.

4.2.8 La *domus* à l'état 2

Le second état d'évolution de la *domus* est caractérisé par l'édification d'un mur MR1056-1 matérialisant l'extrémité de l'aile occidentale. Il a été montré plus haut que ce mur prend appui contre MR1063 dont il masque d'ailleurs les joints tirés au fer au niveau de leur jonction. La construction de MR1056-1 peut sans doute être mise en relation avec la création d'un seuil matérialisé par la présence d'assises différentes couronnant le mur MR1157. En effet cette mise en œuvre particulière de la maçonnerie semble débiter immédiatement au nord de l'emplacement où 1157 et 1063 se raccordaient (ce qui n'a pu être vérifié compte tenu du fait que le fossé moderne F1119 a défoncé leur jonction). Par ailleurs l'étude des mortiers effectuée a révélé que le liant utilisé pour la partie basse de 1056 (1056-1) et pour les assises supérieures de 1157 est identique, ce qui plaide en faveur de la contemporanéité de ces deux aménagements.

Pour cet état, le mur MR1056-1 présente une configuration très curieuse à son extrémité est puisqu'il se termine par une sorte de contrefort ou de stylobate. Ceci suggère qu'aucune paroi ne s'articulait avec lui à son extrémité. La présence d'un retour vers l'aile principale est toutefois envisageable légèrement en retrait, en effet un lambeau de sol en schiste SL 2961 conservé au contact de l'extrémité est du mur 1056-1, qui ne trouve pas d'équivalent à l'ouest du mur postérieur 1059, permet de supposer son existence. Cette paroi ayant été gommée par la mise en place de 1059, son type de mise en œuvre demeure inconnu **Fig.1-87-90**. Vers le nord, aucune trace de paroi s'articulant avec MR1056-1 n'a été observée ni dans les coupes des sépultures ni en surface du terrain.

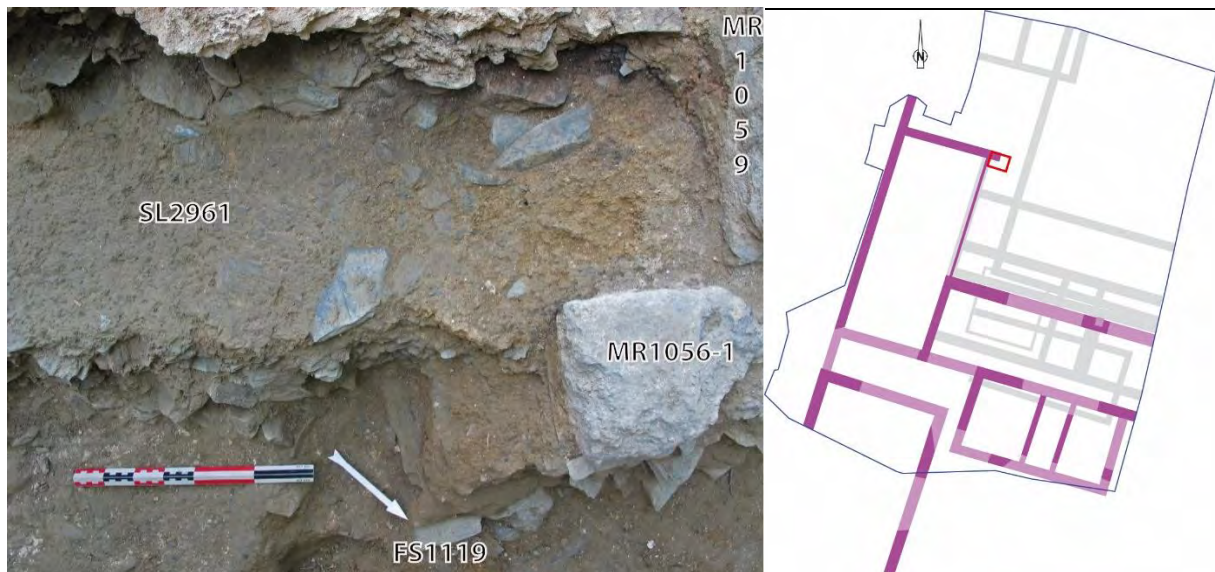


Fig.1-87 Lambeau du sol extérieur en schiste 2961 soigneusement compacté venant buter contre la partie basse de MR1056-1 à son extrémité. Il masque la partie basse de MR1056-1 dont les joints simplement lissés étaient destinés à être masqués. Ce sol sans doute éphémère est à peine perceptible en coupe et n'a pu être mis clairement en évidence qu'en menant une fouille à plat. Il n'a pas d'équivalent dans l'espace intérieur se développant à l'ouest du mur MR1059 © Dominique Pouille Inrap



Fig.1-88 Plan de l'état 2 de la domus © Arnaud Desfonds Inrap



Fig. 1-89 Vue d'ensemble de l'extrémité est de MR1056-1 depuis le nord, après fouille partielle du sol 2961
© Emmanuelle Collado Inrap

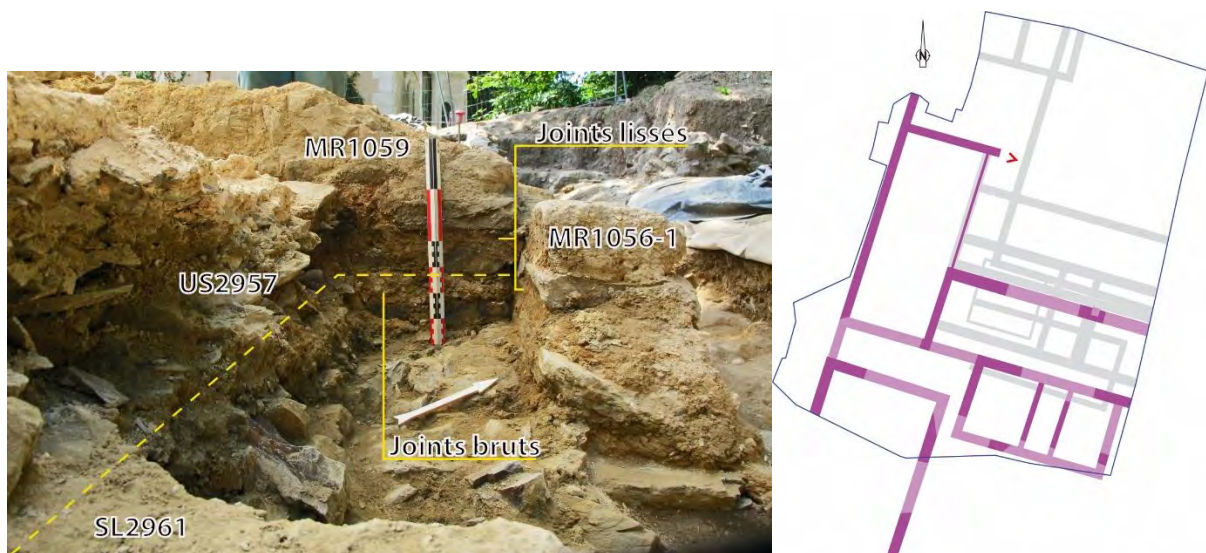


Fig.1-90 Extrémité orientale du mur 1056-1 vue de face. Noter les joints lissés qui seront ensuite cachés par le sol 2961, qui viendra s'appuyer contre le mur. Au premier plan ce lambeau de sol est encore présent, mais son prolongement ne se perçoit pas dans la coupe. Au second plan on voit très bien que le joint de mortier de la 1^{re} assise de MR 1059 est brut ce qui implique une installation en tranchée étroite. Il correspond à l'altitude de ce sol éphémère. Le joint de l'assise supérieure est lissé, mais non tiré au fer, il était destiné à être masqué © Dominique Pouille Inrap

4.2.8.1 *Un espace intérieur équipé d'un plancher*

Aucune trace de sol aménagé ni même de surface fruste de type terre battue n'ayant été mise en évidence dans l'espace circonscrit par MR1063, 1059 et 1056-1, on est amené à supposer que cette unité était, comme pour l'état précédent, pourvue d'un plancher. La nature de l'élévation de 1056-1, qui sera repris à l'état suivant, n'est pas certaine. Si le départ des assises d'élévation maçonnées conservé dans l'angle nord-est a permis de constater la présence de joints tirés au fer, rien ne renseigne à propos de la nature de l'élévation de ce mur. Toutefois sa largeur, restituable à partir des restes de radier conservés au niveau du fossé FS1119, montre qu'il s'agissait d'une maçonnerie d'un calibre similaire à MR1063. Ceci permet d'envisager une élévation relativement conséquente

pouvant être toutefois surmontée par un pan de bois. Le renfort d'extrémité ou « stylobate » mentionné plus haut pourrait correspondre à un support de poteau porteur.

4.2.8.2 *Datation*

Comme cela a été indiqué plus haut, en l'absence de niveaux d'utilisation des espaces constituant le second état d'évolution de cet ensemble, les éléments permettant d'affiner la chronologie font défaut. Par ailleurs les rares lots de mobilier dont on dispose sont peu abondants et ne constituent pas des jalons plus précis. Il faut donc se contenter à nouveau de situer la période de fonctionnement de l'état 2 dans le courant du III^{ème} siècle.

4.2.9 Etat 3

Le troisième état de la *domus* est uniquement caractérisé par des transformations décelables au niveau de l'extrémité et de la paroi orientale de l'aile occidentale (unité 2). Le rehaussement de la base du mur MR1056 (1056-2) dont on a montré plus haut qu'il s'articulait alors avec un nouveau mur MR 1059-1082 prolongeant MR1085 vers le nord, marque une nouvelle étape dans la construction. L'aile occidentale de la *domus* est alors fermée par un mur maçonné d'un calibre similaire au mur occidental MR1063. Il s'agit d'un ouvrage soigneusement maçonné au mortier, doté de fondations profondes et d'une largeur moyenne de 0.70m en partie inférieure. Celle-ci s'appuie contre le parement méridional du mur 1056-1, tandis que plus haut, lorsque le mur 1056 est rehaussé par la mise en place de 1056-2, les deux maçonneries sont chaînées. Ceci est attesté par les restes d'une seule assise montrant clairement la relation existant entre ces deux ouvrages (*cf* § **L'articulation entre les murs 1056 et 1059**). La jonction entre l'aile principale de la *domus* et ce mur n'a malheureusement pu être étudiée en raison de multiples modifications postérieures du bâti l'ayant fait disparaître (notamment la création du tunnel de chauffe du dernier état) et de la présence d'une fosse de sépulture profonde (SP 1164) située à proximité immédiate de l'articulation de leur articulation. Comme cela a déjà été évoqué plus haut aucun niveau de sol intérieur aménagé pouvant être mis en relation avec cet état n'a été retrouvé. Seuls des remblais occupent l'aile occidentale **Fig. 1-91**. Ceci permet de supposer, comme pour l'état précédent, l'existence d'un sol en plancher n'ayant pas laissé de traces.

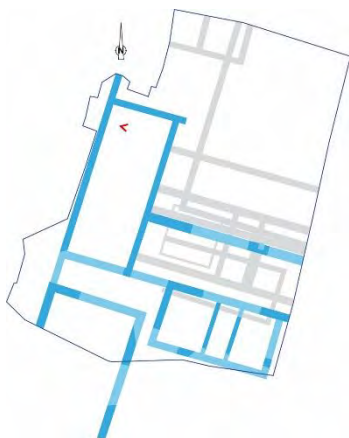


Fig.1-91 Vue d'ensemble de la partie nord-est de l'aile occidentale de la *domus*. Le pointillé matérialise le niveau à partir duquel le mur de la paroi orientale est maçonné en élévation. Pour autant ses joints sommairement lissés indiquent qu'il s'agit de la base de l'ouvrage et qu'elle était destinée à être masquée. Dans l'espace intérieur, seuls quelques lambeaux de niveaux de remblais étaient conservés. Cette absence de sol aménagé traduit probablement l'existence d'un plancher © Emmanuelle Collado Inrap



Fig. 1-92 Plan de la domus à l'état 3 © Arnaud Desfonds Inrap

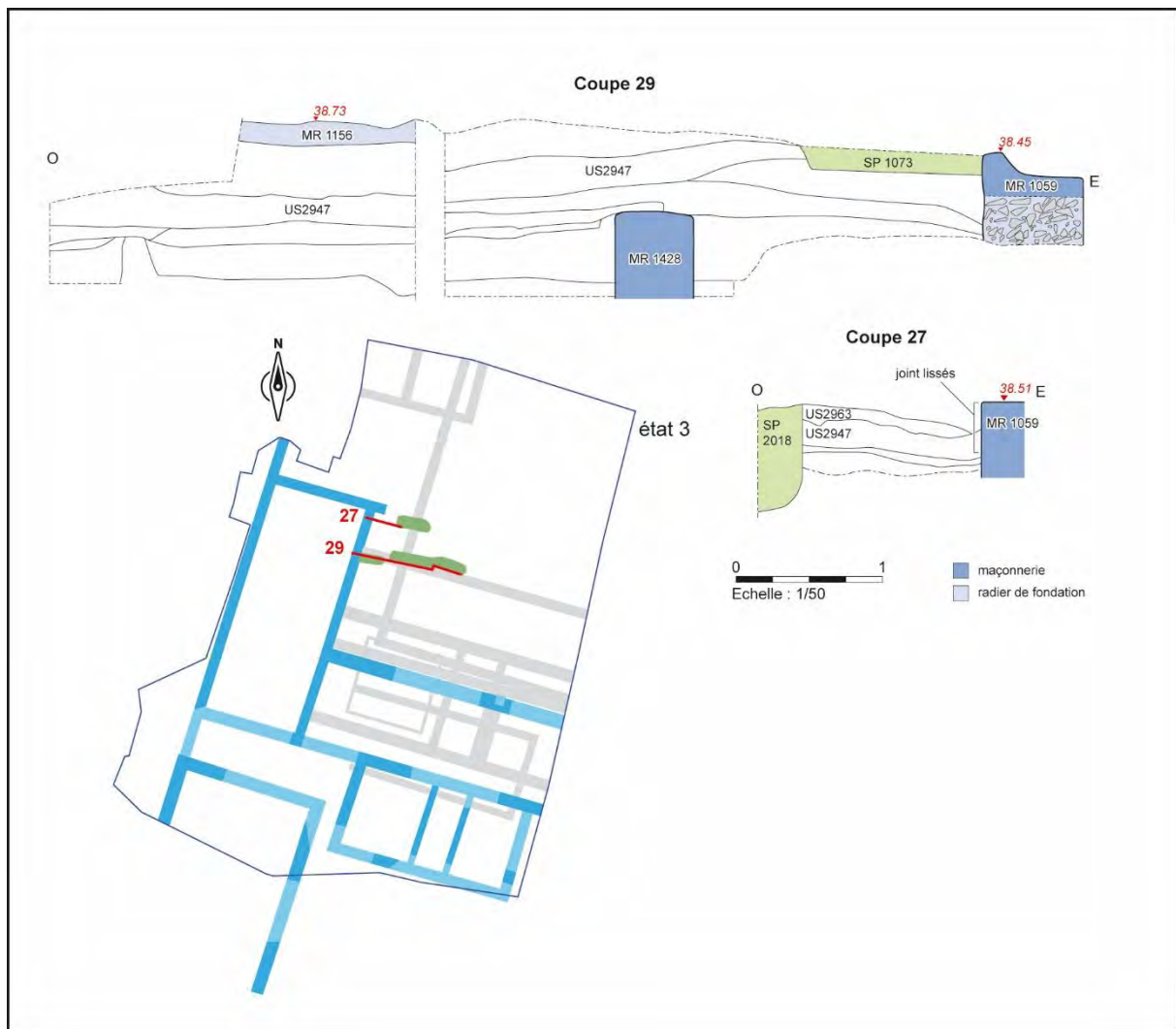


Fig. 1-93 coupes stratigraphiques mettant en évidence le remblai de schiste 2947 © Arnaud Desfonds Inrap

A l'extérieur, les restes d'un remblai de schiste irrégulier venant s'appuyer contre la face orientale de MR 1059 ont été retrouvés **Fig. 1-92-95**. Il correspond probablement à un sol de cour fruste. En bordure du mur MR 1059 il est surmonté par une épaisse couche de pierraille et de mortier noyée dans la chaux (US 2963). Il s'agit à l'évidence de gravats de chantier liés à la construction ou à une réfection de cette maçonnerie.

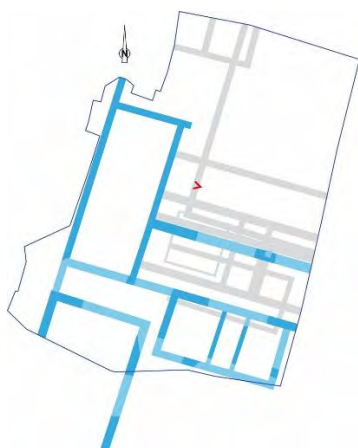


Fig.1-94 Vue du lambeau de sol de cour SL 2947 venant buter à l'est

contre le mur oriental de l'aile occidentale de la *domus* MR1082 © Emmanuelle Collado Inrap



Fig.1-95 Vue des lambeaux de sol de cour SI 2947 venant buter à l'est contre le mur oriental de l'aile occidentale de la *domus* MR1082. Noter également le reste de gravats de chantier US 2963 © Emmanuelle Collado Inrap

4.2.9.1 Datation de l'état 3

En dehors de la chronologie relative exposée plus haut, les seuls éléments de datation dont on dispose sont fournis par le mobilier céramique contenu dans le remblai 2055/1178/1108 qui scelle la mise en place du mur 1059. Malheureusement le lot de mobilier dont on dispose est trop peu étoffé pour permettre une datation très précise. Comme les remblais antérieurs qu'il couronne, ce contexte présente un faciès renvoyant au III^{ème} siècle sans plus de précision.

US 2055 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Mi-fine B	2	3.4%	0	0.0%
Com A	47	79.7%	2	40.0%
Com B	9	15.3%	3	60.0%
Amphore	1	1.7%	0	0.0%
Total	59	100%	5	100%

Fragments de gobelet en céramique mi-fine de mode B.

Céramiques communes de mode A et de mode B au sein desquels se distinguent des formes CoB7 et CoB145.

Un petit fragment d'amphore africaine est également attesté.

Datation : III^e s.

US 1108 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	2	25.0%	1
Com A	5	62.5%	1
Com B	1	12.5%	1
Total	8	100%	3

Ce contexte a livré les restes d'une coupe Drag. 37 des ateliers du Centre de la Gaule (140/170), ainsi que des fragments de commune de mode A dont un bord de cruche CoA2, ainsi qu'un fond de pot en commune de mode B.

Datation : seconde moitié du II^e s au plus tôt.

4.2.10 La *domus* à l'état 4

4.2.10.1 Une nouvelle aile principale pour la *domus* : l'unité 4

L'Etat 4 est caractérisé par la modification totale de la configuration de l'aile principale de la *domus* **Fig.1-96**. Celle-ci fait l'objet d'une légère translation vers le nord. Un nouveau mur gouttereau MR1090 est édifiée à 0.60m au nord du précédent (MR1385-1386). Seule ses assises de fondations maçonnées sont conservées, celles-ci permettent de constater que ce mur a une largeur inhabituelle pour du bâti domestique, puisqu'il atteint 0.80m. Une nouvelle paroi septentrionale MR1400 remplace elle aussi le mur de l'état précédent. Elle en est distante d'une vingtaine de centimètres. Cette nouvelle configuration porte à un peu moins de 4m la largeur intérieure de l'unité 4, contre 4.30m à l'état précédent. Ses dimensions d'est en ouest demeurent inconnues.



Fig.1-96 Plan de la *domus* à l'état 4 © Arnaud Desfonds Inrap

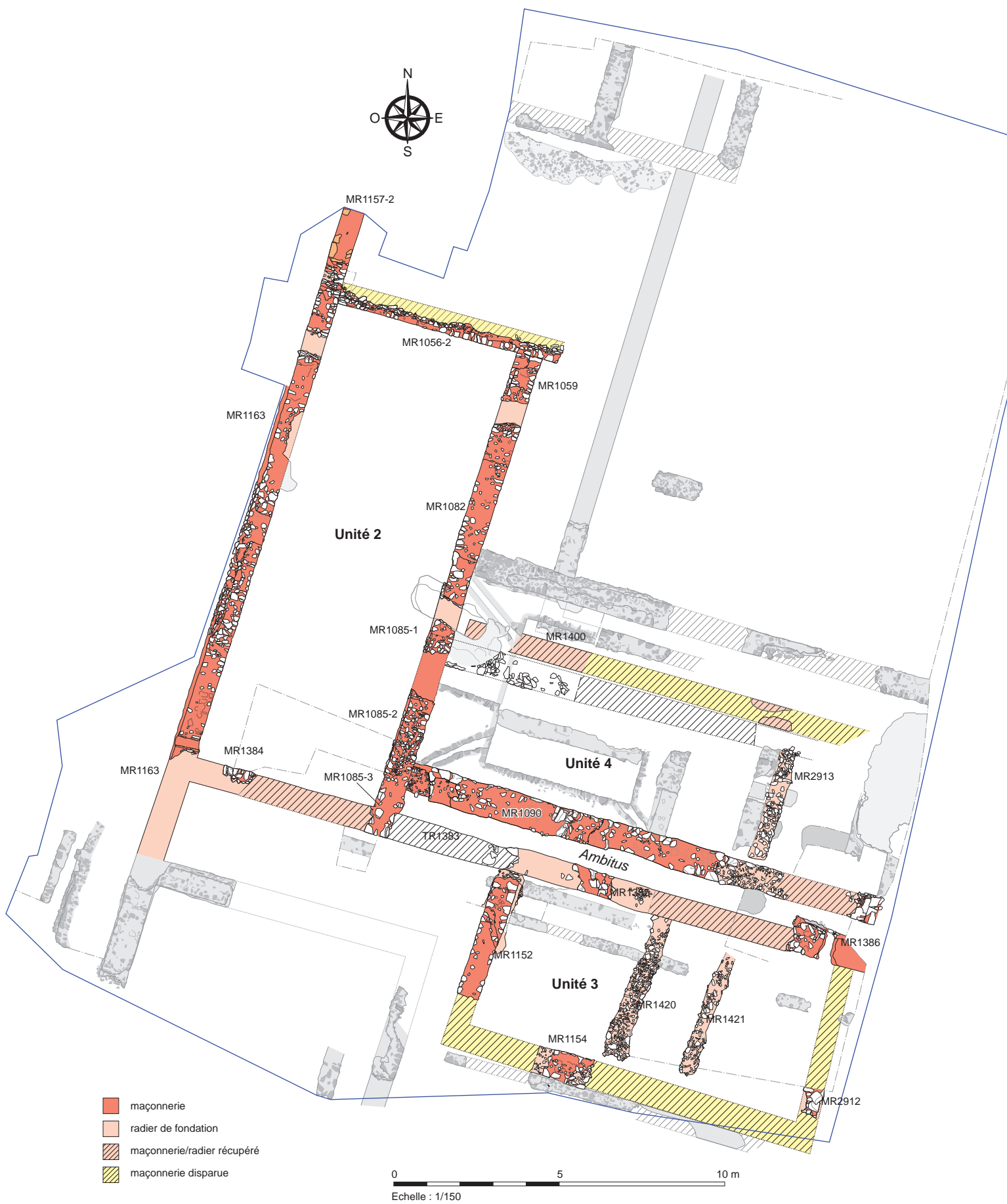


Fig. 1-96 Plan de la *domus* à l'état 4 (Arnaud Desfonds Inrap)

Ces modifications sont les seules qui ont pu être mises en évidence pour cet état. Ces travaux sont de grande ampleur puisqu'ils ont nécessité le démantèlement total de la construction précédente, dont le mur pignon occidental (MR 1085-1/2/3) a toutefois été préservé, sans doute pour éviter d'avoir à effectuer des travaux trop importants au niveau de l'aile occidentale non concernée par ces modifications.

Le pignon opposé étant situé en dehors de l'emprise de la fouille, aucune information le concernant n'est disponible.

Pour l'exécution des travaux, les deux murs gouttereaux des états précédents sont démontés plus ou moins complètement.

Du mur septentrional MR2924, seul le radier de fondation en pierraille de schiste est conservé afin de préserver la stabilité du sol. Celle-ci est primordiale puisque le nouveau mur MR1400, qui remplacera MR 2924, se situe à moins de 0,50m au nord du précédent.

Le mur sud MR1384-85-86, fait quant à lui probablement l'objet d'un démontage partiel. Celui-ci est attesté au niveau de la tranchée TR1383 où un épierrement méthodique de la maçonnerie jusqu'au radier de fondation a pu être constaté. Cette opération n'est menée que sur le tronçon de mur séparant l'angle formé par MR1384 et MR1085 et celui formé par MR1384 et MR1152. Pour la même raison que celle exposée plus haut le radier de fondation est laissé en place. En effet, non seulement certains tronçons de ce mur demeurent en élévation (MR1384 et 1385), mais par ailleurs la nouvelle paroi méridionale de l'aile principale MR1090 n'est décalée vers le nord que de 0.50m, il est donc nécessaire de ne pas créer de point de faiblesse en purgeant la pierraille du radier **Fig.1-97-99**.

Une observation fine de la jonction entre MR1090 et MR1085-2/3 permet d'ailleurs de confirmer que MR1090 a été construit postérieurement à MR1085, puisque les deux radiers sont distincts **Fig.1-100**.

En ce qui concerne le mur MR1400, qui a été intégralement épierré par la suite, seule l'observation de l'extrémité occidentale de son négatif nous renseigne en ce qui concerne sa chronologie par rapport à MR1085. L'observation est toutefois suffisamment claire pour être interprétée sans hésitation. En effet l'extrémité de la tranchée de fondation n'atteint pas le radier de MR1085, ce qui témoigne d'une mise en place de MR1400 alors que MR1085 était en élévation **Fig.1-101**.



Fig.1-97 Vue d'ensemble des maçonneries correspondant à l'état 4 de la *domus*. Seul le tronçon TR1083 témoigne d'un épierrement jusqu'au sommet du radier de fondation du mur. Les autres maçonneries étant encore en élévation à cet état © Emmanuelle Collado Inrap



Fig.1-98 Vue des tracés des murs successifs MR2924 et MR1400 (intégralement épierré par la suite). Noter leur proximité. Celle-ci explique que le radier de 2924 a été conservé afin d'éviter au mur MR1400 des désordres ultérieurs. La présence de la sépulture SP2124 est à l'origine de la disparition d'une grande partie des pierres du radier MR2924 © Emmanuelle Collado Inrap



Fig.1-99 Vue des murs successifs MR2924 et MR1400 (intégralement épierré par la suite) dans le témoin présent à l'extrémité occidentale de l'aile principale de la *domus*. Noter leur proximité. Celle-ci explique que le radier de 2924 a été conservé afin d'éviter au mur MR1400 des désordres ultérieurs © Dominique Pouille Inrap

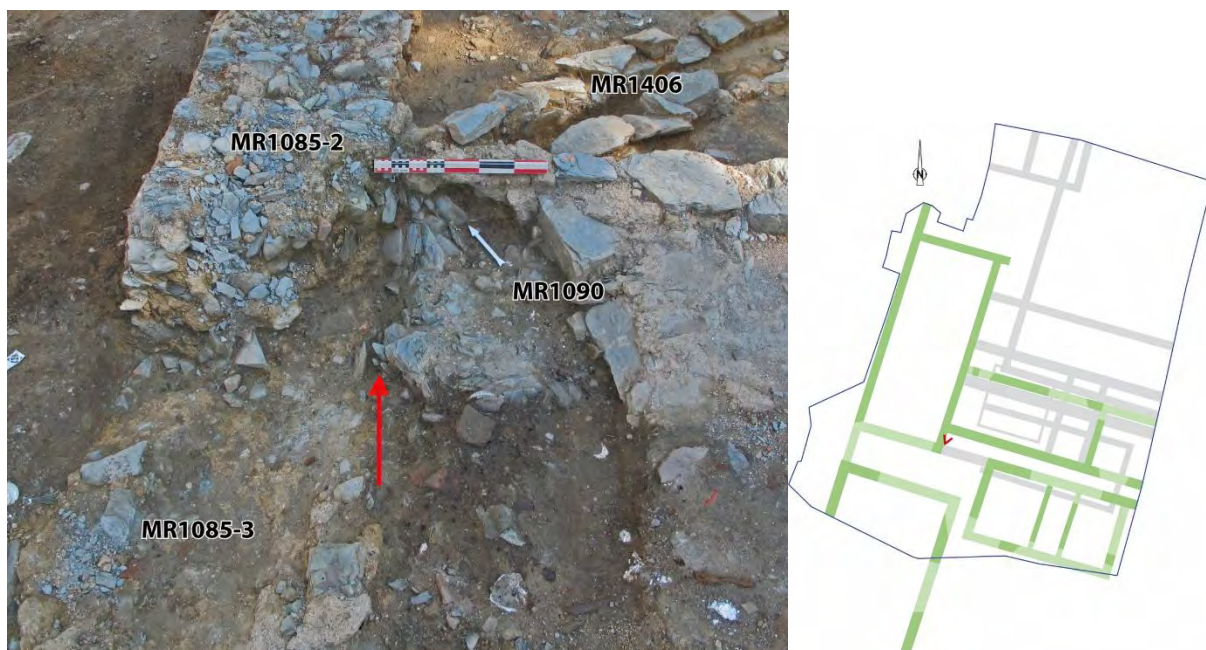


Fig.1-100 Au niveau de la jonction entre MR1090 et MR 1085-2 une étroite bande de terre noire montre clairement que le radier de fondation de MR1090 s'appuie sur MR1085-2. Par ailleurs la semelle de fondation de 1085-2 est située à une altitude légèrement inférieure à celle de MR1090 © Dominique Pouille Inrap

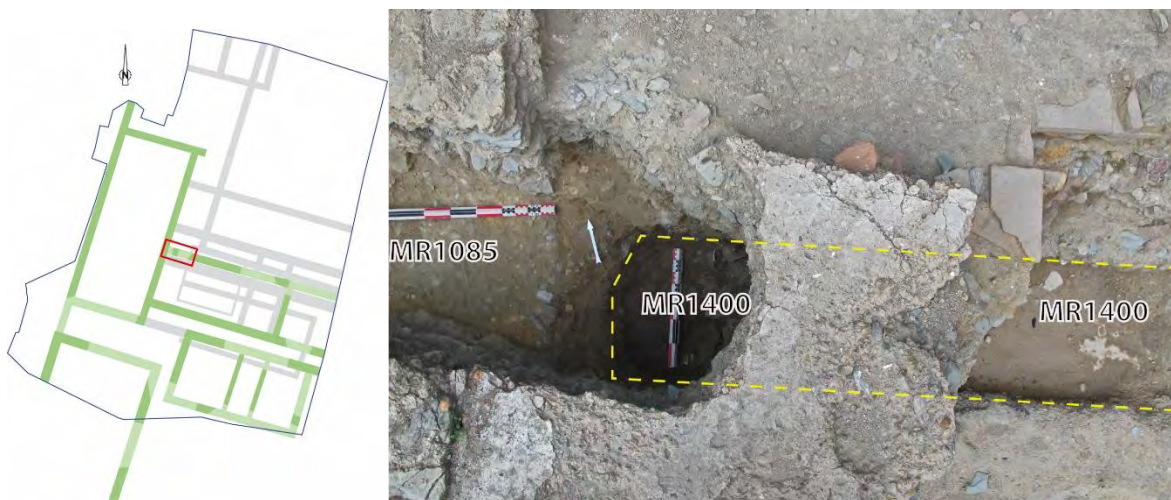


Fig.1-101 Un sondage pratiqué au fond de la sépulture SP 1164 a permis de constater que l'extrémité de la tranchée de fondation de MR1400 n'est pas au contact du radier de MR1085 © Dominique Pouille Inrap

4.2.10.2 Le mur de refend MR2913

Un seul élément nous renseigne en ce qui concerne l'organisation interne de la nouvelle aile principale. Il s'agit d'un mur de refend MR2913 dont seul le radier de fondation en pierraille de schiste est conservé sous forme de quelques plots ayant échappés aux bouleversements ultérieurs. Sa largeur moyenne se situe aux alentours de 0,60m, ce qui implique une largeur d'élévation d'environ 0.45m, ce qui est assez courant pour un mur de partition interne **Fig.1-102**.

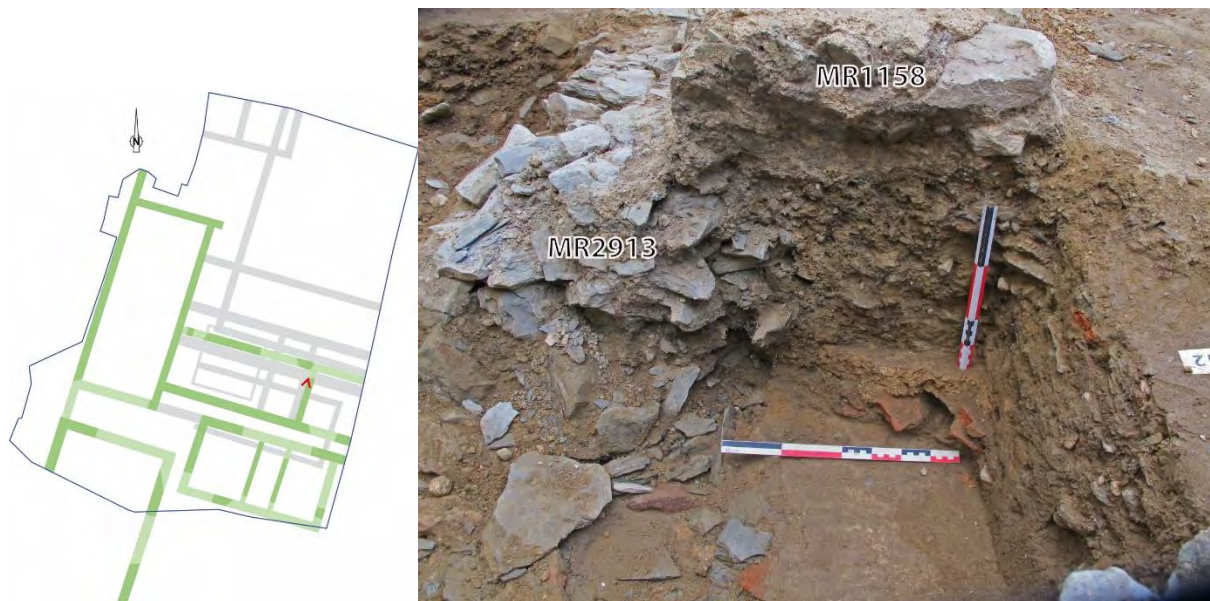


Fig.1-102 CI 7575 Vue en coupe des radiers MR2913 et MR1158 qui lui succèdera à l'état suivant © Dominique Pouille Inrap

Son radier de fondation ne semble pas être chaînée avec celle du mur sud MR1090 mais vient seulement s'appuyer contre. Ceci indique que le mur gouttereau était au moins partiellement en élévation lorsque ce mur de refend a été mis en place, ce qui est souvent le cas pour les partitions internes qui sont généralement édifiées après les murs porteurs principaux. Ce détail est bien visible sur le cliché **Fig.1-103**. La coupe relevée au niveau du témoin central montre par ailleurs que son radier de fondation est postérieur à celui du mur 2924 qu'il recoupe partiellement **Fig.1-104-106**.



Fig.1-103 Le radier du mur MR2913, tout comme d'ailleurs le mur MR1158 qui lui succèdera à l'état suivant, ne se prolonge pas jusqu'au mur MR1090. Ce mur de refend a donc été installé alors que MR1090 était déjà construit © Dominique Pouille Inrap

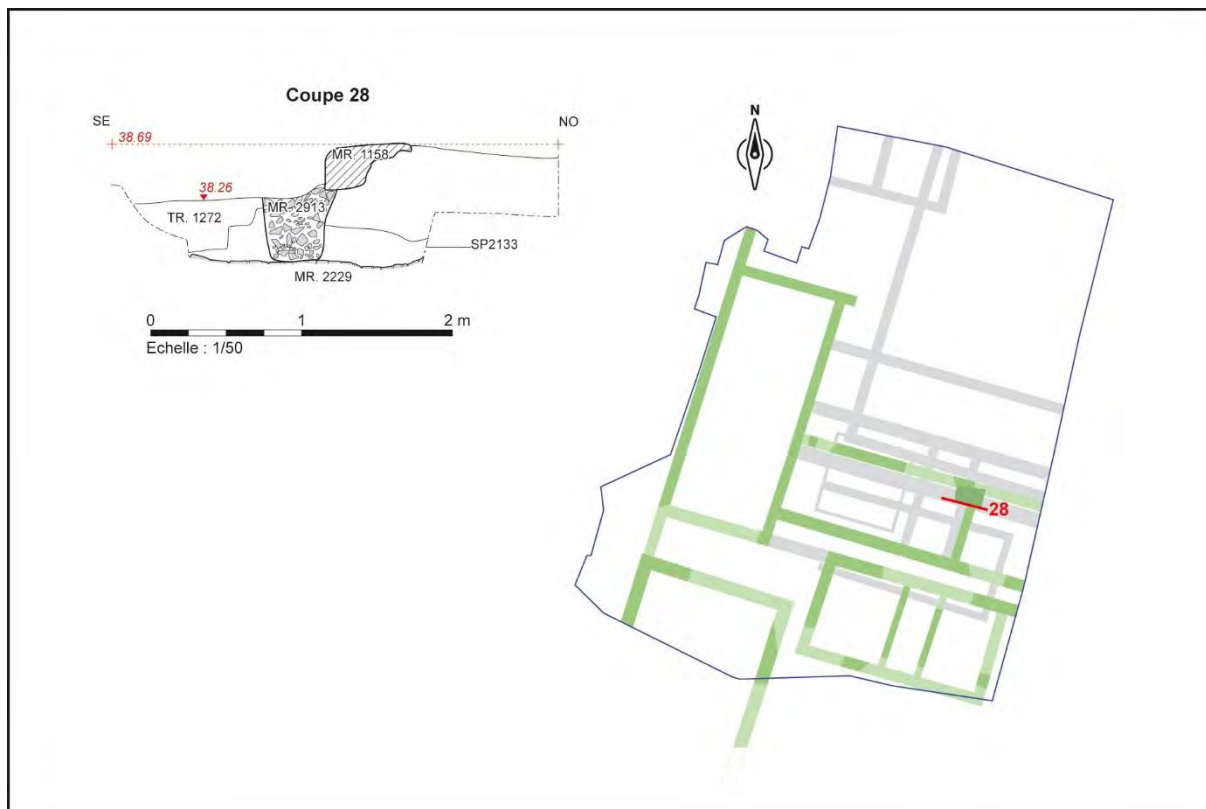


Fig.1-104 Coupe 28 © Arnaud Desfonds Inrap

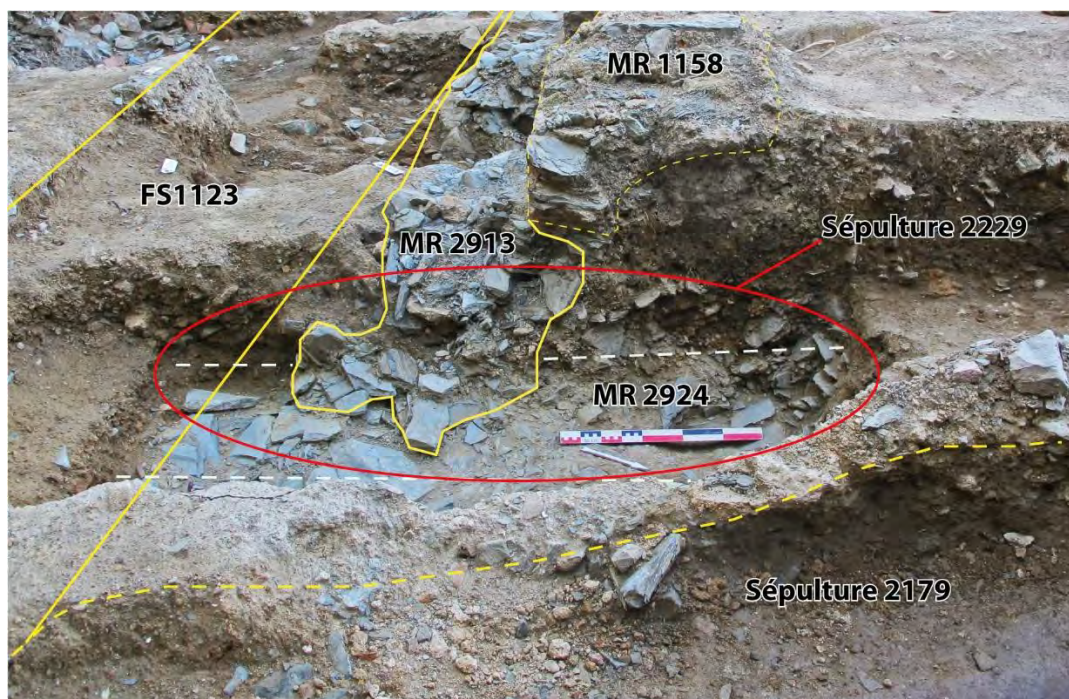


Fig.1-105 Zone de la coupe 28 (Fig.1-104). Malgré les nombreuses perturbations ayant bouleversé la zone, la chronologie relative entre les murs MR2924 et 2913 est révélée par un lambeau de radier de MR2913 qui empiète sur les restes de MR2924, ce qui permet de supposer qu'il est postérieur à ce dernier. Ceci invite donc à le rattacher à l'état 4. Il est semble-t-il remplacé à l'état 5 par un autre mur MR1158 © Dominique Pouille Inrap



Fig.1-106 Vue depuis l'est des radiers MR2913 et MR1158 qui lui succèdera à l'état suivant. Noter que l'extrémité nord de MR2913 scelle les restes du radier perpendiculaire MR2924. Les excavations perturbant la zone correspondent à des fosses de sépultures postérieures © Dominique Pouille Inrap

Aucune information concernant le reste du bâti constituant la propriété n'est disponible. De même il est impossible de préciser de quelle manière évolue l'unité 3 qui borde la *domus* au sud (cf §), ni même de savoir si à cet état il en fait encore partie. En effet la configuration de la nouvelle aile principale a pour conséquence la création d'un *ambitus* entre ces deux dernières, ce qui permet de supposer qu'elles sont alors indépendantes. Ceci qui peut sembler curieux par rapport aux phénomènes de concentration foncière que l'on observe habituellement au III^e siècle. Malheureusement aucun indice complémentaire ne permet de préciser davantage la question.

4.2.10.3 Le sol 2059/2938 témoignage de la présence d'un sol en plancher à l'état 4 de la *domus* ?

A l'extrémité sud-ouest de l'aile principale des lambeaux de « sol » frustes antérieurs au remblai sur lequel l'hypocauste de l'état 5 a été installé ont été observés à plusieurs endroits. Présentant une planéité relative ainsi qu'un compactage évoquant une surface de circulation sommairement aménagée, ces derniers sont déconnectés les uns des autres. Ils sont composés de plaquettes de schiste de petit calibre associées à des fragments de terres cuites architecturales et leur altitude est toujours comprise entre 38.25 et 38.30m/NGF. Cette surface aménagée a notamment été observée à deux emplacements le long du bord est du murs 1085; dans l'angle de MR1085 et de 1090 (SL2938), ainsi que dans le témoin stratigraphique préservé au nord du conduit de chauffe du *prae-furnium* de l'état suivant Fig.1-107-108. A cet emplacement, ce niveau scelle le tracé du mur 2924 du premier état de la *domus*.



Fig.1-107 Vue du lambeau de « sol » 2938 conservé dans l'angle sud-ouest de l'aile principale de la *domus* à l'état 4 © Dominique Pouille Inrap

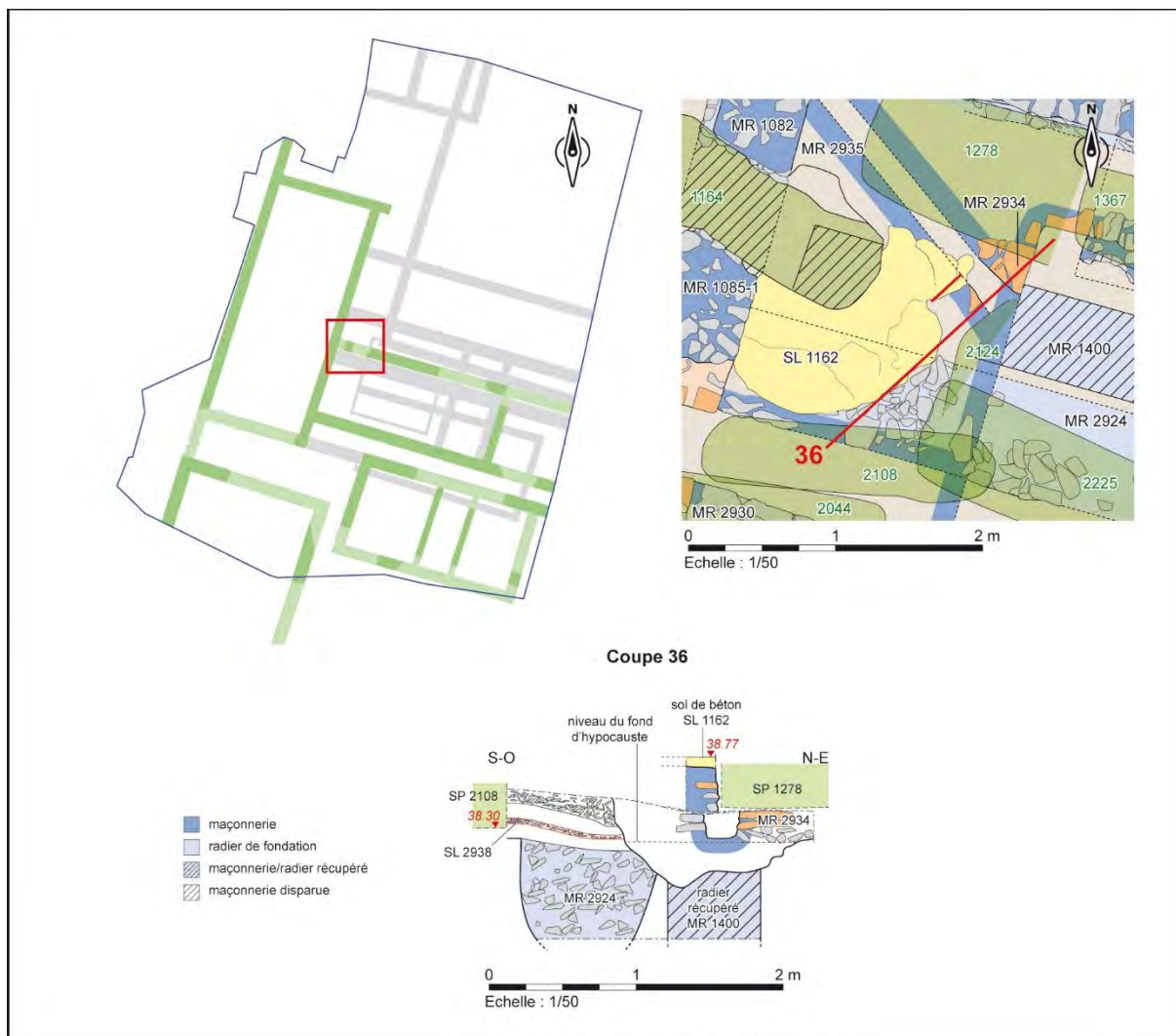


Fig.1-108 Le « sol » supportant le plancher apparaît ici sous la forme d’une mince pellicule de plaquettes de schiste compactées scellant le mur MR2924 du premier état de la *domus*. Un remblai de schiste postérieur ayant servi à niveler l’espace intérieur avant l’installation du sol de l’état 5 le surmonte © Arnaud Desfonds Inrap

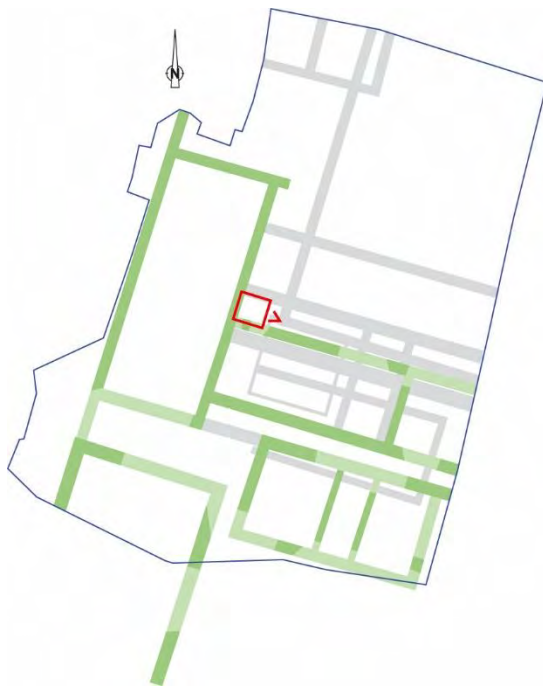
Cette couche non observée ailleurs en raison de l’état de conservation des vestiges, ne correspond pas au sol fonctionnant avec les murs de l’état 4, mais plus vraisemblablement à son support. En effet il jouxte les maçonneries mais, comme cela a déjà été observé antérieurement dans l’aile occidentale, se situe plus bas que les assises d’élévation visibles. Il faut donc en déduire qu’ici aussi le sol effectif de cet espace était constitué par un plancher monté sur des lambourdes qui reposaient vraisemblablement sur cette surface préparatoire. Ceci permet de restituer un niveau de circulation situé environ 0.15m plus haut (aux alentours de 38.45m/NGF).

4.2.10.4 Le sol 1346/2059, témoignage de la présence d'une galerie de circulation disparue ?

Dans l'angle de 1082 et de MR1160, ainsi que dans le témoin stratigraphique de quelques centimètres d'épaisseur conservé entre la coupe 16 et la sépulture 1367, une couche de pierraille de schiste soigneusement compactée d'une dizaine de centimètres d'épaisseur (SL2938) a été observée **Fig.1-109-11**. Cette dernière, dont l'altitude de la surface oscille entre 38.40 et 38.46, est clairement tranchée par l'installation du mur 1160 et n'a été reconnue à aucun autre emplacement. Ceci permet de supposer qu'elle correspond à un espace aménagé qui bordait la face nord de l'aile principale à l'état 4. Il pourrait donc s'agir d'un sol de cour ou plus vraisemblablement, compte tenu du soin apporté au compactage de la surface, d'une galerie de circulation dont aucune autre trace n'a été retrouvée en raison de l'écrêtement ayant touché la zone nord.



Fig.1-109 Vue du lambeau de « sol » 2059 conservé dans l'angle nord-ouest de l'aile principale de la *domus* à l'état 4. Sur ce cliché un témoin de la couche le scellant a été conservé le long du mur 1082 © Dominique Pouille Inrap



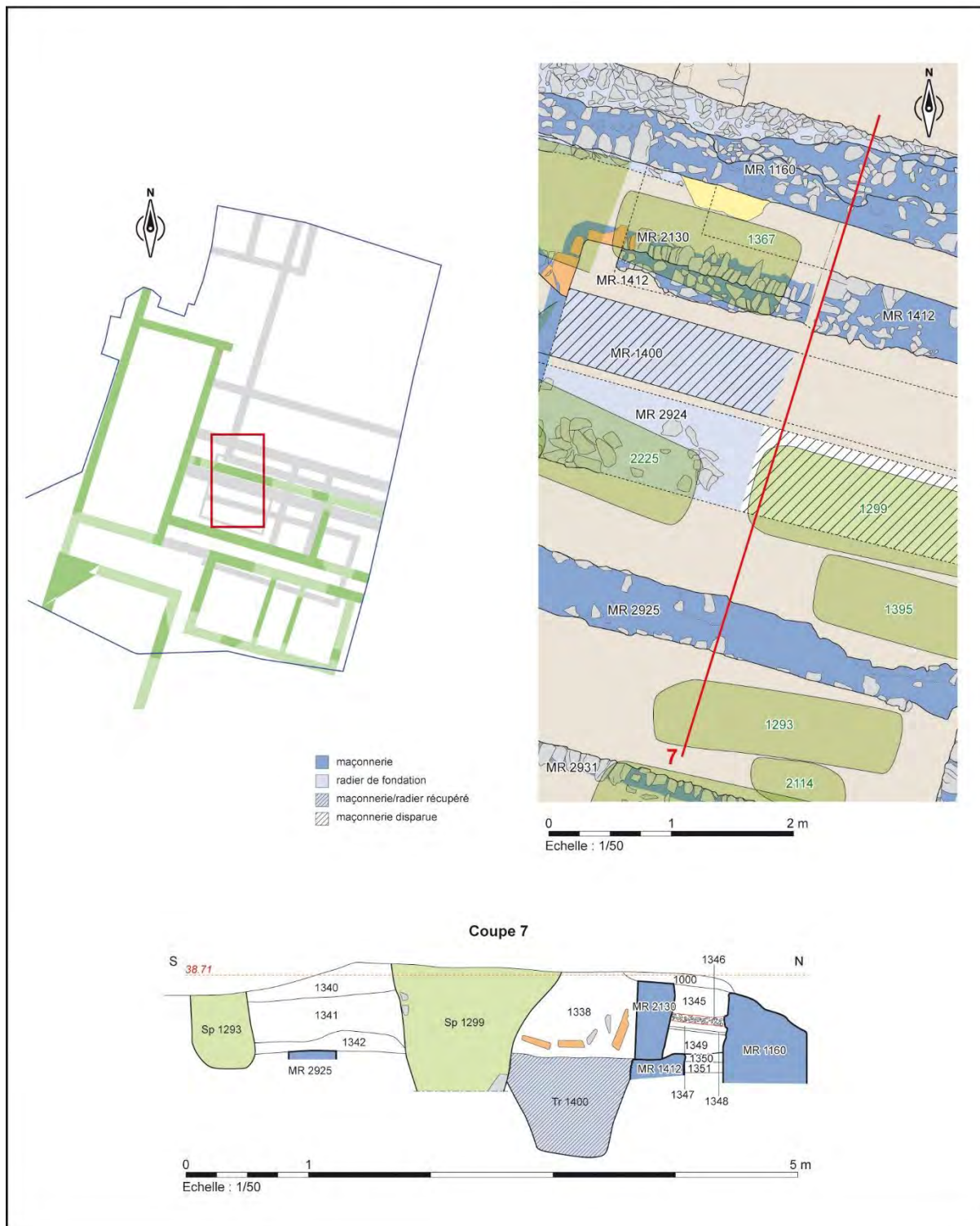


Fig.1-110 Le sol 1346 est clairement tranché par le mur 1160 à droite et par le mur de banquette de l'hypocauste MR 2139 à gauche © Arnaud Desfonds Inrap



Fig.1-111 Vue du lambeau de sol de pierraille compactée 1346 conservé dans le témoin stratigraphique conservé entre la coupe 16 et la sépulture 1367 © Dominique Pouille Inrap

4.2.10.5 Datation de l'état 4

Les lambeaux de sol préparatoire exhumés dans les angles de l'aile principale auraient pu être les seuls emplacements susceptibles de délivrer des informations permettant de préciser la datation de cet état. En effet partout ailleurs les niveaux contemporains de celui-ci ont été bouleversés par des sépultures, ont disparu ou, étant situés à proximité de la surface, ont été perturbés par la mise en culture du terrain. Malheureusement aucun élément mobilier significatif n'y a été découvert. Seule une monnaie (US2060), probablement perdue lors de l'installation du mur MR1160 de l'état postérieur a été découverte en position verticale entre le sol SL2059 et le mur **Fig.1-112**. Cette dernière datable du règne de Claude (émission de 41-42 de l'atelier de Lyon) ne permet en rien d'éclairer la question. Comme pour les états antérieurs, il faut donc se contenter de situer cet état dans le courant du III^{ème} siècle sans pouvoir être plus précis.

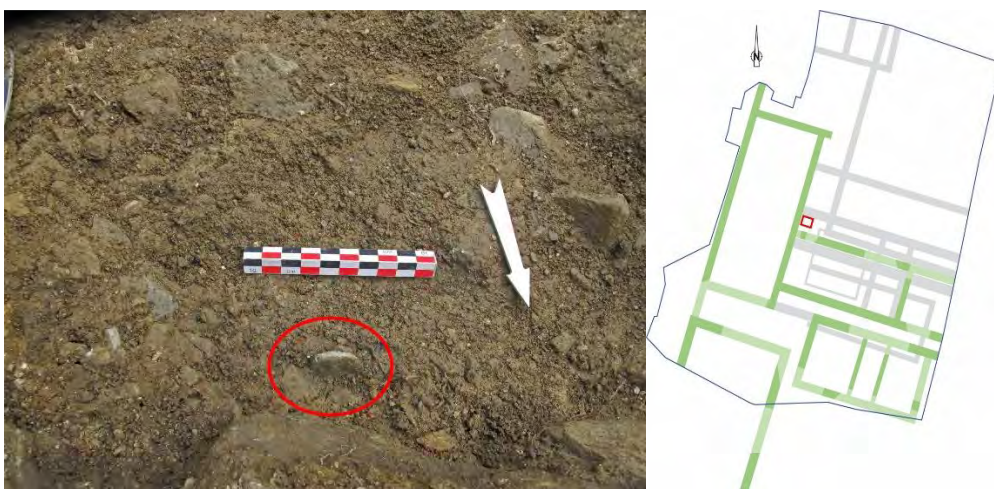


Fig.1-112 Vue de la monnaie découverte au sein de l'US 2060. Sa position verticale permet de supposer qu'elle a été perdue lors de l'installation du mur 1160 © Dominique Pouille Inrap

4.2.11 La *domus* à l'état 5

L'état 5 correspond à l'aboutissement du processus d'évolution de la *domus* qui acquiert alors les caractéristiques d'une vaste demeure urbaine. Cela se concrétise par d'importants travaux de construction qui touchent à nouveau l'aile principale de la propriété **Fig.1-113**.

L'aile occidentale ne semble pas subir de transformations notables à l'exception de l'apparition d'un espace de service dévolu à l'entretien du chauffage d'une salle de l'aile principale. Son existence est uniquement déduite de celle du *praefurnium*, puisque aucun reste concret n'en a été retrouvé en raison du mauvais état de conservation de ce secteur et de l'absence de vestige de sol conservé pour cet état. Par ailleurs aucune trace d'aménagement évoquant la présence d'un cloisonnement quelconque délimitant celui-ci au sein de l'aile occidentale n'a été retrouvée. Par conséquent il n'est pas possible de développer davantage ce point.

Enfin parmi les changements majeurs, un second corps de bâtiment occidental (unité 6) est édifié au-delà de l'emplacement du porche d'accès à la cour de la *domus*. Seule l'extrémité méridionale de ce dernier est présente sur l'emprise fouillée. Cependant la réalisation d'un sondage de vérification à une dizaine de mètres de là au nord, dans le parc, a permis de reconnaître les restes d'un mur perpendiculaire à ce corps de bâtiment (MR2941). Le liant utilisé pour celui-ci est en tous points similaire à celui utilisé pour les maçonneries de l'unité 6 ce qui permet de le rattacher à la même phase de travaux et fournit une indication précieuse quant à l'extension de la *domus* dans cette direction (cf § 4.2.12).

4.2.11.1 Les modifications de l'aile principale de la *domus* (unité 5)

A l'état 5 cette aile de la propriété est élargie d'un peu plus de 1.00m vers le nord. Le mur méridionale MR1090 ne paraît pas subir de modifications majeures. En revanche, le mur MR1400 de l'état précédent est totalement démantelé. Son radier de fondation est épierré et la tranchée qui en résulte remblayée et compacté avec des déchets de schiste mêlés de terre. Cette opération vise sans doute à éviter de trop fragiliser le sous-sol de la construction. Contrairement au choix qui avait été fait à l'état 4 de conserver l'intégrité des radiers de MR2924 et de MR1385 en raison de la proximité immédiate du nouveau mur porteur du bâtiment, dans le cas présent la distance séparant le nouveau mur nord MR1160 du précédent a été jugée suffisante pour permettre sa récupération intégrale et se contenter d'un remblaiement de la tranchée.

Le nouveau mur MR1160 présente une mise en œuvre disparate qui s'explique sans doute par une différence de nature de terrain sous-jacent entre les deux extrémités de la maçonnerie. En effet à l'est, le tronçon mis au jour est assez profondément maçonné et a une largeur moyenne de 0.65m. Dans sa moitié occidentale la tranchée de fondation paraît plus large. Cependant l'état de conservation de l'ouvrage, largement entamé sur sa face nord, n'a pas permis d'observations très précises **Fig.1-114**. A son extrémité ouest le mur est fondé moins profondément et s'appuie sur MR 1082 avec lequel il n'est pas chaîné au niveau du soubassement.

La construction de ce nouveau mur qui remplace le mur antérieur MR1400 implique des travaux d'ampleur, notamment pour chaîner les élévations des deux corps de bâtiments perpendiculaires. Ceux-ci concernent en grande partie le mur MR1085 au niveau sa jonction avec MR1082, puisque l'angle que formaient précédemment en élévation les trois murs MR1400, 1082 et 1085 nécessite d'être intégralement démonté et reconstruit pour chaîner le nouveau mur gouttereau 1160.

Malgré un état de conservation limité de leurs élévations maçonnées, les vestiges ont permis de reconnaître l'usage d'un outil spécifique qui semble caractériser cette phase de travaux. Il s'agit d'un fer à joints d'une largeur peu commune, voisine de 2cm (les traces de fer à joint habituellement observées présentent une largeur souvent inférieure au centimètre) **Fig.1-115**.



Fig.1-113 plan de la domus à l'état 5 © Arnaud Desfonds Inrap



Fig.1-114 Vue verticale du mur MR1160 dont les assises maçonnées de la face septentrionale ont été intégralement récupérées © Dominique Pouille Inrap

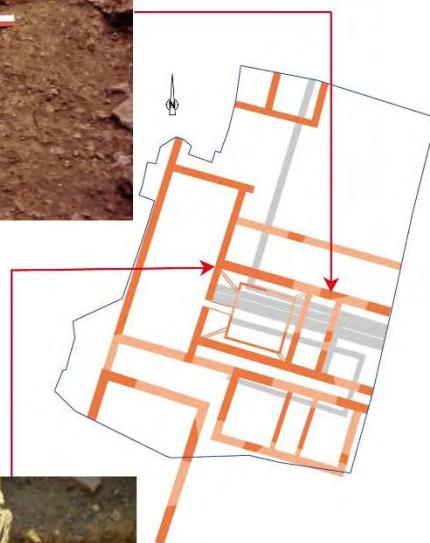
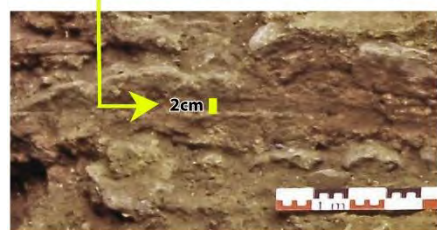


Fig.1-115 Vue des traces de fer à joint large observées à la base des murs MR1160 et MR1082 © Dominique Pouille Inrap

4.2.11.2 La distribution des espaces au sein de l'aile principale

La modification du bâtiment, dont la largeur intérieure est ainsi portée à près de 5,50m (19 pieds) contre 3.60m (12 pieds) auparavant, s'accompagne de la mise en place de deux murs de refend d'un peu moins de 0,50m de largeur à la base (MR1103 et MR1158). Ces ouvrages de cloisonnement peu fondés matérialisent un étroit espace de 1.80m (6 pieds) qui peut sans aucune hésitation être attribué à l'emplacement d'un escalier. Ils ne sont conservés que partiellement. En effet, dans un cas comme dans l'autre, leur extrémité nord a été totalement défoncée par des perturbations postérieures, de sorte que leur jonction avec le mur MR1160 n'a pu être observée. Dans le cas de MR 1158, ce sont plusieurs sépultures (SP2133, 2179, 2182 et 2229), qui ont fait disparaître les 2/3 du tracé du mur. La sépulture SP2182 est d'ailleurs implantée « à cheval » sur MR1160 et 1158, faisant ainsi disparaître toute trace de leur jonction.

En ce qui concerne le mur MR1103, c'est l'installation d'une structure maçonnée excavée d'époque moderne (MR1159), dont la nature n'a pas été identifiée précisément, qui a oblitéré son articulation avec MR1160 **Fig.1-116- 119**

De part et d'autre de cet emplacement deux salles équipées d'un sol bétonné ont pu être identifiées grâce à la présence de témoins stratigraphiques présentant encore des restes de ces sols de béton de chaux



Fig.1-116 Vue d'ensemble des perturbations diverses ayant partiellement gommé le tracé des murs MR1103 et 1158. Pour l'un comme pour l'autre la totalité de leur extrémité nord a disparu. La fosse d'installation de MR1159 (non fouillée) a totalement défoncé l'extrémité nord de MR 1103 © Emmanuelle Collado Inrap



Fig.1-117 Vue du parement de MR 1159 partiellement dégagé dans la partie sud-ouest de la fosse d'installation FS2287. Noter les couches de remblai du comblement de la fosse. La structure présente une forme « en cloche » qui évoque une possible glacière enterrée, toutefois aucun bâti contemporain n'est présent sur les lieux © Dominique Pouille Inrap

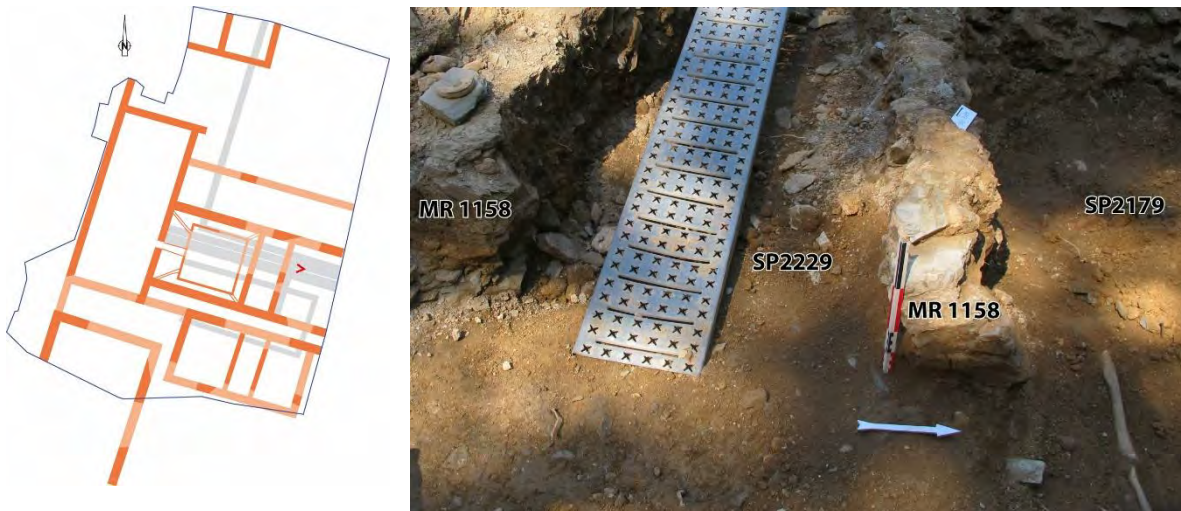


Fig.1-118 Vue du d'un lambeau du mur MR1158 conservé entre deux sépultures © Dominique Pouille Inrap



Fig.1-119 Vue verticale de l'unité 5 et de l'espace occupé par l'escalier. Celui-ci est délimité par les murs MR1103 et 1158 dont les tracés ont été restitués © Emmanuelle Collado Inrap

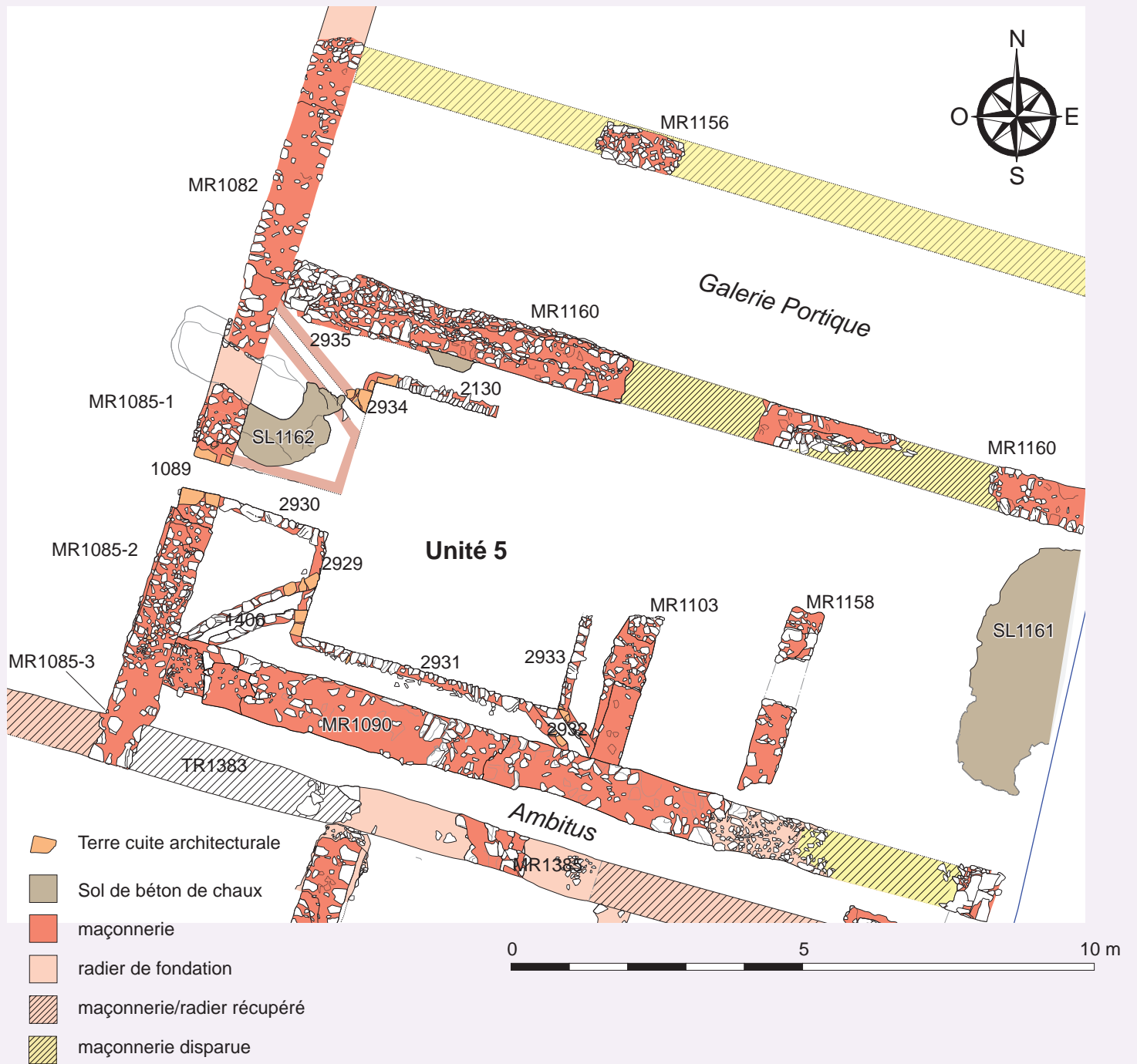


Fig.1-120 plan d'ensemble de l'unité 5 et de l'hypocauste © Arnaud Desfonds Inrap

4.2.11.3 La salle à hypocauste

La salle qui se développe à l'ouest mesure un peu plus de 6,60m de long par 5,30m de large. Elle est dotée d'un système de chauffage par le sol combinant à la fois le principe de *suspensura* classique reposant sur des colonnes de pilettes et celui de l'hypocauste rayonnant. Ce type de mise en œuvre est généralement qualifié de type mixte. Toutefois, dans le cas présent la grande taille de l'espace central sur pilettes est inhabituelle. Nous reviendrons sur les questions que pose cette particularité plus loin. Il s'agit en effet d'espace excavé d'un peu plus de 4,00m de côtés, complété par des canaux d'évacuation de fumées situés dans les angles ou à proximité de ceux-ci **Fig.1-120**. Celui de l'angle nord-est gommé par la structure MR1159 n'était pas conservé, celui de l'angle nord-ouest a quant à lui été intégralement détruit par la sépulture SP1278. Seule l'amorce de sa maçonnerie a pu être identifiée au niveau du parement MR2934. Pour les deux autres conduits (MR1406 et 2932), situés sur le côté sud, seuls les parements des conduits sont conservés. Aucune trace de leur couverture et de leur cheminée terminale n'était conservée. Aux extrémités orientales de la salle ces conduits d'évacuation souterrains sont situés à proximité des angles de la pièce et sont donc très courts. En revanche à l'extrémité opposée ils mesurent un peu plus de 2,00m de long. Un conduit de chauffe MR1089, dont le jambage septentrional s'appuie sur l'axe central de la pièce, alimente le dispositif. Ce dernier large en moyenne de 0,50m et long de 2,40m était alimenté depuis l'espace de service localisé à l'extrémité sud de l'aile occidentale de la *domus*. Seul son jambage nord couronné par le départ de voûte était conservé **Fig.1-121-123**.



Fig.1-121 Vue depuis l'ouest de la bouche du *praefurnium* maçonnée dans le mur MR1085. Le jambage sud a été détruit par le creusement d'une sépulture postérieure (SP2044). Les niveaux d'entretien du dispositif de chauffage ne sont plus présents dans l'espace de service se développant à l'ouest © Emmanuelle Collado Inrap



Fig.1-122 Vue depuis l'est du tunnel du *praefurnium* et de la bouche partiellement conservée dans le mur MR1085. Le jambage nord du tunnel a été détruit par le creusement d'une sépulture (SP2108). Le témoin stratigraphique encore couronné par le sol bétonné juxta le conduit au nord © Emmanuelle Collado Inrap



Fig.1-123 Détail du jambage nord de la bouche du *prae-furnium* et du départ de la voûte, maçonnés tous deux en fragments de briques et de tuiles à rebord. Noter les joints tirés au fer à l'aide d'un fer large. Ceux-ci s'apparentent à ceux observés au niveau des murs MR1160 et MR1082 © Dominique Pouille Inrap

Les données concernant ce système de chauffage sont assez fragmentaires en raison de la présence de multiples perturbations causées notamment par des sépultures. En effet douze d'entre-elles, de profondeur variée, occupent cette zone. L'hypocauste a par ailleurs été totalement bouleversé sans doute avant l'installation des défunts, puisque, même dans les espaces inter-tombes, aucune pilette n'a été retrouvée sur le niveau de terre battue qui en constitue le fond. Seuls quelques fragments de *suspensura* effondrée parfois encore accrochés sur les *bipedales* les couronnant ont été retrouvés **Fig.1-124-126**. Malgré cela, en raison de la présence d'un témoin stratigraphique préservé sur le côté nord du tunnel de chauffe, il est possible de connaître la hauteur d'origine du dispositif ainsi que l'altitude du sol de la pièce chauffée. Celui-ci se situait à 38.77m/NGF. De la même manière la restitution de la voûte du *prae-furnium* est envisageable **Fig.1-127-128**. Enfin, à partir des fragments de *suspensura* de 56.5cm de côtés retrouvés associés à leur support et de deux pilettes de 24cm de côtés découvertes dans les niveaux de décapage de la zone, il est possible de restituer la disposition des matériaux constituant l'hypocauste de manière assez fiable. La seule incertitude qui demeure concerne la couverture du conduit du *prae-furnium*. Celle-ci pouvait être constituée par un prolongement de la voûte présente au niveau de la bouche, par un encorbellement au haut des jambages, ou par des *bipedales* se faisant face et reposant pour moitié de part et d'autre du conduit **Fig.1-129**.



Fig.1-124 Dans l'angle nord-ouest de l'hypocauste, quelques fragments de *suspensura* effondrée sont encore en place. Toutefois aucun d'eux ne semble être en position primaire, car les briques couronnant les colonnes de pilettes ainsi

que ces dernières ont été récupérées. Au premier plan cet espace est défoncé par la sépulture SP2124 © Elodie Cabot Inrap



Fig.1-125 Dans l'angle sud-ouest de l'hypocauste, quelques fragments de *suspensura* effondrée sont encore en place. Toutefois aucun d'eux n'est en position primaire, car les pilettes constituant les colonnes de support ont récupérées © Dominique Pouille Inrap

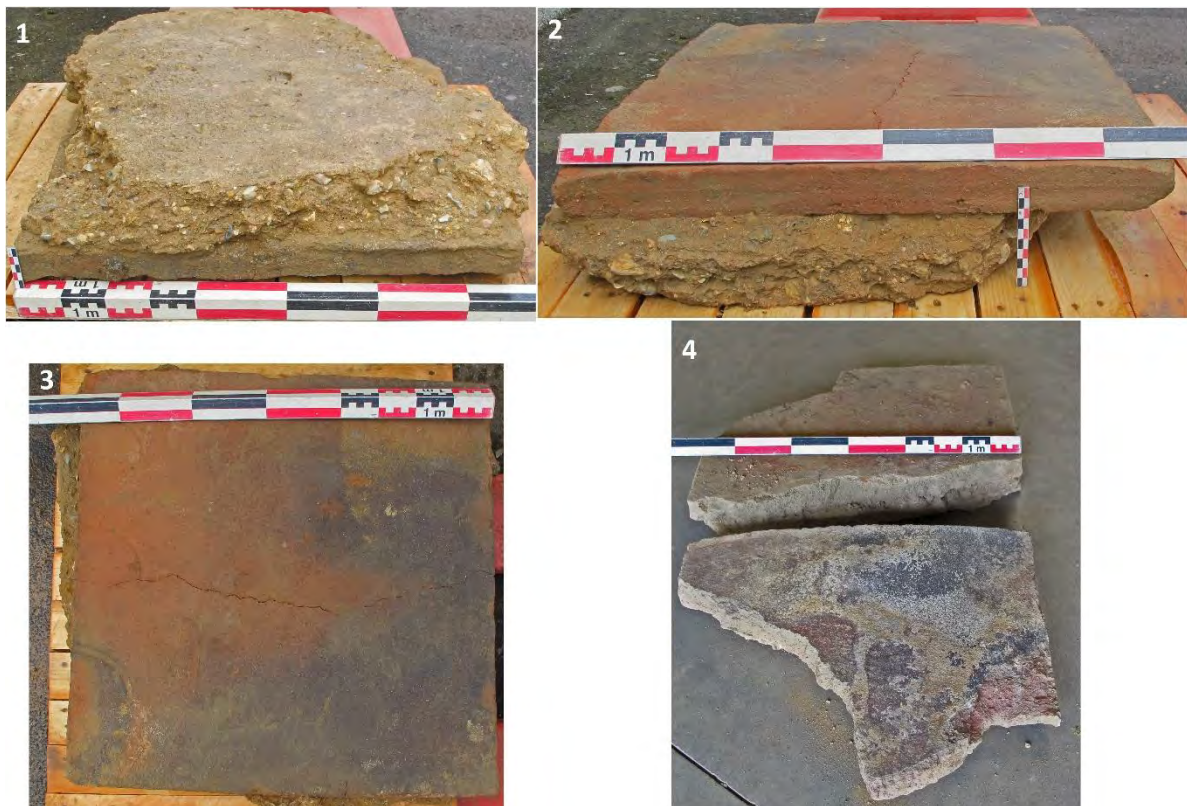


Fig.1-126 Une *bipedale* complète (1-3) ainsi que deux fragments (4) encore solidaires de la dalle de béton de chaux ont été retrouvés. Elles mesurent 56.5cm de côtés et 4 à 4,5cm d'épaisseur. La dalle de béton fait en moyenne 8cm d'épaisseur © Dominique Pouille Inrap



Fig.1-127 Vue d'ensemble de la salle à hypocauste depuis le sud © Dominique Pouille Inrap



Fig.1-128 Restitution du profil de l'hypocauste et de la voûte du *praefurnium* © Arnaud Desfonds – Dominique Pouille Inrap

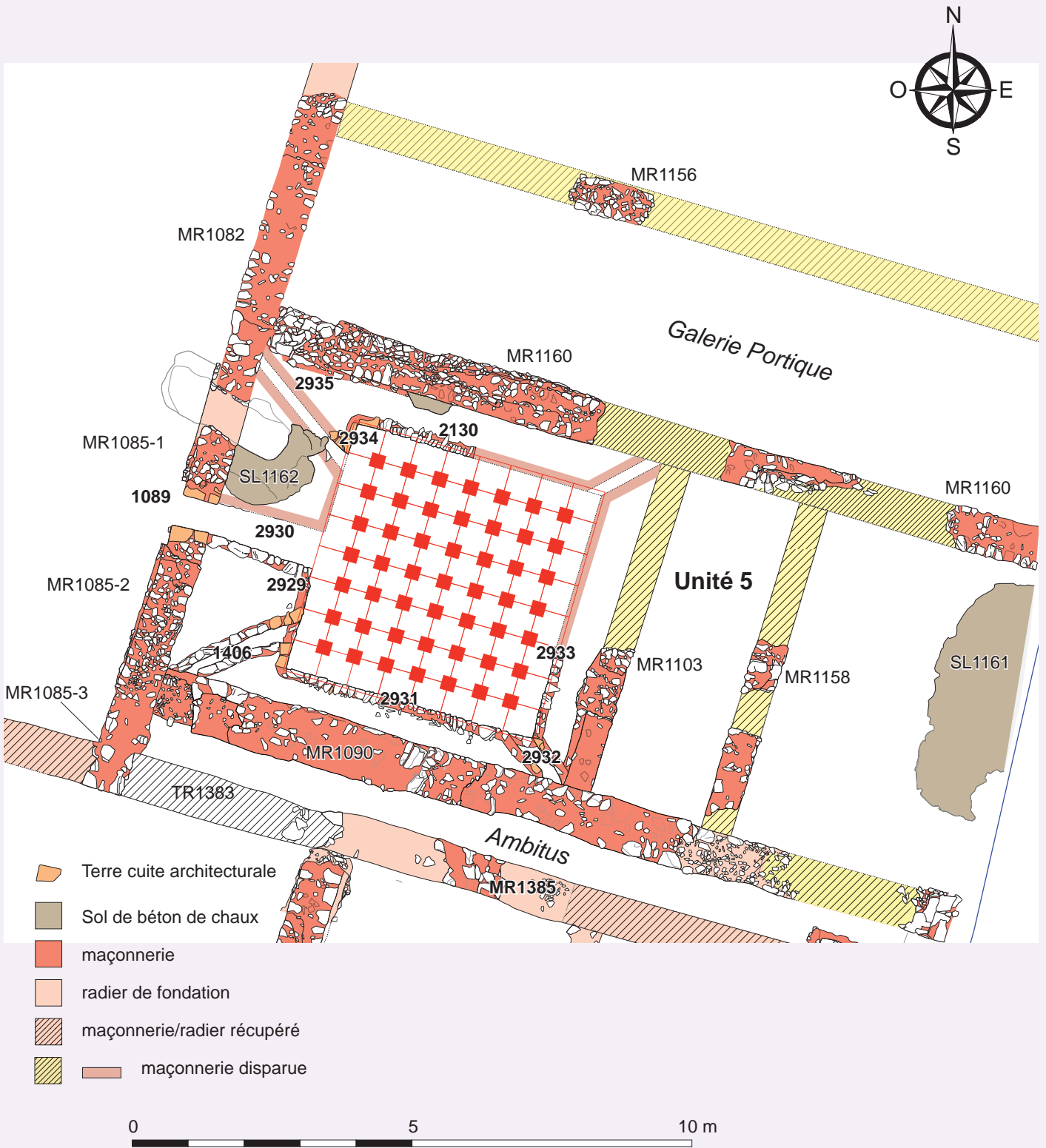


Fig.1-129 Restitution du mode de construction de la suspensura de l'hypocauste à partir des éléments retrouvés © Arnaud Desfonds – Dominique Pouille Inrap

4.2.11.4 La salle orientale

A l'est du mur MR 1158 une autre salle dotée d'un sol de béton de chaux (SL1161) situé à la même altitude que le précédent est identifiable (38.80m/NGF). Ses dimensions nord-sud sont évidemment similaires à celles de la salle chauffée, par contre en raison de la limite de fouille sa paroi orientale n'a pas été retrouvée. Ses dimensions dans ce sens restent hypothétiques **Fig.1-130**. Dans ce cas encore, cet espace a été largement perturbé par de multiples sépultures ainsi que par des creusements plus récents (fossé moderne FS 1107, ainsi qu'un regard maçonné remontant à la fin du XIX^{ème} siècle. Toutefois malgré cela, en limite d'emprise de la fouille, un plot de près de 4.00m de long sur au moins 1.00m de large, ayant échappé à tous ces bouleversements est encore présent. Ce dernier est couronné par un sol de béton de chaux de 8cm d'épaisseur, similaire à celui équipant la salle occidentale. Toutefois dans le cas présent aucun système de chauffage par le sol ne le complète. Nous verrons plus loin que c'est peut-être la position axiale de cette salle par rapport à la *domus* qui explique que celle-ci n'était pas chauffée. En effet si l'on admet qu'une autre salle était présente à l'est, il n'était pas possible d'envisager un *praefurnium* de ce côté. Par ailleurs si l'on envisage que l'unité 3 était encore en élévation au sud, l'étroitesse de l'ambitus le séparant de l'aile principale de la *domus* rendait difficile l'installation d'un *praefurnium* de ce côté. L'entretien et l'alimentation du dispositif, pas impossibles à mener, auraient toutefois été compliqués.



Fig.1-130 Vue des restes du sol SL1161 de la salle orientale de l'unité 5 © Dominique Pouille Inrap

4.2.11.5 La galerie portique méridionale

La présence d'une galerie portique est révélée par l'existence d'un reliquat de fondation de mur MR1156 parallèle au mur MR1160, situé à 2.95m de ce dernier (10pieds). Ce pan de maçonnerie qui a échappé aux terrassements ayant bouleversé la stratigraphie dans ce secteur est large de 0.60m et long de 1.30m. Il n'est conservé qu'au niveau de sa première assise de fondation maçonnée, ce qui ne permet pas de connaître la largeur exacte de son élévation. Celle-ci ne devait pas dépasser 0.45 à 0.50m, ce qui s'accorde bien avec le fait que son radier est peu profond **Fig.1-131**. Le sommet de cet ouvrage directement scellé par les terres végétales affleurerait à 38.73m/NGF,

ce qui est légèrement plus bas que l'altitude des sols intérieurs de l'aile principale de la *domus* (respectivement 38.77 et 38.80 pour les salles occidentale et orientale). Malgré l'absence de relation stratigraphique directe permettant d'assurer la contemporanéité de ce mur avec la *domus*, il est possible de l'interpréter comme le mur de soutènement d'une galerie portique longeant la face nord de l'aile principale. L'altitude à laquelle ces vestiges affleurent permet de supposer qu'un sol aménagé situé légèrement plus haut occupait l'espace entre MR1156 et MR1160. Par ailleurs l'analyse du mortier pratiquée par Stéphane Büttner a montré que celui-ci pouvait probablement être rattaché à la grande phase de travaux correspondant à la mise en place du second corps de bâtiment occidental (unité 6) et donc au dernier état d'évolution de la *domus* (cf § annexe analyse des liants de maçonneries). Enfin la distribution des pièces de l'aile principale et notamment la présence de l'espace identifié comme étant destiné à accueillir l'escalier permettant d'accéder à l'étage, impliquent la présence d'une galerie de circulation externe permettant de desservir toutes les pièces de l'habitation. La largeur de cette dernière se situe dans la fourchette de dimensions habituellement rencontrée pour ce genre d'aménagement (à Rennes les largeurs observées sur les sites du Parking Hoche, de la Visitation et de l'Hôpital Ambroise Parée sont comprises entre 2.00 et 3.00m, à Carhaix sur la *domus* de l'Hôpital elle oscille entre 2.00m et 2.80m selon les ailes).

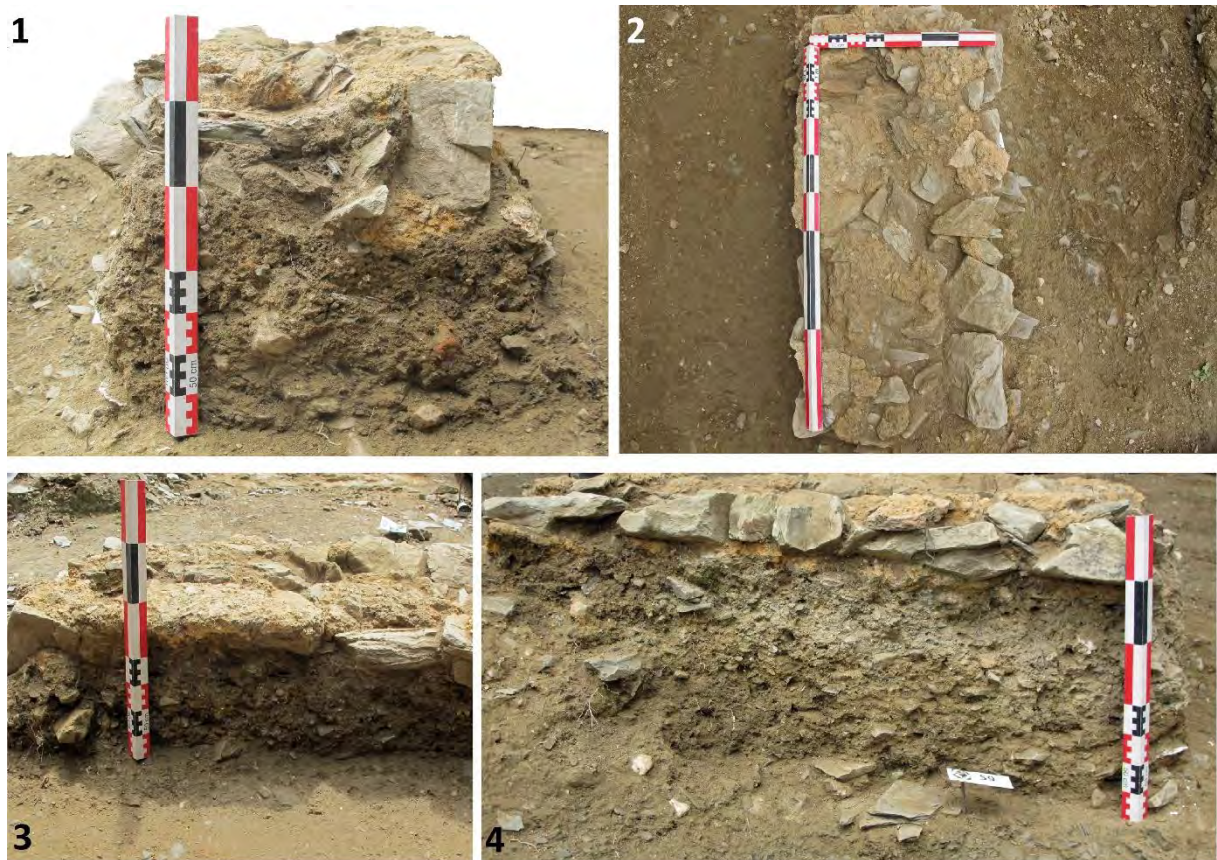


Fig.1-131 Vues du mur MR1156. 1 en coupe depuis l'est, noter la quasi absence de radier de fondations. 2 vue de dessus. 3 face nord, 4 face sud © Dominique Pouille Inrap

4.2.11.6 Le nouveau corps de bâtiment occidental, l'unité 6

Les données concernant cette nouvelle construction sont limitées. En effet, compte tenu de sa localisation en limite nord-ouest de l'emprise de la fouille, et de l'impossibilité de décaper le terrain à proximité des grands arbres situés de ce côté, elle n'a été qu'entrevue. Trois tronçons de murs MR1163, MR1049 et MR1047, ainsi que la forte présomption d'un prolongement du mur MR 1063/1157 vers le nord permettent de restituer partiellement l'organisation de celle-ci.

Les maçonneries, malheureusement fortement écrêtées ne sont conservées qu'au niveau de leur radier de fondation (pour MR1047) ou de leurs premières assises de fondations maçonnées pour MR1049 et 1163-1. Elles ont par ailleurs souffert de la présence des sépultures qui les ont plus ou moins complètement défoncées. C'est notamment le cas pour MR1163-1 dont toute la moitié nord a été gommée par la sépulture SP1134 et MR1163-2 presque intégralement anéanti par la sépulture SP1252 **Fig.1-132-133**. Pour cette raison la largeur de ces deux derniers murs ne peut être restituée de façon précise. On peut seulement estimer qu'elle était voisine de 0.60m. A défaut de fouille exhaustive la profondeur des fondations ne peut être évaluée précisément pour MR1163-1 et pour 1049. Toutefois, dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'ouvrages solidement maçonnés. Ceci est nettement observable pour 1163-1 qui assez profondément assisé. Ceci est observable au fond de la sépulture SP1134 et permet de supposer que ces murs supportaient au moins un étage. MR1163-2 et 1047 présentent en revanche des fondations nettement plus légères, simplement constituées par un radier empierré. Les restes d'un remblai de plaquettes de schiste (US1399) correspondant sans doute à un hérisson de sol étaient encore présents le long du bord est du mur MR1049, dont il scellait le ressaut de fondation. Aucune trace du sol le couronnant n'a malheureusement été retrouvée à cet emplacement correspondant à la galerie du bâtiment (cf *infra*). En ce qui concerne la salle circonscrite par les murs MR1163-1 et 1049, aucune trace de sol ou de radier n'était conservée. Ce derniers sans doute situés à une altitude supérieure ont été totalement écrêtés.

4.2.11.7 Une aile également dotée d'une galerie portique

Les informations dont on dispose pour cette construction sont très lacunaires. Cependant il faut noter que la répartition des espaces dans le sens de la profondeur est analogue à celle qui a pu être constatée sur l'aile principale. En effet celle de la salle occidentale matérialisée par le prolongement du mur 1063/1157 et le mur 1049 peut être estimée à environ 5,20/5.30m, tandis que celle de l'espace oriental délimité par les murs MR1049 et 1047 est comprise entre 2.80 et 3.00m, ce qui est similaire à ce qui a pu être observé sur l'autre aile du bâtiment. Cette disposition permet de supposer qu'ici également la construction est bordée par une galerie de circulation qui longe sa face orientale. La similitude de liant mise en évidence par les analyses soutient cette hypothèse, puisqu'elle permet de supposer que cet ensemble est apparu au cours de la même phase de construction que de la galerie méridionale de la *domus*. Il ne serait donc pas étonnant que celui-ci ait été alors dès le départ pourvu d'une galerie portique à l'instar de ce qui était créé au sud. Par ailleurs, le mur 1047 et le prolongement est 1163-2 du mur 1163-1 disposaient de fondations plus légères que les deux autres murs, ce qui s'accorde bien avec l'hypothèse qu'ils ne supportaient guère plus qu'une galerie couverte **Fig.1-135-136**.

Nous verrons plus loin que cette hypothèse s'accorde en tout point avec l'idée que le dernier état de la *domus* est le fruit d'un projet architectural élaboré respectant les canons classiques (cf § 4.2.12).

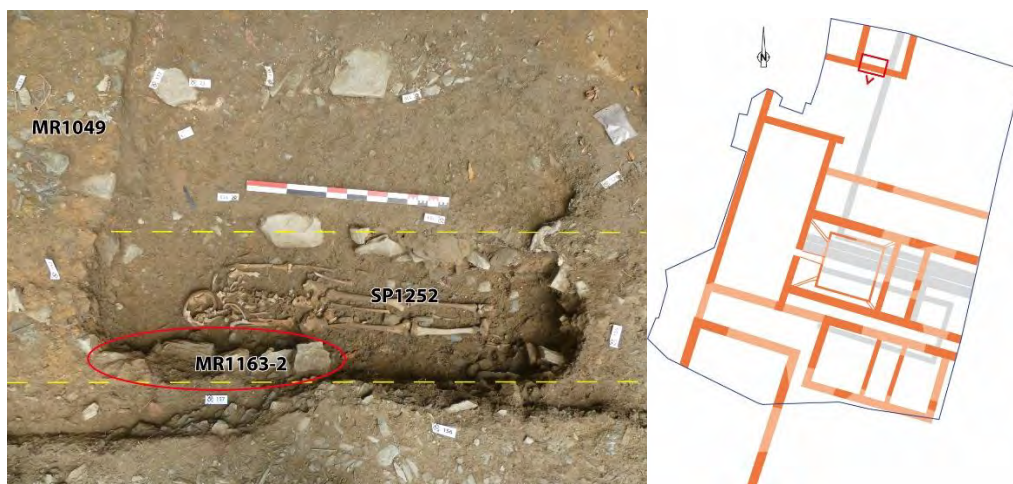


Fig.1-132 Vue verticale de la sépulture 1252. Celle-ci est installée exactement à l'emplacement du mur 1163-2 dont quelques blocs de fondation du côté sud ont été préservés. Sous la sépulture aucun radier de fondation n'est présent malgré la faible profondeur de cette dernière (0.55m). Ce détail montre que cette maçonnerie (comme son homologue 1047) n'était pas destinée à supporter de lourdes charges, ce qui s'accorde bien avec l'hypothèse de la galerie portique © Elodie Cabot Inrap

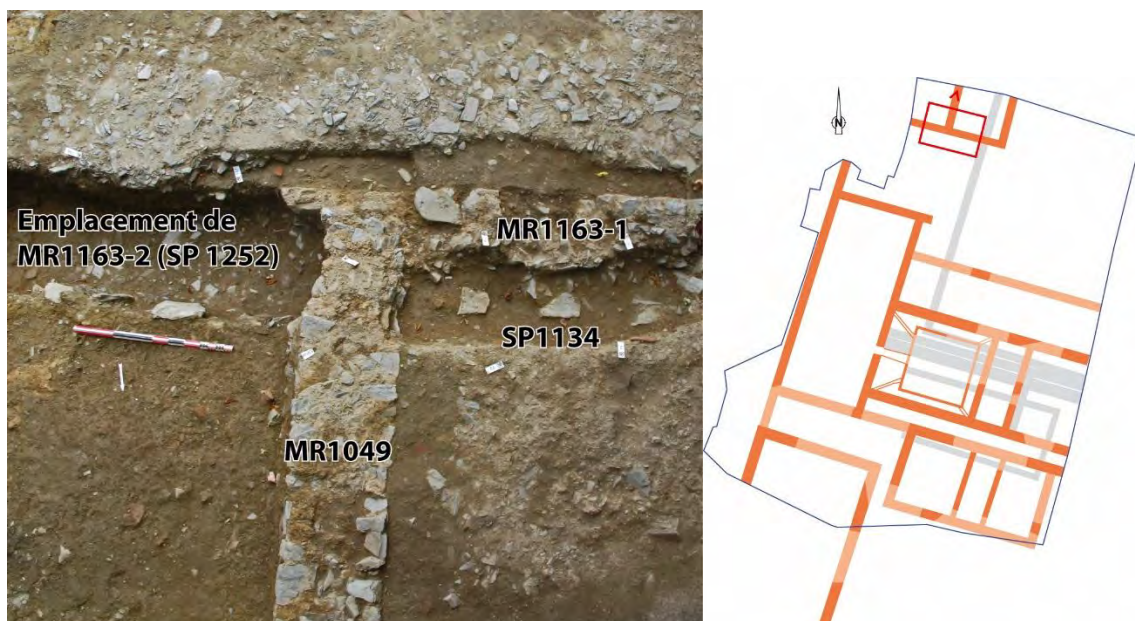


Fig.1-133 Vue du tracé du mur 1163-1 et 2. Au fond du creusement de la sépulture SP1134 on perçoit les blocs des fondations appareillées de MR1163-1, ce qui confirme la présence de fondations plus robuste qu'au niveau de MR1163-2 où la sépulture peu profonde SP1252 a intégralement gommé la maçonnerie © Dominique Pouille Inrap

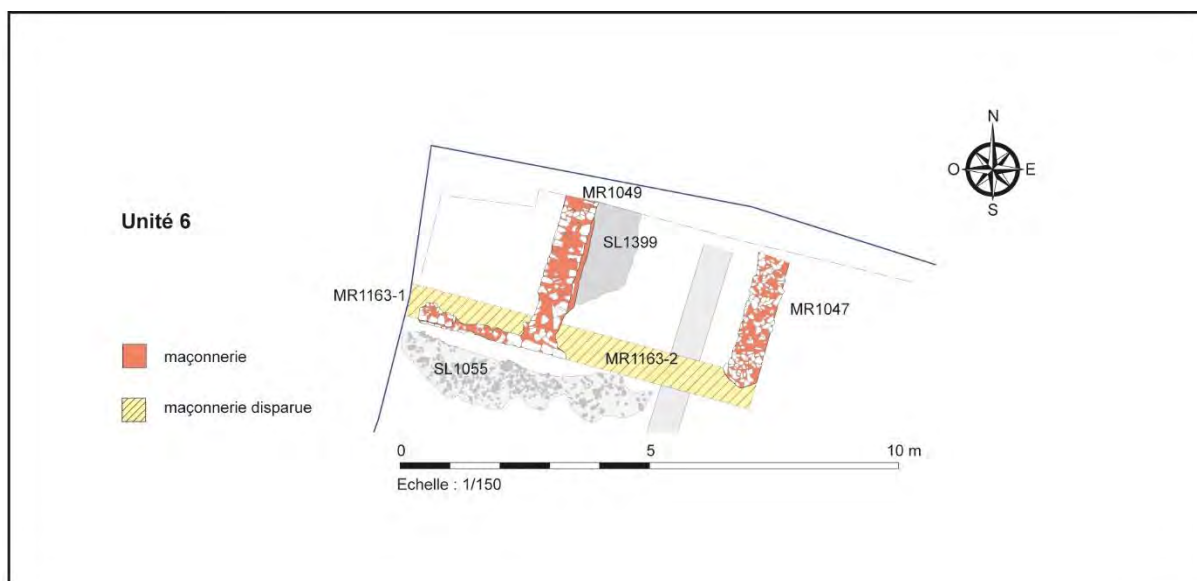


Fig.1-134 plan de l'unité 6 © Arnaud Desfonds Inrap



Fig.1-135 Vue de la face est du mur 1049. Noter le soin apporté à la mise en œuvre, qui est en adéquation avec la présence d'une élévation conséquente. Celle-ci contraste fortement avec le mode de construction de MR1047 aux fondations nettement plus légères © Dominique Pouille Inrap



Fig.1-136 Vue verticale des murs MR1047 et 1049. Noter le soin apporté à la mise en œuvre de MR1049 qui est en adéquation avec la présence d'une élévation conséquente. Celle-ci contraste fortement avec le mode de construction de MR1047 aux fondations nettement plus légères © Dominique Pouille Inrap

4.2.11.8 Datation de l'état 5 de la domus

Le corps de bâtiment principal, unité 5

La conservation très médiocre de l'espace intérieur de l'aile méridionale n'a pas permis de recueillir d'éléments mobiliers pouvant aider à préciser l'époque de sa mise en place. La chronologie relative et notamment la datation de l'ensemble A montrent toutefois que les dernières grandes transformations de cette partie de la propriété ne peuvent se caler que vraisemblablement assez tardivement dans le III^{ème} siècle. En effet entre l'ensemble A, datable au plus tôt de la fin du II^{ème} siècle voire du début du III^{ème} et l'état 5, deux autres stades d'évolution de cette aile, non datables précisément, ont été identifiés. Aucun élément mobilier n'ayant malheureusement été retrouvé dans le remblaiement de la tranchée TR2121 du mur MR1400, on ne dispose pas non plus d'un *terminus post quem*.

La fouille de la zone correspondant au conduit du *praefurnium* et à l'espace de service attenant n'est guère plus riche en informations d'autant que cet espace a été largement perturbé par des sépultures postérieures puis par l'installation de la serre et la mise en culture des terres enserrées par celle-ci.

Les seules informations disponibles proviennent de l'ambitus présent sur le côté sud de la construction. Le sol de circulation de ce dernier est matérialisé par un épandage de plaquettes de schiste destiné à offrir un espace de circulation sain (SL2923). Ce dernier est scellé par un niveau d'occupation US1387 dont la teinte noirâtre trahit la richesse en éléments organiques. Au sein de ce dernier, de nombreux fragments de céramique attribuables à la seconde moitié du III^{ème} siècle, illustrent probablement cette dernière phase de fonctionnement de l'habitation. Enfin, bien qu'il s'agisse d'un critère assez peu précis, il convient de remarquer que les systèmes de chauffages mixtes tels que celui qui équipe la *domus* sont généralement considérés comme assez tardifs.

US 1387 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	16	5.7%	7	19.4%
Fine B	4	1.4%	2	5.6%
Mi-fine B	5	1.8%	1	2.8%
Com A	145	51.8%	12	33.3%
Com B	53	18.9%	8	22.2%
Modelée	51	18.2%	5	13.9%
Amphore	6	2.1%	1	2.8%
Total	280	100%	36	100%

Les céramiques sigillées sont représentées par les restes de plusieurs individus des ateliers du Centre de la Gaule. On distingue les bords des formes Lez. 42, Lez. 44 et Lez. 45 **Fig.1-137, n°1** dont les pâtes correspondent aux productions des années 140/170 et des mortiers Curle 21 de la seconde moitié du II^e s. et du III^e s. Un fragment de sigillée du Sud de la Gaule est résiduel dans cet ensemble.

Un fond de mortier en « imitation de sigillée » (forme apparentée Curle 21) dont le dessous est gravé d'un graffiti de libellé incomplet « [---]ICANI » (AN lig.), **Fig.1-137, n°2** est également à noter, ainsi que 4 fragments en céramique fine de mode B (TN) résiduels (M144 et M146) auxquels s'ajoutent 5 restes de vases en pâte mi-fine de mode B.

La céramique commune de mode A est la plus représentée avec un important lot de fragments dont des éléments de passoire, un mortier de type CoA26b **Fig.1-137, n°3**, et divers bords : cruche CoA5 **Fig.1-137, n°4**, pichet CoA42 **Fig.1-137, n°5**, pot CoA15 **Fig.1-137, n°6**, jatte CoA24 et plat CoA23. Sont également attestés un fragment d'engobée tardive et 2 fragments d'un plat à engobe rouge pompéien **Fig.1-137, n°7**.

Les céramiques communes de mode B comptent quant à elles des fragments de panse et les bords de 3 jattes de type CoB17 **Fig.1-137, n°8**, un pot CoB54 **Fig.1-137, n°9** ainsi qu'un petit pot à lèvres déformées de type CoB32b **Fig.1-137, n°10**. 17 fragments appartiennent à un pot en pâte similaire à celle des BB1, mais la forme de ce récipient n'est pas référencée dans le répertoire traditionnel de ces productions du Dorset **Fig.1-137, n°11**.

Un lot relativement conséquent de céramique modelée est à noter, au sein desquels se distinguent au moins 4 pots Mod11 **Fig.1-137, n°12**.

On compte également 4 fragments d'amphore de Narbonnaise, ainsi que deux fragments de G. 4 **Fig.1-137, n°13** en pâte régionale indéterminée.

Datation : ce contexte peut être attribué à la seconde moitié du III^e s.

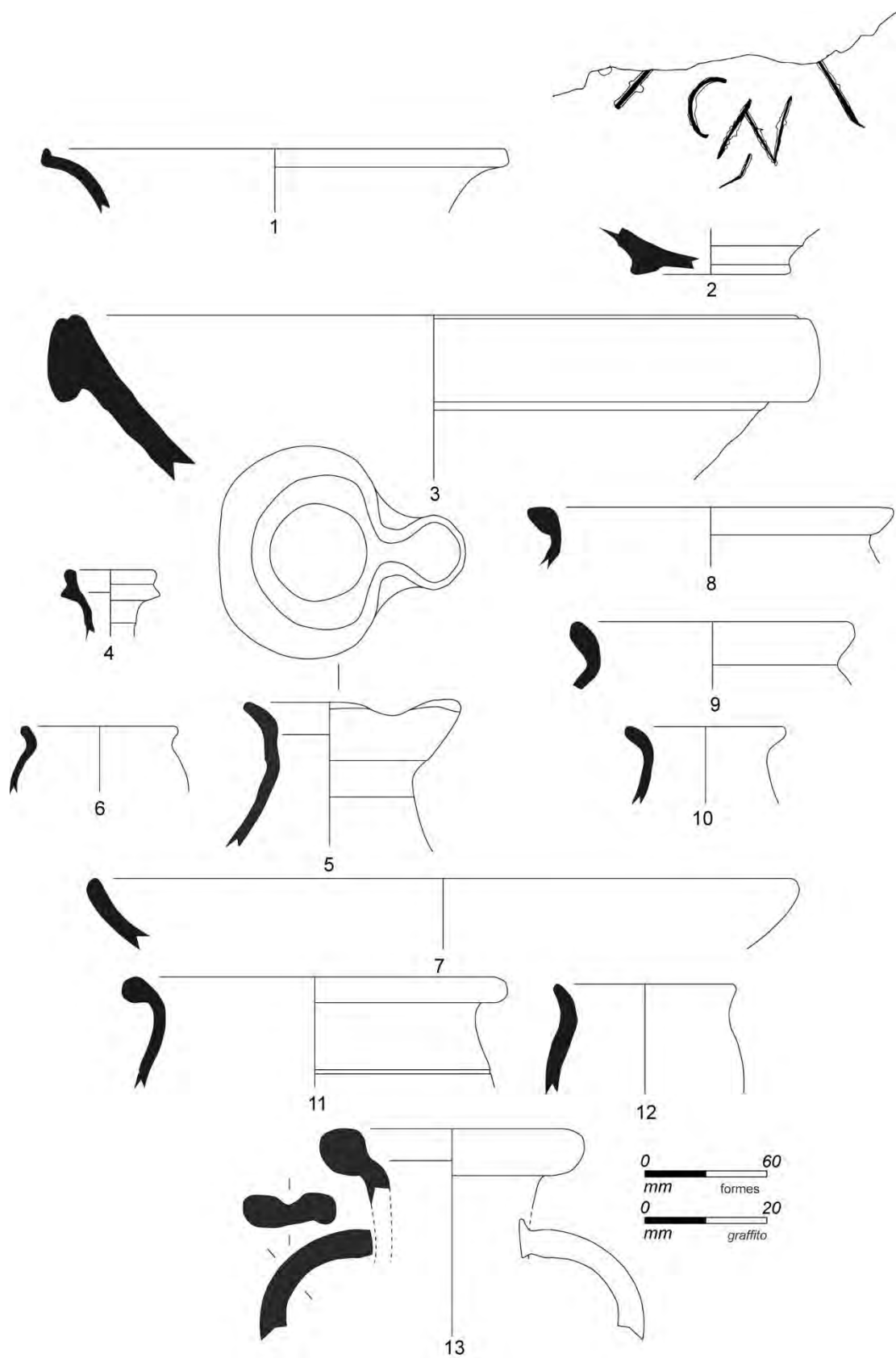


Fig.1-137. Céramiques de l'US 1387 © Yohan Manthey (collaborateur de l'équipe LAHM)

Datation de l'unité 6

Les éléments de datation dont on dispose au sujet de ce bâtiment sont fournis par le comblement de la tranchée d'installation du mur MR1163. Pour la construction de ce dernier, les sols de cour en schiste 2279/1055 ont été tranchés afin de permettre la mise en place d'une fondation appareillée **Fig.1-138**. Le comblement de cette tranchée d'installation, constitué par un limon argileux homogène brun (US 2278) a livré un petit lot de mobilier datable du III^{ème} siècle sans précision possible (fragments de céramiques communes de mode A et de mode B dont une marmite tripode de type CoB6, ainsi que des fragments de vase modelé). Un lambeau de hérisson de sol en schiste US1399 scellant la première assise de fondation du mur 1049 était conservé entre les murs 1047 et 1049. Sa fouille n'a malheureusement livré que quelques rares petits fragments de terres cuites architecturales et de coquillages (non conservés) ne permettant pas de compléter ces données **Fig.1-139**. Ce dernier était scellé par un niveau d'abandon constitué par un sédiment à dominante végétale (US1382) ayant livré du mobilier datable du 3^{ème} siècle. Toutefois ce dernier est postérieur au démantèlement du bâtiment et ne correspond pas à un niveau de fonctionnement. Par ailleurs le lot de céramique est trop peu abondant pour être réellement significatif.

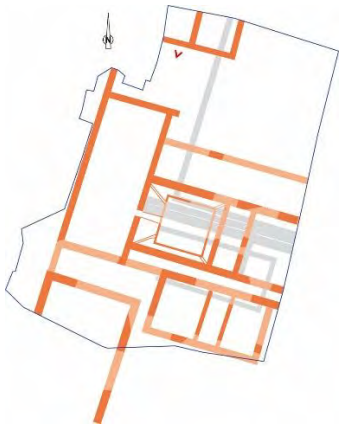


Fig.1-138 Vue de la tranchée d'installation présente sur le côté sud du mur MR1163. Celle-ci a permis la mise en place des premières assises de fondations maçonnées de la construction. Les joints sommairement lissés témoignent du mode de mise en œuvre mais également du fait que cette partie de la maçonnerie était destinée à être masquée © Dominique Pouille Inrap



Fig.1-139 Vue du lambeau de radier de sol 1399 présent entre les murs MR1049 et 1047. Il s'agit du seul témoin de l'aménagement de la galerie portique. Noter que le mur MR1392/1428 n'a pas été recoupé par les fondations du mur 1163-2, ce qui confirme bien que celui-ci n'était que peu fondé © Dominique Pouille Inrap

4.2.11.9 Tentative d'interprétation fonctionnelle

Si la morphologie de certains espaces mis en évidence permet immédiatement d'en déduire la fonction (la galerie portique ou la cage d'escalier), pour certains autres seuls les indices matériels récupérés lors de la fouille ou des détails techniques permettent de l'envisager. La fonction d'espace chauffé de la salle dotée de l'hypocauste est évidemment facilement identifiable compte-tenu de la présence des vestiges du système de chauffage. Cependant une incertitude demeure quant à sa fonction exacte. En effet elle présente la particularité d'être équipée d'un hypocauste mixte dont l'espace sur pilettes est singulièrement vaste. Par ailleurs, bien que l'installation soit de bonne qualité et contraste avec les réalisations maladroites que l'on peut souvent observer sur les dispositifs de ce type, même dans des demeures bien plus vastes que celle-ci, la *suspensura* est assez peu épaisse. Ces deux détails sont assez surprenants. En effet la grande taille de l'espace sur pilettes est généralement indicatrice de la présence d'un balnéaire et non d'une simple salle domestique chauffée par le sol. Cependant dans le cas présent la faible épaisseur de la *suspensura* et surtout, l'absence de tout indice révélant l'existence d'installations hydrauliques dans les niveaux archéologiques environnants, permettent de retenir l'hypothèse de la salle chauffée. Il convient toutefois de noter que le dispositif n'était pas destiné qu'à un simple maintien de la température, mais qu'il s'agit d'un véritable système de chauffage efficient.

La présence du *praefurnium* donnant sur l'unité 2 permet naturellement d'y placer l'espace de service dévolu à l'entretien de la chaufferie. Mais aussi, malgré l'absence de vestiges révélateurs, de supposer que la cuisine de la demeure était, comme c'est souvent le cas, installée à cet emplacement afin de tirer parti de la source de chaleur existante. La position de ces installations à proximité du porche est de ce point de vue assez logique, car elle facilite l'approvisionnement en combustible et en denrées.

La fonction de la salle orientale dotée d'un sol de béton ne peut être envisagée à partir de l'hypothèse de restitution de l'ensemble de la *domus*. Si l'on admet celle-ci, malgré l'absence de chauffage par le sol dans cette dernière, il pourrait s'agir de la salle de réception principale de la demeure. Toutefois aucun indice matériel tel que des restes de décors de sol ou de parois ne permet de conforter l'hypothèse.

En ce qui concerne la cour de la propriété, on notera enfin qu'hormis la présence du porche, largement débattue plus haut, l'existence d'un aménagement central (décor ou bassin ?) est envisageable. En effet quelques lambeaux de maçonnerie où les terres cuites architecturales semblent être nombreuses, ont été entrevus dans l'angle nord-est de la fouille, ce qui correspond au centre de la cour restituée. Il n'a toutefois pas été possible de préciser la nature de ces vestiges qui n'ont pu être ni étudiés ni relevés compte tenu de leur emplacement.

4.2.12 Vers une restitution du plan théorique de la *domus*

Malgré l'état très lacunaire des vestiges du dernier état d'évolution de la *domus*, une certaine rigueur dans sa conception transparait. Celle-ci est notamment traduite par le soin apporté à la conception de l'hypocauste, qui contraste avec l'aspect souvent assez fruste que présentent ces systèmes de chauffage dont les parties sous-jacentes n'étaient pas destinées à être visibles. Ceci nous conduit à supposer que le projet architectural qui est à l'origine de l'ultime phase d'évolution de cette grande propriété est l'œuvre d'un architecte. Partant de ce constat il semble évident que ce dernier, tout en tenant compte du bâti antérieur conservé, a conçu le plan d'ensemble de la *domus* suivant les règles architecturales strictes que l'on peut habituellement déceler dans ce type de demeure.

Le peu d'éléments dont on dispose a conduit à rechercher tout d'abord si des similitudes pouvait être notées entre l'unité 6 se développant dans l'angle nord-ouest de la parcelle et l'aile principale (unité 5). C'est notamment la répartition des espaces, ainsi que la présence de trois murs parallèles laissant supposer l'existence dans les deux cas d'une construction doublée d'une galerie de circulation qui a conduit à chercher comment ceux-ci pouvaient s'articuler entre eux. Rappelons ici que le mur MR1156 de la galerie de l'aile principale présente un liant similaire à celui qui a servi à l'édification de ce second corps de bâtiment représenté par le mur MR1049.

L'absence de liaison directe entre ces deux galeries sur le côté occidental de la propriété due à la présence du porche d'entrée, permet de penser que la communication entre les deux corps de bâtiments (unités 5 et 6) se faisait non pas sur le côté occidental de la cour de la *domus*, compte tenu de l'absence de retour de galerie et de la présence du porche, mais au moyen d'un espace de circulation couvert en faisant le tour. Ceci correspond aux canons architecturaux classiques que l'on rencontre dans bon nombre de demeures urbaines de ce type.

A partir de ce constat la première étape de la recherche a consisté à tenter de déterminer quelle pouvait être la longueur totale de l'aile méridionale (unité 5) afin de tenter ensuite de trouver comment le bâti situé à l'est et au nord en dehors de l'emprise du site pouvait avoir été conçu.

Une première hypothèse a consisté à considérer que l'espace « escalier » situé entre les murs MR1103 et 1158 de l'aile principale correspondait à l'axe de symétrie utilisé pour l'élaboration du plan. Toutefois une restitution de ce dernier suivant ce schéma conduit à l'obtention d'un ensemble non harmonieux ne permettant que difficilement d'envisager la présence d'une galerie de circulation faisant le tour de la cour centrale de la demeure.

Une seconde solution recourant à un axe de symétrie nord-sud décalé vers l'est et passant par le centre de la salle jouxtant la cage d'escalier à l'est a été envisagée **Fig.1-140**. Cette hypothèse a arbitrairement retenu la présence d'une seconde cage d'escalier afin que cette aile présente une symétrie parfaite. Les demeures aisées présentant des doubles cages d'escaliers sont connues tant dans le monde rural que dans le monde urbain antique **Fig.1-141**. Cette particularité implique souvent la présence d'une salle de réception axiale dont la hauteur sous plafond est nettement plus importante que dans les autres pièces. Les deux escaliers sont donc nécessaires pour desservir l'intégralité de l'étage coupé en deux par celle-ci.

L'existence de la galerie faisant le tour de la cour, évoquée plus haut, a ensuite conduit à étudier les hypothèses concernant l'aile orientale située en dehors de l'emprise de la fouille. Ici encore arbitrairement il a été choisi d'envisager que cette aile ainsi que celle située au nord étaient créées en même temps que la galerie et le corps de bâtiment de l'unité 6, ce qui a semblé logique compte tenu de la similitude de liant entre MR1156 et 1049.

Parmi les solutions envisagées, celle qui a semblé la plus cohérente a consisté à attribuer à l'aile orientale et à sa galerie de circulation, les mêmes rapports de dimensions que ceux qui avaient été notés pour le corps de bâtiment de l'unité 6. La distance entre les deux galeries se faisant face, ainsi obtenue, a été reportée pour placer le mur portique de la galerie septentrionale. Cette hypothèse retenant la possibilité d'une cour carrée, semble être validée par la restitution de la colonnade. Pour celle-ci, l'écartement entre les axes des colonnes correspond à celui existant entre l'axe de la colonnade et le parement externe du mur gouttereau, ce qui est communément observé à l'époque romaine, tout comme l'entraxe identique (murs de galerie/colonnes), qui ne fonctionne pas ici. Cette disposition a pour effet d'aligner le mur sud (MR1163) de l'unité 6, sur l'axe de symétrie de la cour, ce qui n'est pas anodin et semble défendre également la proposition retenue.

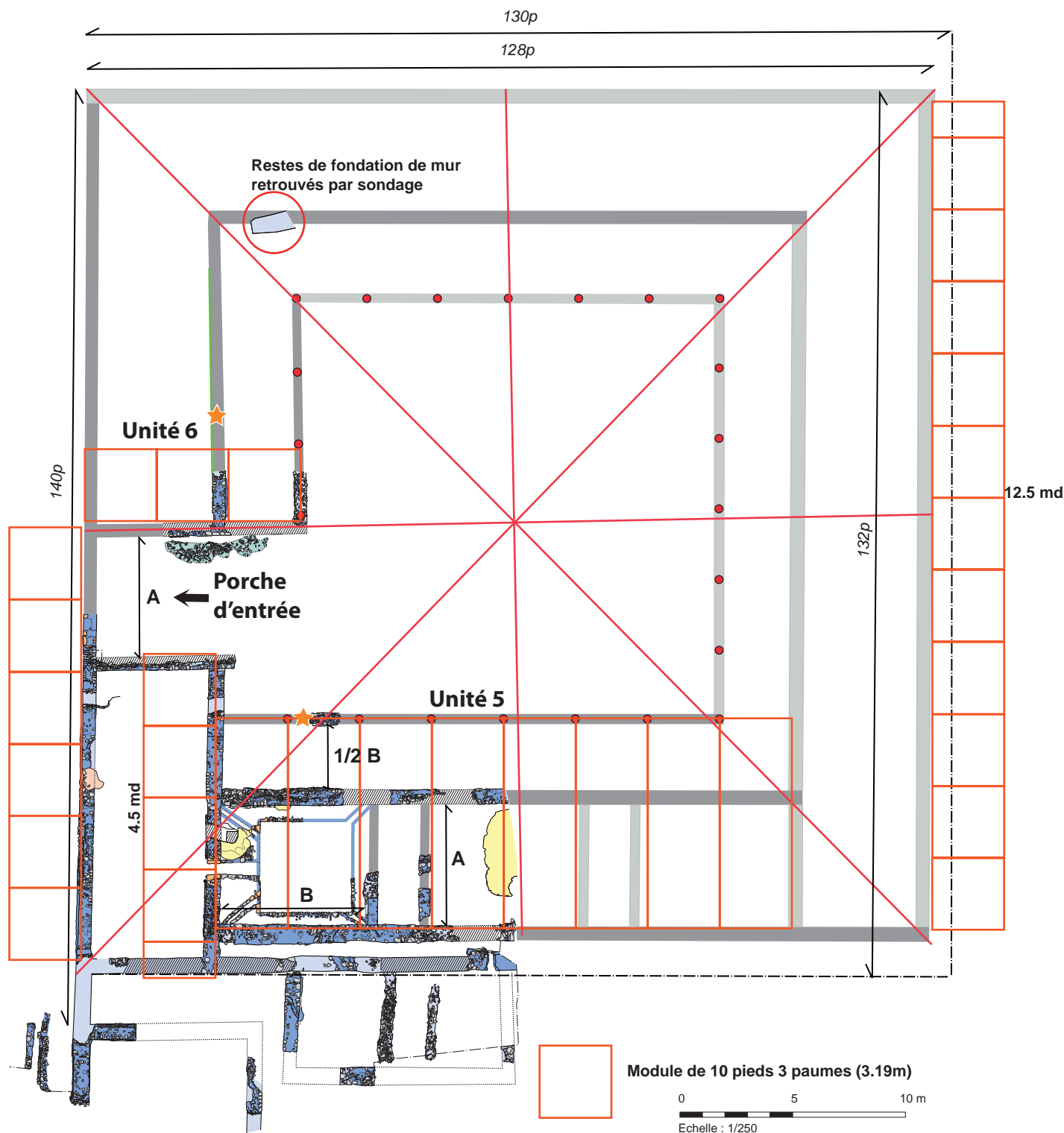
Enfin suivant la même logique que celle envisagée pour la restitution de l'aile orientale, il a été choisi de considérer que la profondeur de l'aile septentrionale était similaire à celle des deux corps de bâtiments nord-ouest et oriental.

Cette étude sommaire a permis d'aboutir à un modèle théorique. Selon ce dernier l'édifice se serait développé sur une emprise hors tout de 128 pieds d'est en ouest, contre 132 pieds du nord au sud. Ceci permet de supposer que la parcelle de départ devait mesurer 130 pieds de côtés. Une vérification entreprise dans le parc de la propriété, avec l'accord du service des jardins et du service de l'archéologie a permis de retrouver les restes de fondations maçonnées de l'un des murs de l'aile septentrionale (MR2941) **Fig.1-142**. Ce lambeau se situe presque exactement au même emplacement que sur le modèle théorique, ce qui tend à montrer que l'hypothèse proposée n'est probablement pas très éloignée de la réalité.

Cette proposition ne prétend évidemment pas restituer les parties manquantes de la demeure, trop nombreuses ici. Elle ne doit pas être considérée comme étant la seule hypothèse de restitution plausible, mais est néanmoins être assez proche de l'esprit général de cet ensemble. Elle vise à surtout à permettre d'élaborer une évocation en trois dimensions de ce dernier état de la *domus*, qui pourrait servir d'évocation dans le cadre de la mise en valeur des vestiges. Une recherche métrologique plus poussée, impossible à mener dans les délais impartis, notamment en raison de l'aspect très lacunaire des données, aurait sans doute permis d'élaborer d'autres modèles permettant de proposer plusieurs hypothèses de restitution volumétriques.

Fig.1-140 Le plan du modèle théorique ainsi restitué met en évidence le mauvais équerrage qui a été relevé au niveau de l'articulation de certains murs. Ces anomalies minimales peuvent avoir pour origine des erreurs de report ou de visée au moment de la construction des murs. Elles peuvent également être imputables au mauvais état de conservation de certaines maçonneries, dont les tracés très partiellement perçus ne permettent de garantir l'homogénéité des relevés. En effet les points topographiés sont parfois situés au niveau du radier ou de la semelle de fondation, qui ne sont jamais à l'aplomb des assises d'élévation. La figure permet de constater l'emploi d'un module de 10 pieds 3 paumes (3.19m). C'est celui qui régit la disposition des colonnes et correspond à la distance qui sépare l'axe de la colonnade de la paroi du mur gouttereau. L'emploi récurrent de ce module pour l'élaboration du projet architectural est clairement mis en évidence ici. Certaines dimensions récurrentes ou rapports de dimensions entre espaces peuvent également être remarqués © Arnaud Desfonds-Dominique Pouille Inrap

- maçonnerie
- radier de fondation
- ▨ maçonnerie/radier récupéré
- ▩ maçonnerie disparue
- empiérement
- prolongement de mur existant
- mur restitué d'après la métrologie
- ★ murs à liant identique



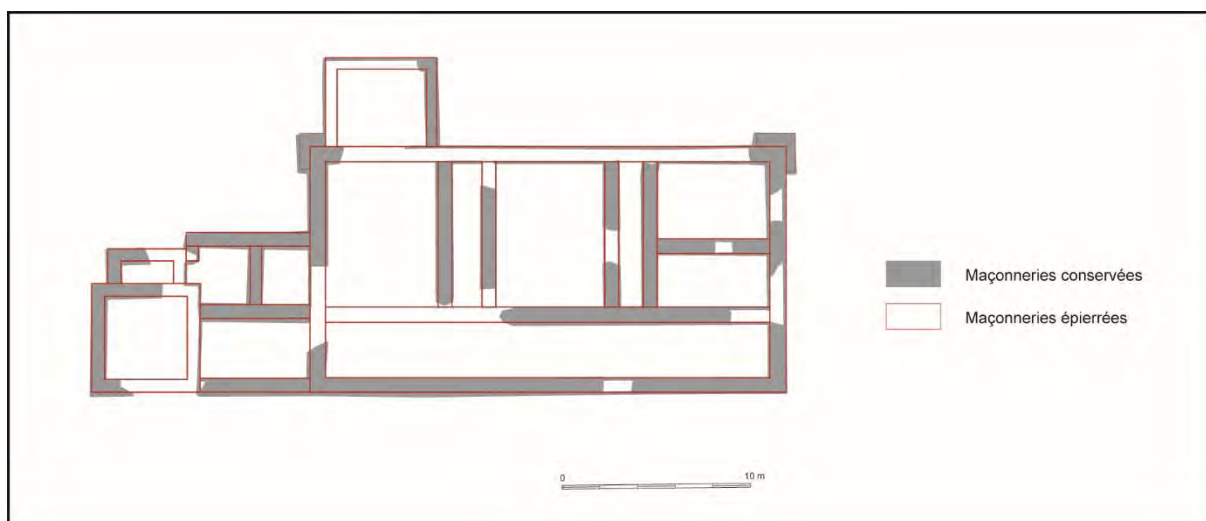


Fig.1-141 Plan de la demeure à deux cages d'escaliers de la villa de Bais (35) (Pouille 2011)

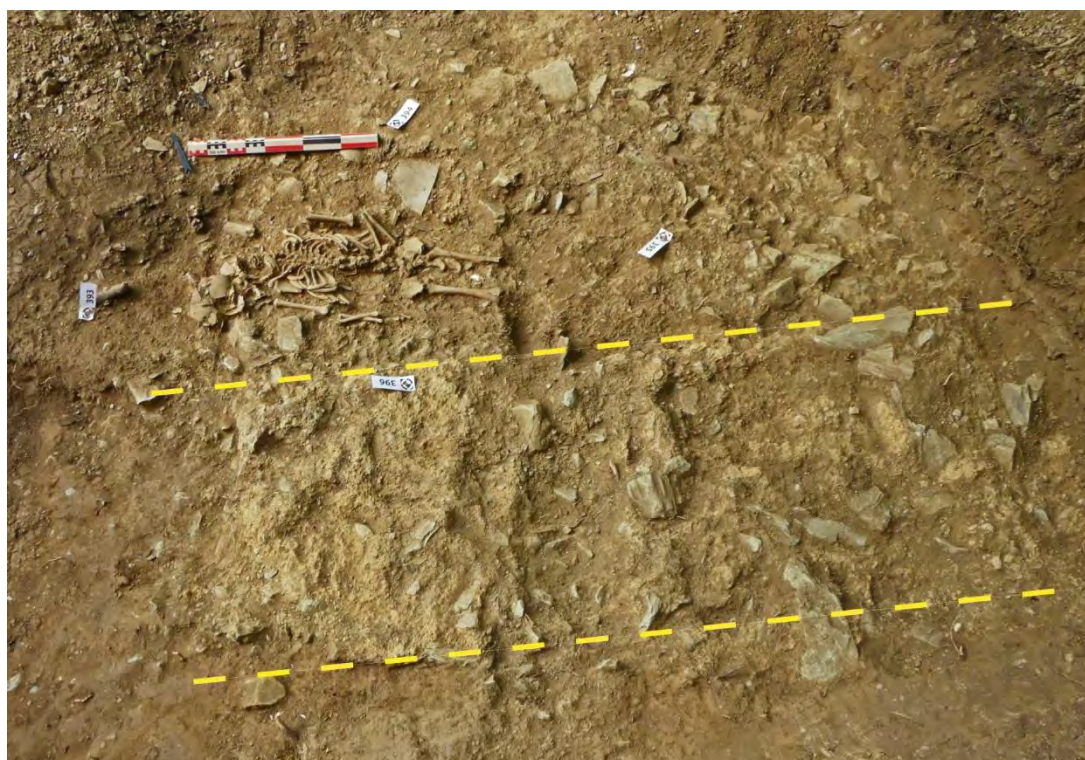


Fig.1-142 Vue du lambeau de radier de fondation du mur MR2941 retrouvé dans le sondage de vérification. Le côté ouest de ce dernier a disparu du fait de la présence d'une perturbation. Noter la largeur importante de la maçonnerie, qui atteint ici 0.75m, ainsi que la présence de mortier dans le radier. Ceci révèle probablement un souci de stabilité et s'explique probablement par le fait que ce mur se situe en travers de la pente qui est assez marquée à cet emplacement © Dominique Pouille Inrap

4.2.13 Le bâti et la chaussée dans la partie sud du site

A l'exception d'un lambeau de chaussée bordé par son accotement oriental, qui a été intégralement fouillé en raison des nécessités d'aménagement du site, à la demande du Service de l'archéologie, cette zone n'a fait l'objet que d'investigations partielles **Fig.1-143**.

L'approche a été similaire dans l'angle sud-est du site, où se situe l'ensemble 3 évoqué plus loin (cf § 4.2.13.2). En effet il n'est pas concerné par le projet de mise en valeur. Seules les coupes stratigraphiques disponibles pour cette zone ont été dressées pour archivage des données. Elles ne font donc pas l'objet d'une exploitation dans la mesure où elles ne peuvent être complétées par la fouille des niveaux attenants. Par ailleurs il est rapidement apparu qu'en raison de l'écrêtement, aucun niveau contemporain des derniers états d'évolution de la *domus* septentrionale n'était conservé. Ce qui rendait donc inutile d'y pousser davantage les investigations.

Dans l'angle sud-ouest du site, la petite zone déconnectée du reste de la fouille en raison de la présence de plusieurs perturbations atteignant le substrat (fosse d'installation de la cuve à fuel FS 1127 et ensemble de tranchées TR1121, 1124, 1419, 1424, 1425, 1426, 1427) permet toutefois de préciser dans quel contexte la *domus* a évolué. Pour les mêmes raisons que celles exposées précédemment, les observations n'y sont que partielles. Complétées par celles fournies par un décapage de l'espace de circulation bordant la zone de fouille au sud, elles permettent de comprendre comment s'insérait la propriété dans le tissu urbain.

Enfin concernant l'époque tardive, l'examen de cette zone a permis de confirmer l'hypothèse émise en 2017 concernant le cantonnement de l'espace funéraire dans la partie septentrionale du site préalablement occupée par la *domus*.

4.2.13.1 Les vestiges du cardo et de son accotement

Quelques vestiges du cardo délimitent le bord occidental de l'îlot. Ces derniers ont surtout pu être observés dans l'angle sud-est de la fouille **Fig.1-144**. A cet emplacement, un espace de circulation correspondant à un trottoir SL 2186 longe le bâti des derniers états d'évolution du site. Malheureusement on ne dispose pas des restes de chaussée contemporains qui ont été écrêtés. Une datation relativement tardive de ce sol, contemporain du mur MR 1069 est fournie par un unique tesson de céramique remontant à la fin du II^{ème} ou au début du III^{ème} siècle **Fig.1-145-146**.

Aux états antérieurs cet espace est séparé d'un petit lambeau de couches d'empierrement successives correspondant à la chaussée elle-même, par un fossé FS2908, puis par un fossé coffré FS2910 installé au même emplacement, doublé à l'est d'un mur bahut MR1394 fonctionnant avec un sol de cailloutis SL2283 **Fig 1-147-148**. Ces installations se succèdent au cours du I^{er} siècle, datation notamment fournie par un lot de mobilier céramique provenant du comblement du caniveau (US2286) puis par un second lot de mobilier postérieur issu d'un remblai qui scelle ces installations (cf § Annexe Etude céramique).

Un autre mur MR1393, est également présent à cet emplacement. Celui-ci, maçonné à l'aide d'un mortier orangé, est décalé vers l'ouest de 0.40m par rapport au mur précédent. Seul son radier de fondation peu profond, qui défonce la partie sommitale de la stratigraphie, est conservé. Aucun sol contemporain ne peut donc être mis en relation avec celui-ci, toutefois sa position indique qu'il s'agit d'une installation relativement tardive **Fig.1-149**. Compte tenu de l'emplacement qu'il occupe, ce mur étroit (0.30m), correspond probablement à un mur bahut soutenant un portique. Malgré un liant de maçonnerie nettement différent de celui des murs MR1069 et 1126, il pourrait s'agir d'une installation contemporaine du mur MR 1069 et donc de l'ensemble A. Dans cette hypothèse, celui-ci serait bordé d'un portique de 6 pieds de large (1,80m). Précisons ici qu'aucun des murs mis en évidence sur le site ne présente un mortier orangé similaire à celui du mur MR1393.

La qualité de ces installations (fossé coffré de bois FS2910, doublé d'un mur portique maçonné au mortier MR1394, puis la présence d'un second mur portique soigneusement maçonné MR1393), dont aucun prolongement n'a été perçu à quelques mètres au nord, au-delà de l'emplacement de la fosse FS 1432, est sans doute à mettre en relation avec la proximité du carrefour et probablement le statut particulier de l'ensemble 3.

Nous ne détaillerons pas davantage la stratigraphie de ce témoin, qui n'apporte aucune information aidant à la compréhension des derniers états d'évolution du bâti et n'a pu faire l'objet d'une fouille plus exhaustive.

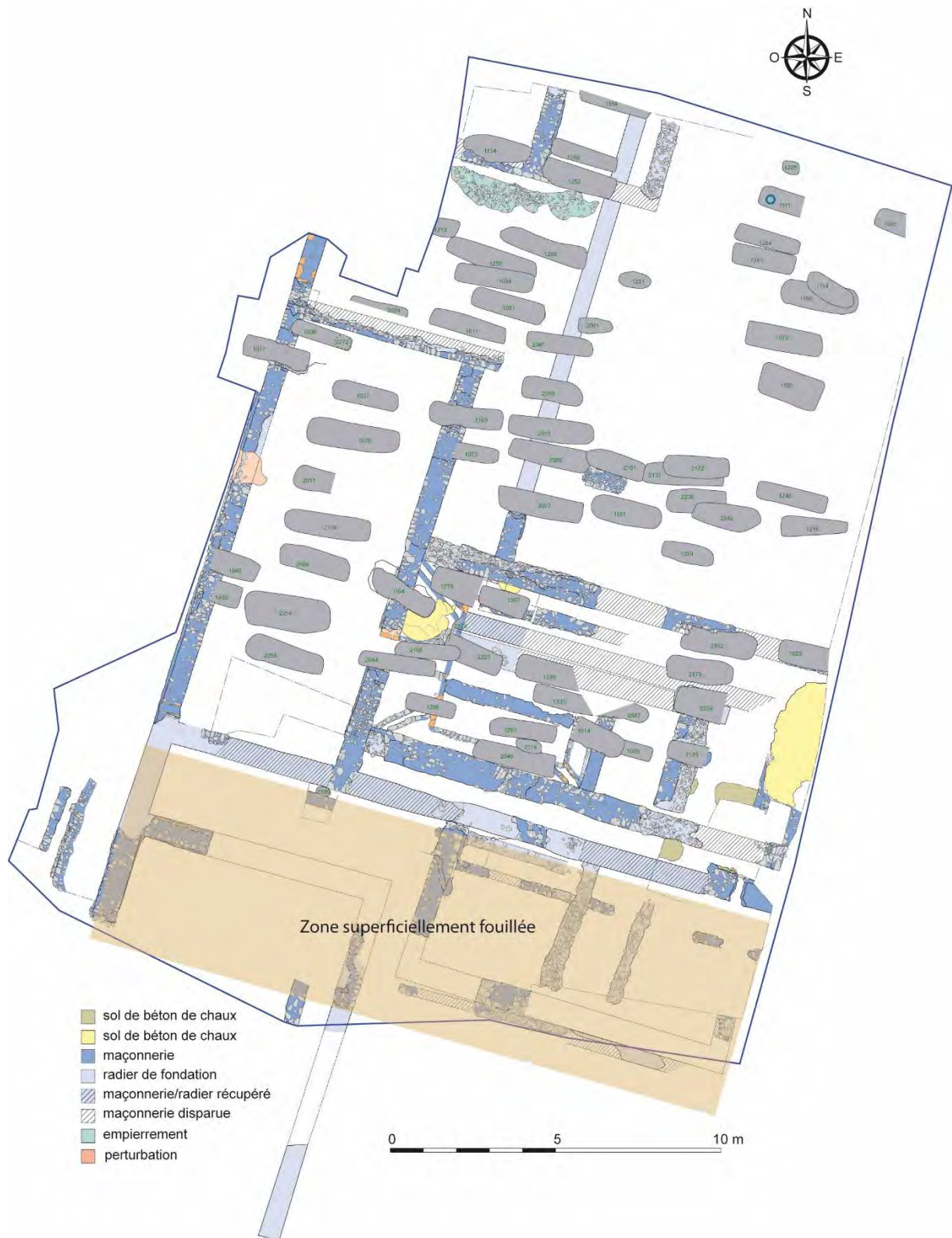


Fig.1-143 Localisation de la zone sud non concernée par la mise en valeur des vestiges et superficiellement fouillée © Arnaud Desfonds Inrap

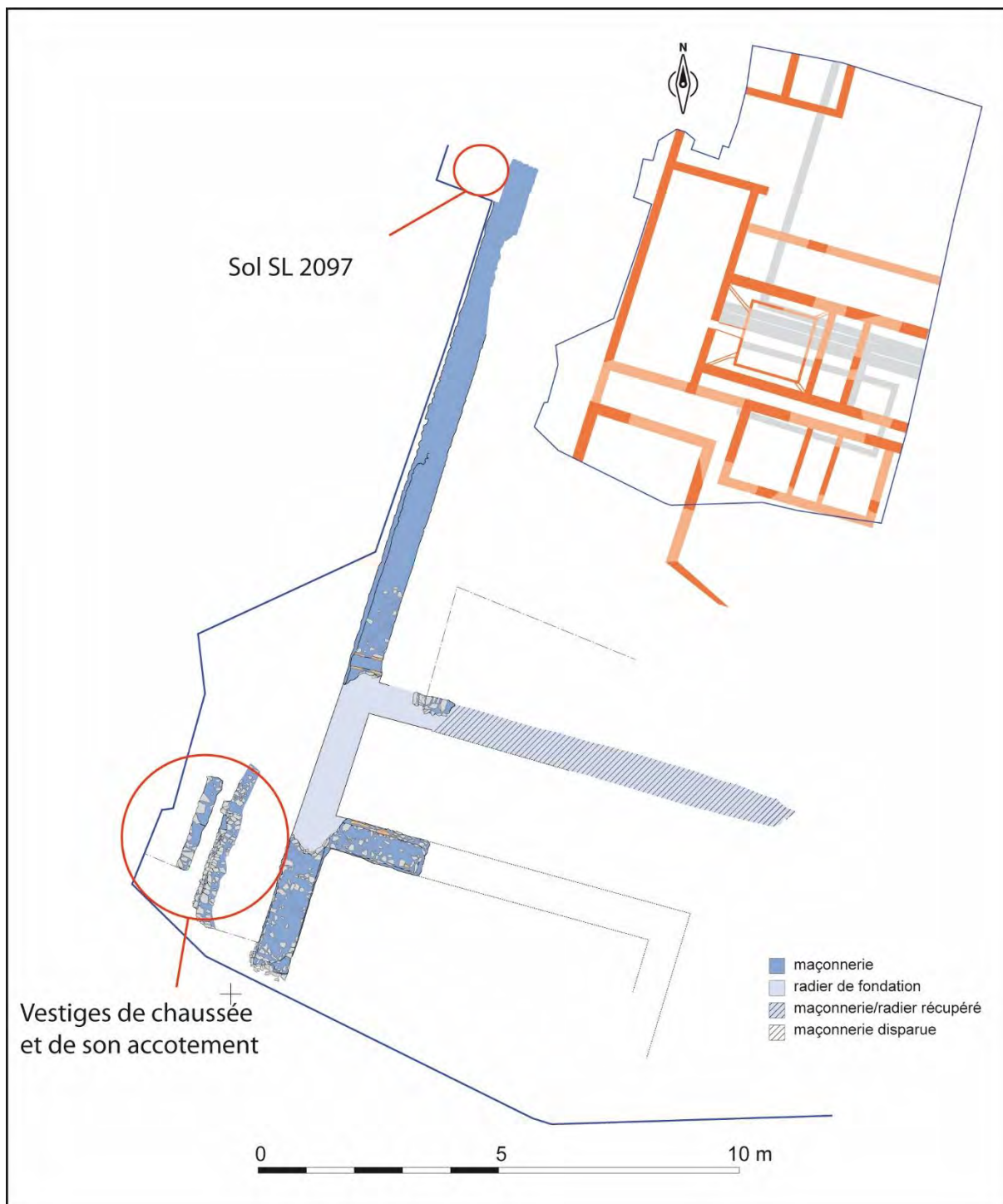


Fig.1-144 Localisation des vestiges de l'espace de circulation retrouvés en bordure occidentale du site © Arnaud Desfonds Inrap

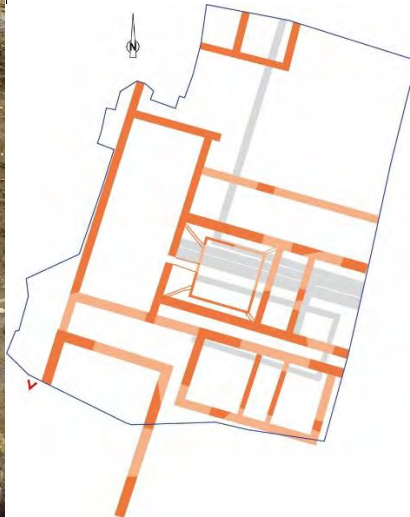


Fig. 1-145 Vue du lambeau de sol de circulation SL2186 contemporains de l'ensemble 3 © Dominique Pouille Inrap



Fig. 1-146 Vue des lambeaux de sols de circulation les plus tardifs bordant l'ensemble 3. La base du mur MR1393 qui correspond à l'un des derniers états d'évolution de la chaussée apparaît sur la gauche © Dominique Pouille Inrap



Fig. 1-147 Vue verticale des niveaux de circulation plus anciens. Noter la qualité de l'aménagement MR1394 matérialisant le bord est du fossé coffré FS2910 © Emmanuelle Collado Inrap



Fig. 1-148 Vue des niveaux de circulation plus anciens. Noter la maçonnerie soigneusement appareillée et liée au mortier du mur MR1394 matérialisant le bord est du fossé coffré FS2910 © Emmanuelle Smirou LAHM

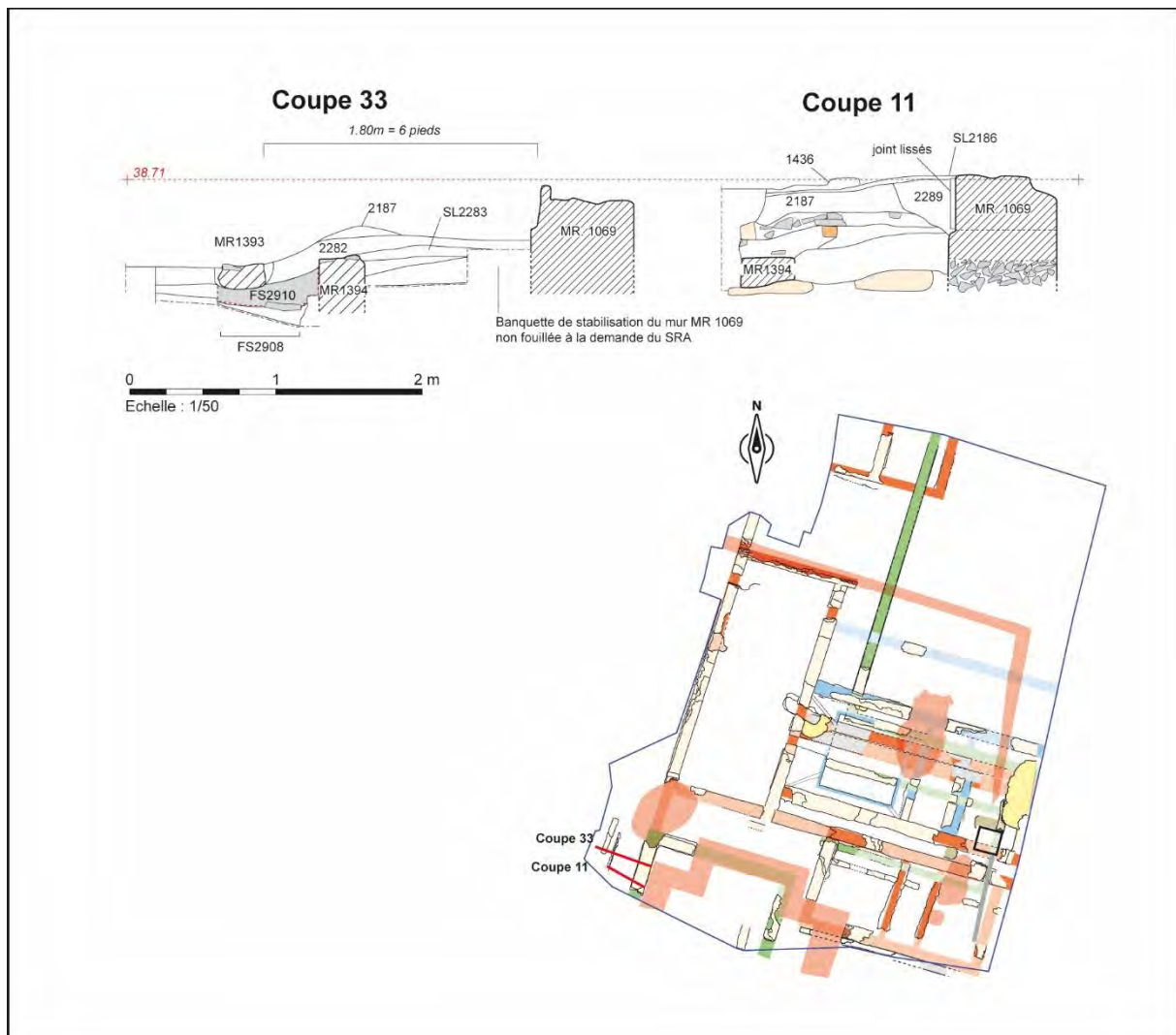


Fig.1-150 Coupes 11 et 33 rendant compte de la configuration de l'espace de circulation bordant le site dans l'angle sud-ouest © Arnaud Desfonds Inrap

A l'extrémité nord de la bande de terrain décaissée située à la périphérie de la villa actuelle, c'est-à-dire dans l'espace longeant le site à l'ouest, un lambeau de sol extérieur empierré en schiste (SL 2097) bordant la *domus* a été mis en évidence. Ce dernier est situé à proximité de l'emplacement supposé de l'entrée. Il correspond très probablement au niveau de circulation reliant la propriété à la chaussée, ou à un reste de trottoir bordant cette dernière. Il scelle d'ailleurs la large tranchée de construction du mur occidental MR1063 apparu dès le premier état d'évolution de cette dernière **Fig.1-150-152**.

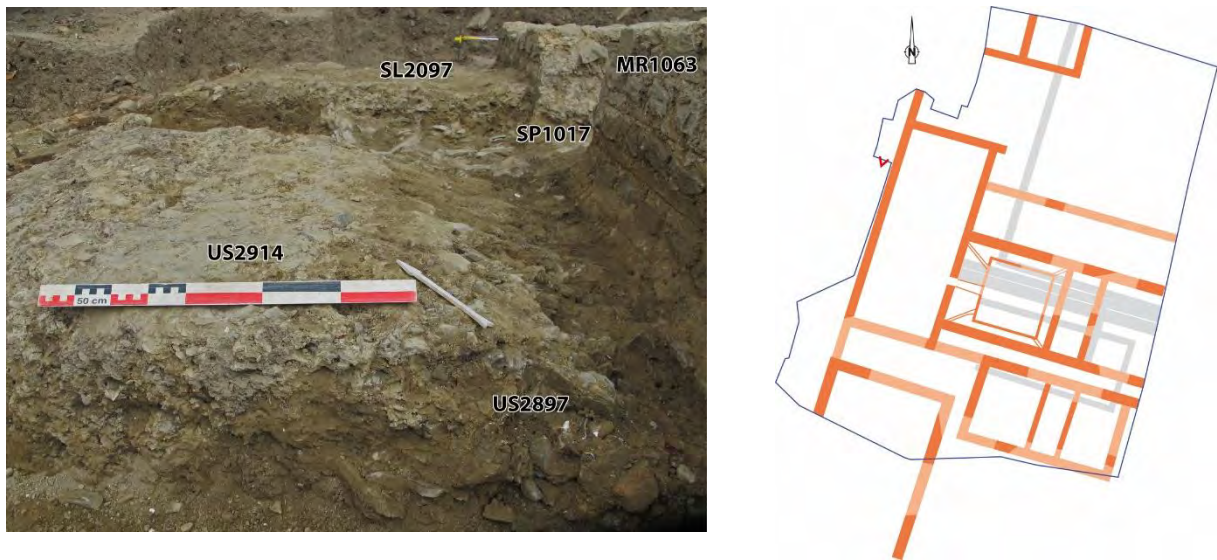


Fig.1-150 Vue du lambeau de de sol empierré 2097 scellant les premières assises d'élévation du mur 1063 le long de sa face occidentale au second plan. Au premier plan une interface de piétement antérieur à l'installation de ce sol laisse apparaître le comblement de la tranchée d'installation du mur ayant entamé un sol antérieur US2914 © Dominique Pouille Inrap



Fig.1-151 Vue générale des niveaux de circulation présents dans l'angle nord-ouest du site. Au second plan le lambeau de de sol empierré 2097 scellant les premières assises d'élévation du mur 1063 le long de sa face occidentale. Au premier plan une interface de piétement antérieur à l'installation de ce sol laisse apparaître le comblement de la tranchée d'installation du mur ayant entamé un sol antérieur US2914 © Dominique Pouille Inrap



Fig.1-152 Vue de la coupe pratiquée au pied du mur MR1063. Le lambeau de de sol empierré 2097 scellant les premières assises d'élévation du mur 1063 couronne la stratigraphie ancienne. Il n'était scellé que par un niveau d'abandon à dominante végétale situé directement au contact de la terre de jardin. Le comblement (US2897) de la tranchée d'installation du mur ayant est bien visible ici Le fond de cette tranchée correspond à la limite entre la maçonnerie en tranchée étroite et celle où le parement présente des joints sommairement lissés © Dominique Pouille Inrap

Compte tenu de la configuration du site et des perturbations avoisinantes, il n'a pas été possible d'étudier les modalités de raccordement entre ce niveau et le *cardo* présent le long de la propriété.

Tout au plus peut-on retenir qu'un creusement équivalent (TR1233) a été identifié à l'extrémité sud du même espace, sur un lambeau de stratigraphie conservé entre ce dernier et le creusement de la cuve à fuel FS1432 **Fig.1-153**. A ces deux extrémités distantes de 12.00 m la configuration du mur est similaire. Le bourrelet marquant le départ de l'élévation présentant des joints tirés au fer est situé à une altitude voisine de 38.35m/NGF, tandis que le fond de la tranchée de construction se situe à environ 38.00m/NGF.

Le comblement (US1232) de cette dernière, de nature différente de celui qui a pu être observé à l'extrémité opposée, a fourni un lot de mobilier assez abondant malgré la faible étendue qui en était conservée (cf § Annexe étude céramique).

Le sol de circulation (SL2097) mentionné plus haut est scellé par une couche détritique (US2088) correspondant à un niveau d'utilisation des lieux. Ce dernier, malgré la faible surface appréhendée a livré un lot de mobilier assez conséquent dont la datation renvoie au III^e siècle au plus tôt, ce qui est en accord avec les autres indices chronologiques dont on dispose pour les différents états de de la *domus* mais ne permet malheureusement pas d'en préciser la chronologie.



Fig.1-153 Vue de la coupe mettant en évidence la tranchée d'installation du mur MR1063 à son extrémité sud. Noter sur le côté droit de la coupe l'existence de lambeaux de chaussée. Ils ont été tranchés sur le côté droit par un creusement moderne non identifié se prolongeant au-delà de l'emprise de la fouille. Sur le côté opposé un fossé FS 1239 pourrait correspondre à un prolongement de celui de bord de rue mis en évidence à quelques mètres de là au sud, mais dans une configuration différente puisqu'aucune maçonnerie n'est présente de part et d'autre. La faible étendue des niveaux conservés à l'emplacement de la coupe 6, en raison de la présence d'une perturbation antique d'origine indéterminée située immédiatement au sud de celle-ci, a malheureusement interdit d'étudier en détail les modalités de raccordement entre ces deux témoins de voirie © Arnaud Desfonds Inrap

US 2088 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	1	0.6%	1	12.5%
Com A	38	23.5%	2	25.0%
Com B	9	5.6%	3	37.5%
Modelée	2	1.2%	1	12.5%
Amphore	112	69.1%	1	12.5%
Total	162	100%	8	100%

En céramique sigillée : un bord d'assiette de type Lez. 45 (140/170) résiduel dans ce contexte.

Les céramiques communes de mode A sont représentées par un lot de fragments de cruche, dont un fond avec dépôt calcaire interne ainsi que 3 fragments de panse revêtus d'un engobe blanc. La seule forme ayant pu être distinguée correspond à une coupe/jatte de type CoA72. Quant aux communes de mode B elles le sont par les restes d'un pot tardif de type CoB33, ainsi qu'un fragment de panse de céramique en pâte rugueuse et 2 bords indéterminés.

Les restes d'amphores constituent le lot le plus important de ce contexte, avec des productions régionales dont un morceau de panse marqué d'une croix réalisée post-cuisson, auxquels s'ajoutent des fragments d'amphore de Narbonnaise tardive.

Datation : III^e s. ap. J.-C.

4.2.13.2 Un vaste ensemble quadrangulaire à l'angle du carrefour, l'ensemble 3

Dans le prolongement du mur occidental MR1063 délimitant la *domus*, un tronçon de mur lié au mortier et soigneusement appareillé MR1069 est conservé sur 3.00m de long. Ce dernier s'articule à angle droit avec un tronçon est-ouest MR1126 conservé sur 2.00m et dont la suite a été oblitérée par la tranchée 1124 **Fig.1-154-155**. Un autre reste de mur très endommagé MR1155 présent en limite sud de la fouille appartient au même ensemble, dont il matérialise la paroi orientale. Toutes ces maçonneries ont pour similitudes des fondations très profondes et larges de 0.70m, la présence d'assises de fondations de largeur identique soigneusement maçonnées à l'aide d'un mortier beige très résistant portant des traces de lissage sommaires **Fig.1-156-157 et 1-150 (coupe 11)**. En partie haute du mur MR1126, au-dessus du ressaut de fondation, un léger rétrécissement de la maçonnerie peut être observé. Il permet de constater qu'au niveau de l'élévation le mur ne faisait plus que 0.59m d'épaisseur (2 pieds) **Fig. 1-158**.

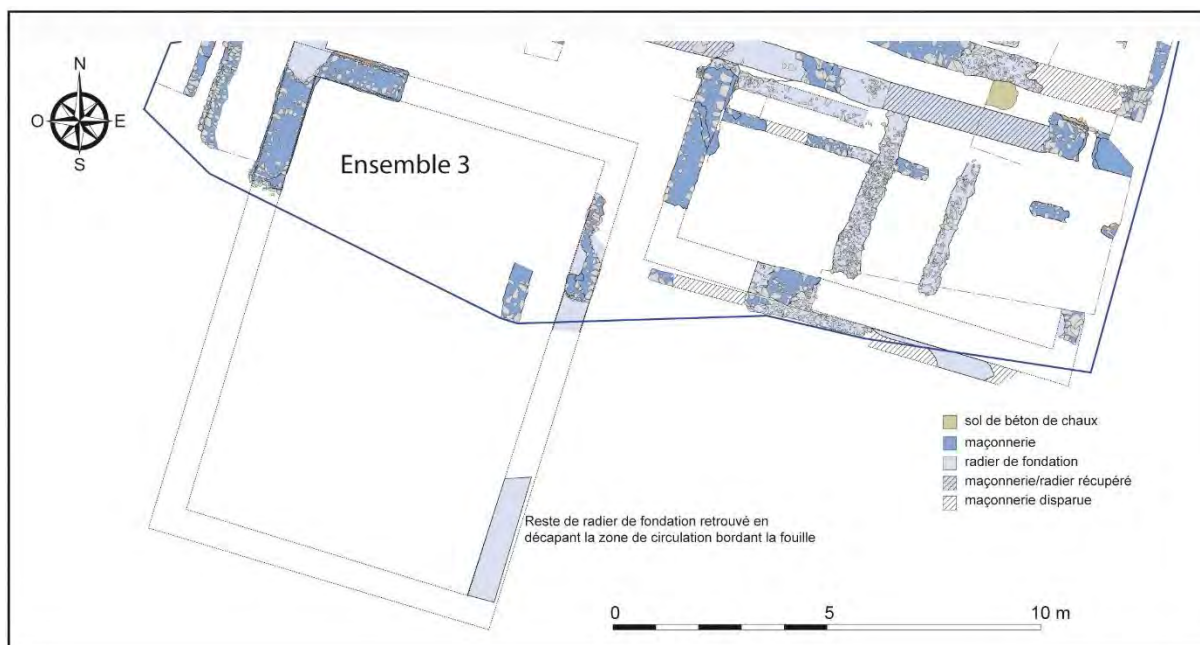


Fig.1-154 Plan de l'ensemble 3 © Arnaud Desfonds Inrap

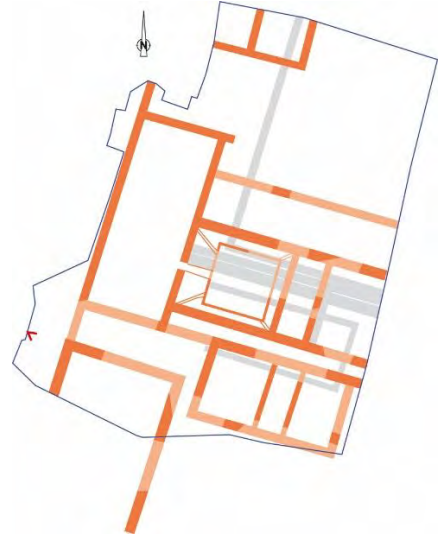


Fig.1-155 Vue de l'angle nord-ouest de l'ensemble 3 © Dominique Pouille Inrap



Fig. 1-156 Le long de la face occidentale du mur, des niveaux de trottoir antérieurs à MR1069 sont présents. Ici ce niveau de circulation 2281bis est juste entamé par le fond de la tranchée de construction du mur le long de ce dernier © Dominique Pouille Inrap

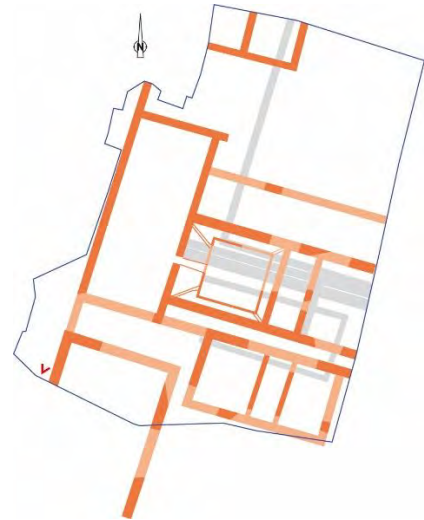


Fig.1-157 Vue d'ensemble du niveau de circulation 2281bis présente le long du mur MR1069. Le fond de la tranchée de construction du mur se voit très bien le long de ce dernier, notamment à l'approche de l'angle avec MR1126 où le creusement est plus marqué © Dominique Pouille Inrap

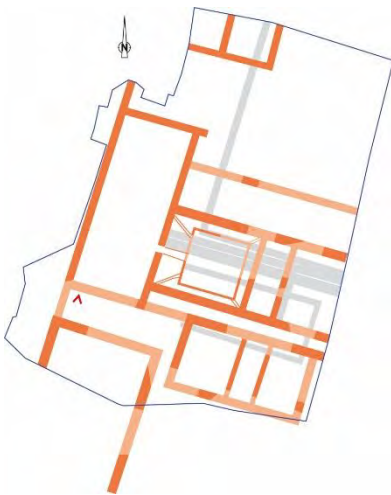


Fig. 1-158 Vue de la face nord de MR1126. Ici la fondation est appareillée jusqu'au substrat, car le mur a été installé à l'emplacement d'un fossé antérieur encore partiellement ouvert (FS1431). Une large et profonde tranchée de fondation a permis de maçonner son soubassement sur lequel on peut observer des joints sommairement lissés. Ces derniers ont été masqués par les remblais ramenés jusqu'au niveau du démarrage de l'élévation se situant juste au-dessus du ressaut de la fondation. Dans la partie basse, la maçonnerie en tranchée étroite ne présente aucune trace de joints © Dominique Pouille Inrap

Aucun reste de sol appartenant à cette construction n'est conservé en raison de l'état d'écrêtement de celle-ci. Ceci peut également être observé au niveau de la hauteur des vestiges de maçonneries, dont le point culminant se situe juste à quelques centimètres au-dessus du ressaut de fondation (MR1126 38.74m/NGF). En revanche quelques lambeaux de sols extérieurs contemporains du fonctionnement de ce bâtiment ont pu être identifiés. A l'ouest un niveau en cailloutis damé US 2186 correspond au trottoir qui le séparait de la chaussée du decumanus **Fig.1-145 et 1-159**, tandis qu'au nord les restes d'une couche de schiste matérialise un niveau de circulation très fruste (US2061/2073) correspondant à une ruelle sommairement aménagée desservant l'intérieur de l'îlot **Fig.1-160-161**. C'est au sein de ce niveau qu'un nouveau-né (SP1389) a été inhumé tout contre le mur de la *domus* MR 1383 qui marque la limite nord de cet espace (cf § étude des sépultures).

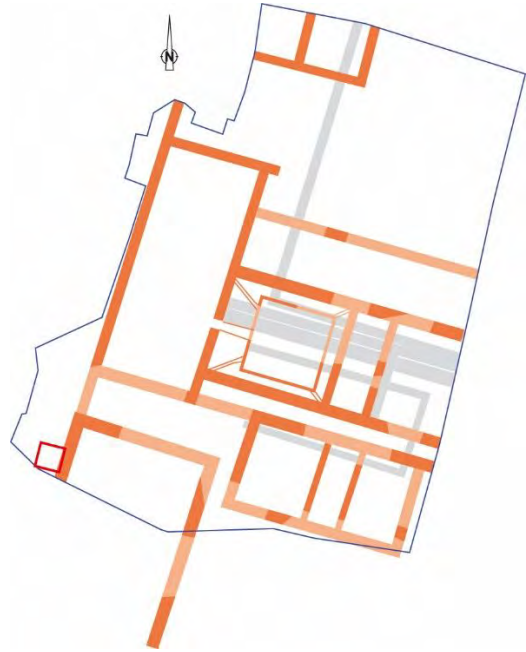


Fig.1-159 Le long de la face ouest du mur MR1069 un lambeau de sol de trottoir en cailloutis compacté matérialise le niveau contemporain du fonctionnement du mur. Le long de ce dernier un affaissement dans lequel le cailloutis se dilue est perceptible © Dominique Pouille Inrap

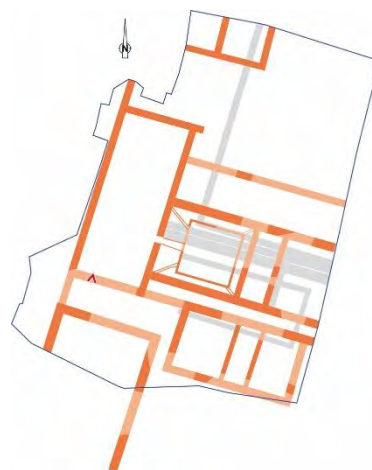


Fig.1-160 Vue du niveau de circulation fruste 2061/2073 s'appuyant contre la face nord du mur MR1126 dont on remarque le ressaut marqué par des tuiles réemployées © Dominique Pouille Inrap



Fig.1-161 Le long de la face nord du mur MR1126 un niveau fruste en plaquettes de schiste (US 2073/2061) matérialise le sol de la venelle contemporaine du fonctionnement du mur MR1126. Celui-ci est surmonté par un pan de maçonnerie effondrée (US2008) © Dominique Pouille Inrap

4.2.13.3 Datation de l'ensemble 3

Le tracé du mur M1126 reprend en partie celui d'un fossé antérieur FS1431 d'orientation est-ouest, dont l'origine et la nature n'ont pu être déterminées faute de fouille exhaustive. C'est au centre de ce creusement encore ouvert, large d'environ 2.00m et profond d'au moins 1.00m que la maçonnerie a été installée. La majeure partie de la fondation de cette dernière a donc été maçonnée en tranchée ouverte. Le creusement subsistant de part et d'autre du mur a ensuite été remblayé. Tous les indices permettant de documenter la datation de cette construction sont fournis par le mobilier recueilli dans plusieurs couches successives constituant ce comblement **Fig.1-162**. Elles sont évidemment toutes antérieures à la première utilisation du bâtiment dont aucun reste de sol n'a été retrouvé. Les différents lots de céramique recueillis présentent tous des faciès renvoyant au IIIe siècle, sans qu'il soit possible d'être plus précis.



Fig.1-162 Coupes 3 et 16 mettant en évidence l'existence d'un fossé FS1431 antérieur au mur MR1126 © Arnaud Desfonds Inrap

Datation des Niveaux de remblais immédiatement postérieurs à l'installation du mur 1126 côté nord.

US 2062 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	2.2%	0
Fine B	1	2.2%	0
Com A	27	58.7%	1
Com B	4	8.7%	1
Amphore	13	28.3%	0
Total	46	100%	2

Un petit fragment de céramique sigillée des ateliers de Lezoux (140/190) ainsi qu'un fragment de pot M125/126 en céramique fine de mode B (TN) constituent les seuls restes de vaisselles de table récoltés dans ce contexte.

La céramique commune de mode A compte de nombreux fragments dont un bord de la forme CoA41, ainsi que quelques fragments de céramiques communes de mode B.

Lot d'amphore : 6 éléments provenant de Narbonnaise, 3 de Bétique et 4 correspondant à des productions régionales.

Datation : seconde moitié du II^e s.

US 2063 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	3	3.7%	0	0.0%
Mi-fine B	1	1.2%	1	12.5%
Com A	49	60.5%	0	0.0%
Com B	22	27.2%	5	62.5%
Modelée	1	1.2%	0	0.0%
Amphore	5	6.2%	2	25.0%
Total	81	100%	8	100%

La céramique sigillée compte 3 fragments des ateliers du Centre de la Gaule (160/190).

Un bord de coupe en céramique mi-fine de mode B de type MfB18.

Les céramiques communes sont représentées par des fragments essentiellement de panse en communes de mode A et de mode B dont au moins 3 pot de type CoB32. Un fragment de céramique modelée est également recensé.

Les amphores sont représentées par 3 fragments provenant de Narbonnaise.

Datation : début du III^e s.

US 2064 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	4	5.1%	2	33.3%
Mi-fine B	1	1.3%	1	16.7%
Com A	48	61.5%	1	16.7%
Com B	19	24.4%	2	33.3%
Modelée	1	1.3%	0	0.0%
Amphore	5	6.4%	0	0.0%
Total	78	100%	6	100%

Les céramiques fines sont représentées par quelques fragments de sigillée permettant de distinguer un mortier de type Curle 21 (190/240) et une assiette Lez. 43 (160/210) des ateliers du Centre de la Gaule.

On compte également un fragment en céramique mi-fine de mode B correspondant à un bord de coupe de type MfB18.

Les céramiques communes de mode A et de mode B comptent de nombreux fragments dont les bords de deux pots de type CoB32 et CoB34. S'y ajoute un fragment de céramique modelée.

Ce lot est complété par un fragment d'amphore provenant de Narbonnaise, et 4 d'origine indéterminée.

Datation : III^e s.

US 2065 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	5	7.6%	0	0.0%
Fine B	4	6.1%	2	40.0%
Com A	30	45.5%	1	20.0%
Com B	9	13.6%	1	20.0%
Modelée	9	13.6%	0	0.0%
Amphore	9	13.6%	1	20.0%
Total	66	100%	5	100%

La vaisselle de table est représentée par des fragments de sigillée des ateliers du Centre de la Gaule (110/130, 140/170 et 160/190), et de céramique fine de mode B (TN).

Les céramiques communes comptent une trentaine de fragments en céramique commune de mode A, dont un bord de la forme CoA41, auxquels s'ajoutent des fragments de mode B et de céramique modelée.

De gros fragments d'amphore à huile de Bétique dont la pâte correspond aux productions de la seconde moitié du II^e s. complètent ce lot.

Datation : deuxième moitié du II^e s. – début du III^e.

US 2066 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
PFE	1	1.4%	0
Com A	58	79.5%	0
Com B	9	12.3%	1
Modelée	4	5.5%	0
Amphore	1	1.4%	0
Total	73	100%	1

Un seul fragment de paroi fine du Centre de la Gaule, résiduel, est recensé.

Les restes de céramiques communes de mode A et B constituent la majorité de ce contexte, dont un bord de pot CoB32. Des fragments de vases modelés sont également attestés.

Ce lot est complété par un fragment d'amphore de Narbonnaise.

Datation : III^e s.

US 2086 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	14	82.4%	0
Com B	1	5.9%	1
Amphore	2	11.8%	0
Total	17	100%	1

Ce contexte a livré 14 fragments de céramique commune de mode A, ainsi qu'un bord de pot CoB32 en céramique commune de mode B et deux fragments d'amphore de Narbonnaise.

Datation : III^e s.

Remblai présent sur le côté sud du mur

US 1329 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
MET	2	8.0%	1
Mi-fine B	1	4.0%	0
Com A	14	56.0%	1
Com B	8	32.0%	0
Total	25	100%	2

Les vaisselles de table ne sont représentées que par un fond de vase en céramique métallescente de première génération du Centre de la Gaule (140/190) et un fragment en mi-fine de mode B.

Les céramiques communes comptent quant à elles 14 fragments en commune de mode A dont un bord de la forme CoA43 et un revêtu d'un engobe rouge/orange interne et externe, auxquels s'ajoutent 8 restes de vase en commune de mode B.

Datation : III^e s.

4.2.13.4 Un plan découlant d'un projet architectural élaboré

Le mur occidental de cet ensemble longe le *cardo* présent en limite du site, tandis que sa paroi opposée est bordée par un ambitus de 0.90m de large (3 pieds), qui le sépare de l'unité 3. Enfin un intervalle d'un peu plus de 2,30m de large (8 pieds) est présent entre celui-ci et la limite méridionale de l'espace relevant de la *domus*. Ce dernier est occupé par une venelle mentionnée plus haut, qui permet de desservir les deux *ambiti* présents à l'intérieur de l'îlot.

La réalisation du décapage de l'espace de circulation actuel bordant la zone de fouille au sud a permis de mettre en évidence le prolongement du tracé du mur MR1155 vers le sud. Ceci confère à la construction une longueur nord-sud minimale de près de 12m (40 pieds), si l'on ajoute 0.60m environ (2 pieds), à l'extrémité sud de MR1155. Ces deux pieds correspondent à la largeur d'un mur méridional fermant le bâtiment de ce côté, qui serait situé au-delà de la limite du décapage. Ceci n'a malheureusement pu être vérifié en raison de l'existence de réseaux ayant entamé le sol à cet emplacement.

Dans le sens est-ouest, les faces externes des murs MR1069 et 1155 sont distantes de 8.30m, ce qui correspond à une distance de 28 pieds. Les deux pieds qui manquent pour obtenir un chiffre rond sont probablement à rechercher au niveau de l'*ambitus* séparant cet ensemble de son homologue oriental. Nous reviendrons sur ce point au § 4.2.14.1.

Ce constat défend l'hypothèse de positionnement du mur méridional évoquée plus haut. En effet si l'on admet celle-ci, il apparaît que le plan de la construction a été élaboré en appliquant la règle de la diagonale rabattue, fréquemment utilisée en architecture antique **Fig.1-163**. Ceci s'accorde assez bien avec la taille du bâtiment dont l'espace intérieur qui atteint près de 72m² suggère qu'il a un statut particulier, notamment en raison de sa largeur importante, qui est nettement supérieure à ce que l'on rencontre dans le bâti domestique. Son type de mise en œuvre, ainsi que le soin qui a été apporté pour la réalisation de ses fondations maçonnées supportant des murs de 2 pieds de large, révèlent également un souci de stabilité qui s'accorde avec cette hypothèse. L'absence de toute autre donnée complémentaire ne permet malheureusement pas de compléter ce dossier.

Si l'on souligne que cette vaste installation est située à l'angle d'un carrefour de rues et notamment en bordure d'un *decumanus* probablement important reliant des voies d'accès à la ville, l'identification de cette dernière comme espace de stockage peut être envisagée.

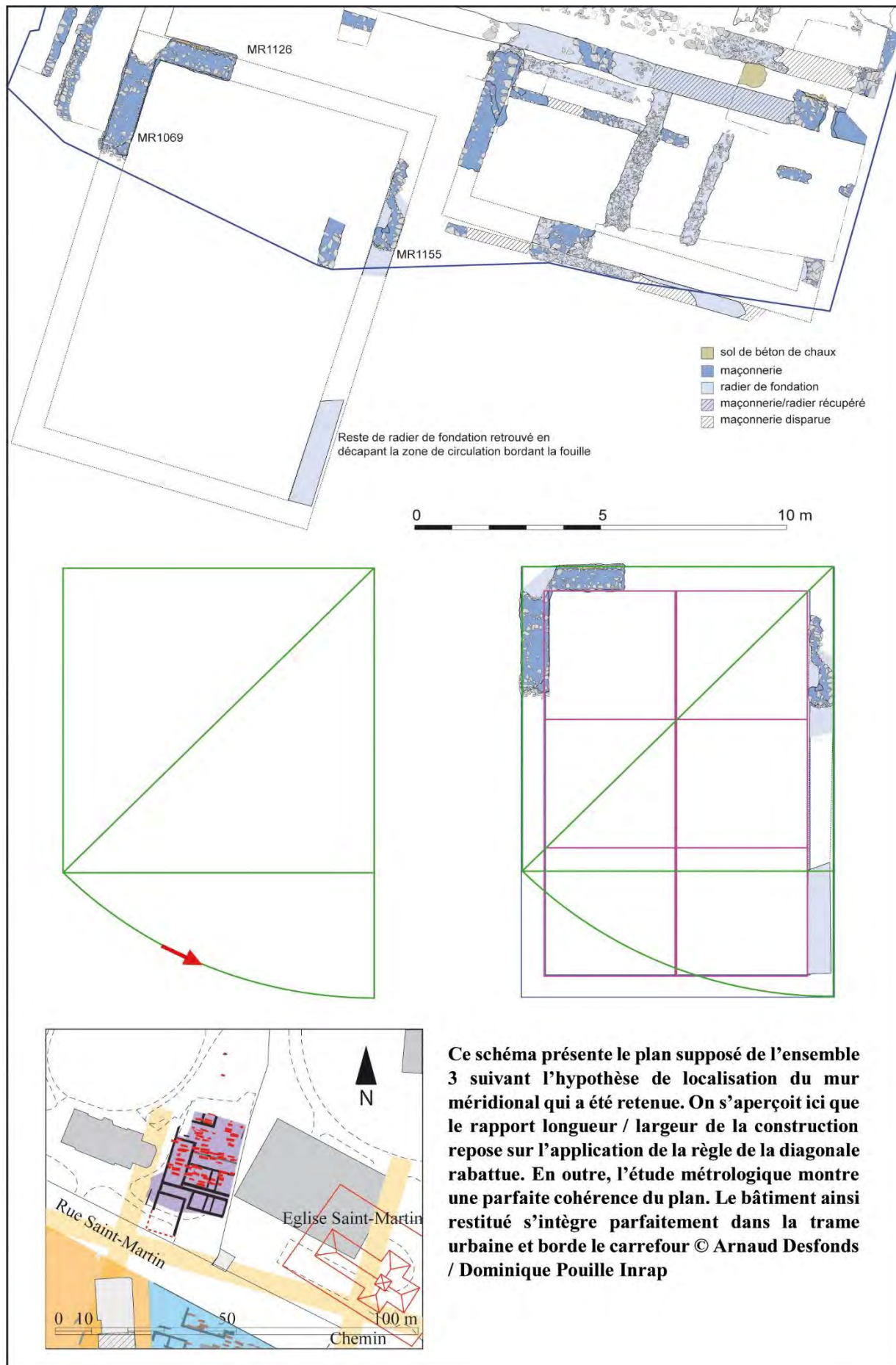


Fig.1-163 Hypothèse de restitution de l'ensemble 3 © Arnaud Desfonds- Dominique Pouille Inrap

4.2.14 L'organisation de l'espace

4.2.14.1 Les limites de propriété dans la partie sud du site

Malgré l'aspect lacunaire des données en raison de l'absence de fouille des vestiges occupant cette zone, les quelques lignes développées précédemment nous conduisent à aborder l'étude des limites de propriétés dans cette partie du site.

En effet, l'hypothèse de localisation de la paroi méridionale de l'ensemble 3 permet de restituer l'emplacement de la limite entre l'espace public et l'intérieur de l'îlot ce qui autorise un certain nombre de constats concernant l'organisation spatiale à l'intérieur de celui-ci.

Le premier point que l'on peut souligner est que la taille du bâtiment est sans doute héritée d'un découpage antérieur. En effet la présence de l'*ambitus* sur son côté oriental révèle probablement qu'il s'agit à un moment donné, d'une propriété à part entière. Ceci implique la nécessité de disposer d'un espace de circulation pour l'entretien de ses parois et éventuellement pour desservir des accès ou des ouvertures débouchant sur l'intérieur de l'îlot. Suivant cette logique il est possible de supposer que l'emprise de la propriété inclut tout ou partie de l'*ambitus* de 3 pieds de large qui la sépare de l'unité 3 **Fig.1-164**.

La longueur est-ouest hors tout du bâtiment atteint 8.37m, soit 28 pieds, ce qui n'est pas satisfaisant d'un point de vue cadastral. En revanche, celui-ci s'installe à l'emplacement d'une construction dont le mur oriental MR1430 se situe exactement à 30 pieds de distance du bord du *cardo* **Fig.1-165**. Ceci permet de supposer que l'emprise est-ouest de l'ensemble 3 est héritée d'un découpage antérieur. La limite effective de la propriété se situe donc sans doute au niveau de l'*ambitus*. Enfin la présence de l'extrémité du mur antérieur MR1149 dont la fonction demeure inconnue et que l'on ne peut attribuer à aucune construction, faute de données disponibles pour cette zone, permet de souligner que l'*ambitus* contemporain de l'ensemble 3 a probablement lui aussi pour origine un espace de circulation préexistant mais un peu plus étroit.

On note enfin que l'unité 3 se développe sur 35 pieds de long et 20 pieds de large, ce qui est cohérent du point de vue de l'organisation parcellaire qui à Condate se décline souvent en multiples du pas.

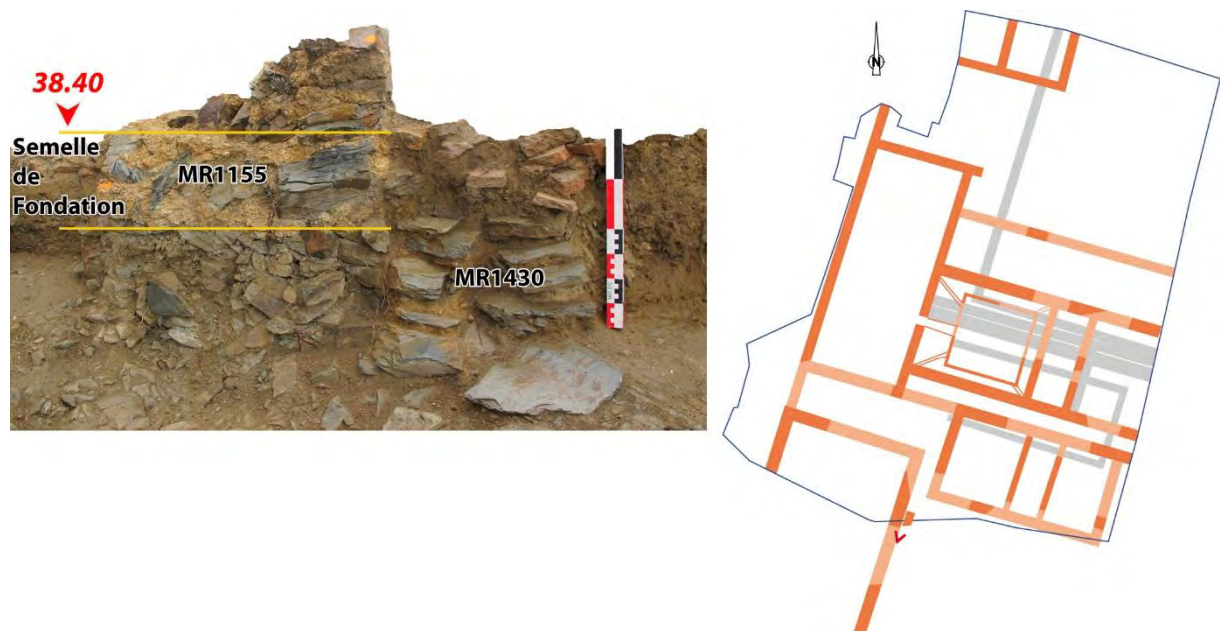
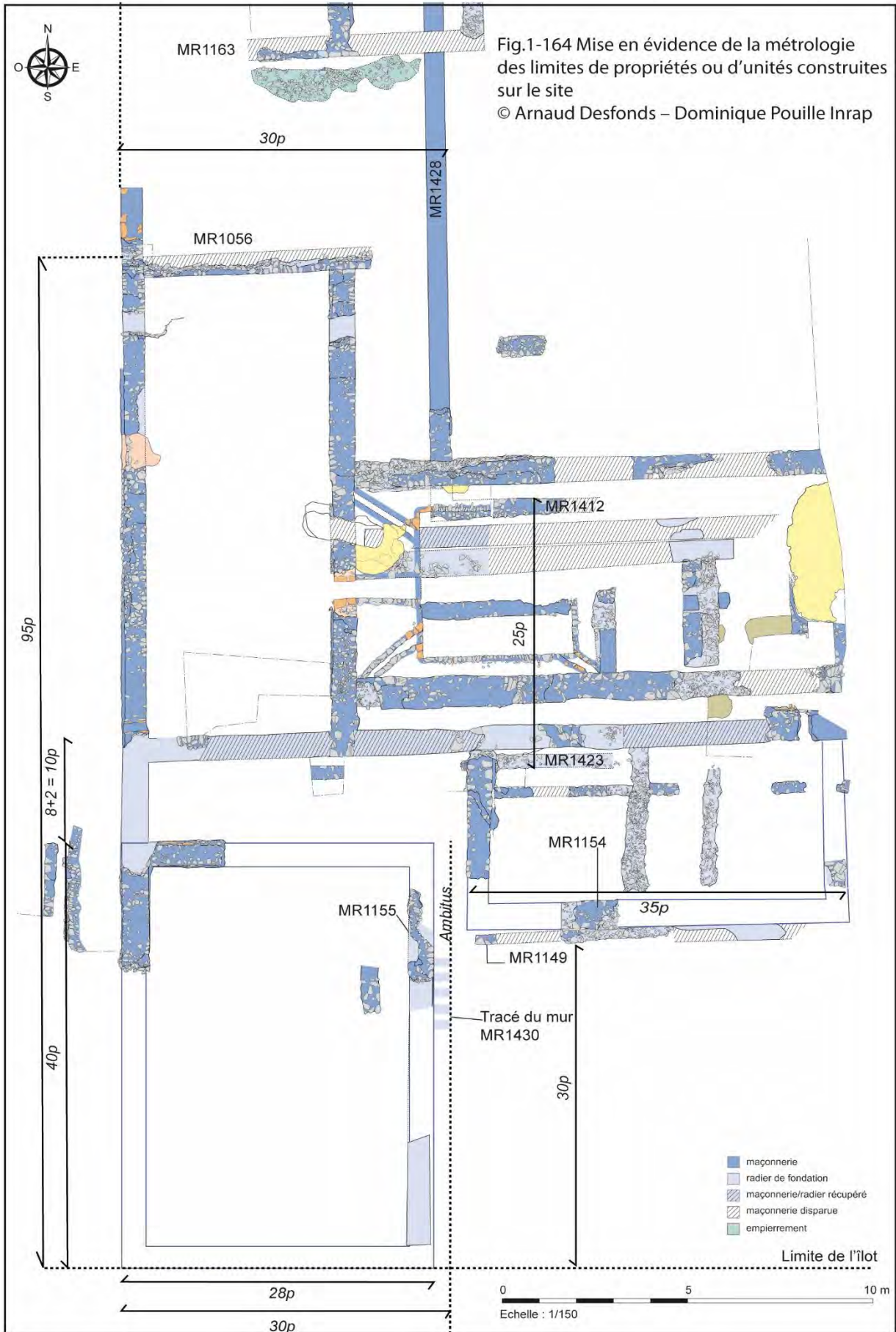


Fig.1-165 Le mur MR1155 correspondant à la paroi orientale de la construction a une largeur identique à MR1069. Sa semelle de fondation est située à la même altitude. Seule est ici conservée une partie de sa fondation appareillée dont le sommet culmine à 38.65m/NGF, c'est-à-dire juste au-dessous du départ de l'élévation. Ce mur jouxte celui (MR1430) d'une construction antérieure dont le côté est se situe exactement à 30 pieds du bord de l'îlot © Dominique Pouille Inrap



En ce qui concerne la position de l'unité 3 par rapport au *decumanus*, on constate que celle-ci se situe à une distance de 9.20m de la limite de l'espace public, c'est-à-dire 31 pieds. Cette mesure est à nouveau très cohérente d'un point de vue cadastral. L'écart d'1 pied s'explique vraisemblablement par le fait que l'emplacement du mur MR 1154 est hérité de la limite antérieurement matérialisée par le mur MR 1149 d'un pied de large, qui se situe exactement à 30 pieds du bord de l'îlot.

L'étude de l'évolution de l'organisation spatiale dans cette zone se limite à ces quelques constats faute de fouille intégrale des vestiges. Elle montre toutefois une rigueur surprenante qui n'est pas toujours aussi perceptible dans d'autres quartiers de la ville.

4.2.14.2 Les limites de propriété le long de l'axe de circulation cardinal

Dans le sens nord-sud, les constats concernant l'organisation parcellaire sont moins nombreux. Ceci est probablement dû au fait que la *domus* du III^{ème} siècle est l'héritière d'une emprise foncière plus ancienne assez vaste. Par ailleurs ce terrain se situe un peu plus au nord, en limite extrême de l'emprise urbaine, sur l'amorce du versant, ce qui explique probablement cette différence.

Les principales remarques que l'on peut formuler concernent les limites du bâti en bordure de l'axe cardinal **Fig.1-164**.

La première que l'on peut observer est matérialisée par le mur septentrional MR1126 de l'ensemble 3. Si l'on admet la restitution exposée plus haut celle-ci se situe à 40pieds de l'angle de l'îlot. La largeur de la venelle qui sépare MR1126 du mur MR1384 appartenant à la *domus*, repousse de 8 pieds vers le nord la limite méridionale de cette dernière. Il convient toutefois de noter que l'accès à cet espace de circulation est barré par le prolongement du mur MR1063 jusqu'à l'angle nord-ouest de l'ensemble 3. L'accès à l'intérieur de l'îlot devait donc être contrôlé par un porche dont aucune trace ne nous est parvenue en raison des destructions causées par la fosse à fuel FS1432. Ce point conduit également à s'interroger quant à l'étendu de la propriété relevant de la *domus*. En effet cette appropriation de la venelle et par voie de conséquence des *ambiti* existant entre la *domus* et l'unité 3 ainsi qu'entre l'unité 3 et l'ensemble 3, pourrait signifier qu'au dernier état d'évolution du site les unités 3, ensemble 3 et la *domus* appartenaient à un même propriétaire.

Un peu plus loin vers le nord, le bord nord du mur 1056, dont la position est héritée d'une limite antérieure (ayant peut-être une origine cadastrale ancienne), se situe exactement à 28.10m de l'angle sud-ouest de l'îlot (95pieds). En revanche, l'emplacement du mur 1163, qui appartient à la dernière phase d'évolution de la *domus*, découle de la logique du plan de celle-ci. Il ne correspond pas à une limite cadastrale antérieure et ne s'intègre pas dans une grille de découpage parcellaire classique puisque son bord externe se situe à 33.38m de l'angle des rues, ce qui ne correspond pas à une mesure cohérente en pieds. En revanche, le tracé du mur MR1428 de l'ensemble 1 délimite un espace de 30 pieds d'est en ouest prenant appui sur la limite occidentale de l'îlot, tandis que l'unité A de ce même ensemble occupe une emprise de 25 pieds du nord au sud. Marquée par les murs MR1412 et 1423.

Enfin, si l'on admet l'hypothèse de restitution du dernier état de la *domus* proposée précédemment, la limite nord de la propriété se situerait à 53m de l'angle du carrefour, ce qui correspond à 180 pieds. Tout comme le long du *decumanus*, on constate donc ici une certaine rigueur dans le positionnement de ces limites cadastrales.

4.2.15 L'abandon du bâti et la mise en place de l'espace funéraire

Compte-tenu de l'état d'écrêtement du site, il faut noter l'absence presque totale de niveaux témoignant de l'abandon du bâti. Dans les ¾ nord de l'emprise de la fouille, c'est-à-dire dans la zone correspondant à l'emprise de la *domus*, les bouleversements occasionnés par l'installations ultérieure d'inhumations, puis par des terrassements remontant majoritairement à l'époque moderne, ont été très destructeurs.

Ceux-ci ont fait disparaître les éventuels niveaux qui auraient pu apporter des informations relatives à la fin de l'utilisation de l'habitat.

Comme cela a été montré précédemment, la *domus* apparaît au plus tôt au début du III^{ème} siècle. Elle fait ensuite l'objet d'une succession rapide de transformations dont certaines sont de grande ampleur. Toutes interviennent dans le courant du III^{ème} siècle, mais aucune ne peut être datée précisément faute de données.

Le stade final d'évolution de la propriété est une vaste *domus* à cour centrale s'inspirant des modèles classiques, dont la durée d'utilisation est probablement assez courte. En effet l'étude des sépultures et notamment les datations qu'elles fournissent, tant grâce au mobilier d'accompagnement qu'aux analyses 14C, montrent que l'espace funéraire se développe à partir de la seconde moitié du III^{ème} siècle et plus probablement du dernier 1/4. La mutation s'opère donc assez rapidement. Le faciès du matériel monétaire trouvé sur les lieux, notamment dans les niveaux de décapage, confirme cet abandon précoce de l'habitat (cf § 7-II et 7-III étude des monnaies).

Curieusement elle ne concerne toutefois que l'emprise de la *domus*. En effet aucune tombe n'est répertoriée à l'ouest du mur bordant le cardo. Seule la sépulture SP1017, coupe celui-ci et dépasse un peu de cette limite. Dans la documentation ancienne relative à la construction de la villa actuelle que délivre A. Toulmouche au milieu du XIX^{ème} siècle, aucune mention de tombes ou de découvertes d'ossements humains n'est faite. Compte-tenu de la précision des descriptions fournies par cet auteur, il faut sans doute en déduire que l'espace funéraire se limitait au terrains situés à l'est du cardo (Toulmouche 1847). Le diagnostic mené récemment dans les terrains de l'Hôtel-Dieu semble confirmer cette hypothèse (Menez 2019)

La fouille a également montré qu'aucune tombe n'est présente dans la bande de terrain qui sépare la *domus* du *decumanus* situé un peu plus au sud.

Pour autant cette zone, dont toute la partie supérieure de la stratigraphie a été amputée, ne permet pas de percevoir les modalités d'abandon du quartier ni de comprendre les raisons du cantonnement de l'espace funéraire dans la partie nord du site.

Les rares indices permettant d'évoquer la fin du bâti sont fournis par un lambeau de niveau d'effondrement de mur (US2008) piégé dans un affaissement du terrain sous-jacent. Celui-ci, situé entre le mur sud de la *domus* (MR1384) et la paroi nord de l'ensemble 3 (MR1126), scelle un niveau d'abandon US2061. Le petit lot de mobilier céramique qu'il a livré renvoie à une fourchette chronologique couvrant la fin du III^{ème} siècle et le début du suivant.

Un second lot de mobilier provient de la tranchée de récupération du mur nord de l'unité 3 (US 1383). Le profil général du mobilier céramique recueilli dans celle-ci semble indiquer que la récupération de cette maçonnerie est postérieure à l'apparition des premières inhumations. Ceci pourrait signifier que du bâti ou des pans de murs encore en élévation limitaient le développement de l'espace funéraire vers le sud. Pour autant on ne dispose malheureusement d'aucun indice archéologique permettant d'expliquer ce choix.

Niveau d'abandon contre le mur MR 1126

US 2061 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	2	5.0%	2	40.0%
Mi-fine B	1	2.5%	1	20.0%
Com A	27	67.5%	1	20.0%
Com B	10	25.0%	1	20.0%
Total	40	100%	5	100%

Attestation de deux vases en sigillée du Centre de la Gaule : Drag. 33 (140/190) et Lez. 43 (190/240). Un fragment de coupe à collerette de type MfB8 en céramique mi-fine de mode B est également recensé.

Les céramiques communes sont représentées par des fragments en communes de mode A et mode B dont un bord de pot à col allongé de type CoB32.

Datation : les éléments les plus tardifs sont datables de la seconde moitié du III^e s., voire du début du siècle suivant.

US 1383 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	11	5.6%	2	12.5%
Fine B	1	0.5%	1	6.3%
Mi-fine B	2	1.0%	1	6.3%
Com A	128	64.6%	4	25.0%
Com B	47	23.7%	8	50.0%
Modelée	6	3.0%	0	0.0%
Amphore	3	1.5%	0	0.0%
Total	198	100%	16	100%

Les céramiques sigillées sont majoritairement résiduelles (Drag. 37 des ateliers du Centre de la Gaule, dont une du potier Cinnamus) puisque le fragment le plus récent est issu des ateliers d'Argonne du IV^e s.

Céramique fine de mode B (TN) résiduelle (M144) et fragments de céramique mi-fine de mode B, dont un bord de plat MfB11.

La céramique commune de mode A est représentée par un pot CoA47 et une jatte CoA24 tandis que la céramique commune de mode B l'est par des formes CoB17, CoB32b et CoB64.

Fragments de céramique rugueuse de type Alzei 27 (RVG 104) dont la pâte semble indiquer une importation des ateliers d'Ile-de-France.

Lot de fragments de céramique modelée.

Les amphores sont représentées que par des fragments provenant de Narbonnaise.

Datation : La présence de la sigillé d'Argonne et plus encore de la céramique rugueuse indique une datation tardive, sans doute dans la seconde moitié du IV^e s. voire le début du Ve s.

5. La fouille de la nécropole

Introduction, mise en contexte de la fouille de la nécropole (E.C.)

La Bretagne avec ses 4 chefs-lieux de cités (Corseul, Vannes, Carhaix, Rennes) souffre d'un manque de connaissances sur le développement, la localisation et les pratiques funéraires pratiquées dans ses cités de l'Antiquité au début du haut moyen-âge. En effet, les données archéologiques relatives aux nécropoles sont anciennes et souvent très partielles¹. Le sous-sol breton fortement acide a tendance à détruire totalement les restes osseux des individus inhumés. Les connaissances sur les nécropoles de cette période sont surtout le fait d'étude des vases cinéraires et ainsi seule la pratique de la crémation bénéficie d'études récentes. Les sites de l'Hôtel-Dieu et du parc des Tanneurs représentent à ce jour la plus vaste nécropole de l'Antiquité Tardive pour la Bretagne.

Le site de l'Hôtel-Dieu en cours d'étude (fouille de mai 2016 à juin 2017) offre l'opportunité d'étudier une des rares nécropoles de l'Antiquité tardive pour la ville de Rennes. Celle-ci est bien représentée tant dans son extension, son nombre de structures conservées (508 tombes à inhumation fouillées) que dans la conservation osseuse des sujets (rare voire unique en Bretagne). Ce vaste espace funéraire de plus de 2500 m² est délimité au sud (fouille Hôtel-Dieu), mais les limites est, ouest et nord restent imprécises bien que les diagnostics effectués en juin 2019 sur la parcelle ouest du site de l'Hôtel-Dieu permettent d'envisager une limite ouest au niveau d'un cardo. La fouille programmée du parc des Tanneurs permet d'étendre l'analyse de cette nécropole vers le nord-ouest. En effet, 75 tombes ont été identifiées sur cet espace, dont une tombe à incinération. Cependant, la limite nord de la nécropole n'a pu être précisée, les tombes se poursuivant en dehors de la zone de fouille (**Fig. 2-1**). Ainsi, dans l'attente de la fouille des parcelles ouest diagnostiquées en juin 2019, l'effectif total de la nécropole dépasse les 580 tombes à inhumation.

La nécropole s'installe à la fin du III^{ème} siècle sur l'espace bâti abandonné au nord de la ville. La présence d'une tombe à incinération mais aussi les mentions des fouilles anciennes (parcelle des Tanneurs) tendent vers un développement de cet espace funéraire du nord vers le sud. Les tombes fouillées parc des tanneurs sont dans un horizon proche (fin III-fin IV^{ème} e). Cependant, l'analyse des sépultures situés sur la parcelle de l'Hôtel-Dieu étant en cours, il est prématuré d'affirmer ce mode d'implantation et de développement de l'espace sépulcral. Deux tombes de nouveau-nés précèdent la transformation de la *Domus* et du secteur en nécropole. Ces enfants sont inhumés au sein de l'habitat encore en fonction. Ainsi sur les 75 tombes, seules 73 sont effectivement rattachées à la nécropole.

Dans ce rapport, nous nous attacherons à décrire les vestiges funéraires issus des deux campagnes de fouille programmée parcelle du parc des Tanneurs. La synthèse globale sera présentée dans le rapport final du site de l'Hôtel-Dieu, agrémenté nous l'espérons des données à venir sur la parcelle diagnostiquée en juin 2019 et permettant d'intégrer la limite ouest de la nécropole.

L'étude présentée ici a bénéficié des travaux effectués par deux étudiantes dans le cadre de leur master 2 en anthropologie biologique, Claire Gallen et Alice Lemesle (Gallen 2019, Lemesle 2018) assisté en 2019 par Lisa Foucher (stage de licence). Le mobilier issu des tombes a été

¹ Un travail de recherche a été effectué récemment dans le cadre d'un Master 1 sur les connaissances des nécropoles Bretonnes (Siette 2015)

étudié par Françoise Labaune, la céramique des comblements par Richard Delaage et les monnaies par Paul-André Besombes.

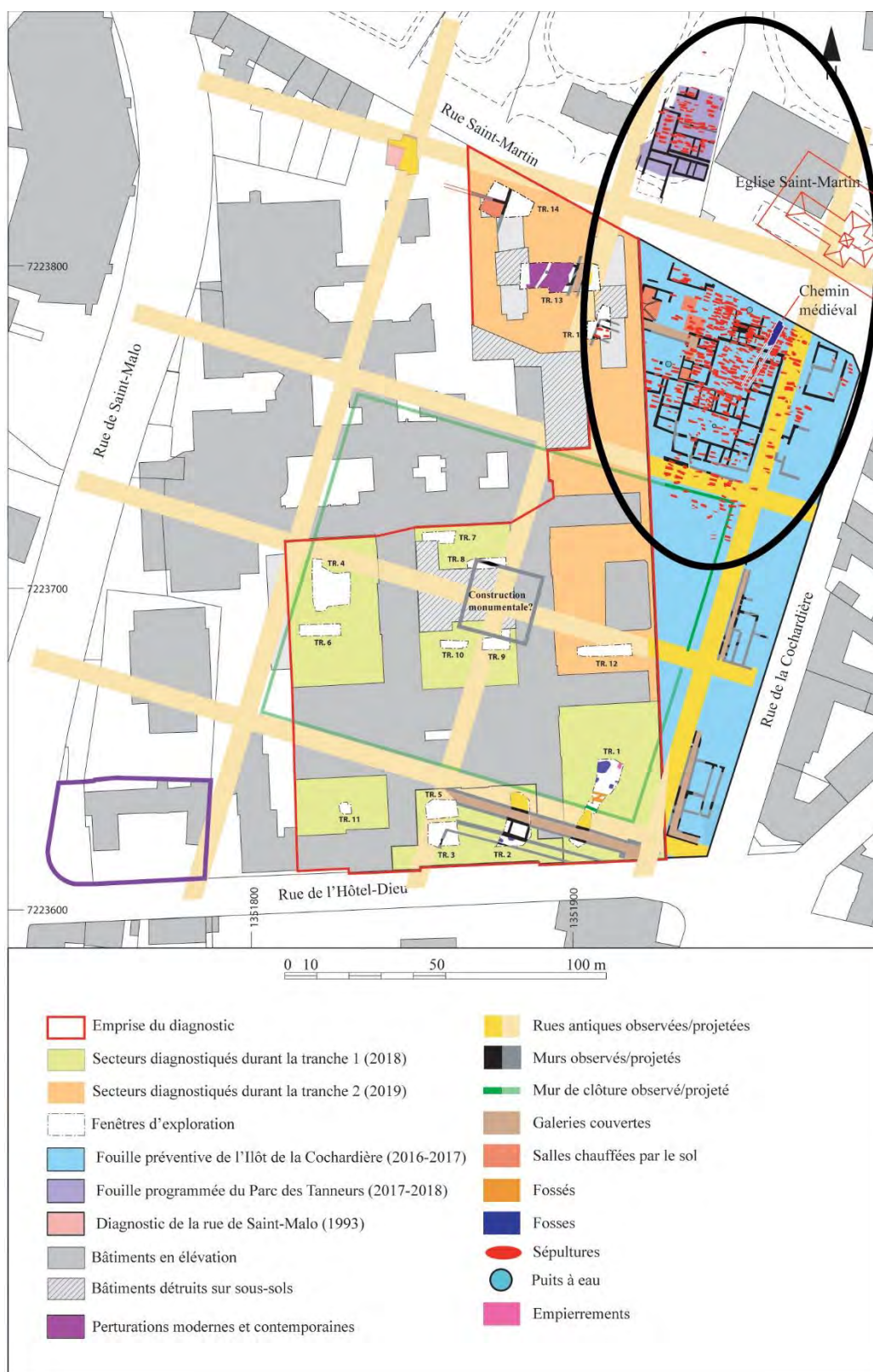


Fig.2-1 Localisation de la nécropole (cercle noir), plan issu des opérations préventives (fouilles et diagnostic) et programmées (2016-2019) © Inrap

5.1-Méthodes d'enregistrement des structures archéologiques (E.C.)

Dans un souci d'homogénéité des données et de cohérence scientifique, la méthodologie appliquée pour la fouille programmée fut la même que celle adoptée sur le site de l'Hôtel-Dieu. Ainsi, l'enregistrement des structures sera mené en utilisant la même base de données (Syslat)². Ce protocole d'enregistrement est basé sur les notions d'unités stratigraphiques, de faits et d'ensembles. Fréquemment utilisé dans le sud de la France (lieu de sa création), il est complètement adapté à l'enregistrement de sites urbains stratifiés complexes et permet des mises en relations avec un SIG. De plus, l'utilisation de la même base de données permettra à terme de visualiser les informations issues de la fouille de l'Hôtel-Dieu, du parc des Tanneurs mais aussi des diagnostics à venir avec un même degré d'enregistrement. Syslat ne permet pas actuellement un enregistrement des structures funéraires complexes, des discussions et des réflexions sont d'ailleurs en cours afin d'améliorer ce sujet. Pour l'Hôtel-Dieu, nous avons donc modifié une fiche de fait classique afin de correspondre aux données importantes pour le funéraire et ainsi proposer une fiche « fait sépulture ». Celles-ci nécessitent une fouille fine avec relevé numérique (photos redressées, points topographiques, imprimante sur le terrain), enregistrement des constatations taphonomiques (positions des os, objets, contenants, prise de points d'altitude au niveau de chantier) et des caractéristiques de la tombe, des données biologiques de base (âge et sexe, pathologies visibles à l'œil nu) et ensuite démontage des sujets par segments anatomiques, puis curage de la fosse afin d'obtenir les bords et le fond de la structure. Pour les observations en plan nous favorisons un enregistrement et relevé sur photo redressée. Cette technique très économe en temps de terrain nécessite des moyens photographiques, informatiques, topographiques et d'impression permanents durant la totalité des opérations de terrain. Sa conduite impose que la prise du cliché, son redressement, son commentaire archéologique, son calage topographique et son classement s'inscrivent dans une chaîne opératoire insécable, non différée et non déléguée. La présence d'un anthropologue sur le terrain est nécessaire pour le déroulement de cette chaîne opératoire. Les unités stratigraphiques (US) en 1000 sont attribuées aux données de la campagne de 2017 et les US en 2000 à la campagne de 2018.

La fouille des sépultures a été entreprise selon les principes de l'anthropologie de terrain (Duday *et al.* 1990, Duday 2005), visant à définir la position originelle des corps, les modes d'inhumations, et les pratiques funéraires. Pour cela, le dégagement minutieux des éléments qui constituent la tombe (architecture, squelette, mobilier) a été effectué. Ils ont ensuite été soigneusement enregistrés à l'aide de fiches anthropologiques (Courtaud 1996), dessinés (fosses), photographiés (individus) et les sujets prélevés par éléments squelettiques. La localisation spatiale des fosses a été effectuée par relevé topographique.

Les modèles des fiches d'enregistrement utilisées sont disponibles en annexe (syslat comme fiches anthropologiques, annexes 1 à 4).

L'étude des modes de décomposition a été réalisée de façon classique, en analysant les données architecturales et ostéologiques pour chacune des sépultures (Duday *et al.* 1990, Duday 2005). La position inhabituelle des ossements, en dehors du volume corporel, en équilibre, ou déplacée, a été discutée en faveur du milieu de décomposition (espace vide ou espace colmaté), des pratiques funéraires (inhumation en pleine terre, en cercueil, en linceul, inhumation habillée) ou des éléments taphonomiques exogènes (ruissellement, animaux fouisseurs). L'architecture et le mobilier peuvent parfois confirmer les hypothèses émises par l'étude des ossements, et contribuer à définir le mode d'inhumation du défunt.

² En pj, modèles de fiches d'enregistrement

Les documents nécessaires à cette étude ont été les fiches anthropologiques remplies sur le terrain mentionnant les connexions, les faces d'apparition des ossements, ainsi que les arguments enregistrés en faveur du milieu de décomposition (présence de clous, d'épingles, de traces ligneuses...), ainsi que les photographies des squelettes *in situ*. Chaque squelette a ainsi été décrit, analysé, et un milieu de décomposition et le mode d'inhumation ont été proposés. Un catalogue des tombes reprend toutes ces données individuelles.

Le mobilier associé aux défunts (vestimentaires ou dépôts dans la tombe) est inventorié dès la phase terrain (au démontage des sujets) et confié aux spécialistes pour étude spécifique.

La présence d'une couverture (de type barnum) fut essentielle au déroulement de la fouille dans des bonnes conditions tant au niveau de la conservation des vestiges osseux qu'au niveau de la rentabilité de la fouille, la couverture des fosses permettant de travailler quelque soit le temps. De même des aspirateurs furent indispensables pour le bon déroulement de la fouille des tombes. A ces tombes, il faut ajouter le traitement du fonctionnement du cimetière à savoir la fouille de possibles allées de circulation, de structures bâties associées, et les limites physiques de la nécropole.

Deux tombes à incinération ont été découvertes sur le site, leur prélèvement en motte donnent lieu à une fouille en laboratoire et une étude spécifique adaptée aux restes crématisés.

La chronologie relative des tombes a été déterminée à partir des recoupements des structures archéologiques identifiées. Leur position stratigraphique est calée en fonction des couches archéologiques (US) supérieures et inférieures. La datation des sépultures parfois possible par le mobilier déposé dans la tombe ou encore le type de dépôt, mais aussi par la chronologie relative est le cas échéant complétée par des analyses 14C.

L'étude biologique complète des sujets fera l'objet d'un temps de post-fouille et sera effectuée avec le même protocole d'analyse que pour les sujets issus de la fouille de l'Hôtel-Dieu.

5.2-Protocole d'étude (E.C.)

5.2-1-Les tombes à incinération

Deux vases ossuaires ont fait l'objet d'une fouille fine par niveau (SP1111/VP1141 et SP1401/VP1409), suivant en cela la méthodologie développée par H. Duday (Duday *et al.* 2000). Nous n'avons pas effectué la séparation en quadrant de la surface, celle-ci ayant une utilité et des résultats remis en cause (Lenorzer, 2009) et demandant un temps de fouille très conséquent bien souvent inadapté avec le temps dévolu pour ce type d'étude dans le cadre du préventif.

Après ouverture de la protection de cellophane, un premier niveau de nettoyage permet d'estimer l'état de conservation du dépôt depuis son prélèvement sur le terrain jusqu'au laboratoire. Puis, la fouille s'effectue par relevés, numérotés de 1 à n suivant l'épaisseur du sédiment conservé, et la présence de restes osseux ou de mobilier.

Chaque niveau de relevé fait l'objet d'un enregistrement photographique. Sur ces photos des niveaux de fouille le nord et une mire sont présents.

Les niveaux de fouille sont notés de la manière suivante :

Nettoyage : première passe de fouille dégagement du dépôt de sa protection de cellophane et nettoyage de la surface

R1 : seconde passe de fouille (de 1 à 5 cm selon le type de dépôt)

R2 : troisième passe de fouille (de 1 à 5 cm selon le type de dépôt)

R3 : quatrième passe de fouille (de 1 à 5 cm selon le type de dépôt)... R4, R5...Rn

Au cours de chaque passe, les ossements dégagés intégralement font l'objet d'un prélèvement individuel, ils sont numérotés de 1 à n, en numérotation continue et sont isolés. Les éléments de plus petite dimension (esquilles, charbons) non individualisés sont prélevés par niveau de fouille et ne portent qu'un seul numéro, celui de la passe de fouille (nettoyage, ou R1 à Rn).

Chaque passe donne lieu à une collecte du sédiment fouillé qui a est ensuite tamisé sous un filet d'eau avec une maille de 500 microns. Les restes osseux prélevés ainsi que ceux contenus dans les refus de tamis sont lavés au pinceau, séchés puis étudiés.

Ce protocole de fouille appliqué pour les vases ossuaires intacts permet la mise en évidence d'éventuelle organisation dans le dépôt funéraire (segments anatomiques privilégiés, rangements particuliers, dépôt de mobilier préférentiel...). Les passes de fouille sont déterminées par l'éventuelle organisation observée ou en cas d'absence de celle-ci, elles sont définies de manière arbitraire sur une certaine hauteur (de 2 à 6 cm). Le traitement des vases en laboratoire, le lavage des isolats et le tamisage des refus fut effectué par E. Cabot. Le tri des ossements ainsi que la DAO des vases ossuaires a bénéficié de l'aide de Lisa Foucher étudiante en L1 à l'université de Nantes lors de son stage à nos côtés en février/mars 2019.

Principes méthodologiques particuliers liés à la crémation de restes humains

L'étude anthropologique consiste en une analyse fine de la composition des amas osseux avec pesées relatives de toutes les régions anatomiques, et consignation dans un tableur.

Dans le cadre d'étude de restes osseux crématisés, de nombreux critères sont pris en compte et détaillés ci-dessous.

La rétraction osseuse et la température de crémation

L'os est composé pour près de la moitié ou du tiers de matière organique qui disparaîtra vers 600-800° (phase de calcination). Durant la crémation, les ossements subissent une réduction en longueur, largeur et une déformation plastique.

Les phénomènes de rétraction observés sur les ossements et plus particulièrement sur les diaphyses (partie centrale des os longs) sont de bons indicateurs de température. A de rares exceptions près, les auteurs s'accordent sur une température de 600° pour le début de la déformation osseuse et une amplification du phénomène autour de 800° (Depierre 2014). Cette modification de la forme initiale d'un ossement représente un obstacle pour son identification.

Le degré de combustion

Des analyses récentes menées sur la corrélation entre le degré de crémation et la coloration des ossements montrent que celle-ci est loin d'être linéaire (Lenorzer, 2009). En effet, de nombreux

facteurs (qualité de l'atmosphère, corpulence des sujets, conditions climatiques, qualité des combustibles...) peuvent modifier la relation entre température et couleur des ossements. La coloration des ossements, si elle est hétérogène et localisée peut permettre de déceler des pratiques particulières comme la position du corps sur le bucher, ou encore un bucher plus intense au centre... Le tableau suivant indique les différents stades de coloration des os suivant les auteurs ayant expérimenté et publié sur le sujet (**Fig.2-2**, issu des travaux de Lenorzer 2009 avec l'ajout des données de Grévin issu de Depierre 2014).

Sans rentrer dans des précisions fastidieuses, disons que plus la coloration tend vers le clair, plus l'intensité du bucher et par conséquent la température des os est importante.

Nous avons adopté un mode d'enregistrement en 4 stades pour définir la couleur des ossements :

Os blanc

Os gris clair à blanc

Os gris bleuté à blanc

Os noir (charbonneux)

Auteurs		Bonucci, Graziani 1975	Mays 1998	Shipman <i>et al.</i> 1984	Holck 1986	Wahl 1981	Susini <i>et al.</i> 1988	Hummel <i>et al.</i> 1988	Grévin 2011
Echantillons		bœuf frais	os frais de chèvre	os récents de mouton de chèvre	os humain	os humain	os humain	os humain	Os humain
Températures	0°C	naturel	rouge orange	naturelle	naturelle	blanche jaunâtre	blanche jaunâtre	jaunâtre	blanc jaunâtre
	200°C	jaunâtre	brun noir	jaune pâle	gris noir	ivoire	brunissement	brun noir gris-bleu	blanc cassé
	250°C	brun	noir	brun-rouge gris-brun foncé jaune-rouge		gris foncé noir			gris
	300°C	noir	grise brune		gris clair		gris-bleu		gris
	350°C	gris		gris brun clair		noir bleu moyen jaune-rouge			gris blanc
	400°C		gris		gris brun clair		noir bleu moyen jaune-rouge	gris blanc	
	450°C	gris		gris brun clair		noir bleu moyen jaune-rouge			gris blanc
	500°C		gris		gris brun clair		noir bleu moyen jaune-rouge	gris blanc	
	550°C	gris		gris brun clair		noir bleu moyen jaune-rouge			gris blanc
	600°C		gris		gris brun clair		noir bleu moyen jaune-rouge	gris blanc	
	650°C	gris		gris brun clair		noir bleu moyen jaune-rouge			gris blanc
	700°C		gris		gris brun clair		noir bleu moyen jaune-rouge	gris blanc	
	750°C	gris		gris brun clair		noir bleu moyen jaune-rouge			gris blanc
	800°C		gris		gris brun clair		noir bleu moyen jaune-rouge	gris blanc	
	850°C	gris		gris brun clair		noir bleu moyen jaune-rouge			gris blanc
	900°C		gris		gris brun clair		noir bleu moyen jaune-rouge	gris blanc	
950°C	gris	gris brun clair		noir bleu moyen jaune-rouge		gris blanc			gris blanc
1000°C			gris		gris brun clair		noir bleu moyen jaune-rouge	gris blanc	

Fig.2-2 : coloration des ossements en fonction de la température (Lenorzer 2009, Depierre 2014)

L'aspect des fragments osseux

Après la crémation, si les restes osseux sont restés longtemps à l'air libre, ils ont pu subir l'action des éléments (pluie, gel, soleil, sédimentation...). Suite à une forte exposition au feu, les fragments osseux sont généralement fragmentés et présentent un aspect avec des cassures

aigües, nettes, cependant parfois l'os présente un aspect émoussé ou « roulé » associé ou non à une fracturation récente témoignant de son exposition prolongée à l'air libre.

Les traces anthropiques

Certaines traces observées sur les fragments renseignent sur des pratiques particulières pré ou post-crématoire. Ainsi, des stries régulières, à dissocier de la fracturation liée à la chaleur, témoignent de traces de découpe, de désarticulation ou encore parfois de fracturation par un objet contondant *peri mortem*.

La durée de crémation

La réduction de corps entier en cendre prend plusieurs heures, et là encore, des facteurs influent fortement sur le temps nécessaire pour mener à bien cette réduction.

En effet, un corps complet, non décomposé comprenant encore beaucoup de tissus mous et de viscère sera plus long à réduire en cendre que des fragments de corps. De même, le type de foyer va influencer fortement sur la température, l'homogénéité de la chaleur, sa constance et par conséquent réduire ou augmenter le temps nécessaire. Un foyer en extérieur sera beaucoup moins rentable qu'un foyer fermé. L'ajout d'accélérateur va aussi permettre d'augmenter la température et donc de diminuer le temps de crémation.

Dans tous les cas, après crémation, il reste généralement des fragments osseux de dimension variable de même que des fragments d'émail dentaire.

Le poids osseux d'un individu incinéré

De nombreuses études ont été menées en crématorium moderne pour tenter de déterminer le poids d'un sujet humain adulte après une crémation. Il s'agit là de données obtenues à partir de corps intact incinérés, et non de parties de corps.

Les études donnent des poids moyens variant entre 1766 et 2858 grammes (Lenorzer 2009, Fig.2-3).

Un poids très supérieur aux valeurs attendues permet souvent de discuter de la présence de plus d'un individu. Un poids très en deça, n'implique pas uniquement la présence d'un seul sujet, mais renseigne soit sur des modalités de sélection des résidus de crémation sur le bûcher, soit sur la présence de certains segments anatomiques au détriment d'autres, soit encore lors de dépôts secondaires sur la non représentativité de l'échantillon osseux (seule une partie du résidu de la crémation est présent).

Référence	Origine	Localisation	Nombre de sujets	Poids total en gramme		
				Moyenne	Maximum	Minimum
Herrmann 1976	Crématorium	Allemagne	393	1766,7	2630	970
Warren, Maples 1997	Crématorium	USA	91	2430,1	3784	876
Bass, Jantz 2004	Crématorium	USA	306	2858,2	5379	1050
Sonek dans Bass, Jantz 2004	Crématorium	USA	139	2369,2		
McKinley 1993	Crématorium	Angleterre	15	2017,6	3001	1227

Fig.2-3 : poids en grammes de corps adultes crématisés (Lenorzer 2009)

Ainsi, si en archéologie, les données sur des nécropoles à incinération peuvent être utilisées pour tenter d'approcher le poids moyen d'un sujet adulte (ou sub adulte) incinéré, de nombreux facteurs sont à prendre en considération. D'abord, la non détermination du sexe de l'individu crématisé. Puis, l'absence de données sur le type de crémation (les bûchers sont rarement associés sur ces sites archéologiques). Et enfin, les modalités de prélèvement des résidus de la

crémation sur le bûcher et les gestes post crématoires (tri, lavage des restes osseux, sélection des fragments...). Enfin, il faut s'assurer que les dépôts étudiés soient intacts et que la totalité des restes prélevés sur le bûcher soit présent dans le vase ossuaire ou le réceptacle destiné à recueillir les restes du défunt.

Si on regarde les résultats obtenus pour la région grand ouest pour la période de l'Antiquité au sens large, on constate que les moyennes de poids obtenus sont très en deçà de ceux attendus (Fig.2-4). Les dépôts considérés dans le tableau récapitulatif sont tous intacts et la conservation osseuse correcte. Il ne s'agit pas d'un biais de conservation lié à des phénomènes taphonomiques ou d'acidité de sol, mais bien à une sous représentation des restes osseux et généralement de certains segments anatomiques qui témoignent d'un ramassage soit aléatoire soit ciblé en fonction de parties anatomiques (surreprésentation des membres, ou de la région céphalique...).

Référence	Origine	Localisation	Nombre de sujets	Poids total en gramme		
				Moyenne	Maximum	Minimum
Aubry 1999	Collection archéologique	Vivoir : La Petite Némerie (72)	10	259	650	40
Jego 2001	Collection archéologique	Les Herbiers : Bel Air 2 (85)	2	635,5	713	558
Vialet 2010	Collection archéologique	La Motte Achard (85)		10,3	45,4	0,1
Blanchet 2004	Collection archéologique	Chantepie (35)	10	178,3	511,7	18,7
Hervé-Monteil 2011	Collection archéologique	La Guyonnière (85)	7	90,5	238,2	16,9
Escats 2013	Collection archéologique	Bel Air Lannion (22)	1		475,4	
Vialet 2018	Collection archéologique	La Chapelle Achard (85)	6	18,8	67,08	3,66
Jemin 2019	Collection archéologique	Bourbarré (35)	2	424,85	655,5	194,2

Fig.2-4 : poids osseux pour des dépôts primaires de restes humains crématisés en contexte archéologique dans le Grand-Ouest (période Antique)

La représentativité des segments anatomiques

Classiquement lors de l'étude de restes crématisés, les ossements sont regroupés par segments anatomiques et les calculs des indices pondéraux par rapport au poids total sont effectués de même que le calcul du taux de détermination. Une quantification de la part des vertèbres dans le tronc, des parties fragiles du squelette comme les extrémités des os longs des membres, des os courts et une cotation systématique de la coloration des ossements par région anatomique est effectuée. Ces analyses parfois incohérentes dans leurs résultats permettent la mise en évidence de sélection des restes sur le bûcher, de la présence probable de plusieurs sujets ou encore de la crémation non pas d'un corps entier mais de parties de corps. Ainsi, les crémations actuelles pratiquées à Bali (Indonésie) montrent pour une majeure partie de la population une évolution des pratiques funéraires. En effet, la crémation individuelle de corps « frais », trop onéreuse est remplacée par une nouvelle pratique depuis quelques années consistant en une crémation unique par village ou communauté des morts sur une période déterminée (allant jusqu'à 5 ans). Ceux-ci sont au préalable enterrés et ce sont les restes osseux exhumés qui sont incinérés, soit les ossements les plus volumineux au détriment des petits éléments (mains, pieds, rachis)³.

³ Observations personnelles (E. Cabot)

Les indices pondéraux généralement retenus pour la représentativité d'un corps crématisé en trois grandes catégories anatomiques (crâne, rachis, os longs) sont issus des travaux de Lowrance et Latimer repris par Krogman et Iscan (Lowrance, Latimer 1957 ; Krogman, Iscan 1986). C'est sur la base de ces travaux que furent préconisés des indices pondéraux par l'équipe d'H. Duday (Duday *et al* 2000). La région céphalique (crâne/mandibule) représente 10 à 30% du poids total, le tronc (côtes, rachis) 10 à 24% et les membres (supérieurs et inférieurs) sont considérés comme aberrants respectivement au-delà de 20 et 50%.

Ces travaux sont complétés par les études récentes menées par Depierre (Depierre 2014) en crématorium moderne qui revoit à la baisse les indices crâniens (9 à 15%) et du tronc (5,5 à 10,5%).

L'estimation de l'âge

L'estimation de l'âge repose sur une conjonction d'observations de différents critères osseux et dentaires. La fiabilité et la précision de cette estimation en dépend. Pour les os incinérés, les méthodes classiquement utilisées en anthropologie se heurtent souvent à une mauvaise représentation du segment anatomique concerné. Ici, seuls les critères de maturation osseuse et dentaire peuvent être utilisés.

Pour les individus adultes, le degré de synostose des sutures crâniennes (Masset 1982) est le plus fréquemment usité. Cependant, les sutures observables sont souvent présentes sur un seul fragment et la représentativité de ce fragment est sujette à caution, de plus, l'action de la chaleur a tendance à accentuer l'ouverture de la boîte crânienne le long des sutures. La présence de critères de dégénérescence (type arthrose) est rarement observée sur les restes incinérés. Les observations sur la dimension des fragments (épaisseur de la corticale des os longs notamment) et le degré de maturité des extrémités (ossification des épiphyses avec ou sans ligne épiphysaire) sont de bons indicateurs d'âge.

Pour les individus non adultes, le croisement des critères de maturation dentaire (Ubelaker 1984 ; Moorrees *et al.* 1963a et b) aux critères de maturation osseuse (apparition et fusion de points d'ossifications secondaires, Birkner 1980, Schaefer, Black, Scheuer 2009) permettent lorsque ces éléments sont observables de proposer une fourchette d'âge assez large.

La détermination du sexe

Il est rare que le bassin soit suffisamment conservé après une crémation et par conséquent les méthodes de détermination du sexe basées sur l'os coxal sont généralement inutilisables. Des critères de robustesse ou encore de gracilité des restes osseux peuvent être avancés pour une proposition du sexe de l'individu crématisé, cependant la fiabilité de ces méthodes est faible. Il est rare de pouvoir déterminer le sexe d'un sujet fortement crématisé.

Les autres éléments biologiques

Parfois, des individus présentent des caractéristiques de leur vivant permettant de proposer un âge. Ainsi, les traces de dégénérescence osseuses et articulaire quand elles sont identifiées sur des fragments sont de bons indicateurs d'un âge avancé pour certains adultes.

Le NMI

Lors de l'identification, on s'attache à vérifier la cohérence des restes osseux entre eux (robustesse, diamètres osseux, épaisseur de la corticale, poids des restes...) et la présence éventuelle de doublons afin de déterminer le nombre minimum d'individu (NMI) représenté

dans le lot étudié. Il existe plusieurs procédés, NMI de fréquence, NMI par appariements et NMI par exclusion.

Traitement en laboratoire des restes osseux

L'étude biologique des restes osseux

Une étude fine des restes osseux (identification, comptage et poids) a été effectuée pour chaque micro reste afin de déterminer le ou les sujets présents.

Généralement, une quantification de la part des vertèbres dans le tronc, des parties fragiles du squelette comme les extrémités des os longs des membres, des os courts et une cotation systématique de la coloration des ossements par région anatomique est effectuée. Pour les lots osseux arasés, la méthode reste la même mais sans distinction des niveaux de fouille du lot.

Les restes osseux et dentaires ont tous été examinés par faits et/ou numéro d'unité technique, en incluant les restes issus des tamisages (comblement de fosse ou de vase). La détermination des restes osseux dépend de leur degré de fragmentation. Il est parfois difficile voire impossible d'attribuer un fragment de diaphyse de petite dimension aux membres inférieurs ou supérieurs et ainsi de nombreux fragments restent indéterminables.

Pour chaque lot, après nettoyage exhaustif, l'ensemble des restes a été trié et réparti par type d'os et par région anatomique. La pesée s'est effectuée sur une balance de précision avec une sensibilité de 0,1 g⁴. L'enregistrement a été effectué dans un tableur inspiré de celui mis au point pour le stage « approche anthropologique des sépultures à incinération » (Duday *et al.* 2000) et modifié par S. Lenorzer au cours de son travail de recherche (Lenorzer, 2009).

Classiquement les ossements sont regroupés par segments anatomiques et les calculs des indices pondéraux par rapport au poids total sont effectués automatiquement de même que le calcul du taux de détermination. Une quantification de la part des vertèbres dans le tronc, des parties fragiles du squelette comme les extrémités des os longs des membres, des os courts et une cotation systématique de la coloration des ossements par région anatomique est effectuée.

5.2-2-Les tombes à inhumation

L'analyse des données archéologiques et taphonomiques permet de proposer un profil pour chaque inhumation (modes d'inhumation, dépôt funéraire, contenant...) et sa position par rapport à la nécropole dans son ensemble (parc des Tanneurs et Hôtel-Dieu). L'ensemble des données issues de ces deux années de campagne sera présenté sous la forme d'un catalogue des tombes et de tableaux synthétiques. Le protocole d'étude, défini au préalable, sera le même que pour le site de l'Hôtel-Dieu afin d'assurer une cohérence entre les deux parts de ce même ensemble funéraire.

L'étude des ossements ainsi que le catalogue présenté dans ce rapport bénéficient des travaux de recherches effectués par deux étudiantes. Tout d'abord Alice Lemesle étudiante en master 2 en anthropologie à l'université d'Aix-Marseille qui a réalisé à partir du protocole préalablement établi par nos soins l'étude biologique des sujets issus de la campagne de 2017 ainsi que le catalogue des sépultures de ces mêmes individus (Mémoire soutenu en mai 2018).

⁴ (balance MECHATRONICS SARTORIUS TALENT®, modèle TE1502S).

Lemesle 2018). Puis Claire Gallen, étudiante en master 2 en anthropologie à l'université d'Aix-Marseille qui effectue un travail sur les sujets immatures de la nécropole dans son ensemble (Tanneurs et Hôtel-Dieu) et a donc réalisé l'analyse des ossements immatures issus de la seconde campagne de 2018 (Gallen 2019).

Ainsi, chaque sujet prélevé sera lavé, reconditionné puis analysé.

Afin d'évaluer *l'état de conservation*, nous cotons la représentation des individus par segments anatomiques. Nous avons défini quatre stades de conservation :

- bon, lorsque la majorité du segment est présent et permet une approche métrique complète ;
- moyen, lorsque la majeure partie du segment est présente et permet une approche métrique partielle ;
- mauvais, lorsque le segment représenté ne permet aucune mesure ;
- et enfin, nul, lorsque le segment est inexistant.

La conservation individuelle est évaluée à partir de la moyenne des segments anatomiques. Elle est considérée comme :

- bonne, lorsque plus de 70% des segments anatomiques sont bien représentés ;
- moyenne, lorsque les segments anatomiques sont représentés entre 50 et 70% ;
- et mauvaise, lorsque les segments anatomiques sont représentés à moins de 50%.

L'âge est défini pour les *individus matures* à partir de l'analyse des derniers points d'ossification du squelette (Owings-Webb et Suchey, 1985) permettant de les distribuer dans des classes d'âge selon le protocole suivant :

[Ad] : individu mature mais crête iliaque et clavicule non observables

[>20] ans : crête iliaque mature et clavicule non observable

[20-25] ans : individu mature mais crête iliaque et clavicule non matures

[20-30] ans : crête iliaque mature et clavicule non mature

[>30] ans : crête iliaque et clavicule mature (à 30 ans, 95% des individus présentent une clavicule mature (Owings-Webb et Suchey, 1985), c'est pourquoi dans cette étude un tel individu sera considéré comme âgé de plus de 30 ans).

L'estimation de l'âge des adultes matures au-delà de 30 ans reste problématique, car elle repose essentiellement sur l'observation du processus de sénescence qui, même s'il permet parfois de proposer un âge avancé, n'est pas homogène et présente une grande variabilité individuelle (Arking, 1998).

L'étude de la surface auriculaire de l'os coxal (Lovejoy *et al.*, 1985, Schmitt 2005) permet pour certains adultes de préciser une classe d'âge au-delà de 30 ans. Nous avons réparti les adultes en quatre classes d'âge définies ainsi:

[Ad jeune] : classe d'âge inférieure à 39 ans

[Ad âgé] : classe d'âge entre 40 et 59 ans

[Ad très âgé] : classe d'âge supérieure à 60 ans

[Ad] : adulte dont l'âge n'a pas pu être précisé

Pour les sujets immatures, Il existe à l'heure actuelle en anthropologie biologique, un grand nombre de méthodes permettant d'établir l'âge des non adultes. Elles peuvent se baser sur des approches métriques, morphologiques, biologiques, chimiques, les travaux de thèse de V. Garcin (Garcin, 2009) et plus récemment de L. Corron (Corron, 2016) en font un état des lieux récent. Pour cette collection, les méthodes retenues sont celles issues des études quant aux la critères de croissance osseuse et/ou dentaire (Scheuer, Black, 2000 ; Schaefer, Black, Scheuer, 2009 ; Birkner, 1980, Ubelaker 1978, 1984 ; Moorrees *et al.*, 1963a et b).

Le sexe n'est déterminable que chez les sujets matures, aucune méthode fiable pour les enfants n'est disponible (Majo 1996). La détermination sexuelle des adultes est menée sur l'os coxal selon deux approches, l'une morphologique (Bruzek 1991, 2002), l'autre morphométrique (Murail *et al.* 2005, 2017).

L'approche morphologique répond à la nécessité d'une exécution rapide sur une grande série, et, par ailleurs, sa fiabilité a été testée à presque 95%. Elle consiste en l'analyse macroscopique de cinq critères permettant de sexuer le bassin.

La Diagnose Sexuelle Probabiliste ; DSP est une méthode qui permet une détermination du sexe à partir de l'os coxal avec une fiabilité supérieure à 98% que ce soit masculin, féminin ou indéterminé. Pour qu'un individu soit classé dans la classe féminine ou masculine, il faut que la probabilité soit égale ou supérieure à 95% sinon il s'agit d'un indéterminé. Cette méthode utilise dix mesures de l'os coxal dont huit sont discriminantes. Quatre mesures parmi les huit variables discriminantes sont suffisantes pour déterminer le sexe d'une manière fiable, mais plus il y a de variables, plus les chances de dépasser les 95% de probabilité sont importantes. Les deux dernières mesures sont là au cas où le nombre de quatre variables discriminantes ne serait pas atteint. Les principales variables discriminantes sont : (par ordre décroissant de pouvoir discriminant)

- PUM : la longueur du pubis
- SPU : la largeur pubo-acétabulaire
- DCOX : la hauteur maximale de l'os coxal
- IIMT : la hauteur de la grande incisure ischiatique
- ISMM : la longueur post-acétabulaire de l'ischium
- SCOX : la largeur de l'ilium
- SS : la longueur spino-sciatique
- SA : la longueur spino-auriculaire

Les deux variables supplémentaires sont :

- SIS : la largeur cotylo-sciatique
- VEAC : le diamètre vertical de l'acétabulum

Seul le squelette post-crânien est mesuré. Ces mesures seront effectuées suivant le protocole développé par S. Parmentier dans son travail de thèse (Parmentier, 2010). Trente-six mesures par côté sont effectuées sur les adultes. Ces dernières sont pour la plupart classiques en anthropologie (Martin et Saller, 1959 ; Olivier, 1960) et sont réparties sur six os à savoir : l'humérus, l'ulna, le radius, le fémur, le tibia et la fibula. Ils permettent le calcul de huit indices ainsi que la stature de certains sujets. La stature est définie à partir de la longueur maximale des os longs et calculée à partir des équations de Trotter et Gleser (1952, 1958), redéfinies par Cleuvenot et Houët (1993). La stature calculée concerne prioritairement le fémur ou un autre os long en cas d'absence de celui-ci.

Les caractères discrets sont des variables squelettiques discontinues et non pathologiques qui se distinguent très nettement des mensurations standardisées et des caractères ostéoscopiques classiques. Si certains caractères présentent un déterminisme génétique dont l'héritabilité chez l'homme est mal connue (Crubézy *et alii* 1999), d'autres résultent plutôt de facteurs environnementaux. Ils permettent de caractériser des variations au sein d'une même population mais aussi parfois de suggérer des liens de parenté. Pour ce faire, ils doivent être rares dans la population étudiée et indépendants de l'âge et du sexe (Crubézy *et alii*, 1999). Sur les cinquante-

trois caractères choisis, vingt-trois intéressent le bloc crânio-mandibulaire crâniens (Hauser, Stefano 1989, Gemmerich Pfister 1999) et trente le squelette infra-crânien (Saunders 1978). La liste des caractères a été réalisée en tenant compte de l'état de conservation des restes osseux et notamment la dégradation quasi systématique de la face ou encore des bases de crâne.

L'étude de la pathologie sera réalisée de façon macroscopique sur le matériel osseux et dentaire. Cette étude consiste en l'examen systématique de plusieurs caractères. Cela permet de préciser l'état de santé individuel, mais également de donner un aperçu de l'état sanitaire de l'échantillon étudié.

La pathologie dentaire comprend les pertes *ante mortem*, les caries et les hypoplasies linéaires de l'émail dentaire (HLED), ainsi que des cas particuliers.

La présence et l'absence des dents est enregistrée, cela permet de comparer les autres caractères au nombre total de dents présentes.

La carie dentaire est une pathologie infectieuse correspondant à une destruction de la couronne et de la racine de la dent (Ortner, 2003). Elles sont enregistrées à partir du moment où l'émail présente une tâche blanche ou brune (Waldron, 2009) ou qu'une cavité est présente. Le nombre de caries est compté par individu, puis ce décompte est rapporté à la proportion du nombre total de dents présentes (Waldron, 2009).

L'hypoplasie est le vestige d'un trouble (maladies, malnutrition) affectant la formation de l'émail dentaire (Waldron, 2009). Les types d'hypoplasie sont variés (Monge *et al.*, 2005), mais seule l'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire (HLED) est cotée dans cette étude. Ce type correspond à des sillons transversaux plus ou moins profonds entourant la couronne dentaire, au même niveau sur plusieurs dents (Mann et Hunt, 2005). Cet indicateur est compté par individu, puis il est comparé au nombre total de dents présentes.

Les pertes *ante mortem* résultent de l'apparition de pathologies, de traumatismes ou sont liées à l'âge (Kimmerle et Baraybar, 2008). Elles sont enregistrées comme étant présentes lorsque la dent est manquante et qu'il y a des traces de résorption alvéolaire (Waldron, 2009). *A contrario*, lorsqu'il n'y a aucune marque de résorption, la dent manquante n'est pas considérée comme une perte *ante mortem*, mais seulement comme absente. Celle-ci peut être manquante pour des raisons liées à la taphonomie (naturelle, fouille, laboratoire). Chez les immatures, lorsqu'une dent définitive est présente, la dent déciduale manquante n'est pas considérée comme une perte *ante mortem*, mais comme une perte physiologique et elle ne sera donc pas comptabilisée. Pour les jeunes enfants, avant 6-7 ans, lorsque les dents ne sont pas présentes et qu'il n'y a pas d'alvéole, les dents sont considérées comme n'étant pas encore sorties et ne sont pas non plus comptabilisées.

Sur le matériel osseux, nous relevons les pathologies traumatiques, dégénératives, inflammatoires, infectieuses et celles relevant de la croissance. L'ensemble des lésions pathologiques est classé en plusieurs grands groupes nosologiques, c'est-à-dire, les pathologies dégénératives (arthrose), traumatiques (fracture, luxation), micro-traumatiques, d'anomalies congénitales et du développement, infectieuses, tumorales, pseudo-tumorales et dentaires (perte *ante-mortem*, caries).

L'arthrose est une pathologie dégénérative liée à la détérioration du cartilage articulaire (Dutour, 2011). Pour que l'arthrose soit comptabilisée, il faut avoir au moins deux caractéristiques parmi celles listées ci-après : une ostéophytose marginale, une production osseuse sur la surface articulaire, des signes indirects de destruction du cartilage articulaire (*pitting*, éburnation), une altération de la capsule articulaire (Waldron, 2009).

Les atteintes arthrosiques sont recherchées sur les épaules (omarthrose), les coudes (ancarthrose), les poignets, les mains, les côtes et le sternum, les vertèbres cervicales, thoraciques et lombaires (arthrose rachidienne), les hanches (coxarthrose), les genoux (gonarthrose), les chevilles et les pieds. Lorsque qu'elles sont observées sur d'autres régions anatomiques, la mention « autre » est créée. Elles sont notées pour les côtés droit et gauche.

Afin de compléter nos données sur l'état sanitaire, nous avons recherché les *cribra orbitalia* sur chaque orbite conservée. Les lésions de *cribra orbitalia* correspondent à de petites porosités situées sur la surface supérieure de l'orbite (Mann et Hunt, 2005 ; Waldron, 2009). Elles dépendent de nombreux facteurs intervenant pendant le développement de l'individu, tels que les maladies, la malnutrition (Mann et Hunt 2005 ; Ortner, 2003). Elles sont enregistrées lorsque des porosités sont présentes sur le toit de l'orbite.

Toutes ces atteintes sont traitées selon un protocole binaire (comme pour les caractères discrets) avec présence ou absence de l'affection par os/dent observable. Les résultats sont présentés sous forme de fréquence au sein de la population.

Le cas particulier des atteintes traumatiques sera traité individuellement dans le catalogue des tombes.

Lorsque les ossifications du cartilage thyroïdien sont présentes, elles sont relevées et notées dans la catégorie « autres » en raison d'une étiologie difficile à discriminer.

Les pathologies remarquables, relevées à titre individuel, nous renseignent, d'une part, sur l'état sanitaire personnel du sujet, son mode de vie et éventuellement la cause du décès, d'autre part, pour certaines affections sur l'hérédité, la prise en charge des malades et le degré des soins. Elles sont présentées par sujet dans le catalogue des sépultures.

Le site des Tanneurs, comme celui de l'Hôtel-Dieu est impliqué dans une étude plus vaste, à l'échelle du grand-ouest, visant à exploiter les données issues du séquençage génétique. Ce projet nommé **GHOST** doit renseigner l'histoire démographique et structurelle des populations de l'Ouest de la France (Pays de la Loire, Bretagne et Normandie) en complément aux études anthropologiques physiques. Il vise à développer l'histoire du peuplement et sa mobilité dans l'espace extrême occidental ainsi qu'une recherche médicale des formes de sélection génétique rapide.

Différentes institutions et laboratoires français dépendants des ministères de la Culture et de la Recherche, ainsi qu'un laboratoire de recherche suédois sont impliqués dans le projet GHOST :

- Institut du thorax, avec Christian Dina (Inserm UMR 1087/ CNRS UMR 6291) responsable du projet, ainsi que du programme d'Epidémiologie de VACARME (VAIncre les maladies Cardiovasculaire Respiratoire MÉtabolique) à l'origine du projet GHOST.
- Inrap Grand Ouest, avec Véronique Gallien (Le Mans, Pays de la Loire / CEPAM-CNRS UMR 7264), coordination des agents Inrap, et Elodie Cabot (Cesson Sévigné, Bretagne / ADES UMR 7268).
- Université de Nantes – UFR Histoire de l'Art et Archéologie, avec Martial Monteil (LARA UMR 6566), professeur des Universités et co-responsable de la fouille programmée de l'agglomération antique de Rezé (Loire-Atlantique).
- Centre de Biologie de l'Evolution de l'Université d'Uppsala (Suède), sous la direction de Mathias Jakobsson responsable de l'équipe déjà impliquée, avec d'autres centres de génétique, dans un projet de séquençage des Européens du paléo-mésolithique (FlowGenE = Following the Genomic footprints of early Europeans).
- Institut Jacques Monod (CNRS-Université Paris Diderot), avec Thierry Grange et Eva-Maria Geigl, co-responsables de l'équipe Epigénome et paléogénome (CNRS UMR 7592), impliqués dans l'ANR FROGH (resp. Christian Dina) et dans des collaborations avec l'Inrap dont le projet ANCESTRAL pour la caractérisation génétique des populations du néolithique à la période mérovingienne.

- Centre National de Recherche en Génomique Humaine (CNRGH) à Evry, avec Anne Boland et Jean-François Deleuze. Le CNRGH assure le séquençage des données sur la base des appels d'offres obtenus.

Pour ce faire, 21 sujets sont choisis en 2017 pour la nécropole rennaise, exclusivement sur le site de l'Hôtel-Dieu. D'autres prélèvements sont à venir en 2019 pour les sites des Tanneurs et de l'Hôtel-Dieu. Une extraction d'ADN sera effectuée au niveau des os pétreux (os du crâne). Les résultats de ces analyses toujours en cours ne seront pas proposés dans ce rapport mais dans celui du site de l'Hôtel-Dieu.

5.2-3-Les ossements remaniés hors sépulture

Les ossements remaniés hors sépulture sont rares dans la nécropole et témoigne du faible recoupement des tombes entre elles. Les principaux restes osseux analysés proviennent de la passe de décapage (US2000) ou bien de perturbations modernes (TR1276).

Pour chaque US concernée, une identification des ossements puis un décompte des individus a été effectué afin de proposer un NMI composant ce lot d'ossements remaniés.

3-Résultats (E.C./F.L./D.P./P-A. B.)

3-1-Les sépultures du parc des Tanneurs (E.C./F.L.)

76 sépultures ont été découvertes et fouillées :

42 tombes à inhumation et 1 tombe à incinération ont été fouillées pendant la campagne 2017.

33 tombes à inhumation ont été fouillées pendant la campagne 2018

Une seconde incinération non comptabilisée comme sépulture a été étudiée (elle est en position de dépôt dans une tombe à inhumation issue de la fouille de 2017.

L'enregistrement des faits et US sont en 1000 pour la campagne 2017 et en 2000 pour la campagne 2018.

Les tombes sont localisées dans les $\frac{3}{4}$ nord de la zone de fouille. La zone sud n'a pas livré de sépultures. On y observe donc un hiatus indépendant des phénomènes de conservation du sous-sol. Des sondages au nord de la parcelle, dans le parc ont permis l'identification de deux sépultures supplémentaires, indiquant une extension au nord de la parcelle fouillée. L'opération des Tanneurs ne permet pas de déterminer la limite nord de la zone funéraire comprenant les sites de l'Hôtel-Dieu et du parc des Tanneurs, bien que la moindre densité au nord suggère que l'on soit proche de cette limite.

5. 3-1-1-Etude taphonomique (E.C./F.L.)

3-1-1-a-Typologie des tombes à inhumation (E.C.)

Les 76 sépultures présentent une conservation différentielle, la plupart du temps, imputable aux conditions de leur découverte et à leur position stratigraphique. Les tombes sont toutes des inhumations primaires simples, à l'exception de deux cas particuliers. Un cas de sépulture avec dépôt d'une incinération en vase double (verre dans une céramique) et une sépulture à inhumation renfermant aux pieds un vase contenant des restes osseux crématisés humains.

Les 75 tombes à inhumation sont orientées (98,7%). Ainsi, 69 structures renferment des corps inhumés la tête à l'ouest, 5 la tête à l'est et 1 pour laquelle la destruction des restes est trop importante pour trancher, et qui par prudence sera comptabilisée comme indéterminée au niveau de la direction du corps.

Les modes d'inhumation sont identifiés pour 88% de l'effectif, avec 5 individus inhumés en pleine terre, 61 en cercueil cloué, et 9 non déterminés (**Fig.2-5**).

Parc des Tanneurs, modes d'inhumations (66 identifiés/75 tombes)				
	cercueil	pleine terre	total	% identifié
n	61	5	66	88,0
%	92,4	7,6	100	

Fig.2-5 : modes d'inhumations

Les cercueils cloués sont pour ceux dont la forme a pu être restituée de forme rectangulaire (20/61). Le nombre de clous conservés est parfois important (jusque 39 pour la SP1180), et en moyenne est de 9,9 clous pour les 61 cercueils concernés. Les dimensions restituées des cercueils sont liées à la conservation en place des clous des parois et des angles. Seuls 14 cercueils ont une longueur mesurée et 20 une largeur mesurée (**Fig.2-6**).

Parc des Tanneurs, dimensions des cercueils (n=61)			
dimensions (cm)	long	larg tête	larg pieds
n observées	14	20	18
% observable/total (n=61)	23,0	32,8	29,5
max	207	55	55
min	74	28	28
moy	161,6	44,1	43,6

Fig.2-6: dimension des cercueils

Les fosses sont généralement de forme rectangulaire large avec des bords droits (51 cas), 4 sont oblongues, 20 de forme indéterminée. Les fosses sont de grande dimensions et parfois conservées sur une profondeur importante (**Fig.2-7**).

Parc des Tanneurs, dimensions des fosses sépulcrales				
dimensions (cm)	long	larg tête	larg pieds	prof
n observées	49	56	57	75
% observable/total (n=55)	89,1	101,8	103,6	136,4
max	285	96	96	124
min	49	25	22	3
moy	206,3	65,8	65,2	46,3

Fig.2-7: dimension des fosses

Les sujets, reposent majoritairement sur le dos (68/70 identifiés). 1 est en *decubitus* latéral droit et 1 en *decubitus* latéral gauche, 5 sont indéterminés. Les sujets inhumés sur le côté sont tous deux des nouveau-nés.

La face regarde principalement vers le haut, le sud ou le nord pour les 54 sujets exploitables (Fig.2-8).

Parc des Tanneurs, direction de la face (54 identifiés/75)								
direction face	haut	est	ouest	sud	nord	n déterminés	ND	total
n	21	4	1	17	11	54	21	75
% (sur 54 sujets)	38,9	7,4	1,9	31,5	20,4	72,0	28,0	100

Fig.2-8 : direction de la face

La position des membres supérieurs est déterminée pour 57 individus. Les bras sont majoritairement en extension (82,5%). La position des membres supérieurs est indépendante de l'âge du décédé (Adulte ou immature). (Fig.2-9).

Parc des Tanneurs, position des membres supérieurs (57 identifiés/75)					
position membres supérieurs	extension	semi-flexion	hyper-flexion	ND	total identifiés
n Imm	9	2	2	9	13
%Imm	69,2	15,4	15,4	40,9	59,1
n AD	38	6	0	9	44
% AD	86,4	13,6	0,0	17,0	83,0
n Total	47	8	2	18	57
% total (sur 57 sujets)	82,5	14,0	3,5	24,0	100

Fig.2-9: position des membres supérieurs

La position des membres inférieurs est déterminée pour 60 individus. Les jambes sont en extension (55/60), à l'exception d'une position semi fœtale pour 4 nouveau nés, et une légère flexion asymétrique pour un individu adulte au niveau de sa jambe gauche (SP1255), à mettre en relation avec une probable dysplasie de la hanche malheureusement non confirmable lors de l'étude car le bassin est absent de même que la tête fémorale. (Fig.2-10).

Parc des Tanneurs, position des membres inférieurs (60 identifiés/75)				
position membres inférieurs	extension	semi-flexion	ND	total identifiés
n Imm	12	4	6	16
% Imm	75,0	25,0	27,3	72,7
n AD	43	1	9	44
% AD	97,7	2,3	17,3	83,0
n Total	55	5	15	60
% total (sur 57 sujets)	91,7	8,3	20,0	100

Fig.2-10: position des membres inférieurs

Les modes d'inhumation sont homogènes pour la totalité des sépultures avec des tombes dans des larges fosses rectangulaires, à bord droit et orientées. Les décédés reposent principalement dans des contenant en bois (cercueils cloués).

Les sépultures sont grossièrement organisées en rangées parallèles avec des regroupements parfois plus important notamment dans la partie centrale du site. Les recoupements de tombes sont rares, et indiquent une pérennité de l'emplacement des fosses. Un marquage au sol ou encore des aires de circulation au sein de la nécropole sont plus que probables, mais aucune trace archéologique n'a été mise en évidence.

Les cotes altimétriques

Les fonds de fosse sont compris dans une altimétrie de 36,39 à 38,63 m NGF pour une moyenne de 37,84 m NGF. Les tombes suivent la pente naturelle du terrain et les deux les plus profondes sont celles situées au nord de la parcelle, dans le parc (SP2891 et SP2894, respectivement 37,02 et 36,39 m NGF).

Les données individuelles des côtes d'apparition et de fond de sépultures sont disponibles en annexe dans un tableau récapitulatif.

3-1-1-b-Mobilier associé aux défunts (E.C./P-A. B.)

Nous traitons dans ce chapitre brièvement du mobilier identifié lors de la fouille et principalement issu de dépôts dans la tombe. A savoir, la répartition, la fréquence des mobiliers en grandes catégories. L'étude complète est présentée par F. Labaune pour le mobilier associé aux sépultures, P.A. Besombes pour les monnaies en dépôts et R. Delage pour la céramique issue des comblements. L'ensemble des dépôts attestés dans les sépultures est intégré dans le catalogue des tombes.

25 tombes sont concernées par du mobilier en place soit 33,3% des individus inhumés.

Le mobilier correspond à des éléments d'accompagnement hérités de rituels antiques (vase, gobelet, monnaie, jeton), à de la parure (bracelet, bague, pendentif...) ou encore à des éléments vestimentaires (fibules, boucles, et chaussures). (**Fig.2-11**).

Les dépôts sont plus fréquents dans les tombes d'adulte mis à part pour les monnaies et les chaussures qui sont en proportions égales.

Parc des Tanneurs, fréquence mobilier par catégorie et par âge (25 sep/75)					
Type mobilier	Céramique	Verre	Parure/vest	Monnaie	Chaussures
n Imm	1	3	3	1	5
% Imm	16,7	37,5	30,0	50,0	41,7
n AD	4	6	7	1	7
% AD	66,7	75,0	70,0	50,0	58,3
n Total	5	9	10	2	12

Fig.2-11: fréquence du mobilier par catégorie et par âge

Le mobilier en dépôt correspond à une fourchette restreinte du milieu du III au début du Vème de notre ère en adéquation avec les datations au carbone 14. Il est réparti sur la totalité de la nécropole (cf. chap. datation pour carte de répartition).

Les chaussures

Douze sujets sont inhumés avec des chaussures en dépôt dans la tombe (16% de l'effectif).

Chaque chaussure est représentée uniquement par ses clous de semelle. Pour 11 individus, les chaussures sont en dépôt et non portées. Pour un enfant (SP2105), la position des clous laisse penser que les chaussures pouvaient être portées. Malheureusement l'ensemble est très dégradé et il est impossible de restituer une longueur pour ces chaussures.

La présence de chaussures dans les tombes antiques n'est pas inédite pour la région Grand-Ouest. Celles-ci sont soit portées, soit déposées dans la fosse ou le contenant funéraire en cas d'inhumation, ou encore associées au défunt sur le bucher (Angers, site de la Gare Saint-Laud, Brodeur 2001 et rue Delaâge, Chevet 2005 ; en Sarthe le site de Pontôme sur la commune de Saint-Jean-d'Assé, CAG 72 p.99-100 ; ou récemment sur le site de Caudebec en Normandie, données inédites A. Thomann). Au Mans sur le site des Jacobins, ce sont deux tombes qui ont livré la présence de chaussures encore une fois non portées (Chevet et Cabot, 2015)

Nous constatons dans la littérature archéologique que bien souvent, seuls les clous de semelle sont conservés. Les éléments périssables ; cuir, laine ou tissu sont absents. Une typologie de la clouterie antique est proposée dans la Revue Archéologique de Narbonnaise pour les chaussures, mais aussi l'assemblage de pièces métalliques ou de boiseries. Pour les chaussures, les clous sont généralement en fer, pourvus d'une tête conique dont la largeur varie, et munis d'une tige courte (de 10 à 25 mm) souvent rabattue à travers la semelle de cuir (annexe. Pour une typologie de la clouterie antique, 2004).

Les tailles et formes de clous peuvent varier sur une même chaussure. Parfois, leur usure asymétrique, signale un emplacement différent sur la semelle (points d'appui lors de la marche). Ce fut le cas pour des exemples mis au jour dans la nécropole des Dunes de Poitiers (Berthon, 2009).

Il est difficile de déterminer le modèle de chaussures uniquement à partir de la clouterie conservée *in situ*. L'étude de Martine Leguilloux sur le cuir et la pelleterie antique permet d'apercevoir la grande variété dans les modèles de chaussures portées pendant l'Antiquité au sens large (Leguilloux, 2004). On retrouve ainsi les chaussures de travail ou militaires, les chaussures d'apparat et les chaussures légères à usage intérieur pour des modèles de type sandale, à lacet, fermés ou encore montants. La chaussure, élément de reconnaissance sociale tant par le modèle que par la qualité des éléments qui la compose (matière première, finition, mais aussi teinte), subit les phénomènes de mode. Cependant la morphologie générale des formes évolue peu du Haut Empire à l'Antiquité tardive (Leguilloux, 2004).

Une étude menée en Angleterre dans plusieurs camps romains tente de déterminer la corrélation entre longueur de semelles et différenciation sexuelle (Van Driel-Murray, 1995, p.55-56 *in* Leguilloux, 2004, p.126). Les valeurs moyennes obtenues, valables uniquement pour les populations du nord de l'Europe, donnent 27 cm pour les hommes (de 25 et 28 cm) contre 24 cm pour les femmes (de 20 à 24 cm).

Les douze sujets concernés sur le site, sont des adultes comme des enfants en parts presque égales (7 adultes et 5 immatures). Pour les adultes, 4 sont des femmes pour 1 homme et 2 indéterminés.

Pour les chaussures considérées comme intactes, les pointures calculées correspondent à des individus adultes, y compris pour le sujet 1037 âgé de [5-9] ans. La femme SP1076 a quant à elle au moins une chaussure dont la pointure est supérieure à 46 pour une stature comprise entre 1,59 et 1,68 m (fémur), ce qui paraît plus qu'improbable. La présence des chaussures ici doit être interprétée en termes de dépôt funéraire et non d'élément vestimentaire appartenant effectivement au défunt. (**Fig.2-12**).

Parc des Tanneurs, identification des chaussures en dépôt dans les sépultures (n=12)										
fait	âge	sexe	chaussure	état	n clous	déposé à côté corps	porté	long max	larg max	pointure proposée
SP1014	[Ad.]	ND	US 1020	intact	76	1		28,5	9	44
			US 1021	incomplet	34	1		19	6,5	
SP1034	[Ad.]	F	US1130	incomplet	57	1		19	7	
SP1037	[5-9] ans	ND	US1095	intact	133	1		25,2	9,5	39
			US1096	incomplet	15	1		20	9	
SP1040	[Ad.]	M	US1045	intact	37	1		29	8,5	45
			US1046	incomplet	80	1		20	7,5	
SP1076	[Ad.]	F	US1145	incomplet	13	1				
			US1146	intact	6	1		30	9	46,5
SP1134	[Ad.]	ND	US1142	incomplet	17	1				
SP1164	[Ad.]	F	US1171	incomplet	20	1				
			US1172	incomplet	12	1		17	9	
SP1180	[Ad.]	F	US1212	incomplet	32	1			9	
			US1216	incomplet	88	1			9	
SP1246	[10-14] ans	ND	US1248	incomplet	31	1				
			US1249	incomplet	21	1				
SP1367	[10-14] ans	ND	US1388	incomplet	3	1				
SP2018	[5-9] ans	ND	US2037	incomplet	40	1				
SP2105	[10-14] ans	ND	US2143	incomplet	86		1			
12	12	12	19	19	19	18	1	9	11	4

Fig.2-12 : identification des chaussures en dépôt dans les sépultures (n=12 sep)

Sept autres tombes ont livré de 1 à 5 clous de type chaussure dans les comblements. Il est possible que des chaussures aient été déposées avec ces inhumations ce qui augmenterait l'effectif et donnerait 25,3% de sujets inhumés avec des chaussures (19/75) (Fig.2-13) .

Parc des Tanneurs, identification de clous type chaussure dans les comblements des sépultures (n=5)			
fait	âge	sexe	n clous type chaussure
SP1296	[5-9] ans	ND	5
SP2040	[Ad jeune]	M	1
SP2101	[Ad]	M	1
SP2108	[Ad jeune]	M	1
SP2172	[Ad]	ND	4
SP2254	[Ad âgé]	F	1
SP2258	[5-14] ans	ND	1
7	7	7	7

Fig.2-13: identification des clous type chaussures dans les sépultures (n=7 sep)

Les monnaies

Les monnaies du site ont été analysées par P.A. Besombes. Pour la nécropole, 4 tombes ont livré des monnaies. Le tableau suivant reprend les caractéristiques de chaque monnaie (Fig.2-14).

Parc des Tanneurs : identification des monnaies dans les tombes (P.A. Besombes)														
SEP	US	Période	N° période	Autorité	Dénomination	Revers ou type	Atelier	Date de frappe	Réf. Biblio	P	U	C	D (en mm)	Remarques et contexte
SP1014	1022	348-364	17	Magnence (350-353)	Maiorina	D N MAGNENTIVS P F AVG ; buste diadémé et drapé à droite. FELICITAS REIPVBLICE // RPLG ; l'empereur debout à gauche, en habits militaires, tenant de la main droite un globe nicéphore et, de la main gauche, le labarum.	Lyon	350	RIC VIII 1112	4,73	1	2		Fines entailles sur tout le droit. Monnaie localisée à l'extérieur du coxal droit
SP1034	1036	96-117	4	Trajan (98-117)	Sesterce	Tête laurée à droite. Revers lisse	Rome	103-104		26,4	5	1		monnaie issue du comblement
SP1037	1094	96-117	4	Trajan (98-117)	As d'orichalque	Tête radiée à droite. Reves lisse.	Local (monnaie coulée)	114-117	RIC II 644-650	5,67	0	1	21	monnaie en dépôt sur chaussures
	1093			Indéterminé	As (module)	Pseudo monnaie. Totalemment lisse. Un des côtés présente un bombement central et un bourrelet l'entourant.	Local ? Monnaie en laiton			9,02	0	1	25	monnaie en dépôt sur chaussures
SP2238	###	294-318	13	Constantin Ier (306-337)	Nummus	IMP C CONSTANTINVS P F AVG ; buste lauré, drapé et cuirassé à droite. SOLI IN-VI-CTO COMITI // MOST ; Sol debout à gauche, levant la main droite un globe et tenant de la main gauche, un globe.	Ostie	312-313	RIC VI 85	3,87	2	2		monnaie en dépôt région crâne
	###	318-330	14	Constantin Ier (306-337)	Nummus	CONSTAN-TINVS AVG ; tête laurée à droite. SARMATIA DEVICTA //PTR ; Victoire courant à droite, tenant une palme et un trophée ; le pied droit posé sur un captif.	Trèves	323-324	RIC VII 423	3,14	1	1		monnaie en dépôt région crâne
	2250-1	318-330	15	Constantin I (306-337)	Nummus	IMP CONSTAN-TINVS MAX AVG ; buste casqué, lauré et cuirassé à droite. VICTORIAE LAETAE PRINC PERP ; deux Victoires se faisant face, tenant un bouclier où il est inscrit VOT/PR	Ticinum	318-319	RIC VII 82	3,63	2	2		3 monnaies collées en dépôt région crâne
	2250-2	318-330	15	Constantin I (306-337)	Nummus	[CRISPVS NOBIL C ; buste casqué et cuirassé à droite. BEA[TA TRANQVILLITAS VOT/IS/XX] //STR ; autel surmonté d'un globe.	Trèves	318-319	RIC VII 350	2,66	3	3		3 monnaies collées en dépôt région crâne
	2250-3	318-330	15	Constantin I (306-337) (Constance II)	Nummus	FL VAL CONSTANTIVS NOB C ; buste lauré et cuirassé à droite. PROVID-ENTIE CES (sic) // R Q ; porte de camp ; au-dessus, une étoile.	Local (imitation de Rome)	324-325	RIC VII 268	2,05	1	1		3 monnaies collées en dépôt région crâne
4	9	8	8	9	9	9	9	8	7	9	9	9	2	9

Fig.2-14: identification des monnaies dans les tombes (n=4 sep), P.A. Besombes

Ref. Biblio :

Dup. : J. Duplessy, Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793), Paris, 1988.

PA : F. Poey d'Avant, Monnaies féodales de France, Paris, 1858-1862, 3 volumes.
RIC The Roman Imperial Coinage
VII : Patrick M. Bruun, Constantine to Licinius A.D. 313-337, Londres, 1966.
VIII : R.A. G. Carson, The Family of Constantine (337-364), Londre, 1981.

Quelques précisions par P.A. Besombes pour les monnaies issues de la campagne de 2018 (numérotation des sep en 2000) :

1/SP 2238 :

U.S. 2263

Constantin Ier (306-337), *nummus* au 1/92^e de livre.

CONSTAN-TINVS AVG ; buste lauré à droite.

SARMATIA DEVICTA //PTR : Victoire marchant à droite, tenant de la main droite une palme et de la main gauche un trophée, le pied droit posé sur un captif agnouillé qui tourne la tête vers elle.

(3,12 g. ; 6 h.). U 1 ; C 2.

RIC VII 429, Trèves, 323-324.

U.S. 2264

Constantin Ier (306-337), *nummus* au 1/72^e de livre.

IMP C CONSTANTINVS P F AVG ; buste lauré à droite, drapé et cuirassé vu de trois-quarts en avant.

SOLI IN-VI-CTO COMITI //MOSTP ; *Sol* debout à gauche, le bras droit levé, tenant dans la main gauche un globe.

(3,86 g. ; 12 h.). U 2 ; C 2.

RIC VI 85, Ostie, 312-313.

Ce *nummus* a été frappé lors de la dernière émission de l'éphémère atelier d'Ostie ouvert en 308 par Maxence et fermé par Constantin Ier après une courte émission en 312-313.

2/SP 2238, U.S. 2250, Trois monnaies posées en pile. Iso de la plus haute à la plus basse.

Iso 2250-1

Constantin Ier (306-3337) (Constance II), *nummus* au 132^e de livre.

FL VAL CONSTANTIVS NOB C ; buste lauré à droite, draperie sur l'épaule gauche.

PROVID-ENTIE CES (*sic*) // R Q ; porte de camp surmontée d'une étoile.

(2,05 g. ; 6 h. ; 15,3/17,2 mm). U 2 ; C 1.

Atelier local, imitation de Rome, émission de 326, RIC VII 268.

Ce *nummus* pèse un poids de 2,05 g. qui l'apparente, comme son diamètre, à un *nummus* frappé après la réforme pondérale de 330 qui introduit les bronzes au 1/132^e de livre (émission R couronne P. Poids théorique : 2,32 g.). Mais il copie une émission de Rome antérieure à la réforme de 330 (marque d'atelier R P), émission dont les bronzes portent la légende *Providentia caess* et datée de 324-325. On peut donc situer sa frappe vers 330.

Iso 2250-2

Constantin Ier (306-337), *nummus* au 1/96^e de livre.

CONSTANTINVS MAX AVG ; buste casqué à droite

BEATA TRANQVILLITAS //ATR ; autel où il est inscrit VO/TIS/XX.

(2,65 g. ; 6 h.). U ; C 4.)

RIC VII, Trèves, 322-323.

Iso 2250-3

Constantin Ier (306-337), *nummus* au 1/96e de livre..

CONSTAN-TINVS MAX AVG ; buste casqué et cuirassé à droite.

VICTORIAE LAETAE PRINC PERP // S T ; Deux Victoires se faisant face, portant un bouclier où il est inscrit VOT/PR sur un autel.

(3,63 g. ; 12 h.). U 2 ; C 2.

RIC VII 82, Ticinum, 318-319.

Les vases, les éléments de parure

Douze tombes ont livré un vase ou gobelet en céramique ou en verre.

Dix tombes ont livré des éléments de parure ou vestimentaire

Pour le détail des objets nous renvoyons à l'étude de F. Labaune ci-dessous.

3-1-1-c- Le mobilier issu des sépultures (F. L.)

Les données quantitatives

L'ensemble funéraire du site du Parc des Tanneurs n'a pas livré de mobilier dans la totalité des tombes. Au terme de l'inventaire effectué dans le cadre de la post-fouille en 2019, 71 d'entre elles sont concernées. Ce mobilier est à classer en trois groupes différents suivant leur nature et leur usage. On distingue, en effet, des objets liés à l'architecture funéraire (principalement de la quincaillerie), des objets correspondant à des dépôts volontaires destinés à l'accompagnement des défunts et enfin quelques éléments.

Compte tenu du temps imparti limité, le traitement du mobilier a privilégié l'inventaire des objets mis au jour et leur enregistrement exhaustif au sein d'une base de données adaptée de manière à pouvoir ensuite en extraire les informations nécessaires au catalogue des tombes, à l'extraction des listes datées par sépultures, à la croisée des critères de statistique. Une couverture photographique a été réalisée sur la totalité des objets. Restent en cours la fin du remontage déjà amorcé (nettement pour les verreries), des photographies générales (en lots) par sépulture, le relevé graphique et son infographie, raisons pour lesquelles la documentation iconographique dans le cadre de ce rapport se présente de façon inégale suivant les ensembles. Les tableaux d'inventaire des objets par tombe et d'inventaire des objets retirés de l'étude du mobilier funéraire, car appartenant à l'architecture ou intrusif sont disponibles en annexe (annexe A6 et A7).

Au total, on recense 310 lots ou objets isolés répartis dans 71 structures. Le mobilier comprend :
6 récipients en céramique (en incluant les deux ayant servi d'urnes).

18 récipients en verre, auquel s'ajoute un individu mis au jour lors du diagnostic de 2001.

Fer : restes métalliques d'au moins 27 chaussures, 637 pièces métalliques liées à de la quincaillerie et 9 autres objets

All. Cuivreux : 13 objets plus ou identifiables selon les cas.

1 objet lithique (jais)

1 coquillage

18 objets en matière dure animale

La présentation qui suit ne portera que sur les objets déposés, en excluant les pièces de quincaillerie relevant principalement de l'architecture des tombes et après retrait des quelques éléments intrusifs issus des contextes antérieurs traversés par les creusements de fosses sépulcrales. Restent donc 84 objets provenant de 35 sépultures différentes qui, suivant leurs usages, peuvent être classés en plusieurs domaines : le mobilier d'accompagnement, les pièces vestimentaires et les éléments de parure, auxquels vient s'ajouter le lot des objets difficilement classables, listés en fin d'étude pour que l'inventaire soit complet. Nous renvoyons au catalogue des objets établi par sépulture et intégré à celui des sépultures elles-mêmes pour ne pas faire de doublon dans les descriptifs d'objet et dans leur représentation (**Fig.2-15**).

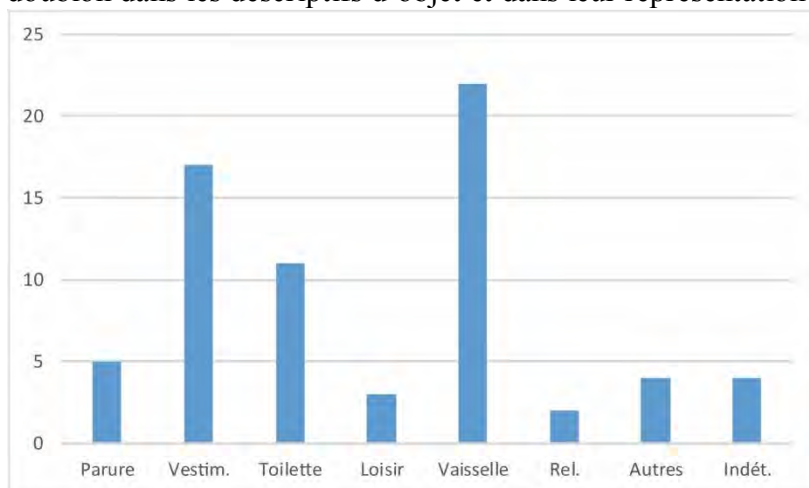


Fig.2-15 Répartition des objets découverts dans les sépultures, après retrait des éléments liés à l'architecture de la tombe et des éléments intrusifs ou incertains © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

Le mobilier d'accompagnement

Ce domaine se subdivise en plusieurs lots suivants le type d'objets déposés. On trouve d'une part les pièces de vaisselle (céramiques et verreries), les éléments de jeu et de toilette, puis enfin les objets divers déposés intentionnellement auprès du défunt.

Les récipients

Vingt-un récipients sont à comptabiliser sur le site. Ils sont façonnés en céramique pour 4 d'entre eux (6 si on ajoute les deux urnes funéraires associées chacune en dépôt à une inhumation) et en verre (14 individus).

Les deux récipients en céramique ayant servi d'urnes (Sép. 1409 et Sép. 1111) correspondent à un même type de vase : un pot à panse ovoïde en céramique commune sombre dont la surface externe est agrémentée de bandes lissées horizontales espacées irrégulièrement sur toute la hauteur de la panse (**Fig.2-16**).



Fig.2-16 : Différentes céramiques utilisées comme urne ou en dépôt © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

Celui de la sépulture 1409 possède une pâte orangée que l'on peut attribuer à la présence du récipient à proximité du bûcher lors de la crémation. En contexte d'habitat, ce type de récipient apparaît à la toute fin du II^e siècle et se diffuse dans le courant des III^e et IV^e siècles apr. J.-C. Ils ont tous les deux écrêtés ce qui ne permet pas de préciser le type de bord. Notons encore qu'ils contenaient aussi tous les deux un dépôt en plus des ossements, une fibule pour le vase 1141(Sép. 1111) et un récipient en verre pour l'autre (Sép. 1409). Ces deux vases se démarquent par leur présence en dépôt dans ou près d'une inhumation, pratique peu courante.

Les autres quatre récipients en céramique (Sép. 1180, 1268, 2018 et 2203) se classent en deux groupes selon leur forme. Pour les deux premières sépultures évoquées, on est sur des formes fermées de type cruches-flacons à pâte claire et surface lustrée. Le premier possède trois anses offrant une similitude avec des productions en verre connues sous l'appellation de vase *diota*, et lui donnant par comparaison une datation probablement équivalente, à savoir au plus tôt la seconde moitié du III^e siècle et le courant du IV^e siècle. La même datation s'applique également au second vase plus proche d'un flacon ou d'un vase lagène, mais façonné dans une pâte très similaire au précédent. Les deux derniers récipients (Sép. 2018 et 2203) appartiennent au groupe des formes hautes fermées destinées à la gobeletterie, avec un individu en céramique fine à couverte métallescente et décor de dépression très certainement importé (Rhénanie) et un exemplaire plus grand, de production locale et pourvu d'une surface lissée.

La vaisselle en verre présente le même type d'associations que les récipients en céramique avec des formes fermées de type cruches et bouteilles et des formes hautes de type gobelets à boire

(Fig.2-17). S'y ajoutent plusieurs flacons à col étroit évoqués ensuite. Ce matériau est mieux représenté que la céramique avec un total de 14 individus (17 en incluant les flacons). Mis à part quatre éléments fragmentaires, tous les autres verres sont archéologiquement complets, entiers, voire même intacts.

Une classification par type de forme montre que les récipients destinés à la boisson sont les plus nombreux avec neuf individus, un exemplaire apode et le reste en verres à pied ourlé ou à pied rapporté coupé. On rappellera que le diagnostic de 2001 avait déjà livré un exemplaire de gobelet apode en verre incolore de type AR 60 (Labaune 2001, cl.4 ; Labaune-Jean 2010). C'est la version à panse cylindrique étroite et à lèvre coupée (AR 70) qui revient le plus fréquemment ici. Elle est déposée à un exemplaire ou encore par paire (Sép. 2105 et 2258). Si la sépulture 2258 livre une paire de gobelets seuls, pour la seconde (Sép. 2258) elle est complétée par deux bouteilles AR 155 ainsi que les restes possibles d'un flacon indéterminé. Dans le cas de la sépulture 2018, on trouve une bouteille dont la taille correspond plutôt à une version de type flacon, associée à un gobelet apode, un autre à pied refoulé et le pied d'un autre verre à boire (sans oublier le dernier gobelet en céramique évoqué ci-dessus). Les autres verres ont été déposés seuls ou en association avec d'autres matériaux.

Les formes fermées destinées au service correspondent à un barillet frontinien AR 161.1 (Sép. 2229) et à son homologue miniature dans la sépulture 2018, à deux bouteilles à anses delphiniformes. S'y ajoutent deux exemplaires uniques : les restes incomplets d'une bouteille de type *diota* (Sép. 2027) ainsi qu'une petite cruche intacte (var. AR 167).

Un objet se démarque par sa position de découverte mais aussi par sa taille. Il s'agit du verre incolore de type haut et ouvert dont le profil général évoque un gobelet mais dont les dimensions importantes le classent plutôt au sein des pots. Il a été retrouvé à l'intérieur d'une urne en céramique qui a été à sa conservation, même si l'objet est fragmenté.

La cruche offre la datation la plus récente avec une période d'utilisation couvrant les IV^e-V^e siècles apr. J.-C. Tous les objets en verre correspondent à des récipients contemporains en usage entre la seconde moitié du III^e siècle apr. J. -C. et durant le IV^e siècle apr. J.-C.



Fig.2-17 : Différents récipients en verre mis au jour dans les sépultures © Françoise Labaune-Jean, Inrap

Les teintes du verre sont en accord avec cette fourchette chronologique, avec quelques objets en verre bleu vert naturel et d'autres en verre incolore. Seule la petite cruche possède une coloration tirant vers le vert jaune.

Dans une période où les sépultures livrent souvent une association verre et céramique avec des formes complémentaires destinées préférentiellement au service des liquides, on remarque qu'elle n'est recensée que dans le cas de la sépulture 2018. Elle existe également mais uniquement en verre pour la sépulture 2105. Pour les autres, on est tout à fait dans le schéma généralement recensé à Rennes et plus largement en Bretagne, avec des récipients isolés et peu de sépultures avec ce type de dépôt.

Les objets destinés à la toilette

Le lot de verre est complété par au moins deux flacons (Sép. 2040 et 2118), un de petite taille certainement destiné à renfermé du parfum (**Fig.2-18**). L'usage est plus dur à avancer pour le second plus grand, l'étroitesse du long goulot allant tout de même dans l'idée d'un contenu sans doute volatile à préserver. Un dernier n'est envisagé que par l'aspect de quelques tessons retrouvés dans la sépulture 2105 mais dont le profil ne semble pas correspondre à une forme à boire ; ils restent cependant insuffisants pour valider l'appartenance à un flacon.

Deux récipients viennent compléter ce lot. Les objets (intact ou entiers) ont été mis au jour dans les remblais supérieurs (décapage.) et près des sépultures (Us 1277). Bien qu'hors structure, leur état de conservation laisse à penser qu'ils étaient certainement déposés dans une tombe à l'origine. Enfin, il faut aussi rappeler que l'intervention de la fin des années 60, située un peu plus haut dans la rue, au Castel-Saint-Martin, avait, elle aussi, livré deux petits flacons de type balsamaire.

Les restes de plusieurs épingles entrent également dans ce groupe. On en recense dans sept tombes (sép. 1011, 1031, 1184, 1252, 2018, 2254), les mieux conservées étant les trois de la tombe 2018. Les modèles sont simples avec des corps lisses et des têtes ovales ou en disque plat, sans fioriture. Il faut souligner ici que cet accessoire généralement associé à la coiffure féminine est présent à trois reprises dans des tombes masculines. Faut-il alors considérer qu'elles se rapportent aux époques antérieures de l'occupation ou qu'elles ont été piégées dans les terres de comblement, plutôt que déposées avec le défunt ?

Un fragment issu de la tombe 2018, malheureusement incomplet possède une extrémité renflée, allongée et arrondie évoquant celle de certains cure-oreilles. Mais cette hypothèse ne peut être confirmée dans le cas présent. On ne dénombre aucun objet métallique pour ce domaine.



Fig.2-18 : Flacons en verre issus des tombes © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

Les loisirs

Les éléments se rapportant à cet usage se limitent à trois objets : deux dés et un pion en os. Les deux dés proviennent de la même sépulture (Sép. 2238). Ils sont de facture classique mais de petite taille (0,6 cm de côté) avec une répartition des chiffres selon l'ordre de lecture du chiffre habituel, à savoir 1, 2, 6, 5, le 3 et le 4 étant sur les faces opposées. La similitude des deux objets suggère qu'ils ont été façonnés dans un même temps et par un même artisan. Le jeton (Sép. 1184), quant à lui, est très sobre, composé d'une simple rondelle lisse, avec une perforation centrée non perforante liée au façonnage.

Les objets de croyance

Deux éléments entrent dans cette catégorie. En premier lieu, il faut signaler le médaillon taillé dans une extrémité de bois de cerf (Sép. 2089). Qu'il soit laissé assez brut comme ici ou travaillé comme d'autres exemples trouvés en Gaule (Alonso 2008), ce type d'objet est régulièrement recensé dans les contextes de nécropoles et d'habitats. On en connaît déjà plusieurs à Rennes (Labaune 2008). On leur prête généralement un rôle de protection en tant que talisman, ce qui peut tout à fait expliquer la présence ici auprès du corps.

Les mêmes vertus prophylactiques s'appliquent sans doute aussi un test d'oursin déposé au niveau des jambes dans la sépulture 2018 (Fig.2-19). C. Dupont, que nous tenons à remercier, nous a signalé la présence d'oursins en contexte rituel à Mez Notariou (Ouessant, Finistère).



Fig.2-19 : Fragments d'oursin de la sépulture 2018 © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

Les objets liés à des activités

Le dernier groupe comprend deux objets de la sépulture 2018 et un autre mis au jour dans la sépulture 1034. Les deux premiers sont en os. Il s'agit d'un manche de canif dont la lame métallique n'est pas présente. On peut même se demander si l'objet a été fini, en l'absence de trace d'usage dans la rainure dorsale destinée à accueillir la lame une fois repliée et au niveau de l'emplacement de la virole. Bien que fragmenté, ce manche entre dans le groupe des productions figuratives avec un personnage âgé assis, évoquant un possible philosophe. Ce type de découverte est assez régulièrement signalé en contexte funéraire, comme par exemple dans un des tumulus belges d'Overhespen qui en livre un en forme de doigt (Mariën 1994). À Rennes, on rappellera l'exemplaire avorté découvert en contexte d'atelier, rue de Saint-Malo (Labaune 2008, 49 et svtes). Ce canif fera l'objet d'une étude plus détaillée après restauration. La même tombe (Sép. 2018) comprenait également une fusaiole encore en place comme lest sur son axe déposé dans le gobelet intact. Cette association encore effective a permis de valider ici l'usage à destination textile de ce type de rondelle perforée, plus difficile à caractériser lors de découverte isolée. La matière de l'axe ayant été très fragilisée par les conditions

d'enfouissement (délitage dans le fil de l'os), il reste une inconnue au niveau de la terminaison supérieure, l'extrémité étant cassée.

Le dernier objet de ce groupe correspond à une tige de fer conservant encore en place un tube assez court pouvant s'apparenter à une virole en os (Sép. 1034). La section de fer corrodée possède une section quadrangulaire diminuant progressivement dans la longueur. Il pourrait s'agir d'une soie de lame (de longueur indéterminée) avec la virole en os assurant la transition avec le manche proprement dit mais disparu (du fait d'un matériau périssable ?).

Les restes vestimentaires

Si certaines sont facilement identifiables, d'autres sont plus difficiles à attribuer à un usage précis et unique. Pour exemple, les petits clous témoignent de la présence de chaussures ; par contre, certains anneaux peuvent apparaître aussi bien sur des pièces de ceinture, pour fermer des vêtements, servir de bagues ou servir dans la suspension de certains accessoires. Par défaut, ils seront tout de même évoqués ici, en gardant à l'esprit cette hypothèse de multiplicité d'usage (pour les inventaires, ils sont comptabilisés dans les indéterminés). Rappelons aussi que tous ces objets sont classés ici par usage pour une meilleure lisibilité, mais qu'ils entrent en réalité dans la catégorie des dépôts évoqués ci-dessus, puisque tous ont été retrouvés déposés auprès des défunts et non portés.

La fibule

Une seule fermeture de vêtement a été mise au jour dans un contexte particulier. Il s'agit en effet d'une fibule qui a été retrouvée lors de la fouille anthropologique de l'amas osseux renfermé dans un récipient céramique lui-même associé à une inhumation (Sép. 1111) (**Fig.2-20**). La fibule parfaitement conservée était positionnée en fond de vase. Elle ne présente aucune déformation pouvant indiquer qu'elle ait été présente sur le corps du défunt lors de la crémation. Dans le cadre de ce rapport, les recherches de comparaison entamées, tant en bibliographie qu'en contactant des chercheurs spécialistes de la période, du funéraire ou de ce type d'objets, n'ont encore fourni aucune découverte similaire et pose plutôt question pour le moment.



Fig.2-20 : Fibule intacte retrouvée dans le comblement de l'urne Sép. 1111 © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

Les chaussures

Elles sont présentes, par l'intermédiaire des clous de renfort de semelle, dans 21 sépultures selon des quantités allant de 1 à près de 150 clous. Si on peut interpréter la découverte anecdotique de clous de chaussures en contexte de crémation, suite à un ramassage sélectif des restes incinérés, ce type de découverte est plus difficile à interpréter ici. Plusieurs hypothèses peuvent être posées. Il peut éventuellement s'agir de clous utilisés pour des réparations ponctuelles de la chaussure concernée. Une partie des restes a également pu disparaître lors de creusements postérieurs. L'explication d'une détérioration différentielle ne semble pas envisageable car, même si le milieu d'enfouissement rencontré ici a généré de la corrosion pour les métaux ferreux, elle n'apparaît pas trop active sur la plupart des objets recueillis pour aboutir à une disparition totale de certains d'entre eux, même les plus petits. En l'absence de restes de cuir, il est impossible d'avancer d'autres explications plus pragmatiques. Pour cette raison, les lots inférieurs à 10 clous, ont été maintenus volontairement en « objet incertain » dans les tableaux de comptage, de manière à bien les différencier des paires ou des chaussures avérées. Dans dix (ou peut-être onze) cas, il s'agit de paires. Ces dernières ont été comptabilisées comme un objet (une paire) dans les différents tableaux de synthèse présentés ici afin de ne pas créer trop de distorsion dans les taux de représentation par objets et par matériaux.

Nous ne reprendrons pas les données déjà évoqués dans le cadre du rapport de la campagne de 2017 (Cabot 2018), si ce n'est pour préciser que si tous les clous ont été regardés et classifiés selon leurs dimensions et qu'il reste une étape non traitée pour le moment faute de temps, celle de l'étude de leur disposition sur les semelles à partir des données de terrain (en cours). Les clous n'ayant pas fait l'objet d'un traitement, il n'est pas possible de préciser actuellement si, sous la couche de corrosion du fer, certains d'entre eux présentent ou non des motifs comme cela est le cas notamment pour les clous de chaussures précoces. Ici, trois tailles différentes ont pu être distingués à partir des éléments complets (**Fig.2-21**), avec une hauteur de l'ordre de 1 cm mais avec des têtes plates respectivement de 1 et 1,5 cm de diamètre et un petit modèle de 1 cm à tête conique. On note également la présence de quelques assemblages encore conservés par la corrosion (**Fig.2-22**).



Fig.2-21 : Trois principaux types de clous de renfort de chaussure © Françoise Labaune-Jean, Inrap.



Fig.2-22 : Quelques clous de chaussure en connexion © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

Les boucles et anneaux

Une seule véritable boucle à ardillon et à chape est à signaler dans la sépulture 2238, cependant là aussi, elle n'était pas portée (retrouvée avec d'autres objets au-dessus de la tête du défunt). En conséquence, il est impossible de préciser son appartenance à un support précis (ceinture, sangle, accessoire de type bourse, etc.). La présence proche du pendant évoqué ci-dessous n'aide pas plus à l'identification, les deux pièces pouvant se retrouver sur une courroie (harnachement ou ceinture).

On doit faire entrer dans ce groupe une demi boucle ovale en fer (Sép. 2018) et un anneau ou boucle circulaire en fer (Sép. 2238)

Un anneau (Sép. 2238) présente des traces en vis-à-vis sur le pourtour interne pouvant suggérer son utilisation comme anneau de suspension, les deux encoches correspondant alors à de l'usure par frottement sans doute avec d'autres pièces métalliques.

Un élément décoratif

Une dernière pièce est signalée dans ce groupe, mais elle a été maintenue dans les objets divers pour les inventaires car des utilisations diverses sont possibles. Il s'agit d'un élément en alliage cuivreux de la sépulture 2238 (**Fig.2-23**). Il est composé d'une plaque cordiforme à excroissance trilobée (voire phallique) avec un anneau de suspension sommitale témoignant d'une utilisation comme pendant décoratif. Ce genre de pièce se retrouve généralement comme décoration dans les courroies d'harnachement. Son dépôt ici peut soit suggérer un attachement particulier de la défunte au domaine équestre ou bien alors correspondre à une utilisation différente comme pendant décoratif pour une ceinture ou une bourse. On ne peut pas plus écarter les hypothèses que cet objet ait été conservé comme symbole de la valeur sentimentale qui lui était accordée ou bien encore qu'il ait été réemployé.



Fig.2-23 : Pendant en alliage cuivreux fonctionnant avec une courroie en cuir © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

La parure

La parure est restreinte à cinq objets. On note ainsi une bague facettée en argent (Sép. 1111), deux bracelets en alliage cuivreux et en os (Sép. 1180 et 2018), un pendentif en jais (Sép. 2018) et une grosse perle en os (Sép. 2018). Un autre anneau (Sép. 1111) est assez fin et régulier pour correspondre à une seconde bague en alliage cuivreux à jonc lisse. Comme elle est issue de la même structure que celle en argent, il faut sans doute lui attribuer la même fourchette de datation, les modèles en anneau à huit pans étant régulièrement retrouvés dans des contextes du III^e siècle apr. J.-C. au premier quart du IV^e siècle apr. J.-C. Si le bracelet en os est d'un modèle commun à section en D et se distingue juste par son petit diamètre, l'autre bracelet, en alliage cuivreux cette fois, est spécifique par son mode de fabrication (une feuille de métal enroulée en long tube creux replié en boucle) et par son ornementation importante (**Fig.2-24**). La technique en creux n'est cependant pas nouvelle puisque l'on retrouve des bracelets creux de forme assez similaire dès l'âge du Bronze ; elle est plus rare dans les contextes du Bas Empire. Enfin, la pièce inédite est le pendentif en jais, retrouvé en laboratoire lors du dégagement de la terre de comblement laissée dans le gobelet en verre intact de la sépulture 2018. Il s'agit d'un objet de forme hexagonale, taillée dans une pièce de jais assez épaisse et entièrement ciselée pour former un motif en rosette dont les pétales sont complètement dégagés les uns des autres. Son étude

est actuellement en cours, en correspondance avec une archéologue anglaise spécialiste du matériau. Si la pièce est exceptionnelle par sa qualité d'exécution et aussi de conservation, sa présence est tout à fait justifiée puisque l'on est sur une tombe de type privilégiée compte tenu du nombre d'objets déposés et que le matériau est employé régulièrement dans la bijouterie du Bas Empire de Grande-Bretagne, de Belgique et du nord-ouest de la Gaule.



Fig.2-24 : Braclet de la sépulture Sép. Après restauration © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

Incerta

Ce dernier groupe réunit des éléments incomplets ou à usage incertain et les objets trop fragmentaires. C'est le cas de la rondelle perforée en alliage cuivreux (Sép. 2238) qui peut éventuellement correspondre à un usage décoratif mais certains encriers sont également fermés par des plaques assez proches. La même tombe a livré un anneau de petite taille avec un résidu (plaque ?) pouvant peut-être s'apparenter à un élément de préhension (type anneau de couvercle ?). Il faut peut-être envisager l'hypothèse qu'il fonctionne avec la plaque rectangulaire fragmentée à décor de perles en faible relief, auquel cas, il pourrait aussi s'agir d'un anneau et d'un décor appliqué se rapportant à un coffret périssable.

Le reste des objets regroupé ici demeure indéterminé et indéterminable, car de fragments de tiges ou de plaques sans véritable forme.

Les premières données sur le mobilier funéraire

Ce paragraphe vise à faire le point sur les premiers axes découlant de cette étude préliminaire du mobilier issu de l'espace funéraire. Il ne s'agit ici que de premières remarques qui seront à développer ultérieurement et à comparer avec d'autres contextes similaires.

La répartition totale des objets par tombe, toujours hors quincaillerie et aménagement funéraire, montre que la présence d'objets se présente plutôt sous la forme d'un ou deux objets (**Fig.2-25**). Dans le cas des dépôts isolés, ce sont les pièces de chaussures qui sont le plus fréquemment

concernées, même si on met à part les sépultures n'ayant livré que quelques clous de renfort, insuffisants pour valider la présence d'au moins une chaussure. Les objets travaillés à partir d'os, de corne ou d'autre support d'origine animal (MDA) sont également assez bien illustrés avec 16 individus, même si quelques-uns (incomplets) sont peut-être à rattacher aux contextes antérieurs. Ils font également l'objet de dépôts multiples comme pour les sépultures 1184 et 2238 et dans le cas extrême de la sépulture 2018 (**Fig.2-26**).

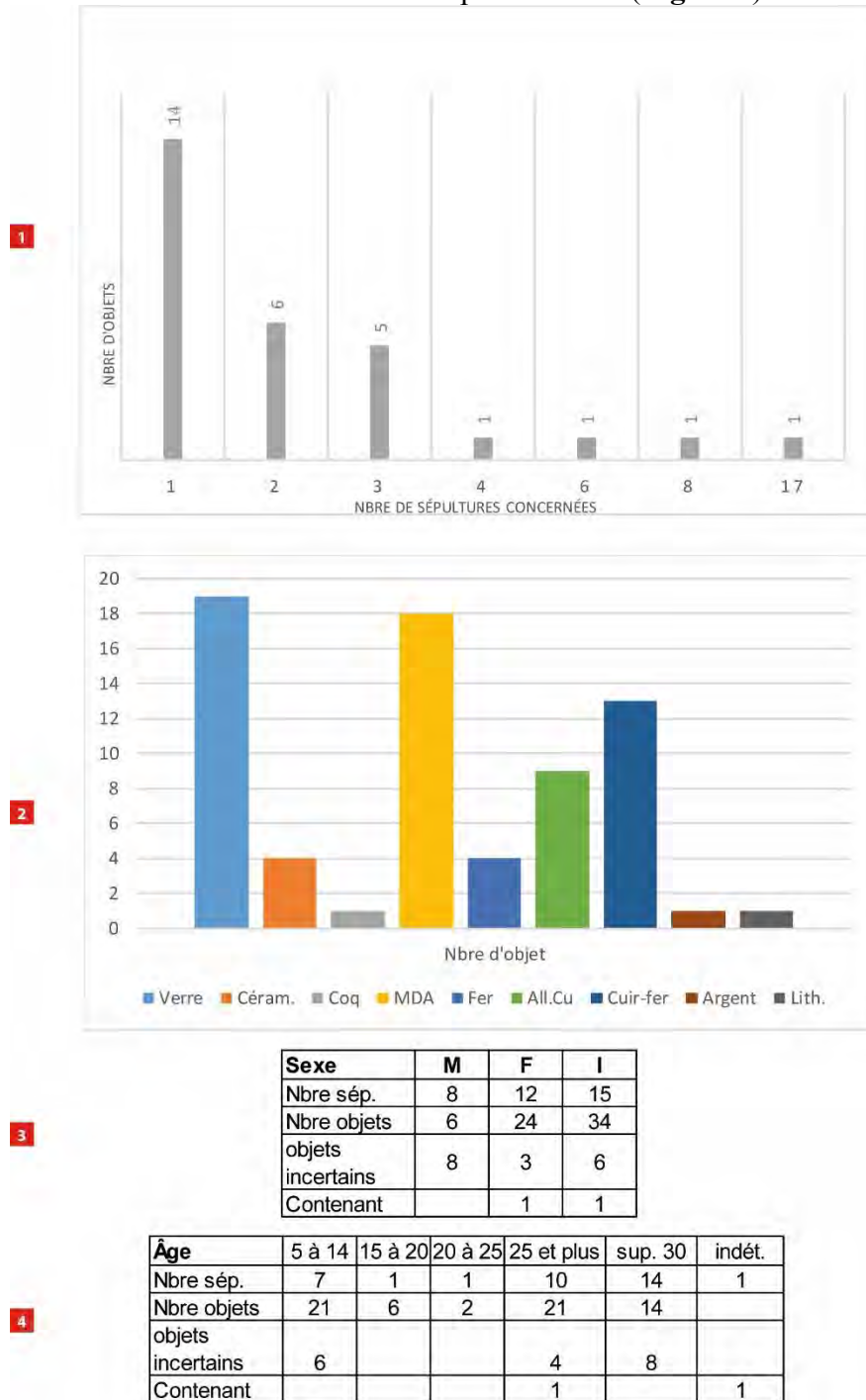


Fig.2-25 : Graphiques montrant la répartition des objets par nombre d'occurrences par tombe (n° 1), par matériau (n°2), par sexe des défunts (n° 3) et par âge (n° 4).

Sép.	Vaisselle		Chaus.	autre vesti.	Objets MDA	Parure	Autres	Indét.
	Céram.	Verre						
1001			o					
1011					•			
1014		•	•					
1031					•			o
1034			•				•	o
1037			•					
1040			•					
1076			•					
1079			o					
1111	X			••		•		
1134			•					
1164			•					
1180	•		•			•		
1184					••			
1246			•					
1252		•			•			
1268	•							
1296			o					
1367			o					
1410	X	•						
2004								o
2015								o
2018	•	•••••	•		••••• ••	•••	•	
2027		•						
2040		•	o	•				
2089					•			
2101			o					
2105		•••••	•					
2108			o					o
2118		•						o
2172	•		o					
2229		•						
2238				••••	••		•	o
2254			o		•			o
2258		••	o					
Total	4 et 2	18	11 et 10	7	16	5	3	8

Fig.2-26 : Tableau synthétique des objets par tombe en NMI (points noirs : dépôts avérés ; points clairs : objets possibles).

La présence d'objets (toujours hors architecture funéraire) concerne un petit peu moins de la moitié des sépultures étudiées lors des deux campagnes de fouille. Le report des données anthropologiques indique que les dépôts d'objets sont représentés pour un tiers dans les sépultures d'enfants, les 24 autres correspondant à des individus de 20 ans et plus ; reste une inconnue pour l'incinération 1410 dont le sexe comme l'âge n'ont pu être avancés). Le report des déterminations de sexe livre, quant à lui, un certain équilibre entre les défunts masculins (8 individus) et féminins (12), pour une quinzaine de tombes où l'attribution n'a pu être attestée. (Fig.2-25)

Une sépulture se démarque par sa richesse, la tombe 2018 avec pas moins de 17 objets retrouvés. Les matériaux sont de nature et de matériaux divers, avec des positionnements groupés et localisés. On note également qu'une partie de ces objets est adaptée par la taille à l'âge du défunt. Un des gobelets en verre est de petit module tout comme le gobelet à dépression

en céramique et le barillet frontinien de modèle miniature. Le bracelet en os possède un diamètre qui convient à un poignet d'enfant, puisque les dimensions internes sont inférieures à 6 cm. La pratique n'est toutefois pas inédite ; une tombe de Saint-Memmie (Marne) a ainsi livré quatre récipients de petite taille dans la tombe d'un adolescent, datée de la fin du II^e – début du III^e siècle (Cabart 2007, 23-24). Des dimensions inférieures à la moyenne sont également évoquées pour les verres de la nécropole de Tremblay-en France (Gonçalves-Buissart, Le Roy-Lafaurie 2007, 39). Le même phénomène de réduction existe également pour le mobilier céramique comme cela est noté pour des cimetières de la vallée du Rhône (Blaizot *et al.* 2001). Pour cette même sépulture, on peut s'interroger sur la présence d'un pied de verre à boire isolé déposé au niveau des jambes. La finesse des fragments de verre recueillis par ailleurs dans cette fosse semble témoigner du fait que cet élément très vraisemblablement a été déposé déjà brisé. Reste à savoir la raison d'une telle gestuelle.

3-1-1-d-Datation, phasage des sépultures (E.C./D.P.)

La datation des tombes qui repose sur la position stratigraphique de celles-ci entre elles mais aussi en regard des US environnantes, du mobilier datant issu des US et des tombes, ainsi que de datations 14C montre une occupation funéraire plus complexe que l'implantation d'une unique nécropole à partir du dernier ¼ du III^e siècle de notre ère.

Ainsi, deux tombes de nouveau-nés sont antérieures à l'installation de la nécropole et liées à l'habitat (SP1389 et SP2272). Elles sont datées pour la première par 14C de 1865 +/-30 BP (Cal.76-230 ap. J.-C.) et pour la seconde par la position stratigraphique. La présence de sépulture d'individus de moins d'un an dans une structure d'habitat ou d'artisanat n'est pas un fait inédit et a été observé pour la période du Haut Empire tant en milieu rural qu'urbain ((Baills-Tarby, 2006 ; Baills-Barré, 2016, 2017 ; Blaizot *et al.*, 2003 ; Blaizot, 2007 ; Bernard, 2016 ; Coulon, 2004). Ils sont alors préférentiellement placés le long des axes des murs comme nous pouvons l'observer dans le cas des deux immatures du Parc des Tanneurs. Un nouveau-né inhumé dans la parcelle sise Hôtel-Dieu appartient probablement aussi à ce type de pratique funéraire (étude en cours).

Mais aussi, deux vases contenant des restes humains crématisés ont été mis au jour. Si le premier, bien que découvert lors du décapage et par conséquent un peu dégradé, témoigne du dépôt individuel en fosse semi circulaire d'un vase ossuaire (VP1410/SP1409), le second est inédit. En effet, le vase ossuaire (VP1141) repose en dépôt dans une tombe à inhumation (SP1111/Sq1112). Il s'agit d'une tombe double comprenant un sujet inhumé et un sujet incinéré dont les cendres déposées en vase reposent dans le cercueil, sur le défunt enterré. Les datations obtenues pour ces deux incinérations sont issues d'une part par 14C sur les os brûlés et d'autre part sur l'étude des vases ossuaires et du mobilier accompagnant.

Le vase en tombe individuelle (VP1410/SP1409) est daté par la céramique et le vase en verre dans une fourchette large située entre le III^e et le IV^e siècle de notre ère. Le vase en dépôt dans la sépulture à inhumation a une datation plus complexe qui interroge. En effet, les ossements datés par 14C donnent un intervalle compris entre 79-250 ap. J.-C (âge calibré) antérieur au sujet inhumé (datation 14C : 135-332 ap. J.-C.) malgré un chevauchement possible. Ce vase a livré, en plus des restes humains issus d'une crémation, une fibule en alliage cuivreux, datée du début au milieu du IV^e siècle de notre ère. Cette fibule ne présente aucune altération liée au feu, elle a été déposée après crémation dans le vase. Il ne s'agit pas d'un dépôt ultérieur car elle est située au milieu de l'amas osseux. Le vase ossuaire est daté des III-IV^e siècles au sens large. Se pose la question de la contemporanéité de la crémation avec le dépôt en vase ossuaire et le mobilier accompagnant (fibule). En effet, le vase et la fibule sont postérieurs à la

datation obtenue sur les ossements brûlés. Peut-on alors envisager un changement de vase cinéraire et l'ajout d'une fibule lors de l'enfouissement de ce vase ossuaire dans la tombe à inhumation ? Il s'agirait alors non pas d'un enfouissement primaire d'un vase ossuaire, mais d'une inhumation d'un défunt brûlé précédemment. Ce geste funéraire inédit (vase ossuaire dans tombe à inhumation) résultant soit d'une volonté d'enfouissement d'un sujet préalablement brûlé, enfoui ou non dans cette tombe particulière (regroupement d'ordre familial ? Pratique funéraire exogène ? Décès en dehors de la communauté, crémation et transport des restes brûlés ?) ou alors simplement de la destruction involontaire d'une tombe et de son vase ossuaire, du ramassage des restes osseux, de leur reconditionnement dans un vase avec ajout d'une fibule et de leur enfouissement dans la sépulture à inhumation ? L'analyse des résidus de la crémation (939,35 g de fragments osseux humains) est cohérente avec le dépôt d'une bonne part de la crémation d'un corps adulte. Seule la part des membres supérieurs est mal représentée et indique un possible déficit de ceux-ci dans l'urne (cf. étude vase VP 1141) qui pourrait être lié à un reconditionnement mais sans certitude aucune. Cette crémation dans un contexte d'inhumation reste une pratique funéraire inédite.

La présence de ces deux vases ossuaires au nord de la parcelle des Tanneurs interroge sur un possible espace funéraire à incinération précédant la nécropole à inhumation dans cette zone encore urbanisée. Leur présence est sans doute à mettre en relation avec les mentions anciennes qui rapportent la découverte d'urnes funéraires dans ce secteur de la ville : notamment lors de la rectification du tracé de la rue Saint-Martin en 1903 (Toumouche 1847, De Villers 1904). Leur localisation précise n'est malheureusement pas indiquée. L'abandon du quartier coexistant avec le changement des pratiques funéraires, la nécropole Hôtel-Dieu/Tanneurs se développe vers le sud.

La nécropole à inhumation datée de la mi- fin du III^{ème} siècle pour les tombes les plus anciennes (14C, mobilier, monnaies) se compose de 75 tombes dans la parcelle du parc des Tanneurs. Les datations obtenues à partir du mobilier et des 14C associés aux relations stratigraphiques indiquent qu'elle perdure durant les IV et V^{ème} siècles de notre ère (cf. annexe A5 pour données récap tombes). Toutefois les sépultures ne dépassent pas le début du V^{ème} siècle dans la parcelle des Tanneurs.

Ainsi, les sépultures situées sur ce site témoignent de trois pratiques distinctes :

Des inhumations de nouveau-nés en contexte d'habitat et liées au fonctionnement de la *domus* (antérieures au III^{ème} siècle de notre ère).

Des vases ossuaires témoignant de la pratique de la crémation avec une tombe contenant un vase ossuaire en place et un vase ossuaire déposé sur les tibia d'un sujet inhumé (datées de la fin du I^{er} au début du III^{ème} siècle de notre ère). Les deux dépôts funéraires contenant des restes osseux crématisés sont localisés dans l'extrême nord de la parcelle des Tanneurs. Ils pourraient appartenir à la nécropole ancienne ?

Un vaste ensemble sépulcral à inhumation (nécropole) s'installant sur la zone désertée par l'habitat à partir de la mi-fin du III^{ème} siècle de notre ère et durant tout le IV^{ème} siècle. Elle s'implante probablement à proximité d'un espace sépulcral plus ancien au nord.



Fig.2-27 : Localisation des inhumations, des deux sépultures de nouveaux-nés du Haut-Empire (SP1389 et 2272) et des incinérations SP1111 et 1410 © Arnaud Desfonds / Dominique Pouille Inrap

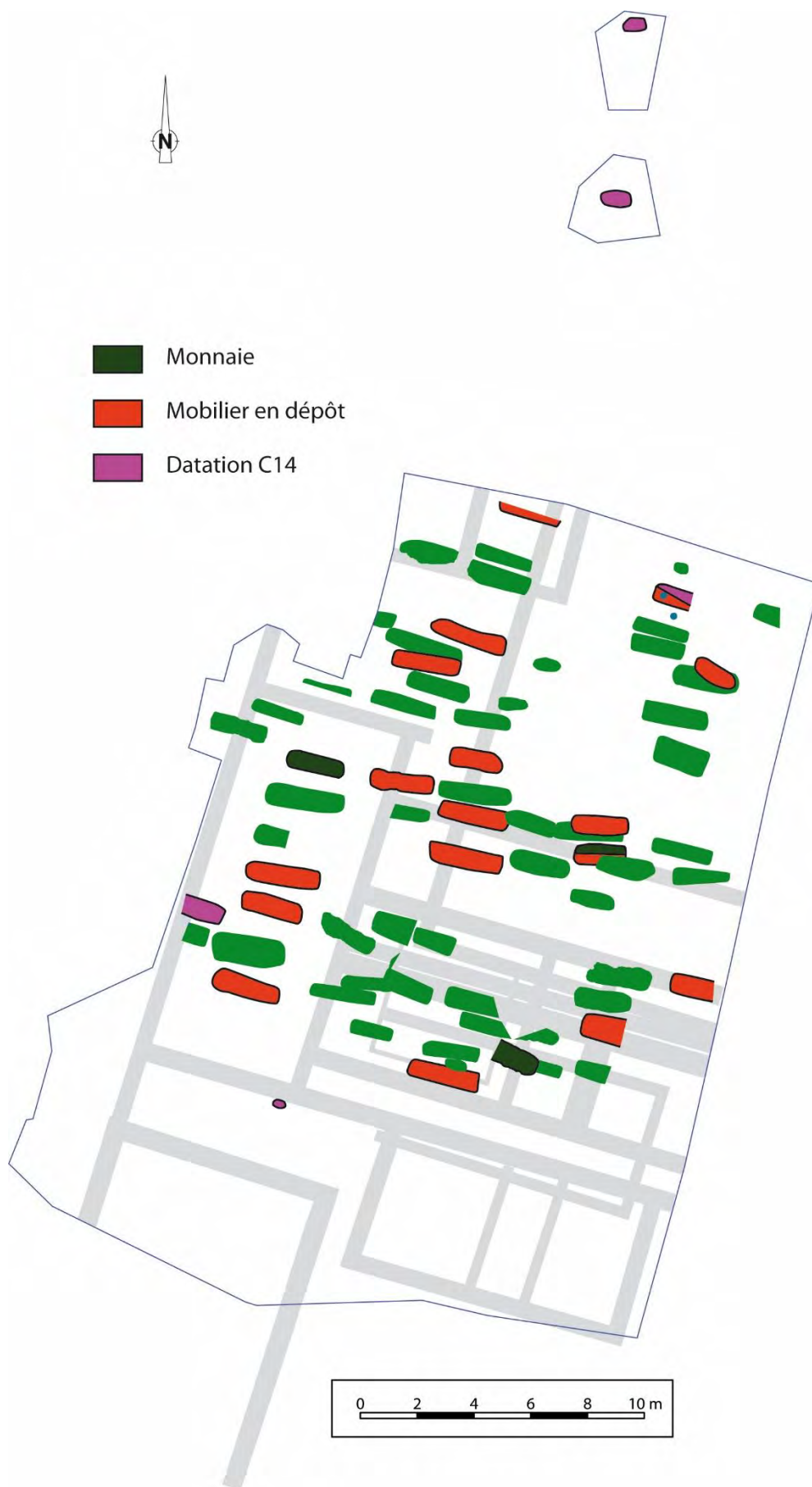


Fig.2-28 : Répartition du mobilier par catégorie dans les tombes (monnaies et mobilier autre) et localisation des 14C © Arnaud Desfonds / Dominique Pouille Inrap

Les données individuelles sont reprises dans le catalogue des tombes, sépulture par sépulture ainsi que sous forme de tableaux en annexe (Annexe A5, A6).

5.3-1-2-Etude biologique (E.C.)

L'étude porte sur les tombes à inhumation comme celles à crémation. Deux étudiantes ont travaillé dans le cadre de leur mémoire de master 2 sur les sujets inhumés. Alice Lemesle (sépultures de la campagne de 2017) et Claire Gallen (sépultures d'enfants campagne 2017 et 2018). Une partie des résultats présentés ici est issu de leur travail effectué sous la responsabilité E. Cabot dans les locaux de l'INRAP à Carquefou. Lisa Foucher, en stage de licence a assisté Claire Gallen pour l'analyse des ossements.

3-1-2-a-Echantillon disponible

Les 76 tombes fouillées ont permis d'identifier 75 sujets en place. Ainsi que deux vases contenant des restes osseux crématisés.

Les vases ossuaires sont traités à part de même que les deux sépultures de nouveau-nés antérieures à la nécropole.

3-1-2-b- Les vases ossuaires

3-1-2-b-1- Echantillon disponible

La fouille a livré deux vases funéraires contenant des restes osseux humains crématisés dans l'extrême nord de la zone funéraire investiguée. Il s'agit d'une tombe à incinération dans le cas de VP1409 (SP1410) et d'un vase en dépôt dans une tombe à inhumation pour VP1141 (SP1111).

3-1-2-b-2- Le vase VP1409 (SP1410)

Données terrain :

La tombe SP1410 a livré une incinération malheureusement trouvée lors du décapage de la zone, avant notre intervention sur site. Nous ne pouvons par conséquent pas proposer d'observations de terrain quant à la forme de la tombe ou les modalités d'enfouissement de l'urne. Seule sa situation géographique est notée sur le plan général.

Cette urne prélevée en motte a fait l'objet d'un protocole de fouille classique en laboratoire.

Traitement du vase et de son contenu :

Fouille fine par passes, nettoyage à l'eau de tous les restes, séchage.

Identification des résidus de la crémation :

Os humain crématisé, faune crématisée

Rétraction osseuse/ coloration des os/ Degré de combustion/ durée de crémation :

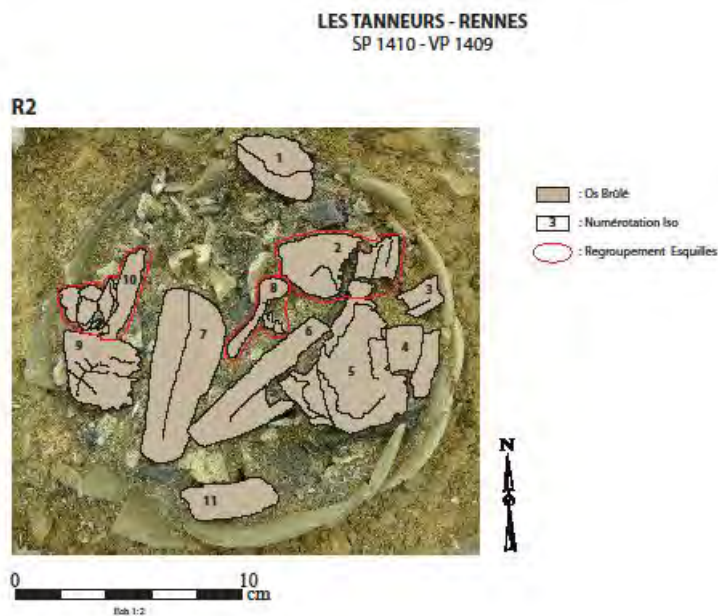
Os de couleur jaunâtre à noir et gris bleuté. Combustion hétérogène, faible rétraction et peu de déformation osseuse, et à température comprise entre 200 et 600 degrés maximum.

Aspect des fragments osseux :

Pas de traces de dégradation des restes à l'air libre avant enfouissement, pas de traces de manipulations *post mortem* des restes osseux humains.

Cette urne prélevée en motte a fait l'objet d'un protocole de fouille classique. Un vase en céramique écrêté renferme un récipient en verre contenant le résidu de la crémation. Quatre passes de fouille ont été nécessaires pour arriver au fond du vase en céramique (R1 à R4).

11 isolats osseux ont été ainsi prélevés lors de la fouille en laboratoire (**Fig.2-29 et 2-30**)



L.FOUCHER

Fig.2-29: Localisation des isolats mis en évidence lors de la fouille du vase VP1409, passe R2 ©DAO L. Foucher



Ouverture

R1



R2

R3



R4

Fig.2-30 : Photos des passes de fouille de ouverture à R4 © E. Cabot

Ouverture :

Type de comblement : sédiment brun clair très foisonné avec inclusion de cailloux, os racines.
Sédiment très meuble.

Présence os : oui

Présence mobilier : non

Présence architecture : non

Photo : oui

Description du contenant : vase en céramique écrêté, contenant en son centre un vase en verre renfermant des restes osseux crématisés

Hauteur total vase céramique: 10 cm/ diam max ouverture 18 cm

Hauteur total vase en verre: 6 cm/ diam max ouverture 11,5 cm

Hauteur total sédiment : 0 cm

n isolat : 0

R1 :

Fouille planimétrique des vases externe et interne

Type de comblement : sédiment brun clair très foisonné avec inclusion de cailloux, os racines.

Sédiment très meuble.

Présence os : oui

Présence mobilier : non

Présence architecture : non

Photo : oui

Hauteur fouillée : 2 à 4 cm

n isolat : 0

R2 :

Fouille du vase interne uniquement (vase en verre)

Type de comblement : peu de sédiment, majorité de restes osseux et des fragments du vase en verre (4 fragments pour 0,17 g.). (sédiment friable, intrusif)

Présence os : oui

Présence mobilier : non

Présence architecture : non

Photo : oui

Hauteur fouillée : 2 cm

n isolat : 11 (iso 1 à iso 11)

R3 :

Fouille du vase interne uniquement (vase en verre)

Type de comblement : os majoritaire, rare sédiment intrusif

Présence os : oui

Présence mobilier : non

Présence architecture : non

Photo : oui

Hauteur fouillée : 4 cm

n isolat : 0

R4 :

Fouille vase externe, sédiment intrusif majoritaire jusqu'au fond.

Type de comblement : sédiment brun clair très foisonné avec inclusion de cailloux, os racines.
 Présence os : oui
 Présence mobilier : non
 Présence architecture : non
 Photo : oui
 Hauteur fouillée : 4 à 8 cm
 n isolat : 0

Le sédiment est homogène dans la totalité du remplissage du vase en céramique et de nature intrusive. On le retrouve à l'ouverture au niveau du dépôt osseux conservé dans le vase en verre. La faible représentation de sédiment intrusif au sein du vase en verre est liée d'une part à la présence massive de restes osseux, mais aussi très probablement à un système de couverture scellant les deux vases lors du dépôt. La disparition de cet élément de couverture (matériau périssable ou bien en dur mais arasé) a permis l'intrusion de sédiment dans l'espace vide entre le vase interne et le vase externe, ainsi qu'en partie supérieure du dépôt osseux contenu dans le vase interne.

Les résidus de crémation (charbons, clous...) sont absents, seule de la faune de coloration identique aux restes humains et témoignant d'une même crémation ont été identifiés. Le dépôt dans le vase interne a concerné uniquement les restes osseux crématisés (humains et faune). L'absence des résidus de crémation participe à l'hypothèse de manipulation des restes avant dépôt et d'une discrimination entre restes osseux et restes matériels issus de la crémation (CB) ou des accompagnants (céramique, objet vestimentaires ou de parure, clous ...)

Les 11 isolats sont tous issus de restes osseux humains crématisés.

Parc des Tanneurs, Rennes						
SP1410 VP1409						
Liste des isolats issus de la fouille du vase						
N° iso	passé	identification	coloration os	n	poids (g)	commentaire
1	R2	condyle fémur	jaunâtre	1	3,87	mature, épiphyse soudée. Associé à un fragment dans R1
2	R2	corps VL	gris-bleu	1	4,73	mature, listel soudé
3	R2	diaphyse membre supérieur	jaunâtre	1	0,66	mature
4	R2	diaphyse membre supérieur	jaunâtre	1		associé à un fragment dans R2. Poids dans tab général
5	R2	corps VT	gris-bleu	1	2,26	mature, listel soudé
6	R2	diaphyse fémur	noir-gris	1	17,24	equi iso 7
7	R2	diaphyse fémur	noir-gris	1		equi iso 6 et poids dans iso 6
8	R2	corps MTC	jaunâtre	1	1,71	mature
9	R2	crâne	jaunâtre	1		équi R3 Rangé et poids dans tab général
10	R2	diaphyse membre supérieur	jaunâtre	1		équi R3 Rangé et poids dans tab général
11	R2	diaphyse membre inférieur	jaunâtre	1		équi R3 Rangé et poids dans tab général
Total			11	11	30,47	

Fig. 2-31 : Isolats issus de la fouille du vase VP1409

Etude céramique et vase en verre

Cf étude F. Labaune

Datation vase ossuaire :

Pot à panse ovoïde en céramique commune sombre dont la surface externe est agrémentée de bandes lissées horizontales espacées irrégulièrement sur toute la hauteur de la panse.

IIIe s. - IVe s. apr. J.-C.

Vase en verre IIIe s. - IVe s. apr. J.-C

Etude des restes non osseux crématisés

Aucun

Etude des restes osseux crématisés

Faune :

11 fragments de coloration jaunâtre à noir pour un poids de 15,24 g.

Restes humains :

Poids osseux total : 293,74 g.

Nombre de fragments : 987

NMI : 1

Détermination de l'âge : adulte

Détermination du sexe : ND

Autres éléments biologiques :

Taux de détermination : 82,73 %

Traces anthropiques : Aucune

Parc des Tanneurs, Rennes					
Poids et nombre de fragments					
SP1410/VP1409					
segment	os	Poids en grammes	n fragments	poids/fragments	
Tête	Crâne	60,33	82	0,74	
	Mandibule				
	Dents supérieures				
	Dents inférieures				
	Dents indéterminées	1,7	1	1,70	
	Os hyoïde				
	Osselets de l'oreille				
	Cartilage calcifié				
	Total tête	62,03	83	0,75	
Tronc	Atlas				
	Axis				
	Vertèbres (C3 à C7)				
	Vertèbres thoraciques	2,26	1	2,26	
	Vertèbres lombaires	4,73	1		
	Vertèbres indéterminées	30,74	99	0,31	
	Sacrum	7,1	4		
	Coccyx				
	Côtes	14,12	64	0,22	
	Sternum				
		Total tronc	58,95	169	0,35
Membres supérieurs	Clavicule				
	Scapula	0,87	4	0,22	
	Humérus	31,14	11	2,83	
	Radius	3,4	7	0,49	
	Ulna	6,7	4	1,68	
	Carpe				
	Métacarpe	1,71	1	1,71	
	Phalanges des mains				
	Membres supérieurs indéterminés	9,36	18	0,52	
		Total membres supérieurs	53,18	45	1,18
Membres inférieurs	Coxal	21,68	19	1,14	
	Fémur	26,46	17	1,56	
	Patella				
	Tibia	3,89	3	1,30	
	Fibula	16,83	5	3,37	
	Tarse				
	Métatarse				
	Phalanges des pieds				
	Sésamoïdes				
	Membres inférieurs indéterminés				
		Total membres inférieurs	68,86	44	1,57
		Total fragments ou os déterminés	243,02	341	0,71
os indet	MTC, MTT, Phalanges mains ou pieds	1,35	9	0,15	
	Os plats	3,71	12	0,31	
	Os courts ou extrémités	5,01	12	0,42	
	Diaphyses indéterminées	8	34	0,24	
	Total os indéterminés	18,07	67	0,27	
	<i>Esquilles</i>	32,65	579	0,06	
	Total os indéterminés et esquilles	50,72	646	0,08	
	Total incinération	293,74	987	0,30	

Fig. 2-32 : VP1409, poids et nombre de fragments osseux par segment anatomique

Parc des Tanneurs, Rennes	
Indices Pondéraux (%)	
SP1410/VP1409	
Tête	21,12
Tronc	20,07
Membres supérieurs	18,10
Membres inférieurs	23,44
Membres indéterminés	6,15
<i>Esquilles</i>	<i>11,12</i>
Total	100,00
Part des membres	47,70
Part des côtes dans le tronc	23,95
Taux de détermination	82,73

Fig. 2-33 : VP1409, indices pondéraux et taux de détermination des restes osseux

Les restes osseux représentent un poids de 293,74 grammes pour 987 fragments. Les fragments sont de coloration hétérogène et témoignent d'une crémation peu aboutie avec une température fluctuante. Aucune trace d'exposition des restes à l'air libre n'a été notée. Les restes ont été inhumé peu de temps après la crémation. L'absence de restes brûlés non osseux permet d'envisager un tri des résidus de crémation avant enfouissement. Seuls des fragments de faune accompagnent les restes humains. Cependant, les fragments de faune brûlés sont pour la plupart assimilables aux restes humains et non reconnaissables lors du tri des résidus. Les fragments de faune présentent la même hétérogénéité dans la coloration et ont subi une action du feu similaire. Ils accompagnaient vraisemblablement le défunt tout au long de la combustion. La faible fragmentation des restes, directement liée à la faible température du bûcher, explique le fort degré de détermination osseux. (taux de détermination de 82,73 %, et poids moyen par fragment déterminé de 0,71 g.). Le NMI est de 1 sujet d'âge adulte, sans précisions possible. Les indices pondéraux des segments anatomiques sont relativement cohérents avec ceux attendus malgré la faiblesse des restes conservés.

3-1-2-b-3- Le vase VP1141 (SP1111)

Données terrain :

La tombe SP1111 a livré une incinération en vase céramique déposée sur les tibias du sujet inhumé.



Fig. 2-34 : SP1111, squelette 1112 et VP1141 © E. Cabot

Cette urne prélevée en motte a fait l'objet d'un protocole de fouille classique en laboratoire.

Traitement du vase et de son contenu :

Fouille fine par passes, nettoyage à l'eau de tous les restes, séchage.

Identification des résidus de la crémation :

Os humain crématisé, métal, charbon, faune crématisée, fibule

Rétraction osseuse/ coloration des os/ Degré de combustion/ durée de crémation :

Os de couleur jaunâtre à noir et gris bleuté. Combustion hétérogène, faible rétraction et peu de déformation osseuse, et à température comprise entre 200 et 600 degrés maximum.

Aspect des fragments osseux :

Pas de traces de dégradation des restes à l'air libre avant enfouissement, pas de traces de manipulations *post mortem* des restes osseux humains.

Cette urne prélevée en motte a fait l'objet d'un protocole de fouille classique. Un vase en céramique écrêté renferme le résidu de la crémation. Six passes de fouille ont été nécessaires pour arriver au fond du vase en céramique (R1 à R6).

62 isolats dont 60 osseux ont été ainsi prélevés lors de la fouille en laboratoire.

LES TANNEURS - RENNES
SP 1111 - VP 1141

R2



R3



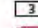



L. FOUCHER

LES TANNEURS - RENNES
SP 1111 - VP 1141

R4



-  : Os Brûlé
-  : Clou en fer
-  : Numérotation Iso
-  : Regroupement d'osquilles



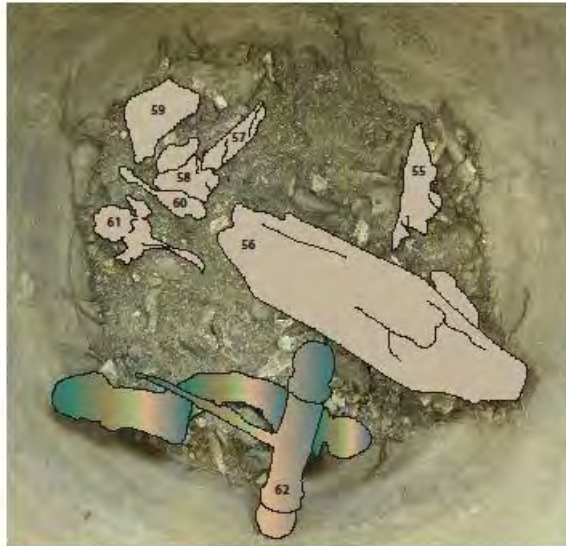
R5



L. FOUCHER

LES TANNEURS - RENNES
SP 1111 - VP 1141

R6



-  : Os Brûlé
-  : Fibule en Bronze
-  : Numérotation Iso



L. FOUCHER

Fig. 2-35 à 2-37 : localisation des isolats mis en évidence lors de la fouille du vase VP1141, passe R2 à R6 ©DAO L. Foucher



Ouverture



Passe R1



Passe R2



Passe R3



Passe R4



Passe R5



Passe R6



Passe R2 Iso 62-1

Fig. 2-38 : Photos des passes de fouille de ouverture à R6 et détail iso 62 passe R2© Elodie Cabot Inrap

Ouverture :

Type de comblement : sédiment clair avec inclusion de racines, graviers et fragments du vase dans le comblement. Sédiment très meuble.

Présence os : oui

Présence mobilier : non

Présence architecture : non

Photo : oui

Description du contenant : vase en céramique écrêté,

Hauteur total vase céramique: 18 cm/ diam max ouverture 25 cm

Hauteur total sédiment : 14 cm

n isolat : 0

R1 :

Fouille planimétrique du contenu du vase

Type de comblement : Sédiment clair induré recouvre à l'ouest du vase une zone dense en ossements avec du sédiment très charbonneux, très friable. Pour le reste du vase, sédiment clair, induré avec de nombreux fragments osseux.

Présence os : oui

Présence mobilier : Un objet en BZ apparaît au sud du vase. Tige ? orientée sud/nord

Présence architecture : non

Photo : oui

Hauteur fouillée : 2 à 4 cm

n isolat : 0

R2 :

Passe constituant en l'enlèvement du sédiment clair induré qui recouvre le résidu de la crémation noir charbonneux. Ce sédiment intrusif est très présent dans le 1/3 ouest du vase. L'objet est partiellement dégagé.

Type de comblement : clair induré

Présence os : oui

Présence mobilier : oui

Présence architecture : non

Photo : oui

Hauteur fouillée : 2 à 4 cm

n isolat : 7 (iso 1 à iso 7)

R3 :

Passe dans 1/3 ouest principalement pour ôter le sédiment induré

Type de comblement : sédiment clair induré

Présence os : oui

Présence mobilier : oui

Présence architecture : non

Photo : oui

Hauteur fouillée : 2 à 3 cm

n isolat : 15 (iso 8 à iso 22)

R4 :

Passe dans tout le vase.

Type de comblement : Sédiment noir charbonneux, nombreux ossements

Présence os : oui

Présence mobilier : oui

Présence architecture : non

Photo : oui

Hauteur fouillée : 2 à 3 cm

n isolat : 15 (iso 23 à iso 37)

R5 :

Passe dans tout le vase.

Type de comblement : Sédiment noir charbonneux, nombreux ossements

Présence os : oui

Présence mobilier : oui

Présence architecture : non

Photo : oui

Hauteur fouillée : 1 à 3 cm

n isolat : 22 (iso 38 à iso 54)

R6 :

Passe dans tout le vase.

Type de comblement : Sédiment noir charbonneux, nombreux ossements

Présence os : oui

Présence mobilier : oui

Présence architecture : non

Photo : oui

Hauteur fouillée : 1 à 3 cm

n isolat : 22 (iso 55 à iso 62)

Le sédiment est hétérogène dans le vase, clair et induré dans la moitié supérieure à noir charbonneux pour la moitié inférieure du dépôt. La faible représentation de sédiment intrusif au sein du vase est liée d'une part à la présence massive de restes osseux, mais aussi très probablement à un système de couverture scellant celui-ci lors du dépôt. La disparition de cet élément de couverture (matériau périssable ou bien en dur mais arasé) n'a pas permis l'intrusion de sédiment dans le contenant céramique. Seule la partie supérieure du vase est bio perturbée. Les résidus de crémation (charbons, clous...) sont rares, un clou en fer a été isolé en passe R4 (iso 37) et seuls 0,9 grammes de charbon ont été retrouvés dans la totalité du dépôt. Comme pour la sépulture SP1410/VP1409, de la faune brûlée de coloration identique aux restes humains et témoignant d'une même crémation a été identifiée dans le dépôt (6,51 g.).

La faible proportion des résidus de crémation participe à l'hypothèse de manipulation des restes avant dépôt et d'une discrimination entre restes osseux et restes matériels issus de la crémation (CB) ou des accompagnants (céramique, objet vestimentaires ou de parure, clous...)

Les 62 isolats sont pour la plupart issus de restes osseux humains crématisés (60/62).

Parc des Tanneurs, Rennes						
SPI1111 VP1141						
Liste des isolats issus de la fouille du vase						
N° iso	passé	identification	coloration os	n	poisds	commentaire
1	R2	coxal	noir	1	2	surface auriculaire
2	R2	coxal	jaunâtre	1	4,4	branche pubis, mature
3	R2	coxal	jaunâtre	1	3,2	crête iliaque soudée
4	R2	côte	jaunâtre	1	1,4	
5	R2	sacrum	jaunâtre et noir	1	5	
6	R2	scapula	jaunâtre et bleuté	1	2,6	
7	R2	lot esquilles	jaunâtre et bleuté	5	1,1	
8	R3	diaphyse fémur	noir et bleuté	1	10,3	mature
9	R3	coxal	noir et bleuté	2	3,8	
10	R3	diaphyse membre indet	jaunâtre	1	0,4	
11	R3	tête MT I	jaunâtre	2	1,4	soudée
12	R3	diaphyse membre supérieur	jaunâtre	1	0,7	
13	R3	vertèbre indet	jaunâtre	2	1,2	mature, listel soudé
14	R3	radius	noir	1	2	
15	R3	diaphyse fémur	jaunâtre et bleuté	1	4,4	
16	R3	mandibule	jaunâtre et bleuté	1	2,2	
17	R3	diaphyse tibia	jaunâtre et bleuté	1	5,6	mature
18	R3	diaphyse fémur	noir	1	3,16	
19	R3	sacrum	jaunâtre	1	2,2	
20	R3	os plat	jaunâtre et noir	4	2,8	
21	R3	os court	jaunâtre et gris clair	1	0,4	
22	R3	diaphyse fémur	noir	3	9	mature
23	R4	diaphyse membre supérieur	jaunâtre et bleuté	1	3,4	
24	R4	os plat	jaunâtre	1	1,5	
25	R4	diaphyse fémur	noir et jaunâtre	1	13,4	mature
26	R4	patella	jaunâtre et blanc crayeux	1	3,5	mature
27	R4	os plat	jaunâtre	1	1,7	
28	R4	côte	jaunâtre	1	2	
29	R4	diaphyse membre indet	jaunâtre et noir	4	1,7	
30	R4	diaphyse membre supérieur	jaunâtre et bleuté	1	4,3	
31	R4	diaphyse membre supérieur	jaunâtre et bleuté	2	3,8	
32	R4	diaphyse membre supérieur	jaunâtre	3	1,5	
33	R4	spongieux	noir et blanc	1	0,5	
34	R4	diaphyse fémur	jaunâtre et bleuté	1	7,3	mature
35	R4	côte	jaunâtre et noir	4	2,3	
36	R4	crâne	gris et jaunâtre	1	4,7	sutures ouvertes par chaleur
37	R4	1 clou en fer oxydé				tête ronde, tige carrée. Longueur totale 55 mm, diamètre tête : 15 mm. Largeur max tige 4 mm
38	R5	tête phalange main	jaunâtre	1	1,3	
39	R5	scapula	jaunâtre	1	2,8	
40	R5	diaphyse membre indet	jaunâtre	1	1,1	
41	R5	côte	jaunâtre et noir	3	0,9	
42	R5	côte	gris et jaunâtre	1	0,4	
43	R5	vertèbre indet	gris et jaunâtre	1	0,3	mature, listel soudé
44	R5	processus postérieur de VL	gris et jaunâtre	1	0,7	
45	R5	coxal	jaunâtre	2	5	
46	R5	os plat	gris et bleu	1	0,8	
47	R5	vertèbre indet	gris et bleu	1	0,4	mature, listel soudé
48	R5	diaphyse membre inférieur	noir	1	1,6	
49	R5	crâne	jaunâtre	1	0,9	
50	R5	diaphyse membre inférieur	gris et bleu	1	1,24	
51	R5	esquille	jaunâtre	1	0,2	
52	R5	diaphyse membre indet	jaunâtre	1	0,6	
53	R5	atlas	jaunâtre	1	2,1	mature
54	R5	diaphyse membre inférieur	gris et noir	1	4,3	mature
55	R6	crâne	gris et jaunâtre	4	3,26	
56	R6	diaphyse fémur	noir	7	40	mature
57	R6	diaphyse membre supérieur	jaunâtre	1	2,46	mature
58	R6	vertèbre indet	jaunâtre	1	0,47	mature, listel soudé
59	R6	racine pré-molaire	jaunâtre	1	0,45	apex fermé
60	R6	plateau tibia	noir	1	3,6	mature
61	R6	crâne	jaunâtre	2	5,3	sutures ouvertes par chaleur
62	R6	Fibule bronze				
Total			60	94	201,04	

Fig.2-39 : isolats issus de la fouille du vase VP1141

Etude céramique

Cf étude F. Labaune

Datation vase ossuaire :

Pot à panse ovoïde en céramique commune sombre dont la surface externe est agrémentée de bandes lissées horizontales espacées irrégulièrement sur toute la hauteur de la panse : III-IVe s. apr. J.-C.

Fibule : 1ère moitié à milieu IVe s. apr. J.-C.

C14 : os brûlé : 1840+/-35 BP (Cal. 79-250 ap. J.-C.)

Etude des restes non osseux crématisés

Fibule : *Cf* étude F. Labaune

Etude des restes osseux crématisés

Faune :

13 fragments de coloration jaunâtre à noir pour un poids de 6,51 g.

Restes humains :

Poids osseux total : 939,35 g.

Nombre de fragments : 4497

NMI : 1

Détermination de l'âge : adulte > 25 ans

Détermination du sexe : ND

Autres éléments biologiques :

Taux de détermination : 68,26%

Traces anthropiques : Aucune

Parc des Tanneurs, Rennes											
Poids et nombre de fragments											
SP1111/VP1141		Poids en grammes								n fragments total	poids/fragments
segment	os	P meca	R1	R2	R3	R4	R5	R6	Poids total	P meca à R6	
Tête	Crâne	39,2	13,5	7,1	11,4	36,1	21,2	33,6	162,13	263	0,62
	Mandibule		0,72	1,9	2,2	0,45			5,27	4	1,32
	Dents supérieures								0	0	
	Dents inférieures								0	0	
	Dents indéterminées		0,13	0,2		0,46	0,53	1,51	2,83	8	0,35
	Os hyoïde								0	0	
	Osselets de l'oreille								0	0	
	Cartilage calcifié								0	0	
Total tête		39,2	14,4	9,2	13,6	37	21,8	35,1	170,23	275	0,62
Tronc	Atlas	2,15					2,1		4,25	3	1,42
	Axis								0	0	
	Vertèbres (C3 à C7)								0	0	
	Vertèbres thoraciques								0	0	
	Vertèbres lombaires						0,7		0,7	1	0,70
	Vertèbres indéterminées	9,08	4,4	4,7	1,68	17,5	9,47	21,1	67,93	170	0,40
	Sacrum			5	2,2				7,2	2	3,60
	Coccyx								0	0	
	Côtes	9,42	1,4	4	3,63	19,9	7,26	10,1	55,67	233	0,24
	Sternum								0	0	
Total tronc		20,7	5,8	13,7	7,51	37,4	19,5	31,2	135,75	409	0,33
Membres supérieurs	Clavicule								0	0	
	Scapula			7,2		1,12	2,8		11,12	6	1,85
	Humérus			5,31					5,31	1	5,31
	Radius				2				2	1	2,00
	Ulna								0	0	
	Carpe		0,5					0,8	1,3	2	0,65
	Métacarpe					2,52	2,24	1,6	6,36	12	0,53
	Phalanges des mains			0,36	0,26	0,5	3,8	0,4	5,32	7	0,76
	Membres supérieurs indéterminés	12,3		2,8	0,7	20,6	8,01	9,34	53,77	44	1,22
	Total membres supérieurs	12,3	0,5	15,7	2,96	24,7	16,9	12,1	85,18	73	1,17
Membres inférieurs	Coxal	3,54	2,23	11,6	3,8	6,36	10,4	5,45	43,33	30	1,44
	Fémur				23,7	20,7		44,7	89,1	14	6,36
	Patella					3,5			3,5	1	3,50
	Tibia				5,6			3,6	9,2	2	4,60
	Fibula								0	0	
	Tarse								0	0	
	Métatarse				1,4				1,4	2	0,70
	Phalanges des pieds								0	0	
	Sésamoïdes								0	0	
	Membres inférieurs indéterminés	51,9			7,82	8,41	18,9	16,5	103,54	51	2,03
Total membres inférieurs	55,5	2,23	11,6	42,3	39	29,3	70,2	250,07	100	2,50	
Total fragments ou os déterminés	128	22,9	50,2	66,4	138	87,4	149	641,23	857	0,75	
os indet	MTC, MTT, Phalanges mains ou pieds	3,96							3,96	6	0,66
	Os plats	3,44	1,11		6,21	12,7	2,66	6	32,07	100	0,32
	Os courts ou extrémités	4,67	0,2	0,1	0,98	4,54	3,06	5,84	19,39	78	0,25
	Diaphyses indéterminées	15	6,46	5,7	16	22,9	19,7	28,2	113,84	323	0,35
	Total os indéterminés	27,1	7,77	5,8	23,2	40	25,5	40	169,26	507	0,33
<i>Esquilles</i>	1,4	0,22	1,4	9,32	36	27	53,6	128,86	3133	0,04	
Total os indéterminés et esquilles	28,5	7,99	7,2	32,5	76	52,4	93,6	298,12	3640	0,08	
Total incinération	156	30,9	57,4	98,9	214	140	242	939,35	4497	0,21	

Fig. 2-40 : VP1141, poids et nombre de fragments osseux par segment anatomique

Parc des Tanneurs, Rennes								
Indices Pondéraux (%)								
SP111/VP1141								
Passe	P meca	R1	R2	R3	R4	R5	R6	Poids total
Tête	46,54	16,04	13,76	17,27	15,57	14,48	25,13	18,12
Tronc	18,77	23,88	7,60	17,46	13,96	12,87	13,23	14,45
Membres supérieurs	1,62	27,31	2,99	11,55	12,05	5,01	7,90	9,07
Membres inférieurs	7,22	20,22	42,81	18,20	20,94	29,00	2,27	26,62
Membres indéterminés	25,15	10,11	23,42	18,70	18,20	16,52	17,33	18,02
<i>Esquilles</i>	<i>0,71</i>	<i>2,44</i>	<i>9,43</i>	<i>16,81</i>	<i>19,28</i>	<i>22,12</i>	<i>0,90</i>	<i>13,72</i>
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Part des membres	33,98	57,64	69,22	48,45	51,18	50,53	60,75	53,71
Part des côtes dans le tronc	24,14	29,20	48,34	53,17	37,17	32,34	45,62	41,01
Taux de détermination	74,14	87,45	67,16	64,48	62,52	61,37	81,78	68,26

Fig. 2-41 : VP1141, indices pondéraux et taux de détermination des restes osseux

Les restes osseux représentent un poids de 939,35 grammes pour 4497 fragments.

Les fragments sont de coloration hétérogène et témoignent d'une crémation peu aboutie avec une température fluctuante. Aucune trace d'exposition des restes à l'air libre n'a été notée. Le peu de restes brûlés non osseux permet d'envisager un tri des résidus de crémation avant enfouissement. Seuls des fragments de faune et de rares charbons millimétriques accompagnent les restes humains. Cependant, les fragments de faune brûlés sont pour la plupart assimilables aux restes humains et non reconnaissables lors du tri des résidus. Les fragments de faune présentent la même hétérogénéité dans la coloration et ont subi une action du feu similaire. Ils accompagnaient vraisemblablement le défunt tout au long de la combustion.

La faible fragmentation des restes, directement liée à la faible température du bûcher, explique le taux correct de détermination osseux. (taux de détermination de 68,26 %, et poids moyen par fragment déterminé de 0,75 g.). Le NMI est de 1 sujet âgé de plus de 25 ans, sans précisions possible quant au sexe. Les indices pondéraux des segments anatomiques sont relativement cohérents avec ceux attendus malgré la faiblesse des membres supérieurs.

3-1-2-c-Les sépultures de nouveau-nés en contexte d'habitat (n=2)

3-1-2-c-1- Echantillon disponible

Deux tombes de nouveau-nés précèdent la transformation de la *Domus* et du secteur en nécropole. Ces enfants sont inhumés au sein de l'habitat encore en fonction. Il s'agit des sépultures SP1389 et SP2272.

Tous deux sont inhumés en position semi fœtale en pleine terre dans une fosse rectangulaire (SP1389) et oblongue (SP2272).

La présence de sépulture d'individus de moins d'un an dans une structure d'habitat ou d'artisanat n'est pas un fait inédit et a été observé pour la période du Haut Empire tant en milieu rural qu'urbain (Baills-Barré, 2016a et b ; Baills-Barré, Tirel, 2017 ; Baills-Tarby, 2006 ; Blaizot *et al*, 2003 ; Blaizot, 2007 ; Bernard, 2016 ; Coulon, 2004). Ils sont alors préférentiellement placés le long des axes des murs comme nous pouvons l'observer dans le cas des deux immatures du Parc des Tanneurs

3-1-2-c-2-Données biologiques

Les deux défunts sont des mort-nés probablement à terme, décédés pendant ou juste après l'accouchement. Ils ont bénéficié d'une inhumation individuelle proche des vivants.

3-1-2-d-Les sépultures à inhumation en nécropole (n=73)

Nous traitons dans cette partie des sépultures issues de la nécropole qui s'implante au milieu du III^{ème} siècle suite à l'abandon du quartier Hôtel-Dieu-Tanneurs, soit 73 tombes.

3-1-2-d-1- Echantillon disponible

73 Tombes dont une particulière car comprenant un dépôt d'un vase funéraire font partie de l'échantillon étudié.

Aucune tombe double n'est identifiée et l'étude porte donc sur 73 individus, 53 adultes et 20 non adultes.

3-1-2-d-2-Etat de conservation

Pour les 73 individus, âges confondus, la conservation osseuse est bonne ce qui est rare pour la région. En effet, la nature acide du sol géologique en Bretagne, a souvent pour conséquence de dégrader l'os plus ou moins rapidement. Les ossements, indépendamment du segment sont pour plus de la moitié en bon état voire moyen, autorisant une étude assez complète des décédés (Fig. 2-42).

Etat de conservation des sujets (n=73)

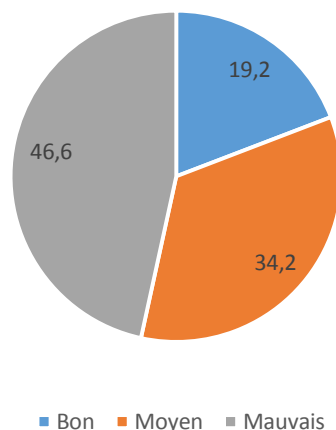


Fig. 2-42: état de conservation de la collection en pourcentage, segments anatomiques confondus (n=73 sujets)

Sans surprise, les éléments fragiles comme les ceintures scapulaires ou de petite dimension comme les éléments des mains et des pieds (phalanges et os du carpe particulièrement) sont moins bien conservés (Fig. 2-43).

Parc des Tanneurs, état de conservation en pourcentage, adultes et immatures (n=73)										
Etat de conservation	Crâne mandibule	Rachis Côtes	Membre sup D	Membre sup G	Ceinture pelvienne	Ceinture scapulaire	Mains	Membre inf D	Membre inf G	Pieds
Bon	21,9	24,7	23,3	20,5	11,0	11,0	11,0	28,8	38,4	15,1
Moyen	37,0	30,1	30,1	27,4	42,5	34,2	24,7	30,1	26,0	38,4
Mauvais	21,9	30,1	30,1	34,2	32,9	28,8	41,1	30,1	26,0	28,8
Nul	19,2	15,1	16,4	17,8	13,7	26,0	23,3	11,0	9,6	17,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Fig. 2-43 : Etat de conservation de la collection, âges confondus par segments anatomiques en pourcentage (n=73 individus)

La conservation des restes osseux est liée partiellement à l'âge des décédés. En effet, les restes immatures sont moins bien conservés que ceux des adultes, notamment les petits éléments, mais aussi les membres dont les extrémités non ossifiées sont plus fragiles (**Fig. 2-44**).

Parc des Tanneurs, état de conservation en pourcentage, adultes et immatures séparés (n=53 ad et 20 imm)											
Etat de conservation	Classe âge	Crâne mandibule	Rachis Côtes	Membre sup D	Membre sup G	Ceinture pelvienne	Ceinture scapulaire	Mains	Membre inf D	Membre inf G	Pieds
Bon	AD	22,6	22,6	28,3	26,4	9,4	11,3	15,1	34,0	41,5	18,9
	IMM	20,0	30,0	10,0	5,0	15,0	10,0	0,0	15,0	30,0	5,0
Moyen	AD	35,8	30,2	30,2	26,4	50,9	30,2	26,4	30,2	28,3	45,3
	IMM	40,0	30,0	30,0	30,0	20,0	45,0	20,0	30,0	20,0	20,0
Mauvais	AD	20,8	32,1	26,4	30,2	30,2	30,2	39,6	28,3	22,6	20,8
	IMM	25,0	25,0	40,0	45,0	40,0	25,0	45,0	35,0	35,0	50,0
Nul	AD	20,8	15,1	15,1	17,0	9,4	28,3	18,9	7,5	7,5	15,1
	IMM	15,0	15,0	20,0	20,0	25,0	20,0	35,0	20,0	15,0	25,0

Fig. 2-44 : Etat de conservation de la collection, âges séparés par segments anatomiques en pourcentage (n=73 individus)

Une conservation différentielle des immatures ?

Plusieurs travaux ont mis en avant une conservation différentielle des restes osseux des immatures en fonction de leur âge (Bello, 2002 ; Guy et Masset, 1997a et b). Les squelettes des individus de moins de cinq ans et plus particulièrement ceux âgés entre 0 et 1 an seraient plus vulnérables face aux phénomènes de taphonomie que ceux des enfants plus âgés (au-delà de 5 ans). Cela peut s'expliquer en raison de la composition physico-chimique des os qui présentent une faible minéralisation chez les jeunes enfants (Baud, 1997), qui les rendent alors plus vulnérables à la pression des sédiments et à l'acidité des sols, ainsi qu'aux différents agents participants à leur dégradation.

Ainsi, dans son travail de master 2, Claire Gallen a testé si l'état de conservation à l'échelle du squelette entre les individus de moins et de plus de cinq ans est réelle (Gallen 2019). Ce test a été effectué sur la totalité de la population immature de la nécropole, intégrant les sujets du parc des Tanneurs mais aussi de l'Hôtel-Dieu (soit 139 immatures). L'échantillon étant ainsi plus important. Elle constate une plus mauvaise conservation des sujets de 0-4 ans (57.14% contre 40.3 pour les 5-19 ans) est observable alors qu'à l'inverse, les squelettes âgés de 5 à 19 ans présentent un meilleur état de préservation (23.88% contre seulement 7.94% des 0-4 ans).

3-1-2-d-3-Age et sexe des sujets

L'échantillon se répartit en 53 adultes et 20 immatures. Les individus sont distribués dans les classes d'âge définies dans la partie méthode. Nous constatons une bonne représentation des sujets non adultes (27,4%) proche de celle attendue pour une mortalité pré jennérienne de l'ordre du quart de la population totale (Tables de Ledermann 1965). Les immatures pour

lesquels l'âge est à cheval entre deux classes apparaissent dans les colonnes vides entre les deux classes concernées. Cela représente 3 sujets. Nous constatons, malgré une proportion d'immatrice conforme à celle attendue, un déficit des deux premières classes d'âge. En effet, les risques de mourir durant la première année de vie sont considérés comme très élevés puis diminuent après 5 ans avant de remonter à partir de 20 ans (Buchet, et al, 2006). Le profil de la population inhumée immature dans les espaces funéraires préindustriels devrait présenter un schéma de mortalité comme suit : une forte présence des individus de moins de cinq ans, notamment la classe d'âge des 0-1 an, puis un nombre moins important des défunts situés entre 5 et 20 ans. Les adultes sont pour ceux dont l'âge a pu être déterminé généralement d'âge inférieur à 40 ans au moment du décès (classe [Ad. Jeune]). (Fig. 2-45).

Parc des Tanneurs, répartition des individus dans les classes d'âge (n=73)																	
	Classes d'âge													Total Ad	Total Imm	Total coll	
	[Ad]	[Ad jeune]	[Ad âgé]	[Ad très âgé]	[0]		[1-4]		[5-9]		[10-14]		[15-19]				
n	17	22	9	5	3	1	1	1	4	1	6	0	3	53	20	73	
%	32,1	41,5	17,0	9,4	15,0	5,0	5,0	5,0	20,0	5,0	30,0	0,0	15,0	72,6	27,4	100	
	100,0				100,0												

Fig. 2-45 : Répartition des décédés dans les classes d'âge (n=73)

Si on regarde les résultats pour les individus dont l'âge est déterminé précisément, en excluant les immatures entre deux classes et les adultes d'âge indéterminés (classe [Ad.]), nous constatons pour les 53 sujets restants que la proportion d'adultes jeunes augmente (61,1%). Pour les sujets immatures, les proportions sont globalement similaires et toujours non conformes à celles attendues pour une population ancienne avec un déficit de jeunes enfants (inférieurs à 5 ans) (Fig. 2-46). Cependant, rappelons que le site des Tanneurs ne représente qu'une partie de la nécropole de Rennes (15% de l'effectif total) et que le travail effectué sur les immatures (Gallen 2019) montre que pour la totalité de la nécropole (Tanneurs et Hôtel-Dieu) la proportion de sujets immatures représente 23% de la population totale mais surtout que la part des enfants de moins de 5 ans représente 46% de celle des immatures. Ainsi, seule l'étude complète de tous les sujets à venir permettra de conclure sur la représentation des individus en fonction de leur âge au sein de la nécropole rennaise.

Parc des Tanneurs, répartition des individus d'âge connu (n=53)											
	Classes d'âge								Total Ad	Total Imm	Total coll
	[Ad jeune]	[Ad âgé]	[Ad très âgé]	[0]	[1-4]	[5-9]	[10-14]	[15-19]			
n	22	9	5	3	1	4	6	3	36	17	53
%	61,1	25,0	13,9	17,6	5,9	23,5	35,3	17,6	67,9	32,1	100
	100,0			100,0							

Fig. 2-46 : Répartition des décédés dans les classes d'âge à l'exclusion des individus d'âge à cheval ou d'âge indéterminé (n=73)



Fig.2-47 : Localisation des sépultures d'adultes et d'immatures © Arnaud Desfonds – Dominique Pouille Inrap

Le sexe déterminé uniquement sur les individus matures concerne 53 individus. Pour ces sujets, 30,2% d'entre eux restent de sexe indéterminé. (Fig.2-48).

Parc des Tanneurs, détermination du sexe des adultes (n=53)				
	Sexe			Total Ad
	F	M	ND	
n	16	21	16	53
%	30,2	39,6	30,2	100,0

Fig.2-48: Détermination du sexe des adultes (n=53)

Pour les 37 adultes sexés, nous notons une plus forte représentation masculine, cependant là encore à moduler lors de l'analyse des données de toute la nécropole. (Fig.2-49).

Parc des Tanneurs, proportion F et M pour les adultes sexés (n=37)			
	Sexe		Total Ad
	F	M	
n	16	21	37
%	43,2	56,8	100,0

Fig.2-49 : Proportion des adultes sexés (n=37)

3-1-2-d-4-Données métriques et staturales

La stature, ainsi que les indices de robustesse concernent exclusivement les sujets matures et sont calculés à partir de l'enregistrement métrique en laboratoire. Les données individuelles sont disponibles dans le catalogue des tombes (stature) ainsi que dans des tableaux en annexe (annexe A8 et A9). Nous présentons ici les moyennes sexes séparés et sexes confondus.

La stature moyenne est haute sexes confondus que ce soit pour le fémur ou le tibia (os retenus). La différence de stature entre les sexes est de 8 à 13 cm en moyenne en faveur des hommes (Fig.2-50).

Parc des Tanneurs, moyenne des statures des adultes sexes séparés et sexes réunis (en cm)								
	Fémur				Tibia			
Sexe	n	Stature moy	Stature max	Stature min	n	Stature moy	Stature max	Stature min
F	29	158,16	169,31	146,84	26	160,09	170,68	151,13
M	35	171,06	185,44	158,65	29	168,28	177,14	159,44
ND	5	167,11	173,44	158,9	8	170,69	175,97	159,36
sexes réunis	69	165,33	185,44	146,84	63	165,23	177,14	151,13

Fig.2-50 : Stature des adultes sexes réunis et sexes séparés

Les indices postcrâniens calculés sexes séparés et sexes réunis chez les adultes montrent des indices de robustesses plus forts chez les sujets de sexe masculins, associés à un indice pilastrique lui aussi plus haut chez les hommes (**Fig.2-51**).

Parc des Tanneurs, indices postcrâniens des adultes sexes séparés et sexes réunis																	
Sexe		humérus		radius		fémur		fémur		fémur		fémur		tibia		tibia	
		n	rob	n	rob	n	ROB I	n	ROB2	n	pilastriq	n	platymérie	n	ROB I	n	cnémiq
F	moy	17	18,63	11	16,81	29	12,04	29	18,65	31	98,31	31	80,85	26	21,41	27	74,25
	min		17,26		13,89		9,93		14,94		79,35		71,11		18,62		63,69
	max		20,48		18,22		13,65		20,37		116,81		92,83		22,89		85,21
M	moy	20	20,79	17	18,98	33	12,726	33	19,93	36	109,19	36	84,16	29	23,00	29	70,66
	min		17,44		16,31		11,405		17,84		93,75		69,74		20,63		59,38
	max		26,85		21,89		14,649		22,95		133,46		97,57		25,36		81,23
ND	moy	7	20,87	7	5,00	5	12,618	5	19,76	12	100,86	10	82,88	8	22,59	13	76,39
	min		20,42		17,37		11,023		17,47		82,71		75,49		20,37		67,78
	max		21,406		18,304		13,701		21,29		115,65		95,27		24,48		83,28
sexes réunis	moy	44	19,97	35	18,06	67	12,42	67	19,36	79	103,66	77	82,66	63	22,29	69	73,14
	min		17,26		13,89		9,93		14,94		79,35		69,74		18,62		59,38
	max		26,85		21,89		14,65		22,95		133,46		97,57		25,36		85,21

Fig.2-51 : Indices postcrâniens adultes sexes réunis et sexes séparés

3-1-2-d-5- Caractères discrets

Les caractères discrets crâniens et postcrâniens recherchés chez les adultes montrent la fréquence de certains caractères dans la population. Là encore, l'étude complète des individus inhumés (Hôtel-Dieu/Tanneurs) apportera probablement des réponses plus intéressantes. On note toutefois des fréquences élevées dans la population pour des caractères dont l'origine génétique doit être privilégiée :

Os wormion à l'astérion

Suture métopique

Caractères discrets au niveau de l'Atlas

Le détail des caractères (fréquence dans la population, fréquence littérature) est disponible en annexe sous format excel. (Annexe A10 et A11).

3-1-2-d-6- Etat sanitaire

Sont traités dans cette partie, les atteintes liées à des anémies ou carences alimentaires, les manifestations dégénératives osseuses, la santé bucco-dentaire ainsi que la traumatologie.

Les cribra orbitalia

Les orbites sont observables pour plus de la moitié de la population adulte (58,5% côté droit) contre seulement 30% (orbite droit) dans la population immature.

Un quart de la population adulte présente des atteintes du toit de l'orbite tandis que les immatures sont plus fréquemment touchés (50%) par cette manifestation souvent associée, à des carences importantes ainsi que des épisodes de stress marquants parfois répétitifs (Ortner,2003). Les données individuelles sont disponibles en annexe (annexe A12).

Parc des Tanneurs,, orbites observables, et fréquence des <i>cribra orbitalia</i> dans la population			
n sujets	côté	AD	IMM
		53	20
n orbite observable	D	31	6
	G	29	4
% observable	D	58,5	30
	G	54,7	20
n cribra	D	8	3
	G	7	2
fréquence cribra (%)	D	25,8	50
	G	24,1	50

Fig.2-52 : Orbites observables et fréquence des *cribra orbitalia* dans la population

Les atteintes arthrosiques

Les dégradations s'observent surtout au niveau des épaules, de la colonne vertébrale (vertèbres cervicales, thoraciques et lombaires), de l'articulation de la hanche et des membres inférieurs (**Fig.2-53**).

Les données individuelles sont disponibles en annexe (annexe A13).

RENNES - Parc des Tanneurs : arthrose								
Membre supérieur								
	Epaule		Coude		Poignet main			
n° sép	Omarthrose D	Omarthrose G	Ancarthrose D	Ancarthrose G	Poignet D	Poignet G	Main D	Main G
n observé	30	29	29	31	21	19	24	25
n arthrose présent	6	5	2	3	0	0	2	0
Fréquence arthrose (%)	20,0	17,2	6,9	9,7	0,0	0,0	8,3	0,0
n AD collection	53	53	53	53	53	53	53	53
% AD observable	56,6	54,7	54,7	58,5	39,6	35,8	45,3	47,2

Fig.2-53: Atteintes arthrosiques chez les adultes, partie supérieure du corps

RENNES - Parc des Tanneurs : arthrose					
Thorax					
n° sép	Costo-sternale D	Costo-sternale G	VC	VT	VL
n observé	20	20	19	27	30
n arthrose présent	5	5	4	12	11
Fréquence arthrose (%)	25	25	21,1	44,4	36,7
n AD collection	53	53	53	53	53
% AD observable	37,7	37,7	35,8	50,9	56,6

Fig.2-54 : Atteintes arthrosiques chez les adultes, thorax

RENNES - Parc des Tanneurs : arthrose								
Membre inférieur								
	hanche		genou		Cheville		pied	
n° sép	Coxarthrose D	Coxarthrose G	Gonarthrose D	Gonarthrose G	Cheville D	Cheville G	Pied D	Pied G
n observé	38	37	33	36	36	40	32	37
n arthrose présent	11	11	6	3	5	6	3	4
Fréquence arthrose (%)	28,9	29,7	18,2	8,3	13,9	15,0	9,4	10,8
n AD collection	53	53	53	53	53	53	53	53
% AD observable	71,7	69,8	62,3	67,9	67,9	75,5	60,4	69,8

Fig.2-55 : atteintes arthrosiques chez les adultes, partie inférieure du corps

Les enthésopathies (ETT)

Les atteintes sont fortes au niveau des membres inférieurs (genou et cheville) ainsi que sur le rachis. Certaines atteintes du rachis sont des DISH (Diffuse Idiopathic Skeletal Hyperostosis) et traitées individuellement dans le catalogue des tombes. (Fig.2-56).

Les données individuelles sont disponibles en annexe (annexe A14).

RENNES - Parc des Tanneurs : enthésopathies							
	Rachis			Membre inférieur			
n° sép	VT	VL	Sacrum	Patella D	Patella G	Calcaneum D	Calcaneum G
n observés	29	28	27	34	29	34	35
n ETT présent	14	13	10	21	18	26	27
Fréquence ETT (%)	48,3	46,4	37,0	61,8	62,1	76,5	77,1
n AD collection	53						
% AD observable	54,7	52,8	50,9	64,2	54,7	64,2	66,0

Fig.2-56 : ETT chez les adultes

Les atteintes traumatiques

Les atteintes traumatiques sont traitées individuellement dans le catalogue des tombes. Il s'agit le plus souvent de fractures consolidées de membres avec ou sans cal osseux. Des traumatismes sont aussi observés sur le torse (clavicule, côtes). Certaines fractures témoignent de soins (réduction de membre) ou encore de l'absence de soins (infection au niveau de la fracture, déviation de membres non réduits...).

La santé bucco-dentaire

L'enregistrement systématique des dents présentes permet d'enregistrer la prévalence des affections classiques (caries, hypoplasies linéaires de l'émail dentaire, pertes *ante mortem*). Les données sont disponibles ci-dessous pour les adultes et les immatures. Les données individuelles sont en annexe (Annexe A15 à A24).

Les atteintes particulières des dents (dents naines, malposition, abcès...) sont traitées individuellement dans le catalogue des tombes.

Pour les adultes, ce sont 791 dents qui sont conservées ; 366 sur le maxillaire et 425 pour la mandibule. Les HLED sont centrées sur les dents antérieures supérieures ou inférieures et en proportion importante (jusqu'à 44% pour l'incisive supérieure droite). Les caries touchent particulièrement les dents postérieures et sont en plus grand nombre sur les maxillaires. Les pertes *ante mortem* de dents sont importantes sur les molaires inférieures comme supérieures et touchent sans surprise en plus grand nombre la première molaire, en position fonctionnelle dans la bouche dès l'enfance (vers 7-8 ans) (Fig.2-57 et 58).

RENNES - Parc des Tanneurs : bilan dentaire pour les adultes, maxillaire																	
	Dents permanentes maxillaires																n présentes
	Droite								Gauche								
	M ³	M ²	M ¹	PM ²	PM ¹	C	I ²	I ¹	I ¹	I ²	C	PM ¹	PM ²	M ¹	M ²	M ³	
n dents	14	19	17	17	25	30	31	25	25	28	25	24	28	18	21	19	366
n caries	2	5	3	2	1	1	0	0	0	0	2	2	3	2	9	1	33
n HLED	0	0	0	1	1	10	12	11	10	11	10	0	0	0	2	0	68
n PAM	3	11	12	9	7	3	3	3	1	3	6	6	6	13	9	1	96
% caries	14,3	26,3	17,6	11,8	4	3,33	0	0	0	0	8	8,33	10,7	11,1	42,9	5,26	9,0
% HLED	0	0	0	5,88	4	33,3	38,7	44	40	39,3	40	0	0	0	9,52	0	18,6

Fig.2-57 : Bilan dentaire maxillaire, sujets adultes

RENNES - Parc des Tanneurs : bilan dentaire pour les adultes, mandibule																	
	Dents permanentes mandibulaires																n présentes
	Droite								Gauche								
	M ₃	M ₂	M ₁	PM ₂	PM ₁	C	I ₂	I ₁	I ₁	I ₂	C	PM ₁	PM ₂	M ₁	M ₂	M ₃	
n dents	20	27	16	27	33	33	31	29	27	32	34	35	24	14	22	21	425
n caries	3	5	2	4	2	2	2	1	1	0	0	3	2	0	3	3	33
n HLED	0	0	0	0	2	9	12	6	5	8	13	4	0	0	0	0	59
n PAM	1	9	19	8	3	2	2	2	3	3	2	2	11	21	14	3	105
% caries	15	19	13	15	6,1	6,1	6,5	3,4	3,7	0	0	8,6	8,3	0	14	14	7,8
% HLED	0	0	0	0	6,1	27	39	21	19	25	38	11	0	0	0	0	13,9

Fig.2-58 : Bilan dentaire mandibulaire, sujets adultes

Pour les sujets immatures, ce sont 409 dents qui sont conservées ; 222 sur le maxillaire et 187 pour la mandibule. Les HLED sont centrées sur les dents permanentes uniquement (bloc antérieur dents supérieures et inférieures) et témoignent de carences lors de la formation des couronnes (lors du sevrage, 3-4 ans). Les caries sont rares et intéressent le plus les dents déciduales. Aucune perte *ante mortem* de dent n'est recensée (Fig.2-59 et 60).

RENNES - Parc des Tanneurs : bilan dentaire pour les immatures, mandibule																											
Sép	dents déciduales INF										dents permanentes INF															n présen tes	
	Droit					Gauche					Droit							Gauche									
	m 2	m 1	c	i 2	i 1	i 1	i 2	c	m 1	m 2	M 3	M 2	M 1	P 2	P 1	C	I2	I1	I1	I2	C	P 1	P 2	M 1	M 2		M 3
n dents	7	4	5	4	4	2	3	4	7	6	3	11	11	8	9	1 0	1 0	1 1	9	1 0	1 0	9	7	11	10	2	187
n caries	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	9	
n HLED	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	8	7	7	6	7	7	2	0	0	0	47	
n PAM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
% caries	14	25	0	0	0	0	0	0	14	17	0	0	27	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	0	0	4,8	
% HLED	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 3	2 2	8 0	7 0	6 4	6 7	7 0	2 2	0	0	0	0	25,1	

Fig.2-59 : Bilan dentaire mandibulaire, sujets immatures

RENNES - Parc des Tanneurs : bilan dentaire pour les immatures, maxillaire																											
Sép	dents déciduales SUP										dents permanentes Sup															n présentes	
	Droit					Gauche					Droit							Gauche									
	m2	m1	c	i2	i1	i1	i2	c	m1	m2	M3	M2	M1	P2	P1	C	I2	I1	I1	I2	C	P1	P2	M1	M2		M3
n dents	6	7	8	3	3	4	2	7	4	8	4	13	15	11	12	12	11	12	12	12	9	11	8	13	12	3	222
n caries	0	2	1	0	0	0	0	2	0	3	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10
n HLED	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	7	7	8	7	4	0	0	0	0	0	38
n PAM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% caries	0	29	13	0	0	0	0	29	0	38	0	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4,5
% HLED	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42	64	58	67	58	44	0	0	0	0	0	17,1

Fig.2-60: Bilan dentaire maxillaire, sujets immatures

Aux vues des résultats des données paléopathologiques, nous constatons une fréquence élevée d'atteintes osseuses et dentaire liée à des carences lors de la croissance (cribra/HLED dentaires). Ces atteintes sont à mettre en relation avec le changement alimentaire lié au sevrage particulièrement. Les atteintes dégénératives sont fréquentes et en relation d'une part avec l'âge des sujets adultes (sujets âgés et très âgés) et d'autre part de probables activités physiques soutenues pour une frange de la population. Encore une fois, l'apport des données du site de l'Hôtel-Dieu permettra de compléter les informations et de voir notamment les possibles corrélations entre l'âge des sujets, les atteintes dégénératives et éventuellement le statut social (mobilier d'accompagnement).

3-1-2-d-7- Pathologies osseuses et dentaires particulières

Les pathologies particulières osseuses comme dentaires sont signalées individuellement dans le catalogue. Notons toutefois la présence d'une affection rare pour le sujet SP2047 avec une déformation du pied liée à un diabète très avancé (pied de Charcot). Cette femme âgée de plus de soixante ans présente une ossification complète des ossements composant son pied droit (du tarse aux métatarsiens, à l'exclusion du premier métatarse). Cette ossification unilatérale, liée à une arthropathie neurogène, a pour cause principale le diabète (Pied cubique de Charcot).

L'infection sans prise en charge et soins du membre atteint nécessite souvent une amputation et peut surtout entraîner un décès rapide en l'absence de soins. Un second sujet issu lui de la parcelle de l'Hôtel-Dieu présente une pathologie similaire qui demande à être confirmée (étude en cours).

Des cas de DISH (Diffuse Idiopathic Skeletal Hyperostosis, ou maladie hyperostotique) sont notés par des Tanneurs mais aussi pour la parcelle Hôtel-Dieu, là encore, l'étude complète permettra de voir si des corrélations sont possibles entre ces sujets atteints (Voir notamment le sujet SP 2118, catalogue des tombes). Rappelons que ce type d'atteinte est communément associée à un régime alimentaire déséquilibré et trop riche en protéine animale pouvant provoquer diabète, obésité, goutte. Là encore, la corrélation avec les pratiques funéraires et les sujets atteints de ces pathologies type diabète, goutte voire obésité sera menée dans l'étude intégrant l'Hôtel-Dieu.

Enfin, un dernier cas particulier de pathologie rare est à signaler pour le sujet SP2044, adolescent de sexe indéterminé. Celui-ci souffre de nombreuses malformations du rachis (*spina bifida* et ossification de vertèbres) indiquant un syndrome de Klippel-Feil (KFS), ou syndrome du cou court. Pour les populations anciennes, ce type de syndrome est souvent létal à plus ou moins moyen terme. Une prise en charge de l'individu dès son plus jeune âge par son entourage lui a permis de vivre jusqu'à l'adolescence.

3-1-2-e- Les ossements remaniés hors sépulture

Des ossements humains ont été retrouvés hors contexte sépulcral. Il s'agit pour la plupart de restes issus de passes de décapage ou de tranchées moderne ayant perturbé les sépultures.

➤ US 2000 (passe de décapage)

ADULTE

Crâne : un NMI de trois peut être estimé avec la présence d'un individu particulièrement robuste.

- Occipital : 3 individus, dont un robuste
- Temporal D : 3
- Temporal G : 3
- Frontal : 2 dont un très robuste
- Mandibule : 2
- Dents : 1 I1, I2, M2 inférieures D et C inférieure G. toutes présentent une usure avancée. Compatibles en elles.

Ceinture scapulaire : NMI = 2

- Clavicule : 1 droite, 1 gauche. Les deux sont incompatibles entre elles, la droite étant plus robuste que la gauche. La gauche présente également une fracture consolidée au niveau de l'extrémité acromiale.
- Scapula : plusieurs fragments compatibles entre eux de scapula
- Manubrium = 1
- Sternum = 1

Rachis :

- Vertèbres cervicales : 1 fragment d'atlas et d'une autre cervicale potentiellement compatibles entre elles. NMI = 1

- Vertèbres thoraciques : 4. Dont une qui présente de l'ostéophytose sur le corps vertébral en forme de bec de perroquet avec une modification du contour articulaire. NMI = 2
- Vertèbres lombaires : 2, dont une présentant des ostéophytes, compatible avec ce qui a été observé sur la vertèbre thoracique. NMI = 2

L'observation des différents éléments du rachis permet de déterminer un NMI final d'au moins deux individus adultes, dont un plus âgé.

- Sacrum : 1

Côtes : une des côtes présente des ostéophytes au niveau de la tête. Cela est compatible avec les deux vertèbres. NMI = 2

Membres supérieurs :

- Humérus : 3 humérus droits et 2 gauches, dont une paire compatible (cf. fiche conservation). NMI = 3
- Ulna : 1 ulna gauche. NMI = 1
- Main : 1 MC1, 1 phalange et un fragment de MC.

Le décompte des humérus permet d'estimer un NMI de 3 individus.

Ceinture pelvienne :

Deux fragments d'ischions droits et 1 fragment d'aile iliaque gauche. NMI = 2

Membres inférieurs :

- Fémur : 2 droits et 2 gauches, dont une paire possible. Un des fémurs gauches présente une fracture réduite avec un cal osseux situé sur la face antéro-latérale de la première moitié proximale de la diaphyse. NMI = 2
- Tibias : 1 tibia gauche, 1 droit, potentiellement symétriques. Le tibia gauche présente un étirement osseux de la crête antérieure ainsi que la présence d'appositions périostées sur la face latérale de la diaphyse en moitié distale, le long de la marge interosseuse. NMI = 1
- Fibula = 1 fragment
- Pied : 1 calcanéum gauche présentant un dédoublement de la surface articulaire antérieure. Également de l'enthésopathie.

L'étude des restes adultes a permis de déterminer les restes de trois individus dont a minima un sujet âgé (vertèbres thoraciques et lombaires, côte ainsi que le calcanéum présentent des traces d'ostéophytoses au niveau de leurs surfaces articulaires), aussi la présence d'un sujet gracile et d'un sujet robuste (os frontal compatible avec l'un des fémurs droits).

IMMATURE

Crâne : un orbite droit et un gauche

Rachis / côtes : un corps vertébral, 4 côtes gauches et 2 droites

Membres supérieurs : un humérus gauche, un métacarpe et une phalange.

Membres inférieurs : un fémur et un tibia droit. Un métatarse. 1 fragment de fibula

L'étude des ossements d'immature a permis de mettre en évidence la présence d'un seul individu. En effet, la taille des ossements présents est cohérente et ceux-ci peuvent être rattachés au même immature âgé de 1.5 mois

Âge statural : 1.5 mois (Maresh)

Fémur : env. 85 mm

Tibia : env. 75 mm

Au total, l'US 2000 contenait les restes d'au moins quatre individus : trois adultes dont un âgé (et/ou) un robuste et un gracile, et un immature.

➤ **TR1272/US 1273**

ADULTE

Crâne :

Os présents :

- *Fragments d'os pariétal droit et gauche*
- *Temporal Gauche*
- *Orbite Gauche*
- *Zigomatiques droit et gauche*
- *Fragment droit de maxillaire*

Observations:

La présence de sutures ouvertes et de quelques ponts est à noter.

L'absence d'incohérences et de doublons nous permet de définir un NMI de 1.

Maxillaire:

Dents présentes :

- *Présence des deux Canines définitives*
- *Présence de P2, M1 et M2 droit*

Observations:

Usure modéré des dents.

Aucune trace de pathologies présente.

Pas de doublons.

NMI 1.

Ceinture Scapulaire :

Os Présents :

- *Fragment d'angle inférieur de la scapula droite*
- *Bord médial droit*
- *Épine scapulaire droite*
- *Acromion droit*
- *Processus coracoïde droit*

Observations:

Divers fragments de scapula droite, tous cohérents en taille, en épaisseur et en assemblage.

Pas de doublons.

NMI 1.

Membres supérieurs :

Os Présents :

- *Humérus droit quasiment complet (Manque sous le col chirurgical au niveau de la diaphyse)*
- *Partie inférieure d'humérus gauche (Épiphyse, métaphyse et morceau de diaphyse)*

Observations:

Il est à noter que l'humérus gauche est plus gracile que l'humérus droit.

Avec malgré tout une symétrie entre les deux humérus.

La mesure de la longueur max de l'Humérus droit est de 312 mm.

NMI 1.

Vertèbres :

Os Présents :

- *5 vertèbres thoraciques*
- *1 fragment de vertèbre lombaire*

Observations:

Absence de pathologie dégénératives.

Cohérence de taille.

NMI 1.

Sternum :

Os Présents :

- *Manudrium*
- *Fragment de partie inférieure du corps sternal*

Observations :

Sternum gracile.

NMI 1.

Côtes :

Os Présents :

- *6 têtes de côtes gauches*
- *8 têtes de côtes droites*

Observations:

La cohérence de taille et de symétrie permet de statuer un NMI de 1.

Mains :

Os Présent :

- *Présence du troisième métacarpe gauche*

Observations:

NMI 1.

L'absence de doublons, la cohérence de taille, d'usure et de symétrie nous permettent de dire que le Nombre minimal d'individus présents dans la tranchée 1272/US1273 est de un sujet adulte.

Les os observés sont tous matures.

L'absence de pathologie dégénérative des vertèbres, l'usure modérée des dents ainsi que les sutures ouvertes du crâne et la présence de quelques ponts nous permettent de statuer sur un individu jeune et gracile.

US 2098 équivalent à US1345 (remblai terre brune)

ADULTE

Scapula : un fragment de scapula gauche

Coxal : un fragment d'acetabulum droit.

NMI = 1

IMMATURE

Crâne : fragments d'occipital et de pariétal

Membres inférieurs : fragment de diaphyse de fémur gauche (env. 100-110 mm)

NMI = 1, les os sont compatibles entre eux, en taille et en robustesse.

La fouille de l'US 2098 a fourni les restes de deux individus, un adulte et un immature.

L'âge de l'individu immature a été estimé approximativement à partir de la mesure du fémur (env. 100-110 mm) par les méthodes de Maresh (1970) et Stloukal & Hanakova (1978) qui ont établi un âge d'environ 3 à 6 mois. De plus, le fémur présente des traces infections osseuses sous la forme d'appositions périostées.

➤ **US 2022 équivalent au comblement du fossé FS1026**

ADULTE

Crâne : NMI = 1

- Pariétal : 1 fragment

Ceinture scapulaire : NMI = 1

- Scapula : fragment de scapula gauche

Côtes : 1

Ceinture pelvienne : NMI = 1

- Coxal : 1 fragment de tubérosité ischiale droite

Membres inférieurs : NMI = 1

- Fibula : 1 fragment de partie proximale de fibula droite

L'US 2022 contenait plusieurs fragments d'ossements humains. Le dénombrement des individus a permis de mettre en avant l'absence de doublon ou d'incohérence entre les ossements présents. Un NMI d'un individu adulte est donc retenu.

➤ **US 2129 (niveau de démolition de l'hypocauste)**

IMMATURE : NMI = 1

Membres inférieurs

- Pieds : 1 MT1 droit

L'us 2129 a livré un premier métatarse droit d'immature.

5. 3-1-3- Organisation de la nécropole et mise en perspective avec la nécropole de l'Hôtel-Dieu (E.C./D.P.)

La fouille des campagnes 2017/2018 sur le Parc des Tanneurs a livré 75 sépultures à inhumation et une tombe à incinération qui viennent compléter les 508 tombes fouillées sur la parcelle au sud (site de l'Hôtel-Dieu). Ces deux secteurs de la nécropole sont actuellement séparés par la rue Saint Martin. Un chemin (dirigé nord-est/sud-ouest) a été identifié sur le site de l'Hôtel-Dieu, en limite nord de la zone fouillée. Celui-ci probablement du Haut moyen-âge desservirait probablement l'église Saint-Martin située à une trentaine de mètres à l'est du site⁵ (Fig.2-61, 62, 63).

Les limites de la nécropole au sud sont connues (fouille Hôtel-Dieu) ainsi que celle à l'ouest (Diagnostic Hôtel-Dieu 2019). Les limites est et nord restent inédites. La superficie probable de la nécropole approche les 5000 m². Les données issues des deux campagnes sise parcelle des Tanneurs ainsi que les premières constatations sise Hôtel-Dieu indiquent si on exclut les sépultures de nouveau-nés liées à l'habitat, un développement de la nécropole à inhumation dès le milieu du III^{ème} siècle de notre ère. La présence de deux vases ossuaires contenant des restes humains crématisés interroge sur un possible espace funéraire plus ancien au nord de la parcelle des Tanneurs. Le développement de la nécropole à inhumation intervenant alors dans le prolongement de celle-ci, vers la ville au fur et à mesure de l'abandon des quartiers dès la fin du III^{ème} siècle. La nécropole à inhumation perdure jusqu'au début du VI^{ème} siècle d'après les premières constatations des éléments mobilier (sites HD et TAN). L'occupation de la nécropole dans le temps et l'espace restent à préciser, en effet, bien que les tombes parc des Tanneurs appartiennent uniquement à une période précoce, relativement courte (fin III-début V), des inhumations anciennes sont aussi identifiées parcelle Hôtel-Dieu. L'analyse complète du mobilier, assortie aux datations absolues (14C) et aux relations stratigraphiques en cours pour le site Hôtel-Dieu permettront d'appréhender plus finement le développement de l'espace funéraire.

Le site de l'hôtel-Dieu en cours d'étude ne permet pas de pousser les comparaisons car seules les données enregistrées sur le terrain sont actuellement disponibles. Cependant si nous nous basons sur celles-ci, nous constatons que l'organisation en rangées parallèles des tombes se confirme sur les deux sites, avec une gestion de l'espace funéraire importante et probablement des aires de circulation entre les alignements de tombes. Les pratiques funéraires observées montrent une gestion soignée du cimetière, des espaces de circulation et probablement une matérialisation physique en surface des tombes. Les défunts sont inhumés en cercueil ou en simple linceul dans de larges fosses, toutes orientées, aménagées pour les plus soignées avec des coffrages réalisés à partir de matériaux issus de l'abandon des bâtiments (dalles de schistes, moellons en pierre ou encore sols de béton). Des objets personnels, vestimentaires ou de parure accompagnent parfois le défunt. Ces objets, témoins de la vie quotidienne, et des croyances religieuses sont aussi de bons indicateurs de datation pour les tombes.

⁵ L'emplacement précis de cette église démolie en 1794, n'est connu qu'en superposant le plan datant de 1782 sur lequel elle figure (« Plan Cassini de Thury » Archives municipales de Rennes 1fi48), au cadastre napoléonien. En effet pour la partie nord-est du plan le parcellaire coïncide très bien. Ceci permet de localiser l'église sur le cadastre napoléonien, ce qui permet de reporter sa localisation sur le plan actuel.

Les pratiques funéraires observées pour les individus inhumés Parc des Tanneurs sont *a priori* similaires à celles des sujets enterrés dans la parcelle de l'Hôtel-Dieu avec toutefois une plus forte proportion de sujet inhumés avec des chaussures en dépôt sur la parcelle Tanneurs. Les restes squelettiques sont dans un état de conservation remarquable et ont permis une étude complète de la population. Hommes, femmes mais aussi enfants de tous âges sont inhumés dans cette nécropole. Les immatures représentent plus de 23% de la population totale sur l'ensemble de l'espace funéraire. Pour les Tanneurs, la proportion est de 27,4%. Les adultes sexés parc des Tanneurs indiquent une très légère surreprésentation masculine (56,8%). Les individus adultes sont pour plus de 60% d'entre eux âgés de moins de 40 ans lors du décès. Les données taphonomiques et biologiques issues de la parcelle des Tanneurs seront complétées par celles plus nombreuses de la parcelle du site de l'Hôtel-Dieu. Le développement et l'extension de la nécropole sont des thèmes qui nécessitent une analyse approfondie de toutes les données archéo-anthropologiques et dont les conclusions seront inédites pour la Bretagne. Enfin une étude d'archives, menée dans le cadre du post-fouille de cette opération, visera à compléter les connaissances relatives à l'église Saint-Martin, de manière à rechercher quel peut-être le lien existant entre la nécropole antique tardive et cette église au vocable ancien, mentionnée dès 1158⁶.

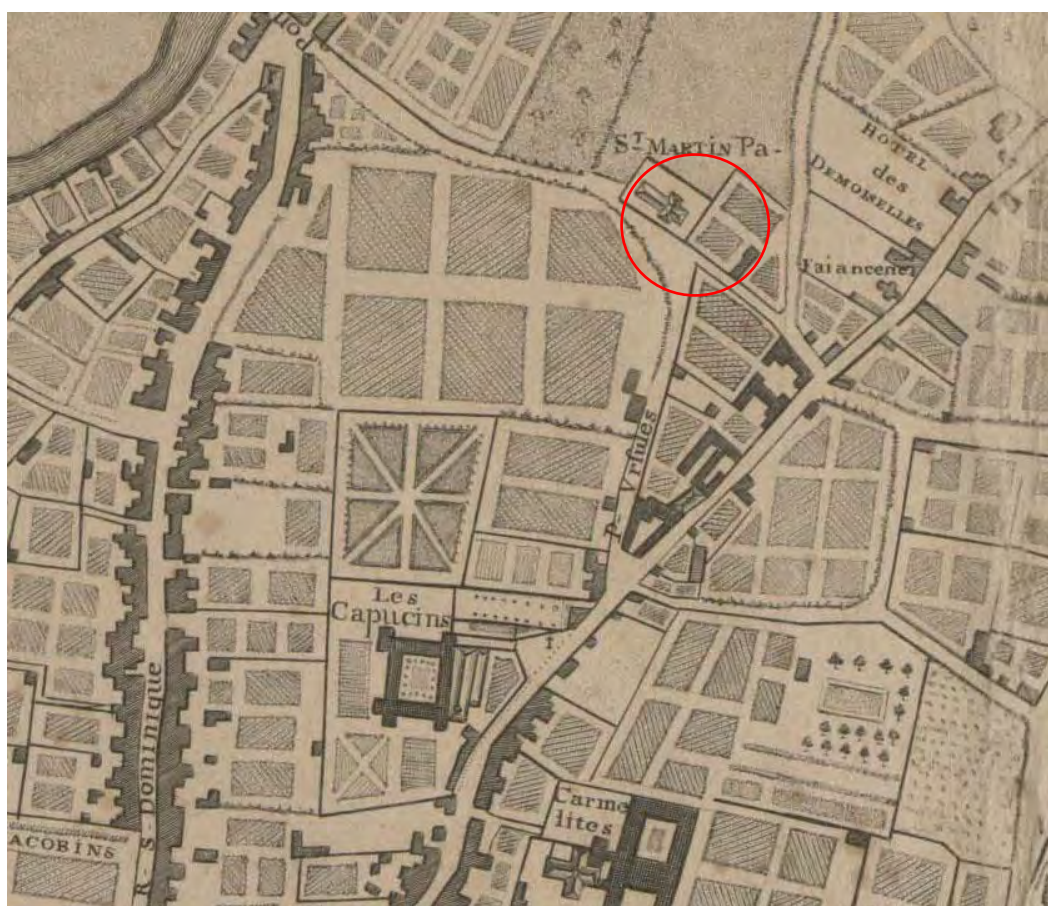


Fig. 2-61 : Vue de l'église Saint-Martin et du presbytère sur le plan « Caze de la Bove » aussi appelé « Cassini de Thury » de 1782 (AMR 1fi48).

⁶ A cette époque elle est citée comme dépendant de l'abbaye Saint-Melaine (Guillot de Corson, Abbé, Pouillé historique de l'archevêché de Rennes. Tome 5, p.570-572, 601).

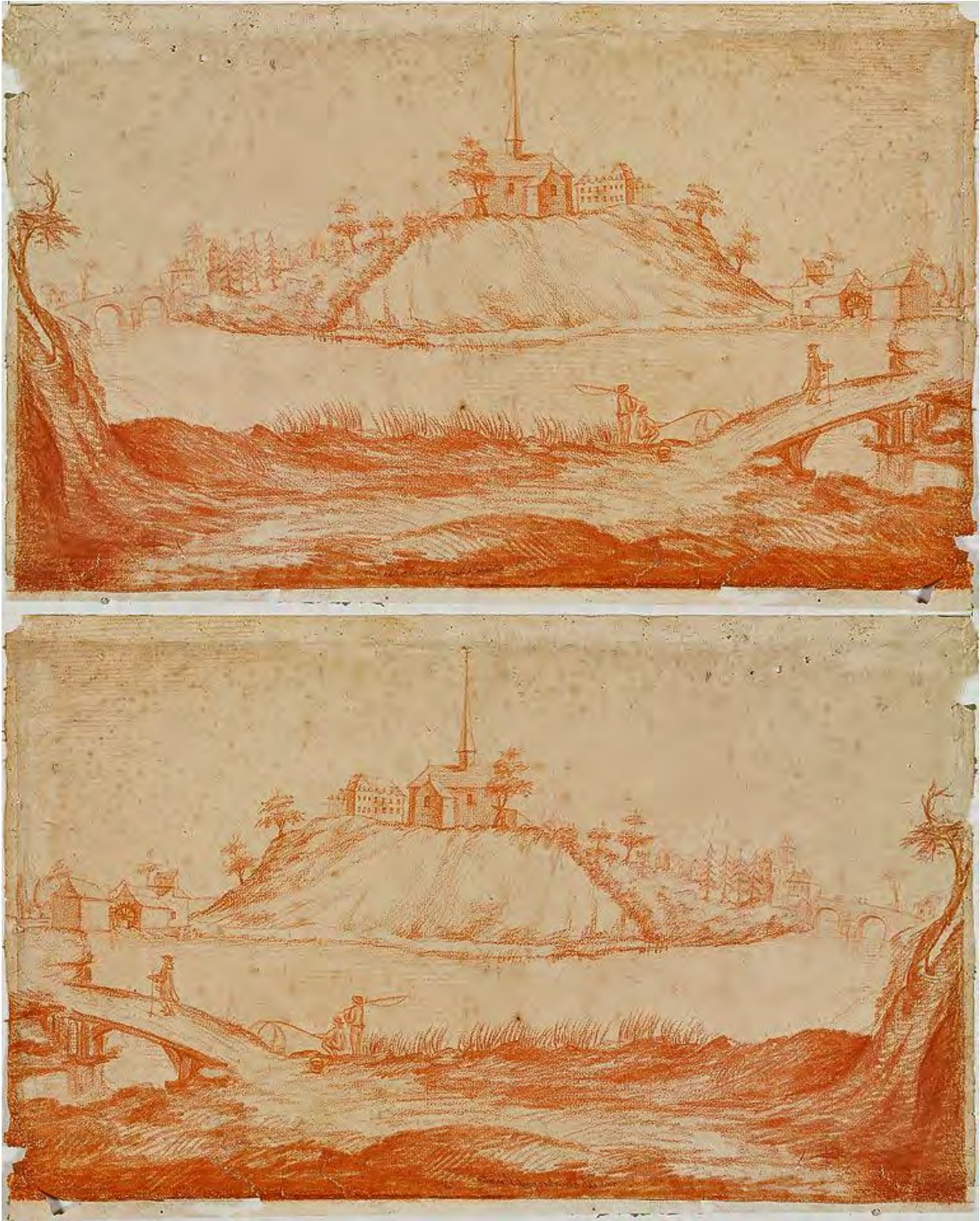


Fig. 2-62 : Vue du pont Saint-Martin avec ses trois arches, du moulin de l'église et du presbytère. Sanguine anonyme datant de la fin du XVIIIe ou du début du XIXe siècle. La première vue est l'originale. Il est nécessaire de l'inverser (seconde vue) pour rétablir la configuration exacte. La représentation des bâtiments semble être assez fidèle, car elle correspond à ce qui est figuré sur le plan « Caze de la Bove » aussi appelé « Cassini de Thury » de 1782 (AMR 1fi48) © Musée de Bretagne

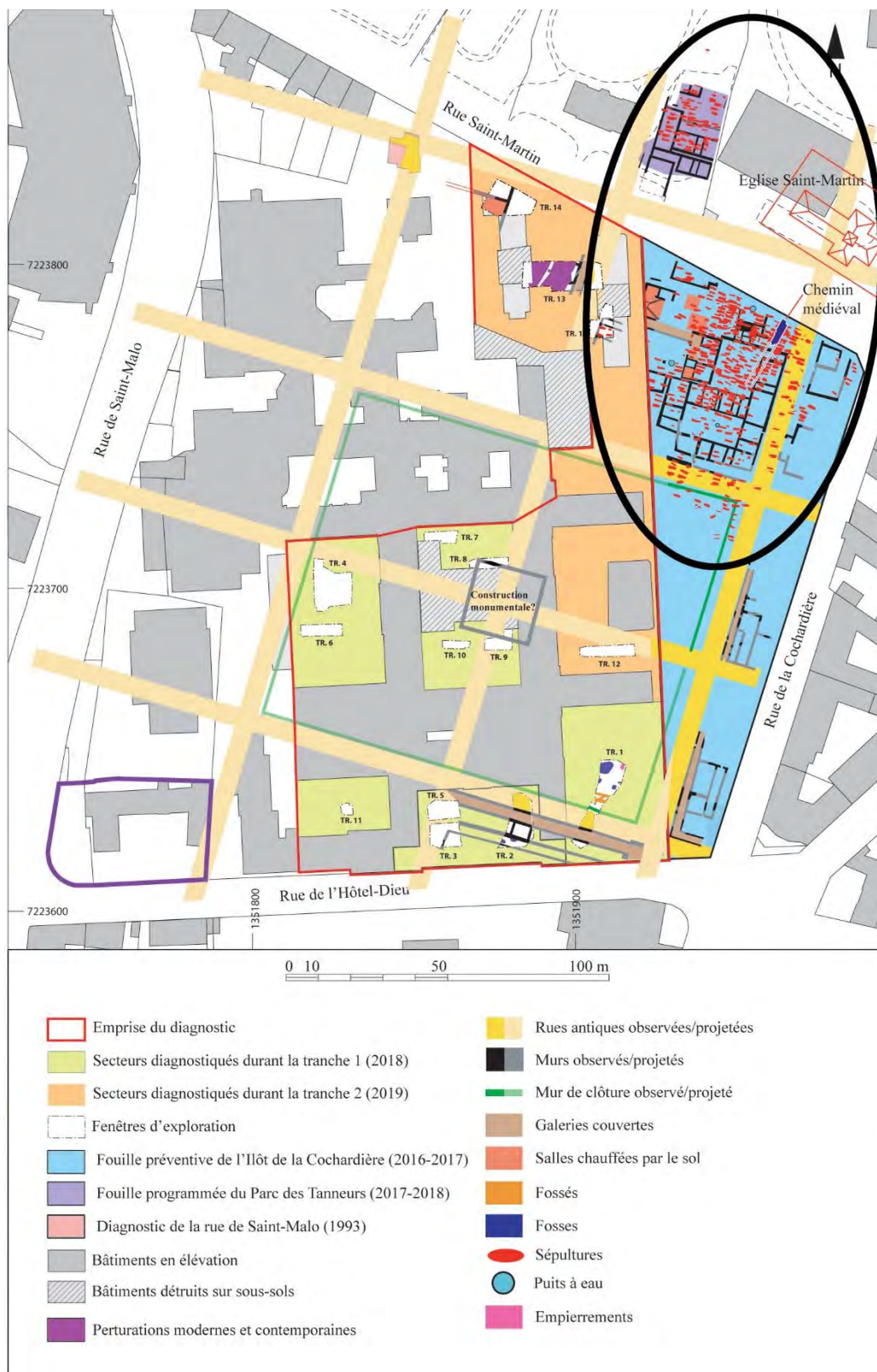


Fig. 2-63 : Localisation et répartition des tombes à inhumation pour les sites de l'Hôtel-Dieu et Parc des Tanneurs, par rapport à l'église Saint-Martin. Les données fournies par un diagnostic récemment mené en 2019, figurent sur ce plan de synthèse © Inrap

6. Catalogue des tombes

Catalogue des tombes

76 tombes ont été étudiées, soit 75 sépultures à inhumation et 1 sépulture à incinération en vase ossuaire. Un second vase ossuaire contenant des restes osseux crématisé a été identifié (VP1141), mais en inhumation simultanée dans une tombe à inhumation et n'est par conséquent pas comptabilisé comme une structure à part entière. Il est présenté dans le fait sépulture SP1111. Deux nouveau-nés inhumés dans l'habitat et fonctionnant avec celui-ci sont présentés à part car antérieurs à la nécropole.

Le catalogue proposé ici reprend tous les faits funéraires du site du parc des Tanneurs. Il intègre les données taphonomiques, biologiques et le mobilier associé aux défunts.

SOMMAIRE

1-Les tombes à inhumation liées à l'habitat (n=2)

2-Les tombes liées à la nécropole (n=74)

2-1- Les vases cinéraires (n=2)

2-1-1- La tombe à incinération (SP1409/ VP1410)

2-1-2- Le vase ossuaire VP1141 dans la tombe à inhumation SP1111

2-2- Les tombes à inhumation (n=73)

Liste des sigles utilisés dans le catalogue :

FS : fosse

MI : membres inférieurs

MR : mur

MS : membres supérieurs

Nb : nombre

ND : non déterminé

m : mètre

NGF : niveau général de la France

SD : sondage

SP : sépulture

TR : tranchée

US : unité stratigraphique

VC : vertèbres cervicales

VL : vertèbres lombaires

VO : voie

VP : vase en place

VT : vertèbres thoraciques

[0], [1-4], [5-9]... : classe d'âge pour les immatures

[Ad] : sujet adulte dont la classe d'âge ne peut être précisée

[Ad jeune] : sujet adulte dont l'âge est inférieur à 39 ans

[Ad âgé] : sujet adulte dont l'âge est compris entre 40 et 59 ans

[Ad très âgé] : sujet adulte dont l'âge est supérieur à 60 ans

Stature des adultes : la stature min et max est calculée sur le fémur. En cas d'utilisation d'un autre os, il sera mentionné entre parenthèses.

ETT : enthèse ou enthésopathie

Copyright clichés laboratoire : tombes en 1000 (fouille 2017) © A. Lesmele (sauf mention contraire)

Tombes en 2000 (fouille 2018) © E. Cabot (sauf mention contraire)

1-Les tombes à inhumation liées à l'habitat (n=2)

Sont présentées ci-dessous les deux tombes à inhumation liées à l'habitat (SP1389 et SP2272).

SEPULTURE 1389

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1389
Campagne de fouille	2017
US creusement	1389
US architecture	Non
US squelette	1390
US mobilier	Non
US comblement	1391
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US2073/2061 / sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	49 cm
Largeur de la fosse à la tête	25 cm
Largeur de la fosse aux pieds	25 cm
Profondeur	2 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,24 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,27 m NGF
Type de contenant	Pleine terre
Nb de clous	0
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	ND
Position des MS	En semi-flexion
Position des MI	En semi-flexion
Mobilier	Non
Datation C14	1865 +/-30 BP (Cal.76-230 ap. J.-C.)
Datation mobilier	Non

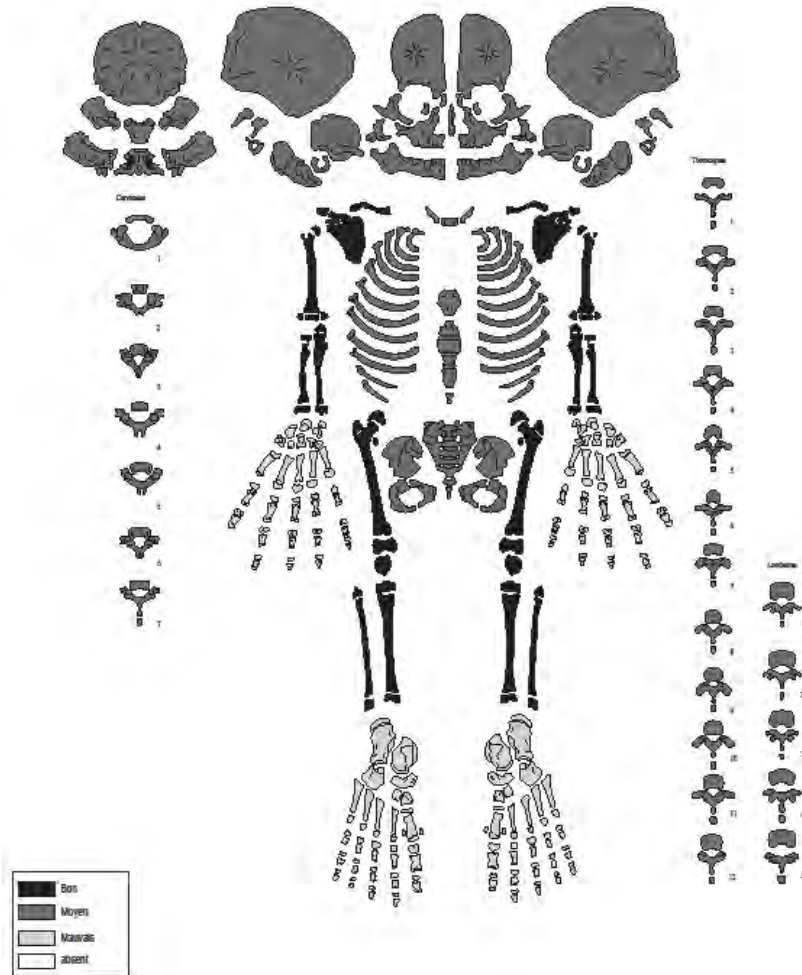


Vue zénithale de la tombe SP1389 avant son démontage (cliché : P. Turmine-Juhel)



DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Bon
Âge	[0] ans
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	0
Pathologies	
Infectieuse	Appositions périostées sur l'os frontal et le pariétal gauche
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, en partie détruite, se situe au cœur de l'habitat. La datation au C14 confirme les données stratigraphiques. L'inhumation de ce nouveau-né (38,4-47,3 semaines d'aménorrhée) est contemporaine du fonctionnement de l'habitat et antérieure à l'implantation de la nécropole. La fosse rectangulaire de 49 cm de longueur renferme un nouveau-né de 38 à 47 semaines d'aménorrhée. Ce dernier repose sur le dos pour le haut du corps et en position repliée pour la partie inférieure. Il est orienté ouest-est. Il présente des appositions périostées sur l'os frontal et l'os pariétal gauche.

SEPULTURE 2272

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP2272
Campagne de fouille	2018
US creusement	2272
US architecture	Non
US squelette	2273
US mobilier	Non
US comblement	2274
Etat	Intact
Stratigraphie	sur US2281/sous US2057
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Oblongue
Longueur de la fosse	60 cm
Largeur de la fosse à la tête	37 cm
Largeur de la fosse aux pieds	37 cm
Profondeur	15 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,81 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 37,90 m NGF
Type du contenant	Pleine terre
Nb de clous	0
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	E/O
Position du sujet	DLG
Direction de la face	Sud
Position des MS	En hyper-flexion
Position des MI	En semi-flexion
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non
Datation stratigraphique	I-II ap. J.-C.

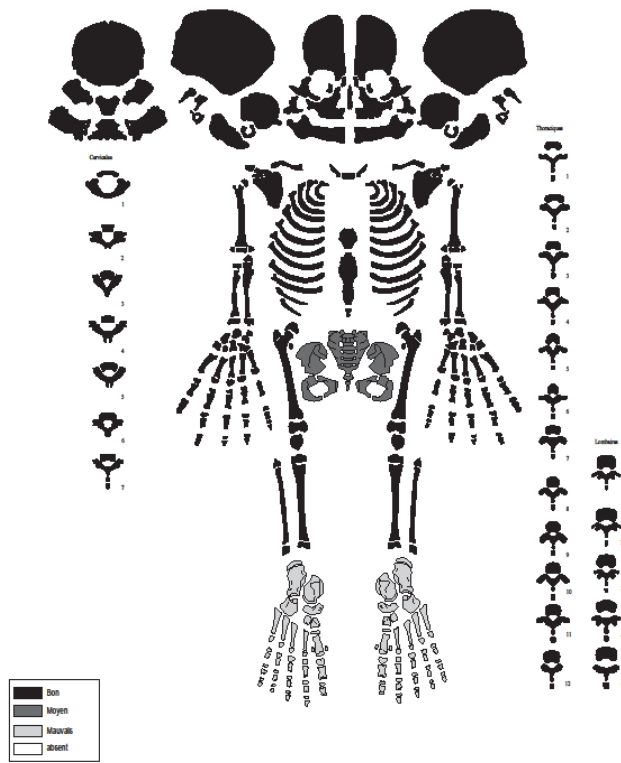


Vue zénithale de la tombe SP2272 avant son démontage (cliché : M. Tirel)



DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Intact
Âge	[0] ans
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	ND
Pathologies	ND
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Le nouveau-né (32-42 semaines d'aménorrhée) est inhumé en pleine terre dans un creusement oblongue à fond plat. Le sujet dirigé la tête vers l'est repose sur son flanc gauche en position fœtale, les jambes fléchies, le haut du corps en position ventrale. Il est inhumé comme le précédent dans la partie *domus* lors du fonctionnement de celle-ci et daté par les relations stratigraphiques.

2-Les tombes liées à la nécropole (n=74)

2-1- Les vases cinéraires (n=2)

2-1-1- La tombe à incinération (SP1409/ VP1410)

VP1410



Vue du vase en verre (VP1410) issu de la tombe SP1409 avant son démontage (cliché : D. Pouille)

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° sépulture	SP1410
Campagne de fouille	2017
US creusement	1410
US vase	VP1409
US squelette	Non
Us mobilier	Non
US comblement	1408
Relation stratigraphique	Sur US 1289/sous décapage
Type de dépôt	Individuel/primaire
Type de tombe	Tombe à incinération en vase ossuaire
N clous cercueil	Non
Forme	ND
Dimensions	ND
Longueur max fosse	ND
Largeur fosse pieds	ND
Largeur fosse tête	ND
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38.01 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture fosse (moyenne) : 38.13 m NGF
Profondeur moyenne fosse	12 cm
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Vase en céramique : IIIe s. - IVe s. ap. J.-C. Vase en verre : seconde moitié IIIe-IVe s. ap. J.-C.

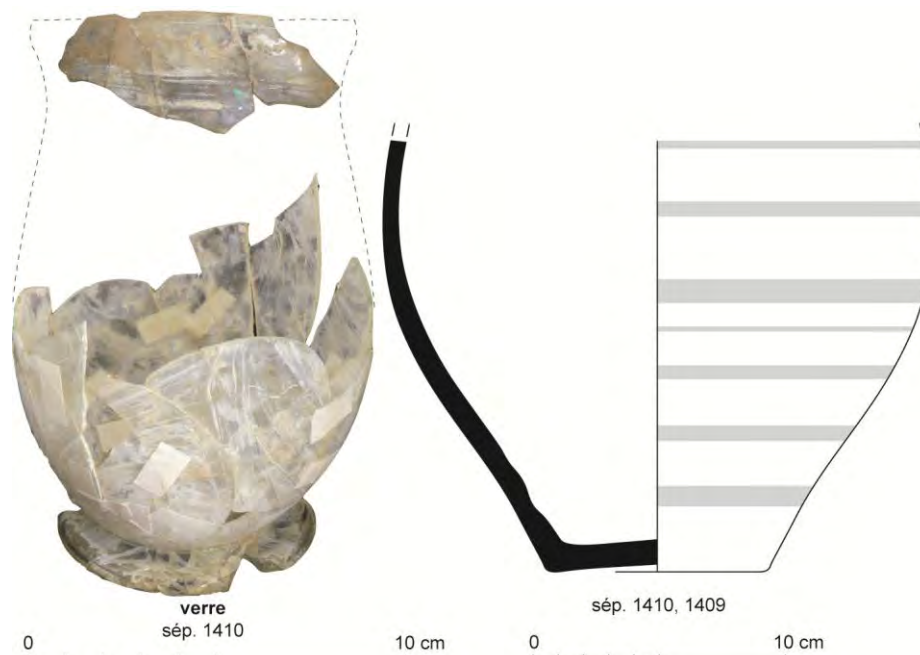
DONNEES BIOLOGIQUES

Restes humains :

NMI : 1
Age : adulte
Poids osseux total : 293,74 g.
Nombre de fragments : 987
Détermination de l'âge : adulte
Détermination du sexe : ND
Autres éléments biologiques : non
Taux de détermination : 82,73 %
Traces anthropiques : Aucune

DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette urne en verre (VP1410) fut découverte lors du décapage mécanique de la zone de fouille en avril 2017. Celle-ci est localisée au nord-est de l'emprise, entre les sépultures SP1111 et SP1284. Le dépôt est très dégradé dans sa partie supérieure et fut prélevé en motte avant notre intervention sur le terrain. Il s'agit d'un dépôt osseux (os crématisés) dans un vase en verre (fragments en surface) lui-même contenu dans un récipient céramique. La tombe est datée par son contenant (vase cinéraire en céramique et en verre) des IIIème-IVème siècles ap. J.-C. L'analyse des restes permet de déterminer la présence d'un sujet adulte d'âge et de sexe non déterminables. (*Cf supra*, partie étude biologique pour le détail des analyses de la tombe et du sujet).



Urne en céramique et vase en verre contenu à l'intérieur – Sép. 1409/VP1410 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap

2-1-2- Le vase ossuaire VP1141 dans la tombe à inhumation SP1111

Un vase céramique contenant des restes osseux crématisés a été découvert sur les jambes du sujet inhumé dans la tombe SP1111. Les résultats de l'analyse de ce vase cinéraire sont présentés avec le détail de la SP1111 dans la suite du catalogue.



Vue zénithale de la tombe SP1111 avant son démontage (cliché : N. Jacquet)

2-2- Les tombes à inhumation (n=73)

Soixante-treize tombes à inhumation sont rattachées à la nécropole et présentées ci-dessous par ordre croissant de numéro de fait.

SEPULTURE 1001

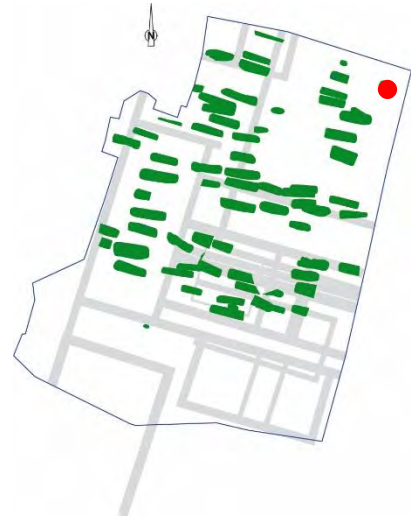
DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1001
Campagne de fouille	2017
US creusement	1001
US architecture	1004
US squelette	1002
US mobilier	Non
US comblement	1003
État	Perturbée
Stratigraphie	Sur US1109/sous TR1110 et US1200 (sondage)
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	70 cm
Largeur de la fosse aux pieds	ND
Profondeur	8 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,59 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 37,67 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	12
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	48 cm
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Sud-Est
Position des MS	En extension
Position des MI	ND
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1001 avant son démontage (cliché : F. Meadeb)

DONNEES BIOLOGIQUES

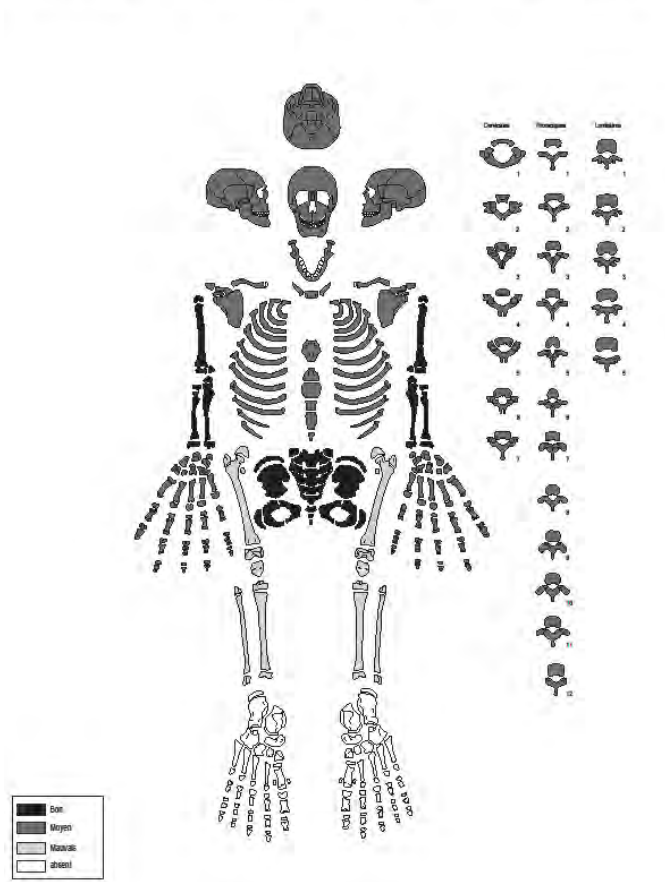


NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Moyen
Âge	[10-14]
Sexe	Non
Stature	Non
Caractères discrets	Non
Pathologies	Non
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : RENNES - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1001



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture est située à l'extrême nord-est de l'emprise de la fouille, en limite de berme, dans un sondage lié au curage d'une perturbation et effectué pendant le décapage. La tombe est recoupée, à l'est, par un creusement rectangulaire (TR1010) mal déterminé à la fouille, car en prise sous la berme de sécurité est du chantier. Il s'agit d'une inhumation primaire et individuelle d'un immature âgé de 7 à 12 ans. Ce dernier est inhumé sur le dos dans un cercueil cloué rectangulaire, pour lequel quelques traces ligneuses ont été identifiées lors de la fouille. 11 clous ont été identifiés et individualisés à la fouille. Le cercueil mesure 48 cm de largeur à la tête, seule partie encore déterminable. Le sujet est orienté, la tête à l'ouest, la face regardant vers le sud-est. La base du crâne, en connexion stricte avec les vertèbres cervicales repose en position primaire. Les membres inférieurs sont absents. Les membres supérieurs sont, quant à eux, en extension à l'extérieur du corps. La main gauche apparaît de chant, la paume vers le corps, le dos de la main appuyé contre le cercueil. La main droite a basculé dans le volume du cercueil et apparaît en face dorsale. L'avant-bras est en pronation (radius et ulna croisés). Le volume thoracique est partiellement maintenu, l'épaule droite est en légère compression et la gauche est lâche. Le bassin, bien que non ossifié, présente peu de mouvements postérieurs à la décomposition. L'ensemble s'est décomposé en espace semi-colmaté.

SEPULTURE 1005

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1005
Campagne de fouille	2017
US creusement	1005
US architecture	1024
US squelette	1006
US mobilier	Non
US comblement	1007
État	Perturbée
Stratigraphie	Sur US1364/sous SP1014
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	76 cm
Profondeur	5 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,63 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,68 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	4
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	ND
Position des MS	ND
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1005 avant son démontage (cliché : L. Guérin)



DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[Ad très âgé]
Sexe	Masculin
Stature	162,21 à 171,34 cm
Caractères discrets	0
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses sacrum, grand trochanter (bilatéral), calcanéum (bilatéral) Coxarthrose (bilatérale)
Micro-traumatique	Bursite ischiatique
Anomalie congénitale ou du développement	Défaut d'ossification de la crête médiane de S4
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

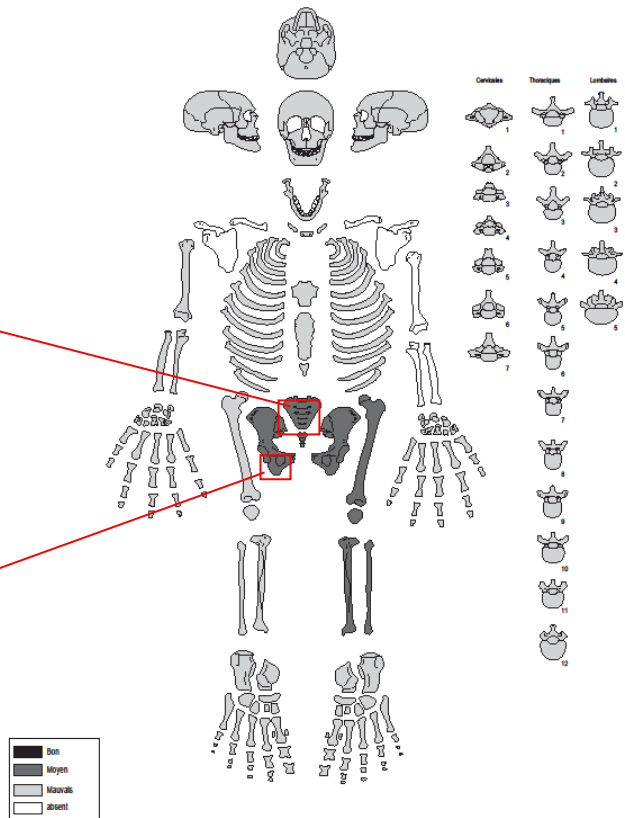
N° squelette : SP 1005



Défaut d'ossification de S4
(face postérieure)



Bursite ischiatique (face postérieure)



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, primaire et individuelle, est située au sud de l'emprise. Elle s'installe dans l'encaissant 1364 et recoupe le mur MR1103. L'individu est inhumé dans un cercueil cloué dont seuls 4 clous ont été retrouvés. La forme du cercueil est indéterminable. La tombe est dégradée en surface, car très affleurante, les pieds sont notamment absents. Le haut du corps (bloc crânio-facial et thorax) est détruit par l'installation d'une autre sépulture (SP1014). La mandibule du sujet, repose au niveau des vertèbres lombaires absentes dans le creusement de la SP1014. Celle-ci a été replacée lors de la perturbation due à l'enfouissement du sujet SP1014. Les membres inférieurs sont en extension. Le cercueil renferme le squelette en mauvais état de conservation d'un homme de plus de 60 ans. Ce dernier présente une coxarthrose bilatérale, mais également une bursite ischiatique des deux côtés.

SEPULTURE 1008

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1008
Campagne de fouille	2017
US creusement	1008
US architecture	Non
US squelette	1009
US mobilier	Non
US comblement	1010
État	Perturbée
Stratigraphie	Sur US1108/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	192 cm
Largeur de la fosse à la tête	60 cm
Largeur de la fosse aux pieds	58 cm
Profondeur	10 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,47 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,57 m NGF
Type de contenant	Pleine terre
Nb de clous	2 (comblement)
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	ND
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1008 avant son démontage (cliché : L. Houx)

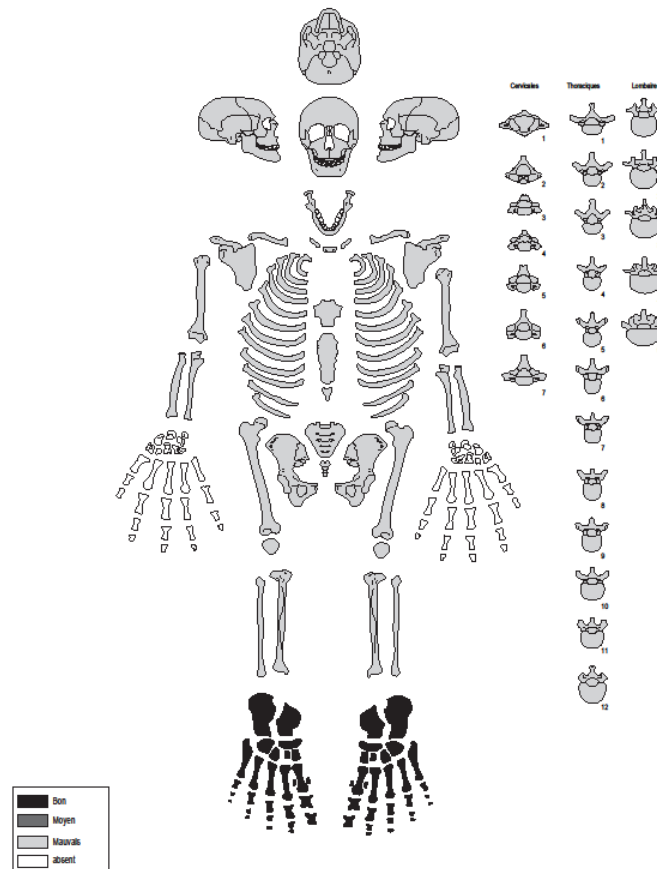
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[Ad]
Sexe	ND
Stature	169,37 à 178,34 cm (tibia)
Caractères discrets	Insertion costo-claviculaire en creux droit Facette d'accroupissement latérale (bilatéral) Surface articulaire antéro-moyenne bipartite (bilatéral) Surface articulaire inférieure bipartite gauche (unilatéral)
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses calcanéum (bilatéral)
Infectieuse	Appositions périostées sur le tibia droit
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1008



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture est située au niveau du mur MR1063 et elle s'installe dans un remblai (US1108) qui recouvre cette maçonnerie. La tombe et l'individu sont très dégradés, les restes osseux sont affleurants. L'individu a été déposé sur le dos selon un axe ouest-est dans une fosse rectangulaire de 1,92 m de longueur. Le bloc crânio-facial est absent, de même que les vertèbres cervicales et les premières thoraciques. La ceinture scapulaire est également manquante. Les membres supérieurs, fragmentaires, apparaissent en extension, probablement à l'extérieur du volume du corps. La partie inférieure du rachis et la ceinture pelvienne sont très dégradées, ainsi que les extrémités proximales des fémurs. Les membres inférieurs sont aussi en extension. Les pieds, en connexion, apparaissent légèrement de chant et la voûte plantaire est orientée vers l'axe médian de la tombe.

Cette tombe individuelle et primaire renferme un sujet adulte de plus de 30 ans de sexe indéterminé.

SEPULTURE 1011

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1011
Campagne de fouille	2017
US creusement	1011
US architecture	Non
US squelette	1012
US mobilier	Non
US comblement	1013
État	Perturbée
Stratigraphie	Sur US1055/sous FS1147 et TR1026=TR1119
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	57 cm
Profondeur	9 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,07 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,16 m NGF
Type de contenant	ND
Nb de clous	0
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	ND
Position des MS	ND
Position des MI	ND
Mobilier	Un fragment d'épingle en os dans le comblement (US 1013)
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1011 avant son démontage (cliché : E. Smirou)

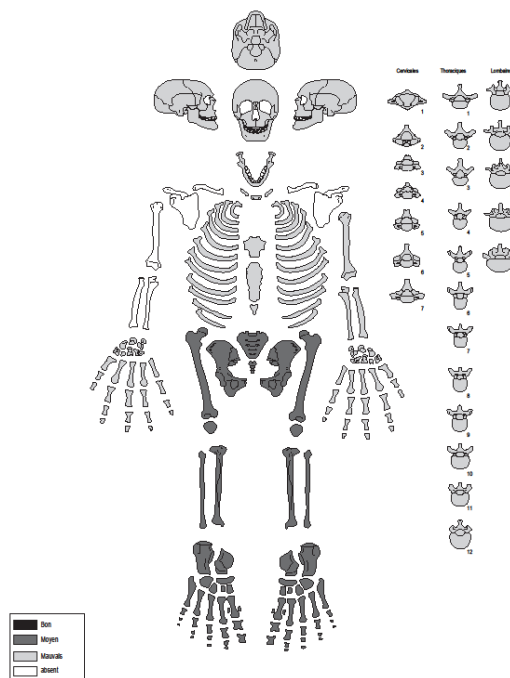
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[Ad jeune]
Sexe	Féminin
Stature	153,96 à 164,50 cm
Caractères discrets	Empreinte coxale (bilatéral) Troisième trochanter (bilatéral) Facette d'accroupissement latérale (bilatéral) Surface articulaire naviculaire-cuboïde droite
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses calcanéum (bilatérale)
Désordre circulatoire	Ostéonécrose aseptique sur le naviculaire droit
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

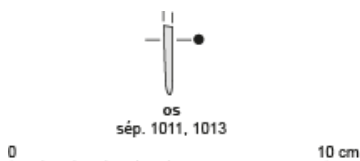
N° squelette : SP 1011



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture est située au niveau de la zone de cailloutis US1055. Le défunt a été inhumé dans une fosse de 57 cm de largeur au niveau des pieds. La tombe est très dégradée, car elle a été recoupée par une tranchée moderne au sud (TR1026) et une fosse à l'ouest (FS1147) qui a détruit toute la partie supérieure du corps. Ainsi, le sujet est uniquement représenté par la partie inférieure du corps. Ce sujet est une femme âgée de 20 à 39 ans déposée sur le dos et orientée ouest-est. Le thorax, mal conservé, est bouleversé par le creusement de la fosse (FS1147). Le bassin (coxal droit) apparaît en vue postérieure, repoussé vers l'axe médian du corps (perturbation TR1026). Les membres inférieurs sont initialement en extension.

Un fragment d'épingle en os (US 1013) a été isolé dans le comblement de la tombe.



Fragment d'épingle en os – Sép. 1011 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

SEPULTURE 1014

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1014
Campagne de fouille	2017
US creusement	1014
US architecture	1023
US squelette	1015
US mobilier	1020, 1021, 1022 et VP1411
US comblement	1016
État	Perturbée
Stratigraphie	Sur SP1005/sous SD diagnostic
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	74 cm
Profondeur	27 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,41 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,69 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	14
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	ND
Position des MS	En semi-flexion
Position des MI	En extension
Mobilier	Vase en verre à anse (VP1411), monnaie (US1022), chaussures (US1020 et 1021)
Datation C14	Non
Datation mobilier	Monnaie US1022 : 348-364 ap. J.-C. Vase à anse VP1411 : IV-V ap. J.-C.



Vue zénithale de la tombe SP1014 et localisation des chaussures (US1020 et US1021) et de la monnaie (US1022) avant leur démontage (cliché : A. De Lépinau)



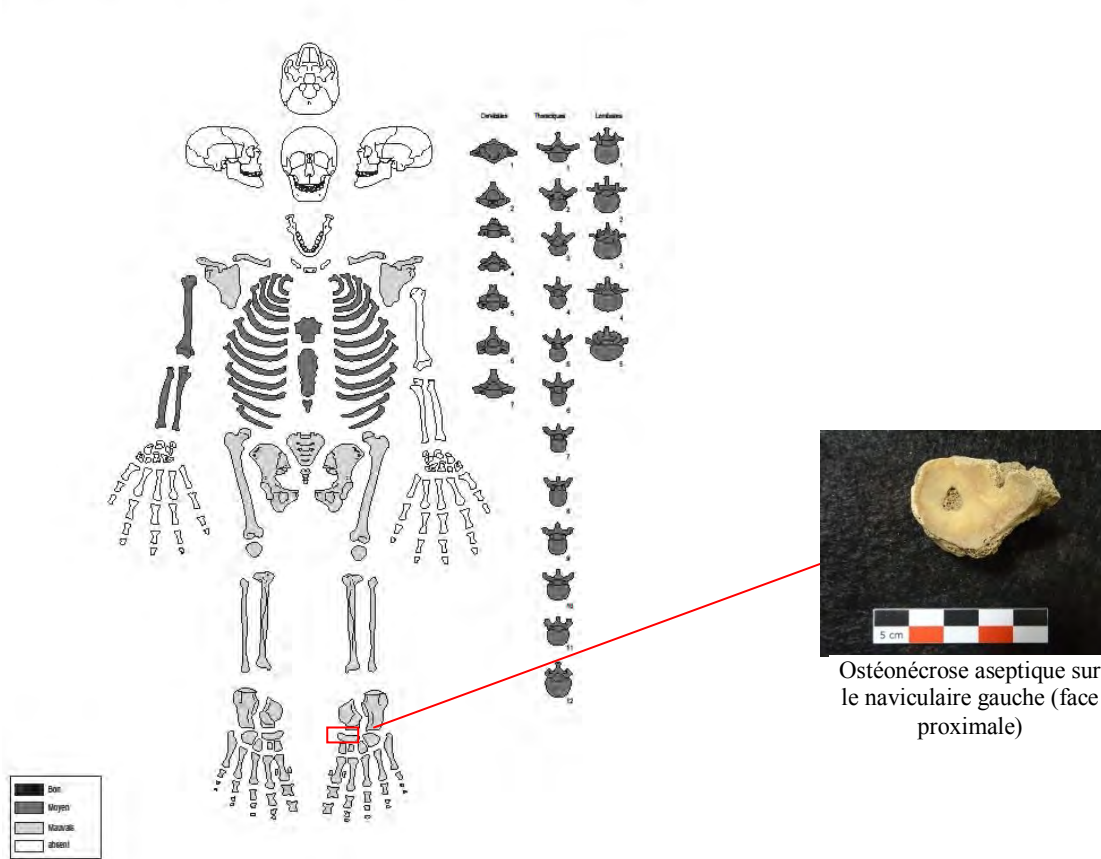
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[Ad]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Surface articulaire antéro-moyenne bipartite gauche Surface articulaire naviculaire-cuboïde gauche
Pathologies	
Dégénérative	Entèses sacrum
Désordres circulatoires	Ostéonécrose aseptique sur le naviculaire gauche
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1014



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, recoupe la tombe SP1005. Elle est perturbée, dans sa partie ouest, par un sondage profond réalisé lors du décapage. La fosse, de 74 cm de large au niveau des pieds, renferme un adulte d'âge et de sexe indéterminé inhumé sur le dos selon un axe ouest-est dans un cercueil cloué. Seul un clou a été retrouvé en place. Le membre supérieur droit de l'individu est semi-fléchi et la main est placée au niveau de l'aile iliaque droite. Les membres inférieurs sont en extension.

Lors du sondage, un vase en verre à anse (VP1411) a été mis en évidence dans la partie la plus orientale de la sépulture. Une monnaie (US1022 datée de 348-364) a été identifiée au niveau de l'os coxal droit, probablement dans la main du défunt lors de l'inhumation. Deux chaussures, représentées par des alignements de clous de semelles, ont été déposés dans la tombe près des pieds et elles ne sont pas portées (US1020 chaussure au sud et US 1021 chaussure nord). Ces chaussures ont fait l'objet de deux prélèvements afin de déterminer le nombre de clous conservés et la forme de ceux-ci.

Chaussure US1020 complète : longueur observée : 28,5 cm, largeur : 9 cm, 76 clous

Chaussure US1021 incomplète : longueur observée : 19 cm, largeur : 6,5 cm, 34 clous



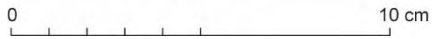
Cliché du vase VP1411 après prélèvement (cliché : A. De Lépinau)



Détail de la monnaie (US1022) avant son démontage (cliché : A. De Lépinau)



verre
sép. 1014, 1411



Petite cruche en verre – Sép. 1014 © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

SEPULTURE 1017

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1017
Campagne de fouille	2017
US creusement	1017
US architecture	1025
US squelette	1018
US mobilier	Non
US comblement	1019
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1108/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	205 cm
Largeur de la fosse à la tête	70 cm
Largeur de la fosse aux pieds	70 cm
Profondeur	33 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,16 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,49 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	15
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest/Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Nord
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1017 avant son démontage (cliché : N. Jacquet)

DONNEES BIOLOGIQUES

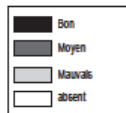
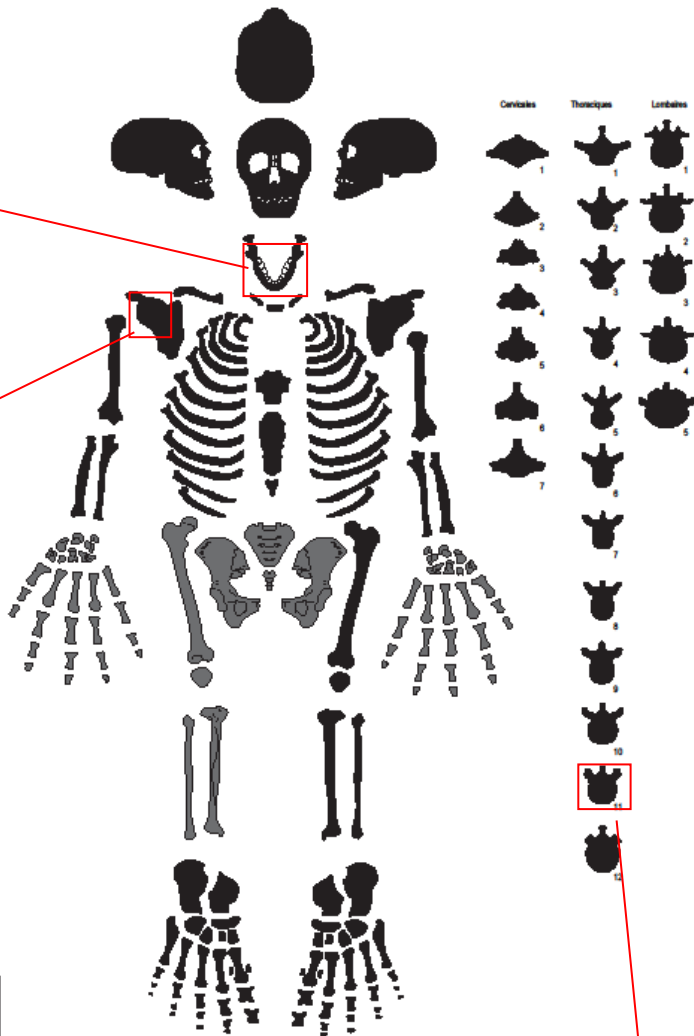
NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Bon
Âge	[Ad jeune]
Sexe	Masculin
Stature	168,76 à 177,04 cm
Caractères discrets	Os suturaire lambdoïde (bilatéral) Os suturaire coronal (bilatéral) Incisure supra-orbitaire (bilatéral) Foramen supra-orbitaire (bilatéral) Suture squamo-mastoïdienne droite (unilatéral) Foramen pariétal absent (bilatéral) Agénésie M ₃ vraie droite (unilatéral) <i>Spina bifida occulta</i> sur le sacrum Insertion costo-claviculaire en creux (bilatéral) Encoche suprascapulaire (bilatéral) Empreinte coxale (bilatéral) Facette d'accroupissement latérale (bilatéral) Encoche du vaste externe (bilatéral) Surface articulaire antéro-moyenne bipartite (bilatéral) Surface articulaire inférieure bipartite (bilatéral) Surface articulaire naviculaire-cuboïde (bilatéral)
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses patella (bilatéral) et calcanéum (bilatéral) Arthrose clavicule (bilatérale), arthrose VT et VL, coxarthrose (bilatéral)
Micro-traumatisme	Spondylolyse isthmique bilatérale non consolidée de L4
Désordres circulatoires	Ostéonécrose aseptique sur le col de la scapula droite
Dentaire	Agénésie de 3 dents
Prélèvement os pétreux	Non



Agénésie de 3 dents sur la mandibule (face supérieure)



Ostéonécrose aseptique sur la scapula (face postérieure)



Spondylolyse isthmique de L4 (face supérieure)

DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture s'installe dans le remblai (US1108) qui recouvre la zone circonscrite par les murs MR1063, MR1056 et MR1082. La fosse rectangulaire mesure 205 cm de longueur pour 70 cm de largeur. Son creusement entame profondément le mur MR1063. Le sujet, orienté ouest-est avec la face en direction du nord, a été déposé dans un cercueil cloué dont 15 clous ont été découverts dans le comblement. Ces derniers sont bouleversés et ne permettent pas de proposer une forme de contenant. Cependant, une contrainte forte du côté nord (membre supérieur, coxal et membre inférieur gauches) permet de déduire que le corps est appuyé contre la paroi nord. Le bloc crânio-facial est en position primaire, en connexion stricte avec les vertèbres cervicales. Les épaules sont contraintes, notamment la gauche, et le volume thoracique est maintenu. Les membres supérieurs sont en extension et les mains sont à l'extérieur du corps. Le bassin est ouvert à droite et contraint à gauche, côté où une déconnexion de l'articulation coxo-fémorale est observée. Les membres inférieurs sont en extension avec une déconnexion du genou gauche. Les pieds, en face médiane, sont en inversion, orientés vers les parois de la fosse. Le squelette, en bon état de conservation, est celui d'un homme âgé de 30-39 ans montrant des traces dégénératives osseuses sur les clavicules, le rachis et les membres inférieurs. Il présente sept caractères discrets crâniens et neuf sur le reste du squelette.

SEPULTURE 1028

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1028
Campagne de fouille	2017
US creusement	1028
US architecture	1043
US squelette	1029
US mobilier	1030 (gobelet)
US comblement	1030
État	Perturbée
Stratigraphie	Sur US1291=US1276/sous TR1107
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	ND
Profondeur	2 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,30 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,32 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	9
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	36 cm
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	ND
Position des MS	En semi-flexion
Position des MI	En extension
Mobilier	Un gobelet en verre trouvé lors du diagnostic est rattaché à cette inhumation (il porte le numéro du comblement : US1030)
Datation C14	Non
Datation mobilier	Gobelet en verre : Ve siècle ap. J.-C.

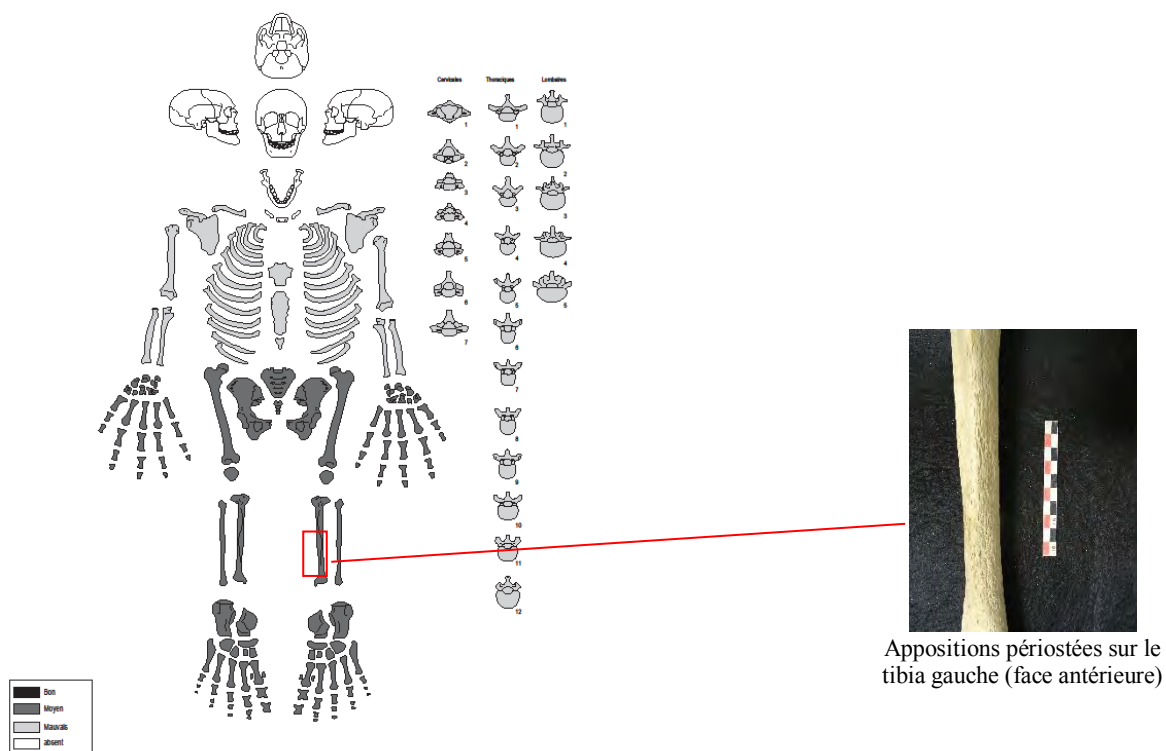


Vue zénithale de la tombe SP1028 avant son démontage (cliché : M. Tirel) et cliché du vase trouvé diagnostic (cliché : H. Paitier Inrap)



Données biologiques

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Moyen
Âge	[Ad jeune]
Sexe	Masculin
Stature	160,78 à 169,92 cm
Caractères discrets	Empreinte coxale (bilatérale)
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses calcanéum gauche Coxarthrose (bilatéral)
Infectieuse	Appositions périostées sur les tibias (bilatérales)
Prélèvement os pétreux	Non



Appositions périostées sur le tibia gauche (face antérieure)

DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

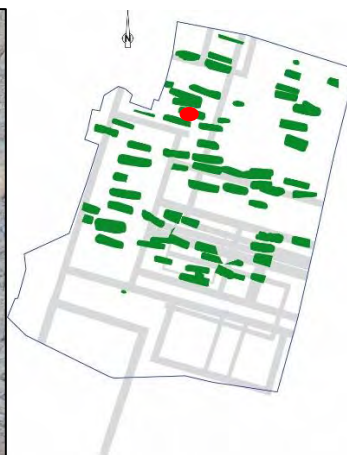
Cette sépulture est en partie perturbée par le creusement d'une tranchée moderne à l'ouest (TR1107). Le sujet est inhumé sur le dos, selon un axe ouest-est, dans un cercueil cloué de forme indéterminée. Les membres supérieurs sont semi-fléchis et les mains sont situées dans le volume pelvien. Le bassin est maintenu et les membres inférieurs sont en extension. Les pieds sont disjoints, en inversion, et leur face dorsale est appuyée contre les parois nord et sud du cercueil. Le squelette, en moyen état de conservation, est celui d'un sujet masculin de 20 à 49 ans. Il présente des appositions périostées sur les deux tibias.

Un gobelet en verre, issu du diagnostic de 2001 et daté du V^{ème} siècle, a été restitué dans le comblement de cette sépulture.

SEPULTURE 1031

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

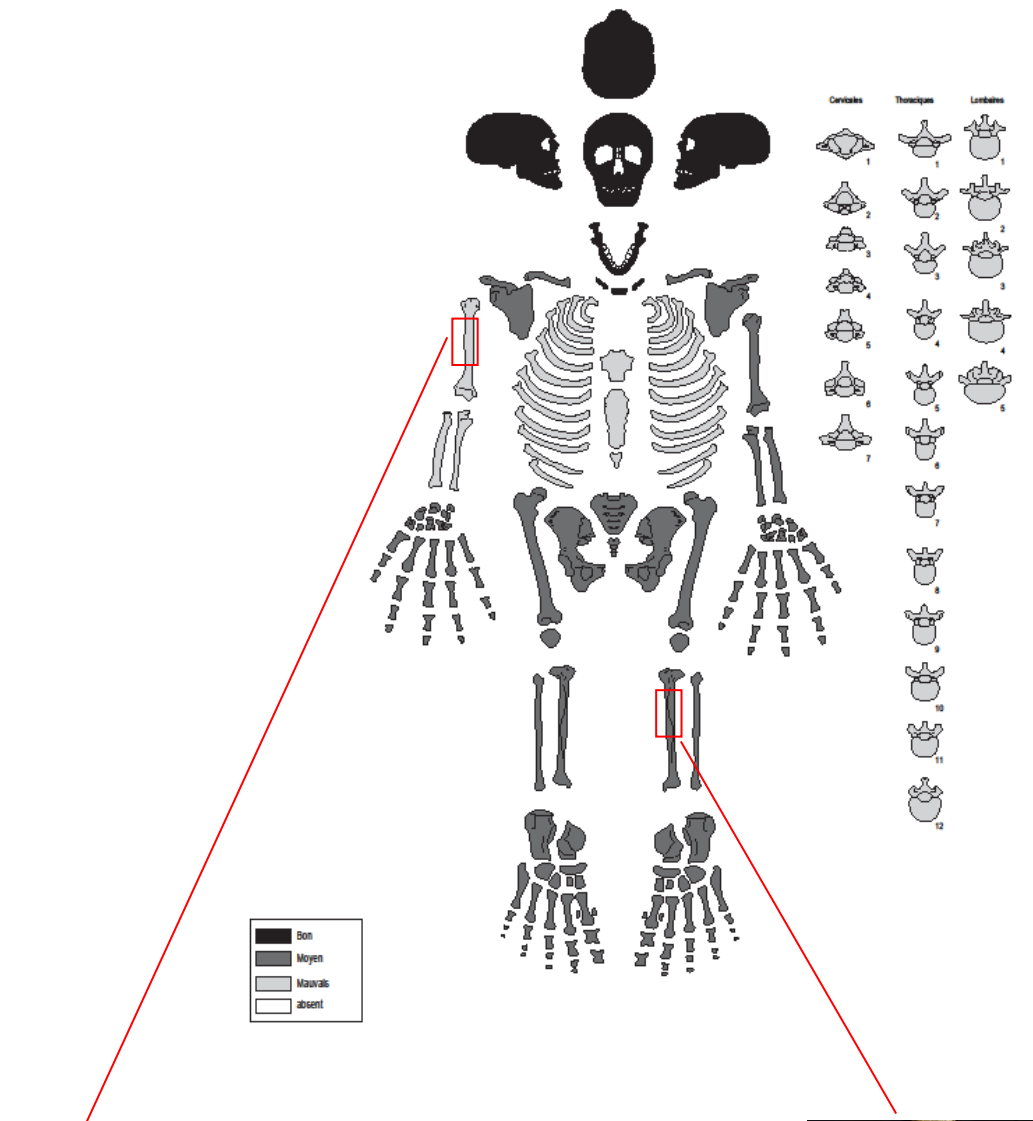
N° de sépulture	SP1031
Campagne de fouille	2017
US creusement	1031
US architecture	1060
US squelette	1032
US mobilier	Non
US comblement	1033
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1055/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	230 cm
Largeur de la fosse à la tête	62 cm
Largeur de la fosse aux pieds	62 cm
Profondeur	77 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,48 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,25 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	22
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	180 cm
Largeur du contenant à la tête	54 cm
Largeur du contenant aux pieds	54 cm
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Nord
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Un fragment d'épingle en os dans le comblement
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1031 (bas) avant son démontage (cliché : P. Turmine-Juhel)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Moyen
Âge	[Ad âgé]
Sexe	Masculin
Stature	154,51 à 163,36 cm
Caractères discrets	Os à l'astérion (bilatéral) Os suturaire lambdoïde (bilatéral) Incisure supra-orbitaire droite (unilatéral) Foramen supra-orbitaire gauche (unilatéral) Foramen infra-orbitaire accessoire gauche (unilatéral) Foramen pariétal absent (bilatéral) Agénésie M ³ vraie droite Insertion costo-claviculaire en creux gauche Encoche suprascapulaire (bilatéral) Facette articulaire humérale gauche sur la scapula Empreinte coxale gauche (unilatéral) Troisième trochanter gauche Facette d'accroupissement latérale (bilatéral) Encoche du vaste externe (bilatéral)
Pathologies	
Dégénératives	Enthèses VL, patella (bilatéral) et calcanéum droit Arthrose VL et coxarthrose (bilatéral)
Traumatisme	Fracture en bois vert ou hématome calcifié du tibia gauche
Désordres circulatoires	Ostéonécrose aseptique sur le tibia gauche
Autres	Insertion en fosse du muscle grand pectoral sur l'humérus droit, insertion en fosse du muscle petit fessier sur le fémur gauche
Prélèvement os pétreux	Non



Insertion en fosse du muscle grand pectoral (face antérieure)

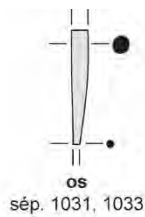


Fracture en bois vert ou hématome calcifié (face antérieure)

DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture intacte s'installe dans le niveau de cailloutis (US1055). La fosse rectangulaire est de grande dimension et conservée sur plus de 77 cm de profondeur. Le défunt repose sur le dos dans un cercueil cloué de 230 cm de long. Il est orienté ouest-est, la face regardant vers le nord. Le corps est légèrement décentré en regard de la fosse. Les membres supérieurs sont en adduction et en extension et les mains reposent à l'extérieur du bassin. Les membres inférieurs sont en extension et les pieds sont joints. Le squelette, en état de conservation moyen, est celui d'un homme ayant dépassé depuis peu les 40 ans. Il possède sept caractères discrets crâniens et sept autres sur le reste du corps. Il présente des marques dégénératives sur le rachis et les membres inférieurs. Son tibia gauche présente une fracture en bois vert ou un hématome calcifié.

Un fragment d'épingle en os a été découvert dans le comblement.



0 10 cm

Fragment d'épingle en os – Sép. 1031 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

SEPULTURE 1034

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1034
Campagne de fouille	2017
US creusement	1034
US architecture	1099
US squelette	1035
US mobilier	1130 et 1117
US comblement	1036
État	Intacte
Stratigraphie	Sur SP1255/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	240 cm
Largeur de la fosse à la tête	73 cm
Largeur de la fosse aux pieds	60 cm
Profondeur	42 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,74 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,16 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	13
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Monnaie dans le comblement (US1036), objet en fer (US1117) et chaussure (US1130)
Datation C14	Non
Datation mobilier	Monnaie US1036 : 96-117 (dans comblement)



Vue zénithale de la tombe SP1034 (haut) et détail de l'objet en fer (US1117) et de la chaussure (US1130) avant leur démontage (cliché : L. Houx)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[Ad âgé]
Sexe	Féminin
Stature	158,28 à 166,23 cm
Caractères discrets	Foramen mentonnier multiple gauche Encoche suprascapulaire droite Fosse d'Allen (bilatéral) Facette d'accroupissement latérale (bilatéral) Facette d'accroupissement médiale (bilatéral) Encoche du vaste externe (bilatéral) Surface articulaire antéro-moyenne bipartite gauche (unilatéral)
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses VT, VL, sacrum et patella (bilatéral) Omarthrose droite, arthrose costo-sternale (bilatérale), VT et VL, coxarthrose (bilatérale), gonarthrose (bilatérale), arthrose cheville (bilatérale)
Anomalie congénitale ou du développement	Fusion de la 1ère côte droite avec un cartilage ossifié Agénésie de la surface articulaire gauche du corps de T12
Tumorale	Carcinome (lésions ostéoblastiques sur crâne, clavicule gauche, scapula droite, côtes droites et gauches, coxal droit, fémur gauche, tibias) Absès sur le maxillaire droit, perforation de la couronne de l'incisive latérale supérieure droite
Dentaire	
Autres	Thyroïde ossifiée
Prélèvement os pétreux	Non



Absès sur le maxillaire droit (face latérale droite)



Lésions ostéoblastiques sur l'os coxal droit (face postérieure)

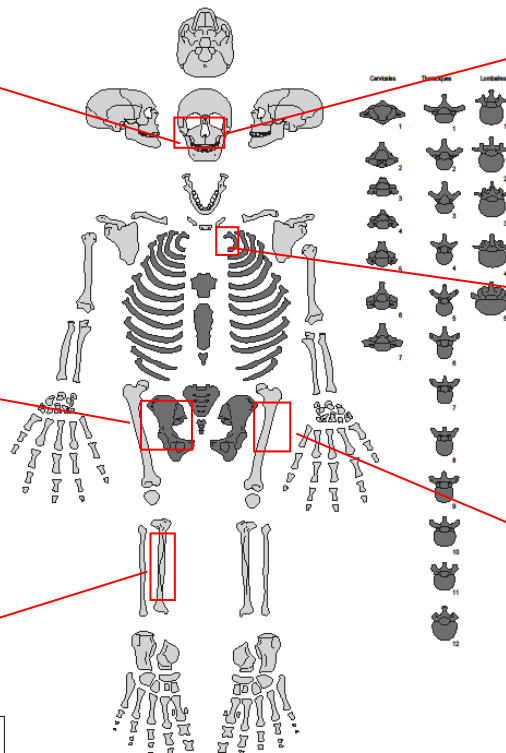


Lésions ostéoblastiques sur le tibia droit (face antérieure)

Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1034



Perforation de l'incisive latérale supérieure droite (face vestibulaire)



Fusion entre la 1ère côte gauche et le cartilage ossifié (face supérieure)



Lésions ostéoblastiques sur le fémur gauche (face antérieure)

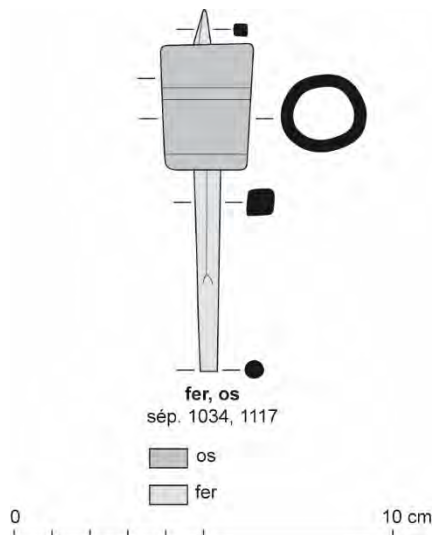
DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture s'installe dans l'US1055 et recoupe une sépulture antérieure (SP1255). La relation stratigraphique avec la sépulture contigüe au sud (SP1031) n'a pas été perçue lors de la fouille. Le sujet est inhumé sur le dos dans un cercueil de forme indéterminée, dont 13 clous ont été retrouvés. Il est orienté ouest-est avec la face regardant vers le haut. Le bloc crânio-facial, en position secondaire, a basculé vers l'arrière après la dislocation de l'articulation entre le crâne et l'atlas. Le corps est contraint, notamment dans sa partie supérieure (ceintures scapulaire et pelvienne, thorax). Les membres supérieurs sont en adduction et en extension et les mains sont à l'extérieur des os coxaux. Le bassin est fermé, surtout le gauche et les membres inférieurs sont en extension. Les pieds sont joints et apparaissent en face dorsale.

Le squelette, en mauvais état de conservation, est celui d'une femme de plus de 40 ans. Celle-ci a un caractère discret sur la mandibule et six sur le post-crâne. Elle présente de nombreuses marques de pathologies dégénératives : sur l'épaule droite, l'articulation costo-sternale, le rachis et les membres inférieurs. Des lésions ostéoblastiques ont été observées sur tout le squelette et celles-ci sont en lien avec un carcinome.

Un objet en fer et en os (manche de couteau ?) a été localisé contre le tibia gauche (US1117). Une chaussure non portée a également été identifiée au nord du pied gauche (US1130). Une monnaie datée de 96 à 117 a aussi été découverte (US1036) dans le comblement.

Chaussure US1130 incomplète : longueur observée : 19 cm, largeur : 7 cm, 57 clous.



Objet en fer à virole en os – Sép. 1034 (US1117) © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

SEPULTURE 1037

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1037
Campagne de fouille	2017
US creusement	1037
US architecture	Non
US squelette	1038
US mobilier	1093, 1094, 1095, 1096 et 1097
US comblement	1039
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1108/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	200 cm
Largeur de la fosse à la tête	70 cm
Largeur de la fosse aux pieds	70 cm
Profondeur	108 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,70 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,78 m NGF
Type de contenant	Pleine terre
Nb de clous	5 (comblement)
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Est
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Tige en fer (US1097), 2 monnaies (US1093 et 1094), chaussures (US1095 et 1096)
Datation C14	Non
Datation mobilier	Monnaie US1093 : indéterminé ; monnaie US1094 : 96-117 (en dépôt)



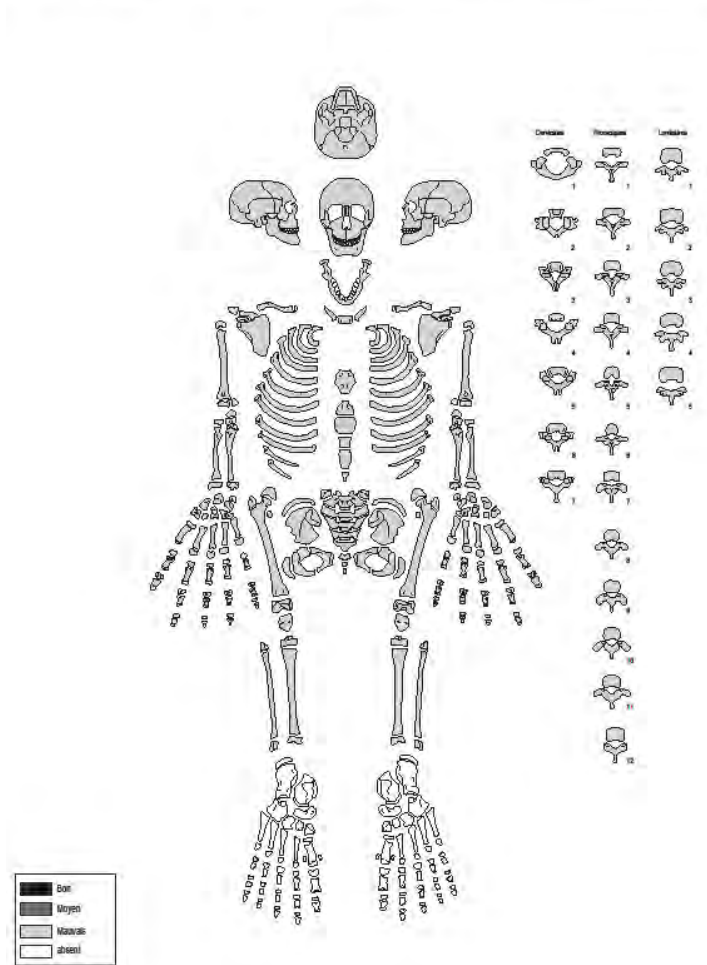
Vue zénithale de la tombe SP1037, localisation des chaussures (US1095 et US1096) et de la tige en fer (US1097) avant leur démontage (cliché : G. Jouquand)



Vue des chaussures (US1095 et US1096) et de la tige en fer (US1097) avant leur démontage (cliché : G. Jouquand)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[5-9]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	0
Pathologies	0
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, s'installe dans le remblai 1108. La fosse rectangulaire, large et profonde contient un sujet immature âgé de 5 à 11 ans. Ce dernier est orienté ouest-est avec la face vers l'est et repose sur le dos dans une enveloppe souple serrée (linceul ?). Le bloc crânio-facial, en position primaire, est affaissé sur place. Le thorax est resserré. Les membres supérieurs sont en extension, mais l'humérus gauche a basculé dans le volume thoracique. Les membres inférieurs sont également en extension.

Cinq objets ont été identifiés dans la tombe. Il s'agit de deux monnaies (US1093 et US1094 datée de 96 à 117) en place retrouvées au-dessus des chaussures du défunt, d'un objet en fer indéterminé (US1097) et de deux chaussures (US1095 et US1096) déposées au nord des pieds. Les deux chaussures sont de taille importante pour le défunt et ont été déposées en tant que dépôt funéraire et non comme élément vestimentaire appartenant à cet enfant.

Chaussure US1095 complète : longueur observée : 25,2 cm, largeur : 9,5 cm, 133 clous.

Chaussure US1096 incomplète : longueur observée : 20 cm, largeur : 9 cm, 15 clous.

SEPULTURE 1040

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1040
Campagne de fouille	2017
US creusement	1040
US architecture	1044
US squelette	1041
US mobilier	1045 et 1046
US comblement	1042
État	Perturbée
Stratigraphie	Sur US1108/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	53 cm
Profondeur	32 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,34 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,66 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	4
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	49 cm
Largeur du contenant aux pieds	49 cm
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	ND
Position des MS	En Extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Chaussures (US1045 et 1046)
Datation C14	1765 +/-30 BP (Cal. 142-379 ap. J.-C.)
Datation mobilier	Non



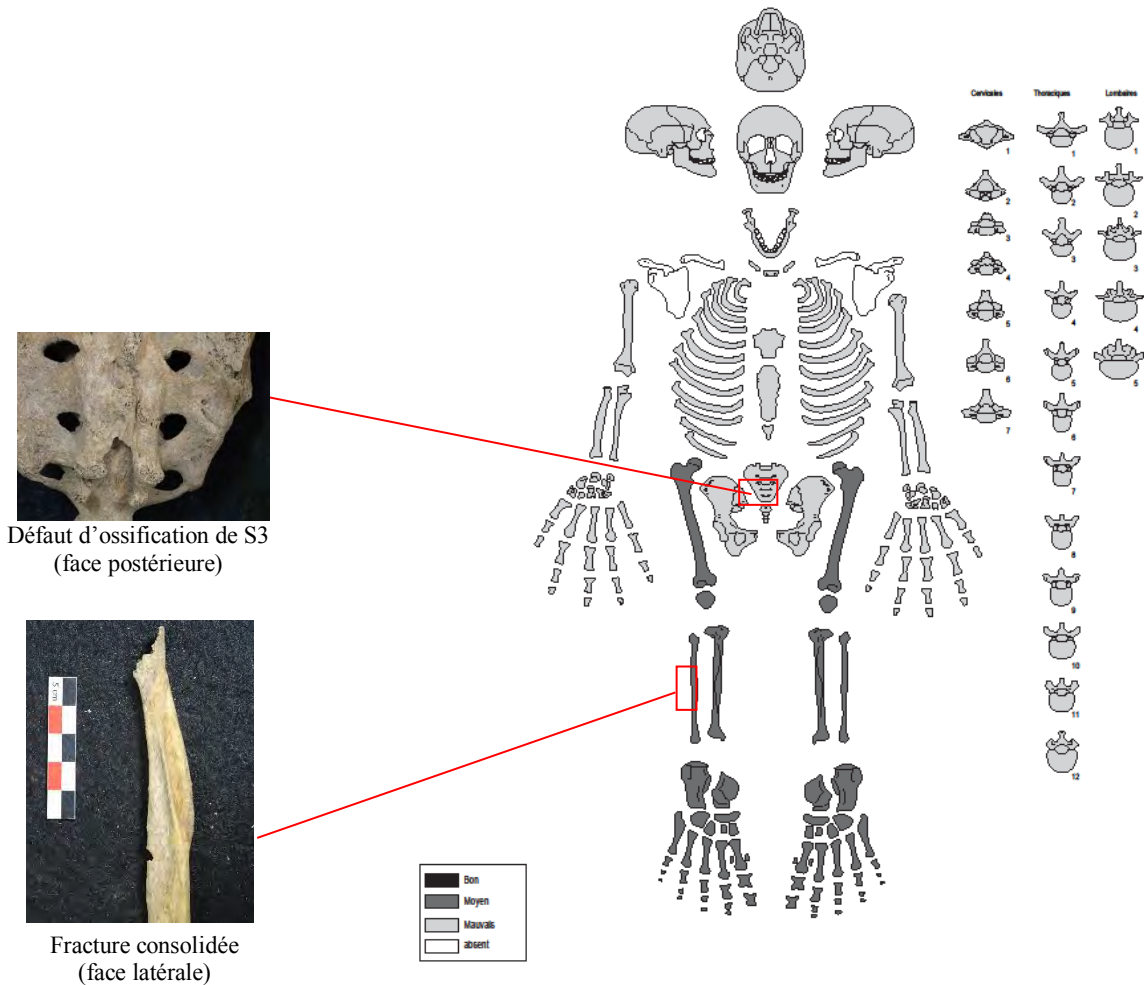
Vue zénithale de la tombe SP1040 et localisation des chaussures (US1045 et US1046) avant leur démontage (cliché : L. Guérin)



Détail des chaussures (US1045 et US1046) avant leur démontage (cliché : L. Guérin)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[Ad jeune]
Sexe	Masculin
Stature	174,46 à 185,31 cm
Caractères discrets	Surface articulaire antéro-moyenne bipartite (bilatéral) Surface articulaire inférieure bipartite (bilatéral)
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses patella (bilatérale) Arthrose du pouce
Traumatisme	Fracture consolidée de la fibula droite
Anomalie congénitale ou du développement	Défaut d'ossification de la crête médiane de S3
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, est en partie détruite dans son extrémité ouest. Elle s'installe dans le remblai 1108 au-dessus du mur MR1063. Le sujet est orienté ouest-est et repose sur le dos dans un cercueil cloué dont les dimensions n'ont pas pu être estimées. Le sujet est un homme de 20 à 39 ans présentant deux caractères discrets sur les chevilles. Il a une arthrose du pouce et une fracture consolidée de la fibula droite. Le défunt est inhumé avec les membres supérieurs en adduction et en extension avec les mains sous le bassin. Les membres inférieurs sont en extension.

Deux chaussures ont été identifiées. La chaussure nord (US1046) recouvre partiellement le tibia et en grande partie la fibula gauche, tandis que la chaussure sud (US1045) repose entre les deux tibias.

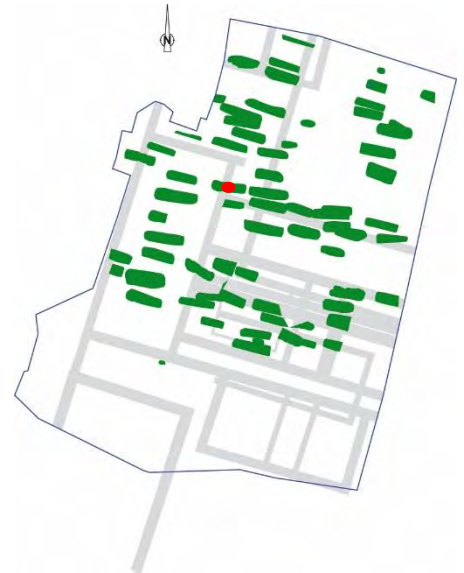
Chaussure US1045 complète : longueur observée : 29 cm, largeur : 8,5 cm, 37 clous.

Chaussure US1046 incomplète : longueur observée : 20 cm, largeur : 7,5 cm, 80 clous.

SEPULTURE 1073

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1073
Campagne de fouille	2017
US creusement	1073
US architecture	1098
US squelette	1074
US mobilier	Non
US comblement	1075
État	Perturbée
Stratigraphie	Sur US1108/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	50 cm
Profondeur	18 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,18 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,36 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	9
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	ND
Position des MS	ND
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1073 avant son démontage (cliché : M. Tirel)

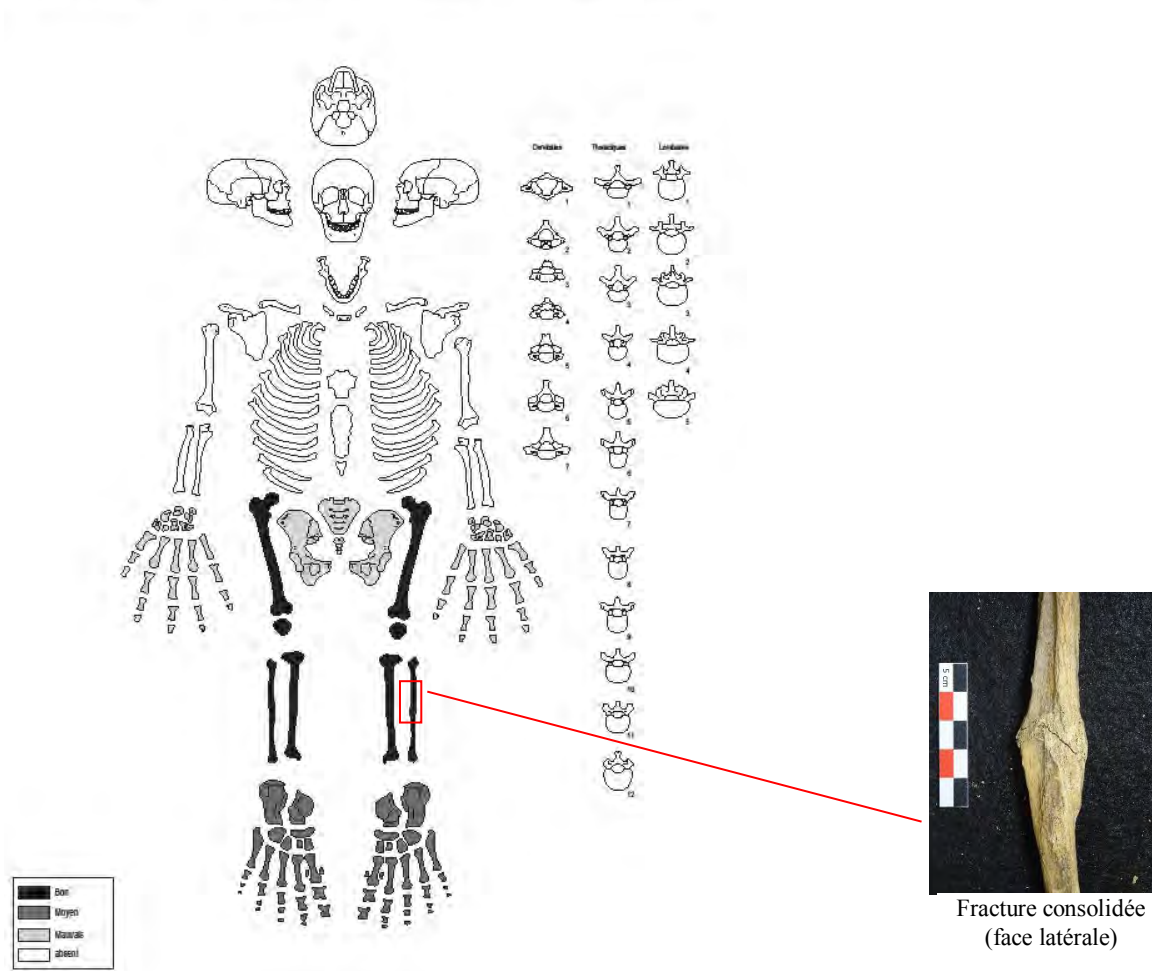
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[Ad]
Sexe	Masculin
Stature	170,76 à 179,32 cm
Caractères discrets	Empreinte coxale droite
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses patella (bilatérale) et calcanéum (bilatérale)
Traumatique	Fracture consolidée avec cal osseux de la fibula gauche
Désordre circulatoire	Ostéonécrose aseptique sur le tibia gauche
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1073



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, est en partie détruite par le creusement d'une tranchée de diagnostic à l'ouest. La fosse, de 50 cm de large, est creusée dans l'encaissant 1108 et recoupe profondément le mur MR1082. Le sujet est un adulte de sexe masculin, d'âge non précisé. Il a un caractère discret sur le fémur droit et une fracture consolidée de la fibula gauche. Il repose sur le dos dans un cercueil cloué de forme indéterminée. Le défunt est orienté ouest-est. Les membres supérieurs étaient en extension, car la main droite est placée à l'extérieur du fémur droit et la main gauche est représentée par un unique métacarpien au niveau du fémur gauche. Les membres inférieurs sont en extension et les pieds sont éloignés. Le pied droit, de chant et en éversion, apparaît contraint par la paroi sud du cercueil. Le pied gauche, en face médiale, repose en extension et en inversion vers la paroi nord.

SEPULTURE 1076

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1076
Campagne de fouille	2017
US creusement	1076
US architecture	1143
US squelette	1077
US mobilier	1145 et 1146
US comblement	1078
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1108/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	285 cm
Largeur de la fosse à la tête	89 cm
Largeur de la fosse aux pieds	89 cm
Profondeur	108 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,27 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,35 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	3
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Sud
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Chaussures (US1145 et 1146)
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non





Vue zénithale de la tombe SP1076 et détail des chaussures (US1145 et US1146) avant leur démontage (cliché : A. Saintlo)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Moyen
Âge	[Ad très âgé]
Sexe	Féminin
Stature	159,43 à 168,82 cm
Caractères discrets	Foramen supra-orbitaire (bilatéral) Suture squamo-mastoïdienne droite (unilatérale) Foramen pariétal absent gauche (unilatéral) Encoche suprascapulaire droite Encoche du vaste externe gauche
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses VT, sacrum, patella (bilatéral) et calcanéum gauche Arthrose fosses mandibulaires (bilatérale), anarthrose gauche (unilatérale), arthrose costo-sternale (bilatérale), VC (avec éburnation), VT, VL, coxarthrose (bilatérale), gonarthrose (bilatérale), arthrose cheville (bilatérale)
Infectieuse	Appositions périostées sur les fémurs (bilatérales)
Prélèvement os pétreux	Non

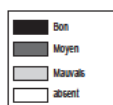
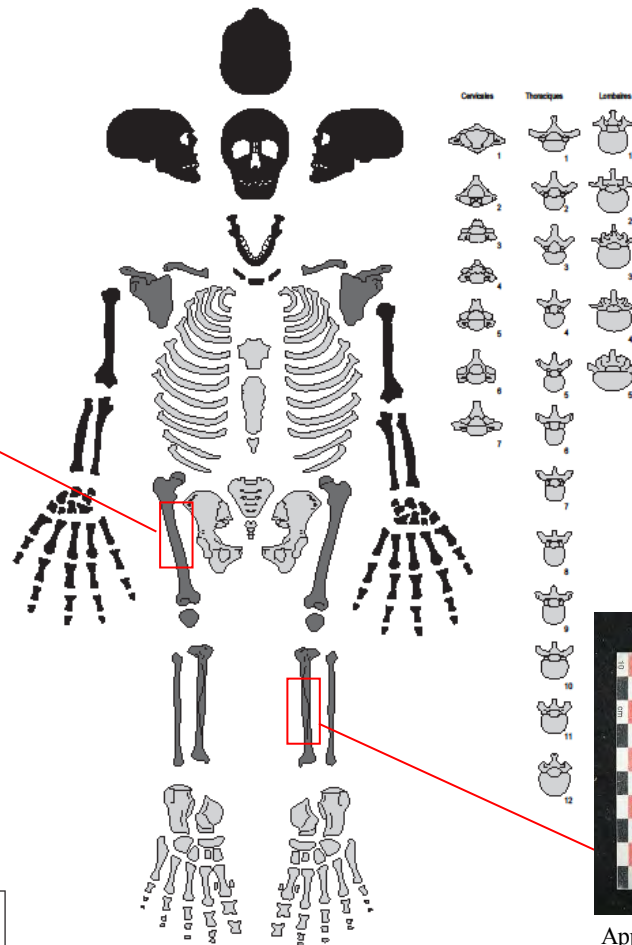
Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1076



Appositions périostées
(face antérieure)



Appositions périostées
(face antérieure)

DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, bien conservée recoupe le remblai US1108. Le sujet repose dans une fosse large et profonde, dont le fond entame un niveau rubéfié antérieur important. Il s'agit d'une femme adulte de plus de 60 ans ayant trois caractères discrets sur le crâne et deux sur le post-crâne. Elle est atteinte d'arthrose de nombreuses parties anatomiques. Elle présente des appositions périostées sur les deux fémurs. Elle est inhumée dans un cercueil de forme indéterminée, dont trois clous en place ont été identifiés. Des traces ligneuses ont été repérées le long du corps pendant la fouille, à l'emplacement des parois du cercueil. Le corps est orienté ouest-est avec la face tournée vers le sud. Le bloc crânio-facial, en position primaire a basculé vers le sud du creusement après dislocation de la connexion avec les premières cervicales. Les membres supérieurs sont en extension et en adduction et les mains sont placées sur les os coxaux. La ceinture pelvienne est maintenue avec un effet de contrainte plus importante pour le côté droit. Les membres inférieurs sont en extension et les pieds sont disloqués dans le volume initial du corps.

Deux chaussures ont été identifiées et elles ont été déposées pour l'une sur les pieds (chaussure nord, US1146) et pour la seconde, à l'est du pied droit (chaussure sud, US1145).

Chaussure US1145 dégradée, clous dispersés : longueur observée : ND, largeur : ND, 13 clous.

Chaussure US1146 complète : longueur observée : 30 cm, largeur : 9 cm, 6 clous.

SEPULTURE 1079

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1079
Campagne de fouille	2017
US creusement	1079
US architecture	1138
US squelette	1080
US mobilier	Non
US comblement	1081
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1055/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	240 cm
Largeur de la fosse à la tête	85 cm
Largeur de la fosse aux pieds	85 cm
Profondeur	94 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,87 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,31 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	5
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Sud
Position des MS	En extension et en semi-flexion
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



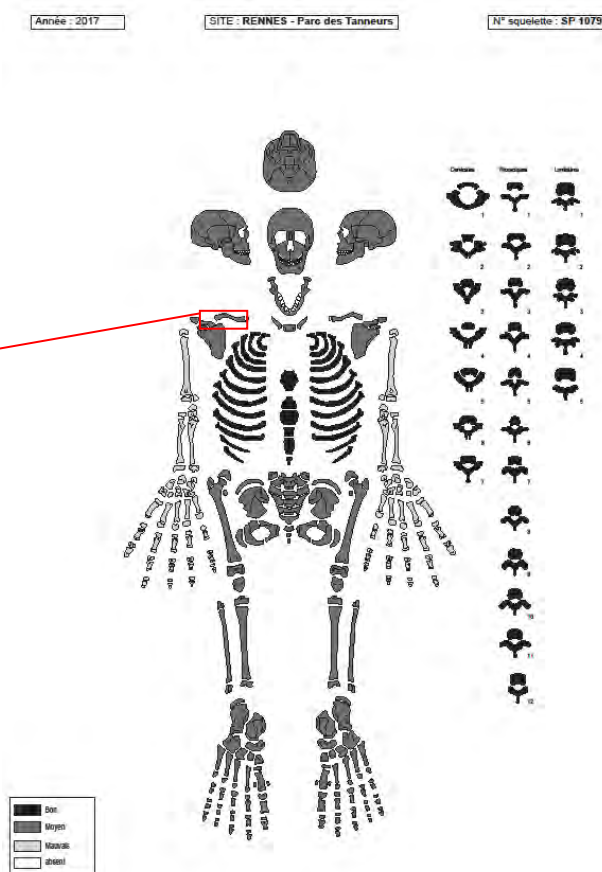
Vue zénithale de la tombe SP1079 avant son démontage (cliché : L. Guérin)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Moyen
Âge	[10-14]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	0
Pathologies	
Pseudo-tumoral	Kyste sur la clavicule droite
Dentaire	Canine inférieure droite bifide, agénésie de 2 dents
Prélèvement os pétreux	Non



Kyste sur la clavicule droite
(face supérieure)



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, primaire et individuelle, très profonde renferme le corps d'un sujet immature de 9 à 14 ans inhumé dans un cercueil cloué de forme indéterminée. Il est orienté ouest-est avec la face vers le sud et repose sur le dos. Le bloc crânio-facial a basculé sur l'épaule droite lors de la décomposition. Le haut du corps est comprimé. Le membre supérieur gauche est en extension et en adduction avec la main sous l'os coxal, tandis que le droit est semi-fléchi avec la main à plat sur les dernières vertèbres lombaires. La ceinture pelvienne est globalement maintenue. Les membres inférieurs sont en extension. Les pieds sont rapprochés et sont en inversion. Le sujet présente une pathologie pseudo-tumorale sur la clavicule droite.

SEPULTURE 1100

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1100
Campagne de fouille	2017
US creusement	1100
US architecture	1173
US squelette	1101
US mobilier	Non
US comblement	1102
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1055/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	186 cm
Largeur de la fosse à la tête	87 cm
Largeur de la fosse aux pieds	87 cm
Profondeur	121 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,12 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,33 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	33
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Nord
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1100 avant son démontage (cliché : A. De Lépinau)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Moyen
Âge	[Ad]
Sexe	ND
Stature	154,77 à 163,03 cm
Caractères discrets	Os au lambda Os à l'astérion gauche (unilatéral) Os suturaire lambdoïde (bilatéral) Os suturaire coronal gauche Incisure supra-orbitaire (bilatéral) Foramen supra-orbitaire (bilatéral) Agénésie M ₃ vraie (bilatéral) Encoche suprascapulaire droite <i>Circumflex sulcus</i> (bilatéral) Encoche du vaste externe droit Surface articulaire antéro-moyenne bipartite (bilatéral) Surface articulaire inférieure bipartite (bilatéral)
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses patella droite (unilatéral) Anarthrose (bilatérale), arthrose secondaire cheville gauche (unilatérale)
Traumatique	Fractures consolidées du tibia et de la fibula gauche
Désordre circulatoire	Ostéonécrose aseptique sur les talus (bilatérale)
Prélèvement os pétreux	Non

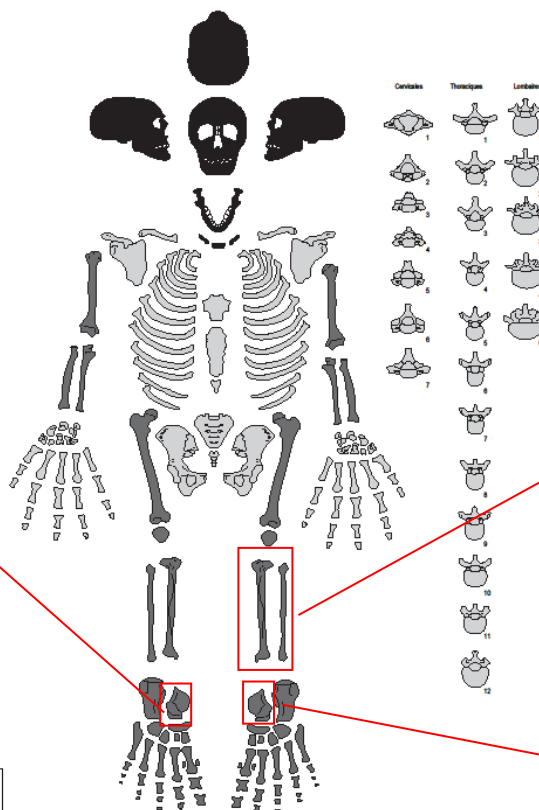
Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1100



Ostéonécrose aseptique sur le talus droit (face plantaire)



Fracture du tibia et de la fibula (face antérieure)



Ostéonécrose aseptique sur le talus gauche (face plantaire)

DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, très profonde renferme le corps d'un adulte d'âge et de sexe indéterminé qui présente sept caractères discrets crâniens et cinq postcrâniens. Il a également une fracture du tibia et de la fibula. Ce sujet est inhumé dans un cercueil cloué rectangulaire. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest, la face regardant vers le nord. La déconnexion de l'articulation entre l'occipital et l'atlas indique que le bloc crânio-facial a basculé sur l'épaule gauche après la décomposition. Le thorax est très mal conservé, car il ne reste que quelques fragments de côtes. La ceinture scapulaire est contrainte. Les membres supérieurs sont en adduction et en extension avec les mains placées sur les fémurs. Les membres inférieurs sont en extension. Les pieds sont éloignés. Le pied droit est en face médiale et en inversion, tandis que le pied gauche est disloqué.

SEPULTURE 1111

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1111
Campagne de fouille	2017
US creusement	1111
US architecture	1170
US squelette	1112
US mobilier	1139, 1140, VP1141
US comblement	1113
État	Perturbée
Stratigraphie	Sur US1289/sous US1200
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	66 cm
Profondeur	18 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,85 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,03 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	11
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Est-Ouest
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	ND
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Vase céramique (VP1141), bague en alliage cuivreux (US1139), bague en argent (US1140)
Datation C14	Inhumation (os) : 1785 +/-30 BP (Cal. 135-332 ap. J.-C.) Incinération (os) : 1840 +/-35 BP (Cal. 79-250 ap. J.-C.)
Datation mobilier	Bague en argent (US1140) : 200-400 ap.J.-C. Fibule dans incinération : début-mi IV siècle ap. J.-C. Vase céramique (VP1141) : IIIe s. - IVe s. ap. J.-C.



Vue zénithale de la tombe SP1111, du vase (VP1141) et des deux bagues (US1139 et US1140) avant leur démontage (cliché : N. Jacquet)

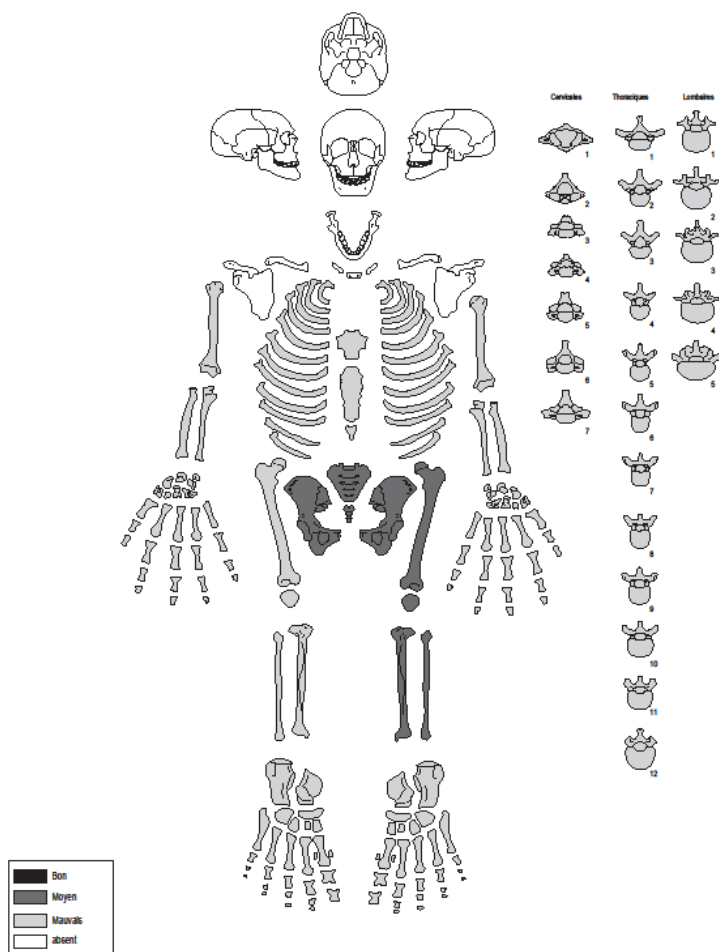


Détail du vase (VP1141) et des deux bagues (US1139 et US1140) avant leur démontage (cliché : N. Jacquet)

DONNEES BIOLOGIQUES

Sujet inhumé : US1112

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	30-59 ans [Ad jeune]
Sexe	Féminin
Stature	159,43 à 168,24 cm
Caractères discrets	Perforation humérale (bilatéral) Surface articulaire antéro-moyenne bipartite gauche
Pathologies	
Dégénératives	Enthèses calcanéum gauche
Prélèvement os pétreux	Non



DONNEES BIOLOGIQUES

Sujet incinéré : VP1141

Restes humains :

NMI : 1

Age : [Ad]

Poids osseux total : 939,35 g.

Nombre de fragments : 4497

Détermination de l'âge : adulte

Détermination du sexe : ND

Autres éléments biologiques : non

Taux de détermination : 68,3 %

Traces anthropiques : Aucune

DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture est en partie détruite par le creusement d'un sondage (US1200) lors du décapage. Le sujet, de sexe féminin et âgé de 30 à 39 ans, repose sur le dos selon un axe est-ouest dans un cercueil cloué rectangulaire. Les membres supérieurs sont en extension et avec les mains à l'extérieur du corps. Les membres inférieurs, en extension, sont dégradés au niveau des pieds par le décapage mécanique de la zone.

Deux bagues, portées à la main gauche ont été découvertes, l'une en alliage cuivreux (US1139), l'autre en argent (US1140). Un vase en céramique (VP1141) contenant des restes humains crématisés a été déposé sur la cheville gauche du sujet.

Les datation 14C effectuées sur les ossements incinérés et les ossements du sujet inhumés indiquent malgré le chevauchement des dates obtenues une possible antériorité de la crémation.

VP1141



Vue du vase VP1141 issu de la tombe SP1111 en cours de fouille (cliché : É. Cabot)

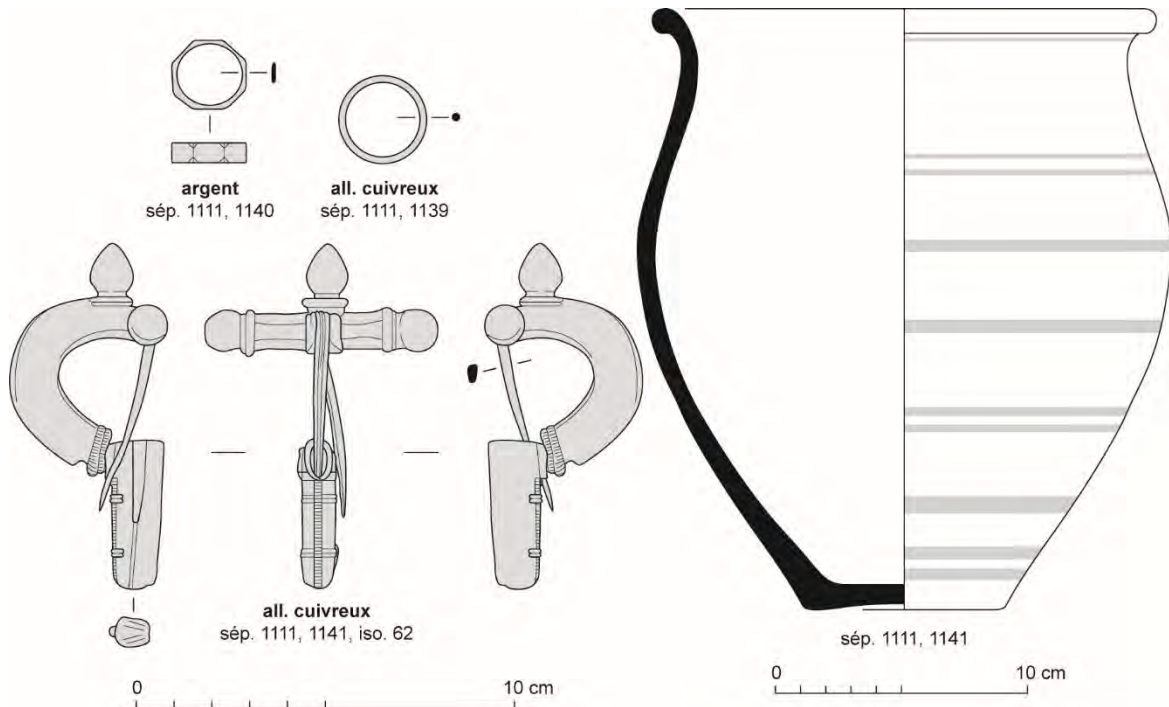
Ce vase a livré des restes humains issus d'une crémation ainsi qu'un élément vestimentaire. Une fibule retrouvée à l'intérieur, datée du début au milieu du IV^e siècle de notre ère ne présente aucune altération liée au feu. Elle a été déposée dans le vase, en même temps que les ossements. Elle est légèrement postérieure à la datation des restes osseux brûlés. Se pose la question de la contemporanéité de la crémation avec le dépôt en vase ossuaire et le mobilier accompagnant (fibule). En effet, le vase et la fibule sont postérieurs à la datation obtenue sur les ossements brûlés. Peut-on alors envisager un changement de vase cinéraire et l'ajout d'une fibule lors de l'enfouissement de ce vase ossuaire dans la tombe à inhumation ?

Ce dépôt de crémation à l'intérieur d'une sépulture à inhumation est, à notre connaissance, totalement inédit. Cette tombe se situe dans l'extrême nord du site, à côté de la sépulture à crémation SP1410. Ce sont les deux seules structures funéraires de ce type découvertes dans l'emprise de la fouille. Ainsi, il pourrait peut-être s'agir de la zone la plus ancienne de la nécropole, avec un vase en place (SP1410) et un vase en dépôt dans une tombe à inhumation (SP1111/VP1141) issue soit de la perturbation d'une sépulture antérieure et de son réenfouissement après reconditionnement, soit la volonté de regrouper au sein d'une seule structure funéraire un individu inhumé et un individu crématisé antérieurement et conservé à cet effet par ses proches.



Fibule issue du vase VP1141 (cliché : É. Cabot)

Le vase renferme 939,35 gramme d'ossements d'origine humaine, représentés par 4487 fragments. Le taux de détermination osseuse est de 68.3%. Les restes osseux sont de couleur noir charbonneux à blanc. La majorité de fragments de coloration noire indique qu'il s'agit d'une crémation non conduite avec une grande variation de température. (Cf *supra*, partie étude biologique pour le détail des analyses de la tombe et du sujet).



SP1111/VP1141 : vase ayant servi d'urne, fibule et bague en alliage cuivreux et bague en argent © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

SEPULTURE 1114

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

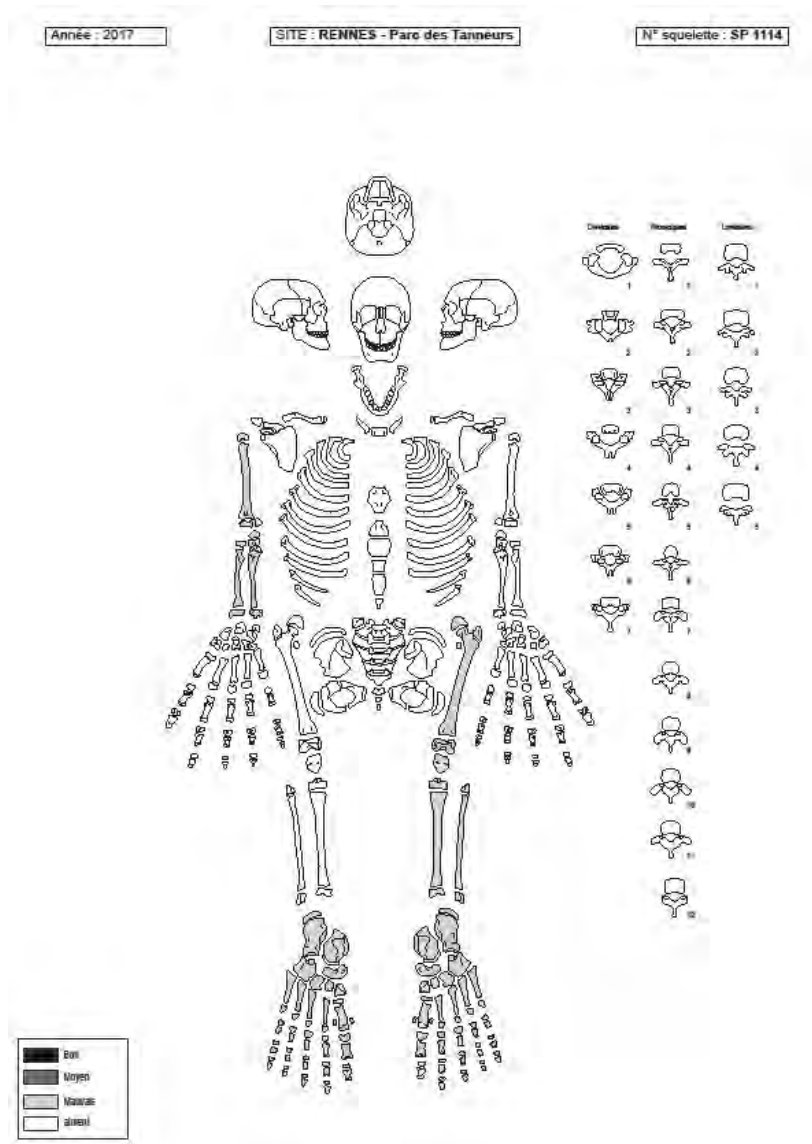
N° de sépulture	SP1114
Campagne de fouille	2017
US creusement	1114
US architecture	Non
US squelette	1115
US mobilier	Non
US comblement	1116
État	Perturbée
Stratigraphie	Sur SP1180/sous US1200
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	ND
Profondeur	66 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,59 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,25 m NGF
Type de contenant	ND
Nb de clous	0
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	ND
Position des MS	ND
Position des MI	ND
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1114 avant son démontage (cliché : M. Tirel)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[15-19]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	ND
Pathologies	ND
Prélèvement os pétreux	ND



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, est détruite par le creusement du sondage US1200. Le creusement de la fosse n'est pas visible. Il ne subsiste en place que le membre supérieur droit représenté par l'humérus et le radius, ainsi que quelques métatarses gauches. Ces ossements appartiennent à un adolescent âgé de 15 à 19 ans de sexe indéterminé. Il est orienté ouest-est et a été déposé sur le dos.

SEPULTURE 1131

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1131
Campagne de fouille	2017
US creusement	1131
US architecture	1144
US squelette	1132
US mobilier	Non
US comblement	1133
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1276=US1291/sous US2000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	225 cm
Largeur de la fosse à la tête	75 cm
Largeur de la fosse aux pieds	75 cm
Profondeur	11 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,15 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,26 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	14
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	175 cm
Largeur du contenant à la tête	55 cm
Largeur du contenant aux pieds	55 cm
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1131 avant son démontage (cliché : M. Tirel)

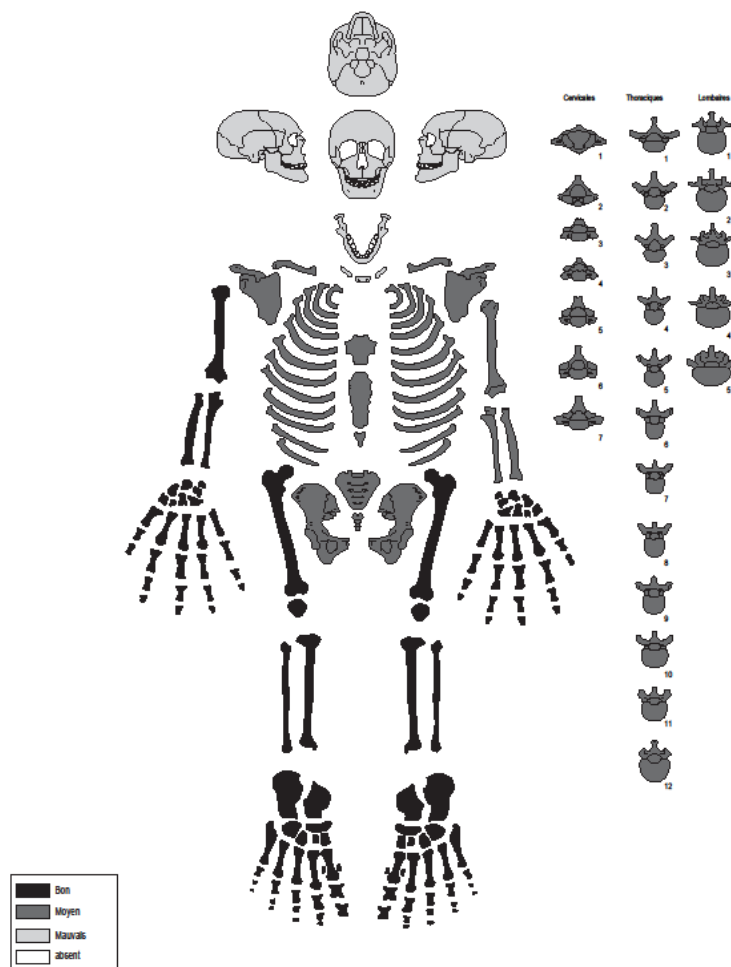
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Bon
Âge	[Ad jeune]
Sexe	Féminin
Stature	151,08 à 160,18 cm
Caractères discrets	Encoche suprascapulaire (bilatéral) Facette d'accroupissement médiale (bilatéral) Encoche du vaste externe (bilatéral) Surface articulaire antéro-moyenne bipartite (bilatéral) Surface articulaire naviculaire-cuboïde gauche (unilatéral)
Pathologies	0
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1131



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, s'installe dans un remblai (US1291). Le squelette est affleurant, mais est toutefois bien conservé. Le sujet, une jeune femme de 20 à 29 ans, repose dans une large fosse. Elle est inhumée dans un cercueil rectangulaire de 1,75 m de longueur, dont il ne reste que 14 clous. Le corps est orienté ouest-est avec la face regardant vers le haut. Le bloc crânio-facial, en position secondaire, a basculé vers l'arrière. La ceinture scapulaire est contrainte, mais les membres supérieurs sont en extension et en abduction, notamment à droite. Les membres inférieurs sont également en extension et les pieds sont éloignés. Le pied droit est en inversion vers la paroi sud et le pied gauche est en inversion vers l'angle nord-est.

SEPULTURE 1134

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1134
Campagne de fouille	2017
US creusement	1134
US architecture	1137
US squelette	1135
US mobilier	1142
US comblement	1136
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1292/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	190 cm
Largeur de la fosse à la tête	60 cm
Largeur de la fosse aux pieds	60 cm
Profondeur	21 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,94 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,15 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	10
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	170 cm
Largeur du contenant à la tête	45 cm
Largeur du contenant aux pieds	45 cm
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Est
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Chaussure (US1142)
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1134 et localisation de la chaussure (US1142) avant leur démontage (cliché : G. Jouquand)

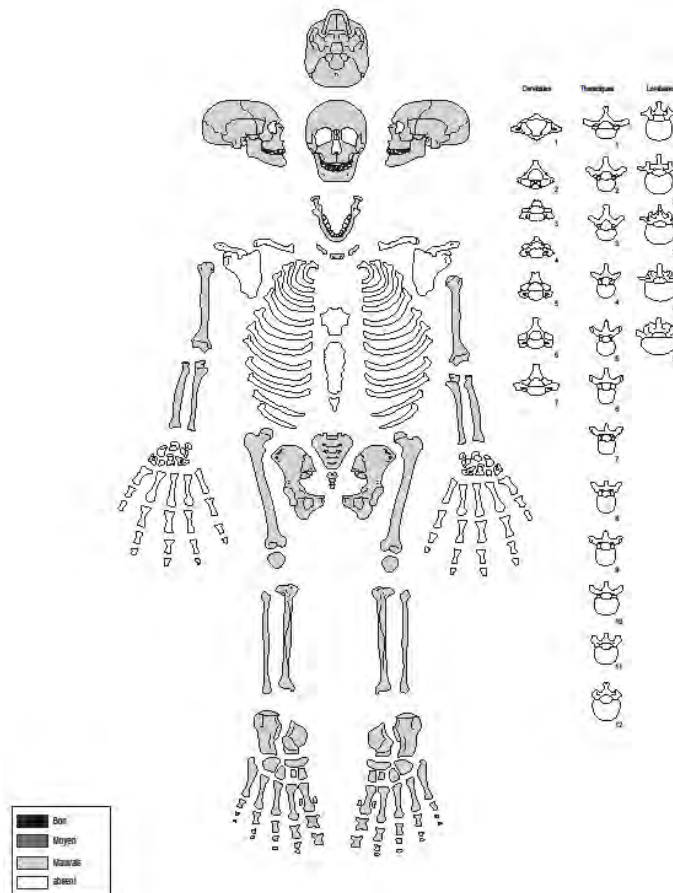
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[Ad]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Incisure supra-orbitaire (bilatéral) Foramen infra-orbitaire accessoire droit (unilatéral) Foramen pariétal absent gauche (unilatéral)
Pathologies	Non
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SF 1134



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, s'installe dans l'encaissant 1292 et recoupe la tranchée de récupération TR1169 du mur MR1163. Le squelette, celui d'un adulte de sexe et d'âge indéterminés, est affleurant et très dégradé. Le sujet est orienté ouest-est avec la face tournée vers l'est. Il repose sur le dos dans un cercueil cloué étroit de forme rectangulaire. Le bloc crânio-facial est maintenu en partie postérieure par la paroi ouest du cercueil. Les membres supérieurs sont en extension et en adduction avec les mains posées sur les os coxaux. Les membres inférieurs sont aussi en extension. Les pieds apparaissent en vue dorso-médiale.

Une unique chaussure très dégradée a été localisée perpendiculairement aux deux pieds (US1142). Chaussure US1142 incomplète : longueur observée : ND, largeur : ND, 17 clous.

SEPULTURE 1164

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1164
Campagne de fouille	2017
US creusement	1164
US architecture	1412
US squelette	1165
US mobilier	1171 et 1172
US comblement	1166
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1108 et US1364/sous US 1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	224 cm
Largeur de la fosse à la tête	64 cm
Largeur de la fosse aux pieds	64 cm
Profondeur	73 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,97 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,70 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	2
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Sud
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Chaussures (US 1171 et 1172)
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1164 et des chaussures (US1171 et US1172) avant leur démontage (cliché : P. Turmine-Juhel)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Bon
Âge	[Ad jeune]
Sexe	Féminin
Stature	157,41 à 165,65 cm
Caractères discrets	Os suturaire lambdoïde (bilatéral) Incisure supra-orbitaire (bilatéral) Foramen supra-orbitaire gauche (unilatéral) Suture métopique Agénésie M ₃ vraie gauche (unilatéral) Surface articulaire naviculaire-cuboïde gauche
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses calcanéum (bilatéral)
Traumatique	Fracture non-réduite et consolidée avec cal osseux de la clavicule gauche
Dentaire	Usure très importante sur la face linguale des dents maxillaires et vestibulaire des dents mandibulaires
Prélèvement os pétreux	Non

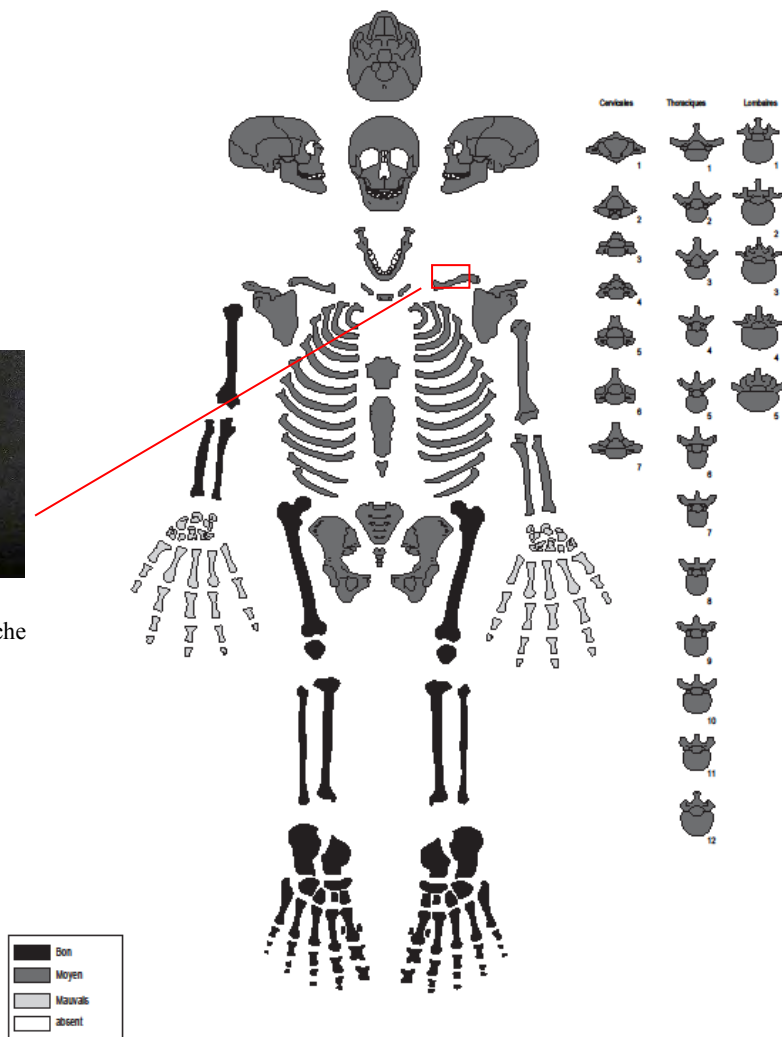
Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1164



Fracture de la clavicule gauche
(face supérieure)



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, profonde s'installe dans le remblai 1108. Elle renferme un sujet féminin de 20 à 29 ans en bon état de conservation. Celle-ci a une fracture non réduite et consolidée de la clavicule gauche. Cette femme repose sur le dos dans un cercueil de forme et de dimensions non déterminées à la fouille. Le corps est orienté ouest-est avec la face tournée vers le sud. Le bloc crânio-facial a basculé sur l'épaule droite après une dislocation de l'articulation occipito-atloïdienne. Les membres supérieurs sont en adduction et en extension avec les mains à l'extérieur du bassin. Les membres inférieurs sont en extension avec les pieds rapprochés et les voutes plantaires face à face.

Deux chaussures, identifiées pendant la fouille, ont été déposés dans le cercueil. L'une se situe perpendiculairement aux pieds (US1172), l'autre parallèlement à la paroi nord (US1171).

Chaussure US1171 incomplète : longueur : ND, largeur : ND, 20 clous.

Chaussure US1172 incomplète : longueur : 17 cm, largeur : 9 cm, 12 clous.

SEPULTURE 1180

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1180
Campagne de fouille	2017
US creusement	1180
US architecture	1210
US squelette	1181
US mobilier	1292
US comblement	1182
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1109/sous SP1114
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	238 cm
Largeur de la fosse à la tête	70 cm
Largeur de la fosse aux pieds	70 cm
Profondeur	75 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,50 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,26 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	15
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	200 cm
Largeur du contenant à la tête	47 cm
Largeur du contenant aux pieds	47 cm
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Chaussures (US1212 et 1216), bracelet (US1211) et vase céramique (US1187)
Datation C14	Non
Datation mobilier	Bracelet (US1211) : 470-600/610 ap. J.-C. Vase céramique (US1187) : mi III- mi Ive siècle ap. J.-C.



Vue zénithale de la tombe SP1180, localisation des chaussures (US1212 et US1216) et du bracelet (US1211) avant leur démontage (cliché : M. Tirel)



SP1180, détail de la céramique US1187 avant son démontage (cliché : M. Tirel)



SP1180, détail du bracelet US1211 avant son démontage (cliché : M. Tirel)



SP1180, détail des chaussures US1212 et 1216 avant leur démontage (cliché : M. Tirel)

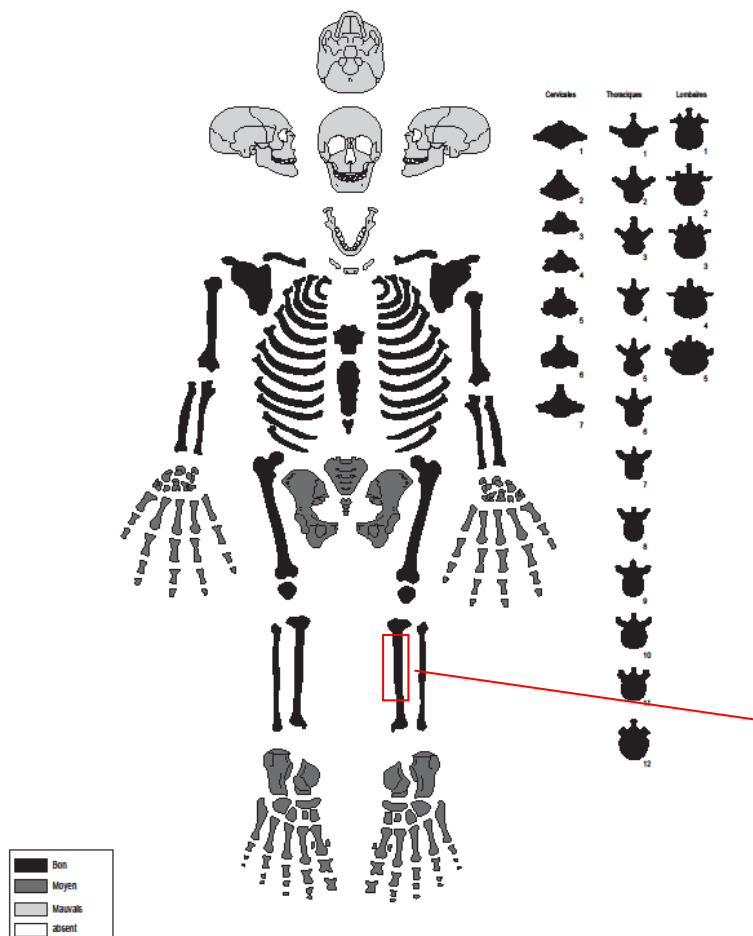
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Bon
Âge	[Ad jeune]
Sexe	Féminin
Stature	162,89 à 173,14 cm
Caractères discrets	Os au lambda Incisure supra-orbitaire droite Encoche suprascapulaire gauche Facette articulaire humérale (bilatéral) Fosse d'Allen (bilatéral) Empreinte coxale (bilatéral) Facette d'accroupissement latérale (bilatéral) Surface articulaire antéro-moyenne bipartite (bilatéral) Surface articulaire inférieure gauche (unilatéral) Surface articulaire naviculaire-cuboïde (bilatéral)
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses VT, patella (bilatéral) et calcanéum (bilatéral) Arthrose VT, gonarthrose (bilatérale) et arthrose cheville (bilatérale)
Anomalie congénitale ou du développement	Scoliose de T8 à T12
Infectieuse	Appositions périostées sur le tibia gauche
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1180



Appositions périostées sur le tibia gauche (face médiale)

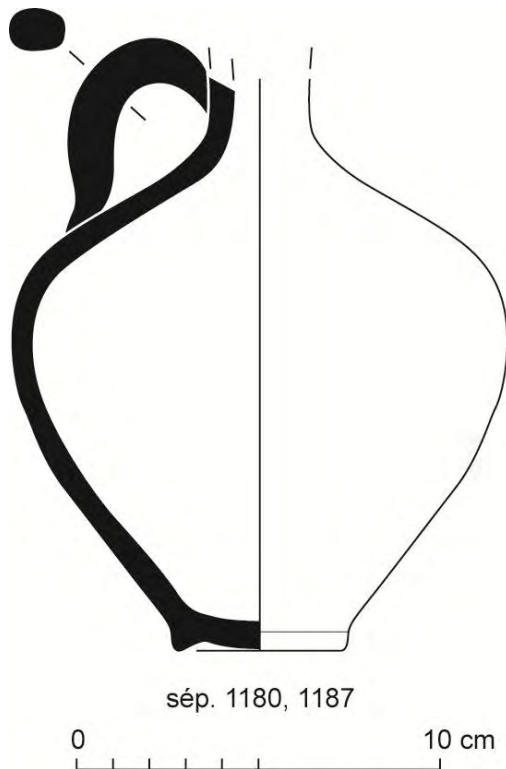
DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, bien conservée renferme le corps d'une jeune femme de 20 à 29 ans. Celle-ci est atteinte d'une scoliose des dernières vertèbres thoraciques. Elle présente des marques de pathologies dégénératives sur le rachis et les membres inférieurs, mais également de pathologies infectieuses sur le tibia gauche. Elle est inhumée sur le dos dans un cercueil cloué de forme indéterminée. La défunte est orientée ouest-est avec la face orientée vers le haut. Le bloc crânio-facial a basculé en arrière lors de la décomposition. L'ensemble du corps est maintenu dans un volume restreint (enveloppe souple). Les membres supérieurs sont en adduction et en extension avec les mains à plat à l'extérieur du bassin. Les membres inférieurs sont en extension et légèrement écartés. Les pieds sont de chant. Le pied droit est en éversion avec la voute plantaire vers le sud. Le pied gauche est en inversion avec la voute plantaire vers le nord.

Trois dépôts ont été identifiés dans le cercueil, à savoir deux chaussures (US1212 et US1216) non portées, situées au nord du tibia gauche, un bracelet (US1211) déposé à l'ouest de l'épaule droite (US1211) et un vase (US1187). Ce dernier, particulier par sa forme, a été déposé dans la tombe, vraisemblablement sur le cercueil, dans l'extrémité est du creusement.

Chaussure US1212 incomplète : longueur : ND, largeur : 9 cm, 32 clous.

Chaussure US1216 incomplète : longueur : ND, largeur : 9 cm, 88 clous.



all. cuivreux
Sép. 1180, 1211

0 10 cm

Vase en céramique (US1187) et bracelet décoré en alliage cuivreux (US1211)– Sép. 1180 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

SEPULTURE 1184

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1184
Campagne de fouille	2017
US creusement	1184
US architecture	1209
US squelette	1185
US mobilier	1208
US comblement	1186
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1292/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	250 cm
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	ND
Profondeur	6 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,88 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 37,94 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	1
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	ND
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Jeton en os (US1208), fragment épingle os (US1186 cbt)
Datation C14	Non
Datation mobilier	Jeton en os (US1208) : Antiquité



Vue zénithale de la tombe SP1184 et localisation du jeton en os (US1208) avant leur démontage (cliché : F. Meadeb)

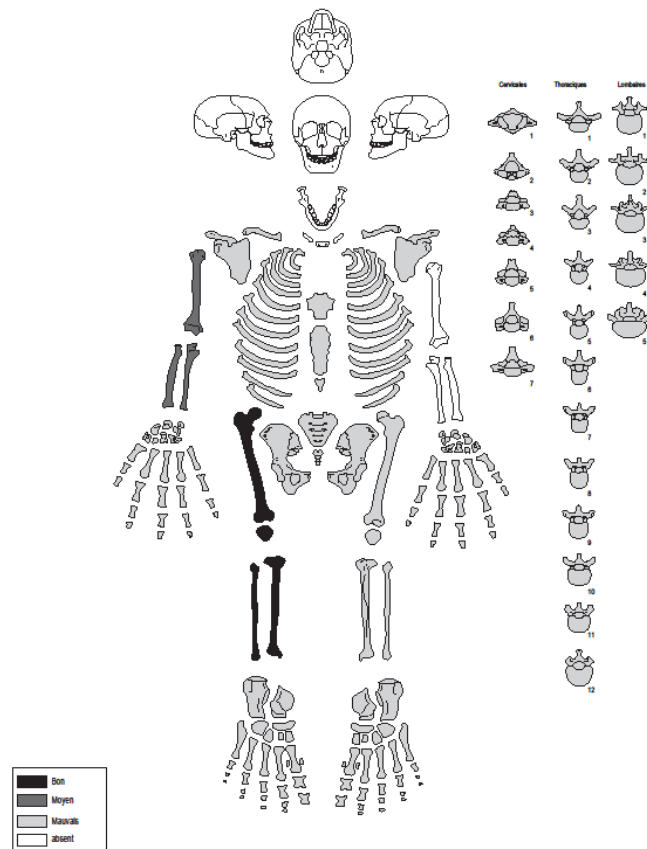
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[Ad très âgé]
Sexe	Féminin
Stature	156,84 à 164,50 cm
Caractères discrets	Encoche suprascapulaire droite Facette d'accroupissement latérale droite Encoche du vaste externe droite Surface articulaire moyenne bipartite droite Os trigone droit Surface articulaire naviculaire-cuboïde gauche
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses patella droite et calcanéum (bilatéral) Gonarthrose droite et arthrose pieds (bilatérale)
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

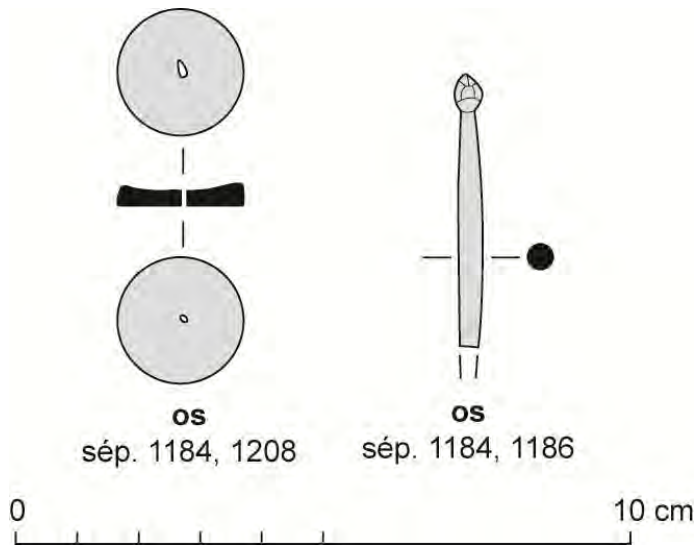
N° squelette : SP 1184



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, est pour sa moitié nord prise sous la berme. Seule la partie droite du sujet a pu être fouillée. La fosse, de plan indéterminé, s'installe dans le remblai US1296. Le sujet, une femme de plus de plus de 60 ans, repose sur le dos selon un axe ouest-est dans un cercueil cloué de forme indéterminée. Le membre supérieur droit est en extension avec la main à l'extérieur du coxal. Le membre inférieur droit est également en extension et le pied, à plat, apparaît en face dorsale.

Un jeton en os a été identifié au niveau de la surface auriculaire de l'os coxal droit (US1208).



Pion de jeu (US1208) et fragment d'épingle en os (cbt US1186) – Sép. 1184 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

SEPULTURE 1188

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

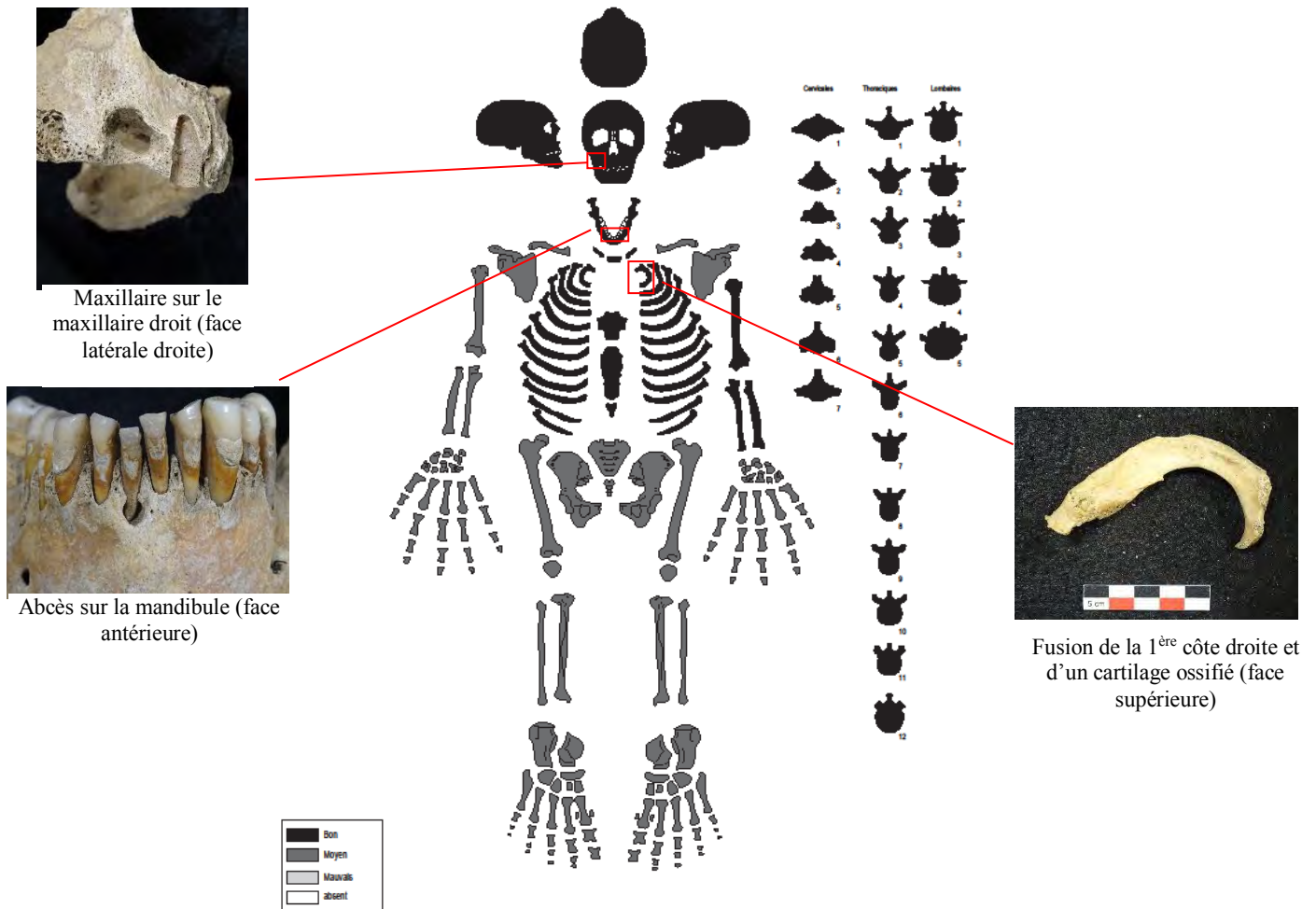
N° de sépulture	SP1188
Campagne de fouille	2017
US creusement	1188
US architecture	1244
US squelette	1189
US mobilier	Non
US comblement	1190
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1292/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	220 cm
Largeur de la fosse à la tête	65 cm
Largeur de la fosse aux pieds	65 cm
Profondeur	14 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,95 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,09 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	4
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Ouest
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1188 avant son démontage (cliché : A. Saintlo)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Moyen
Âge	[Ad jeune]
Sexe	Féminin
Stature	148,49 à 156,15 cm
Caractères discrets	Incisure supra-orbitaire droite (unilatéral) Foramen supra-orbitaire gauche (unilatéral) Foramen infra-orbitaire accessoire gauche (unilatéral) Foramen pariétal absent droit (unilatéral) Encoche suprascapulaire droite <i>Circumflex sulcus</i> gauche Troisième trochanter (bilatéral) Fosse hypotrochantérique (bilatéral) Encoche du vaste externe (bilatéral) Surface articulaire antéro-moyenne bipartite gauche (unilatéral) Surface articulaire inférieure bipartite gauche (unilatéral) Surface articulaire naviculaire-cuboïde droit
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses VT, VL, sacrum, patella (bilatéral) et calcanéum gauche Arthrose costo-sternale (bilatérale), VT et VL, coxarthrose (bilatérale) et arthrose pieds (bilatérale)
Dentaire	Fusion entre la 1 ^{ère} côte droite et le cartilage ossifié
Prélèvement os pétreux	Abcès sur le maxillaire droit et sur la mandibule Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, est affleurante et s'installe dans le remblai 1292. Il s'agit d'une fosse rectangulaire dans laquelle un cercueil cloué renfermant une femme de 30 à 39 ans a été placé. Cette dernière est atteinte de pathologies dégénératives du rachis et des membres inférieurs. Son corps est orienté ouest-est avec la face tournée vers la paroi ouest. Le bloc crânio-facial a basculé vers l'arrière tout en étant maintenu latéralement. L'ensemble du squelette montre des signes de décomposition en espace vide, c'est-à-dire que les connexions sont lâches à déplacées. Un affaissement du thorax a été observé. L'épaule gauche est remontée, l'avant-bras est disloqué. Les membres inférieurs, initialement en extension, sont disloqués au niveau du genou droit avec un affaissement des tibia et fibula vers la jambe gauche. Cette dernière apparaît basculée vers l'extérieur. L'articulation coxo-fémorale est également disloquée et le tibia et la fibula apparaissent en face postérieure. Les pieds sont déplacés dans leur volume initial du corps.

SEPULTURE 1203

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

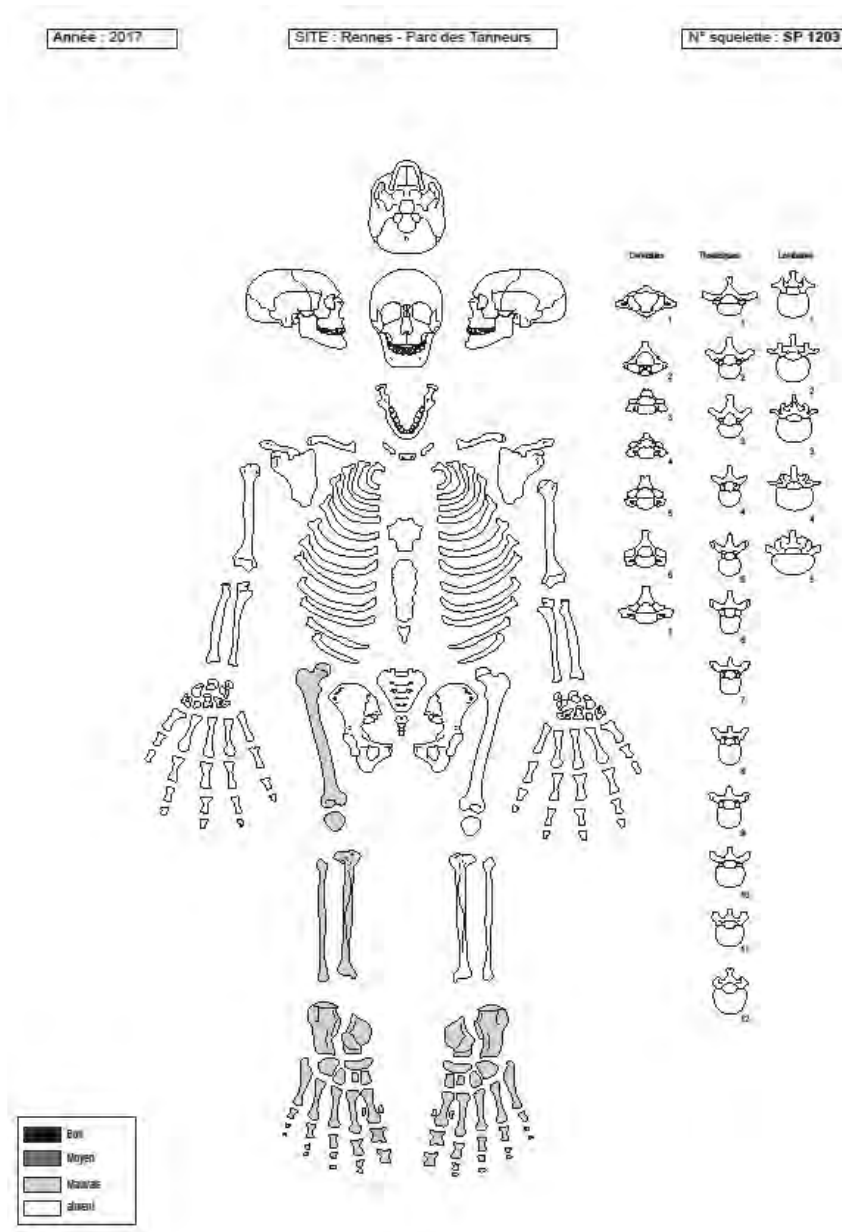
N° de sépulture	SP1203
Campagne de fouille	2017
US creusement	1203
US architecture	Non
US squelette	1204
US mobilier	Non
US comblement	1205
État	Détruite
Stratigraphie	Sur US1108/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	76 cm
Profondeur	12 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,53 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,65 m NGF
Type de contenant	ND
Nb de clous	0
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	ND
Direction de la face	ND
Position des MS	ND
Position des MI	ND
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1203 avant son démontage (cliché L. Guérin)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[Ad]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Non
Pathologies	Non
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, est détruite. Il ne reste que l'extrémité est du creusement. La partie ouest a probablement été détruite lors du diagnostic et du dégagement ouest du mur MR1063. Seuls des fragments de membres inférieurs ont été identifiés. Il s'agit des restes d'un individu adulte d'âge et de sexe non déterminés. La position des membres inférieurs à l'est de la fosse permet de déduire que le sujet a été inhumé selon un axe ouest-est.

SEPULTURE 1213

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1213
Campagne de fouille	2017
US creusement	1213
US architecture	Non
US squelette	1214
US mobilier	Non
US comblement	1215
État	Perturbée
Stratigraphie	Sur US1055/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	60 cm
Profondeur	38 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,56 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 37,94 m NGF
Type de contenant	ND
Nb de clous	2
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	ND
Direction de la face	ND
Position des MS	ND
Position des MI	ND
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1213 avant son démontage (cliché : A. Lemesle)

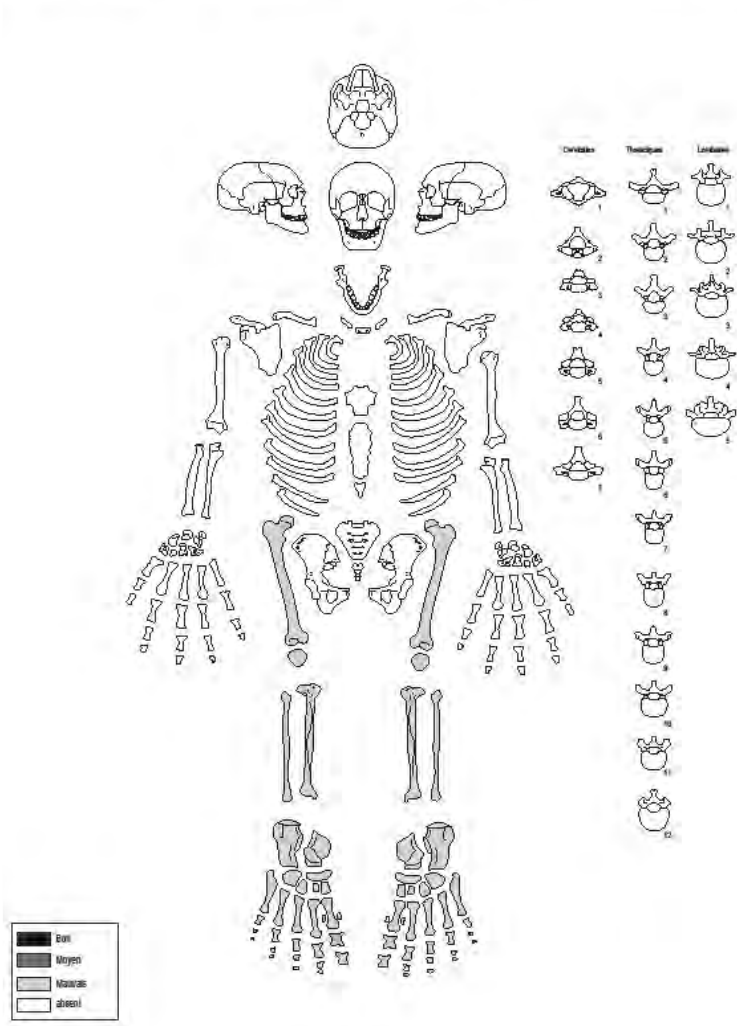
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[Ad]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Facette d'accroupissement latérale (bilatéral) Surface articulaire naviculaire-cuboïde (bilatéral)
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses calcanéum (bilatéral)
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1213



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture est pour la majeure partie encore sous la berme ouest. Seuls une part des jambes et les pieds d'un individu adulte d'âge et de sexe indéterminé ont pu être dégagés. Le sujet repose vraisemblablement sur le dos et est orienté selon un axe ouest-est.

SEPULTURE 1218

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1218
Campagne de fouille	2017
US creusement	1218
US architecture	1245
US squelette	1219
US mobilier	Non
US comblement	1220
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1276=US1291/sous TR1272
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	195 cm
Largeur de la fosse à la tête	55 cm
Largeur de la fosse aux pieds	55 cm
Profondeur	50 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,64 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,15 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	9
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	157 cm
Largeur du contenant à la tête	50 cm
Largeur du contenant aux pieds	50 cm
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1218 avant son démontage (cliché : A. De Lépinau)

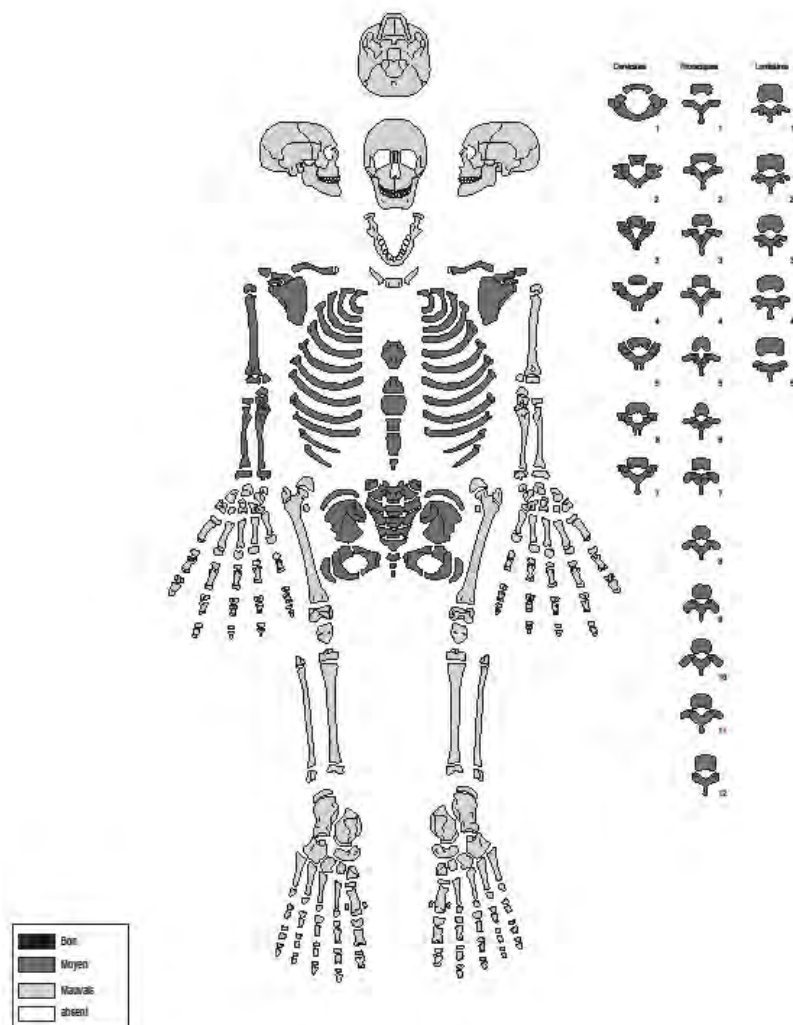
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[1-9]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	0
Pathologies	0
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : RENNES - Parc des Tanneurs

N° squelette : SF 1218



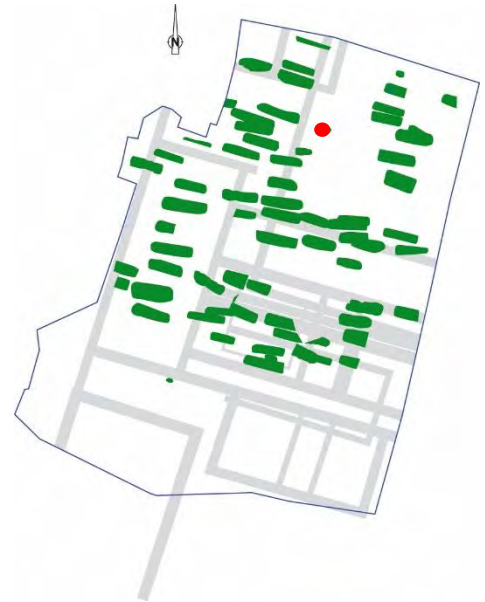
DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, s'installe dans l'US1276. Elle renferme un immature de 3 à 7 ans. La fosse, de forme rectangulaire, est longue pour un enfant de cette classe d'âge. Celui-ci est inhumé sur le dos dans un cercueil cloué de grandes dimensions. Un espace vide important est présent entre les pieds du défunt et le bord est du cercueil. Le sujet est orienté ouest-est avec la face tournée vers le haut. Les membres supérieurs et inférieurs sont en extension. Des mouvements consécutifs à la décomposition en espace vide sont observés notamment pour la moitié inférieure du corps, déconnectée. Le bloc crânio-facial est en position primaire. La partie supérieure du corps, à l'exception des membres, est maintenue en position anatomique.

SEPULTURE 1221

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1221
Campagne de fouille	2017
US creusement	1221
US architecture	1224
US squelette	1222
US mobilier	Non
US comblement	1223
État	Détruite
Stratigraphie	Sur US1055/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Ovoïde
Longueur de la fosse	100 cm
Largeur de la fosse à la tête	55 cm
Largeur de la fosse aux pieds	55 cm
Profondeur	26 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,64 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 37,90 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	4
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	ND
Position des MS	ND
Position des MI	ND
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1221 (cliché : F. Meadeb)

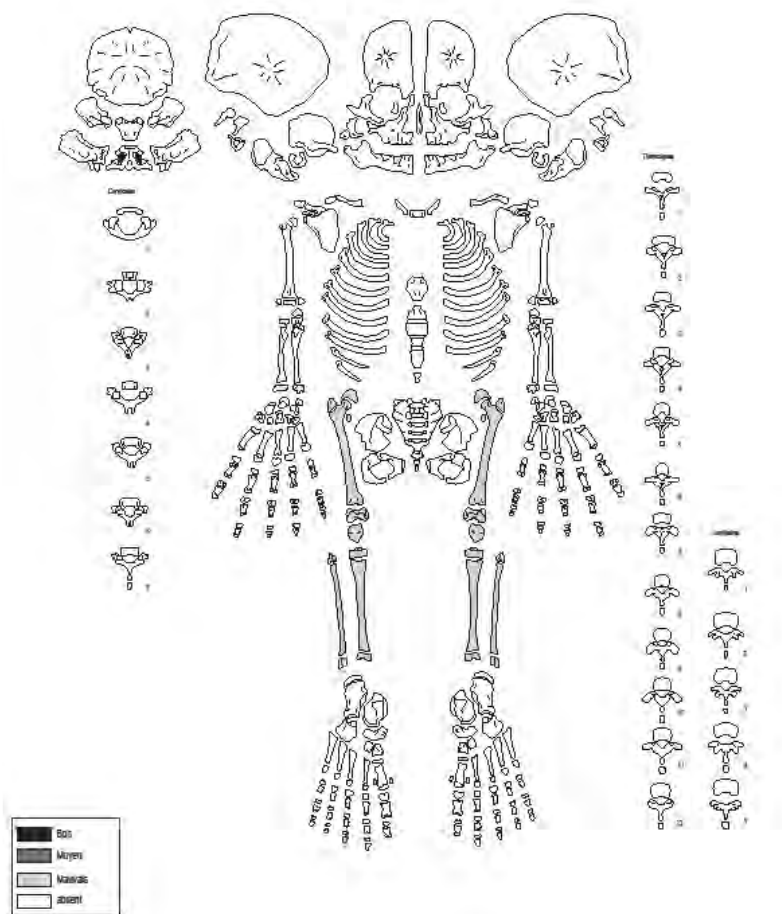
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[0]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Non
Pathologies	Non
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : RENNES - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1221



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture n'est représentée que par son creusement de forme ovale, car elle a été détruite. La présence de clous atteste de l'usage d'un cercueil. Seuls les fémurs d'un nouveau-né de 39 à 45 semaines d'aménorrhée ont été découverts. Leur position indique que ce sujet était disposé sur le dos selon un axe ouest-est.

SEPULTURE 1225

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1225
Campagne de fouille	2017
US creusement	1225
US architecture	1228
US squelette	1226
US mobilier	Non
US comblement	1227
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1289/sous US1200
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Oblongue
Longueur de la fosse	53 cm
Largeur de la fosse à la tête	50 cm
Largeur de la fosse aux pieds	50 cm
Profondeur	3 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,70 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 37,73 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	2 en place (autres non comptabilisés dans le comblement)
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Est-Ouest
Position du sujet	Décubitus latéral droit
Direction de la face	ND
Position des MS	ND
Position des MI	En semi-flexion
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1225 avant son démontage (cliché : N. Jacquet)

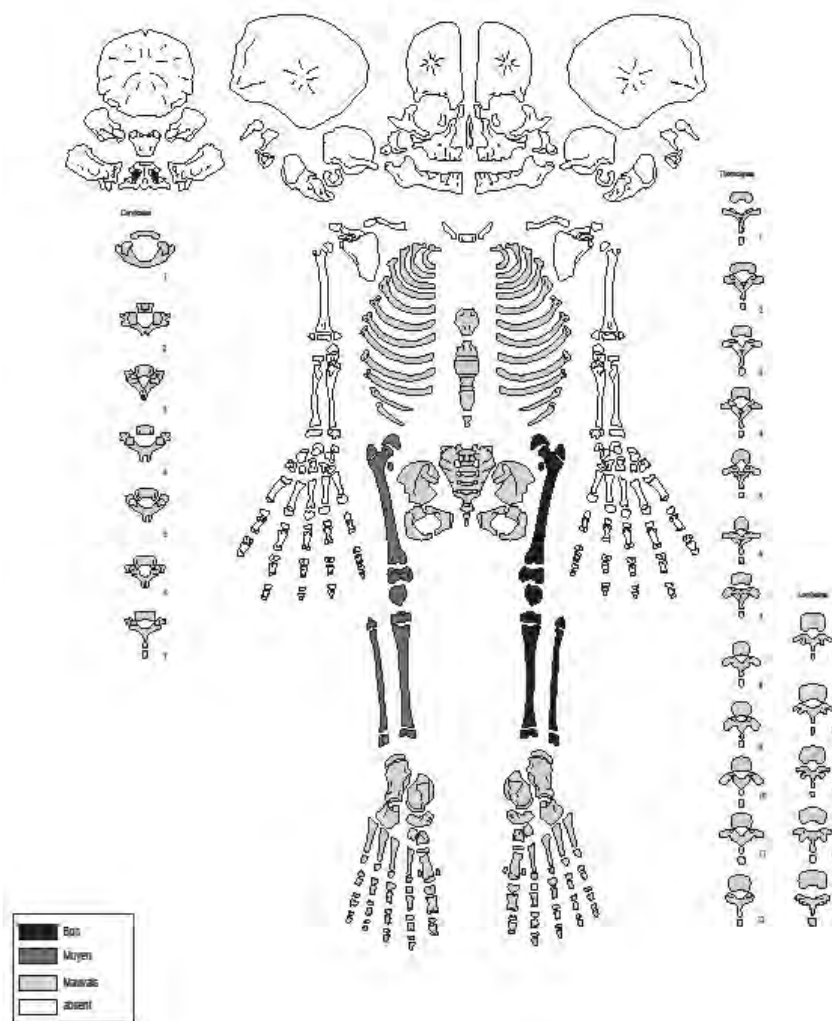
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[0]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Non
Pathologies	Non
Prélèvement os pétreux	Non

Année - 2017

SITE : RENNES - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1225



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, renferme le corps d'un nouveau-né de 35 à 42 semaines d'aménorrhée. Celui-ci, en position fœtale, repose sur son flanc droit dans un cercueil cloué de forme non déterminée. Le sujet est orienté est-ouest. Seuls les membres inférieurs sont représentés et sont fléchis. Les pieds sont dirigés vers le sud du creusement.

SEPULTURE 1246

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1246
Campagne de fouille	2017
US creusement	1246
US architecture	1250
US squelette	1247
US mobilier	1248 et 1249
US comblement	1251
État	Perturbée
Stratigraphie	Sur US1276=US1291/sous TR1272 et TR 1274
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	180 cm
Largeur de la fosse à la tête	55 cm
Largeur de la fosse aux pieds	55 cm
Profondeur	49 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,63 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,12 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	17
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	ND
Position du sujet	ND
Direction de la face	ND
Position des MS	ND
Position des MI	ND
Mobilier	Chaussures (US1248 et 1249)
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1246 (cliché : L. Guérin)

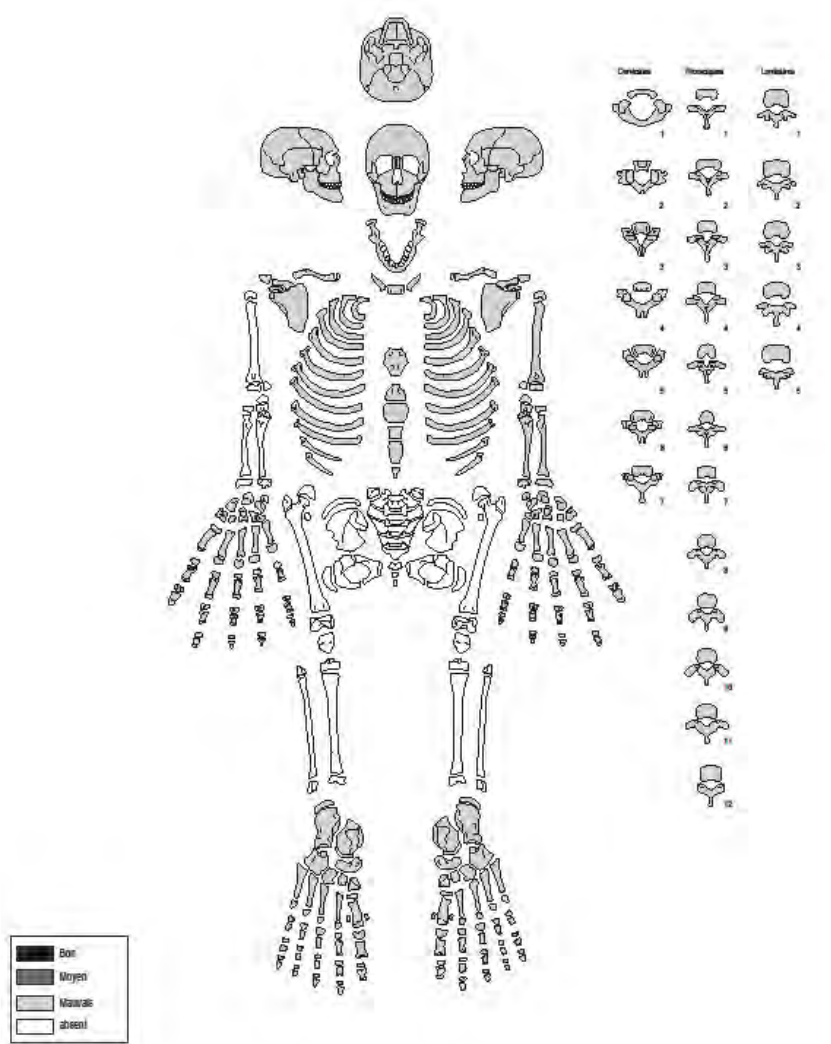
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[10-14]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Non
Pathologies	Non
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : RENNES - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP1246



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture est perturbée par une tranchée qui la traverse longitudinalement (TR1107). De nombreux clous ont été retrouvés à la fouille et attestent de l'usage d'un cercueil. Seuls des restes osseux bouleversés ont été identifiés dans le comblement (temporal, ulna et éléments de pied droits). Ces derniers appartiennent à un enfant de plus de 8 ans.

La présence de chaussures (US1248 et 1249) en dépôt dans l'extrémité est de la fosse suggère que le sujet était orienté selon un axe ouest-est.

Chaussure US1248 incomplète : longueur : ND, largeur : ND, 31 clous.

Chaussure US1249 incomplète : longueur : ND, largeur : ND, 21 clous.

SEPULTURE 1252

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1252
Campagne de fouille	2017
US creusement	1252
US architecture	1413
US squelette	1253
US mobilier	Non
US comblement	1254
État	Intacte
Stratigraphie	Sur TR1169, MR1163, MR1047/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	250 cm
Largeur de la fosse à la tête	85 cm
Largeur de la fosse aux pieds	85 cm
Profondeur	45 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,60 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,05 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	1
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Sud
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1252 avant son démontage (cliché : M. Tirel)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Moyen
Âge	[Ad âgé]
Sexe	Masculin
Stature	170,47 à 179,32 cm
Caractères discrets	Os à l'astérior droit Incisure supra-orbitaire (bilatéral) Foramen pariétal absent (bilatéral) Pont rétro-articulaire gauche sur l'atlas Pont latéral gauche sur l'atlas Encoche suprascapulaire (bilatéral) Facette articulaire humérale sur la scapula (bilatéral) Facette d'accroupissement latérale gauche Encoche du vaste externe droit Surface articulaire antéro-moyenne bipartite (bilatéral) Surface articulaire inférieure bipartite (bilatéral)
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses VT, patella droite et calcanéum droit Omarthrose (bilatérale), arthrose VT et VL, coxarthrose (bilatérale) et arthrose pied gauche
Traumatique	Fracture non réduite et consolidée du radius et de l'ulna droits
Infectieuse	Appositions périostées sur le tibia et la fibula gauches
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

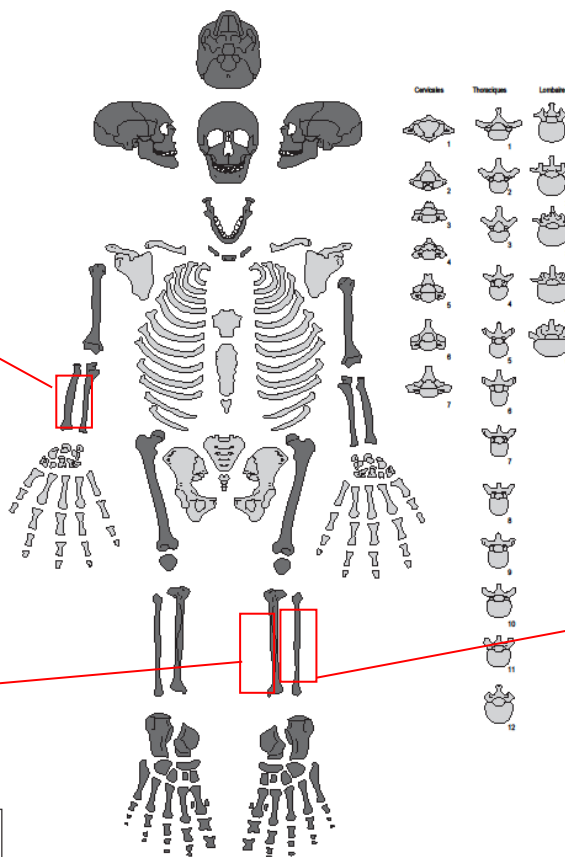
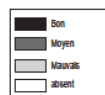
N° squelette : SP 1252



Fracture du radius et de l'ulna (face antérieure)



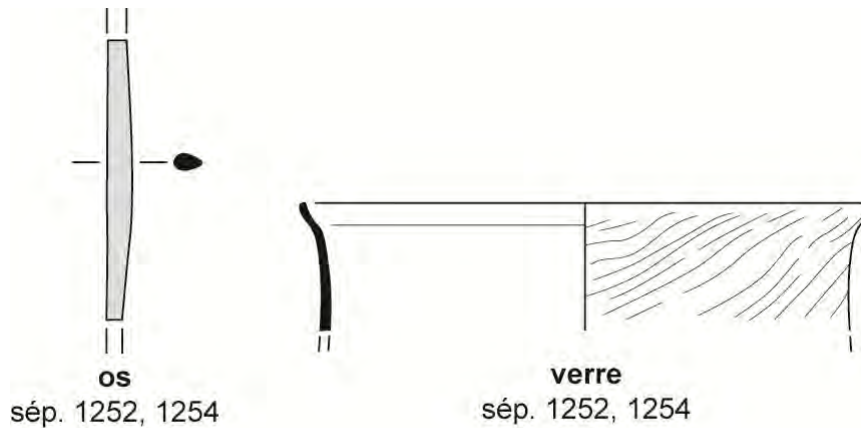
Appositions périostées sur le tibia gauche (face médiale)



Appositions périostées sur la fibula gauche (face médiale)

DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, s'installe dans la tranchée de récupération TR1169 du mur MR1163. Le sujet est orienté ouest-est avec la face en direction du sud. La fosse rectangulaire de grandes dimensions renferme un homme de plus de 50 ans présentant des lésions arthrosiques sur plusieurs parties anatomiques, une fracture non réduite et consolidée du radius et de l'ulna et des traces d'appositions périostées sur le tibia et la fibula gauches. Les mouvements observés au niveau des restes osseux indiquent une décomposition en espace vide, dans un espace toutefois contraint. Seul un clou a été localisé dans le comblement. Le contenant funéraire, peut-être un cercueil en bois n'a pas été identifié précisément. Le bloc crânio-facial a basculé vers l'arrière. Les membres supérieurs sont en adduction et en extension avec les mains à l'extérieur de la ceinture pelvienne. Les membres inférieurs sont également en extension et les pieds sont rapprochés. Deux éléments provenant du comblement de la fosse (US1254) ont été identifiés, un fragment d'épingle en os et un fragment de verrerie.



Fragment d'épingle en os et bord de gobelet en verre – Sép. 1252 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

SEPULTURE 1255

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1255
Campagne de fouille	2017
US creusement	1255
US architecture	1287
US squelette	1256
US mobilier	Non
US comblement	1257
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1055/sous SP1034
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Oblongue
Longueur de la fosse	278 cm
Largeur de la fosse à la tête	59 cm
Largeur de la fosse aux pieds	43 cm
Profondeur	48 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,57 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,05 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	9
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	207 cm
Largeur du contenant à la tête	42 cm
Largeur du contenant aux pieds	42 cm
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Nord
Position des MS	ND
Position des MI	En semi-flexion
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1255 avant son démontage (cliché : A. Lemesle)

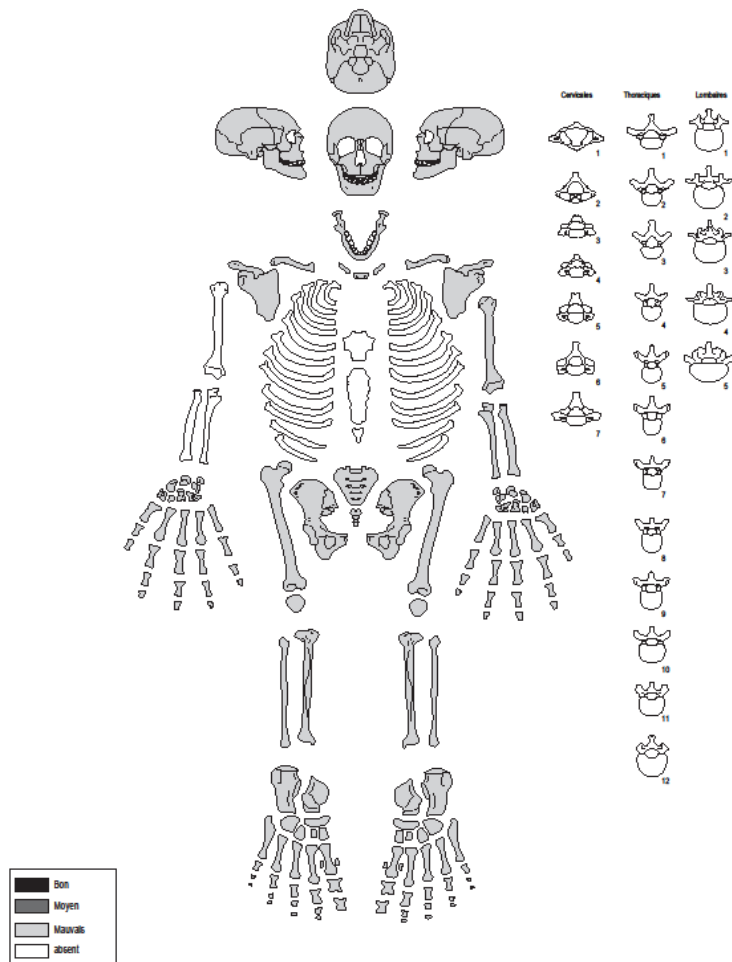
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[Ad]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Os à l'incisure pariétale gauche (unilatéral) Incisure supra-orbitaire droite (unilatéral) Foramen pariétal absent gauche (unilatéral) Facette d'accroupissement gauche (unilatéral) Surface articulaire naviculaire-cuboïde droite
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses patella (bilatéral) et calcanéum (bilatéral)
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1255



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, profonde renferme le corps d'un sujet adulte d'âge et de sexe non déterminés. Le sujet est inhumé dans un cercueil cloué rectangulaire. Il repose sur le dos selon un axe ouest-est avec la face orientée vers le nord. Le thorax et le membre supérieur droit n'a pas été retrouvé à la fouille. Le membre supérieur gauche est en extension. Le membre inférieur droit est en extension et le gauche est en semi-flexion vers la paroi nord.

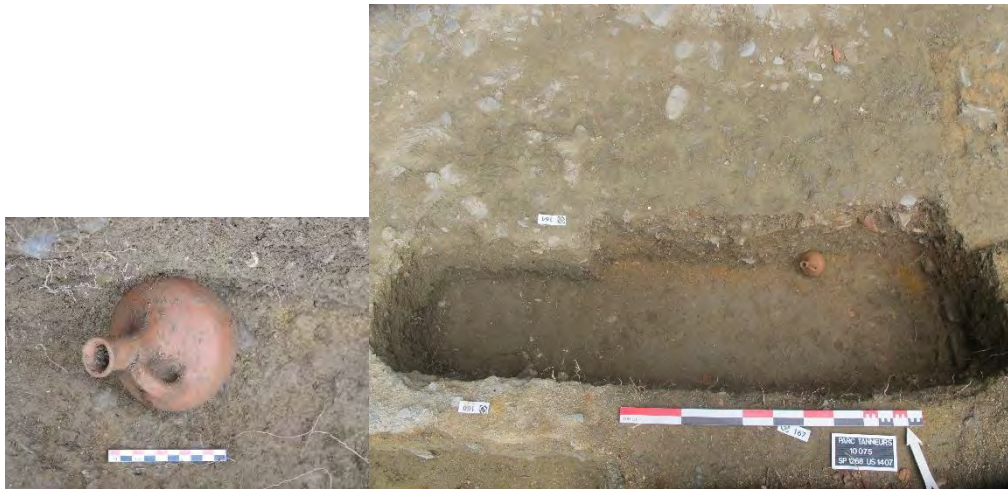
SEPULTURE 1268

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1268
Campagne de fouille	2017
US creusement	1268
US architecture	1414
US squelette	1269
US mobilier	1407
US comblement	1270
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1055/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	234 cm
Largeur de la fosse à la tête	70 cm
Largeur de la fosse aux pieds	70 cm
Profondeur	46 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,59 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,06 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	7
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Sud
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Vase déposé dans la fosse, contre la paroi nord et dans la région des pieds (US1407)
Datation C14	Non
Datation mobilier	Vase (US1407) : III-IVe siècle ap. J.-C.



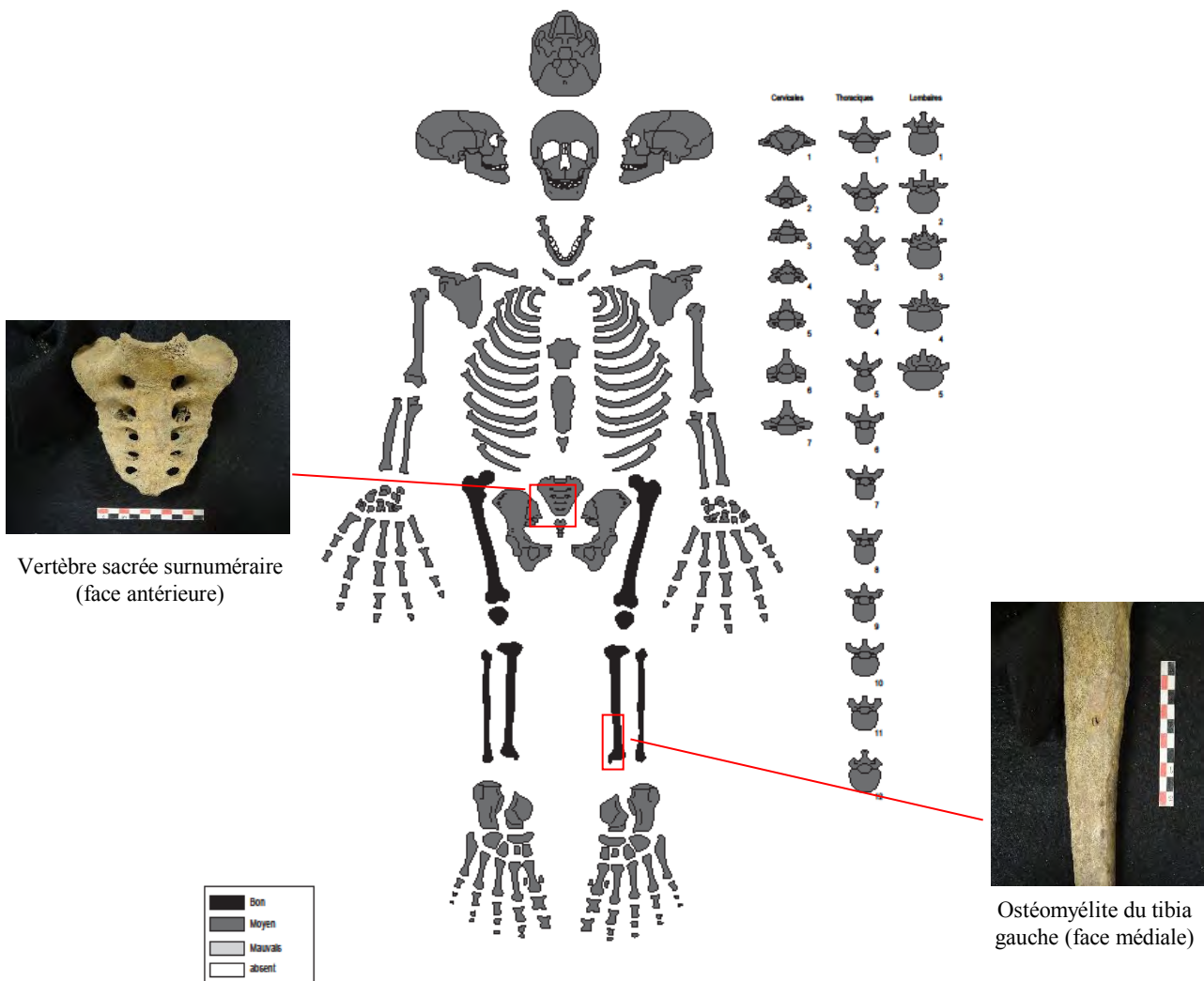
Vue zénithale de la tombe SP1268 avant son démontage (cliché : F. Meadeb)



Vue zénithale de la tombe SP1268 après démontage et vue de détail du vase (US1407) (cliché : F. Meadeb)

DONNEES BIOLOGIQUES

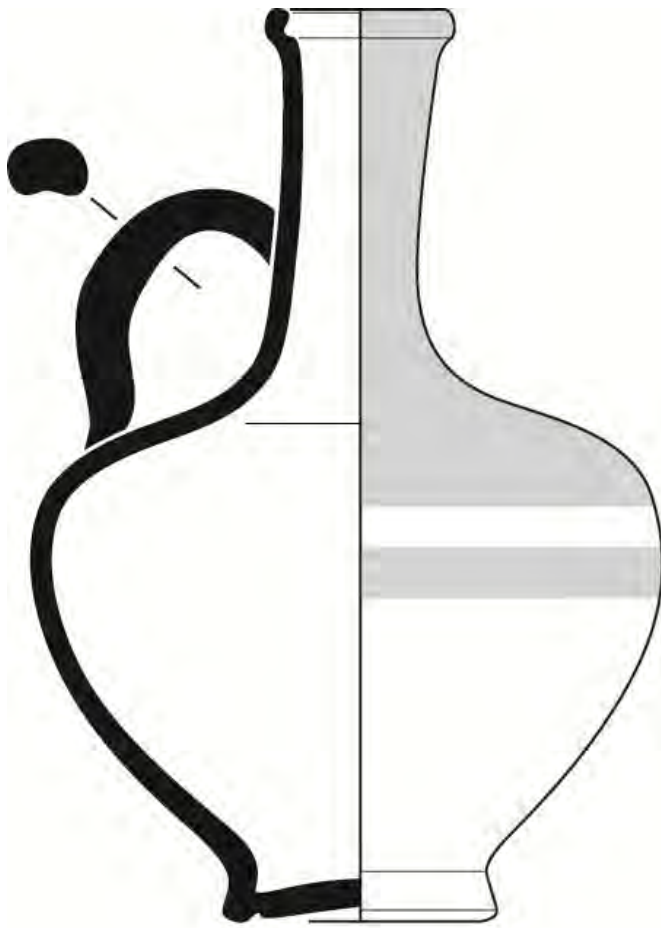
NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Bon
Âge	[Ad jeune]
Sexe	Masculin
Stature	166,48 à 176,76 cm
Caractères discrets	Os au ptériorion gauche (unilatéral) Os à l'astériorion (bilatéral) Os surnuméraire lambdoïde (bilatéral) Os suturaire coronal gauche (unilatéral) Incisure supra-orbitaire (bilatéral) Sutura mendosa (bilatéral) Agénésie M ³ vraie gauche (unilatéral) Suture métopique Pont latéral sur l'atlas (bilatéral) Insertion costo-claviculaire en creux (bilatéral) Encoche suprascapulaire gauche Facette articulaire humérale gauche sur la scapula Troisième trochanter (bilatéral) Surface articulaire antéro-moyenne bipartite (bilatéral) Surface articulaire inférieure bipartite droite (unilatéral) Surface articulaire naviculaire-cuboïde (bilatéral)
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses VT, VL, sacrum, patella (bilatéral) et calcanéum (bilatéral) Omarthrose gauche (unilatéral) et arthrose VT
Infectieuse	Ostéomyélite du tibia gauche
Autres	6 vertèbres sacrées
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, renferme le corps d'un homme âgé de 30 à 39 ans. Ce dernier présente des traces de lésions dégénératives sur l'épaule gauche, sur le rachis et les membres inférieurs. Il est également atteint d'une ostéomyélite du tibia gauche. Le défunt est orienté ouest-est avec la face tournée vers le sud et repose sur le dos dans un cercueil cloué de forme indéterminée. Les connexions anatomiques sont préservées et témoignent d'une décomposition en espace colmaté. Ce maintien peut être lié à la présence d'une enveloppe souple (linceul ?). La fosse est très longue et le sujet est inhumé contre l'extrémité ouest. Les membres supérieurs sont semi-fléchis et les mains reposent sur les os coxaux. Les membres inférieurs sont en extension et les pieds sont rapprochés.

Un vase (US1407) a été identifié lors de la fouille du fond de la fosse ayant permis de retrouver les vrais bords du creusement. Ce vase est localisé en fond de fosse, à l'extérieur du cercueil, dans la région des pieds du sujet, contre la paroi nord.



sép. 1268, 1407



Vase intact en céramique – Sép. 1268 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

SEPULTURE 1278

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1278
Campagne de fouille	2017
US creusement	1278
US architecture	1288
US squelette	1279
US mobilier	Non
US comblement	1280
État	Détruite
Stratigraphie	Sur US1364/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	ND
Profondeur	13 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,48 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,61 m NGF
Type de contenant	ND
Nb de clous	2
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	ND
Direction de la face	Sud
Position des MS	ND
Position des MI	ND
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1278 avant son démontage (cliché : N. Jacquet)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[Ad]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Os suturaire lambdoïde gauche (unilatéral) Incisure supra-orbitaire droite Foramen supra-orbitaire droit (unilatéral) Suture squamo-mastoïdienne gauche Facette articulaire supérieure bifide gauche sur l'atlas (unilatéral) Insertion costo-claviculaire en creux droite (unilatéral)
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses patella droite et calcanéum droit
Traumatisme	Marque cicatrisée d'un coup tranchant non perforant sur l'os frontal
Prélèvement os pétreux	Non

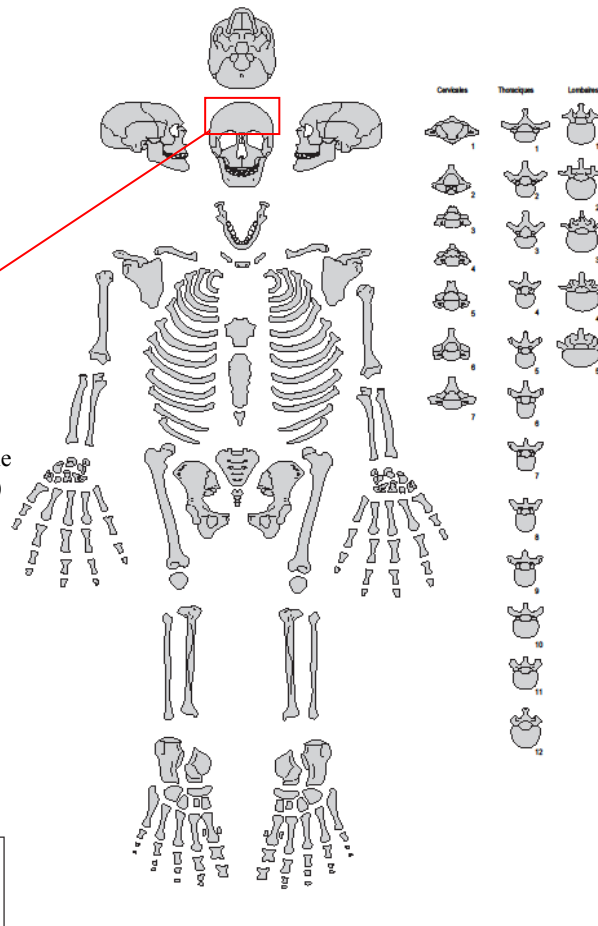
Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1278



Marque cicatrisée d'un coup tranchant non perforant sur la partie droite du frontal (face supérieure)



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, presque entièrement détruite par une perturbation d'origine non déterminée, est représentée par un crâne situé à l'extrême ouest du creusement et des diaphyses de membres, des fragments de vertèbres et de pieds remaniés dans la totalité de la tombe. Il s'agit de restes d'un individu adulte de plus de 30 ans, mais de sexe indéterminé. Celui-ci présente une lésion cicatrisée portée par un coup tranchant non perforant (de type violence interpersonnelle) sur la partie droite de l'os frontal. Les contours de la fosse sont indéterminés.

SEPULTURE 1281

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

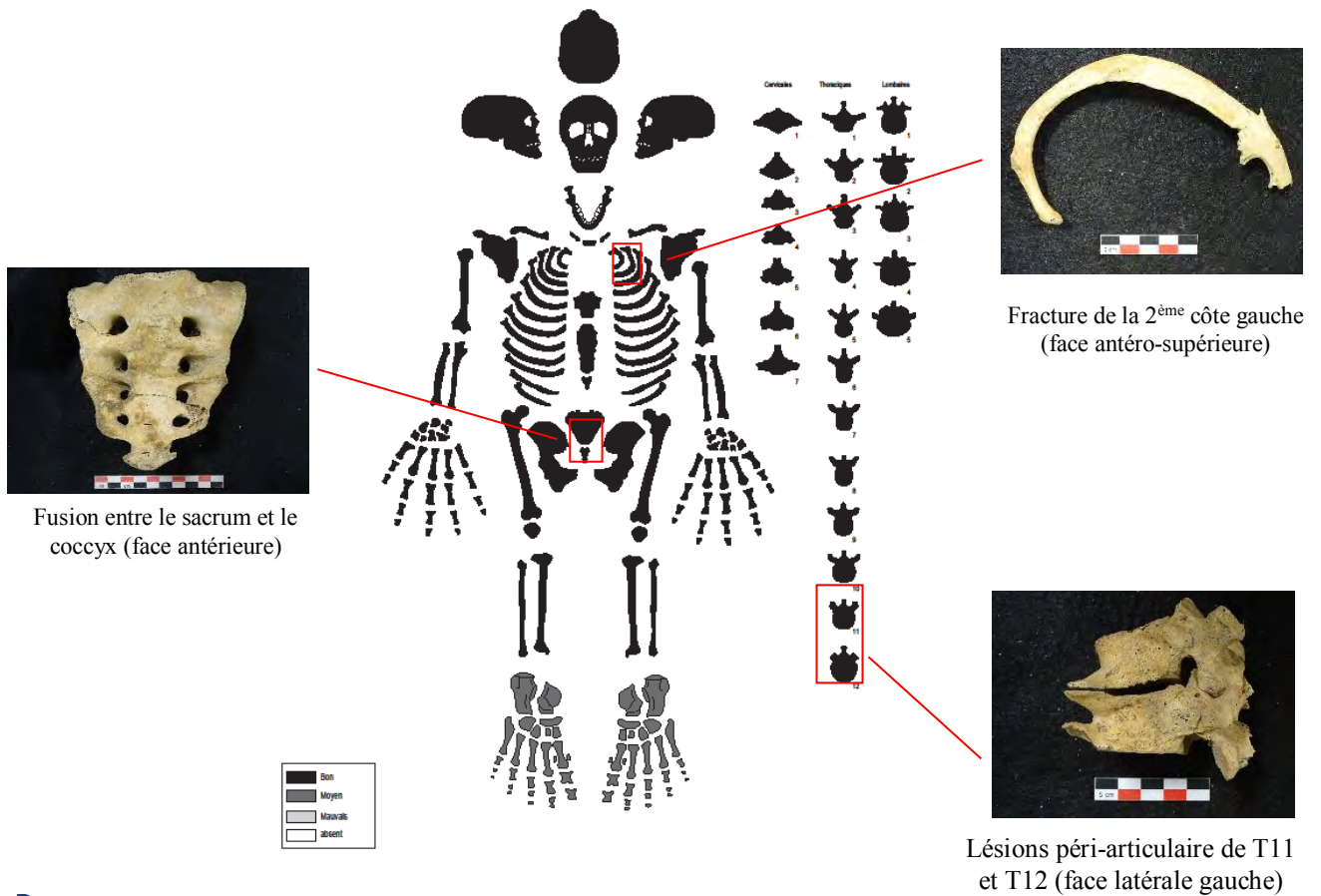
N° de sépulture	SP1281
Campagne de fouille	2017
US creusement	1281
US architecture	1288
US squelette	1282
US mobilier	Non
US comblement	1283
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1289/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	200 cm
Largeur de la fosse à la tête	65 cm
Largeur de la fosse aux pieds	65 cm
Profondeur	28 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,61 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 37,89 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	12
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Nord
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1281 avant son démontage (cliché : A. Saintlo)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Bon
Âge	[Ad]
Sexe	Masculin
Stature	169,62 à 178,18 cm
Caractères discrets	Os à l'astérion (bilatéral) Os à l'incisure pariétal (bilatéral) Os suturaire lambdoïde (bilatéral) Incisure supra-orbitaire (bilatéral) Foramen supra-orbitaire (bilatéral) Suture squamo-mastoïdienne (bilatéral) Foramen pariétal absent droit (unilatéral) Encoche suprascapulaire (bilatéral) Facette articulaire humérale sur la scapula (bilatéral) Fosse d'Allen gauche (unilatéral) Facette d'accroupissement latérale droite Facette d'accroupissement médiale droite Encoche du vaste externe (bilatéral)
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses VT, VL et patella (bilatéral) Omarthrose (bilatérale), arthrose VT et VL
Traumatisme	Fracture de la 2 ^{ème} côte gauche
Anomalie congénitale ou du développement	Fusion du sacrum et du coccyx, défaut d'ossification de la crête médiane de la 4 ^{ème} vertèbre sacrée
Autres	Thyroïde ossifiée <i>Cribra orbitalia</i> droit (unilatéral)
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, renferme le corps d'un homme de plus de 30 ans atteint de lésions dégénératives sur les épaules et le rachis. Sa deuxième côte gauche est fracturée. Ce sujet, orienté ouest-est avec la face tournée vers le nord, repose sur le dos dans un cercueil cloué rectangulaire. Le bloc crânio-facial a basculé sur l'épaule gauche après la déconnexion de l'articulation occipito-atloïdienne. Le sujet est maintenu dans un espace restreint (enveloppe souple) dans le cercueil. Le thorax et les membres supérieurs montrent des mouvements témoignant d'espaces vides partiels. Les membres supérieurs sont initialement en extension et en adduction, les mains à l'extérieur du bassin. Les membres inférieurs, en extension, apparaissent en face antérieure à droite et médiale à gauche. Le membre inférieur gauche a basculé vers l'extérieur et a buté contre la paroi du cercueil. Les pieds sont rapprochés.

SEPULTURE 1284

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1284
Campagne de fouille	2017
US creusement	1284
US architecture	Non
US squelette	1285
US mobilier	Non
US comblement	1286
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1289/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	230 cm
Largeur de la fosse à la tête	50 cm
Largeur de la fosse aux pieds	50 cm
Profondeur	26 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,61 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 37,87 m NGF
Type de contenant	ND
Nb de clous	0
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Nord
Position des MS	En extension et en semi-flexion
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1284 avant son démontage (cliché : P. Turmine-Juhel)

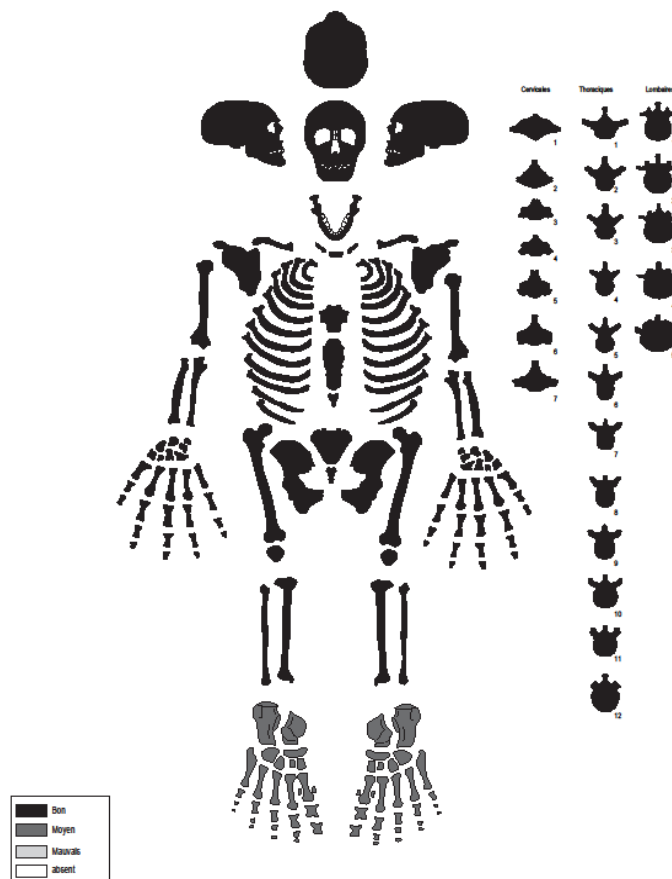
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Bon
Âge	[Ad jeune]
Sexe	Masculin
Stature	166,77 à 175,33 cm
Caractères discrets	Os suturaire lambdoïde (bilatéral) Os suturaire coronal (bilatéral) Foramen supra-orbitaire (bilatéral) Foramen pariétal absent (bilatéral) Agénésie M ₃ vraie (bilatéral) Insertion costo-claviculaire en creux droite (unilatéral) Encoche suprascapulaire droite Facette articulaire humérale sur la scapula (bilatéral) <i>Circumflex sulcus</i> (bilatéral) Fosse d'Allen (bilatéral) Empreinte coxale (bilatéral) Encoche du vaste externe (bilatéral)
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses patella (bilatéral) et calcanéum gauche Arthrose VT et VL, coxarthrose gauche (unilatérale)
Infectieuse	Appositions périostées sur la face interne de 6 côtes droites et 2 gauches <i>Cribra orbitalia</i> droite (unilatérale), VL surnuméraire
Autres	
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1284



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, très proche de la tombe SP1281, ne présente aucune relation stratigraphique avec celle-ci. Le sujet est un homme de 30 à 39 ans présentant des lésions dégénératives sur le rachis et la hanche, ainsi que des appositions périostées sur la face interne de plusieurs côtes droites et gauches. Il est inhumé dans une longue fosse étroite et est orienté ouest-est avec la face en direction du nord. Il est partiellement inhumé contre la paroi sud du creusement. Le corps est contraint par l'étroitesse de la fosse et par l'utilisation d'une enveloppe souple. Des mouvements et des migrations de petits éléments (mains et pieds) sont observés en dehors de leur volume anatomique initial. Le membre supérieur droit est fléchi et la main enserre l'extrémité distale de l'humérus opposé. Le membre supérieur gauche est en extension et en adduction avec la main reposant sur la ceinture pelvienne. Les membres inférieurs sont en extension. Les genoux et les pieds sont rapprochés.

SEPULTURE 1293

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1293
Campagne de fouille	2017
US creusement	1293
US architecture	Non
US squelette	1294
US mobilier	Non
US comblement	1295
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1364/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	204 cm
Largeur de la fosse à la tête	58 cm
Largeur de la fosse aux pieds	58 cm
Profondeur	34 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,06 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,40 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	8
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Sud
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1293 avant son démontage (cliché : M. Tirel)

DONNEES BIOLOGIQUES

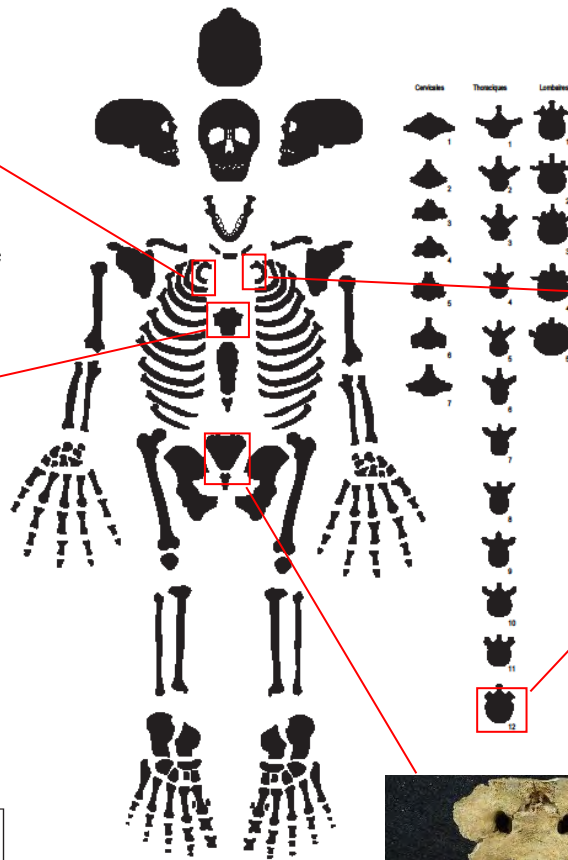
NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Bon
Âge	[Ad âgé]
Sexe	Masculin
Stature	159,07 à 167,64 cm
Caractères discrets	Os à l'astérion gauche (unilatéral) Os suturaire lambdoïde (bilatéral) Os inca Incisure supra-orbitaire (bilatéral) Foramen supra-orbitaire gauche (unilatéral) Foramen infra-orbitaire accessoire gauche (unilatéral) Insertion costo-claviculaire en creux droite (unilatéral) Encoche suprascapulaire droite Facette articulaire humérale sur la scapula (bilatéral) Empreinte coxale (bilatéral) Troisième trochanter gauche (unilatéral) Facette d'accroupissement latérale gauche (unilatéral)
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses VT, VL, sacrum, patella (bilatéral) et calcanéum (bilatéral) Arthrose clavicule, arthrose costo-sternale (bilatérale), VT et VL, gonarthrose droite (unilatérale), arthrose cheville (bilatérale) Fusion entre le manubrium et un cartilage ossifié, fusion entre la 1 ^{ère} côte droites et gauches et un cartilage ossifié
Traumatique	
Micro-traumatique	Fracture consolidée de 4 côtes droites et 3 gauches
Infectieuse	Nodules de Schmorl sur T9 et T10
Autres	Appositions périostées sur les fémurs (bilatérales) <i>Cribræ orbitalia</i> (bilatérale), thyroïde ossifiée, 6 vertèbres sacrées
Prélèvement os pétreux	Non



Fusion entre la 1^{ère} côte droite et le cartilage ossifié (face supérieure)



Fusion entre le manubrium et 2 cartilages ossifiés (face antérieure)



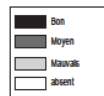
Fusion entre la 1^{ère} côte gauche et le cartilage ossifié (face supérieure)



Nodule de Schmorl sur T11 (face supérieure)



Vertèbre sacrée surnuméraire (face antérieure)



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, renferme le corps d'un adulte de 40 à 59 ans de sexe masculin. Il est atteint de lésions traumatiques, à savoir des fractures de plusieurs côtes droites et gauches. Il présente également des appositions périostées sur les deux fémurs. Cet homme, inhumé dans une enveloppe souple et dans un cercueil cloué, repose sur le dos selon l'axe ouest-est avec la face vers le sud. Le bloc crânio-facial a basculé sur l'épaule droite lors de la dislocation de l'articulation occipito-atloïdienne. Le corps est contraint et les rares mouvements ou migrations osseuses sont cantonnées à l'espace du corps. Les membres supérieurs sont en extension et en adduction avec la main droite sur l'os coxal droit et la main gauche à l'extérieure de la ceinture pelvienne. Les membres inférieurs sont en extension et les pieds, rapprochés, apparaissent en face dorsale.

SEPULTURE 1296

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1296
Campagne de fouille	2017
US creusement	1296
US architecture	1363
US squelette	1297
US mobilier	Non
US comblement	1298
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1364/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	159 cm
Largeur de la fosse à la tête	65 cm
Largeur de la fosse aux pieds	65 cm
Profondeur	8 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,40 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,48 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	10
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	125 cm
Largeur du contenant à la tête	40 cm
Largeur du contenant aux pieds	40 cm
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Nord
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1296 avant son démontage (cliché : A. Saintlo)

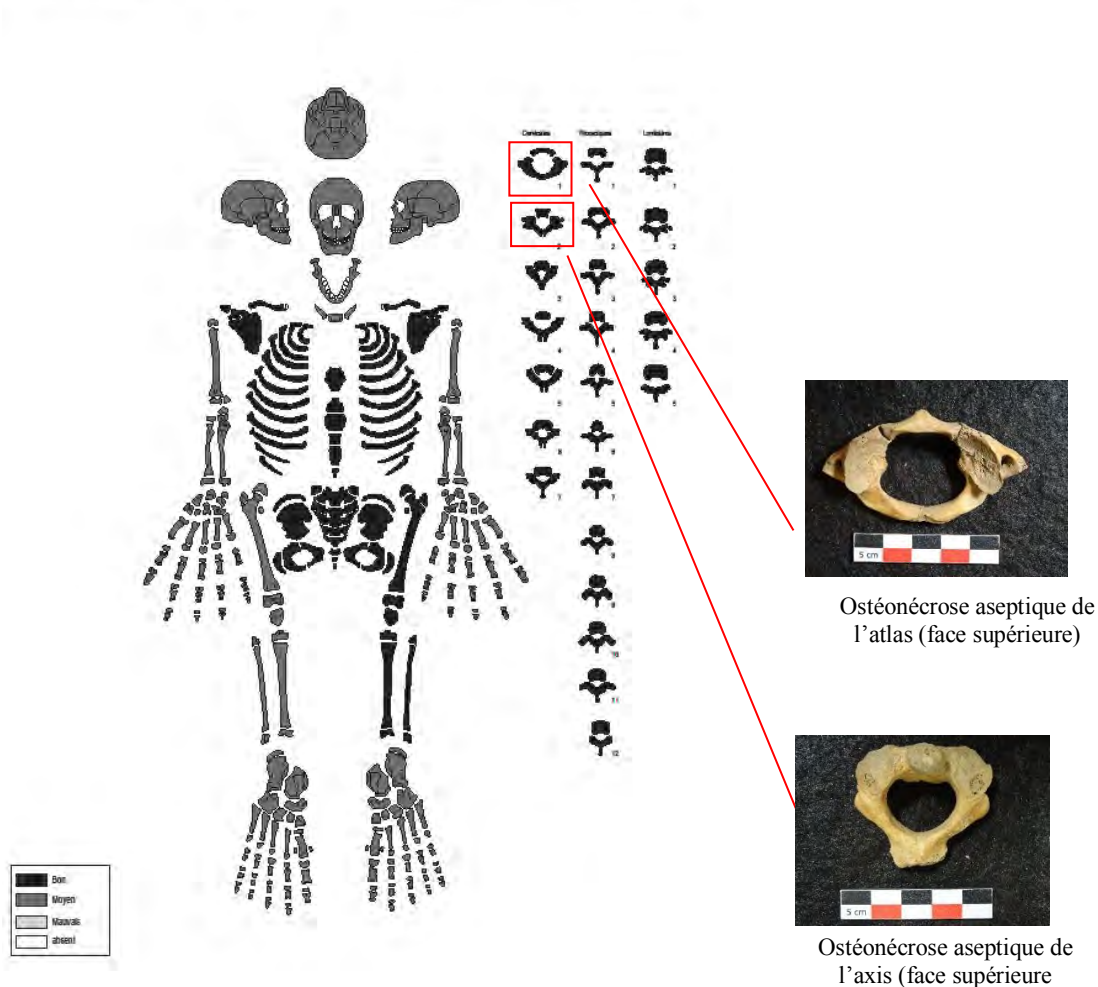
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Moyen
Âge	[5-9]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	0
Pathologies	
Désordre circulatoire	Ostéonécrose aseptique sur l'atlas et l'axis
Anomalie congénitale ou du développement	Défaut de fusion de l'axis
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : RENNES - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1296



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, renferme le corps d'un jeune enfant de 4 à 10 ans. Ce dernier est inhumé sur le dos dans un cercueil cloué rectangulaire et est orienté ouest-est avec la face tournée vers le nord. Le bloc crânio-facial a basculé sur l'épaule gauche lors de la décomposition. Le haut du corps présente peu de bouleversements osseux en regard des membres inférieurs. Les membres supérieurs sont en extension, légèrement fléchi pour le gauche. Les membres inférieurs sont également en extension. L'articulation coxo-fémorale est disloquée. Les pieds sont dispersés dans le volume initial du cercueil.

SEPULTURE 1299

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1299
Campagne de fouille	2017
US creusement	1299
US architecture	1371
US squelette	1300
US mobilier	Non
US comblement	1301
État	Intacte
Stratigraphie	Sur SP2887/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	ND
Profondeur	17 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,79 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 37,96 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	12
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	170 cm
Largeur du contenant à la tête	40 cm
Largeur du contenant aux pieds	40 cm
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Sud
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1299 avant son démontage (cliché : A. Lemesle)

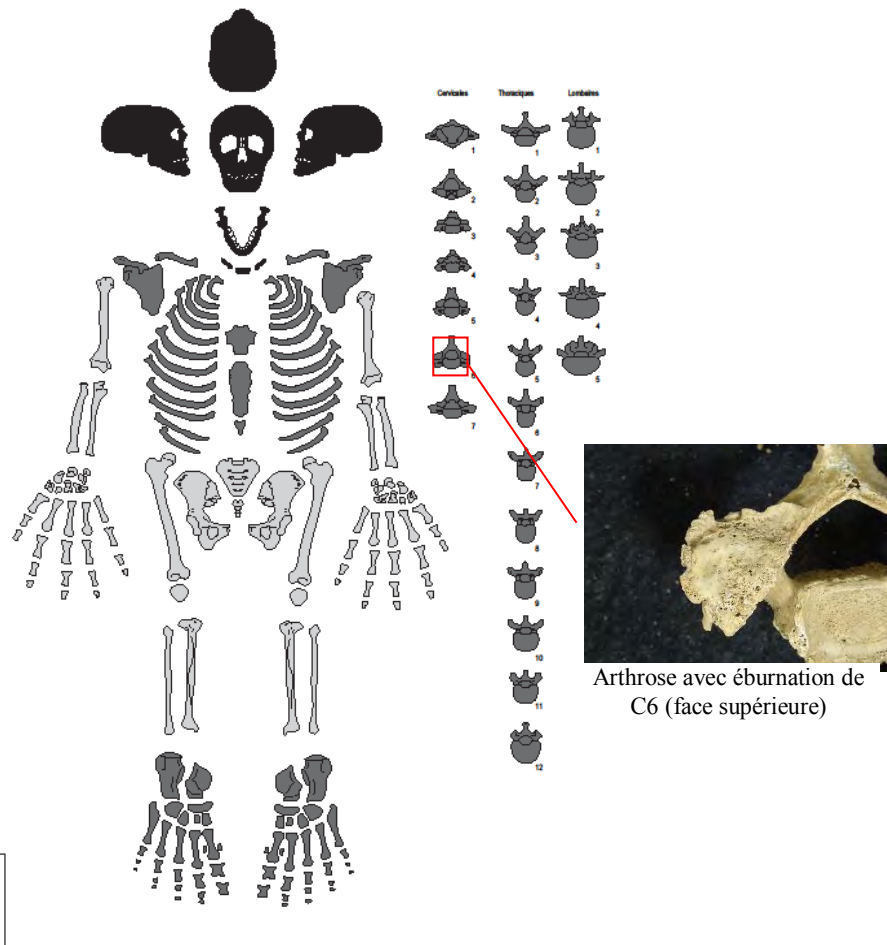
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[Ad âgé]
Sexe	Féminin
Stature	159,36 à 167,26 cm (tibia)
Caractères discrets	Os au lambda Os à l'astérion (bilatéral) Incisure supra-orbitaire (bilatéral) Foramen supra-orbitaire droit (unilatéral) Sutura mendosa droite Foramen pariétal absent droit (unilatéral) Suture métopique Pont postérieur droit sur l'atlas (unilatéral) Facette articulaire humérale gauche sur la scapula Facette d'accroupissement latérale (bilatéral)
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses VL, patella gauche et calcanéum (bilatéral) Omarthrose (bilatérale), arthrose VC (avec éburrination), VT et VL
Infectieuse	Appositions périostées sur le tibia droit
Autres	<i>Cribrra orbitalia</i> (bilatérale)
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1299



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, renferme le corps d'une femme âgée de 40 à 59 ans. Cette dernière est atteinte de pathologies dégénératives, notamment une arthrose importante, sur la ceinture scapulaire, le rachis. Elle présente également des appositions périostées sur le tibia droit. Cette femme est orientée ouest-est avec la face regardant vers le sud. Le corps est déposé sur le dos dans un cercueil rectangulaire, dont sept clous ont été retrouvés. De nombreux mouvements et migrations d'ossements dans le volume du contenant témoigne de cet espace vide. Les membres supérieurs sont en extension et en adduction. Les membres inférieurs sont également en extension avec les pieds rapprochés.

SEPULTURE 1359

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1359
Campagne de fouille	2017
US creusement	1359
US architecture	1362
US squelette	1360
US mobilier	Non
US comblement	1361
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1276=US1291/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	ND
Profondeur	43 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,78 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,22 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	5
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	130 cm
Largeur du contenant à la tête	35 cm
Largeur du contenant aux pieds	35 cm
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Nord-Est
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1359 avant son démontage (cliché : G. Jouquand)

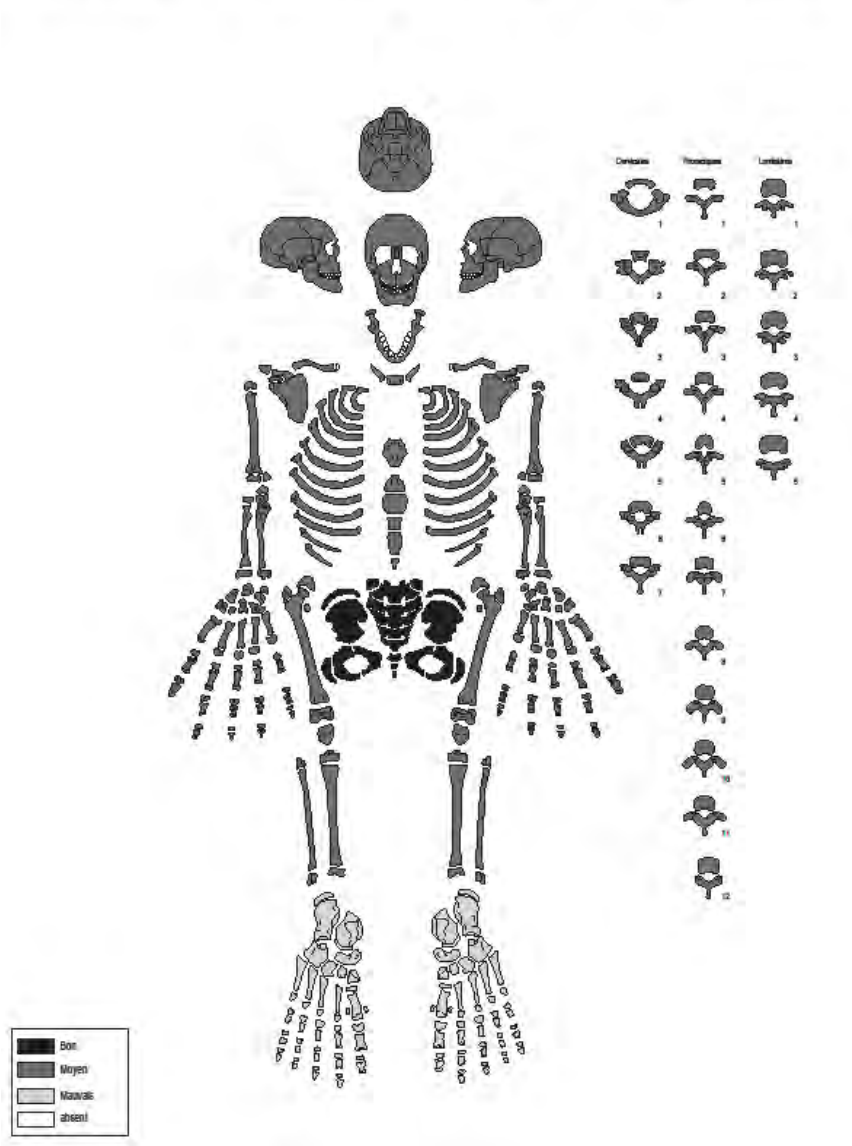
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Moyen
Âge	[5-9]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	0
Pathologies	
Anomalie congénitale ou du développement	Fusion du sacrum et du coccyx
Autres	<i>Cribra orbitalia</i> (bilatérale)
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : RENNES - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1359



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, primaire et individuelle, renferme le corps d'un jeune enfant âgé de 4 à 9 ans. Celui-ci est inhumé sur le dos dans un cercueil cloué rectangulaire selon un axe ouest-est avec la face tournée vers le nord-est. Le bloc crânio-facial a basculé vers l'épaule gauche. Les membres supérieurs sont en extension et les mains sont à l'extérieur de la ceinture pelvienne. Les membres inférieurs sont également en extension et les pieds sont éloignés et en inversion. La destruction du fémur droit est liée à une tranchée du diagnostic.

SEPULTURE 1367

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1367
Campagne de fouille	2017
US creusement	1367
US architecture	1370
US squelette	1368
US mobilier	1388
US comblement	1369
État	Intacte
Stratigraphie	Sur US1364/sous US 1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	75 cm
Largeur de la fosse aux pieds	75 cm
Profondeur	9 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,39 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,48 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	3
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Est-Ouest
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Sud
Position des MS	En semi-flexion et en hyperflexion
Position des MI	En extension
Mobilier	Chaussure (US1388)
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP1367 et d'une chaussure (US1388) avant leur démontage (cliché : N. Jacquet)

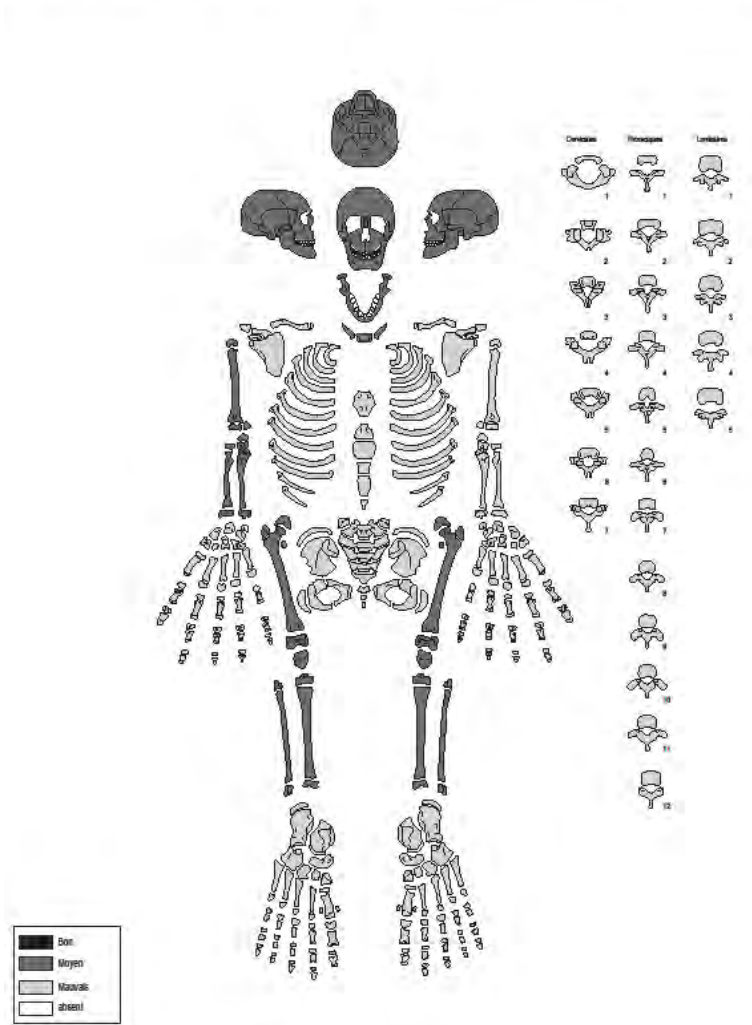
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Mauvais
Âge	[10-14]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	0
Pathologies	0
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2017

SITE : RENNES - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 1367



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, est celle d'un sujet immature de 9 à 14 ans. Ce dernier est inhumé sur le dos dans un cercueil cloué de forme indéterminée, mais probablement large pour permettre la position éloignée du membre supérieur gauche. Il est inhumé selon un axe est-ouest avec la face orientée vers le sud. Le membre supérieur droit est hyperfléchi avec la main reposant sur l'épaule droite. Le membre supérieur gauche est fléchi et en abduction avec la main sur le thorax. Les membres inférieurs sont en extension. Les genoux sont rapprochés.

Une chaussure a été identifiée dans le comblement de la tombe. Située au nord de la hanche droite, elle repose au même niveau que le squelette et devait probablement être déposée dans le cercueil.

Chaussure US1388 incomplète : longueur : ND, largeur : ND, 3 clous.

SEPULTURE 1395

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP1395
Campagne de fouille	2017
US creusement	1395
US architecture	1397
US squelette	1396
US mobilier	Non
US comblement	1398
État	Intacte
Stratigraphie	Sur SP2887/sous US1000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	202 cm
Largeur de la fosse à la tête	62 cm
Largeur de la fosse aux pieds	62 cm
Profondeur	59 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,51 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,10 m NGF
Type de contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	25
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	43 cm
Largeur du contenant aux pieds	43 cm
Orientation du sujet	Ouest-Est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Sud
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non

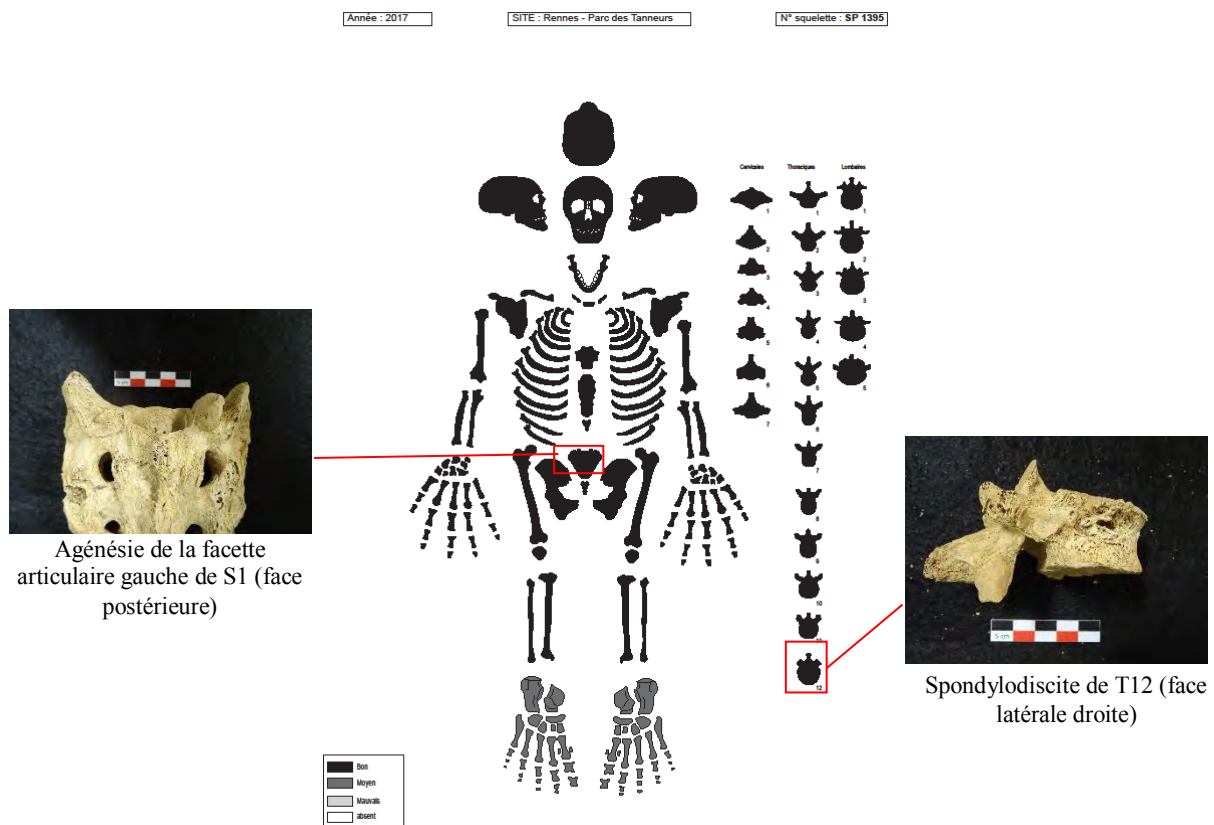


Vue zénithale de la tombe SP1395 avant son démontage (cliché : A. Lemesle)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
État de conservation	Bon
Âge	[Ad âgé]
Sexe	Masculin
Stature	167,62 à 176,19 cm

Caractères discrets	Os à l'incisure pariétale (bilatéral) Incisure supra-orbitaire gauche (unilatéral) Foramen supra-orbitaire gauche (unilatéral) Suture squamo-mastoïdienne droite (unilatéral) Os zygomatique bipartite (bilatéral) Agénésie M ₃ vraie gauche (unilatéral) Insertion costo-claviculaire en creux (bilatéral) Encoche suprascapulaire (bilatéral) Facette articulaire humérale droite sur la scapula Anomalie de soudure des sternèbres Fosse d'Allen (bilatéral) Facette d'accroupissement latérale (bilatéral) Patella bipartite gauche (unilatéral)
Pathologies	
Dégénérative	Enthèses VT, VL, sacrum, patella (bilatéral) et calcanéum (bilatéral) Arthrose pouce droite, coxarthrose (bilatérale)
Traumatique	Luxation du coude gauche, fracture de 7 côtes gauches
Anomalie congénitale ou du développement	Agénésie de la facette articulaire gauche de S1
Infectieuse	Appositions périostées sur l'humérus gauche, l'ulna gauche, les os coxaux, les tibias et les côtes gauches, spondylodiscite de T12
Désordres circulatoires	Ostéonécrose aseptique sur l'humérus gauche
Autres	VL surnuméraire
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Cette sépulture, individuelle et primaire, profonde renferme un homme de 40 à 59 ans. Il est atteint de lésions arthrosiques, notamment une l'arthrose du pouce et une coxarthrose bilatérale. Il présente également une luxation du coude gauche et des fractures de sept côtes gauches. Il a des marques de pathologies infectieuses, à savoir des appositions périostées sur de nombreux os et une spondylodiscite de la dernière vertèbre thoracique. Ce sujet est inhumé dans un cercueil cloué rectangulaire et probablement aussi dans une enveloppe souple. Il est orienté ouest-

est avec la face tournée vers le sud. Il est inhumé sur le dos. Des mouvements osseux sont importants dans la partie supérieure du corps. L'articulation occipito-atloïdienne est disloquée. Les membres supérieurs sont en extension et en adduction avec les mains reposant sur la ceinture pelvienne. Les membres inférieurs sont également en extension et en connexion stricte. Les pieds, appuyés contre la paroi est du cercueil, sont en éversion.

SEPULTURE 2001

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

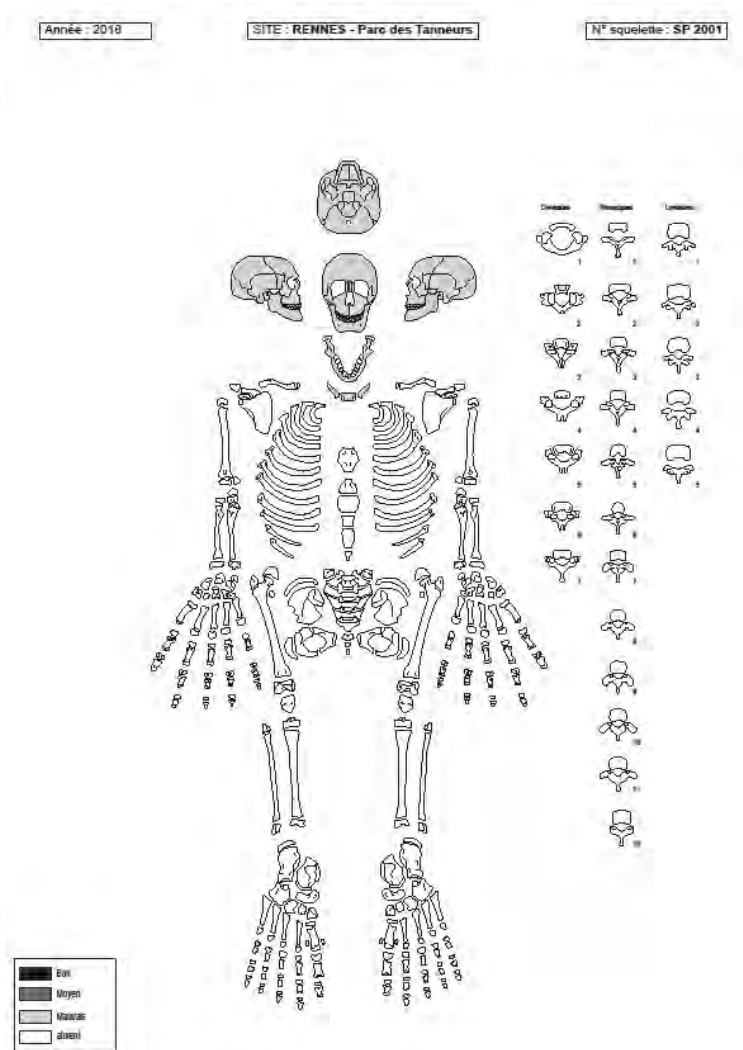
N° de sépulture	SP2001
Campagne de fouille	2018
US creusement	2001
US architecture	Non
US squelette	2002
US mobilier	Non
US comblement	2003
Etat	détruit
Stratigraphie	sur US1055/sous US2000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	111 cm
Largeur de la fosse à la tête	45 cm
Largeur de la fosse aux pieds	45 cm
Profondeur	21 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,16 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,36 m NGF
Type du contenant	ND
Nb de clous	2
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	ND
Direction de la face	ND
Position des MS	ND
Position des MI	ND
Mobilier	0
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2001 avant son démontage (cliché : P. Simoe Guerra)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Mauvais
Âge	[0-4]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Non
Pathologies	Non
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

La tombe de petite dimension est détruite, il ne reste du défunt que des fragments de crâne. L'épaisseur de ces fragments associée aux dimensions de la fosse autorise la proposition d'un sujet âgé entre la naissance et 4 ans.

SEPULTURE 2004

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

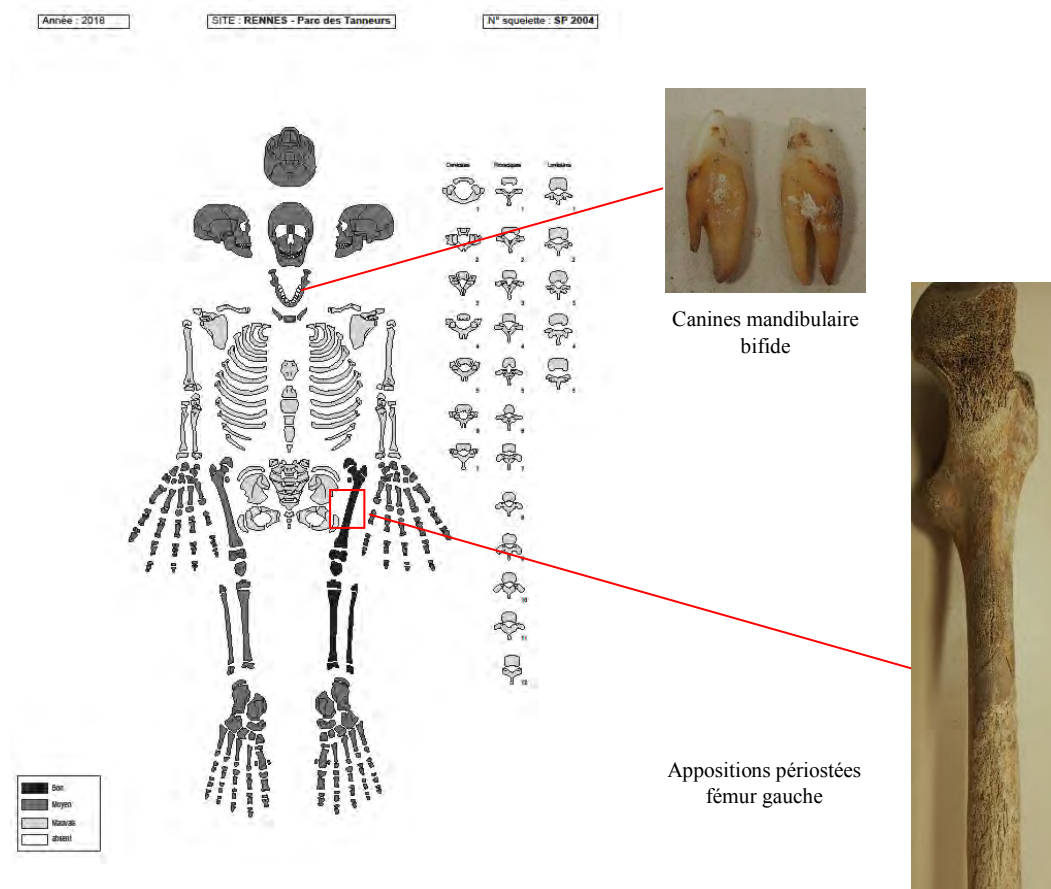
N° de sépulture	SP2004
Campagne de fouille	2018
US creusement	2004
US architecture	2007
US squelette	2005
US mobilier	2093
US comblement	2006
Etat	Intact
Stratigraphie	sur US1108/sous US2000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	230 cm
Largeur de la fosse à la tête	70 cm
Largeur de la fosse aux pieds	70 cm
Profondeur	76 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,86 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,61 m NGF
Type du contenant	Cercueil
Nb de clous	28
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	165 cm
Largeur du contenant à la tête	40 cm
Largeur du contenant aux pieds	40 cm
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	En semi-flexion
Position des MI	En extension
Mobilier	Fibule (US 2093)
Datation C14	Non
Datation mobilier	Fibule (US 2093) : Antiquité



Vue zénithale de la tombe SP2004 avant son démontage (cliché : E. Smirou)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Moyen
Âge	[15-19]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Os au Lambda, os surnuméraire lambdaïde bilatéral
Pathologies	
Infectieux	Appositions périostées fémur et tibia gauche
Autre	canine mandibulaire, racine bifide (bilatéral)
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'un adolescent de sexe indéterminé, inhumé dans un cercueil cloué rectangulaire dans un large creusement. Un élément en fer (fibule probable) a été localisée sur les côtes gauche de l'individu. Le sujet, orienté, est inhumé sur le dos, la tête regardant vers le sommet de la fosse. La partie supérieure droite du corps est dégradée, notamment au niveau du torse. Les bras sont disposés le long du corps, les mains au niveau du pubis. Les jambes sont en extension, les pieds joints. Le squelette présente quelques traces d'infection osseuse avec des appositions périostées sur le fémur gauche sur sa face latéro-médiale du premier quart proximal de la diaphyse, et également sur le tibia gauche, au niveau du plateau tibial.

Quelques caractères discrets sont également observables comme la présence d'os wormiens le long de la suture lambdaïde (un lambda, sur la suture droite et la suture gauche). Au niveau de la dentition, les canines inférieures droites et gauches présentent une racine bifide. Enfin, quelques caries sont observables ainsi que la présence de tartre.

SEPULTURE 2011

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

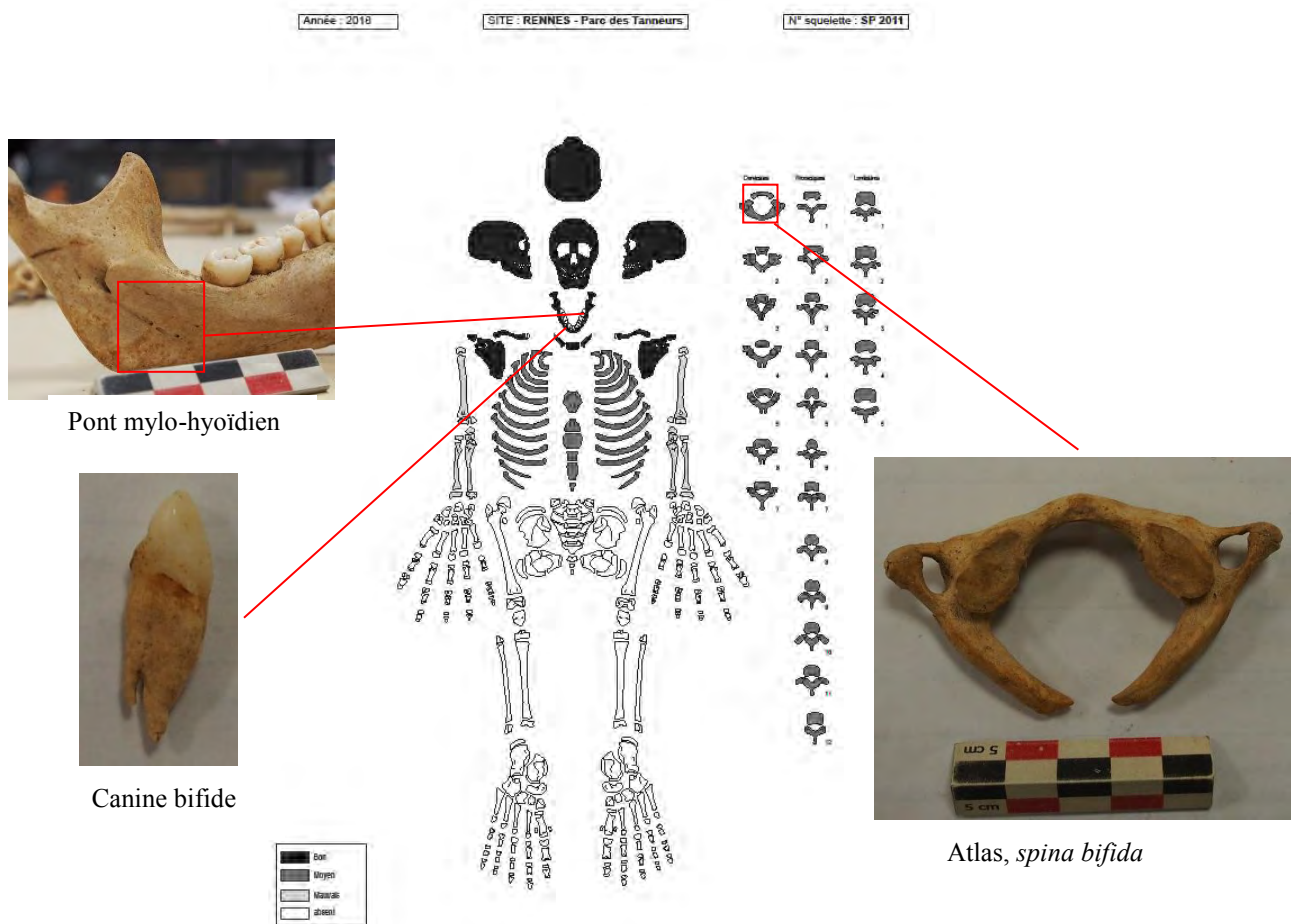
N° de sépulture	SP2011
Campagne de fouille	2018
US creusement	2011
US architecture	2014
US squelette	2012
US mobilier	Non
US comblement	2013
Etat	Perturbé
Stratigraphie	Sur SP2111/sous TR diag et US2000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	46 cm
Largeur de la fosse aux pieds	ND
Profondeur	24 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,06 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,26 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	9
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	40 cm
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Est
Position des MS	ND
Position des MI	ND
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2011 avant son démontage (cliché : M. Piriou)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Mauvais
Âge	[10-14]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Os wormiens lambdaïde droite Pont mylo-hyoïdien gauche
Pathologies	
Anomalie congénitale	Spina bifida atlas
Infectieuse	Appositions périostées diaphyse humérale droite
Autre	<i>Cribræ orbitalia</i> droite (gauche non observable) Canine inférieure droite racine bifide
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Jeune sujet inhumé dans un cercueil cloué. La tombe est très dégradée par le sondage du diagnostic à l'est, détruisant une bonne part du sujet. Cet enfant de sexe indéterminé présente des caractères rares ainsi qu'une anomalie de fermeture de l'arc neural au niveau du rachis (Atlas). Le caractère discret mandibulaire est très rare (Pont mylo-hyoïdien) et observé sur un seul sujet adulte (SP2242) au niveau de la population des Tanneurs (sa fréquence est de 3% dans la population adulte aujourd'hui). Le squelette présente plusieurs signes carentiels : de la *cribræ orbitalia* au niveau de l'orbite droit ainsi que de l'hypoplasie de l'émail dentaire sur les dents supérieures et inférieures. Des traces d'infections osseuses sont observables sur l'humérus droit avec la présence d'appositions périostées sur la face latérale du premier quart proximal de la diaphyse.

SEPULTURE 2015

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

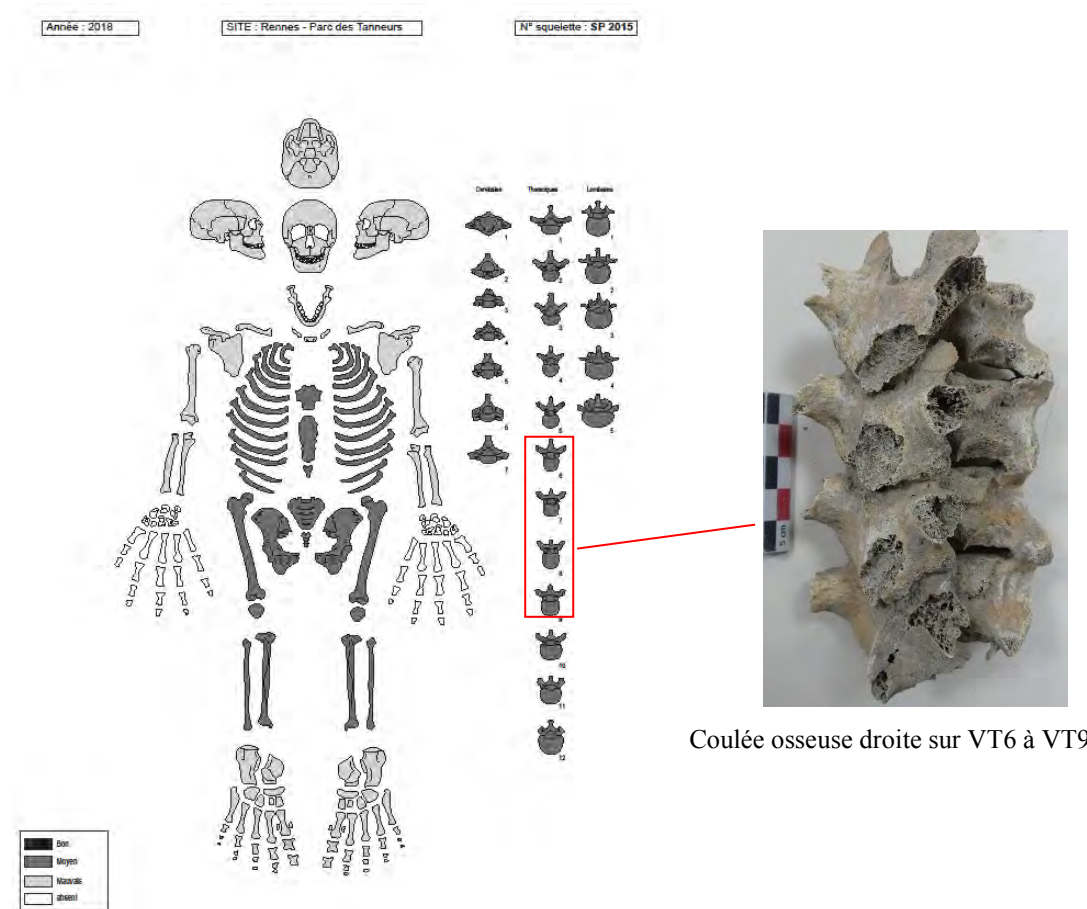
N° de sépulture	SP2015
Campagne de fouille	2018
US creusement	2015
US architecture	2023
US squelette	2016
US mobilier	Non
US comblement	2017
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur US1276=1291/sous SP2089
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	260 cm
Largeur de la fosse à la tête	65 cm
Largeur de la fosse aux pieds	22 cm
Profondeur	12 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,19 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,36 m NGF
Type du contenant	cercueil cloué
Nb de clous	4
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	ND
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2015 avant son démontage (cliché : A. De Lépineau)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Mauvais
Âge	[Ad âgé]
Sexe	Masculin
Stature	166,77 à 175, 05 cm
Caractères discrets	Calcaneum, facette articulaire supéro-antérieure dédoublée (bilatéral) Talus, surface antéro-inférieure dédoublée à gauche (unilatéral)
Pathologies	
Dégénérative	ETT avec coulée osseuse droite et pont osseux entre VT6 et V9. Autres corps VT détruits Coxarthrose droite (unilatérale)
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'un homme âgé de plus de 40 ans, inhumé sur le dos dans un cercueil cloué. Il repose les bras et les jambes en extension. Il souffre d'une coxarthrose légère de la hanche droite associée à une soudure des vertèbres thoraciques de rang 6 à 9 par une coulée osseuse droite.

SEPULTURE 2018

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP2018
Campagne de fouille	2018
US creusement	2018
US architecture	2031
US squelette	2019
US mobilier	2021, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037 2038, 2039, 2051, 2052, 2053, 2054
US comblement	2020
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur US1276=1291/sous US2000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	200 cm
Largeur de la fosse à la tête	85 cm
Largeur de la fosse aux pieds	85 cm
Profondeur	92 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,49 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,32 m NGF
Type du contenant	cercueil cloué
Nb de clous	7
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	est-ouest
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	ND
Position des MI	En extension
Mobilier	2021 (CE), 2032 (VR), 2033 (os), 2034 (VR), 2035 (philosophe), 2036, (VR), 2037 (chaussure), 2038 (perle os), 2039 (VR), 2051 (oursin), 2052 (Fer), 2053 (3 épingles os), 2054 (tige en os)
Datation C14	Non
Datation mobilier	2021 (CE: III-IV e ap), 2032 iso 1 (VR: 280/300 a 420/450 ap), 2032 iso 3 (bracelet : Antiquité tardive), 2032 iso 3 (jais : 250-400 ap), 2033 (os : Antiquité tardive), 2034 (VR: 250-400 ap), 2035 (philosophe: Antiquité tardive, III-IV ap), 2036 (VR : IV-miV ap), 2037 (clou chaussure), 2038 (perle os: Antiquité tardive), 2039 (VR: 150-250 ap), 2051 (oursin : Antiquité), 2052 (Fer), 2053 (3 épingles os :Antiquité tardive, fin III-deb V ap), 2054 (tige en os)



Vue zénithale de la tombe SP2018 avant son démontage (cliché : M. Tirel)



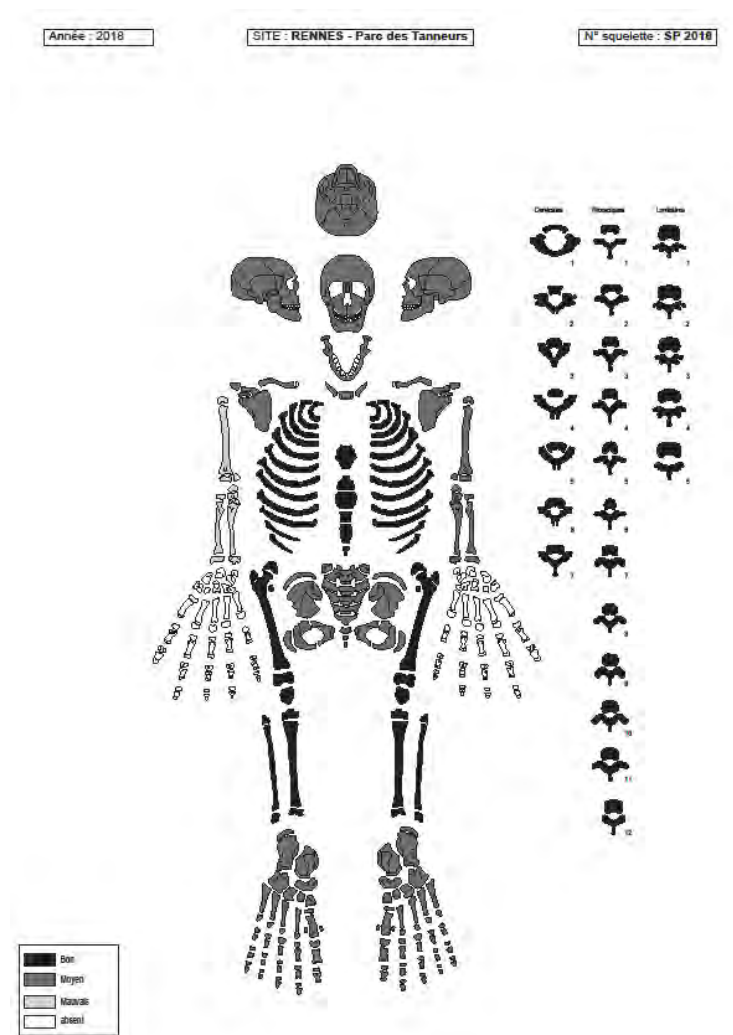
US2035



US2038

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Bon
Âge	[5-9]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	ND
Pathologies	
Autres	<i>Cribrra orbitalia</i> (bilatérale)
Prélèvement os pétreux	Non

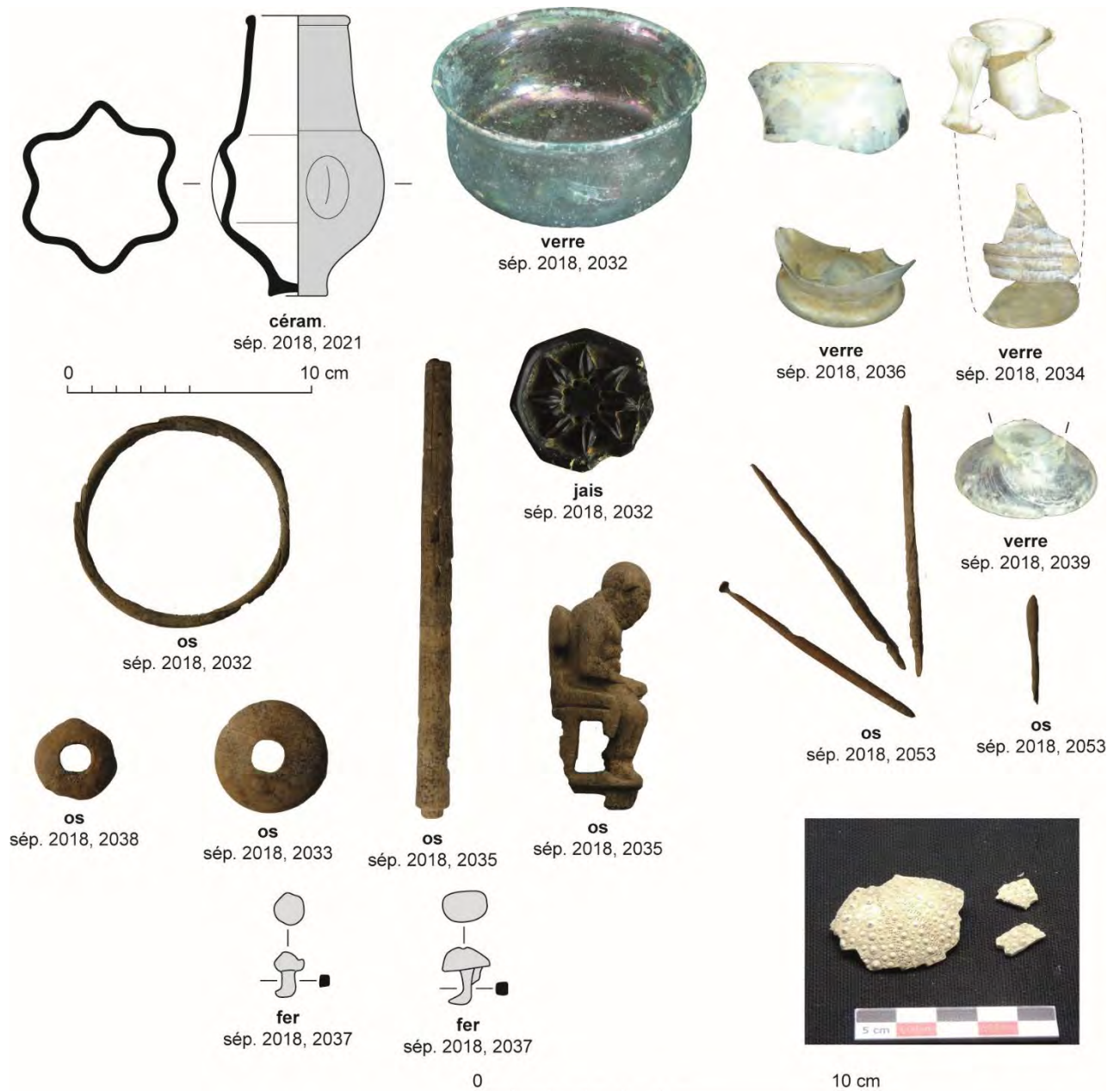


DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Ce jeune enfant est inhumé en cercueil dans une large fosse. Il repose sur le dos, accompagné de nombreux objets en dépôt funéraire (Cf. chap. mobilier pour détail). De la *cribra orbitalia* est observable sur les deux orbites. Au niveau de la dentition, de HLED est présente sur les dents inférieures et supérieures. Deux dents sont atteintes de caries.

Les clous (US2037) indiquent un dépôt d'une ou deux chaussures au nord de l'individu à l'extérieur du coude gauche.

Chaussure US2037 incomplète : longueur : ND, largeur : ND, 40 clous.



Mobilier contenu dans la SP2018 : objets en os, en céramique, en verre, en jais et en fer – Sép. 2018 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

SEPULTURE 2024

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

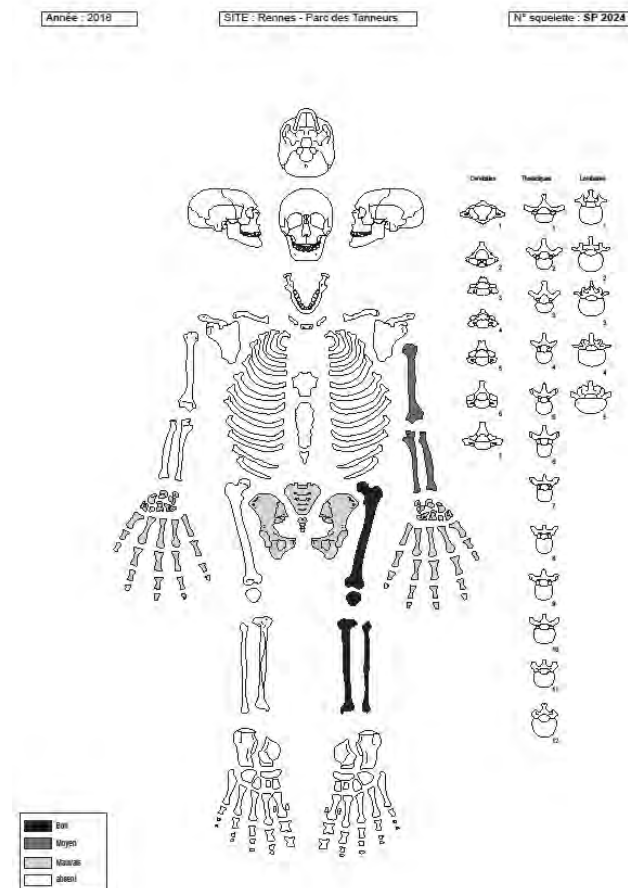
N° de sépulture	SP2024
Campagne de fouille	2018
US creusement	2024
US architecture	Non
US squelette	2025
US mobilier	Non
US comblement	2026
Etat	Perturbé
Stratigraphie	Sur US2050/sous TR1026
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	ND
Profondeur	21 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,26 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,44 m NGF
Type du contenant	ND
Nb de clous	0
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	ND
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2024 avant son démontage (cliché : X. Le Rudulier)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Mauvais
Âge	[Ad]
Sexe	ND
Stature	164,18 à 172,44 cm
Caractères discrets	Facette de poirier gauche (droit non observable)
Pathologies	Non
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'un adulte d'âge et de sexe indéterminés. L'inhumation est recoupée longitudinalement par une tranchée moderne au sud. Seul les éléments postcrâniens gauche sont représentés.

SEPULTURE 2027

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP2027
Campagne de fouille	2018
US creusement	2027
US architecture	2030
US squelette	2028
US mobilier	2094, 2104
US comblement	2029
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur US1276=1291/sous US2000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	266 cm
Largeur de la fosse à la tête	75 cm
Largeur de la fosse aux pieds	90 cm
Profondeur	99 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,55 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,25 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	3
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Sud
Position des MS	En semi-flexion
Position des MI	En extension
Mobilier	2094 (VR), 2104 (CE)
Datation C14	Non
Datation mobilier	US 2094 : IVe siècle ap. J.-C.



Vue zénithale de la tombe SP2027 avant son démontage (cliché : V. Guillemont)



SP2027, US 2094



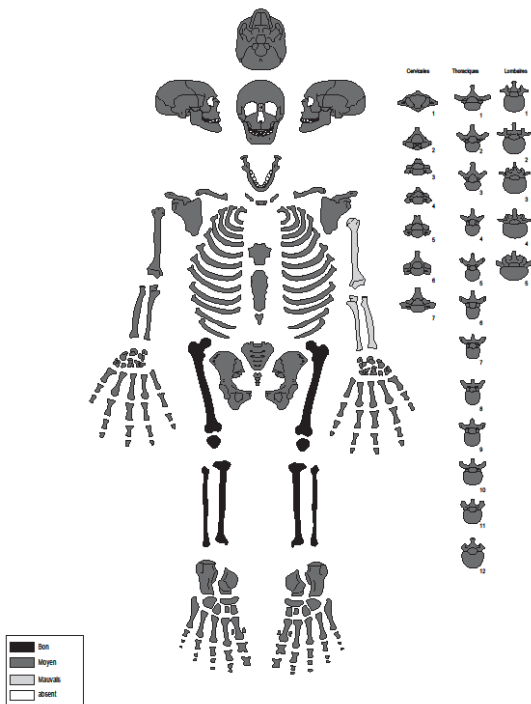
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Moyen
Âge	[Ad jeune]
Sexe	Féminin
Stature	150,50 à 159,31 cm
Caractères discrets	Insertion costo-claviculaire en fosse gauche (droit non observable) Facette acromiale bilatérale Troisième trochanter bilatéral
Pathologies	
Infectieuse	Ostéomyélite modérée tibia bilatéral avec léger gonflement de la diaphyse gauche
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2018

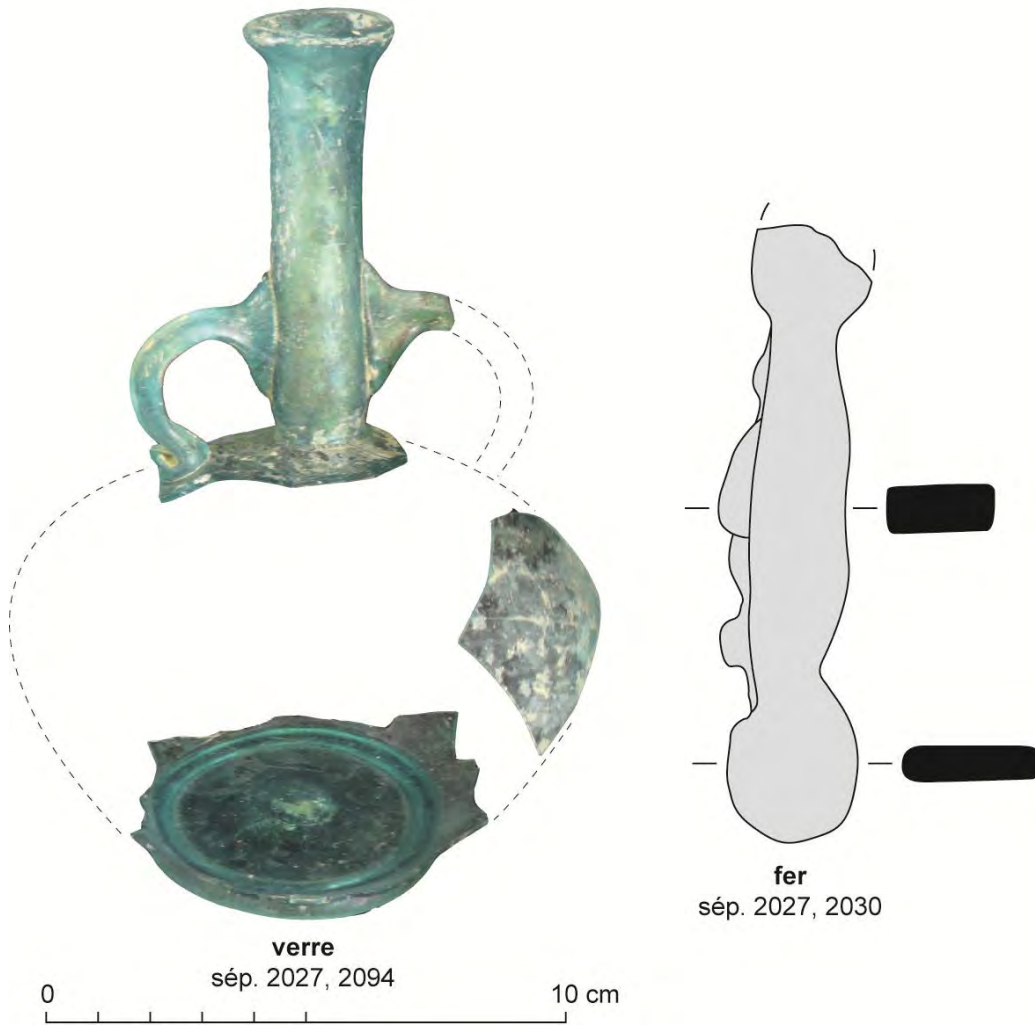
SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 2027



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'une femme âgée de moins de 40 ans, inhumée en cercueil cloué. Elle repose sur le dos, les jambes en extension et le bras gauche semi-fléchi, la main dans la région des basses côtes droites. Le membre supérieur droit est hyper-fléchi, l'épaule remontée vers la tête. Les jambes sont écartées et les pieds disjoints. Le cercueil non mesurable est large. Le dépôt funéraire (US2094) accompagnant le défunt est déposé à l'extérieur du cercueil, en fond de fosse.



Bouteille en verre (*diota* US2094) et pièce en fer (US2030) – Sép. 2027 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

SEPULTURE 2040

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP2040
Campagne de fouille	2018
US creusement	2040
US architecture	2095
US squelette	2041
US mobilier	2043
US comblement	2042
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur US1364/sous SP2114
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	253 cm
Largeur de la fosse à la tête	60 cm
Largeur de la fosse aux pieds	63 cm
Profondeur	38 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,25 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,55 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	8
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Nord
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	2043 (VR)
Datation C14	Non
Datation mobilier	US 2043 : 280-430 ap. J.-C.



Vue zénithale de la tombe SP2040 avant son démontage (cliché : H. Gils)

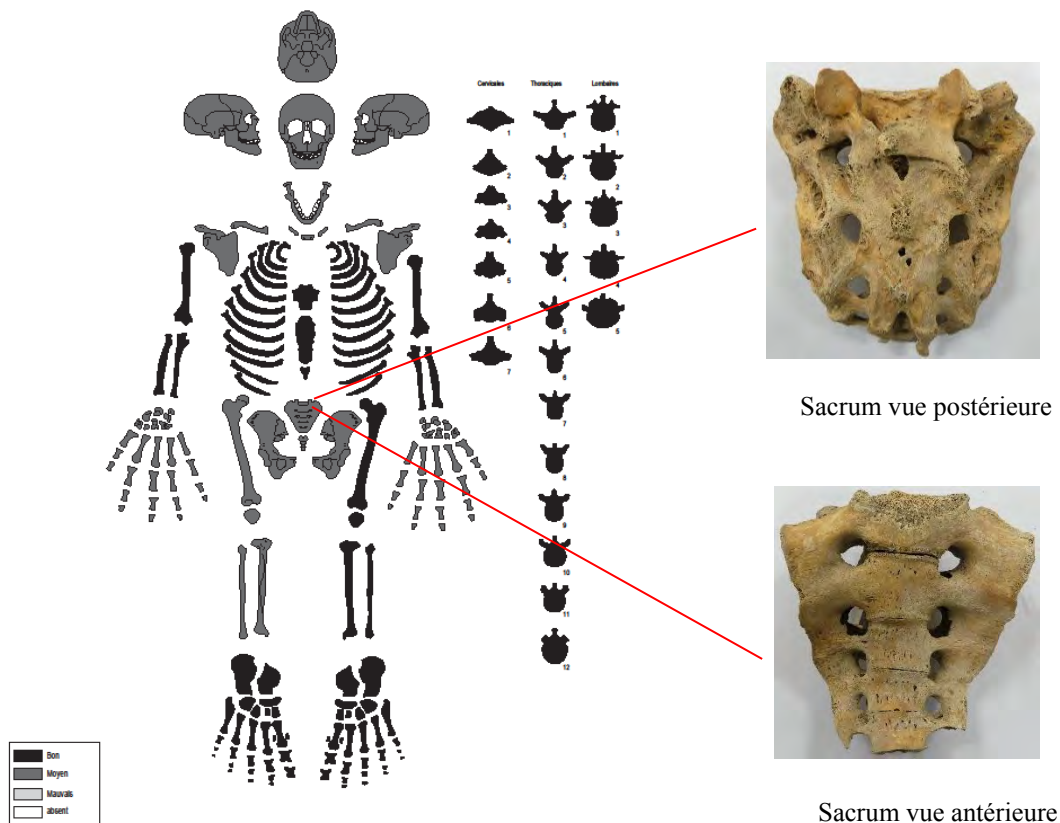
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Bon
Âge	[Ad jeune]
Sexe	Masculin
Stature	177,03 à 181,31 cm
Caractères discrets	Os wormien lamboïde gauche (unilatéral) Incisure supra-orbitaire gauche (unilatéral) Suture squamo-mastoïdienne gauche (droit non observable) Insertion costo-claviculaire en fosse (bilatéral) Encoche suprascapulaire gauche (droit non observable) Facette de Poirier gauche (droit non observable) Calcaneum, facette articulaire supéro-antérieure dédoublée (bilatéral) Talus, surface antéro-inférieure dédoublée (bilatéral)
Pathologies	Nodule de Schmorl sur corps VT et VL rang ND Défaut ossification première vertèbre sacrée
Dégénérative	
Anomalie congénitale	
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2018

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 2040

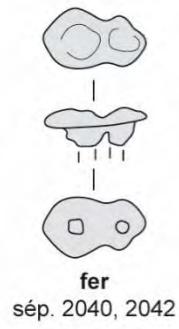


DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

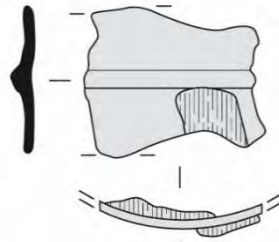
Tombe d'un jeune homme de moins de 40 ans, inhumé dans un cercueil cloué. Il repose sur le dos, les bras le long du corps, les mains contre le bassin. Les jambes sont en extension, les pieds joints, de chant. Un vase est en dépôt dans la tombe à l'extérieur du cercueil.



verre
sép. 2040, 2043



fer
sép. 2040, 2042



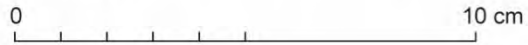
fer, bois
sép. 2040



bois



fer
sép. 2040, 2042



Flacon en verre, objets en fer– Sép. 2040 (US2043/2042) © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

SEPULTURE 2044

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP2044
Campagne de fouille	2018
US creusement	2044
US architecture	2096
US squelette	2045
US mobilier	Non
US comblement	2046
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur SP2108/sous US2000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	253 cm
Largeur de la fosse à la tête	60 cm
Largeur de la fosse aux pieds	60 cm
Profondeur	17 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,32 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,44 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	1 (comblement)
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	ND
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2044 avant son démontage (cliché : A. Saintlo)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Bon
Âge	[15-19]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Non
Pathologies	
Anomalie congénitale	

nombreuses malformations du rachis :
 Atlas soudé au crâne, foramen magnum dissymétrique
 Axis avec *spina bifida* arc postérieur
 VC6, VC7 et VT1 fusionnées par arc postérieurs (VC7 en deux parties, côté droit fusionné avec VC6 et côté gauche fusionné avec VT1)
 Sacrum, *spina bifida* de la seconde vertèbre sacrée

Prélèvement os pétreux Non

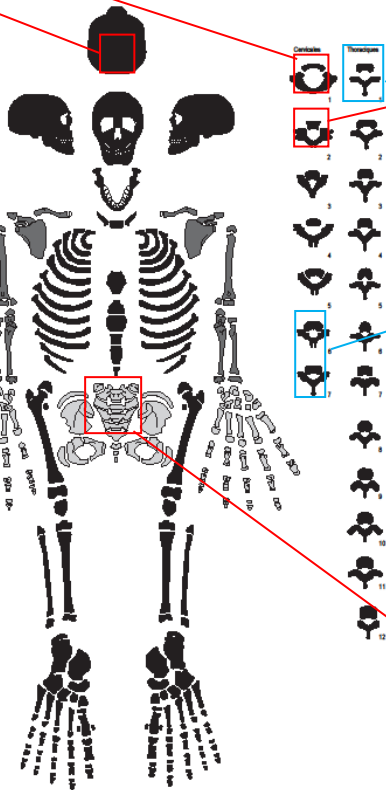
Année : 2018

SITE : RENNES - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 2044



Fusion atlanto-occipitale avec déformation



Axis, *spina bifida*



Vertèbres cervicales 6 et 7 et vertèbre thoracique 1



Sacrum



VC6, VC7 et VT1 vue postérieure



VC6 et VC7 en vue latérale droite



VC7 et VT8 en vue latérale gauche

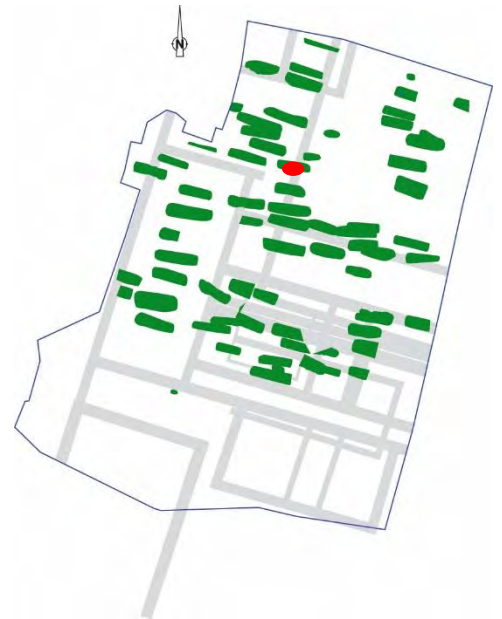
DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'un adolescent de sexe non déterminé, inhumé dans un cercueil. Il souffre de nombreuses malformations du rachis (*spina bifida* et ossification de vertèbres) indiquant un syndrome de Klippel-Feil (KFS), ou syndrome du cou court (KLIPPEL M. et FEIL A., 1912 ; FEIL A., 1919) Le syndrome comprend souvent des anomalies squelettiques, comme le développement incomplet d'une moitié de certaines vertèbres (hémi-vertèbre) et la fusion de la première vertèbre du cou (l'atlas) avec l'os à l'arrière du crâne (l'os occipital). La cause sous-jacente spécifique ou les causes des anomalies associées à KFS restent inconnues. Cependant, la condition semble résulter de l'échec de la segmentation appropriée du tissu embryonnaire qui se développe dans les vertèbres cervicales durant les premières semaines de la grossesse. (Clarke RA, *et al.* 1998). Associé à ces malformations squelettiques, l'individu peut souffrir de dommages auditifs, oculaires, ou encore d'une déformation partielle des os de la face. Cette maladie rare a aujourd'hui une prévalence de 1 sur 50 000. Les sujets atteints sont soignés par chirurgie et/ou kinésithérapie et en cas de diagnostic précoce, l'incidence sur l'enfant atteint est diminuée. Pour les populations anciennes, ce type de syndrome est souvent léthal à plus ou moins moyen terme.

SEPULTURE 2047

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

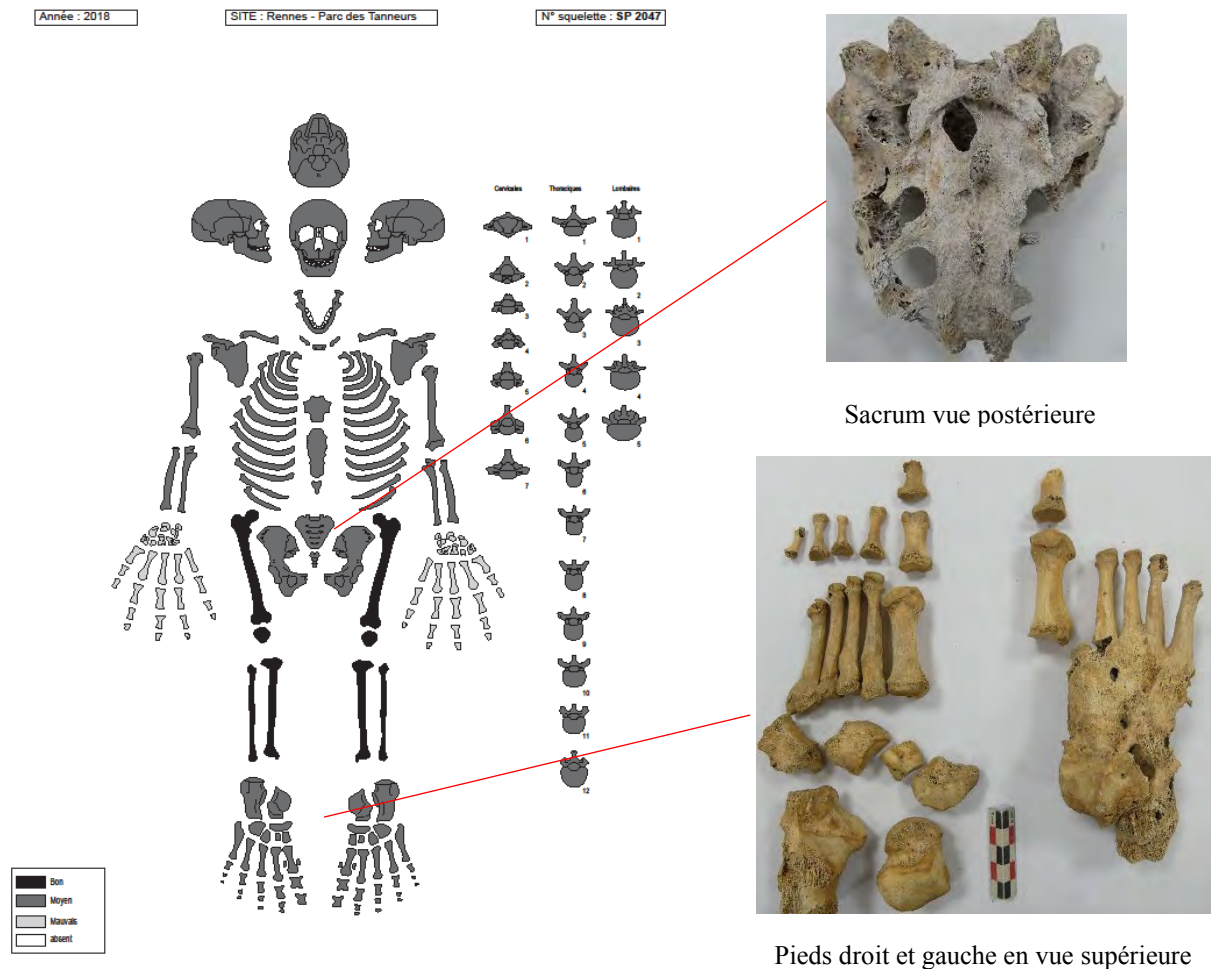
N° de sépulture	SP2047
Campagne de fouille	2018
US creusement	2047
US architecture	2099
US squelette	2048
US mobilier	Non
US comblement	2049
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur US1055/sous US2000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	213 cm
Largeur de la fosse à la tête	66 cm
Largeur de la fosse aux pieds	66 cm
Profondeur	68 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,72 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,36 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	6
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Sud
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2047 avant son démontage (cliché : P. Simoe Guerra)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI		1
Sujet en place		1
Etat de conservation		Moyen
Âge		[Ad très âgé]
Sexe		Féminin
Stature		155,69 à 164,50 cm
Caractères discrets		Absence foramen pariétal (bilatéral) Encoche supra-scapulaire (bilatéral) Facette coraco-claviculaire (bilatéral) Fosse de Allen droit (gauche non observable) 3 ^{ème} trochanter droit (unilatéral) Encoche du vaste droit (unilatéral)
Pathologies	Dégénérative	Coxarthrose (bilatéral) Gonarthrose droit (unilatéral) Arthrose vertèbres lombaires ETT sur VL, sacrum et calcaneum (bilatéral)
	Anomalie congénitale	Anomalie foramens latéraux VC : Atlas : défaut de fermeture, VC4 à VC7 : foramen bifide et trifide (VC3 non observable) Sacrum : défaut fermeture première vertèbre sacrée, géode sur arc postérieure gauche seconde vertèbre (18 mm de haut pour 11 mm de large)
	Autres	Pied droit : ossification complète des ossements de tarse à MTT à l'exclusion du MTT1. (RAS à gauche). Arthropathie neurogène, avec comme cause principale le diabète : Pied de Charcot
Prélèvement os pétreux		Non





Pied droit en vue supérieure



Pied droit en vue inférieure



Pied droit en vue latérale



Pied droit en vue médiale et supérieure, scanner.

©M. Ducloyer, interne en radiologie et médecine légale, CHU Nantes



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'une femme âgée de plus de 60 ans souffrant de diabète important ayant occasionné une arthropathie neurogène sévère avec notamment une atteinte du pied droit (pied cubique de Charcot), (Larroque G. *et al.*, 2006 ; Frykberg RG, Belczyk R., 2008). Elle repose dans un cercueil cloué, sur le dos, en position contractée au niveau des épaules, bassin, genoux et pieds.

SEPULTURE 2089

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP2089
Campagne de fouille	2018
US creusement	2089
US architecture	2092
US squelette	2090
US mobilier	2100
US comblement	2091
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur SP2015/sous SP2101
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	247 cm
Largeur de la fosse à la tête	66 cm
Largeur de la fosse aux pieds	66 cm
Profondeur	106 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,48 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,37 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	6
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Rondelle bois de cerf (US 2100)
Datation C14	Non
Datation mobilier	Rondelle bois de cerf (US 2100) : Antiquité



Vue zénithale de la tombe SP2089 avant son démontage (cliché : A. De Lépineau)



US 2100

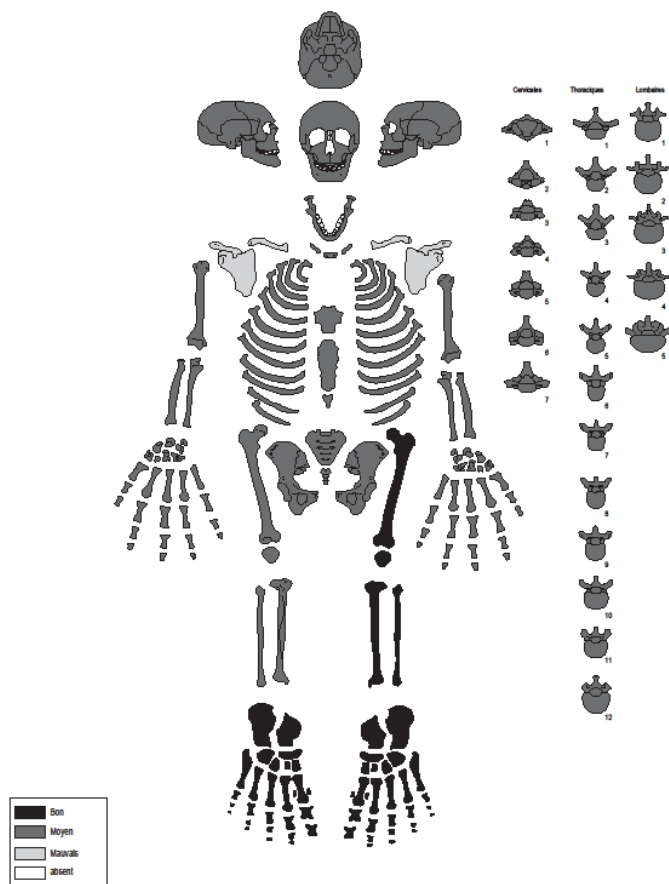
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI		1
Sujet en place		1
Etat de conservation		Moyen
Âge		[Ad]
Sexe		Masculin
Stature		161,35 à 169,63 cm
Caractères discrets		Absence foramen pariétal (bilatéral) Suture métopique Agénésie M3 maxillaire (bilatéral) Insertion costo-claviculaire en fosse (bilatéral)
Pathologies	Dégénérative	ETT calcaneum (bilatéral)
Prélèvement os pétreux		Non

Année : 2018

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 2085



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Adulte âgé de plus de trente ans de sexe masculin, inhumé dans un cercueil cloué dans une large fosse rectangulaire. Une rondelle en bois de cerf déposé dans le cercueil, est retrouvé au niveau de la cheville gauche.

SEPULTURE 2101

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

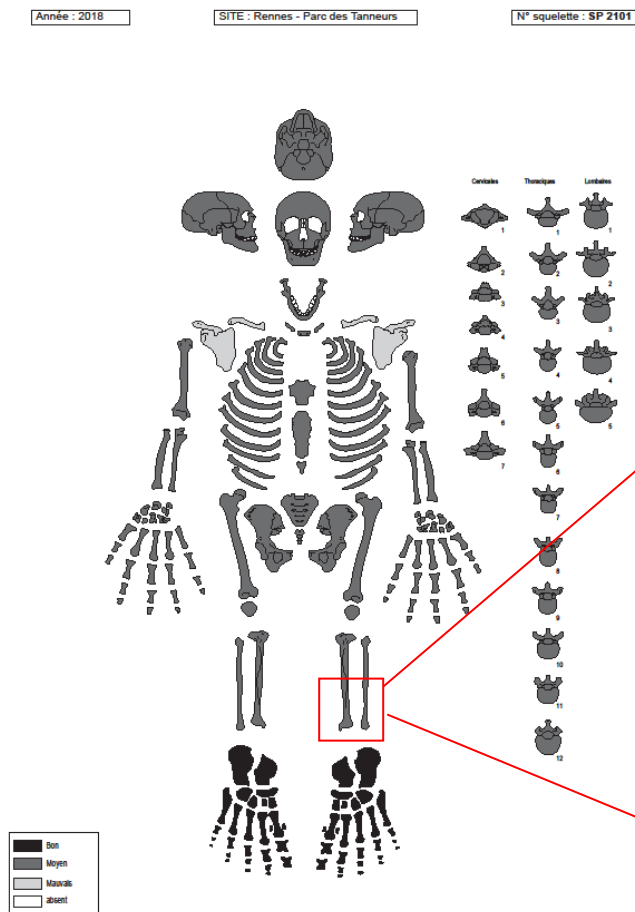
N° de sépulture	SP2101
Campagne de fouille	2018
US creusement	2101
US architecture	2132
US squelette	2102
US mobilier	Non
US comblement	2103
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur SP2089/sous SP2137
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	56 cm
Largeur de la fosse aux pieds	ND
Profondeur	96 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,78 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,45 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	16
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	40 cm
Largeur du contenant aux pieds	40 cm
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	En semi-flexion
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2101 avant son démontage (cliché : M. Tirel)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI		1
Sujet en place		1
Etat de conservation		Moyen
Âge		[Ad]
Sexe		Masculin
Stature		181,30 à 189,58 cm
Caractères discrets		Foramen supra orbitaire (bilatéral) Facette poirier gauche (unilatéral) Facette articulaire naviculaire-cuboïde (bilatéral)
Pathologies	Dégénérative	ETT patella et calcaneum (bilatéral) ETT avec ossification partielle entre sacrum et coxal (bilatéral) ETT extrémité distale tibia et fibula (bilatéral) : entorse probable
	Infectieuse	Tibia droit : ostéomyélite légère sur 1/3 diaphyse face antero-médiale Tibia gauche : ostéomyélite importante sur toute la diaphyse en face médiale avec gonflement et appositions périostées sur la face antéro-latérale
Prélèvement os pétreux		Non



Tibia et fibula gauche en vue antérieure



Tibia gauche en vue latérale

DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'un adulte d'âge non précisé, de sexe masculin. De haute stature, il souffre d'un début d'ossification du bassin (sacrum et os coxaux) ainsi que de remaniements osseux bilatéraux au niveau des chevilles (entorse probable). Les tibia sont atteints d'un remaniement osseux lié à une infection ancienne, notamment le gauche.

SEPULTURE 2105

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP2105
Campagne de fouille	2018
US creusement	2105
US architecture	Non
US squelette	2106
US mobilier	2140, 2141, 2142, 2151, 2143
US comblement	2107
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur US1276=1291/sous US2000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	214 cm
Largeur de la fosse à la tête	81 cm
Largeur de la fosse aux pieds	81 cm
Profondeur	79 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,69 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,34 m NGF
Type du contenant	ND
Nb de clous	1 (comblement)
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Nord
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	2140 (VR), 2141 (VR), 2142 (VR), 2151 (VR), 2143 (clous chaussures)
Datation C14	Non
Datation mobilier	2140 (VR : 180/200-300/350 ap. J.-C.), 2141 (VR : 180/200-300/350 ap. J.-C.), 2142 (VR : IV-mi V ap. J.-C.), 2151 (VR : Antiquité)



Vue zénithale de la tombe SP2105 avant son démontage (cliché : L. Tardif)



Détail mobilier en verre



Détail chaussure US2143

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Mauvais
Âge	[10-14]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Non
Pathologies	Non
Prélèvement os pétreux	Non

DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'un enfant âgé de 10-14 ans. Il repose sur le dos dans une large fosse accompagné d'un dépôt mobilier en verre regroupé dans la région de la tête. Des clous de chaussure ont été identifiés au niveau des pieds joints, ils témoignent d'une paire de chaussures probablement portées lors de l'inhumation. Cependant l'état dégradé des restes de ces chaussures ne permet pas d'affirmer cela.

Chaussure US2143 incomplète : longueur : ND, largeur : ND, 86 clous.



0 10 cm

Récipients en verre – Sép. 2105 © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

SEPULTURE 2108

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

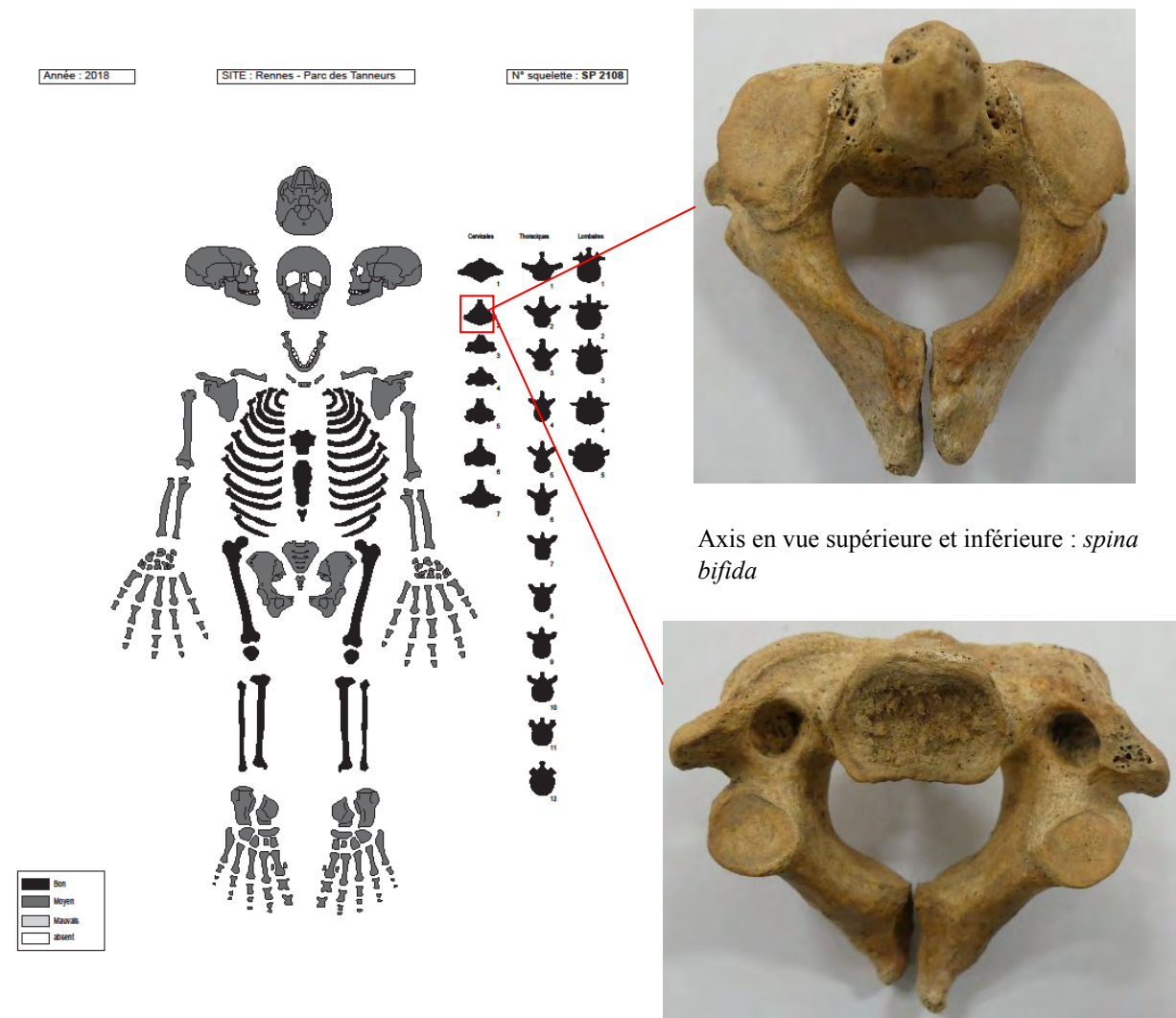
N° de sépulture	SP2108
Campagne de fouille	2018
US creusement	2108
US architecture	2131
US squelette	2109
US mobilier	Non
US comblement	2110
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur SP2124/sous SP2044
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	206 cm
Largeur de la fosse à la tête	50 cm
Largeur de la fosse aux pieds	50 cm
Profondeur	22 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,14 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,32 m NGF
Type du contenant	Cercueil
Nb de clous	0
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Sud
Position des MS	En semi-flexion
Position des MI	En extension
Mobilier	Non (1 clou type chaussure dans comblement)
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2108 avant son démontage (cliché : A. Saintlo)

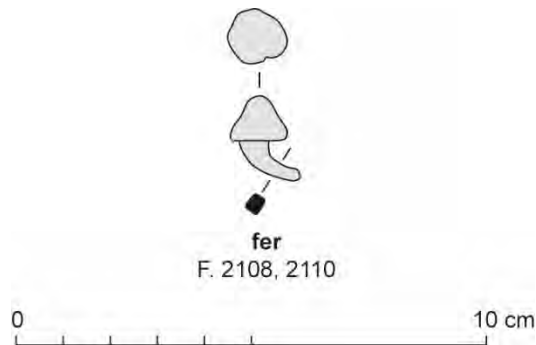
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI		1
Sujet en place		1
Etat de conservation		Moyen
Âge		[Ad jeune]
Sexe		Masculin
Stature		173,89 à 182,17 cm
Caractères discrets		Os wormien lamboïde (bilatéral) Absence foramen pariétal (bilatéral) Atlas : <i>ponticulus lateralis</i> gauche (unilatéral) Facette acromiale gauche (droit non observable) Calcaneum : facette dédoublée (bilatéral) Talus : surface antéro-inférieure dédoublée droite (unilatéral) ETT calcaneum (bilatéral)
Pathologies	Dégénérative Anomalie congénitale	Axis : <i>spina bifida</i> Sacrum, première vertèbre sacrée est dissymétrique (côté gauche plus haut que le droit). Plateau du sacrum est oblique. Perte <i>ante mortem</i> de M2 sup G avec abcès sur os maxillaire. Perte <i>ante mortem</i> de M1 et M2 sup D avec abcès mais cicatrisé et en cours de résorption.
Autres	Dentaire	
Prélèvement os pétreux		<i>Cribra orbitalia</i> (bilatéral) Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'un homme âgé de moins de 40 ans. Il repose sur le dos dans une fosse dont les contours sont mal déterminés à la fouille. On observe une dysmétrie au niveau du plateau du sacrum sans incidence sur les rachis ou les articulations des membres inférieurs, mais probablement du fait de la jeunesse de l'individu.



Clou de chaussure issu du comblement (US2110) – Sép. 2108 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

SEPULTURE 2111

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP2111
Campagne de fouille	2018
US creusement	2111
US architecture	2175
US squelette	2112
US mobilier	Non
US comblement	2113
Etat	Perturbé
Stratigraphie	Sur US1108/sous SP2011
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	74 cm
Largeur de la fosse aux pieds	74 m
Profondeur	48 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,83 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,28 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	26
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	En extension
Position des MI	ND
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2111 avant son démontage (cliché : E. Dauvissa)

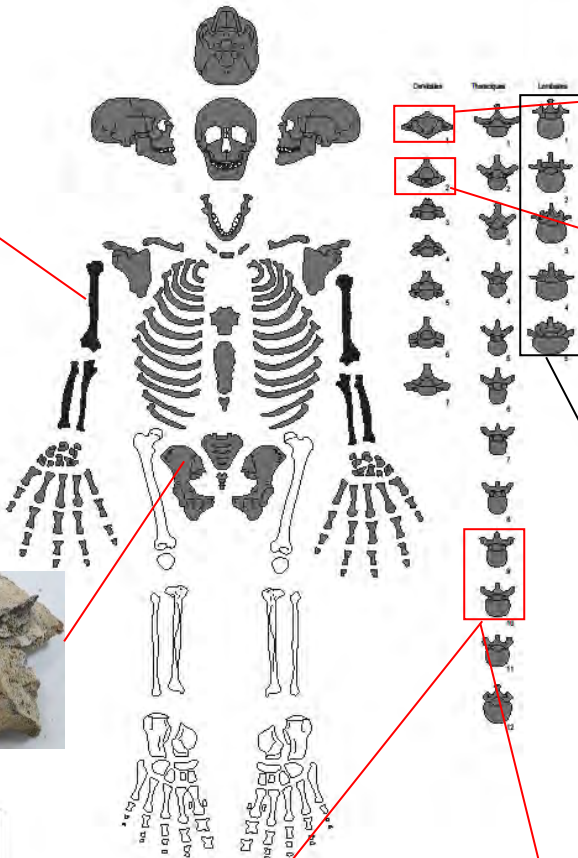
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI		1
Sujet en place		1
Etat de conservation		Moyen
Âge		[Ad]
Sexe		ND
Stature		ND
Caractères discrets		Os wormien astérion (bilatéral) Incisure supra-orbitaire (bilatéral) Suture squamo-mastoïdienne gauche (unilatéral) Absence foramen pariétal gauche (unilatéral) Insertion costo-claviculaire en fosse (bilatéral) Encoche supra-scapulaire droite (gauche non observable) Facette acromiale droite (unilatéral)
Pathologies	Dégénérative	Omarthrose (bilatéral) Arthrose sur les VC1 et 2 : processus odontoïde et facette atlas Arthrose sur l'articulation costo-sternale ETT sur VC : VC4 à VC7 coulée G. ETT sur VT : VT1 à VT3 coulée G, entre VT4 et VT12 coulée D avec pont osseux entre VT9 et VT10. ETT sur VL : VL1 à VL5 coulée DG. ETT sur sacrum : articulation avec VL5 (face ant). ETT sur coxal D : bord supérieur de la surface auriculaire avec début d'ossification avec le sacrum. ETT sur coxal G : bord sup supérieur et bord externe avec début d'ossification avec le sacrum
Autres		Humérus droit et gauche : En face antéro latérale sur le 1/4 proximal de la diaphyse bourrelet osseux important au niveau de l'insertion du muscle deltoïde.
Prélèvement os pétreux		Non

Année : 2018

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 2111



Atlas vue postérieure



Axis vue antérieure



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe recoupée dans sa moitié inférieure. Il reste le haut du corps d'un adulte d'âge et de sexe indéterminés. Le rachis est le siège de nombreuses enthésopathies avec création de ponts osseux. On observe aussi un début d'ossification coxo-sacré évoquant une spondylarthrite ankylosante.

SEPULTURE 2114

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

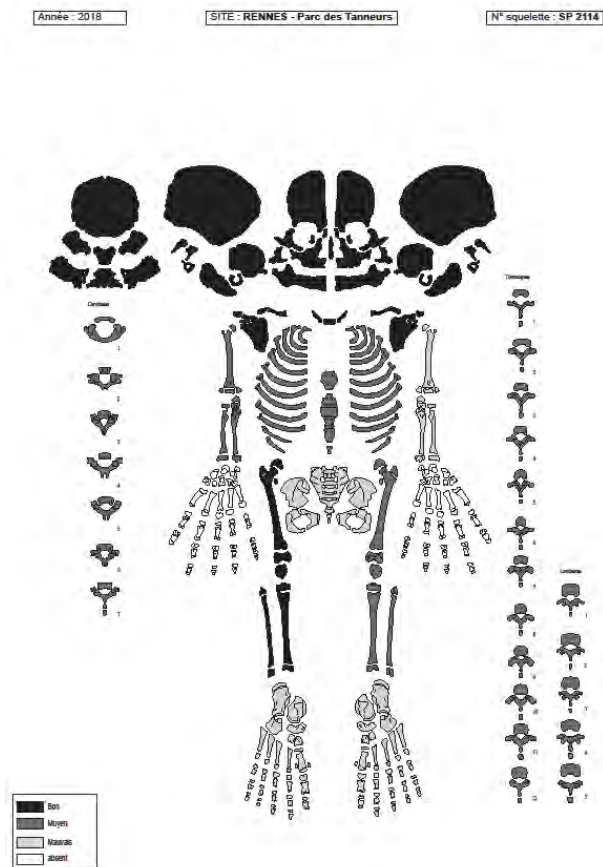
N° de sépulture	SP2114
Campagne de fouille	2018
US creusement	2114
US architecture	2117
US squelette	2115
US mobilier	Non
US comblement	2116
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur SP2040/sous US2000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	85 cm
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	ND
Profondeur	14 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,31 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,40 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	7
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	74 cm
Largeur du contenant à la tête	28 cm
Largeur du contenant aux pieds	28 cm
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	ND
Position des MI	En semi-flexion
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2114 avant son démontage (cliché : H. Gils)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Moyen
Âge	[0]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	ND
Pathologies	ND
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe de jeune enfant âgé de 0 à 1 an, inhumé en position semi fœtale (jambes fléchies) dans un cercueil cloué rectangulaire. Il ne présente pas de caractéristiques particulières hormis des orbites relativement épais pour son âge.

SEPULTURE 2118

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP2118
Campagne de fouille	2018
US creusement	2118
US architecture	2176
US squelette	2119
US mobilier	2177
US comblement	2120
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur US1108/sous TR diag
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	265 cm
Largeur de la fosse à la tête	70 cm
Largeur de la fosse aux pieds	70 cm
Profondeur	120 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,41 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,39 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	14
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Sud
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	2177 (VR)
Datation C14	Non
Datation mobilier	2177 (VR : 280-430 ap. J.-C.)



Vue zénithale de la tombe SP2118 avant son démontage (cliché : I. Raghoubert)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI		1
Sujet en place		1
Etat de conservation		Bon
Âge		[Ad très âgé]
Sexe		Masculin
Stature		161,92 à 170,20 cm
Caractères discrets		Os incisure pariétale (bilatéral) Suture squamo-mastoïdienne (bilatéral) Absence foramen pariétal (bilatéral) Atlas : <i>ponticulus posticus</i> droit (gauche non observable) pont retro-articulaire droit (gauche non observable) <i>ponticulus lateralis</i> droit(gauche non observable) Facette de poirier (bilatéral) Facette articulaire naviculaire cuboïde (bilatéral)
Pathologies	Dégénérative	Arthrose sur VT, chevilles et pieds (bilatéral) Tibia (bilatéral) : ETT sur tubérosité tibiale (insertion ligament patellaire). ETT calcaneum et patella (bilatéral) VT7 à VT12 soudées ; calcification du ligament postérieur, courbure très importante, corps sont détruits, Diffuse Idiopathic Skeletal Hyperostosis (DISH) probable Maladie de Forestier. Une côte D et une côte G ossifiée au corps vertébral (rang 8 ou 9) RAS sur les autres têtes de côtes observables (pas beaucoup)
	Traumatique /infectieux	MTT2 droit : gonflement diaphyse en face sup avec un orifice au 1/2 de la diaphyse. Fracture? Infection ?
Prélèvement os pétreux		Non

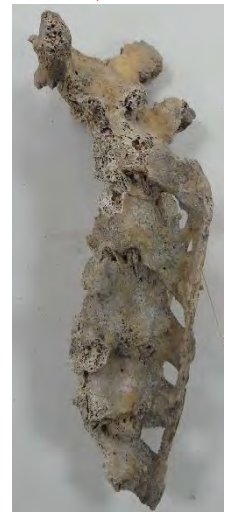
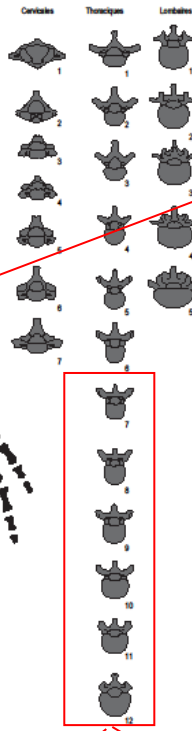
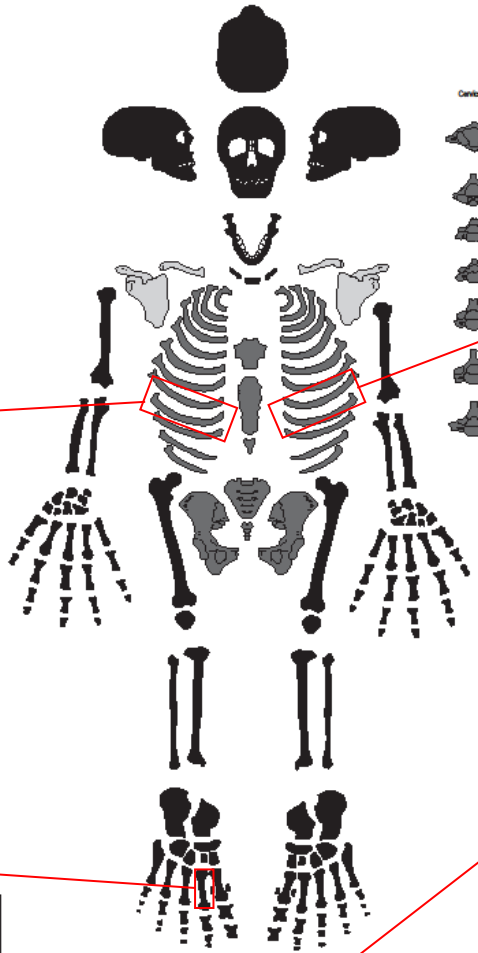
Année : 2018

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 2118



■ Bon
■ Moyen
■ Mauvais
□ absent



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'un homme âgé de plus de 60 ans souffrant de nombreuses atteintes du squelette notamment vertébral liées à l'âge mais aussi des atteintes sévères liées à une maladie asymptomatique au niveau des vertèbres thoraciques. La maladie de Forestier est une entité caractérisée par une prolifération osseuse exubérante aux sites d'insertions ligamentaires et tendineuses avec des manifestations rachidiennes et extrarachidiennes. Une plus grande prévalence est retrouvée chez les personnes diabétiques et chez les patients obèses ou atteints de goutte. L'incidence augmente avec l'âge, et la maladie est plus fréquente chez les hommes. (Campagna et al. 2006).



Flacon en verre (US2177) et Anneau (?) en fer issu du comblement (US2120) – Sép. 2118 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

SEPULTURE 2124

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

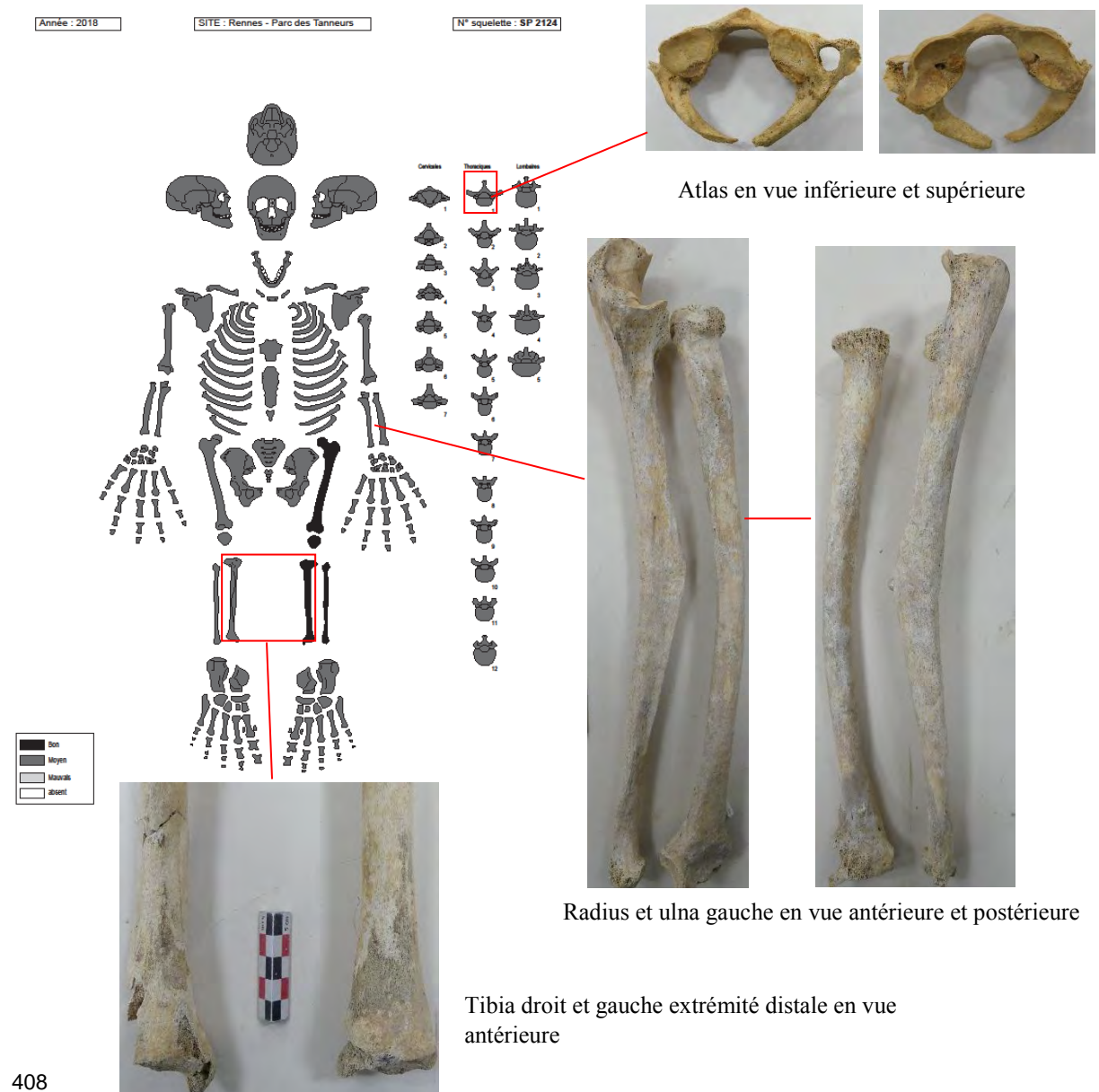
N° de sépulture	SP2124
Campagne de fouille	2018
US creusement	2124
US architecture	Non
US squelette	2125
US mobilier	Non
US comblement	2126
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur SP2225/sous SP2108
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	210 cm
Largeur de la fosse à la tête	60 cm
Largeur de la fosse aux pieds	60 cm
Profondeur	56 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,70 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,31 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	26
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Nord
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2124 avant son démontage (cliché : X. Le Rudulier)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI		1
Sujet en place		1
Etat de conservation		Moyen
Âge		[Ad jeune]
Sexe		Féminin
Stature		149,35 à 159,60 cm
Caractères discrets		Foramen supra orbitaire (bilatéral) Facette de poirier gauche (droit non observable) ETT calcaneum (bilatéral)
Pathologies	Dégénérative Anomalie congénitale Dentaire Traumatique	Atlas : <i>spina bifida</i> Mandibule : nombreuses pertes <i>ante mortem</i> avec rétraction osseuse Avant-bras gauche : fracture Pouteau-collès radius (carpe absent). Fracture consolidée. Associée à fracture consolidée avec déviation 1/2 diaphyse de l'ulna. Traces infectieuses (appositions périostées) sur radius et ulna au niveau de la fracture. Réduction en longueur : radius D: 220 mm, radius G:204 mm, ulna D : 241 mm ulna G: 225 mm
	Infectieuse	Tibia (bilatéral) appositions périostées sur extrémité distale (RAS fémur et fibula)
Autre		<i>Cribr orbitalia</i> (bilatéral)
Prélèvement os pétreux		Non





Extrémité distale du radius gauche en vue latérale, médiale et postérieure



Extrémité distale des radius et ulna gauche, vue postérieure et antérieure et détail ulna en vue postérieure

DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'une femme âgée de moins de 40 ans inhumée dans un cercueil cloué. Elle souffre de nombreuses pertes *ante mortem* de dents peu compatibles avec son âge, de troubles du développement au niveau du rachis (Atlas) ainsi que de traces infectieuses anciennes liées à la fracture consolidée de son avant-bras gauche. Les appositions périostées observées au niveau des chevilles (extrémités distales des tibia) évoquent la encore un foyer infectieux d'origine indéterminée.

SEPULTURE 2133

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

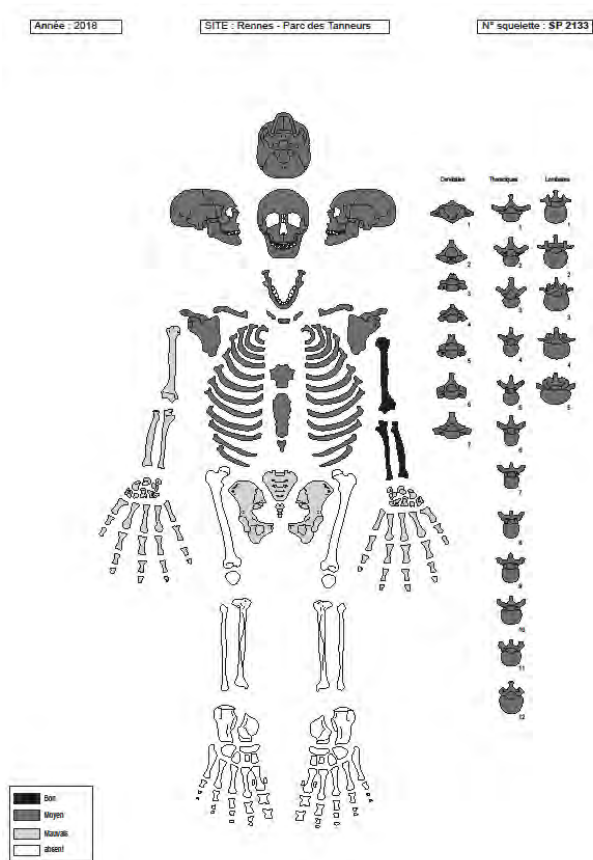
N° de sépulture	SP2133
Campagne de fouille	2018
US creusement	2133
US architecture	2136
US squelette	2134
US mobilier	Non
US comblement	2135
Etat	Perturbé
Stratigraphie	Sur US2152/sousTR1272
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	76 cm
Largeur de la fosse aux pieds	ND
Profondeur	35 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) :38,08 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,34 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	16
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Sud
Position des MS	En extension
Position des MI	ND
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2133 avant son démontage (cliché : X. Guillemon)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Mauvais
Âge	[Ad]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Os au Lambda Os lambdoïde (bilatéral) Foramen supra orbitaire (bilatéral) Os acromial gauche (unilatéral)
Pathologies	Non
Autre	<i>Cribra orbitalia</i> (bilatéral)
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'un adulte de sexe indéterminé, inhumé dans un cercueil cloué. La sépulture est recoupée dans sa moitié inférieure par une tranchée récente (TS1272).

SEPULTURE 2137

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

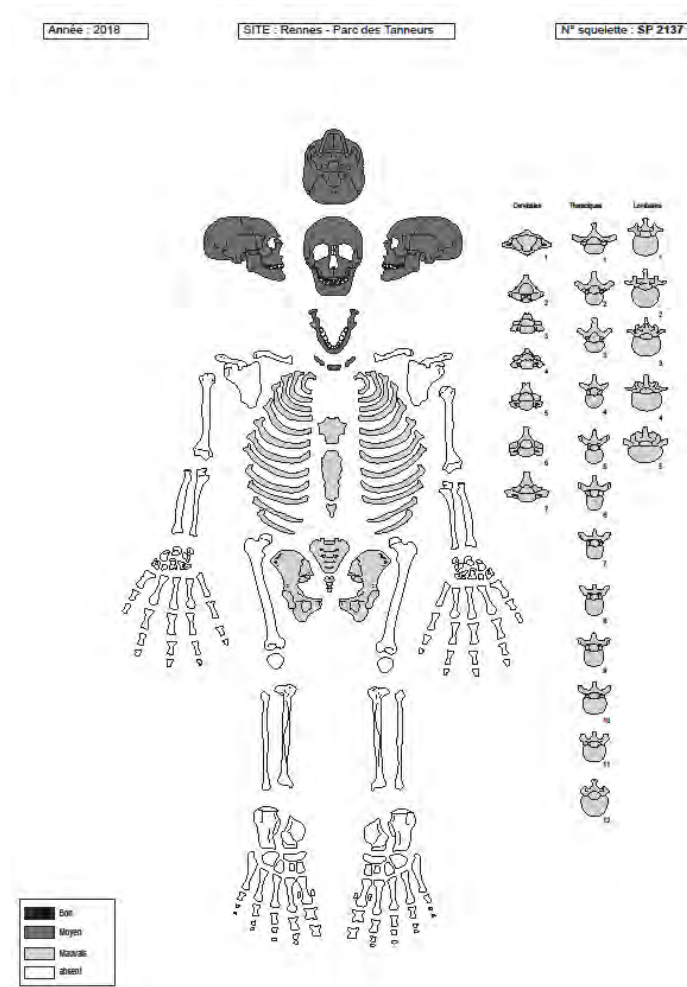
N° de sépulture	SP2137
Campagne de fouille	2018
US creusement	2137
US architecture	2154
US squelette	2138
US mobilier	Non
US comblement	2139
Etat	Perturbé
Stratigraphie	Sur SP2101/sous SP2172
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	Non
Largeur de la fosse à la tête	56 cm
Largeur de la fosse aux pieds	Non
Profondeur	30 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,95 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,23 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	3
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	ND
Position des MI	ND
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2137 avant son démontage (cliché : M. Tirel)

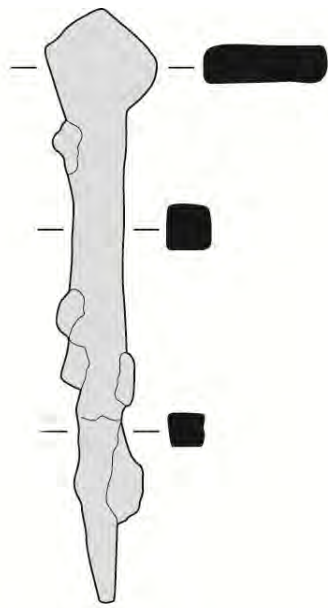
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Mauvais
Âge	[Ad jeune]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Incisure supra orbitaire (bilatéral) Foramen supra orbitaire (bilatéral)
Pathologies	Non
Prélèvement os pétreux	Non

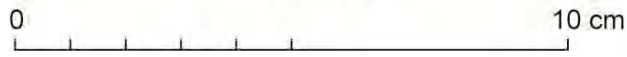


DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'un jeune adulte de sexe indéterminé, inhumé en cercueil cloué. La sépulture est presque détruite par l'installation de la SP2172.



fer
sép. 2137, 2154



Sép. 2137 (US2154, architecture) © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

SEPULTURE 2172

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP2172
Campagne de fouille	2018
US creusement	2172
US architecture	2202
US squelette	2173
US mobilier	2203
US comblement	2174
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur SP2137/sous US2000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	230 cm
Largeur de la fosse à la tête	76 cm
Largeur de la fosse aux pieds	76 cm
Profondeur	50 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,57 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,06 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	14
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	50 cm
Largeur du contenant aux pieds	50 cm
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	2203 (vase CE)
Datation C14	Non
Datation mobilier	2203 (vase CE : III-IV ap J.-C.?)



US 2203



Vue zénithale de la tombe SP2172 avant son démontage (cliché : H. Gils)

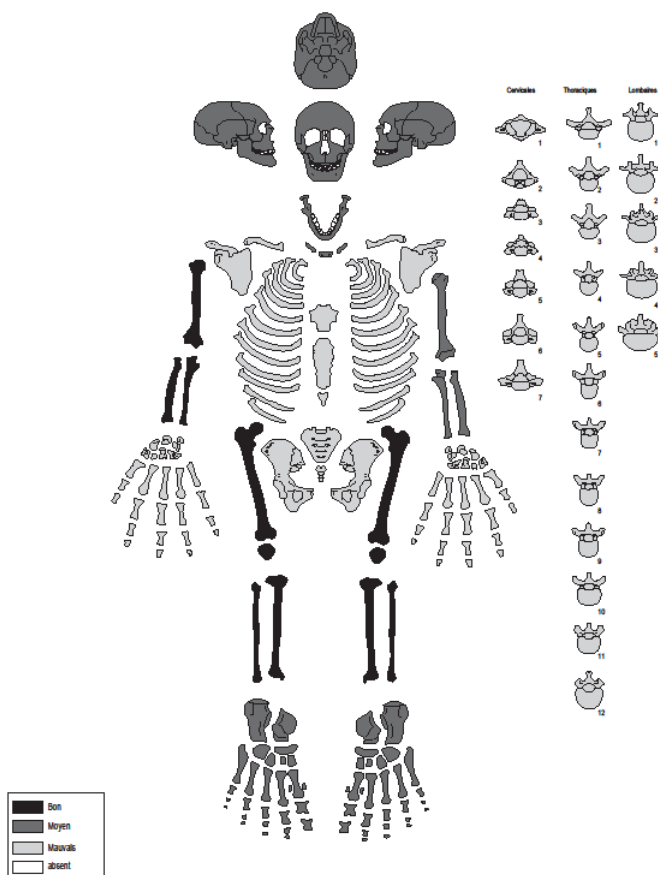
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Moyen
Âge	[Ad]
Sexe	ND
Stature	169,31 à 177,57 cm
Caractères discrets	Os au ptérior (bilatéral) Foramen supra orbitaire gauche (unilatéral) Suture squamo mastoïdienne (bilatéral) Facette de poirier (bilatéral) Facette articulaire naviculaire cuboïde (bilatéral)
Pathologies	Non
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2018

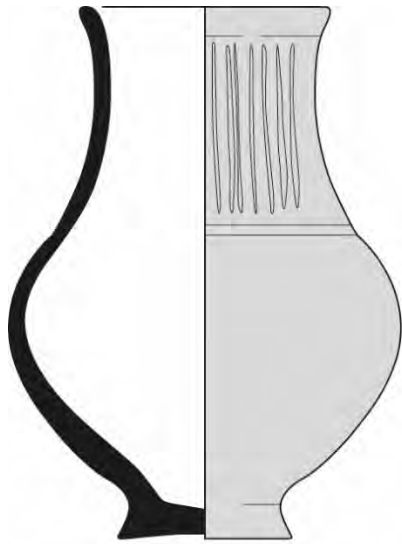
SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 2172

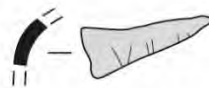


DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'adulte d'âge et de sexe non déterminés, inhumé dans un cercueil cloué.



sép. 2172, 2203



sép. 2172, 2203



Récipient en céramique – Sép. 2172 (US2203) © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

SEPULTURE 2179

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP2179
Campagne de fouille	2018
US creusement	2179
US architecture	2204
US squelette	2180
US mobilier	Non
US comblement	2181
Etat	Perturbé
Stratigraphie	Sur US1364-MR1158/ sousTR1272
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	75 cm
Largeur de la fosse aux pieds	ND
Profondeur	43 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,08 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,43 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	3
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	45 cm
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	ND
Position des MS	En extension
Position des MI	ND
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2179 avant son démontage (cliché : B. Bietry)

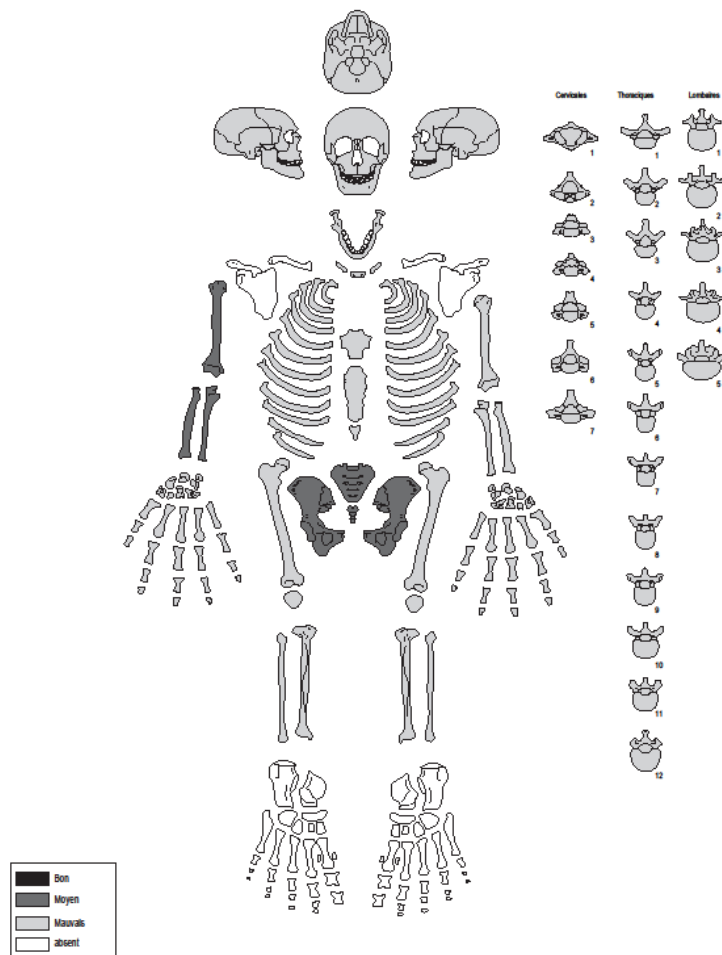
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Mauvais
Âge	[Ad âgé]
Sexe	Masculin
Stature	ND
Caractères discrets	Non
Pathologies	Dégénérative
	ETT sur VT10 à VT12 sans pont osseux coulée DG. RAS sur les autres VT
	ETT sur VL1 à VL5 sans pont osseux coulée DG
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2018

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 2179



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'un homme âgé de plus de 50 ans présentant de nombreuses enthésopathies sur les corps des vertèbres thoraciques et lombaires observables.

SEPULTURE 2182

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

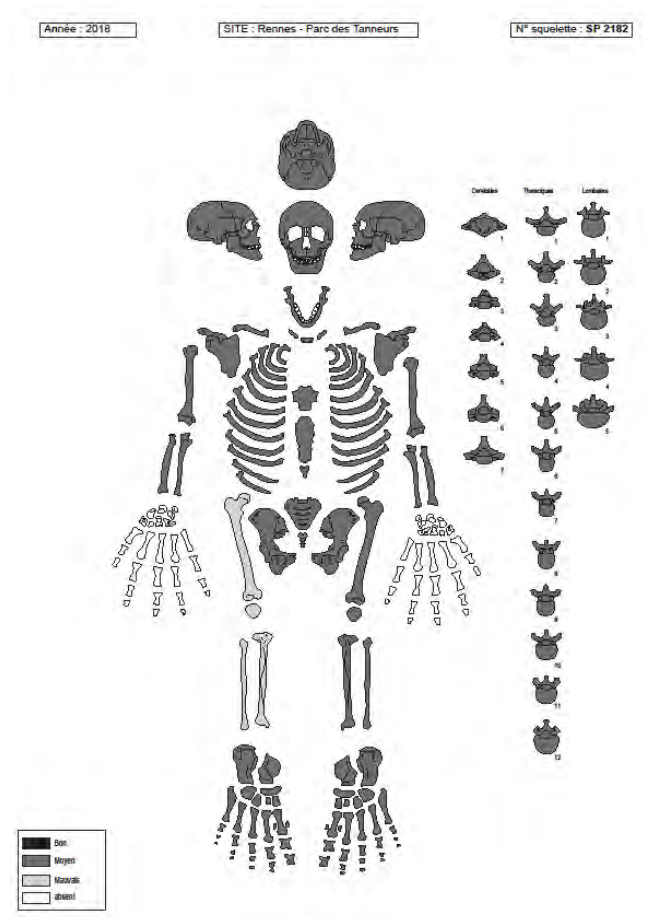
N° de sépulture	SP2182
Campagne de fouille	2018
US creusement	2182
US architecture	2201
US squelette	2183
US mobilier	Non
US comblement	2184
Etat	Perturbé
Stratigraphie	Sur US1364-MR1158/ sousTR1272
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	240 cm
Largeur de la fosse à la tête	76 cm
Largeur de la fosse aux pieds	76 cm
Profondeur	81 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,63 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,37 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	18
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2182 avant son démontage (cliché : A. Saintlo)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI		1
Sujet en place		1
Etat de conservation		Moyen
Âge		[Ad jeune]
Sexe		Masculin
Stature		153,93 à 166,21 cm
Caractères discrets		Os astérion gauche (droit non observable) Os lambdoïde gauche (droit non observable) Facette articulaire naviculaire cuboïde gauche (droit non observable)
Pathologies	Dégénérative	Ancarthrose (bilatéral)
	Anomalie congénitale	Sacrum : <i>spina bifida</i> incomplète (2 dernières sacrées)
	Autre	Nodules de Schmorl sur corps VT ND
Prélèvement os pétreux		Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'un jeune homme inhumé en cercueil cloué. Il souffre d'arthrose des coudes probablement du fait d'une hyper sollicitation de ces articulations vu son jeune âge.

SEPULTURE 2225

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP2225
Campagne de fouille	2018
US creusement	2225
US architecture	2228
US squelette	2226
US mobilier	Non
US comblement	2227
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur US1364/sous SP2124
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	189 cm
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	ND
Profondeur	50 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,60 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,01 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	39
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	176 cm
Largeur du contenant à la tête	50 cm
Largeur du contenant aux pieds	50 cm
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Est
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2225 avant son démontage (cliché : A. Saintlo)

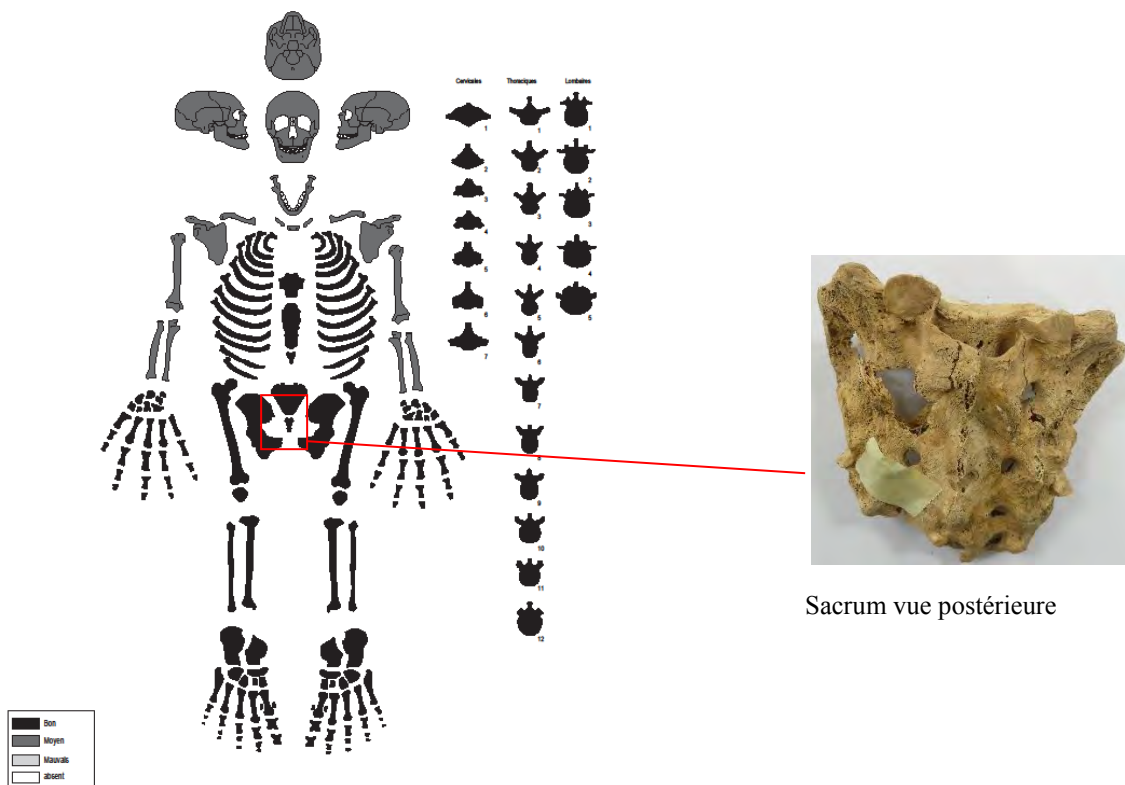
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI		1
Sujet en place		1
Etat de conservation		Bon
Âge		[Ad jeune]
Sexe		Masculin
Stature		167,05 à 175,62 cm
Caractères discrets		Foramen supra orbitaire droit (unilatéral) Incisure supra orbitaire gauche (unilatéral) Suture squamo-mastoïdienne droit (unilatéral) Absence foramen pariétal gauche (unilatéral) Insertion costo-claviculaire en fosse (bilatéral) Facette de poirier (bilatéral) Calcaneum : facette dédoublée (bilatéral) Talus : facette dédoublée (bilatéral)
Pathologies	Dégénérative	Omarthrose droit (unilatéral) ETT patella (bilatéral) ETT calcaneum (bilatéral) VC5 à VC7 pitting corps et développement ETT en face antérieure des corps ETT coulée G sans pont osseux de VT10 à VT12 ETT coulée G sans pont osseux de VL1 à VL4 ETT au niveau de la tubérosité tibiale (insertion ligament patellaire).
	Anomalie congénitale	Sacrum, première vertèbre sacrée est dissymétrique avec côté gauche plus haut que le droit. Décalage de la colonne avec côté droit plus bas, jusqu'au sacrum et dégénérescence des vertèbres Probable boiterie, mais RAS sur articulations hanches ou genoux
Prélèvement os pétreux		Non

Année : 2018

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 2225



Sacrum vue postérieure

DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'un homme âgé de moins de 40 ans inhumé en cercueil cloué. Il souffre d'atteintes au niveau du rachis probablement liées à la dysmétrie du sacrum ayant entraîné une boiterie et des dégénérescences articulaires importantes et précoces.

SEPULTURE 2229

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP2229
Campagne de fouille	2018
US creusement	2229
US architecture	2232
US squelette	2230
US mobilier	2233, 2234
US comblement	2231
Etat	Perturbé
Stratigraphie	Sur US1364-MR1158/sous TR1272
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	87 cm
Largeur de la fosse aux pieds	ND
Profondeur	94 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,83 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,44 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	2
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	En extension
Position des MI	ND
Mobilier	2233 (cylindre BZ), 2234 (bouteille verre)
Datation C14	Non
Datation mobilier	2234 (bouteille verre : 250-400 ap. J.-C.)



Vue zénithale de la tombe SP2229 avant son démontage (cliché : J. Legendre)



US2233

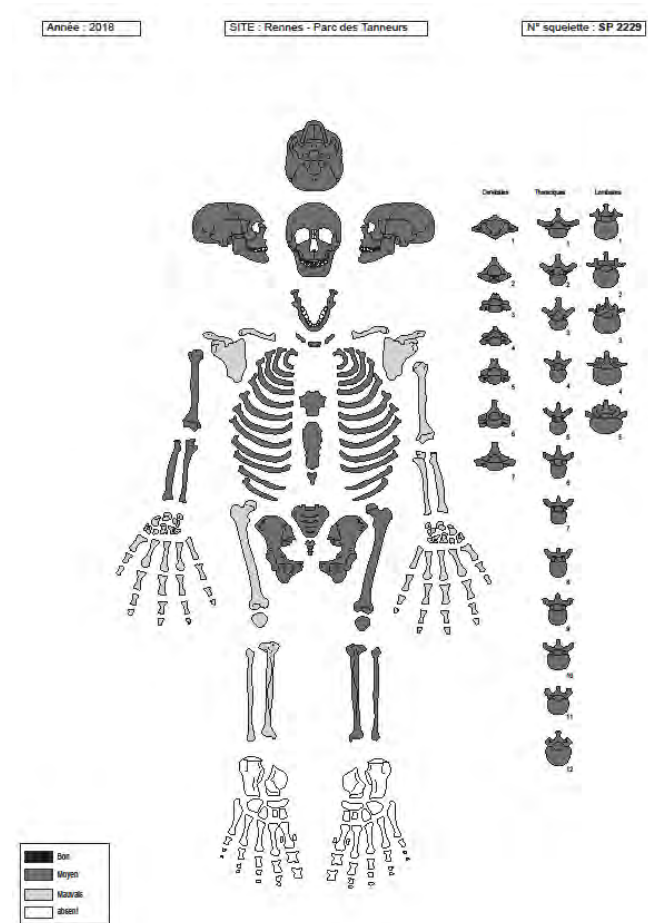


US2234



DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Moyen
Âge	[Ad jeune]
Sexe	ND
Stature	159,05 à 167,31 cm
Caractères discrets	Suture métopique
Pathologies	Non
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'un adulte de moins de 40 ans de sexe indéterminé, inhumé en cercueil cloué. Il est accompagné d'un dépôt d'un vase en verre à la tête, dans le cercueil ainsi que d'un cylindre de fonction indéterminée en alliage cuivreux au niveau de l'épaule gauche.



verre
sép. 2229, 2233
0 10 cm

Bouteille en verre (US2234) – Sép. 2229 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

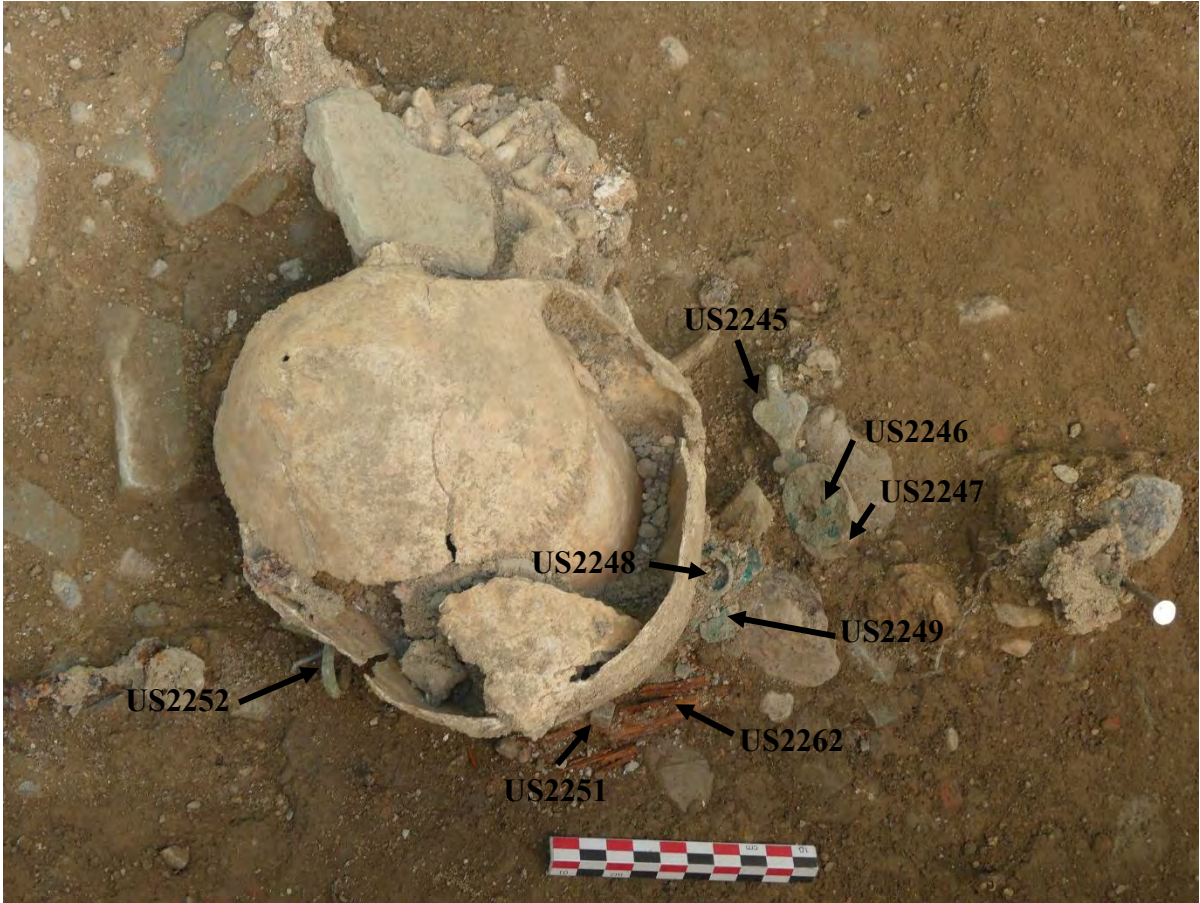
SEPULTURE 2238

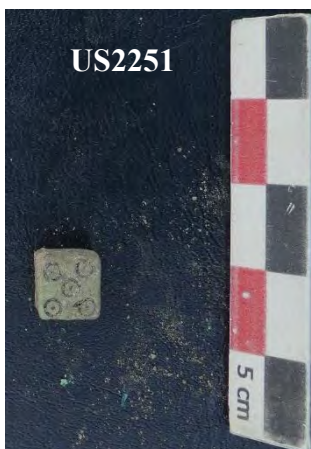
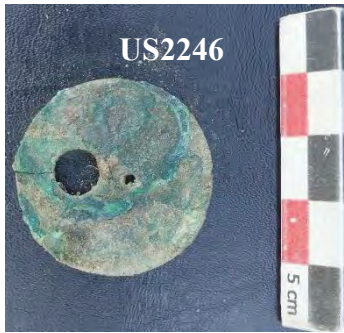
DONNEES ARCHEOLOGIQUES

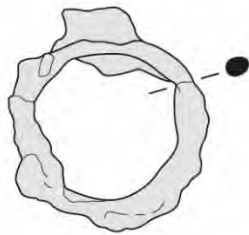
N° de sépulture	SP2238
Campagne de fouille	2018
US creusement	2238
US architecture	2241
US squelette	2239
US mobilier	2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2251, 2252, 2253, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266
US comblement	2240
Etat	Perturbé
Stratigraphie	Sur US1276=1291/sous SP2242
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	180 cm
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	ND
Profondeur	57 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,53 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 37,91 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	6
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	160 cm
Largeur du contenant à la tête	40 cm
Largeur du contenant aux pieds	40 cm
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	2245 (pendant BZ), 2246 (plaque BZ), 2247 (anneau BZ), 2248 (anneau BZ), 2249 (plaque BZ), 2250 (monnaies), 2251 (dé en os), 2252 (boucle BZ), 2253 (lithique), 2262 (tige en fer), 2263 (monnaie), 2264 (monnaie), 2265 (dé en os), 2266 (boucle en fer)
Datation C14	Non
Datation mobilier	2245 (pendant BZ : deb IVe ap. J.-C.), 2246 (plaque BZ: deb IVe ap. J.-C.), 2247 (anneau BZ : deb IVe ap. J.-C.), 2248 (anneau BZ : deb IVe ap. J.-C.), 2249 (plaque BZ: deb IVe ap. J.-C.), 2251 (dé en os : deb IVe ap. J.-C.), 2252 (boucle BZ : deb IVe ap. J.-C.), 2253 (lithique : ND), 2265 (dé en os : deb IVe ap. J.-C.), 2250 (3 monnaies collées : 318-330), 2263 (1 monnaie : 315-330), 2264 (1 monnaie : 294-318)



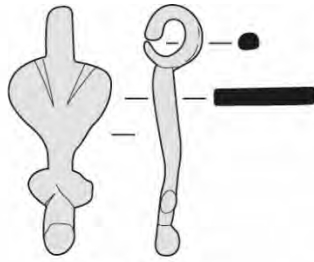
Vue zénithale de la tombe SP2238 avant son démontage (cliché : M. Tirel)



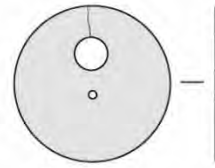




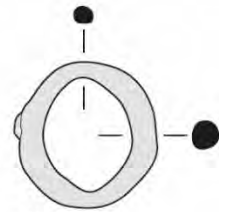
fer
sép. 2238, 2266



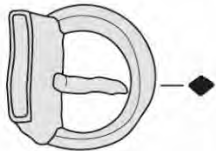
all. cuivreux
sép. 2238, 2245



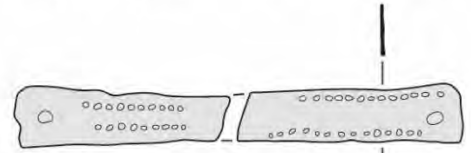
all. cuivreux
sép. 2238, 2246



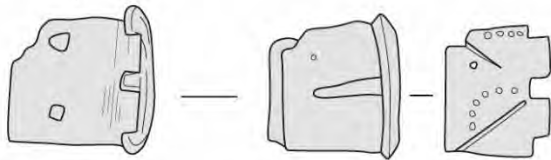
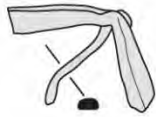
all. cuivreux
sép. 2238, 2247



all. cuivreux
sép. 2238, 2248



all. cuivreux
sép. 2238, 2249



all. cuivreux
sép. 2238, 2252



os
sép. 2238, 2251



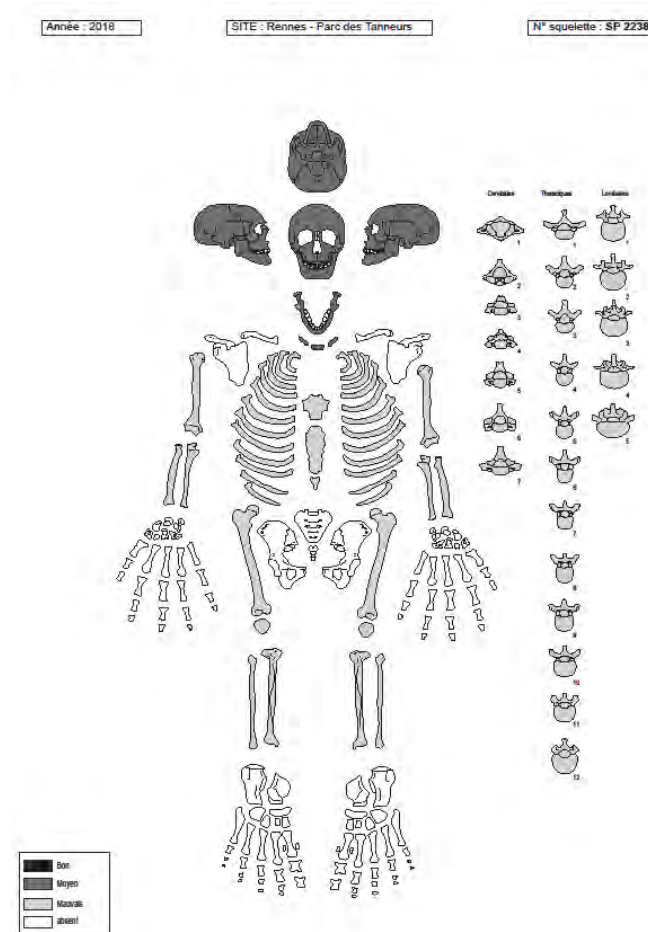
os
sép. 2238, 2265



Objets en alliage cuivreux et en fer, dés en os – Sép. 2238 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Mauvais
Âge	[Ad jeune]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Non
Pathologies	Non
Autre	<i>Cribrra orbitalia</i> (bilatéral)
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'un jeune adulte de sexe indéterminé, inhumé en cercueil cloué. Il est accompagné par de nombreux dépôts funéraires tous localisés autour ou sous la tête.

SEPULTURE 2242

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP2242
Campagne de fouille	2018
US creusement	2242
US architecture	Non
US squelette	2243
US mobilier	Non
US comblement	2244
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur SP2238/sous US2000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	216 cm
Largeur de la fosse à la tête	70 cm
Largeur de la fosse aux pieds	70 cm
Profondeur	50 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,50 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 37,96 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	12
Forme du contenant	Rectangulaire
Longueur du contenant	173 cm
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2242 avant son démontage (cliché : M. Tirel)

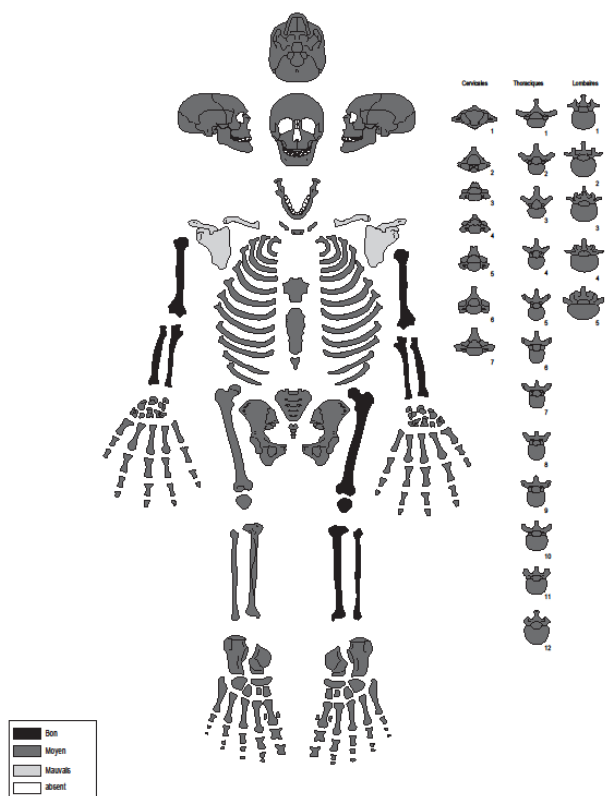
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Moyen
Âge	[Ad jeune]
Sexe	Féminin
Stature	143,01 à 152,11 cm
Caractères discrets	Pont mylo-hyoïdien (bilatéral) Agénésie M3 inf gauche (unilatéral) Perforation olécrânienne gauche (unilatéral) Calcaneum facette dédoublée gauche (unilatéral)
Pathologies	Non
Autre	Canine mandibulaire incluses (bilatéral) Canine maxillaire gauche incluse, droite est fonctionnelle
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2018

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 2242



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'une jeune femme inhumée en cercueil cloué.

SEPULTURE 2254

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP2254
Campagne de fouille	2018
US creusement	2254
US architecture	2280
US squelette	2255
US mobilier	Non
US comblement	2256
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur US1108-1277/sous US2000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	261 cm
Largeur de la fosse à la tête	96 cm
Largeur de la fosse aux pieds	96 cm
Profondeur	58 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,80 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,31 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	18
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non (1 épingle en os et 1 clou type chaussure dans le comblement)
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2254 avant son démontage (cliché : A. Saintlo)

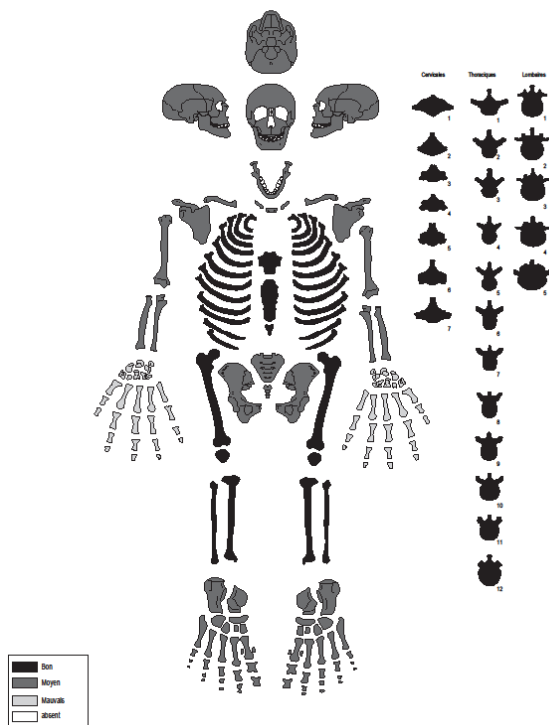
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI		1
Sujet en place		1
Etat de conservation		Moyen
Âge		[Ad âgé]
Sexe		Féminin
Stature		150,79 à 158,45 cm
Caractères discrets		Os astérior gauche (unilatéral) Encoche supra scapulaire (bilatéral) Facette acromiale (bilatéral) Calcaneum : facette dédoublée (bilatéral) Talus : facette dédoublée (bilatéral)
Pathologies	Dégénérative	ETT patella droit (gauche non observable) ETT avec coulée G sur disque inférieur de VT6 et VT7, pas de pont osseux ETT avec coulée G sur disque supérieur de VL3 et VL4, pas de pont osseux ETT avec coulée D sur disque inférieur de VL4 et VL5, pas de pont osseux
Autre		<i>Cribrra orbitalia</i> (bilatéral)
Prélèvement os pétreux		Non

Année : 2018

SITE : Rennes - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 2254



US2256

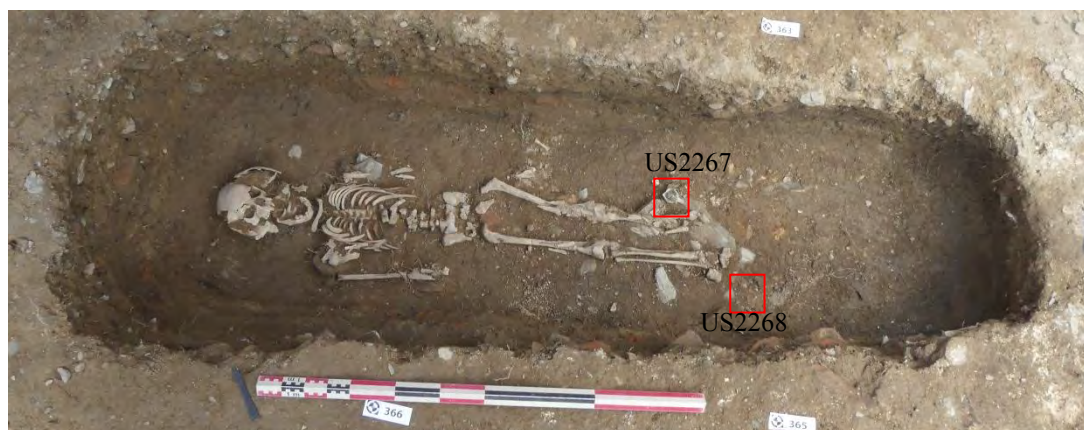
DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'une femme âgée, inhumée dans un cercueil cloué. Elle souffre d'atteinte de la colonne (thoraciques et lombaires) liées à l'âge.

SEPULTURE 2258

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

N° de sépulture	SP2258
Campagne de fouille	2018
US creusement	2258
US architecture	2269
US squelette	2259
US mobilier	2267, 2268
US comblement	2260
Etat	Intact
Stratigraphie	Sur US1108-1277/sous US2000
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	Rectangulaire
Longueur de la fosse	260 cm
Largeur de la fosse à la tête	76 cm
Largeur de la fosse aux pieds	76 cm
Profondeur	32 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,91 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,22 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	4
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	2267 (VR), 2268 (VR) (1 clou type chaussure dans le comblement)
Datation C14	Non
Datation mobilier	2267 (VR : IV-mi V ap. J.-C.), 2268 (VR : IV-mi V ap. J.-C.)



Vue zénithale de la tombe SP2258 avant son démontage (cliché : X. Le Rudulier)

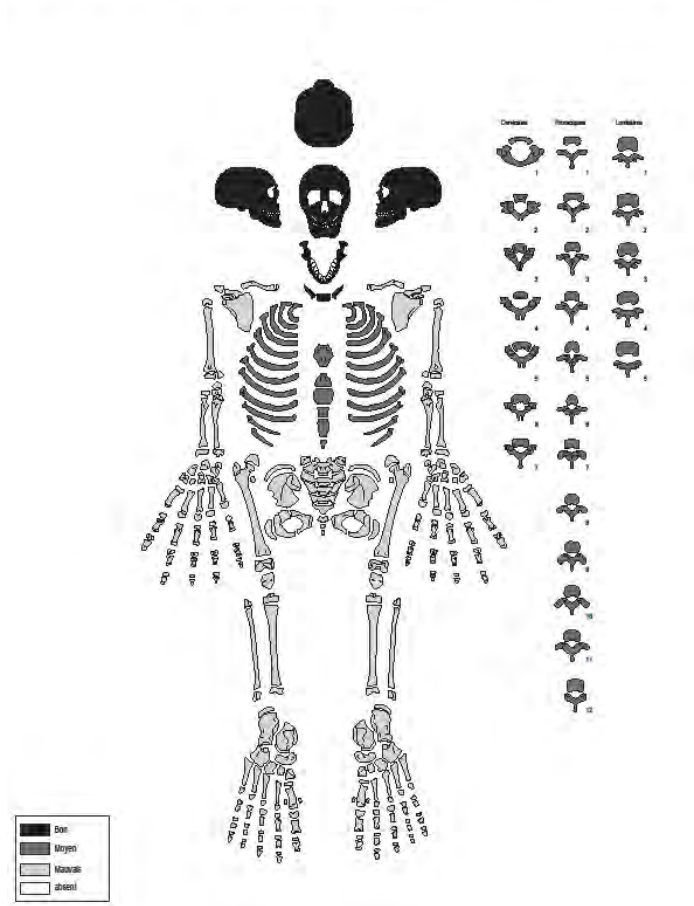
DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Mauvais
Âge	[5-14]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Non
Pathologies	Non
Prélèvement os pétreux	Non

Année : 2018

SITE : RENNES - Parc des Tanneurs

N° squelette : SP 2258



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Jeune adolescent inhumé dans un cercueil cloué disposé dans une vaste fosse rectangulaire. Il est accompagné d'au moins un dépôt en verre, peut-être dispersé à ses pieds (US2267 et 2268).



verre
sép. 2258, 2267

verre
sép. 2258, 2268

0 10 cm

Gobelets en verre en cours de remontage (US2267 et 2268) – Sép. 2258 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

SEPULTURE 2887

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

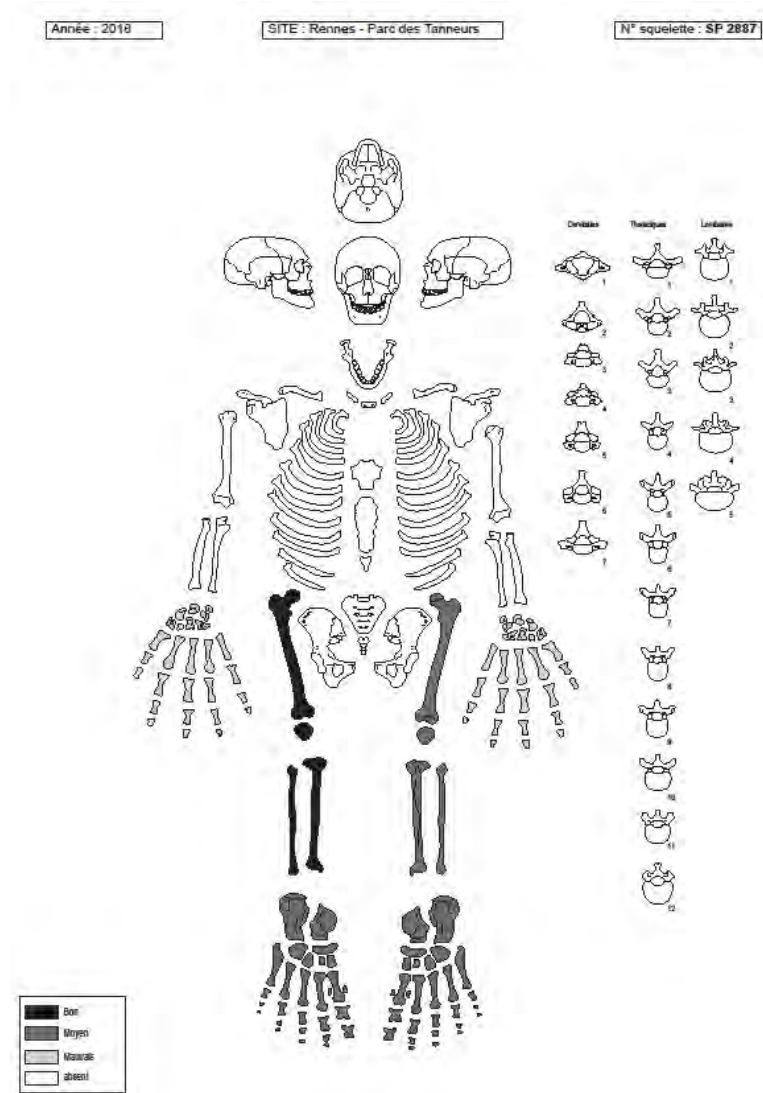
N° de sépulture	SP2887
Campagne de fouille	2018
US creusement	2887
US architecture	2890
US squelette	2888
US mobilier	Non
US comblement	2889
Etat	Perturbé
Stratigraphie	Sur US1364/sous SP1299 et SP1395
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	ND
Largeur de la fosse aux pieds	55 cm
Profondeur	54 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 38,12 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 38,59 m NGF
Type du contenant	Cercueil
Nb de clous	0
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	ND
Position des MS	ND
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	Non
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2887 avant son démontage (cliché : M. Tirel)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI		1
Sujet en place		1
Etat de conservation		Mauvais
Âge		[Ad]
Sexe		ND
Stature		168,17 à 178,04 cm (tibia)
Caractères discrets		Calcaneum : facette dédoublée (bilatéral) Talus : facette dédoublée (bilatéral)
Pathologies	Dégénérative	ETT calcaneum (bilatéral)
Prélèvement os pétreux		Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'un adulte d'âge et de sexe non précisé, inhumé en cercueil. Il est très dégradé par les creusements liés à l'implantation des sépultures SP1299 et SP1395.

SEPULTURE 2891



DONNEES ARCHEOLOGIQUES

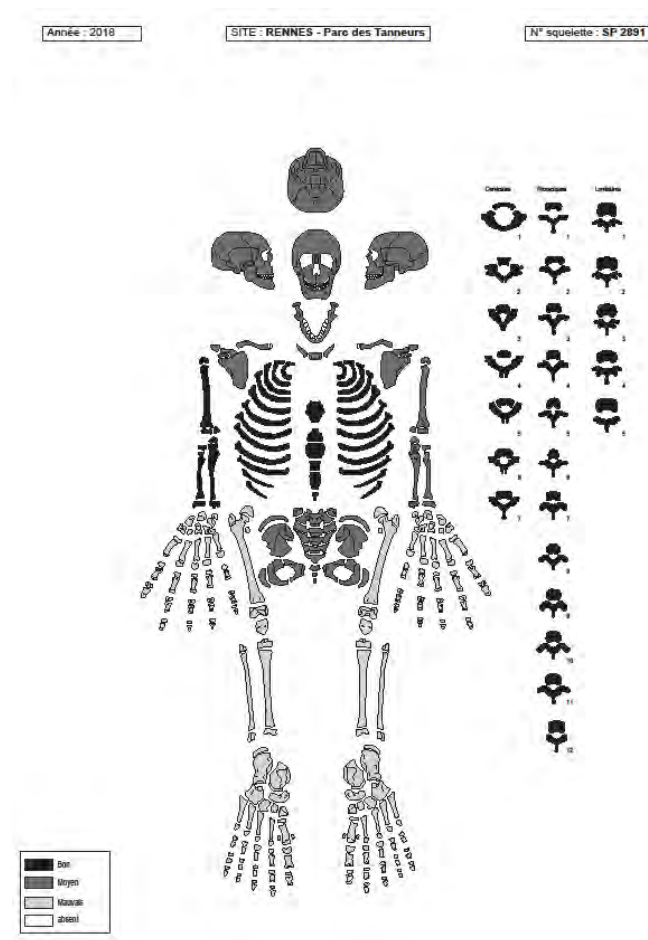
N° de sépulture	SP2891
Campagne de fouille	2018
US creusement	2891
US architecture	2902
US squelette	2892
US mobilier	Non
US comblement	2893
Etat	Perturbé
Stratigraphie	Sur NF/sous SD nord extérieur emprise
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	50 cm
Largeur de la fosse aux pieds	50 cm
Profondeur	10 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 37,02 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 37,11 m NGF
Type du contenant	Cercueil cloué
Nb de clous	17
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	Haut
Position des MS	En extension
Position des MI	En extension
Mobilier	Non
Datation C14	1708 - 1564 cal BP (242 - 386 cal AD)
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2891 avant son démontage (cliché : M. Tirel)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Moyen
Âge	[1-4]
Sexe	ND
Stature	ND
Caractères discrets	Os wormien non localisés
Pathologies	Non
Autre	<i>Cribrra orbitalia</i> (bilatéral)
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Tombe d'un jeune enfant inhumé en cercueil cloué. Il a été localisé lors d'un sondage effectué à l'extérieur de l'emprise de fouille, au nord, dans le parc. Ce sondage a livré une seconde sépulture (SP2894), toutes deux sont sans mobilier, ni relation stratigraphique avec le reste de la fouille. Une datation au carbone 14 a été effectuée sur ces deux tombes. Les résultats de ces datations intègrent ces deux sépultures au même ensemble funéraire et par conséquent repousse au nord la limite probable de cette vaste nécropole.

SEPULTURE 2894



DONNEES ARCHEOLOGIQUES

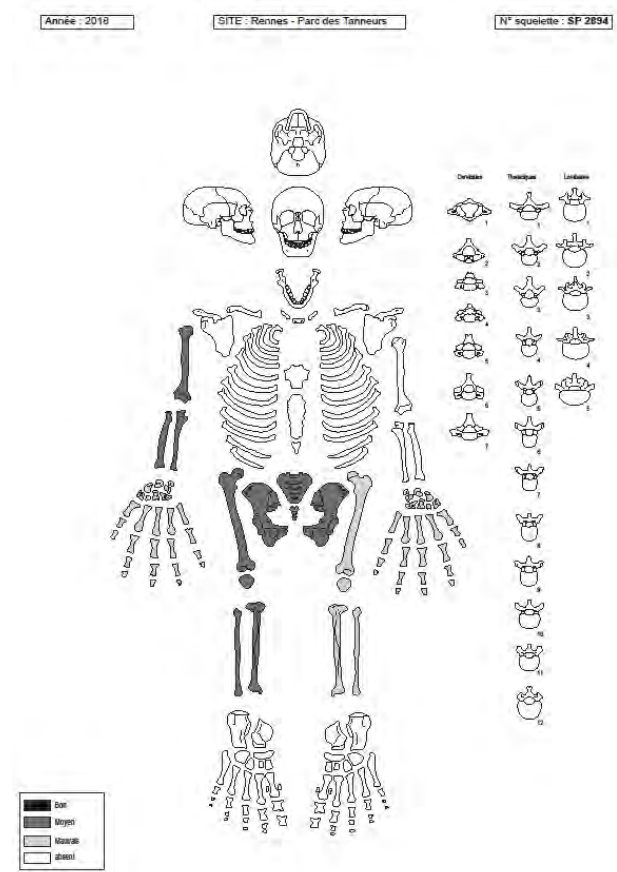
N° de sépulture	SP2894
Campagne de fouille	2018
US creusement	2894
US architecture	Non
US squelette	2895
US mobilier	Non
US comblement	2896
Etat	Perturbé
Stratigraphie	Sur NF/sous SD nord extérieur emprise
Type de dépôt	Individuel et primaire
Forme de la fosse	ND
Longueur de la fosse	ND
Largeur de la fosse à la tête	50 cm
Largeur de la fosse aux pieds	ND
Profondeur	10 cm
Altitude inférieure	Fond de fosse (moyenne) : 36,39 m NGF
Altitude supérieure	Ouverture de fosse (moyenne) : 36,49 m NGF
Type du contenant	ND
Nb de clous	1
Forme du contenant	ND
Longueur du contenant	ND
Largeur du contenant à la tête	ND
Largeur du contenant aux pieds	ND
Orientation du sujet	Ouest-est
Position du sujet	Décubitus dorsal
Direction de la face	ND
Position des MS	En extension
Position des MI	ND
Mobilier	Non
Datation C14	1739 - 1567 cal BP (211 - 383 cal AD)
Datation mobilier	Non



Vue zénithale de la tombe SP2894 avant son démontage (cliché : E. Cabot)

DONNEES BIOLOGIQUES

NMI	1
Sujet en place	1
Etat de conservation	Mauvais
Âge	[Ad jeune]
Sexe	Féminin
Stature	150,21 à 158,45 cm
Caractères discrets	Non
Pathologies	Non
Prélèvement os pétreux	Non



DESCRIPTION DE LA TOMBE ET DU SUJET

Sépulture très dégradée trouvée lors du sondage à l'extérieur de l'emprise (comme SP2891). Il s'agit d'une jeune femme inhumée sur le dos dans une fosse non déterminée lors de la fouille. La datation au carbone 14 raccroche cette tombe à l'ensemble funéraire et repousse au nord les limites de la nécropole.

Table des figures

Fig.1-1 Topographie générale du site de Condate et localisation du Parc des Tanneurs © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-2 Maçonnerie antique mise au jour en 1962 à l'occasion de l'installation d'une cuve enterrée © Jean. Bousquet

Fig.1-3 La nature de la documentation disponible est telle qu'il est impossible de localiser les vestiges précisément dans leur contexte topographique © Michel. Petit

Fig.1-4 Sarcophage en plomb provenant du Castel Saint-Martin © Musée de Bretagne

Fig. 1-4bis. Vases associés au sarcophage en plomb le mieux conservé découvert au Castel saint-Martin © Jean. Bousquet

Fig.1-5 Sol de béton et reste de mur associé identifié lors du diagnostic dans le potager du Parc des Tanneurs. La fosse présente au premier plan correspond à une perturbation récente © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-6 Mur en petit appareil conservé en élévation mis au jour lors du diagnostic © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-7 Vue de l'une des sépultures identifiées lors du diagnostic © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-8 Vue de la même sépulture dont on note que la fosse d'installation traverse une maçonnerie antique © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-9 Gobelet de verre provenant de l'une des sépultures identifiées lors du diagnostic © Hervé Paitier Inrap

Fig.1-10 Plan des diagnostics effectués en 2001 et en 2013 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-11 Localisation du site des Tanneurs par rapport à la fouille de l'hôtel-Dieu (plan partiel) © Mathilde Dupré - Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-12 Vue du quart nord-est de la parcelle. La différence d'altitude entre la zone occupée par la domus, au premier plan, et l'espace septentrional est bien visible ici. Dans l'angle droit du cliché apparaît le sol intérieur en béton de chaux dont seuls deux lambeaux, reconnus lors du diagnostic mené en 2001, sont conservés. La proximité de ce sol avec la surface du potager (moins de 0,50m), que l'on peut observer ici, explique en partie l'état d'arasement de ce dernier état de bâti qui a été touché par les moindres terrassements entrepris dans le jardin. L'hétérogénéité des sédiments correspondant au toit des vestiges archéologiques révèle un brassage important de la stratigraphie. Ce dernier a été occasionné par le creusement de multiples sépultures ainsi que par des récupérations de matériaux anciennes. Des zones plus sombres matérialisent également des emplacements de perturbations remontant au plus tôt à l'époque moderne © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-13 Vue de la partie nord du site depuis l'est à l'issue du décapage archéologique. Ici les couches et vestiges archéologiques apparaissent à une profondeur moyenne plus importante que dans la partie sud de la parcelle. Celle-ci est comprise entre 1,00 et 1,20m par rapport à la surface du sol. Cette particularité est imputable à la réalisation de terrassements ayant affecté cette zone à l'époque moderne. Ces derniers ont eu pour effet d'amputer la partie supérieure de la stratigraphie. Le témoin visible sur le côté gauche du cliché correspond à l'unique vestige des fondations d'un probable mur de galerie appartenant à la domus. Il illustre parfaitement cet écrêtement qui a touché le reste du secteur. La présence de mobilier moderne et notamment de nombreux liards et doubles tournois situés directement au contact des niveaux antiques sous-jacents témoigne de ce phénomène © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-14 Vue du site depuis le nord à l'issue du décapage archéologique. La différence d'altitude du niveau d'affleurement des vestiges archéologiques entre les parties nord et sud de la parcelle est bien perceptible ici © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-15 Vue du quart nord-ouest de la fouille à l'issue du décapage archéologique. Ici les nombreuses fosses d'installation des sépultures brouillent la perception des niveaux antérieurs qui n'apparaissent que par places © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-16 Vue de l'emplacement occupé par la cuve à fuel enterrée. La fosse d'installation de cette dernière est ici à demi-comblée par les déblais occasionnés par son enlèvement. Ce cliché pris à la fin du décapage montre que plusieurs maçonneries antiques ont été détruites par le creusement. Au premier plan un lambeau de pan de mur effondré est visible. Il s'agit du seul reste de niveau de démolition antique encore en place retrouvé sur le site. De part et d'autre de celui-ci des zones sombres correspondant à des emplacements de larges tranchées de récupération de murs sont perceptibles © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-17 Vue de l'extrémité ouest de l'aile principale de la domus à l'issue du décapage. Le cliché rend compte des différentes altitudes d'apparition des maçonneries. Sur le côté gauche un lambeau de sol de béton de chaux prenant appui sur un mur est visible. Il se situe environ 0,20m plus haut que le reste des vestiges de la zone. Cette différence s'explique notamment par la présence de nombreuses sépultures qui ont totalement défoncé le sol intérieur de la construction © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-18 Plan général de la fouille incluant les sondages réalisés au nord du site © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-19 Mise en place de la couche de stabilisé protégeant les vestiges © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-20 plan des vestiges de l'unité A © Arnaud Desfonds Inrap

Fig. 1-21 Détail du dos d'un pan d'enduit mural sur lequel l'empreinte des stries d'accrochage sont bien visibles © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-22 Vue du mur 2157 dont on distingue l'enduit de mortier recouvrant le parement interne. Au pied de ce dernier une épaisse couche de hourdis de terre effondré contenant de nombreux pans d'enduit scellent le sol intérieur de la construction © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-23 Coupe 31 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-24 Vue d'ensemble du mur MR2925 qui affleure au niveau du fond de l'hypocauste du dernier état d'évolution de la domus. La couche de mortier couronnant ce dernier constituant une surface saine et bien plane a été retenue comme niveau d'installation pour le pilettes © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-25 Vue de l'articulation entre les murs MR1422, 1423 et 1152 depuis l'ouest. La mise en œuvre de MR1423 ainsi que sa largeur sont similaires à ce qui a pu être observé pour MR 2157, mais la maçonnerie qui affleurerait très près de la surface du sol du potager a davantage souffert. Noter que comme pour le mur MR2925 de l'unité A, l'arase du mur 1422 est recouverte d'une couche de mortier de chaux destinée à supporter la sablière de la paroi à colombage © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1.27 Vue du lambeau de sol 2237 s'articulant avec le mur MR2157. La couche de mortier le constituant repose sur un hérisson de fragments de terres cuites architecturales dont quelques fragments sont visibles sur ce cliché. Elle remontait initialement à la base du mur et se prolongeait sur celui-ci par un enduit sans pigments encore bien conservé © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-28 Vue du lambeau de sol SL2927 présent dans la paroi nord de la sépulture SP2133 depuis l'est. La différence d'altitude d'une dizaine de centimètres avec l'arase du mur 2925 est bien visible, de même que les fragments de terres cuites architecturales du hérisson © Dominique Pouille

Fig. 1-29 Vue du lambeau de sol 2928 conservé à proximité de l'emplacement de la jonction des tracés des murs MR2157 et 1423. Ici le hérisson de soubassement en terres cuites architecturales est bien visible © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-30 Vue du lambeau de sol SL2927 présent dans la paroi nord de la sépulture SP2133 depuis le nord. La différence d'altitude d'une dizaine de centimètres avec l'arase du mur 2925 est bien visible, de même que les fragments de terres cuites architecturales constituant le hérisson © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-31 Vue d'ensemble des lambeaux de sol de l'unité A et de ses maçonneries émergeant au milieu des perturbations desquelles ils ont été préservés © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-32 Vue du lambeau de sol 2926 présent entre le radier de fondation du mur postérieur MR1090 au nord et la tranchée de récupération du mur postérieur MR1385 au sud. Dans l'étroit espace présent entre la tranchée de récupération de MR1385 et celle de MR1423 à gauche aucun reste du sol et de la couche de hourdis effondré le recouvrant ne sont conservés © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-33 Vue verticale du mur MR 1343. Son parement sud a malheureusement disparu, ce qui ne permet pas d'être absolument certain de sa largeur initiale. L'enduit de mortier de tuileau tapissant le parement nord est bien visible ici © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-34 Vue du mur MR1412 au niveau de la coupe 7 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-35 Vue verticale de la zone se développant au nord au contact de l'unité A. En dehors des murs MR2924 et 1400 des sépultures profondes (en jaune) ont anéanti la stratigraphie. Les sépultures peu profondes n'ont pas été représentées afin de moins brouiller la lisibilité du cliché © Emmanuelle Collado Inrap

Fig.1-36 Vue verticale des éléments de toiture effondrés correspondant à l'espace extérieur de l'ensemble A. Ceux-ci sont présent dans l'angle nord-est des murs MR1412 et 1392. Sur ce cliché seul est visible le mur 1392. En effet MR1412 est masqué par le mur 1160 ainsi que par la banquette de soutènement de la *suspensura* de l'hypocauste. En haut à gauche, l'emplacement où le tronçon du mur 1412 a été dégagé en 2017 est masqué par le remblaiement entrepris conformément aux consignes du service régional de l'archéologie © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-37 Coupes 21 et 22 fournies par les parois des sépultures 2018 et 2047 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig. 1-38 Coupe 20 fournie par la paroi nord de la sépulture 1076 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-39 Vue d'ensemble des enduits apparaissant à la surface de la couche atteinte par le creusement de la sépulture © J. Boislève, Inrap

Fig.1-40 Détail de l'encadrement à bande bleue © J. Boislève, Inrap

Fig.1-41 Détail du motif de bordure ajourée © J. Boislève, Inrap

Fig.1-42 Bordeaux, allée de Tourny © A. Barbet, CNRS-ENS

Fig.1-43 *Argentomagus*, Saint-Marcel © J.-F. Flécher

Fig.1-44 Rougnat © J.-F. Flécher

Fig.1-45 Eu, Bois-l'Abbé, les feuilles vertes sont presque effacées, mais accompagnent bien le motif de bordure ajourée © P.-E. Weill, SMAVE

Fig.1-46 Évreux (extrait de Wech 2013).

Fig.1-47 Val-de-Reuil © J. Boislève, Inrap

Fig.1-48 Langrolay-sur-Rance © J. Boislève, Inrap, DAO A. Chéroux, Inrap

Fig.1-49 Noyal-Châtillon-sur-Seiche © J. Boislève, Inrap

Fig. 1-50 Détail du dos d'un pan d'enduit mural sur lequel l'empreinte des stries d'accrochage sont bien visibles © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-51 Entre les murs MR1383 et MR1090 appartenant à des états plus tardifs, un lambeau de sol de l'unité A est présent (SL2926). Une épaisse couche d'argile correspondant au hourdis de paroi effondré le recouvre © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-52 Vue d'ensemble du mur MR1063 depuis le nord-ouest © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-53 Parement de la face occidentale du mur MR1063 présentant un petit appareil régulier avec joints tirés au fer. Noter que dès l'origine il s'agit d'un mur de terrasse, puisque sur sa face nord le sol de circulation était situé nettement plus haut et devait avoisiner le sommet du mur © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-54 La présence du remblai 2057 venant masquer les joints lissés du mur MR1063 révèle son mode de mise en œuvre © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-55 Mise en évidence de la tranchée de fondation US2897 liée à la mise en place du mur MR1063. Un creusement antérieur US2915, plus large pourrait correspondre à la tranchée d'installation d'une paroi antérieure pouvant être celle de l'ensemble 1 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-56 La partie inférieure 1056-1 du mur MR1056 s'appuie simplement contre le parement oriental du mur 1063. Aucun harpage n'existe, par ailleurs un étroit espace est présent au niveau de la jonction des deux murs © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-57 L'examen de la jonction entre les murs MR1056-1 et MR1063 sur le côté nord, montre clairement que MR1056-1 s'appuie sur MR1063. Noter la trace de fer-à-joint au niveau du parement de 1063 © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-58 Vue de la jonction entre les murs MR1063, MR1157 et MR1056-1 et 2 tranchée par le fossé FS1119. Dans la partie inférieure du cliché, ce dernier n'est pas intégralement vidé © Emmanuelle Collado Inrap

Fig. 1-59 Vue verticale de la jonction entre les murs MR1063 et MR1157 tranchée par le passage du fossé FS1119. La maçonnerie interne de la base des deux tronçons présente un aspect similaire, seule une petite différence de largeur de l'ordre de 5cm est observable. En revanche la mise en œuvre de la partie supérieure de MR1157 diffère très nettement de celle de MR1063 © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-60 Parements respectifs des murs MR1063 et 1157 ramenés à la même échelle et recalés en altitude l'un par rapport à l'autre. Des différences notables peuvent être remarquées. La partie inférieure du parement du mur MR1063 présente deux assises en petit appareil calibré à joints lissés qui surmontent deux rangs de blocs irréguliers de taille légèrement supérieure. Le rang supérieur est également pourvu de joints assez soigneusement lissés, tandis qu'au niveau du rang inférieur le lissage est moins marqué et la surface plus brute, ce qui s'explique par la proximité du sol de travail. Cette partie de la maçonnerie, qui était probablement destinée à être masquée, est surmontée par des assises de petits blocs calibrés dont le mortier présente des joints tirés au fer. Le mortier de l'ensemble présente une teinte jaunâtre en partie inférieure et plus blanche en partie supérieure, dans la zone où le mur a été longtemps exposé aux intempéries. Le mortier est dégradé et les traces de fer ne sont plus visibles. A sa partie inférieure le mur MR1157 est constituée par deux rangs de blocs de calibre irrégulier à peine équarris. Le mortier de la maçonnerie d'aspect jaunâtre semble assez proche de celui utilisé pour le montage de MR1063. Celui-ci déborde largement sur les pierres et a été très grossièrement lissé par places. A la base de l'ouvrage il forme un bourrelet dépassant de plusieurs centimètres par rapport au parement, ce qui témoigne d'un montage en tranchée ouverte. Ces deux premières assises sont surmontées par deux assises de blocs plus petits sommairement équarris. Le mortier d'assemblage, plus clair déborde largement sur les pierres, qu'il masque en partie. Un lissage grossier peut y être observé, mais aucune trace de fer n'est perceptible. L'ensemble était sans nul doute destiné à être masqué. Ces deux rangs de pierres sont couronnés par une épaisse couche de mortier de même aspect au sein de laquelle des tuiles constituant une arase bien plane sont encore présentes par endroits © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-61 La tranchée de fondation liée à la construction du mur MR1157 est bien perceptible ici. Par la suite des creusements liés à des modifications ultérieures ont recoupé sa partie supérieure © Arnaud Desfonds Inrap

Fig. 1-62 Arases de briques du mur 1157-2 mises au jour en 2000 lors du diagnostic © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-63 Vue verticale du tronçon de mur MR1557 exhumé en 2018. Une vue de ce même mur mis en évidence en 2000 sur une plus grande longueur lors du diagnostic rend bien compte de l'existence de l'arase à chaînage de tuiles constituant sans doute le support d'un seuil d'entrée dans la cour de la domus © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-64 Vue de l'angle intérieur des murs 1056 et 1059. A cet emplacement seul le premier état (1056-1) du mur 1056 est conservé. Les deux premières assises de 1056 présentent des joints sommairement lissés. Noter les gravats de mortier dans l'angle des deux murs © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-65 Vue des traces de joints tirés au fer présentes au-dessus de la seconde assise d'élévation du mur MR1056-1. Noter les gravats de mortier dans l'angle des deux murs © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-66 Vue de l'extrémité du mur 1056-1 au-delà de sa jonction avec 1059. Le lissage du mortier est bien visible. L'espace existant entre les deux maçonneries ainsi que l'absence de chaînage des trois assises de pierres montrent que 1059 prend appui contre 1056-1 © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-67 Vue de la jonction entre les murs 1056-1 et 1059 à l'intérieur de la construction. Le lissage du mortier est bien visible. L'espace existant entre les deux maçonneries ainsi que l'absence de chaînage des deux murs montrent que 1059 prend appui contre 1056-1. Noter au pied du mur les gravats de mortier du niveau de chantier, dont certains sont en partie lissés © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-68 Vue du parement ouest de 1059 à l'intérieur de la construction. Le lissage du mortier est bien visible. Noter au pied du mur les gravats de mortier du niveau de chantier, dont certains sont en partie lissés © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-69 Vue du lit de mortier du mur MR1059 recouvrant l'arase de MR1056-1. Il témoigne probablement de l'existence d'une pierre de harpage disparue © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-70 Vue de la face sud du mur MR1056. La jonction entre le rehaussement de celui-ci (1056-2) et la partie inférieure plus ancienne, est marquée par un épais bourrelet de mortier de chaux qui se prolonge contre le mur MR1063. Ce bourrelet prend appui sur le remblai de sol intérieur de cet espace contemporain des travaux (1177). Noter qu'un niveau équivalent se développait au nord à la même altitude. Enfin, il faut remarquer qu'il n'y a pas de harpage entre MR1063 et 1056-1-2 © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-71 Vue du sommet du mur 1056-2 depuis l'est. Le rétrécissement de la maçonnerie qui s'opère à partir du niveau du bourrelet de mortier de chaux (marqué par des flèches) est bien perceptible malgré l'état de délabrement de la maçonnerie provoqué par le creusement du fossé FS1119 © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-72 Vue verticale de la jonction des murs MR1384 et 1063 avant que 1384 ne s'effondre partiellement. L'angle a été presque intégralement défoncé par le creusement de la fosse à fuel FS1127. Seules quelques assises de MR1384 étaient conservées à son extrémité ouest, on voit au fond de la fosse la pierraille du radier de fondation encore en place. Une récupération de matériaux remontant probablement à l'époque antique tardive (TR1383) a fait disparaître la quasi-totalité des assises maçonnées sur le reste du tracé de ce mur © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-73 Plan de la *domus* à l'état 1 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-74 Vue de la jonction des murs MR1384 et 1063. L'angle a été presque intégralement défoncé par le creusement de la fosse à fuel FS1127. Seules quelques assises de MR1384 étaient conservées à son extrémité ouest, on voit dans la partie inférieure de l'écorché la pierraille du radier de fondation encore en place. En partie supérieure, il n'y a plus de continuité entre les assises maçonnées qui ont été cassées lors du creusement de la fosse. En revanche, la semelle continue en mortier couronnant le radier de chacun des murs atteste leur contemporanéité © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-75 Au premier plan les restes du radier de fondation du prolongement du mur MR 1063 au fond de la fosse FS 1127. Un espace sépare ce tronçon de maçonnerie de l'angle constitué par les murs MR 1069 et 1126, ce qui indique que celui-ci s'appuie contre le bâtiment situé au sud © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-76 Vue du tronçon du mur MR1154 en coupe © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-77 Vue du mur MR1152 et de son extrémité s'articulant avec MR1385 dont la semelle de mortier de soubassement et un tronçon de fondation maçonnée sont encore présents © Emmanuelle Collado Inrap

Fig.1-78 Coupe 2 permettant de juger de l'état de conservation du mur MR1154 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig. 1-79 La coupe 18 permet d'apprécier l'état d'écrêtement du site dans ce secteur. Aucune stratigraphie contemporaine de l'unité 3 n'est conservée © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-81 Vue des aménagements maçonnés (canalisations ?) découverts en 1962 lors du creusement de la fosse d'installation de la cuve à fuel (FS1127) © Jean Bousquet

Fig.1-82 Détail du tronçon du mur MR1384 dont on perçoit bien le chaînage avec MR1085-3. Ce massif a échappé aux récupérations de matériaux menées par la suite, sans doute afin de préserver l'intégrité de MR1085, qui fut conservé plus longtemps en élévation © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-83 Vue du mur MR2924, largement amputé par le creusement de sépultures. Pour plus de lisibilité seule la sépulture profonde SP 2124 a été indiquée ici © Emmanuelle Collado Inrap

Fig.1-84-85 Vue de la face est du plot témoin présent au droit du tunnel de chauffe du dernier état de la domus. Seul le radier de fondation amputé de la semelle de mortier supportant la fondation maçonnée du mur MR 2924 est encore présent. Sa largeur est équivalente à celle de MR1384. Le sommet du radier se situe à 38.20m/NGF ce qui est sensiblement la même altitude que pour MR1384-1385-1386 pour lequel elle varie entre 38.12 à l'extrémité est et 38.05 à l'ouest © Arnaud Desfonds, Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-86 Plan de l'unité 1 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-86 Plan de l'unité 2 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-87 Lambeau du sol extérieur en schiste 2961 soigneusement compacté venant buter contre la partie basse de MR1056-1 à son extrémité. Il masque la partie basse de MR1056-1 dont les joints simplement lissés étaient destinés à être masqués. Ce sol sans doute éphémère est à peine perceptible en coupe et n'a pu être mis clairement en évidence qu'en menant une fouille à plat. Il n'a pas d'équivalent dans l'espace intérieur se développant à l'ouest du mur MR1059 © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-88 Plan de l'état 2 de la domus © Arnaud Desfonds Inrap

Fig. 1-89 Vue d'ensemble de l'extrémité est de MR1056-1 depuis le nord, après fouille partielle du sol 2961 © Emmanuelle Collado Inrap

Fig.1-90 Extrémité orientale du mur 1056-1 vue de face. Noter les joints lissés qui seront ensuite cachés par le sol 2961, qui viendra s'appuyer contre le mur. Au premier plan ce lambeau de sol est encore présent, mais son prolongement ne se perçoit pas dans la coupe. Au second plan on voit très bien que le joint de mortier de la 1^e assise de MR 1059 est brut ce qui implique une installation en tranchée étroite. Il correspond à l'altitude de ce sol éphémère. Le joint de l'assise supérieure est lissé, mais non tiré au fer, il était destiné à être masqué © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-91 Vue d'ensemble de la partie nord-est de l'aile occidentale de la domus. Le pointillé matérialise le niveau à partir duquel le mur de la paroi orientale est maçonné en élévation. Pour autant ses joints sommairement lissés indiquent qu'il s'agit de la base de l'ouvrage et qu'elle était destinée à être masquée. Dans l'espace intérieur, seuls quelques lambeaux de niveaux de remblais étaient conservés. Cette absence de sol aménagé traduit probablement l'existence d'un plancher © Emmanuelle Collado Inrap

Fig. 1-92 Plan de la domus à l'état 3 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig. 1-93 coupes stratigraphiques mettant en évidence le remblai de schiste 2947 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-94 Vue du lambeau de sol de cour SL 2947 venant buter à l'est contre le mur oriental de l'aile occidentale de la domus MR1082 © Emmanuelle Collado Inrap

Fig.1-95 Vue des lambeaux de sol de cour SI 2947 venant buter à l'est contre le mur oriental de l'aile occidentale de la domus MR1082. Noter également le reste de gravats de chantier US 2963 © Emmanuelle Collado Inrap

Fig.1-96 Plan de la domus à l'état 4 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-97 Vue d'ensemble des maçonneries correspondant à l'état 4 de la domus. Seul le tronçon TR1083 témoigne d'un épierrage jusqu'au sommet du radier de fondation du mur. Les autres maçonneries étant encore en élévation à cet état © Emmanuelle Collado Inrap

Fig.1-98 Vue des tracés des murs successifs MR2924 et MR1400 (intégralement épierré par la suite). Noter leur proximité. Celle-ci explique que le radier de 2924 a été conservé afin d'éviter au mur MR1400 des désordres ultérieurs. La présence de la sépulture SP2124 est à l'origine de la disparition d'une grande partie des pierres du radier MR2924 © Emmanuelle Collado Inrap

Fig.1-99 Vue des murs successifs MR2924 et MR1400 (intégralement épierré par la suite) dans le témoin présent à l'extrémité occidentale de l'aile principale de la domus. Noter leur proximité. Celle-ci explique que le radier de 2924 a été conservé afin d'éviter au mur MR1400 des désordres ultérieurs © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-100 Au niveau de la jonction entre MR1090 et MR 1085-2 une étroite bande de terre noire montre clairement que le radier de fondation de MR1090 s'appuie sur MR1085-2. Par ailleurs la semelle de fondation de 1085-2 est située à une altitude légèrement inférieure à celle de MR1090 © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-101 Un sondage pratiqué au fond de la sépulture SP 1164 a permis de constater que l'extrémité de la tranchée de fondation de MR1400 n'est pas au contact du radier de MR1085 © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-102 Cl 7575 Vue en coupe des radiers MR2913 et MR1158 qui lui succèdera à l'état suivant © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-103 Le radier du mur MR2913, tout comme d'ailleurs le mur MR1158 qui lui succèdera à l'état suivant, ne se prolonge pas jusqu'au mur MR1090. Ce mur de refend a donc été installé alors que MR1090 était déjà construit © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-104 Coupe 28 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-105 Zone de la coupe 28 (Fig.1-104). Malgré les nombreuses perturbations ayant bouleversé la zone, la chronologie relative entre les murs MR2924 et 2913 est révélée par un lambeau de radier de MR2913 qui empiète sur les restes de MR2924, ce qui permet de supposer qu'il est postérieur à ce dernier. Ceci invite donc à le rattacher à l'état 4. Il est semble-t-il remplacé à l'état 5 par un autre mur MR1158 © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-106 Vue depuis l'est des radiers MR2913 et MR1158 qui lui succèdera à l'état suivant. Noter que l'extrémité nord de MR2913 scelle les restes du radier perpendiculaire MR2924. Les excavations perturbant la zone correspondent à des fosses de sépultures postérieures © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-107 Vue du lambeau de « sol » 2938 conservé dans l'angle sud-ouest de l'aile principale de la *domus* à l'état 4 © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-108 Le « sol » supportant le plancher apparaît ici sous la forme d'une mince pellicule de plaquettes de schiste compactées scellant le mur MR2924 du premier état de la *domus*. Un remblai de schiste postérieur ayant servi à niveler l'espace intérieur avant l'installation du sol de l'état 5 le surmonte © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-109 Vue du lambeau de « sol » 2059 conservé dans l'angle nord-ouest de l'aile principale de la *domus* à l'état 4. Sur ce cliché un témoin de la couche le scellant a été conservé le long du mur 1082 © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-110 Le sol 1346 est clairement tranché par le mur 1160 à droite et par le mur de banquette de l'hypocauste MR 2139 à gauche © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-111 Vue du lambeau de sol de pierraille compactée 1346 conservé dans le témoin stratigraphique conservé entre la coupe 16 et la sépulture 1367 © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-112 Vue de la monnaie découverte au sein de l'US 2060. Sa position verticale permet de supposer qu'elle a été perdue lors de l'installation du mur 1160 © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-113 plan de la *domus* à l'état 5 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-114 Vue verticale du mur MR1160 dont les assises maçonnées de la face septentrionale ont été intégralement récupérées © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-115 Vue des traces de fer à joint large observées à la base des murs MR1160 et MR1082 © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-116 Vue d'ensemble des perturbations diverses ayant partiellement gommé le tracé des murs MR1103 et 1158. Pour l'un comme pour l'autre la totalité de leur extrémité nord a disparu. La fosse d'installation de MR1159 (non fouillée) a totalement défoncé l'extrémité nord de MR 1103 © Emmanuelle Collado Inrap

Fig.1-117 Vue du parement de MR 1159 partiellement dégagé dans la partie sud-ouest de la fosse d'installation FS2287. Noter les couches de remblai du comblement de la fosse. La structure présente une forme « en cloche » qui évoque une possible glacière enterrée, toutefois aucun bâti contemporain n'est présent sur les lieux © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-118 Vue d'un lambeau du mur MR1158 conservé entre deux sépultures © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-119 Vue verticale de l'unité 5 et de l'espace occupé par l'escalier. Celui-ci est délimité par les murs MR1103 et 1158 dont les tracés ont été restitués © Emmanuelle Collado Inrap

Fig.1-120 plan d'ensemble de l'unité 5 et de l'hypocauste © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-121 Vue depuis l'ouest de la bouche du *praefurnium* maçonnée dans le mur MR1085. Le jambage sud a été détruit par le creusement d'une sépulture postérieure (SP2044). Les niveaux d'entretien du dispositif de chauffage ne sont plus présents dans l'espace de service se développant à l'ouest © Emmanuelle Collado Inrap

Fig.1-122 Vue depuis l'est du tunnel du *praefurnium* et de la bouche partiellement conservée dans le mur MR1085. Le jambage nord du tunnel a été détruit par le creusement d'une sépulture (SP2108). Le témoin stratigraphique encore couronné par le sol bétonné jouxte le conduit au nord © Emmanuelle Collado Inrap

Fig.1-123 Détail du jambage nord de la bouche du *praefurnium* et du départ de la voûte, maçonnés tous deux en fragments de briques et de tuiles à rebord. Noter les joints tirés au fer à l'aide d'un fer large. Ceux-ci s'apparentent à ceux observés au niveau des murs MR1160 et MR1082 © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-124 Dans l'angle nord-ouest de l'hypocauste, quelques fragments de *suspensura* effondrée sont encore en place. Toutefois aucun d'eux ne semble être en position primaire, car les briques couronnant les colonnes de pilettes ainsi que ces dernières ont été récupérées. Au premier plan cet espace est défoncé par la sépulture SP2124 © Elodie Cabot Inrap

Fig.1-125 Dans l'angle sud-ouest de l'hypocauste, quelques fragments de *suspensura* effondrée sont encore en place. Toutefois aucun d'eux n'est en position primaire, car les pilettes constituant les colonnes de support ont été récupérées © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-126 Une *bipedale* complète (1-3) ainsi que deux fragments (4) encore solidaires de la dalle de béton de chaux ont été retrouvés. Elles mesurent 56.5cm de côtés et 4 à 4,5cm d'épaisseur. La dalle de béton fait en moyenne 8cm d'épaisseur © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-127 Vue d'ensemble de la salle à hypocauste depuis le sud © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-128 Restitution du profil de l'hypocauste et de la voûte du *praefurnium* © Arnaud Desfonds – Dominique Pouille Inrap

Fig.1-129 Restitution du mode de construction de la *suspensura* de l'hypocauste à partir des éléments retrouvés © Arnaud Desfonds – Dominique Pouille Inrap

Fig.1-130 Vue des restes du sol SL1161 de la salle orientale de l'unité 5 © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-131 Vues du mur MR1156. 1 en coupe depuis l'est, noter la quasi absence de radier de fondations. 2 vue de dessus. 3 face nord, 4 face sud © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-132 Vue verticale de la sépulture 1252. Celle-ci est installée exactement à l'emplacement du mur 1163-2 dont quelques blocs de fondation du côté sud ont été préservés. Sous la sépulture aucun radier de fondation n'est présent malgré la faible profondeur de cette dernière (0.55m). Ce détail montre que cette maçonnerie (comme son homologue 1047) n'était pas destinée à supporter de lourdes charges, ce qui s'accorde bien avec l'hypothèse de la galerie portique © Elodie Cabot Inrap

Fig.1-133 Vue du tracé du mur 1163-1 et 2. Au fond du creusement de la sépulture SP1134 on perçoit les blocs des fondations appareillées de MR1163-1, ce qui confirme la présence de fondations plus robuste qu'au niveau de MR1163-2 où la sépulture peu profonde SP1252 a intégralement gommé la maçonnerie © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-134 plan de l'unité 6 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-135 Vue de la face est du mur 1049. Noter le soin apporté à la mise en œuvre, qui est en adéquation avec la présence d'une élévation conséquente. Celle-ci contraste fortement avec le mode de construction de MR1047 aux fondations nettement plus légères © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-136 Vue verticale des murs MR1047 et 1049. Noter le soin apporté à la mise en œuvre de MR1049 qui est en adéquation avec la présence d'une élévation conséquente. Celle-ci contraste fortement avec le mode de construction de MR1047 aux fondations nettement plus légères © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-137. Céramiques de l'US 1387 © Yohan Manthey (collaborateur de l'équipe LAHM)

Fig.1-138 Vue de la tranchée d'installation présente sur le côté sud du mur MR1163. Celle-ci a permis la mise en place des premières assises de fondations maçonnées de la construction. Les joints sommairement lissés témoignent du mode de mise en œuvre mais également du fait que cette partie de la maçonnerie était destinée à être masquée © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-139 Vue du lambeau de radier de sol 1399 présent entre les murs MR1049 et 1047. Il s'agit du seul témoin de l'aménagement de la galerie portique. Noter que le mur MR1392/1428 n'a pas été recoupé par les fondations du mur 1163-2, ce qui confirme bien que celui-ci n'était que peu fondé © Dominique Pouille Inrap

Fig 1-140 Le plan du modèle théorique restitué © Arnaud Desfonds – Dominique Pouille Inrap

Fig.1-141 Plan de la demeure à deux cages d'escaliers de la villa de Bais (35) (Pouille 2011)

Fig.1-142 Vue du lambeau de radier de fondation du mur MR2941 retrouvé dans le sondage de vérification. Le côté ouest ce dernier a disparu du fait de la présence d'une perturbation. Noter la largeur importante de la maçonnerie, qui atteint ici 0.75m, ainsi que la présence de mortier dans le radier. Ceci révèle probablement un souci de stabilité et s'explique probablement par le fait que ce mur se situe en travers de la pente qui est assez marquée à cet emplacement © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-143 Localisation de la zone sud non concernée par la mise en valeur des vestiges et superficiellement fouillée © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-144 Localisation des vestiges de l'espace de circulation retrouvés en bordure occidentale du site © Arnaud Desfonds Inrap

Fig. 1-145 Vue du lambeau de sol de circulation SL2186 contemporains de l'ensemble 3 © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-146 Vue des lambeaux de sols de circulation les plus tardifs bordant l'ensemble 3. La base du mur MR1393 qui correspond à l'un des derniers états d'évolution de la chaussée apparaît sur la gauche © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-147 Vue verticale des niveaux de circulation plus anciens. Noter la qualité de l'aménagement MR1394 matérialisant le bord est du fossé coffré FS2910 © Emmanuelle Collado Inrap

Fig. 1-148 Vue des niveaux de circulation plus anciens. Noter la maçonnerie soigneusement appareillée et liée au mortier du mur MR1394 matérialisant le bord est du fossé coffré FS2910 © Emmanuelle Smirou LAHM

Fig.1-150 Coupes 11 et 33 rendant compte de la configuration de l'espace de circulation bordant le site dans l'angle sud-ouest © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-150 Vue du lambeau de de sol empierré 2097 scellant les premières assises d'élévation du mur 1063 le long de sa face occidentale au second plan. Au premier plan une interface de piétement antérieur à l'installation de ce sol laisse apparaître le comblement de la tranchée d'installation du mur ayant entamé un sol antérieur US2914 © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-151 Vue générale des niveaux de circulation présents dans l'angle nord-ouest du site. Au second plan le lambeau de de sol empierré 2097 scellant les premières assises d'élévation du mur 1063 le long de sa face occidentale. Au premier plan une interface de piétement antérieur à l'installation de ce sol laisse apparaître le comblement de la tranchée d'installation du mur ayant entamé un sol antérieur US2914 © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-152 Vue de la coupe pratiquée au pied du mur MR1063. Le lambeau de de sol empierré 2097 scellant les premières assises d'élévation du mur 1063 couronne la stratigraphie ancienne. Il n'était scellé que par un niveau d'abandon à dominante végétale situé directement au contact de la terre de jardin. Le comblement (US2897) de la tranchée d'installation du mur ayant est bien visible ici Le fond de cette tranchée correspond à la limite entre la maçonnerie en tranchée étroite et celle où le parement présente des joints sommairement lissés © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-153 Vue de la coupe mettant en évidence la tranchée d'installation du mur MR1063 à son extrémité sud. Noter sur le côté droit de la coupe l'existence de lambeaux de chaussée. Ils ont été tranchés sur le côté droit par un creusement moderne non identifié se prolongeant au-delà de l'emprise de la fouille. Sur le côté opposé un fossé

FS 1239 pourrait correspondre à un prolongement de celui de bord de rue mis en évidence à quelques mètres de là au sud, mais dans une configuration différente puisqu'aucune maçonnerie n'est présente de part et d'autre. La faible étendue des niveaux conservés à l'emplacement de la coupe 6, en raison de la présence d'une perturbation antique d'origine indéterminée située immédiatement au sud de celle-ci, a malheureusement interdit d'étudier en détail les modalités de raccordement entre ces deux témoins de voirie © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-154 Plan de l'ensemble 3 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-155 Vue de l'angle nord-ouest de l'ensemble 3 © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-156 Le long de la face occidentale du mur, des niveaux de trottoir antérieurs à MR1069 sont présents. Ici ce niveau de circulation 2281bis est juste entamé par le fond de la tranchée de construction du mur le long de ce dernier © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-157 Vue d'ensemble du niveau de circulation 2281bis présente le long du mur MR1069. Le fond de la tranchée de construction du mur se voit très bien le long de ce dernier, notamment à l'approche de l'angle avec MR1126 où le creusement est plus marqué © Dominique Pouille Inrap

Fig. 1-158 Vue de la face nord de MR1126. Ici la fondation est appareillée jusqu'au substrat, car le mur a été installé à l'emplacement d'un fossé antérieur encore partiellement ouvert (FS1431). Une large et profonde tranchée de fondation a permis de maçonner son soubassement sur lequel on peut observer des joints sommairement lissés. Ces derniers ont été masqués par les remblais ramenés jusqu'au niveau du démarrage de l'élévation se situant juste au-dessus du ressaut de la fondation. Dans la partie basse, la maçonnerie en tranchée étroite ne présente aucune trace de joints © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-159 Le long de la face ouest du mur MR1069 un lambeau de sol de trottoir en cailloutis compacté matérialise le niveau contemporain du fonctionnement du mur. Le long de ce dernier un affaissement dans lequel le cailloutis se dilue est perceptible © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-160 Vue du niveau de circulation fruste 2061/2073 s'appuyant contre la face nord du mur MR1126 dont on remarque le ressaut marqué par des tuiles réemployées © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-161 Le long de la face nord du mur MR1126 un niveau fruste en plaquettes de schiste (US 2073/2061) matérialise le sol de la venelle contemporaine du fonctionnement du mur MR1126. Celui-ci est surmonté par un pan de maçonnerie effondrée (US2008) © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-162 Coupes 3 et 16 mettant en évidence l'existence d'un fossé FS1431 antérieur au mur MR1126 © Arnaud Desfonds Inrap

Fig.1-163 Hypothèse de restitution de l'ensemble 3 © Arnaud Desfonds- Dominique Pouille Inrap

Fig.1-165 Le mur MR1155 correspondant à la paroi orientale de la construction a une largeur identique à MR1069. Sa semelle de fondation est située à la même altitude. Seule est ici conservée une partie de sa fondation appareillée dont le sommet culmine à 38.65m/NGF, c'est-à-dire juste au-dessous du départ de l'élévation. Ce mur jouxte celui (MR1430) d'une construction antérieure dont le côté est se situe exactement à 30 pieds du bord de l'îlot © Dominique Pouille Inrap

Fig.1-164 Mise en évidence de la métrologie des limites de propriété ou d'unités construites sur le site © Arnaud Desfonds- Dominique Pouille Inrap

Figures de la partie 5, relative à la fouille de la nécropole

Fig.2-1 Localisation de la nécropole (cercle noir), plan issu des opérations préventives (fouilles et diagnostic) et programmées (2016-2019) © Inrap

Fig.2-2 : coloration des ossements en fonction de la température (Lenorzer 2009, Depierre 2014)

Fig.2-3 : poids en grammes de corps adultes crématisés (Lenorzer 2009)

Fig.2-4 : poids osseux pour des dépôts primaires de restes humains crématisés en contexte archéologique dans le Grand-Ouest (période Antique)

Fig.2-5 : modes d'inhumations

Fig.2-6: dimension des cercueils

Fig.2-7: dimension des fosses

Fig.2-8 : direction de la face

Fig.2-9: position des membres supérieurs

Fig.2-10: position des membres inférieurs

Fig.2-11: fréquence du mobilier par catégorie et par âge

Fig.2-12 : identification des chaussures en dépôt dans les sépultures (n=12 sep)

Fig.2-13: identification des clous type chaussures dans les sépultures (n=7 sep)

Fig.2-14: identification des monnaies dans les tombes (n=4 sep), P.A. Besombes

Fig.2-15 Répartition des objets découverts dans les sépultures, après retrait des éléments liés à l'architecture de la tombe et des éléments intrusifs ou incertains © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

Fig.2-16 : Différentes céramiques utilisées comme urne ou en dépôt © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

Fig.2-17 : Différents récipients en verre mis au jour dans les sépultures © Françoise Labaune-Jean, Inrap

Fig.2-18 : Flacons en verre issus des tombes © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

Fig.2-19 : Fragments d'oursin de la sépulture 2018 © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

Fig.2-20 : Fibule intacte retrouvée dans le comblement de l'urne Sép. 1111 © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

Fig.2-21 : Trois principaux types de clous de renfort de chaussure © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

Fig.2-22 : Quelques clous de chaussure en connexion © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

Fig.2-23 : Pendant en alliage cuivreux fonctionnant avec une courroie en cuir © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

Fig.2-24 : Bracelet de la sépulture Sép. Après restauration © Françoise Labaune-Jean, Inrap.

Fig.2-25 : Graphiques montrant la répartition des objets par nombre d'occurrences par tombe (n° 1), par matériau (n°2), par sexe des défunts (n° 3) et par âge (n° 4).

Fig.2-26 : Tableau synthétique des objets par tombe en NMI (points noirs : dépôts avérés ; points clairs : objets possibles).

Fig.2-27 : Localisation des inhumations, des deux sépultures de nouveaux-nés du Haut-Empire (SP1389 et 2272) et des incinérations SP1111 et 1410 © Arnaud Desfonds / Dominique Pouille Inrap

Fig.2-28 : Répartition du mobilier par catégorie dans les tombes (monnaies et mobilier autre) et localisation des 14C © Arnaud Desfonds / Dominique Pouille Inrap

Fig.2-29: Localisation des isolats mis en évidence lors de la fouille du vase VP1409, passe R2 ©DAO L. Foucher

Fig.2-30 : Photos des passes de fouille de ouverture à R4 © E. Cabot

Fig. 2-31 : Isolats issus de la fouille du vase VP1409

Fig. 2-32 : VP1409, poids et nombre de fragments osseux par segment anatomique

Fig. 2-33 : VP1409, indices pondéraux et taux de détermination des restes osseux

Fig. 2-34 : SP1111, squelette 1112 et VP1141 © E. Cabot

Fig. 2-35 à 2-37 : localisation des isolats mis en évidence lors de la fouille du vase VP1141, passe R2 à R6 ©DAO L. Foucher

Fig. 2-38 : Photos des passes de fouille de ouverture à R6 et détail iso 62 passe R2© Elodie Cabot Inrap

Fig.2-39 : isolats issus de la fouille du vase VP1141

Fig. 2-40 : VP1141, poids et nombre de fragments osseux par segment anatomique

Fig. 2-41 : VP1141, indices pondéraux et taux de détermination des restes osseux

Fig. 2-42: état de conservation de la collection en pourcentage, segments anatomiques confondus (n=73 sujets)

Fig. 2-43 : Etat de conservation de la collection, âges confondus par segments anatomiques en pourcentage (n=73 individus)

Fig. 2-44 : Etat de conservation de la collection, âges séparés par segments anatomiques en pourcentage (n=73 individus)

Fig. 2-45 : Répartition des décédés dans les classes d'âge (n=73)

Fig. 2-46 : Répartition des décédés dans les classes d'âge à l'exclusion des individus d'âge à cheval ou d'âge indéterminé (n=73)

Fig.2-47 : Localisation des sépultures d'adultes et d'immaturs © Arnaud Desfonds – Dominique Pouille Inrap

Fig.2-48: Détermination du sexe des adultes (n=53)

Fig.2-49 : Proportion des adultes sexés (n=37)

Fig.2-50 : Stature des adultes sexes réunis et sexes séparés

Fig.2-51 : Indices postcrâniens adultes sexes réunis et sexes séparés

Fig.2-52 : Orbites observables et fréquence des cribra orbitalia dans la population

Fig.2-53: Atteintes arthrosiques chez les adultes, partie supérieure du corps

Fig.2-54 : Atteintes arthrosiques chez les adultes, thorax

Fig.2-55 : atteintes arthrosiques chez les adultes, partie inférieure du corps

Fig.2-56 : ETT chez les adultes

Fig.2-57 : Bilan dentaire maxillaire, sujets adultes

Fig.2-58 : Bilan dentaire mandibulaire, sujets adultes

Fig.2-59 : Bilan dentaire mandibulaire, sujets immatures

Fig.2-60: Bilan dentaire maxillaire, sujets immatures

Fig. 2-61 : Vue de l'église Saint-Martin et du presbytère sur le plan « Caze de la Bove » aussi appelé « Cassini de Thury » de 1782 (AMR 1fi48).

Fig. 2-62 : Vue du pont Saint-Martin avec ses trois arches, du moulin de l'église et du presbytère. Sanguine anonyme datant de la fin du XVIIIe ou du début du XIXe siècle. La première vue est l'originale. Il est nécessaire de l'inverser (seconde vue) pour rétablir la configuration exacte. La représentation des bâtiments semble être assez fidèle, car elle correspond à ce qui est figuré sur le plan « Caze de la Bove » aussi appelé « Cassini de Thury » de 1782 (AMR 1fi48) © Musée de Bretagne

Fig. 2-63 : Localisation et répartition des tombes à inhumation pour les sites de l'Hôtel-Dieu et Parc des Tanneurs, par rapport à l'église Saint-Martin. Les données fournies par un diagnostic récemment mené en 2019, figurent sur ce plan de synthèse © Inrap

Commune de Rennes (Ille-et-Vilaine)

Parc des Tanneurs

Fouille programmée

Arrêté n° 2018-171

Rapport final - Volume 2 : Etudes complémentaires et Annexes

sous la direction de

Dominique Pouille

avec la collaboration d'

Elodie Cabot



Etude de la céramique des contextes gallo-romains

Yohan Manthey (collaborateur de l'équipe LAHM) et Richard Delage (Inrap)

Références typologiques utilisées

Curle : Curle (J.), *A Roman Frontier Post and its People. The Fort of Newstead in the Parish of Melrose*, Glasgow, 1911.

Drag. : Dragendorff (H.), *Terra Sigillata*, *Bonn. Jahrb.*, 1896, p. 18-155 et 1897, p. 54-163.

Dr. : Dressel (H.), *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XV, 2, Berlin, 1899.

G. : Laubenheimer (F.), *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, 1985.

Lez. : Bet (Ph.), Delor (A.), La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire, révision décennale, dans : *SFECAG, Actes du Congrès de Liboune*, 2000, p. 461-484.

M : Menez (Y.), *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Quimper, 1985 (Cahiers de Quimper Antique, 2).

Pasc. : Pascual (R.), Centros de producción y difusión geográfica de un tipo de ánfora, *Congrès Nacional de Arqueologia*, VII, Barcelone, 1962, p. 334-345.

Ve. : Vernhet (A.), Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque, *Figlina*, 1, 1976, p. 13-27.

Céramiques communes régionales **MfB, CoA, CoB et Mod** : Debout (M), *Les céramiques de la cité des Coriosolites : caractérisation des céramiques communes des I^{er}-IV^e s. à partir des fouilles récentes*. Mémoire de Master 2 de recherche, Université de Rennes 2, 2018, 2 vol. ; Manthey (Y.), *Etude et catalogue analytique des céramiques tardives de la pars rustica de la villa de la Guyomerai (Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Ille-et-Vilaine)*. Rapport de stage de Master 2 professionnel, Université de Nantes, 2018, 1 vol.

Abréviations utilisées

NMI : nombre minimum d'individus non pondéré

NR : nombre de restes

Les catégories céramiques

Sigillée ITAL : céramique sigillée de type « italique » à savoir essentiellement des ateliers d'Arezzo ou de Pise pour ceux de la péninsule, mais aussi de Lyon pour la Gaule. Aucune attribution de centre de production, en l'absence d'estampille ou de formes suffisamment complètes, n'est proposée.

Sigillée SG : céramique sigillée du groupe du « Sud de la Gaule » issue principalement des ateliers de Millau-la Graufesenque (MLG), mais aussi parfois de Montans. D'autres ateliers peuvent être ponctuellement concernés,

mais hormis Banassac, il est délicat de proposer des attributions fiables. Une simple mention SG est alors proposée.

Sigillée CG : céramique sigillée du groupe du « Centre de la Gaule » principalement issue des ateliers de Lezoux (LEZ), mais aussi de manière secondaire des Martres-de-Veyre (MdV) ou d'un des ateliers de l'Allier (ALL) (Lubié LUB, Toulon-sur-Allier, Terre-Franche, etc.). Certains vases, en raison de leurs caractéristiques techniques atypiques, ne peuvent avec certitude être rattachés à un de ces centres de production et portent donc simplement la mention CG.

Sigillée COG : céramique sigillée de la vallée de la Vienne et du Clain, sans distinction de centre de production.

Sigillée Argonne : céramique sigillée du groupe « Argonne ». Elles apparaissent timidement au cours du III^e s. et l'essentiel de leur diffusion concerne le IV^e s. Des décors à la molette se trouvent parfois sur les productions tardives.

PFE : céramique dite « paroi fine engobée ». Le répertoire est essentiellement constitué de gobelets. Ces vases sont fabriqués à partir du milieu du I^{er} s. Ils proviennent majoritairement des ateliers du Centre la Gaule (CG), mais aussi de Lyon ou d'Aquitaine.

MET : céramique fine cuite en A, présentant un revêtement grésé noir ou métallescent. Ces productions proviennent des ateliers du Centre de la Gaule. On distingue celles de première génération, de la seconde moitié du II^e s., de celles de deuxième génération, du III^e s.

Fine B TN : céramique fine de mode B de type « terra nigra ». Elle est la plus courante des vaisselles de table cuites en mode B. Les vases proviennent majoritairement des ateliers du Centre de la Gaule et des ateliers locaux et de manière secondaire d'Aquitaine, depuis les dernières décennies du I^{er} s. av. jusqu'à la fin du siècle suivant.

Mi-fine B : cette catégorie céramique regroupe des vaisselles de table, essentiellement des gobelets, dont la surface est lissée, mais dont la pâte présente une densité plus importante de dégraissants minéraux que les céramiques fines. Si les premières productions s'inscrivent dans la tradition des terra nigra, celles des siècles suivants (jusqu'au Bas-Empire) présentent un répertoire qui leur est propre.

Com A : céramique commune cuite en mode A. Il s'agit d'une catégorie générale qui regroupe des productions très diverses, la plupart du temps dépourvues de revêtement, mais qui peuvent également être recouvertes d'engobe blanc, rouge ou orange. Le répertoire comporte essentiellement des formes fermées (à pâte très peu dégraissée) ainsi que des mortiers, et de manière secondaire des pots, jattes, marmites, plats ou couvercles.

Com B : céramique commune cuite en mode B. Comme ce sont des céramiques destinées au feu, la pâte est dégraissée, parfois fortement comme cela est le cas des productions de la première moitié du I^{er} s. Le répertoire comporte essentiellement des pots à cuire et de manière secondaire un corpus morphologique en commun avec les communes de mode A, ainsi que des bouilloires.

Modélée : céramique commune cuite de mode B, réalisée en partie ou en totalité sans usage du tour de potier. Ces vases sont la plupart du temps de couleur sombre avec une pâte très dégraissée (I^{er} au IV^e s.).

Amphore Bétique : transport de l'huile d'olive (Dr. 20) et de manière secondaire de saumures (Dr. 7/11).

Amphore Tarraconaise : transport du vin (Pasc. 1).

Amphore Narbonnaise : transport du vin (G. 4).

Amphore régionale : originaire de la vallée de Loire, transportant probablement essentiellement du vin. Deux productions dominantes sont attestées : en pâte brune à cœur noir (BCG) dont les parois sont la plupart du temps aussi fines que celles des cruches ; en pâte orangé à rouge à cœur gris (OCG) correspondant à des conteneurs plus massifs.

Amphores marginales : Lipari, transport de l'Alun, un minéral utilisé pour divers usages notamment artisanaux ; **africaine**, transport d'huile, vin et sauce ; **Cam. 189 « carotte »**, transport de fruits.

2017

Superficielle/remblai (Extension Ouest 1). Praefurnium :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B	2	10.0%	1
Com A	11	55.0%	2
Com B	6	30.0%	1
Amphore	1	5.0%	0
Total	20	100%	4

Ce contexte a livré 2 fragments de céramique fine de mode B (TN) résiduels, ainsi qu'une dizaine de fragments de céramique commune de mode A, dont une cruche CoA108 et un bord de pot CoA41 et de la céramique de mode B.

Un fragment d'amphore africaine est également attesté.

Datation : Seconde moitié du III^e s.

Fosse. Praefurnium :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	7.1%	1
Com A	6	42.9%	1
Com B	7	50.0%	0
Total	14	100%	2

Cet ensemble compte un fond de mortier Curle 21 des ateliers du Centre de la Gaule (190/240), ainsi que des fragments de céramiques communes de mode A et de mode B.

Datation : première moitié du III^e s.

Fosse. Superficielle.

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	5.0%	0
Com A	7	35.0%	1
Com B	11	55.0%	2
Amphore	1	5.0%	0
Total	20	100%	3

Attestation de sigillée des ateliers du Centre de la Gaule la seconde moitié du II^e s.

Les céramiques communes sont représentées par des fragments de commune mode A dont 2 correspondent aux bords d'un mortier CoA179, ainsi que 11 restes de commune de mode B dont un fond de plat CoB12 et les bords d'un pot CoB32.

Un fragment d'amphore en pâte régionale BCG complète cet ensemble.

Datation : IV^e s.

Décapage. Zone sud-ouest :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	11.1%	0
Fine B	1	11.1%	1
Com A	5	55.6%	0
Modelée	1	11.1%	1
Amphore	1	11.1%	0
Total	9	100%	2

Ce contexte a livré un lot de céramiques composé d'un fragment de coupe Drag. 37 en sigillée du Centre de la Gaule (160/190), un bord de coupe en céramique fine de mode B (TN), des fragments de céramique commune de mode A, un fond de vase modelé et un reste d'amphore en pâte régionale de type BCG.

Datation : seconde moitié du II^e s. / III^e s.

Coupe 8. (CER-A) :

Catégorie	NR	NMI
Com A	2	1

Une jatte en céramique commune en mode A de type CoA177 est attestée.

Datation : pas de datation

Coupe 8. (CER-B) :

Catégorie	NR	NMI
Amphore	2	1

Deux fragments d'amphore en pâte régionale OCG, dont un fond.

Datation : seconde moitié du I^{er} / II^e s.

Coupe 8. (CER-C) :

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1

Un bord de pot CoB2.

Datation : I^{er} / II^e s.

Coupe 8. (CER-D) :

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	0

Un fragment de céramique commune de mode A.

Datation : pas de datation.

Coupe 8. (CER-E) :

Catégorie	NR	NMI
Modelée	1	1

Un fond de pot en céramique modelée.

Datation : pas de datation.

Coupe 8. (CER-F) :

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1

Un bord de pot CoB7 en céramique commune de mode B.

Datation : seconde moitié du I^{er} / II^e s.

US 1019 (SEP 1017) :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	4.3%	0
Mi-fine B	1	4.3%	1
Com A	12	52.2%	1
Com B	6	26.1%	1
Amphore	3	13.0%	0
Total	23	100%	3

Ce lot comprend une assiette Lez. 45 en sigillée du Centre de la Gaule (140/170), un pot en céramique mi-fine de mode B (MfB16) ainsi des fragments de céramiques communes de mode A et de mode B et amphore de Narbonnaise.

Datation : III^e s.

US 1039 (SEP 1037) :

Catégorie	NR	NMI
Com A	3	2
Com B	1	0
Total	4	2

Ce contexte a livré 3 fragments de céramique commune de mode A dont un fragment de collerette de mortier CoA6, ainsi qu'un fragment de vase en céramique commune de mode B à surface lissée.

Datation : III^e s.

US 1078 (SEP 1076) :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	4	16.7%	0	0.0%
Com A	3	12.5%	0	0.0%
Com B	14	58.3%	5	100%
Amphore	3	12.5%	0	0.0%
Total	24	100%	5	100%

La céramique sigillée est représentée par un lot provenant des ateliers du Centre de la Gaule : un fragment du milieu du I^{er} s., deux de la seconde moitié du II^e s., et un fragment moulé de la seconde moitié du III^e s. (**Fig.3-1, n°1**). Un fond de pot en céramique fine de mode B (TN) fait partie des éléments résiduels.

Les céramiques communes comptent des fragments en commune mode A dont un revêtu d'un engobe rouge, et en commune de mode B au sein desquels se distinguent une jatte CoB6 (**Fig.3-1, n°2**), deux jattes CoB14 (**Fig.3-1, n°3 et n°4**), et des pots CoB54 (**Fig.3-1, n°5**) et CoB34 (**Fig.3-1, n°6**).

Deux fragments d'amphore de Narbonnaise et un en pâte régionale OCG complètent ce lot.

Datation : seconde moitié du III^e s.

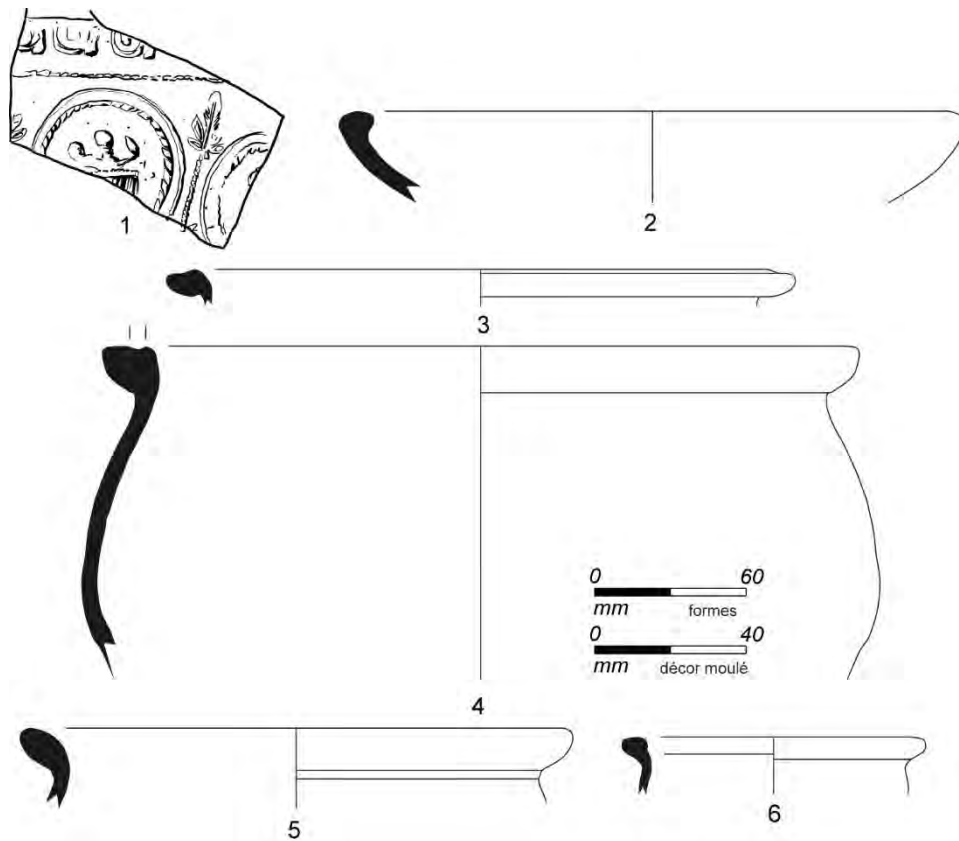


Fig.3-1. Céramiques de l'US 1078 © Yohan Manthey (collaborateur de l'équipe LAHM)

US 1123 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	20	6.6%	7	28.0%
Fine B	11	3.6%	1	4.0%
Mi-fine B	7	2.3%	2	8.0%
Com A	200	66.0%	5	20.0%
Com B	27	8.9%	8	32.0%
Modelée	8	2.6%	1	4.0%
Amphore	30	9.9%	1	4.0%
Total	303	100%	25	100%

La céramique sigillée est bien représentée par un lot comprenant un fragment du Centre Ouest de la Gaule (90/140), 4 fragments du Sud de la Gaule dont les restes de 2 coupes Drag. 29 (années 40 et 50/60) et une coupe Drag. 37 (80/100), ainsi que de nombreux fragments provenant des ateliers du Centre de la Gaule : fragments indéterminés (60/90 et 90/130), coupes Lez. 32, Drag. 37 (140/170, 160/190 et 180/240) et deux fragments de mortier Curle 21. L'essentiel de ce lot apparaît ainsi résiduel.

11 fragments de céramique fine de mode B (TN) dont les bords d'un pot M146 et 7 fragments de mi-fine de mode B dont un bord de coupe à collerette MfB8 sont également recensés.

Les céramiques communes de mode A sont les plus représentées avec un lot de 200 fragments, dont les bords de deux pots CoA41, d'une cruche CoA5 et un fragment de mortier. 7 fragments de plat à engobe rouge pompéien sont également inventoriés.

Les céramiques communes de mode B comptent quant à elles 27 fragments dont les bords de 2 pots CoB7, 4 pots CoB32 et d'une jatte CoB17.

Le corpus comporte également 8 fragments de céramique modelée de mode B dont un profil de la forme Mod20.

Les amphores sont représentées par un fragment provenant de Lipari, deux fragments de Bétique de la seconde moitié du I^{er} s., un fragment de régionale en pâte OCG et 26 restes d'amphores de Narbonnaise dont un fond de G. 4.

Datation : seconde moitié du III^e s.

US 1129 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B	2	6.9%	1
Com A	9	31.0%	0
Com B	13	44.8%	1
Amphore	5	17.2%	1
Total	29	100%	3

Ce lot compte deux fragments en céramique fine de mode B (TN) dont un fond de coupe 125/126, ainsi que des fragments de céramiques communes de mode A et de mode B dont un bord de pot CoB90.

Un fond d'amphore en pâte régionale de type OCG et des fragments en pâte régionale BCG complètent cet ensemble.

Datation : troisième quart du I^{er} s.

US 1147 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Mi-fine B	3	23.1%	0
Com A	7	53.8%	0
Com B	2	15.4%	2
Modelée	1	7.7%	0
Total	13	100%	2

Ce lot comprend des fragments de céramique mi-fine de mode B, communes de mode A et de mode B, céramique modelée et amphore en pâte régionale OCG.

Datation : II^e s.

US 1167 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
-----------	----	-----	-----

Fine B	1	10.0%	0
Com A	8	80.0%	3
Modelée	1	10.0%	0
Total	10	100%	3

Attestation d'un fragment de céramique fine de mode B (TN), de céramique commune de mode A dont un plat à engobe rouge pompéien et céramique modelée.

Datation : II^e / III^e s.

US 1174 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	2	5.9%	0
MET	1	2.9%	0
Fine B	1	2.9%	0
Com A	22	64.7%	0
Com B	6	17.6%	2
Amphore	2	5.9%	0
Total	34	100%	2

La céramique fine est représentée par deux fragments de sigillée des ateliers du Centre de la Gaule, coupe Drag. 37 (110/130) et fragment indéterminé (140/160), ainsi qu'un fragment de gobelet en métallescente de première génération (140/190) et un fragment de céramique fine de mode B (TN).

Les céramiques communes comptent 22 fragments en céramique commune de mode A et 6 fragments en commune de mode B dont un fond de marmite CoB6 et un bord de pot CoB7.

Un fragment de vase modelé et deux restes d'amphores en pâte régionale de type BCG complètent ce lot.

Datation : milieu du II^e s.

US 1175 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	2.2%	0
Mi-fine B	3	6.5%	0
Com A	23	50.0%	0
Com B	4	8.7%	3
Modelée	14	30.4%	1
Amphore	1	2.2%	0
Total	46	100%	4

Les vaisselles de table comptent un fragment de coupelle Ve. A1 en sigillée des ateliers du Centre de la Gaule, ainsi que 3 fragments de vases en mi-fine de mode B.

Les céramiques communes sont représentées par 23 fragments de mode A, dont un goulot de cruche CoA2 en pâte régionale BCG. Les céramiques communes de mode B ne comptent que 4 restes, dont 2 fonds de plats CoB12 et un bord de pot CoB7.

On compte également un lot de 14 fragments de vases modelés dont un pot Mod11.

Un fragment d'amphore de Narbonnaise complète cet ensemble.

Datation : premier quart du II^e s.

US 1177 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Mi-fine B	13	33.3%	0
Modelée	25	64.1%	0
Amphore	1	2.6%	0
Total	39	100%	0

Cet ensemble est constitué de fragments en céramique mi-fine de mode B, de communes de mode A et mode B, céramique modelée et amphore de Narbonnaise.

Datation : seconde moitié du II^e / III^e s.

US 1179 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Com A	9	21.4%	2	28.6%
Com B	33	78.6%	5	71.4%
Total	42	100%	7	100%

Ce contexte compte un lot de céramique commune composé de 9 restes de mode A dont les bords d'un pot CoA41 et un mortier CoA65, ainsi que 33 restes de mode B dont les bords de deux pots CoB3 et 2 pots CoB32.

Datation : III^e s.

US 1202 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	3	13.0%	2
Fine B	3	13.0%	0
Com A	6	26.1%	0
Com B	10	43.5%	1
Amphore	1	4.3%	0
Total	23	100%	3

La sigillée est représentée par des fragments des ateliers du Centre de la Gaule : plat Lez. 49 (première moitié du II^e s.), coupelle Lez. 44 (140/170) et mortier Curle 21.

Les céramiques communes comptent quelques fragments en commune en mode A dont un revêtu d'un engobe rouge et en mode B dont un bord de coupe CoB6.

Un fragment d'amphore en pâte régionale de type OCG complète ce lot.

Datation : seconde moitié du II^e s.

US 1229 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	6	75.0%	0
Com B	1	12.5%	0
Amphore	1	12.5%	0
Total	8	100%	0

Ce lot n'a livré que 6 fragments de commune de mode A, un en mode B et un fragment d'amphore provenant de Narbonnaise.

Datation : II^e / III^e s.

US 1231 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	10	90.9%	0
Com B	1	9.1%	0
Total	11	100%	0

Ce lot est constitué d'une dizaine de fragments de céramiques communes de mode A et de mode B.

Datation : pas de datation.

US 1232 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	4	6.7%	1	16.7%
Fine B	2	3.3%	0	0.0%
Mi-fine B	1	1.7%	1	16.7%
Com A	44	73.3%	1	16.7%
Com B	7	11.7%	2	33.3%
Amphore	2	3.3%	1	16.7%
Total	60	100%	6	100%

Les vaisselles de table sont représentées par des fragments de sigillée des ateliers du Centre de la Gaule dont une coupe Drag. 37 (110/130), un bord d'assiette Lez. 31 (160/190) et 2 fragments de panse (140/190 et 150/170), ainsi qu'un fond de gobelet en céramique mi-fine de mode B.

La céramique fine de mode B (TN) est résiduelle dans ce contexte.

Les céramiques communes comptent des fragments de mode A (cruche CoA2, auxquels s'ajoutent 2 fragments de mortier) et de mode B dont un fond de plat et un bord de pot CoB54.

Deux fragments d'amphore de Narbonnaise dont un bord de G. 4 complètent cet ensemble.

Datation : III^e s.

US 1234 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	4.3%	0
Com A	21	91.3%	1
Com B	1	4.3%	1
Total	23	100%	2

Ce lot de céramique est composé d'un fragment de mortier Curle 21 en sigillée (140/170), ainsi que 21 fragments de commune de mode A dont la plupart appartient à une cruche de type CoA112. Un bord de pot cuit en mode B de type CoB7 complète cet ensemble.

Datation : milieu du II^e s.

US 1234/1240 ? :

Catégorie	NR	NMI
Sigillée	1	0
Com A	2	0
Total	3	0

Ce contexte n'a livré qu'un fragment de mortier Curle 21 en sigillée (140/190) et deux restes de céramique commune de mode A.

Datation : II^e s.

US 1235 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	3	12.5%	1
Fine B	1	4.2%	0
Com A	17	70.8%	0
Amphore	3	12.5%	1
Total	24	100%	2

La céramique sigillée compte des fragments de coupe Drag. 37 des ateliers du Centre de la Gaule (140/170 et 160/190), ainsi qu'un fragment en céramique fine de mode B (TN).

Des fragments de commune de mode A et d'amphore de Narbonnaise (G. 4) complètent ce lot.

Datation : seconde moitié du II^e s.

US 1236 :

Catégorie	NR	NMI
Amphore	1	0

Un fragment d'amphore en pâte régionale type OCG.

Datation : seconde moitié I^{er} / II^e s.

US 1238 :

Catégorie	NR	NMI
Com A	2	0
Com B	1	0
Total	3	0

Trois fragments de céramiques communes de mode A et de mode B.

Datation : pas de datation.

US 1240 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	0.8%	0
Fine B	1	0.8%	0
Mi-fine B	4	3.2%	0
Com A	115	92.0%	0
Modelée	1	0.8%	0
Amphore	3	2.4%	0
Total	125	100%	0

Les vaisselles de table sont représentées par un fragment de sigillée du Centre de la Gaule (140/160), un fragment de céramique fine de mode B (TN) résiduel ainsi que des fragments de céramique mi-fine de mode B dont un bord de pot MfB1.

Les céramiques communes sont représentées par un lot de 115 fragments de cruches de mode A, et un fragment de céramique modelée.

Trois fragments d'amphore viennent compléter cet ensemble, en pâte régionale OCG, BCG et indéterminée.

Datation : milieu du II^e s.

US 1241 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	1	4.3%	0	0.0%
Com A	14	60.9%	1	100%
Com B	4	17.4%	0	0.0%
Amphore	4	17.4%	0	0.0%
Total	23	100%	1	100%

En céramique sigillée : un fragment des ateliers du Centre de la Gaule (140/190).

Les céramiques communes comptent des fragments de commune de mode A, dont un bord de cruche CoA5 et 2 revêtus d'un engobe blanc, et de commune de mode B.

Les amphores complètent ce lot avec 2 fragments provenant de Narbonnaise et deux en pâte régionale de type BCG.

Datation : seconde moitié du II^e / III^e s.

US 1243 :

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	0

Un fragment de céramique commune de mode A (cruche).

Datation : II^e / III^e s.

US 1258 :

Catégorie	NR	NMI
Com A	4	0

Des fragments de céramique commune de mode A.

Datation : pas de datation.

US 1270 (SEP 1268) :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	2	6.7%	1
Com A	21	70.0%	1
Com B	7	23.3%	0
Total	30	100 %	2

En sigillée sont attestées des vaisselles des ateliers du Centre de la Gaule : un fragment de forme indéterminée (130/150) et un élément de collerette de mortier Curle 21 (140/190).

Les céramiques communes sont représentées par 21 fragments de mode A dont un bord de pot CoA54, ainsi que 7 fragments de mode B.

Un fragment d'amphore de Narbonnaise complète ce lot.

Datation : seconde moitié du II^e s.

US 1275 (SEP 1274) :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Eponge	2	20.0%	0
Com A	5	50.0%	0
Amphore	3	30.0%	0
Total	10	100%	0

Ce lot n'a livré que 2 fragments de céramique à l'éponge du Poitou, 5 fragments de commune de mode A et 3 restes d'amphore régionale en pâte BCG.

Datation : III^e s.

US 1277 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	3	3.1%	2	18.2%
Eponge	3	3.1%	0	0.0%
Fine B	3	3.1%	2	18.2%
Mi-fine B	1	1.0%	0	0.0%
Com A	51	52.0%	4	36.4%
Com B	31	31.6%	3	27.3%
Modelée	4	4.1%	0	0.0%
Amphore	2	2.0%	0	0.0%
Total	98	100%	11	100%

Les céramiques sigillées sont représentées par un fond de coupelle Drag. 33 portant une estampille de libellé « [...]OF » (140/170) et un fond de plat Lez. 43 (180/240), ainsi qu'un fragment de la forme Déch. 72 des ateliers de Lezoux (190/240).

Le reste de la céramique fine compte des éléments résiduels de céramique fine de mode B (TN), de la céramique mi-fine de mode B et des fragments de type « Eponge » du Poitou.

La céramique commune de mode A est représentée par un bord de couvercle CoA50, des bords de cruches CoA59 et CoA1 en pâte proche des amphores régionales BCG et la céramique commune de mode B par des pots de types CoB33 et CoB53.

Des fragments de vase modelé et d'amphore en pâte régionale BCG complètent cet ensemble.

Datation : ce contexte peut être attribué à la seconde moitié du III^e s.

US 1290 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
MET	1	4.8%	0
Fine B	2	9.5%	0
Mi-fine B	1	4.8%	1
Com A	12	57.1%	1
Com B	5	23.8%	1
Total	21	100%	3

Ce contexte a livré 2 fragments en céramique fine de mode B résiduel dans cet ensemble, un fragment de céramique métallescente de première génération (140/190), un bord de pot en pâte mi-fine (MfB1), ainsi qu'une douzaine de reste de céramique commune de mode A dont un goulot de cruche CoA1, et 5 restes en céramique de mode B dont un bord de pot CoB7.

Datation : seconde moitié du II^e s.

US 1301 (SEP 1299) :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	2	33.3%	1
Com A	4	66.7%	0
Total	6	100%	1

Ce lot comprend un fragment de coupe Drag. 37 (120/140) et un bord de plat Lez. 43 (160/190) des ateliers du Centre de la Gaule, ainsi que 4 fragments de commune de mode A.

Datation : seconde moitié du II^e s.

US 1329 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
MET	2	8.0%	1
Mi-fine B	1	4.0%	0
Com A	14	56.0%	1
Com B	8	32.0%	0
Total	25	100%	2

Les vaisselles de table ne sont représentées que par un fond de vase en céramique métallescente de première génération du Centre de la Gaule (140/190) et un fragment en mi-fine de mode B.

Les céramiques communes comptent quant à elles 14 fragments en commune de mode A dont un bord de la forme CoA43 et un revêtu d'un engobe rouge/orange interne et externe, auxquels s'ajoutent 8 restes de vase en commune de mode B.

Datation : III^e s.

US 1330 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	3	25.0%	0
Com A	4	33.3%	0
Com B	5	41.7%	2
Total	12	100%	2

La céramique sigillée est représentée par deux fragments du Sud de la Gaule d'une forme indéterminée (60/90), un reste d'assiette Ve. A2 (60/90) et un fragment de coupe Drag. 37 des ateliers du Centre de la Gaule (110/130).

Les céramiques communes comptent 4 fragments de mode A, ainsi que 5 de mode B dont un bord de pot CoB7.

Datation : premier quart du II^e s.

US 1333 :

Catégorie	NR	NMI
-----------	----	-----

Com B	3	0
-------	---	---

Trois fragments de commune de mode B.

Datation : pas de datation

US 1337 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	6	4.7%	2	20.0%
MET	1	0.8%	0	0.0%
Mi-fine B	6	4.7%	1	10.0%
Com A	100	78.7%	3	30.0%
Com B	12	9.4%	4	40.0%
Modelée	2	1.6%	0	0.0%
Total	127	100%	10	100%

Les vaisselles de table sont représentées par des sigillées des ateliers du Centre de la Gaule au sein desquelles se distinguent des assiettes et coupelles du service Lez. 31/32 (140/170) et un fragment de mortier Curle 21 (140/190) mais aussi par des fragments de céramique mi-fine de mode B dont un bord de pot MfB1 ainsi qu'un fragment de métallescente des ateliers du Centre de la Gaule.

Les céramiques communes sont représentées par une centaine de fragments en commune de mode A, dont un bord de coupe CoA40 et une cruche CoA5, ainsi qu'une douzaine de fragments en commune de mode B dont les bords de deux pots CoB32b, auxquels s'ajoutent deux fragments de vase modelé.

Datation : III^e s.

US 1353 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	2	22.2%	1
Com B	4	44.4%	1
Modelée	1	11.1%	1
Amphore	2	22.2%	0
Total	9	100%	3

Cet ensemble compte des fragments de céramique commune de mode A dont un bord de mortier de type CoA6a, ainsi que les restes d'une jatte de type CoB2 en commune de mode B et un bord de pot en céramique modelée de type Mod11.

Deux fragments d'amphore provenant de Narbonnaise complètent ce lot.

Datation : II^e / III^e s.

US 1353 (décapage) :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	7	5.0%	4	30.8%
Fine B	1	0.7%	0	0.0%

Mi-fine B	9	6.4%	1	7.7%
Com A	63	44.7%	3	23.1%
Com B	56	39.7%	5	38.5%
Modelée	3	2.1%	0	0.0%
Amphore	2	1.4%	0	0.0%
Total	141	100%	13	100%

Les vaisselles de table sont représentées par un lot de céramique sigillée composé d'un fragment des ateliers du Sud de la Gaule (10/30) et d'un ensemble hétérogène des ateliers du Centre de la Gaule : deux fragments de forme indéterminée (10/30 et 110/130), coupelle Lez. 44 (120/140), assiette Lez. 32 (170/210) et mortiers dont un Curle 21 (190/240), auxquels s'ajoutent un fragment de céramique fine de mode B (TN) et 9 restes de vases en pâte mi-fine de mode B.

Les céramiques communes comptent un lot de 63 restes en commune de mode A dont deux cruches de type CoA1 et CoA178 et un couvercle de type CoA8. Les céramiques communes de mode B rassemblent 56 fragments dont des bords de pots CoB2, CoB33 et CoB54, auxquels s'ajoutent 3 fragments de vases modelés.

2 restes d'amphore provenant de Narbonnaise complètent cet ensemble.

Datation : III^e s.

US 1355/54 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	4	57.1%	0
Com B	3	42.9%	0
Total	7	100%	0

Fragments de panse de céramiques communes de mode A et de mode B.

Datation : II^e / III^e s.

US 1355 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	3.0%	0
Mi-fine B	4	12.1%	0
Com A	17	51.5%	1
Com B	4	12.1%	2
Modelée	7	21.2%	1
Total	33	100%	4

Vaisselle de table composée de sigillée (mortier Curle 21 des ateliers du Centre de la Gaule, 190/240) et céramique mi-fine de mode B.

Les céramiques communes comptent 17 fragments en commune de mode A dont un bord de cruche CoA42, 4 fragments en commune de mode B dont les bords de deux plats CoB12, et 7 restes d'un vase modelé.

Un fragment d'amphore provenant de Narbonnaise complète ce lot.

Datation : III^e s.

US 1382 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	4	44.4%	0
Com B	2	22.2%	1
Modelée	2	22.2%	0
Amphore	1	11.1%	0
Total	9	100%	1

Ce lot compte des fragments de céramiques communes de mode A et de mode B dont un fond de plat CoB12, de céramique modelée et d'amphore provenant de Narbonnaise.

Datation : II^e / III^e s.

US 1387 : cf. notice année 2018

US 1405 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	3	9.1%	0	0.0%
PFE	2	6.1%	1	11.1%
Mi-fine B	1	3.0%	1	11.1%
Com A	15	45.5%	2	22.2%
Com B	9	27.3%	4	44.4%
Amphore	3	9.1%	1	11.1%
Total	33	100%	9	100%

En céramique sigillée : des vases du Sud de la Gaule (60/80) et du Centre (110/130), et en paroi fine engobée un gobelet Lez. 331 du Centre de la Gaule. Un pot MfB1 en céramique mi-fine de mode B complète ce corpus des vaisselles de table.

Les céramiques communes sont représentées par une quinzaine de fragments de commune de mode A dont un élément de mortier et un bord de couvercle CoA54, ainsi que 9 fragments de mode B dont les bords de pots CoB3 et CoB7.

Un fragment d'amphore en pâte régionale OCG complète cet ensemble.

Datation : premier quart du II^e s.

2018

US 1108 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	2	25.0%	1
Com A	5	62.5%	1
Com B	1	12.5%	1
Total	8	100%	3

Ce contexte a livré les restes d'une coupe Drag. 37 des ateliers du Centre de la Gaule (140/170), ainsi que des fragments de commune de mode A dont un bord de cruche CoA2, ainsi qu'un fond de pot en commune de mode B.

Datation : seconde moitié du II^e s.

US 1232 (1), galerie Ouest : cf. notice année 2017

US 1241 : cf. notice année 2017

US 1277 : cf. notice année 2017

US 1328 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	4	36.4%	0
Com B	5	45.5%	1
Modelée	1	9.1%	1
Amphore	1	9.1%	0
Total	11	100%	2

Sont attestés, des fragments de céramiques communes de mode A et de mode B dont un bord de pot de type CoB32b, un bord de céramique modelée correspondant à un pot Mod11, et un fragment d'amphore de Narbonnaise.

Datation : seconde moitié du II^e s.

US 1387 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	16	5.7%	7	19.4%
Fine B	4	1.4%	2	5.6%
Mi-fine B	5	1.8%	1	2.8%
Com A	145	51.8%	12	33.3%

Com B	53	18.9%	8	22.2%
Modelée	51	18.2%	5	13.9%
Amphore	6	2.1%	1	2.8%
Total	280	100%	36	100%

Les céramiques sigillées sont représentées par les restes de plusieurs individus des ateliers du Centre de la Gaule. On distingue les bords des formes Lez. 42, Lez. 44 et Lez. 45 (**Fig.3-2, n°1**) dont les pâtes correspondent aux productions des années 140/170 et des mortiers Curle 21 de la seconde moitié du II^e s. et du III^e s. Un fragment de sigillée du Sud de la Gaule est résiduel dans cet ensemble.

Un fond de mortier en « imitation de sigillée » (forme apparentée Curle 21) dont le dessous est gravé d'un graffito de libellé incomplet « [---]ICANI » (AN lig.), (**Fig.3-2, n°2**) est également à noter, ainsi que 4 fragments en céramique fine de mode B (TN) résiduels (M144 et M146) auxquels s'ajoutent 5 restes de vases en pâte mi-fine de mode B.

La céramique commune de mode A est la plus représentée avec un important lot de fragments dont des éléments de passoire, un mortier de type CoA26b (**Fig.3-2, n°3**), et divers bords : cruche CoA5 (**Fig.3-2, n°4**), pichet CoA42 (**Fig.3-2, n°5**), pot CoA15 (**Fig.3-2, n°6**), jatte CoA24 et plat CoA23. Sont également attestés un fragment d'engobée tardive et 2 fragments d'un plat à engobe rouge pompéien (**Fig.3-2, n°7**).

Les céramiques communes de mode B comptent quant à elles des fragments de panse et les bords de 3 jattes de type CoB17 (**Fig.3-2, n°8**), un pot CoB54 (**Fig.3-2, n°9**) ainsi qu'un petit pot à lèvre déformée de type CoB32b (**Fig.3-2, n°10**). 17 fragments appartiennent à un pot en pâte similaire à celle des BB1, mais la forme de ce récipient n'est pas référencée dans le répertoire traditionnel de ces productions du Dorset (**Fig.3-2, n°11**).

Un lot relativement conséquent de céramique modelée est à noter, au sein desquels se distinguent au moins 4 pots Mod11 (**Fig.3-2, n°12**).

On compte également 4 fragments d'amphore de Narbonnaise, ainsi que deux fragments de G. 4 (**Fig.3-2, n°13**) en pâte régionale indéterminée.

Datation : ce contexte peut être attribué à la seconde moitié du III^e s.

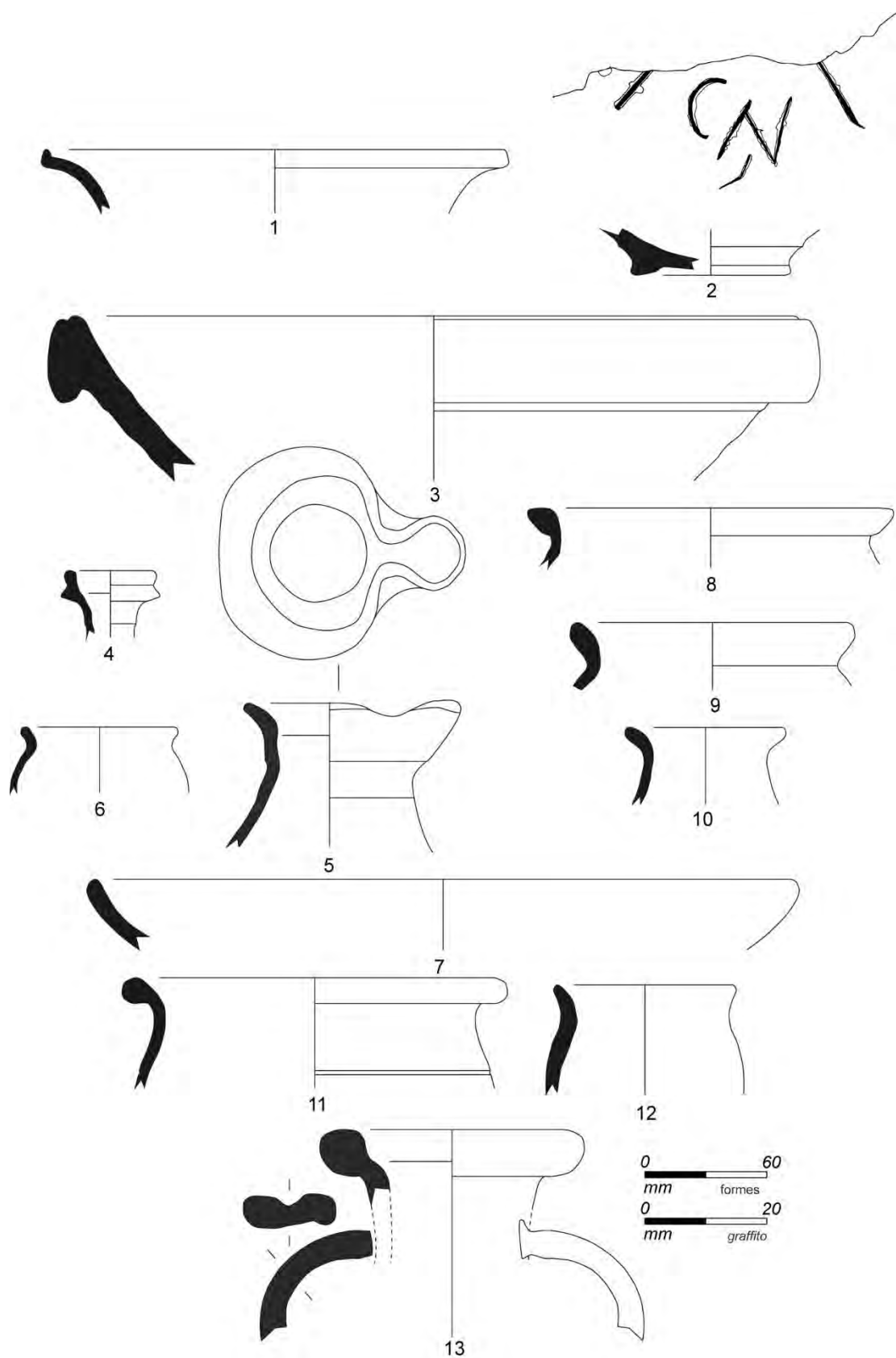


Fig.3-2. Céramiques de l'US 1387 © Yohan Manthey (collaborateur de l'équipe LAHM)

US 1383 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	11	5.6%	2	12.5%
Fine B	1	0.5%	1	6.3%
Mi-fine B	2	1.0%	1	6.3%
Com A	128	64.6%	4	25.0%
Com B	47	23.7%	8	50.0%
Modelée	6	3.0%	0	0.0%
Amphore	3	1.5%	0	0.0%
Total	198	100%	16	100%

Les céramiques sigillées sont majoritairement résiduelles (Drag. 37 des ateliers du Centre de la Gaule, dont une du potier Cinnamus) puisque le fragment le plus récent est issu des ateliers d'Argonne du IV^e s.

Céramique fine de mode B (TN) résiduelle (M144) et fragments de céramique mi-fine de mode B, dont un bord de plat MfB11.

La céramique commune de mode A est représentée par un pot CoA47 et une jatte CoA24 tandis que la céramique commune de mode B l'est par des formes CoB17, CoB32b et CoB64.

Fragments de céramique rugueuse de type Alzei 27 (RVG 104) dont la pâte semble indiquer une importation des ateliers d'Ile-de-France.

Lot de fragments de céramique modelée.

Les amphores sont représentées que par des fragments provenant de Narbonnaise.

Datation : La présence de la sigillé d'Argonne et plus encore de la céramique rugueuse indique une datation tardive, sans doute dans la seconde moitié du IV^e s. voire le début du Ve s.

US 1423 (Bord sud Tr récup mur. Sd Élise) :

Catégorie	NR	NMI
Sigillée	1	1
Com A	14	1
Com B	1	0
Amphore	1	0
Total	17	0

Ce contexte n'a livré qu'un fond de coupe Drag. 37 des ateliers du Centre de la Gaule (140/170), ainsi qu'un lot de fragments de céramiques communes de mode A et de mode B et un fragment d'amphore de Narbonnaise.

Datation : Seconde moitié du II^e s. / III^e s.

US 2000 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	5	5.0%	2	14.3%
PFE	1	1.0%	0	0.0%
Fine B	2	2.0%	1	7.1%

Mi-fine B	1	1.0%	1	7.1%
Com A	40	40.0%	4	28.6%
Com B	21	21.0%	6	42.9%
Amphore	30	30.0%	0	0.0%
Total	100	100%	14	100%

Les vaisselles de table sont représentées par des fragments de céramique sigillée du Centre de la Gaule du II^e s. (et un vase résiduel italique) ainsi qu'une paroi fine engobée du Centre de la Gaule et de la céramique fine de mode B (M96) et mi-fine de mode B.

Les céramiques communes de mode A totalisent 40 fragments au sein desquels se distinguent 2 goulots de cruches, dont une de forme CoA5. Les céramiques communes de mode B sont quant à elles représentées par 19 fragments dont des pots CoB7, CoB32b, CoB54 et CoB138.

Les restes d'amphores comptent un lot de 27 fragments en pâte régionale (23 indéterminées, 2 en pâte OCG et un en pâte BCG), auxquels s'ajoutent 4 restes provenant de Narbonnaise.

Datation : début du III^e s.

US 2000 (Sondage de Mathieu MR 1063) :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	7.1%	0
Com A	11	78.6%	1
Com B	2	14.3%	0
Total	14	100%	1

Contexte comportant de la céramique sigillée des ateliers du Centre de la Gaule (110/130), ainsi que des fragments de commune de mode A dont un bord de cruche CoA7 et de commune de mode B.

Datation : premier quart du II^e s.

US 2003 (SEP 2001) :

Catégorie	NR	NMI
Com A	4	1

Contexte ne comportant que des fragments de commune de mode A dont un fond engobé.

Datation : Pas de datation.

US 2006 (SEP 2004) :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	5	4.7%	3	30.0%
Eponge	5	4.7%	0	0.0%
PFE	1	0.9%	0	0.0%
Mi-fine B	4	3.8%	0	0.0%
Com A	53	50.0%	4	40.0%
Com B	33	31.1%	2	20.0%

Modelée	2	1.9%	0	0.0%
Amphore	3	2.8%	1	10.0%
Total	106	100%	10	100%

Ce contexte a livré un lot de céramique sigillée du III^e s. composé de fragments de coupes Drag. 37 et Lez. 96 (180/240), ainsi que 2 fragments attribuables à la forme Déch. 72 (170/240).

5 fragments de céramique à l'éponge du Poitou sont également recensés, ainsi qu'un fragment, résiduel, de paroi fine engobée du Centre de la Gaule. On compte également 4 fragments de céramique mi-fine de mode B.

En céramiques communes de mode A, présence d'un goulot de cruche CoA5 et une anse pourvue d'un engobe micacé ; en céramique commune de mode B : un pot CoB32.

Céramique modelée de mode B dont un fragment caractéristique des productions tardives.

Les amphores sont représentées par des fragments en pâte régionale OCG, ainsi qu'une anse d'amphore régionale indéterminée.

Datation : à partir de la seconde moitié du III^e s.

US 2008 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	7.1%	0
Mi-fine B	2	14.3%	0
Com A	8	57.1%	1
Com B	2	14.3%	0
Modelée	1	7.1%	0
Total	14	100%	1

La vaisselle de table est représentée par un fragment de sigillée des ateliers du Centre de la Gaule (110/130) et deux fragments de céramiques mi-fines de mode B.

Attestation également de céramiques communes de mode A dont un bord de plat CoA23 et de mode B ainsi que de la céramique modelée.

Datation : III^e s.

US 2009 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	10	50.0%	0
Com B	7	35.0%	0
Amphore	3	15.0%	0
Total	20	100%	0

Ce lot est constitué de fragments de céramiques communes de mode A et de mode B, auxquels s'ajoutent 2 fragments d'amphore régionale en pâte BCG et un fragment d'amphore indéterminé.

Datation : II^e - III^e s.

US 2013 (SEP 2011) :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	14.3%	0
Eponge	1	14.3%	0
Com A	1	14.3%	0
Com B	4	57.1%	1
Total	7	100%	1

Ce lot est constitué d'un fragment de sigillée indéterminé, un fragment de céramique à l'éponge du Poitou ainsi qu'un fragment de mortier et 4 fragments de céramiques communes de mode B dont un bord de coupe CoB4.

Datation : IV^e s.

US 2020 (SEP 2018) :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Com A	9	69.2%	4	80.0%
Com B	1	7.7%	1	20.0%
Amphore	3	23.1%	0	0.0%
Total	13	100%	5	100%

Les céramiques communes sont représentées par des fragments de commune de mode A, dont des bords de cruches CoA1 et CoA42, ainsi que d'un mortier CoA6. La céramique commune de mode B ne compte qu'un bord de pot CoB33.

Trois fragments d'amphore de Narbonnaise complètent les céramiques de ce contexte.

Datation : seconde moitié du III^e s.

US 2029 (SEP 2029) :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	6	75.0%	0
Com B	1	12.5%	0
Amphore	1	12.5%	0
Total	8	100%	0

Cette couche a livré des fragments de céramiques communes de mode A dont un revêtu d'un engobe micacé, des fragments de commune de mode B et d'amphore (Narbonnaise).

Datation : le fragment de vase à engobe micacé en céramique commune en mode A place la chronologie de ce contexte dans la seconde moitié du III^e s., voire au siècle suivant.

US 2042 (SEP 2040) :

Catégorie	NR	NMI
-----------	----	-----

Sigillée	2	1
Com A	3	0
Total	5	1

Cette US a livré les fragments d'une coupe en sigillée des ateliers du Centre de la Gaule (140/170) ainsi que 3 fragments de céramique commune de mode A.

Datation : seconde moitié du II^e s.

US 2046 (SEP 2044) :

Catégorie	NR	NMI
Com A	2	1

Attestation en céramique commune de mode A d'une jatte lissée de type CoA49.

Datation : III^e s.

US 2049 (SEP 2017) :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	3.2%	0
Mi-fine B	2	6.5%	1
Com A	24	77.4%	1
Com B	2	6.5%	0
Amphore	2	6.5%	0
Total	31	100%	2

La vaisselle de table est représentée par un fragment de céramique sigillée des ateliers du Centre de la Gaule (160/210), 2 fragments de céramique mi-fine de mode B dont un bord de MfB11.

Les céramiques communes sont représentées par des fragments de panse, un bord de plat CoA23, un fragment à engobe rouge et un bord de coupe CoA176 à engobe micacé tardif, auxquels s'ajoutent 2 fragments en commune de mode B.

Fragments d'amphore de Narbonnaise attestés.

On compte également un fragment de céramique taillé en rondelle et percé au centre.

Datation : III^e s.

US 2050 :

Catégorie	NR	NMI
Com A	2	0

Fragments de céramiques communes de mode A.

Datation : pas de datation

US 2055 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Mi-fine B	2	3.4%	0	0.0%
Com A	47	79.7%	2	40.0%
Com B	9	15.3%	3	60.0%
Amphore	1	1.7%	0	0.0%
Total	59	100%	5	100%

Fragments de gobelet en céramique mi-fine de mode B.

Céramiques communes de mode A et de mode B au sein desquels se distinguent des formes CoB7 et CoB145.

Un petit fragment d'amphore africaine est également attesté.

Datation : III^e s.

US 2057 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Mi-fine B	2	4.3%	1	16.7%
Com A	35	74.5%	3	50.0%
Com B	5	10.6%	2	33.3%
Modelée	1	2.1%	0	0.0%
Amphore	4	8.5%	0	0.0%
Total	47	100%	6	100%

Fragments de céramique mi-fine de mode B dont un fond massif de gobelet caractéristique des productions du III^e s.

Céramiques communes de mode A, dont des bords de cruche de type CoA59 et de mode B dont un bord de jatte CoB17.

Fragment de céramique modelée et d'amphore de Narbonnaise.

Datation : III^e s.

US 2061 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	2	5.0%	2	40.0%
Mi-fine B	1	2.5%	1	20.0%
Com A	27	67.5%	1	20.0%
Com B	10	25.0%	1	20.0%
Total	40	100%	5	100%

Attestation de deux vases en sigillée du Centre de la Gaule : Drag. 33 (140/190) et Lez. 43 (190/240). Un fragment de coupe à collerette de type MfB8 en céramique mi-fine de mode B est également recensé.

Les céramiques communes sont représentées par des fragments en communes de mode A et mode B dont un bord de pot à col allongé de type CoB32.

Datation : les éléments les plus tardifs sont datables de la seconde moitié du III^e s., voire du début du siècle suivant.

US 2062 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	2.2%	0
Fine B	1	2.2%	0
Com A	27	58.7%	1
Com B	4	8.7%	1
Amphore	13	28.3%	0
Total	46	100%	2

Un petit fragment de céramique sigillée des ateliers de Lezoux (140/190) ainsi qu'un fragment de pot M125/126 en céramique fine de mode B (TN) constituent les seuls restes de vaisselles de table récoltés dans ce contexte.

La céramique commune de mode A compte de nombreux fragments dont un bord de la forme CoA41, ainsi que quelques fragments de céramiques communes de mode B.

Lot d'amphore : 6 éléments provenant de Narbonnaise, 3 de Bétique et 4 correspondant à des productions régionales.

Datation : seconde moitié du II^e s.

US 2063 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	3	3.7%	0	0.0%
Mi-fine B	1	1.2%	1	12.5%
Com A	49	60.5%	0	0.0%
Com B	22	27.2%	5	62.5%
Modelée	1	1.2%	0	0.0%
Amphore	5	6.2%	2	25.0%
Total	81	100%	8	100%

La céramique sigillée compte 3 fragments des ateliers du Centre de la Gaule (160/190).

Un bord de coupe en céramique mi-fine de mode B de type MfB18.

Les céramiques communes sont représentées par des fragments essentiellement de panse en communes de mode A et de mode B dont au moins 3 pot de type CoB32. Un fragment de céramique modelée est également recensé.

Les amphores sont représentées par 3 fragments provenant de Narbonnaise.

Datation : début du III^e s.

US 2064 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	4	5.1%	2	33.3%
Mi-fine B	1	1.3%	1	16.7%
Com A	48	61.5%	1	16.7%
Com B	19	24.4%	2	33.3%
Modelée	1	1.3%	0	0.0%
Amphore	5	6.4%	0	0.0%
Total	78	100%	6	100%

Les céramiques fines sont représentées par quelques fragments de sigillée permettant de distinguer un mortier de type Curle 21 (190/240) et une assiette Lez. 43 (160/210) des ateliers du Centre de la Gaule.

On compte également un fragment en céramique mi-fine de mode B correspondant à un bord de coupe de type MfB18.

Les céramiques communes de mode A et de mode B comptent de nombreux fragments dont les bords de deux pots de type CoB32 et CoB34. S'y ajoute un fragment de céramique modelée.

Ce lot est complété par un fragment d'amphore provenant de Narbonnaise, et 4 d'origine indéterminée.

Datation : III^e s.

US 2065 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	5	7.6%	0	0.0%
Fine B	4	6.1%	2	40.0%
Com A	30	45.5%	1	20.0%
Com B	9	13.6%	1	20.0%
Modelée	9	13.6%	0	0.0%
Amphore	9	13.6%	1	20.0%
Total	66	100%	5	100%

La vaisselle de table est représentée par des fragments de sigillée des ateliers du Centre de la Gaule (110/130, 140/170 et 160/190), et de céramique fine de mode B (TN).

Les céramiques communes comptent une trentaine de fragments en céramique commune de mode A, dont un bord de la forme CoA41, auxquels s'ajoutent des fragments de mode B et de céramique modelée.

De gros fragments d'amphore à huile de Bétique dont la pâte correspond aux productions de la seconde moitié du II^e s. complètent ce lot.

Datation : deuxième moitié du II^e s. – début du III^e.

US 2066 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
PFE	1	1.4%	0

Com A	58	79.5%	0
Com B	9	12.3%	1
Modelée	4	5.5%	0
Amphore	1	1.4%	0
Total	73	100%	1

Un seul fragment de paroi fine du Centre de la Gaule, résiduel, est recensé.

Les restes de céramiques communes de mode A et B constituent la majorité de ce contexte, dont un bord de pot CoB32. Des fragments de vases modelés sont également attestés.

Ce lot est complété par un fragment d'amphore de Narbonnaise.

Datation : III^e s.

US 2069 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	3.7%	1
Fine B	2	7.4%	0
Mi-fine B	1	3.7%	0
Com A	18	66.7%	0
Com B	2	7.4%	1
Amphore	3	11.1%	0
Total	27	100%	2

Les céramiques fines sont représentées par un fragment de céramique sigillée du second quart du II^e s. auquel s'ajoutent deux fragments de céramique fine de mode B (TN).

Les céramiques communes comptent 13 fragments de mode A et un en mode B.

Un fragment d'amphore en pâte régionale BCG complète ce lot ainsi que des fragments d'amphore africaine.

Datation : seconde moitié du II^e s.

US 2070 :

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	2	0

Cette couche n'a livré que deux fragments en céramique mi-fine de mode B (qui recollent avec un fragment de l'US 2069).

Datation : seconde moitié II^e/III^e s.

US 2074 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	2	3.0%	1

Mi-fine B	2	3.0%	0
Com A	35	52.2%	1
Com B	15	22.4%	0
Amphore	13	19.4%	0
Total	67	100%	2

Les vaisselles de table ne comptent que deux fragments d'une coupelle Lez. 44 dont la pâte correspond aux productions des années 140/170, ainsi que deux fragments de céramique mi-fine de mode B.

Les céramiques communes sont représentées par des fragments de mode A, dont un goulot de cruche CoA5, et de mode B.

Un lot d'amphores vient en complément, rassemblant des productions de Bétique (Dr. 20 de la seconde moitié du I^{er} s.), ainsi que des fragments de Narbonnaise et d'origine régionale.

Datation : les éléments datant les plus récents correspondent à des productions de la seconde moitié du II^e s.

US 2076 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	3	21.4%	1
Com A	10	71.4%	1
Modelée	1	7.1%	0
Total	14	100%	2

L'élément remarquable issu de ce contexte est une assiette en sigillée, pratiquement complète de type Lez. 32 (**Fig.3-3, n°1**), attribuable aux années 160/190. Elle est marquée d'une estampille de libellé « LIBERTIM » correspondant au type 2a de NoTS Libertus iii (vol. 5, p. 58 ; (**Fig.3-3, n°2**) ainsi que de 3 *graffiti* : « IILIV » pour Elius (**Fig.3-3, n°3**), « M » (**Fig.3-3, n°4**), sur la panse, et au centre, sous le pied, une combinaison de la lettre « A » et d'un grand « X » (**Fig.3-3, n°5**).

La céramique commune compte une dizaine de fragments de mode A, dont un bord de pot CoA46. Un tesson en pâte modelée est également à mentionner.

Datation : seconde moitié du II^e s.

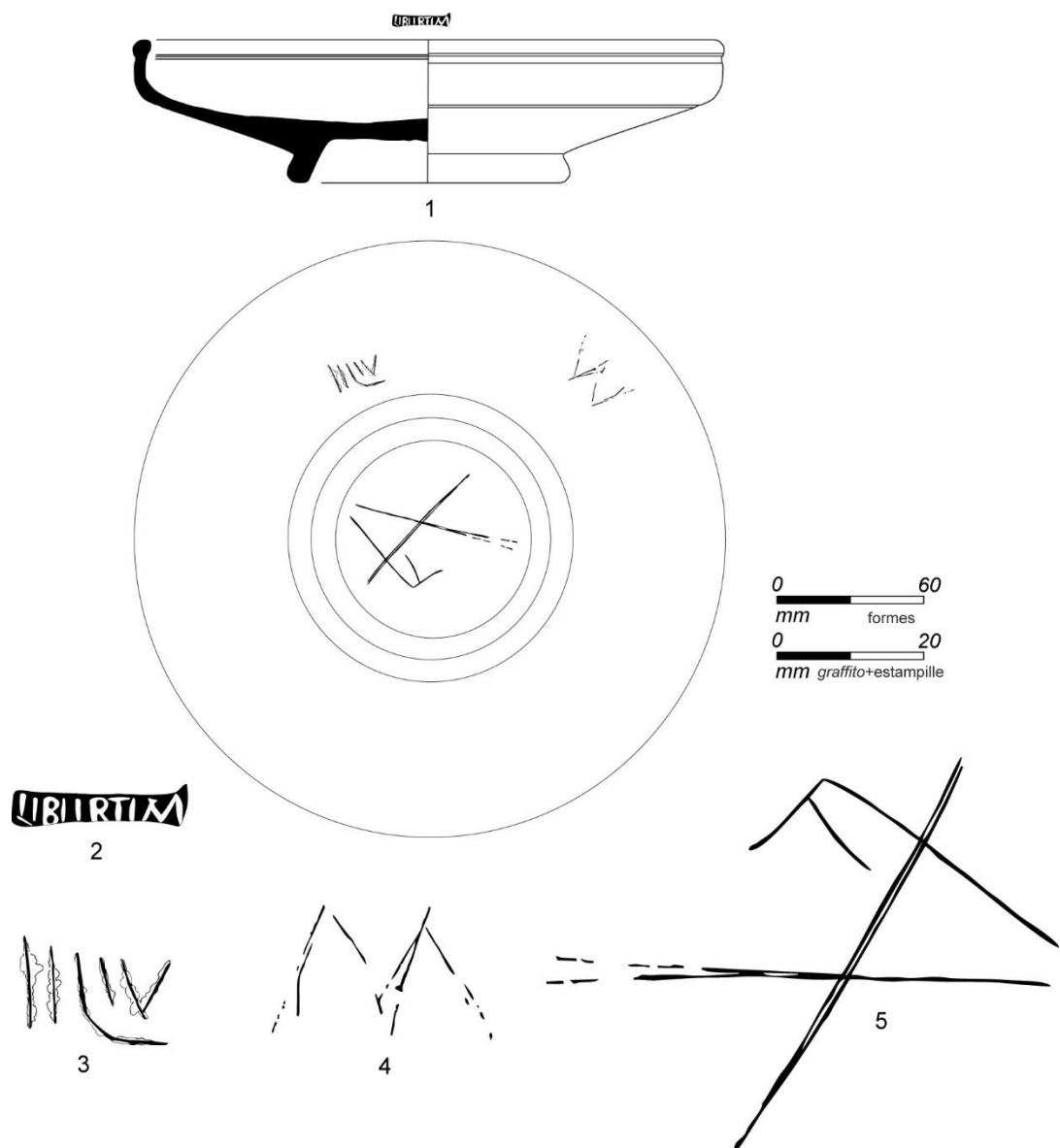


Fig.3-3. Céramiques de l'US 2076 © Yohan Manthey (collaborateur de l'équipe LAHM)

US 2084 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	4.2%	0
Com A	18	75.0%	0
Com B	4	16.7%	1
Amphore	1	4.2%	0
Total	24	100%	1

Ce contexte a livré un fragment de sigillée du Sud de la Gaule (20/40), ainsi qu'un lot de céramiques communes de mode A et de mode B dont un bord de pot précoce type CoB80. Un fragment d'amphore de Narbonnaise est également attesté.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s.

US 2086 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	14	82.4%	0
Com B	1	5.9%	1
Amphore	2	11.8%	0
Total	17	100%	1

Ce contexte a livré 14 fragments de céramique commune de mode A, ainsi qu'un bord de pot CoB32 en céramique commune de mode B et deux fragments d'amphore de Narbonnaise.

Datation : III^e s.

US 2088 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	1	0.6%	1	12.5%
Com A	38	23.5%	2	25.0%
Com B	9	5.6%	3	37.5%
Modelée	2	1.2%	1	12.5%
Amphore	112	69.1%	1	12.5%
Total	162	100%	8	100%

En céramique sigillée : un bord d'assiette de type Lez. 45 (140/170) résiduel dans ce contexte.

Les céramiques communes de mode A sont représentées par un lot de fragments de cruche, dont un fond avec dépôt calcaire interne ainsi que 3 fragments de panse revêtus d'un engobe blanc. La seule forme ayant pu être distinguée correspond à une coupe/jatte de type CoA72. Quant aux communes de mode B elles le sont par les restes d'un pot tardif de type CoB33, ainsi qu'un fragment de panse de céramique en pâte rugueuse et 2 bords indéterminés.

Les restes d'amphores constituent le lot le plus important de ce contexte, avec des productions régionales dont un morceau de panse marqué d'une croix réalisée post-cuisson, auxquels s'ajoutent des fragments d'amphore de Narbonnaise tardive.

Datation : III^e s. ap. J.-C.

US 2091 (SEP 2089) :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	6.3%	0
Com A	14	87.5%	2
Com B	1	6.3%	1
Total	16	100%	3

La sigillée est représentée par un mortier Curle 21 des ateliers du Centre de la Gaule (140/170). Des céramiques communes de mode A dont un bord de mortier à collerette de type CoA6 ainsi qu'un fragment de céramique commune de mode B de type CoB7 sont attestées.

Datation : milieu du II^e s.

US 2103 (SEP 2101) :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Mi-fine B	3	8.8%	0	0.0%
Com A	19	55.9%	2	40.0%
Com B	6	17.6%	3	60.0%
Amphore	6	17.6%	0	0.0%
Total	34	100%	5	100%

Trois fragments de céramiques mi-fines de mode B sont recensés.

La céramique commune de mode A compte des fragments de panse ainsi que des bords d'une cruche CoA7 et d'un pot CoA41. La céramique commune de mode B est représentée par des pots CoB7 et CoB32b.

Les amphores correspondent à un corpus de productions régionales BCG et de Narbonnaise.

Datation : seconde moitié du II^e s./début du III^e s.

US 2104 (SEP 2027) :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B	2	12.5%	1
Com B	14	87.5%	1
Total	16	100%	2

Ce contexte a livré 2 fragments en céramique fine de mode B (TN) dont un bord de la forme M110, ainsi que les restes d'un gobelet tardif en céramique commune de mode B.

Datation : III^e s.

US 2113 (SEP 2111) :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	4	80.0%	1
Com B	1	20.0%	0
Total	5	100%	1

Ce contexte comporte 4 fragments de céramique commune de mode A, dont un bord de pot CoA41, ainsi qu'un fragment de céramique commune de mode B.

Datation : II^e s.

US 2126 (SEP 2124) :

Catégorie	NR	%NR	NMI
PFE	1	11.1%	0
Mi-fine B	4	44.4%	1

Com A	2	22.2%	0
Com B	2	22.2%	0
Total	9	100%	1

Ce niveau a livré un fragment de paroi fine engobée du Centre de la Gaule, des fragments de gobelet en céramique mi-fine de mode B, ainsi que des fragments de communes de mode A et de mode B.

Datation : III^e s.

US 2127 :

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	1

Cette couche n'a livré qu'un fond de cruche caractéristique des productions du III^e s.

Datation : III^e s.

US 2129 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	4	11.1%	1	11.1%
Com A	20	55.6%	3	33.3%
Com B	11	30.6%	5	55.6%
Amphore	1	2.8%	0	0.0%
Total	36	100%	9	100%

Les céramiques sigillées sont représentées par des productions du Centre de la Gaule attribuables au II^e s. : un fragment de coupelle indéterminée (130/150), un fragment de coupe Drag. 37 (160/190) ainsi que les restes d'une coupe Lez. 84 (160/190).

Le lot des céramiques communes comprend des fragments de communes de mode A et de mode B dont un pot CoB3 et des variantes a et b de la forme CoB32.

Un fragment d'amphore dont la pâte correspond aux productions de Bétique du III^e s. vient compléter les céramiques de ce contexte.

Datation : III^e s.

US 2135 ? (SEP 2133) :

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	1	0
Com B	2	1
Total	3	1

Cette couche a livré un fragment de céramique mi-fine de mode B et 2 fragments de céramique commune de mode B, dont un bord de pot CoB32b.

Datation : deuxième moitié II^e s.

US 2135 (SEP 2133) :

Catégorie	NR	NMI
Com A	2	0
Com B	1	0
Total	3	0

Cette couche a livré 2 fragments de céramiques communes de mode A et de mode B.

Datation : II^e / III^e s.

US 2139 (SEP 2137) :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	9.1%	0
MET	1	9.1%	0
Mi-fine B	1	9.1%	0
Com A	4	36.4%	0
Com B	3	27.3%	1
Amphore	1	9.1%	0
Total	11	100%	1

Les vaisselles de table comptent un fragment de sigillée du Centre de la Gaule de la seconde moitié du II^e s., un fragment de céramique métallescente de première génération (140/190), ainsi qu'un fragment de vase en pâte mi-fine cuit en mode B.

Les céramiques communes sont représentées par des fragments de mode A et de mode B dont un bord de pot CoB32.

Un fragment d'amphore de Narbonnaise vient compléter ce lot.

Datation : seconde moitié du II^e s.

US 2156 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	8	80.0%	0
Com B	1	10.0%	0
Amphore	1	10.0%	0
Total	10	100%	0

Ce contexte n'a livré que des fragments de panse de céramiques communes de mode A et de mode B, et un reste d'amphore en pâte régionale BCG.

Datation : II^e s.

US 2159 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Mi-fine B	1	1.2%	1
Com A	60	72.3%	1
Com B	6	7.2%	1
Modelée	1	1.2%	0
Amphore	15	18.1%	1
Total	83	100%	4

Céramique mi-fine de mode B correspondant à un bord de plat MfB11 (Fig. YM4, n°1).

La céramique commune compte de nombreux fragments de mode A dont un revêtu d'un engobe rouge et les restes d'un imposant mortier de type CoA6a (Fig. YM4, n°2). On compte également quelques fragments de mode B dont un bord de pot CoB7 (Fig. YM4, n°3).

La céramique modelée n'est représentée que par un fragment dont la surface a été lissée.

On compte enfin la découverte notoire d'un fond d'amphore « carotte » (type Cam. 189 ; (Fig. YM4, n°4) correspondant aux productions de Syrie/Palestine du milieu du I^{er} s. au milieu du II^e s., auquel s'ajoutent des fragments en pâte régionale, dont 4 OCG et 2 BCG.

Datation : seconde moitié du II^e s.

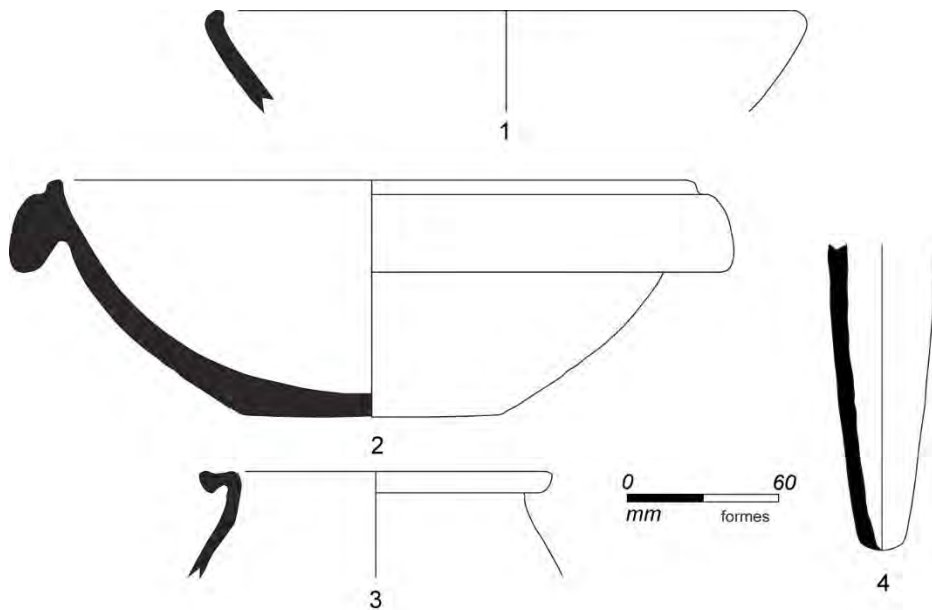


Fig.3-4. Céramiques de l'US 2159 © Yohan Manthey (collaborateur de l'équipe LAHM)

US 2162 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	7	77.8%	0
Com B	1	11.1%	0
Amphore	1	11.1%	0
Total	9	100%	0

Ce lot compte des fragments de panse de commune de mode A et de mode B ainsi qu'un reste d'amphore régionale en pâte BCG.

Datation : second siècle.

US 2164 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B	6	40.0%	2
Com A	8	53.3%	0
Com B	1	6.7%	0
Total	15	100%	2

Lot comportant des céramiques fines de mode B (TN), communes de mode A et de mode B.

Datation : seconde moitié du I^{er} s.

US 2166 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Mi-fine B	1	3.0%	0
Com A	6	18.2%	0
Com B	26	78.8%	0
Total	33	100%	0

Ce contexte a livré de la céramique mi-fine de mode B, ainsi que des fragments de communes de mode A et de mode B.

Datation : seconde moitié II^e-III^e s.

US 2174 (Sd 2172) :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	8	72.7%	0
Amphore	3	27.3%	0
Total	11	100%	0

Lot comportant des fragments de commune de mode A et d'amphore en pâte régionale BCG et de Narbonnaise.

Datation : II^e/III^e s.

US 2181 (SEP 2179) :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	14.3%	0
Com A	3	42.9%	1
Com B	1	14.3%	1
Amphore	2	28.6%	0
Total	7	100%	2

La céramique fine ne compte qu'un fragment de sigillée des ateliers du Centre de la Gaule de la seconde moitié du II^e s.

Les céramiques communes sont représentées par 3 fragments de commune de mode A, ainsi qu'un bord de pot CoB32 pour la commune de mode B.

Un fragment d'amphore en pâte régionale BCG et un de Narbonnaise complètent cet ensemble.

Datation : III^e s.

US 2186 :

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	1	0
Total	1	0

Un fragment en céramique mi-fine de mode B.

Datation : seconde moitié du II^e s. / III^e s.

US 2187, galerie Ouest :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	2	3.2%	0	0.0%
Fine B	9	14.3%	4	50.0%
Com A	34	54.0%	1	12.5%
Com B	12	19.0%	3	37.5%
Modelée	2	3.2%	0	0.0%
Amphore	4	6.3%	0	0.0%
Total	63	100%	8	100%

La vaisselle de table est représentée par 2 fragments de sigillée italique (-10/+20) et un lot de 6 fragments de céramique fine de mode B (TN) au sein duquel se distinguent les bords de coupes M96 et M125/126.

Les céramiques communes comptent une douzaine de fragments de commune de mode A dont un à engobe micacé et un à engobe blanc, auxquels s'ajoutent quelques fragments de commune de mode B dont des bords de pot CoB2 et CoB7 ainsi que deux fragments de vases modelés.

Des fragments d'amphore régionale en pâte BCG complètent ce lot.

Datation : 3^{ème} 1/4 du I^{er} s.

US (2) = 2214 ? galerie Ouest

Catégorie	NR	%NR	NMI
PFE	1	12.5%	0
Com A	6	75.0%	1
Com B	1	12.5%	1
Total	8	100%	2

Cette strate a livré un fragment de couvercle en paroi fine engobée des ateliers du Centre de la Gaule, ainsi que des fragments de céramiques communes de mode A et de mode B.

Datation : dernier quart du I^{er} s. et début du II^e s.

US 2215 ? (5), galerie Ouest :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	10.0%	0
Com A	4	40.0%	0
Com B	2	20.0%	1
Amphore	3	30.0%	0
Total	10	100%	1

Le lot des céramiques comprend un fragment de coupe Drag. 37 des ateliers du Centre de la Gaule (130/150), ainsi que des fragments de céramiques communes de mode A et de mode B dont un bord de jatte CoB14, et 3 fragments d'amphore régionale dont 2 en pâte BCG et un en pâte indéterminée.

Datation : second quart du II^e s.

US 2235 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
PFE	1	10.0%	0
Com A	8	80.0%	0
Amphore	1	10.0%	0
Total	10	100%	0

Ce contexte a livré un fragment de paroi fine engobée du Centre de la Gaule, ainsi que des fragments de commune de mode A et d'amphore tardive de Narbonnaise.

Datation : III^e s.

US 2240, SEP 2238 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Mi-fine B	2	22.2%	2
Com A	4	44.4%	0
Com B	1	11.1%	0
Amphore	2	22.2%	0

Total	9	100%	2
-------	---	------	---

Lot comportant des fragments en céramique mi-fine de mode B dont un bord de coupe, ainsi que des restes de céramiques communes de mode A et de mode B et d'amphore de Narbonnaise.

Datation : III^e s.

US 2242 (SEP 2242) :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	3	33.3%	0
Com A	5	55.6%	1
Com B	1	11.1%	0
Total	9	100%	1

Ce contexte a livré 3 fragments de céramique sigillée des ateliers de Lezoux (160/190) dont un décor de Paternus II, et un lot de fragments de communes de mode A et de mode B.

Datation : seconde moitié du II^e s.

US 2256 (SEP 2254) :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Com A	5	35.7%	2	40.0%
Com B	7	50.0%	3	60.0%
Amphore	2	14.3%	0	0.0%
Total	14	100%	5	100%

Les céramiques communes sont représentées par 5 fragments de commune de mode A dont 2 goulots de cruche CoA5, ainsi que 7 fragments de commune de mode B comprenant les bords de 3 pots correspondant à 2 CoB7 et un CoB32 de grand module.

Deux fragments d'amphore en pâte régionale BCG complètent le lot de céramiques.

Datation : seconde moitié du III^e s.

US 2271 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	2	15.4%	1
Com A	10	76.9%	0
Com B	1	7.7%	0
Total	13	100%	1

Fragment d'une coupe Drag. 37 en sigillée des ateliers de Lezoux (décor dans le style de Servus III, 190/240), ainsi qu'une dizaine de fragments en communes de mode A et de mode B.

Datation : III^e s.

US 2275 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B	2	20.0%	0
Mi-fine B	1	10.0%	0
Com A	2	20.0%	0
Com B	1	10.0%	1
Modelée	2	20.0%	0
Amphore	2	20.0%	0
Total	10	100%	1

Les vaisselles de table sont représentées par des fragments de céramique fine de mode B (TN) et de mi-fine de mode B.

Quelques fragments de céramiques communes de mode A et de mode B dont un bord de jatte CoB17 et de céramique modelée sont attestés.

Deux fragments d'amphore régionale en pâte BCG complètent les céramiques de ce contexte.

Datation : II^e/III^e s.

US 2278 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	14	73.7%	0
Com B	1	5.3%	0
Modelée	4	21.1%	0
Total	19	100%	0

Ce contexte a livré des fragments de céramiques communes de mode A et de mode B dont une marmite tripode de type CoB6, ainsi que des fragments de vase modelé.

Datation : III^e s.

US 2282, galerie ouest :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	14	11.9%	5	33.3%
PFE	2	1.7%	0	0.0%
Fine B	3	2.5%	2	13.3%
Mi-fine B	2	1.7%	2	13.3%
Com A	56	47.5%	3	20.0%
Com B	17	14.4%	1	6.7%
Modelée	5	4.2%	0	0.0%
Amphore	19	16.1%	2	13.3%
Total	118	100%	15	100%

Les céramiques sigillées sont représentées dans ce contexte par une douzaine de fragments des productions du Centre de la Gaule de la seconde moitié du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. ap. J.-C., notamment une coupe Drag. 37 (130/150 ap. J.-C.) et une assiette Ve. A2 (60/90 ap. J.-C.).

Les céramiques fines comptent également 2 fragments de parois fines engobées, ainsi que 3 fragments en céramique fine de mode B (TN) dont des formes M96 et M146.

Les bords de deux pots en céramique mi-fine de mode B de type MfB1 sont également recensés.

Aucun bord de céramiques communes n'a été reconnu dans ce contexte, cette catégorie est représentée par 56 fragments indéterminés en céramique commune de mode A (dont un fragment de panse de mortier) et 17 restes de vases en commune mode B.

19 restes d'amphores ont été distingués, dont 15 fragments de panse et un bord de G. 4 en pâte du groupe régional BCG. Un autre bord de G. 4 en pâte du groupe régional OCG est également recensé, ainsi qu'un fragment de panse résiduel correspondant aux pâtes claires précoces de Tarraconaise.

Datation : la majorité des éléments datants identifiés dans ce contexte correspondent à la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Le *terminus post quem* peut être fixé au second quart du II^e s. ap. J.-C.

US 2283 :

Catégorie	NR	NMI
Com A	2	0
Total	2	0

Fragments de céramique commune de mode A.

Datation : pas de datation

US 2284, galerie ouest :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	7	8.8%	1	11.1%
PFE	2	2.5%	1	11.1%
Com A	47	58.8%	4	44.4%
Com B	18	22.5%	3	33.3%
Modelée	2	2.5%	0	0.0%
Amphore	4	5.0%	0	0.0%
Total	80	100%	9	100%

En sigillée : deux vaisselles des ateliers de Millau-La Graufesenque et de Lezoux du dernier quart du I^{er} s. et deux autres vases des ateliers du Centre de la Gaule (Lezoux et Allier) des premières décennies du II^e s. Des fragments de paroi fine engobée des ateliers du Centre de la Gaule sont également recensés.

La céramique commune de mode A est représentée par 47 fragments, ainsi qu'un fragment de mortier dont la pâte correspond aux productions de l'Allier. Les céramiques cuites en mode B comptent 18 fragments dont les bords de deux pots de types CoB3 et CoB7. Deux fragments de céramique modelée de mode B sont également recensés.

Les amphores sont représentées par 4 fragments en pâte régionale BCG.

Datation : les éléments les plus récents permettent de fixer ce contexte dans le second quart du II^e s.

US 2286, galerie ouest :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B	2	7.7%	0
Com A	3	11.5%	0
Com B	5	19.2%	0
Amphore	16	61.5%	1
Total	26	100%	1

Ce contexte a livré 2 fragments de céramique fine de mode B (TN), 3 fragments de commune de mode A et 5 restes de communes de mode B.

Les amphores comptent des fragments Tarraconaise et de productions régionales BCG dont la plupart appartient à une amphore G. 5.

Datation : deuxième ou troisième quart du I^{er} s.

US 2897 :

Catégorie	NR	%NR
Com A	4	66.7%
Amphore	2	33.3%
Total	6	100%

Attestation de fragments de céramique commune de mode A, ainsi que 2 fragments d'amphore de Tarraconaise dont la pâte correspond à une production précoce (10/30).

Datation : première moitié du I^{er} s.

US 2893 (SEP 2891) :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	7	3.6%	4	10.8%
PFE	3	1.5%	2	5.4%
Fine B	3	1.5%	3	8.1%
Mi-fine B	9	4.6%	3	8.1%
Com A	101	52.1%	9	24.3%
Com B	55	28.4%	15	40.5%
Modelée	5	2.6%	0	0.0%
Amphore	11	5.7%	1	2.7%
Total	194	100%	37	100%

Ce contexte compte un lot de fragments de sigillée composé d'une coupelle des ateliers de Millau-La Graufesenque (60/90), une assiette Lez. 43 (110/130) et une coupelle Drag. 33 des ateliers du Centre de la Gaule (140/170).

Les autres catégories de vaisselles de table sont représentées par des céramiques fines de mode B (TN ; 3 individus dont une coupe M96), des parois fines engobées du Centre de la Gaule (gobelet Lez. 311 et coupe Lez. 340) ainsi que des céramiques mi-fines de mode B (pot MfB1 et coupe MfB3).

Les céramiques communes de mode A correspondent au lot le plus conséquent avec une centaine de fragments dont des cruches CoA2 et CoA139, plat CoA36 et mortier CoA26b.

Les communes de mode B comptent quant à elles 43 fragments de vases, dont les bords de 3 jattes (CoB8, CoB14 et CoB17), d'une coupe CoB13, d'un pot CoB53 et de 5 pots ou pichets CoB7.

5 fragments de céramiques modelées sont également recensés.

On compte enfin un lot de 11 fragments d'amphores régionales dont 6 restes attribués aux productions BCG.

Datation : ce lot compte de nombreuses productions de la seconde moitié du I^{er} s./première moitié du II^e s., le *terminus post quem* étant fixé aux alentours de 140 de notre ère.

US 2893 (2) (SEP 2891) :

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	1
Com B	2	1
Amphore	1	1
Total	4	3

Le lot des céramiques comporte un fond de cruche en céramique commune de mode A, deux fragments de commune de mode B dont un bord de pot CoB32, ainsi qu'un fond d'amphore régionale dont la pâte n'est pas déterminée.

Datation : III^e s.

2904 (6), galerie Ouest :

Catégorie	NR	%NR
Sigillée	1	11.1%
Com A	8	88.9%
Total	9	100%

Sigillée des ateliers du Centre de la Gaule (110/160) et fragments en commune de mode A.

Datation : II^e s.

US 2905 (7), galerie Ouest :

Catégorie	NR	NMI
Com A	3	0
Com B	1	0
Total	4	0

Fragments de céramiques communes de mode A et de mode B.

Datation : pas de datation

US 2907 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	3.2%	0
Com A	11	35.5%	1
Com B	6	19.4%	1
Amphore	13	41.9%	0
Total	31	100%	2

En sigillée : fragment du Centre de la Gaule (130/150).

La céramique commune est représentée par 11 fragments de mode A dont un goulot de cruche CoA5, et 6 restes de mode B dont un bord de pot CoB54.

Un lot de 13 fragments d'amphores en pâte régionale indéterminée vient compléter ce contexte.

Datation : seconde moitié du II^e s.

Etude des monnaies
P.-A. Besombes
Service Régional de l'archéologie de Bretagne

Parc des Tanneurs 2017-2018

Iso.	Période	N° période	Autorité	Dénomination	Revers ou type	Atelier	Date de frappe	Réf.	P	U	C	D (en mm)	Remarques et contexte
6	58-41 av. J.-C.	1	Auguste (27 av.-14 ap.	<i>Semis</i> ?	Droit et revers couvert de fines rayures.	Lyon ?	10-14 ?		4,2	0	1	19,1	Décapage
12	58-41 av. J.-C.	1	Tibère (14-37)	<i>Semis</i>]AVG[; tête laurée à droite. L'autel de <i>Lugdunum</i> .	Lyon	14-21 ?	RIC I ² 32	4,03	5	1		Flan tordu. Décapage
1	41-69	2	Claude I (41-54)	<i>Dupondius</i>	M TR P IMP] ; tête nue à gauche. [CERES AVGVSTA S C] ; Cérés assise à gauche.	Lyon	41-42 (3ème portrait)	RIC I ² 94	12,1	4	1		U.S. 2060.
28	69-96	3	Vespasien (69-79)	As	Tête laurée à droite. Personnage féminin debout.	Rome ?			8,33	5	2		Décapage
	96-117	4	Trajan (98-117)	Sesterce	Tête laurée à droite. Revers lisse	Rome	103-104		26,4	5	1		U.S. 1036-1. Sép. 1034.
14	96-117	4	Trajan (98-117)	As]AIAN[; tête laurée à droite. S C ; <i>Pietas</i> debout à gauche ; à ses pieds un autel.	Rome	98-99	RIC II 392	9,01	3	5		Décapage
14	96-117	4	Trajan (98-117)	As d'orichalque	Tête radiée à droite. Reves lisse.	Local (monnaie coulée)	114-117	RIC II 644-650	5,67	0	1	21,4	U.S. 1094, sép. 1037.
17	161-180	7	Marc Aurèle (161-180) ?	Denier défourré ?	Tête barbue à droite. Deux personnages se faisant face.	Atelier de faussaires			1,25	5	2	15,3	U.S. 1000, angle sud-est.
			Indéterminé	As (module)	Pseudo monnaie. Totalement lisse. Un des côtés présente un bombement central et un bourrelet l'entourant.	Local ? Monnaie en laiton			9,02	0	1	25	U.S. 1093. Sép. 1037.
7	275-294	13	Tétricus I (271-274)	Antoninien	Droit entièrement corrodé. Personnage debout au revers.	Local	275-283		2,13	0	5	14,2/1	Décapage
4	275-294	13	Tétricus I (271-274)	Antoninien]CVS P L AVG (<i>sic</i>) buste radé à droite. []AVGG type <i>Hilaritas</i> .	Local	275-283		1,96	1	1	15,4	Décapage
11	275-294	13	Tétricus I (271-274)	Antoninien	Buste cuirassé à droite. Type <i>Hilaritas</i> .	Local	275-283		1,19	1	1	13,3/1	Décapage
8	275-294	13	Tétricus I (271-274) (Tétricus II)	Antoninien	IVSTR (<i>sic</i>) buste radié à droite. CE[]AVGG (<i>sic</i>). Type <i>Spes</i> .	Local	275-283		1,53	1	1	14,1/1	Décapage

Parc des Tanneurs 2017-2018

1	275-294	12	Tétricus I (271-274)	Antoninien]CVS[buste radié à droite. [VS[type <i>Virtus</i> .	Local	275-283		1,82	2	1	13,3/1 6,2	Décapage
10	275-294	12	Tétricus I (271-274)	Antoninien	Tête radiée à droite. Type indéterminé.	Local	275-283		0,84	1	1	11,1/1 2	Décapage
	294-318	13	Constantin Ier (306-337)	<i>Nummus</i>	IMP C CONSTANTINVS P F AVG ; buste lauré, drapé et cuirassé à droite. SOLI IN-VI-CTO COMITI // MOST ; Sol debout à gauche, levant la main droite un globe et tenant de la main gauche, un globe.	Ostie	312-313	RIC VI 85	3,87	2	2		U.S. 2264. SP 2238. SD 2264-1.
2263-1	318-330	14	Constantin Ier (306-337)	<i>Nummus</i>	CONSTAN-TINVS AVG ; tête laurée à droite. SARMATIA DEVICTA //PTR ; Victoire courant à droite, tenant une palme et un trophée ; le pied droit posé sur un captif.	Trèves	323-324	RIC VII 423	3,14	1	1		.U.S. 2263. SP 2238
2	318-330	15	Constantin I (306-337)	<i>Nummus</i>	CONST-ANTINVS AVG ; buste casqué et cuirassé à droite. BEATA TRANQVILLITAS VOT/IS/XX //PLG ; autel surmonté d'un globe.	Lyon	323	RIC VII 323	3,26	1	1		Décapage
2250-1	318-330	15	Constantin I (306-337)	<i>Nummus</i>	IMP CONSTAN-TINVS MAX AVG ; buste casqué, lauré et cuirassé à droite. VICTORIAE LAETAE PRINC PERP ; deux Victoires se faisant face, tenant un bouclier où il est inscrit VOT/PR	Ticinum	318-319	RIC VII 82	3,63	2	2		U.S. 2250. SP 2238. Collé.
2250-1	318-330	15	Constantin I (306-337)	<i>Nummus</i>	[CRISPVS NOBIL C ; buste casqué et cuirassé à droite. BEA[TA TRANQVILLITAS VOT/IS/XX] //STR ; autel surmonté d'un globe.	Trèves	318-319	RIC VII 350	2,66	3	3		U.S. 2250. SP 2238. Collé.
2250-1	318-330	15	Constantin I (306-337) (Constance II)	<i>Nummus</i>	FL VAL CONSTANTIVS NOB C ; buste lauré et cuirassé à droite. PROVID-ENTIE CES (sic) // R Q ; porte de camp ; au-dessus, une étoile.	Local (imitation de Rome)	324-325	RIC VII 268	2,05	1	1		U.S. 2250. SP 2238. Collé.
	330-348	16	Constantinides	<i>Nummus</i>	Type <i>Gloria exercitus</i> 1 étendard.	Local	330-348						Evaluation 2001

Parc des Tanneurs 2017-2018

3	330-348	16	Constantin I (306-337) (Delmace)	<i>Nummus</i>	drapé et cuirassé à droite.]EXERCITVS //TRP ; deux soldats se faisant face de part et d'autre d' un étendard.	Trèves	337	RIC VII 288	1,34	1	1	Ebréché. Décapage.
9	330-348	16	Constantin I (306-337) (Constantinopolis)	<i>Nummus</i>	CONSTANTI[; buste casqué à gauche. Victoire sur une proue //PL[Local	335-337		0,61	2	1	12,3 Ebréché.
16	330-348	16	Constantinides (<i>Divo Constantino</i>)	<i>Nummus</i>	DIVO CONSTANT[; buste voilé à droite. Quadriga à droite // [C]ONS	Constantino ple	337-341	RIC VIII 52	1,5	2	1	Décapage.
5	330-348	16	Constant (337-350) (Théodora)	<i>Nummus</i>	buste drapé à droite. PIETAS ROMANA //TRP palme ; <i>Pietas</i> debout de face, tête à droite, tenant un enfant dans ses bras.	Trèves	340	RIC VIII 91	1,3	1	1	Décapage.
	348-364	17	Magnence (350-353)	<i>Maiorina</i>	D N MAGNENTIVS P F AVG ; buste diadémé et drapé à droite. FELICITAS REIPVBLICE // RPLG ; l'empereur debout à gauche, en habits militaires, tenant de la main droite un globe nicéphore et, de la main gauche, le <i>labarum</i> .	Lyon	350	RIC VIII 1112	4,73	1	2	U.S. 1022, sép. 1014.Fines entailles sur tout le droit.
18	XVe s.	30	Charles VII (1422- 1461)	Obole tournois	Fleur de lis KAROLVS [; lis dans trilobe. + Fleur de lis O[BOLVS] CIVIS ; croix dans quadrilobe.		A partir de mai 1477	Dup. n° 533B	0,76	1	1	Décapage.
25	XVe s.	30	Duché de Bretagne, Jean V (1399-1442)	Double denier	Trois mouchetures dans un trilobe. Croix pattée.	Atelier de faux monnayeurs ?			1,05	5	3	Style particulier : monnaie fausse ? Décapage.
42	Moyen- Age	31	XIII-XVe siècle	pour le florin d'or	Uniface. Grande fleur de lis florentine.		Après 1253.		3,21	4	1	Décapage.

Parc des Tanneurs 2017-2018

15	XVIe s.	32	François Ier (1515-1547)	Denier tournois à la croisette	Droit illisible. Revers : croix plaine alésée dans quadrilobe.			1541	Dup. n° 937	0,57	5	3	Monnaie détériorée. Coup de poinçon. Décapage.
22	XVIe s.	32	Henri IV (1589-1610)	Double tournois de Navarre	Buste à droite. Trois lis posés 2 et 1.	Saint-Palais	1593-1595		Dup. n° 1280	1,76	5	1	Décapage.
33	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Douzain d'un règne précédent contremarqué d'une fleur de lis.	Monnaie entièrement fruste à l'exception de la contremarque en forme de fleur de lis.		A partir de l'ordonnance de juin 1640.		Dup. n° 1343	1,2	5	1	Ebréché. Décapage.
31	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois	Tête à droite. Trois lis posés 2 et 1. Type non reconnaissable.	Indéterminé				1,25	5	2	Décapage.
40	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois	Buste lauré et drapé à droite. Trois lis posés 2 et 1. 11 ^e type.	Rouen	1638-1640		Dup. n° 1373	1,98	5	2	Décapage.
39	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois	Grand buste drapé à droite. Trois lis posés 2 et 1. 11 ^e type.	Paris ou Lyon		1638	Dup. n° 1368	2,46	5	1	Décapage.
35	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643) ?	Double tournois	Presque totalement lisse.	Indéterminé				1,48	5	1	Décapage.
35	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643) ?	Double tournois	Presque totalement lisse.	Indéterminé				1,33	5	1	Décapage.
37	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois	F ; buste lauré, drapé et cuirassé avec fraise. Trois lis posés 2 et 1. 1635. 5 ^e type.	Angers (F)		1635	Dup. n° 1366	2,84	4	1	Décapage.
38	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois	LOVIS XIII R [D FRAN] ET NA buste lauré et drapé à droite. 13E type.	La Rochelle (H)		1638	Dup. n° 1280	2,43	3	1	Décapage.
34	XVIIe s.	33	Principauté de Sedan, Frédéric Maurice de la Tour (1623-1652)	Double tournois]D L TOUR[buste à droite.]DAN[tour surmontée d'un lis, entourée de lis.				PA n° 6350	1,73	5	1	Décapage.
36	XVIIe s.	33	Seigneurie de Cugnon, Jean-Théodoric (1611-1644)	Double tournois	I T H C D L R O S S D C H C V G N ; buste à droite. DOVBLE TOURNOIS 1634 ; quatre lis, au milieu un fleuron.			1634	PA n° 6374	2,29	4	1	Décapage.

Parc des Tanneurs 2017-2018

33	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Liard.	Lisse. Module du Liard de France.	Indéterminé	1655-1658	Dup. n° 1588	2,74	5	1	Décapage.
29	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Liard.]ROY DE FR[; buste couronné et drapé à droite. Revers lisse.	Indéterminé	1655-1658	Dup. n° 1588	3,51	5	1	Décapage.
24	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Liard.	Lisse. Module du Liard de France.	Indéterminé	1655-1658	Dup. n° 1588	3,23	5	1	Décapage.
27	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Liard.	Lisse. Module du Liard de France.	Indéterminé	1655-1658	Dup. n° 1588	1,76	5	1	Décapage.
23	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Liard.	Lisse.]DE / FRANCE / E trois lis posés 2 et 1.	Tours (E)	1655-1658	Dup. n° 1588	3,44	5	1	Décapage.
30	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Liard.]Y DE FRAN ET DE NAV 1658. LIARD / DE / FRANCE G trois lis posés 2 et 1.	Poitiers (G)	1658	Dup. n° 1588	3,43	4	1	Décapage.
26	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Liard.	Lisse. Module du Liard de France.	Indéterminé	1655-1658	Dup. n° 1588	2,51	5	1	Décapage.
19	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Denier tournois	LOV[illisible. Deux lis A	Paris ou Lyon	1648-1649	Dup. n° 1586	1,16	0	5	Décapage.
17	XVIIe s.	33	Principauté des Dombes, Gaston (1627-1650)	Denier tournois	GASTON V F P D ; bute aurée à droite. DE[NIER TOURNOIS] ; deux lis sous un lamble, A entre les lis.			PA n° 5214	1,39	3	3	Décapage.
13	XVIIe s.	33	Principauté des Dombes, Gaston (1627-1650)	Denier tournois	GASTON V F P D bute aurée à droite. [DENIER TOURN]OIS 1650 deux lis sous un lamble, A entre les lis.			PA n° 5214	1,02	4	2	Décapage.
20	XVIIe s.	33	Principauté des Dombes, Gaston (1627-1650)	Denier tournois	GASTON [V F P D] ; buste aurée à droite. [DENIER] TOURNOIS 16[; deux lis sous un lamble, A entre les lis.			PA n° 5214	1,04	4	1	Décapage.

Parc des Tanneurs 2017-2018

21	XVIIe s.	33	Principauté d'Arches, Charles II de Gonzague (1637-1659)	Denier tournois	CHARLES II DE MAN ; tête nue à droite. + DENIER TOURNOIS ; deux lis et un A.			Dup. n° 6195	0,96	4	1	Décapage.
	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Monnaie provinciale	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Monnaie provinciale	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Monnaie provinciale	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Monnaie provinciale	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Monnaie provinciale	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	?	Double tournois	Illisible.							Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Liard.								Evaluation 2001

Bibliographie

e

Dup. : J. Duplessy, *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, Paris, 1988.

PA : F. Poey d'Avant, *Monnaies féodales de France*, Paris, 1858-1862, 3 volumes.

RIC *The Roman Imperial Coinage*

VII : Patrick M. Bruun, *Constantine to Licinius A.D. 313-337*, Londres, 1966.

VIII : R.A. G. Carson, *The Family of Constantine (337-364)*, Londre, 1981.

RENNES, Parc des Tanneurs, fouille programmée, campagne 2017.

La campagne de fouille de 2017 a livré 47 monnaies antiques, médiévales et modernes¹. La très grande majorité de ces monnaies provient du décapage des terres, soit un total de 43 monnaies. Seules 4 d'entre elles ont été découvertes en contexte. Ces circonstances de découverte limitent les observations qui peuvent être faites à partir de cet échantillon.

Pour ce qui concerne les monnaies antiques, au nombre de 21, 13 d'entre elles sont tardives, datées de la fin du III^e siècle et du IV^e siècle, ce qui est tout à fait logique, la fouille n'ayant pas abordé les niveaux les plus anciens. Les monnaies du haut Empire sont donc résiduelles, ce qui est confirmé par leur piteux état de conservation. Le plus souvent elles sont frustes et certaines d'entre elles ont subi des détériorations volontaires. Deux exemplaires sont d'ailleurs des monnaies coulées, probablement produites dans la première moitié du III^e siècle.

Les monnaies tardives se répartissent de façon égale entre les imitations radiées, émises durant le dernier tiers du III^e siècle, au nombre de 6 exemplaires, et les monnaies du IV^e siècle représentées par 7 monnaies de bronze. Si on compare ces effectifs avec ceux de la fouille de la Cochardière, on constate, malgré la différence numérique (13 contre 512 monnaies de la même période chronologique [274-400] à La Cochardière), un certain nombre de différences :

- sur le site tout proche de La Cochardière, les imitations radiées sont au nombre de 300 pour 212 monnaies du IV^e siècle, nettement plus nombreuses qu'au parc des Tanneurs.

- à La Cochardière, les monnaies de la deuxième moitié du IV^e siècle, représentent presque 30 % de l'effectif total, alors qu'au parc des Tanneurs seule une monnaie du IV^e siècle a été émise après 348 (*maiorina* de Magnence de 350). Les monnaies théodosiennes (378-400) font totalement défaut au parc des Tanneurs tandis qu'à La Cochardière ces monnaies sont au nombre de 51 exemplaires, exemplaires il est vrai très localisés dans le quart nord-ouest de la fouille (*domus*).

Il est bien sûr hasardeux de tirer des conclusions trop tranchées de ces quelques observations faites à partir d'un échantillon réduit ; toutefois, l'absence de monnaies tardives théodosiennes semble bien traduire un abandon précoce de l'habitat, à partir de la seconde moitié du IV^e siècle, le site n'étant plus occupé que par des sépultures.

Les monnaies de tombes.

Seules quatre monnaies peuvent être mises en relation avec des tombes. L'une d'entre elles est apparue dans le comblement d'une sépulture et les trois autres peuvent être mises en relation avec la tombe elle-même, dont 2 dans la même tombe. Le dépôt de monnaies concernent donc 2 tombes pour 43 tombes fouillées en 2017 soit 4,65 % des tombes. Pour la fouille de La Cochardière, nous obtenons un pourcentage assez proche avec 34 tombes comportant des monnaies en contexte funéraire pour 508 inhumations soit 6,69 % des tombes. Ces chiffres, qui restent fragiles², tendrait à prouver une certaine homogénéité dans les pratiques funéraires, du moins en ce qui concerne le dépôt de monnaies dans la tombe, entre les deux sites.

Les monnaies post antique : témoins de quel type de fréquentation du site ?

¹Nous avons joint à l'étude les 11 monnaies provenant de l'évaluation de 2001.

²L'étude anthropologique n'étant pas menée à terme pour les deux sites et le parc des Tanneurs recèleraient en core un échantillon de tombes

Les monnaies médiévales ne sont représentées que par deux monnaies : un double denier de Jean V (1399-1442) duc de Bretagne et une obole tournois de Charles VII (1422-1461). Ces deux monnaies appellent peu de commentaires ; on observera simplement qu'il s'agit de frappes de la fin du Moyen Âge, ce qui semble indiquer que le site est délaissé dès la fin de l'Antiquité. La découverte d'un poids monétaire pour le florin d'or, dont la datation est large (XIII-XIVe s.), est plus insolite dans la mesure où ces trouvailles concernent les lieux d'échange et de manipulation de numéraire (châteaux, abbayes, foires...³).

Une seule monnaie date du XVIe siècle (denier tournois de François Ier [1515-1547]), son degré d'usure permettant de situer la date de sa perte plusieurs dizaines d'années après sa frappe.

Le site a par contre livré un nombre anormalement élevé de monnaies de cuivre du XVIIe siècle (liards, double et deniers tournois). soit 33 monnaies⁴, chiffre auquel on peut joindre un douzain contremarqué sous Louis XIII à partir de 1640. Ces 33 monnaies se répartissent entre 8 liards de France de Louis XIV (1643-1715), 19 double tournois royaux (Henri IV [1589-1610] : un exemplaire, Louis XIII [1610-1643] : 11 exemplaires) et féodaux (7 exemplaires) ainsi que 5 deniers tournois (Louis XIV : un exemplaire ; frappes féodales : 4 exemplaires).

Les deniers et doubles tournois sont des monnaies de cuivre pur frappées de 1577 à 1650 en quantités énormes. Entre 1655 à 1658 ont lieu également des frappes massives de liards de France. Ces monnaies fiduciaires ont connus une longévité extraordinaire dans la mesure où elles ne seront remplacées que sous le Second Empire avec les frappes massives des monnaies divisionnaires du franc (10 centimes, 5 centimes, 2 et 1 centimes) et les mesures de démonétisation de ce numéraire ancien en 1852. Il est par conséquent très difficile de situer chronologiquement cette strate de circulation. Au vu de l'état d'usure de ces monnaies, nous serions toutefois enclins à la placer dans la première moitié du XIXe siècle.

Par ailleurs le lien entre la perte de ce type de monnaies de faible valeur et les chantiers de construction a été établi de longue date⁵. En l'occurrence on pourrait rapprocher ces pertes importantes de l'ouverture d'un vaste chantier de récupération de matériaux antiques au XIXe siècle, événement rapporté par des textes de cette époque, à moins que ces pertes ne doivent être mises en rapport avec la construction de la maison bourgeoise toute proche (villa Bolelli).

P.-A. Besombes
11/12/2017.

RENNES, Parc des Tanneurs, fouille programmée, campagne 2018.

Responsable d'opération : Dominique Pouille (Inrap).

U.S. 2060, Iso. 1.

Claude Ier (41-54), *dupondius*

[TI] CLAVDIVS CAESAR AVG P M TR P IMP ; tête nue à gauche.

[CERES AVGVSTA S C] ; Cérès assise à gauche, tenant des épis de blé de la main droite et un sceptre de la main gauche.

(12,07 g. ; 6 h.). U 4 ; C 1.

RIC I² 94, Lyon (troisième portrait), 41-42.

SP 2238, U.S. 2263.

³On pourrait rapprocher cette découverte de celle d'un poids monétaire pour une monnaie espagnole en or de 4 escudos (XVIIe siècle) faite sur la fouille de La Cochardière où ont été découverts de nombreux plombs de commerce médiévaux et surtout du XVIIIe siècle. Ces plombs de scellé sont totalement absents du site du parc des Tanneurs.

⁴Ce chiffre comprend les monnaies découvertes lors de l'évaluation de 2001.

⁵Voir l'exemple du site de la place Saint-Germain dont les monnaies ont été récemment étudiées par T. Cardon.

Constantin Ier (306-337), *nummus* au 1/92e de livre.

CONSTAN-TINVS AVG ; buste lauré à droite.

SARMATIA DEVICTA //PTR : Victoire marchant à droite, tenant de la main droite une palme et de la main gauche un trophée, le pied droit posé sur un captif agnouillé qui tourne la tête vers elle.

(3,12 g. ; 6 h.). U 1 ; C 2.

RIC VII 429, Trèves, 323-324.

SP 2238, U.S. 2264.

Constantin Ier (306-337), *nummus* au 1/72e de livre.

IMP C CONSTANTINVS P F AVG ; buste lauré à droite, drapé et cuirassé vu de trois-quarts en avant.

SOLI IN-VI-CTO COMITI //MOSTP ; *Sol* debout à gauche, le bras droit levé, tenant dans la main gauche un globe.

(3,86 g. ; 12 h.). U 2 ; C 2.

RIC VI 85, Ostie, 312-313.

Ce *nummus* a été frappé lors de la dernière émission de l'éphémère atelier d'Ostie ouvert en 308 par Maxence et fermé par Constantin Ier après une courte émission en 312-313.

SP 2238, U.S. 2250, iso 2250-1. Trois monnaies posées en pile.

De la plus haute à la plus basse.

Constantin Ier (306-337) (Constance II), *nummus* au 1/32e de livre.

FL VAL CONSTANTIVS NOB C ; buste lauré à droite, draperie sur l'épaule gauche.

PROVID-ENTIE CES (*sic*) // R Q ; porte de camp surmontée d'une étoile.

(2,05 g. ; 6 h. ; 15,3/17,2 mm). U 2 ; C 1.

Atelier local, imitation de Rome, émission de 326, RIC VII 268.

Ce *nummus* pèse un poids de 2,05 g. qui l'apparente, comme son diamètre, à un *nummus* frappé après la réforme pondérale de 330 qui introduit les bronzes au 1/132e de livre (émission R couronne P. Poids théorique : 2,32 g.). Mais il copie une émission de Rome antérieure à la réforme de 330 (marque d'atelier R P), émission dont les bronzes portent la légende *Providentia caess* et datée de 324-325. On peut donc situer sa frappe vers 330.

Constantin Ier (306-337), *nummus* au 1/96e de livre.

CONSTANTINVS MAX AVG ; buste casqué à droite

BEATA TRANQVILLITAS //ATR ; autel où il est inscrit VO/TIS/XX.

(2,65 g. ; 6 h.). U ; C 4.)

RIC VII, Trèves, 322-323.

Constantin Ier (306-337), *nummus* au 1/96e de livre..

CONSTAN-TINVS MAX AVG ; buste casqué et cuirassé à droite.

VICTORIAE LAETAE PRINC PERP // S T ; Deux Victoires se faisant face, portant un bouclier où il est inscrit VOT/PR sur un autel.

(3,63 g. ; 12 h.). U 2 ; C 2.

RIC VII 82, Ticinum, 318-319.

P.-A. Besombes.

Sra-DRAC Bretagne

26/06/19

IV. Rennes, parc des Tanneurs, notes sur quelques enduits peints

Julien Boislève, toichographe, Inrap

La découverte de quelques enduits peints émergeant au fond d'une sépulture, avait conduit à une petite intervention pour documenter ces quelques éléments et assurer leur prélèvement.

La fouille de la sépulture SP 2105 a mis en évidence quelques fragments et plaques d'enduits peints apparaissant au fond de la sépulture, à la surface du niveau dans lequel elle a été creusée. Celui-ci n'a pas été dégagé par ailleurs et n'est repéré à ce stade que sur la surface de la tombe. Les quelques enduits apparaissent aussi bien de face que de revers et offrent, en surface tout au moins, une densité et une organisation qui laissent plutôt l'impression d'éléments remaniés et ne plaident en tout cas pas, à ce stade de la fouille de cette US, en faveur d'un effondrement en place **fig.4-1**.



Fig.4-1 : Vue d'ensemble des enduits apparaissant à la surface de la couche atteinte par le creusement de la sépulture
© J. Boislève, Inrap

État de conservation : l'état de conservation des enduits est assez médiocre, principalement du fait de la très mauvaise tenue des mortiers. Ces derniers sont désagrégés et pulvérulents de sorte que les fragments ne présentent plus aucune cohérence et que la couche d'épiderme est fortement microfissurée. Dès lors, il a été décidé de conserver deux plaques clés par un prélèvement par encollage au Paraloid B72®.

Observations techniques : l'enduit est constitué de trois couches de mortier : la couche d'épiderme, blanche est régulière pour une épaisseur de l'ordre de 1 mm. La couche de transition, épaisse de 1,5 cm, est un mortier gris à sable fin. Enfin, la couche de préparation, d'épaisseur incomplète, est un mortier beige à sable assez fin, quelques

nodules de chaux mal mélangée et quelques éclats de schiste.

Description : les quelques éléments visibles à la fouille appartiennent au même décor, ce que confirme la nature des mortiers autant que la cohérence du décor. Quelques fragments à fond blanc ou à champ rouge sont perceptibles, mais deux petites plaques principales apportent l'essentiel des informations disponibles sur le décor. La première **fig.4-2**, d'environ 10 x 23

cm, présente, sur un champ blanc, une bande d'un bleu assez profond, large de 4,6 cm et bordée de part et d'autre d'un filet foncé, noir à bordeaux. La bande est perpendiculaire par rapport au sens de lissage du fond blanc.



Fig.4-2 : Détail de l'encadrement à bande bleue © J. Boislève, Inrap

La seconde plaque **fig. 4-3**, d'environ 14 x 10 cm, toujours sur fond blanc, présente deux encadrements intérieurs. Le premier, le plus à l'extérieur, est un filet marron supportant une alternance de motifs constituant une bordure ajourée. Bien qu'incomplet, on reconnaît un motif à double volute au tracé noir, surmonté d'un point et bordé de part et d'autre d'une feuille oblongue et légèrement recourbée verte. L'amorce de deux motifs identiques indique un espacement de l'ordre de 6 cm avec un motif intercalaire : une pyramide de points noirs à raison de deux points noirs au contact du filet, surmontés de deux points plus petits. À 5,5 cm du filet marron, un second filet, rouge cet fois indique un encadrement intérieur. On observe un retour à angle droit supposant probablement un cadre quadrangulaire et un point rouge dans l'angle.

Notons encore, à quelques centimètres à l'extérieur du cadre au filet marron, l'amorce d'un motif vert indéterminé.

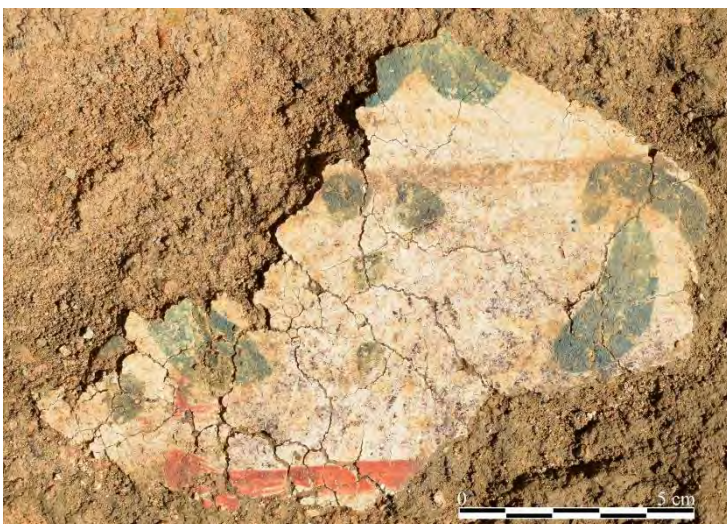


Fig.4-3 : Détail du motif de bordure ajourée © J. Boislève, Inrap

Analyse stylistique :

Les plaques semblent pouvoir appartenir à un seul encadrement même si le lien entre les deux motifs reste très incertain. La bande

bleue pourrait parfaitement constituer l'encadrement d'un caisson, compartiment ou panneau au sein duquel se développent ensuite les encadrements intérieurs avec la bordure ajourée et le filet rouge.

Rien ne permet en revanche de situer ces éléments au sein de la composition. Ils pourraient tout aussi bien appartenir à de classiques panneaux de zone médiane qu'à des complexes caissons d'un éventuel plafond.

On retiendra que ce décor se place probablement dans la catégorie des décors à fond blanc à encadrement et motifs soignés¹. Il ne s'agit donc pas nécessairement d'un décor à l'économie comme le sont les décors à fond blanc et composition linéaire simple. Ici la bordure ajourée et le pigments bleu indiquent plutôt des compositions s'inscrivant dans la mode des décors plus lumineux et moins saturés de couleur où le fond blanc est prépondérant à partir de la seconde moitié du II^e s.

L'élément le plus notable est sans doute le motif de bordure ajourée car il correspond à une petite série assez bien documentée et caractérisée par un motif simple, foncé (rouge bordeaux ou noir), encadré de deux feuilles claires (vertes, bleues ou jaunes) et souvent répété en alternance avec un autre motif sans feuilles. Presque toujours développé sur fond blanc, ce type de bordure ajourée a été recensé sur plus d'une dizaine de sites². Ainsi, également en filet intérieur d'un encadrement à bande bleue, un motif similaire est connu à Bordeaux³ **fig.4-4**, sur un décor de plafond à réseau dont la situation est assurée par les empreintes de roseau au revers. Dans le même esprit, le motif apparaît en encadrement intérieur d'un compartiment blanc proposé en couverture d'un petit édicule à vocation cultuelle découvert à *Argentomagus*⁴ **fig. 4-5**.

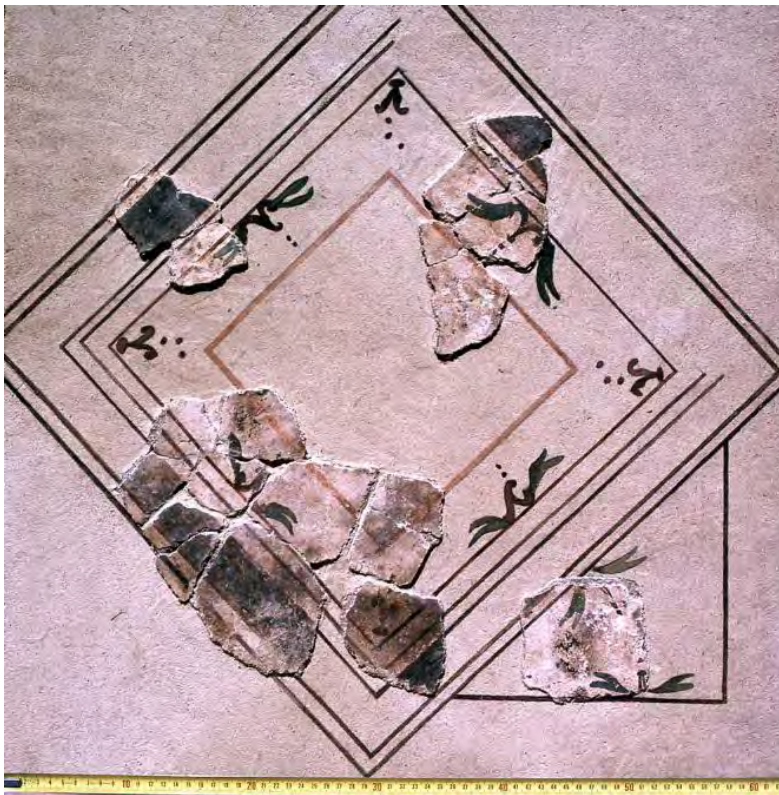


Fig.4-4 : Bordeaux, allée de Tourny © A. Barbet, CNRS-ENS

¹ Voir entre autre la classification proposée par Eristov, Groetembril 2006.

² Voir Boislève 2019, p. 95-98, où est développée la bibliographie antérieure.

³ Allée de Tourny, Barbet 1985a.

⁴ Saint-Marcel, fouille sous le musée. Coulon 2002, p. 145.



Fig.4-5 : Argentomagus, Saint-Marcel © J.-F. Flécher

Toujours développé en bordure ajourée, mais encadrant cette fois un panneau blanc de zone médiane, le motif apparaît dans l'établissement de Rougnat⁵ **fig. 6**, les feuilles bordant une pyramide de points bordeaux.



Fig.4-6 : Rougnat © J.-F. Flécher

Plus proche géographiquement, le même motif a été identifié à quatre reprises en Normandie. Dans le sanctuaire d'Eu Bois-l'Abbé⁶ **fig. 4-7**, une double volute pointée bordeaux est encadrée de feuilles vertes. De même, à Évreux⁷ **fig. 4-8**, une petite plaque isolée présente un motif très proche de Rennes, toujours sur fond blanc, mais dont la situation au sein du décor et de la pièce demeure

⁵ Information aimablement transmise par J.-F. Flécher.

⁶ Inédit, espace XIII du sanctuaire, information aimablement transmise par P.-M. Weill.

⁷ Site de l'ancien Hôpital Saint-Louis, Wech 2013.

inconnue. Les informations sont plus précises à Val-de-Reuil⁸ **fig. 4-9**, où le motif intervient en voûte surbaissée sur plates-bandes. Il est développé en bordure ajourée encadrant le champ blanc de la voûte, mais aussi sur un cercle constituant l'un des éléments de grands médaillons situés sur le centre de la voûte. C'est encore en couverture de pièce, toujours sur deux voûtes, que nous retrouvons un motif similaire à Lisieux. Dans la pièce A' des thermes du site du Centre Hospitalier⁹, des pyramides de points bordeaux cantonnées de deux feuilles vertes sont placées sur le cercle externe d'un médaillon remplissant les cases d'une composition à réseau. Ils occupent les écoinçons sans véritablement constituer une bordure ajourée. Le même schéma se retrouve avec une variante de couleur, ici des feuilles jaunes, sur la voûte de la pièce G du même site.



Fig.4-7 : Eu, Bois-l'Abbé, les feuilles vertes sont presque effacées, mais accompagnent bien le motif de bordure ajourée ©P-E. Weill, SMAVE



Fig.4-8 : Évreux (extrait de Wech 2013).



Fig.4-9 : Val-de-Reuil © J. Boislève, Inrap

⁸ Villa du site du Chemin aux errants, ensemble 1, Boislève 2015, p. 101-108.

⁹ Barbet 2008, p. 318.

Enfin, la Bretagne livre également quelques exemples récemment découverts, au sein d'ensembles malheureusement très partiellement restituables et dont la situation exacte demeure inconnue. Ainsi, à Langrolay-sur-Rance¹⁰ **fig. 4-10**, une pyramide de points bordeaux à marron est bordée de feuilles vertes et constitue sans doute une bordure ajourée sur filet marron. Le décor appartient plutôt à l'aile résidentielle de la *villa* et les empreintes peignées au revers n'interdisent pas une situation en plafond. De même, le réexamen récent des peintures découvertes au sein de la riche *villa* de la Guyomerais à Noyal-Châtillon-sur-Seiche¹¹ **fig. 4-11**, montre un motif proche, encadré cette fois de feuilles bleu clair, toujours basé sur un filet marron.

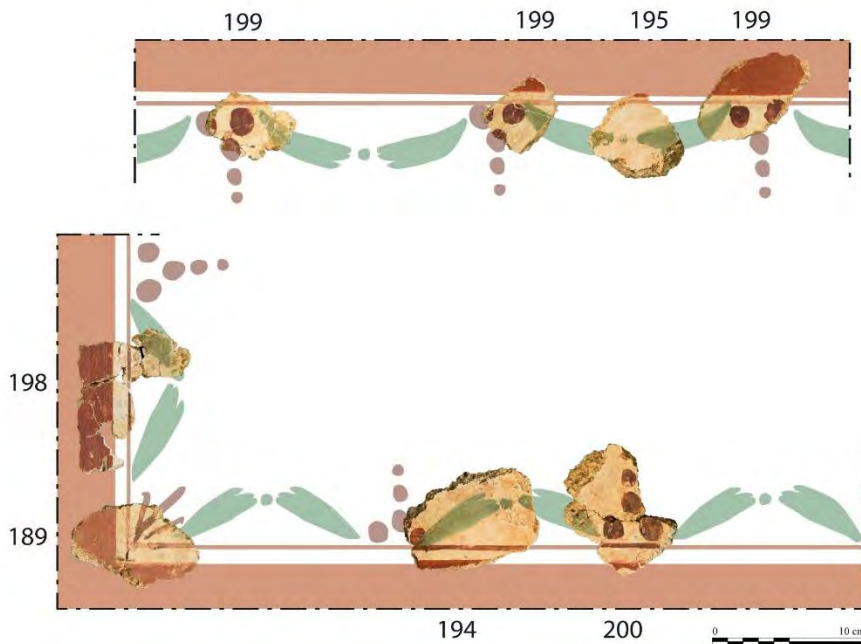


Fig.4-10 : Langrolay-sur-Rance © J. Boislève, Inrap, DAO A. Chéroux, Inrap

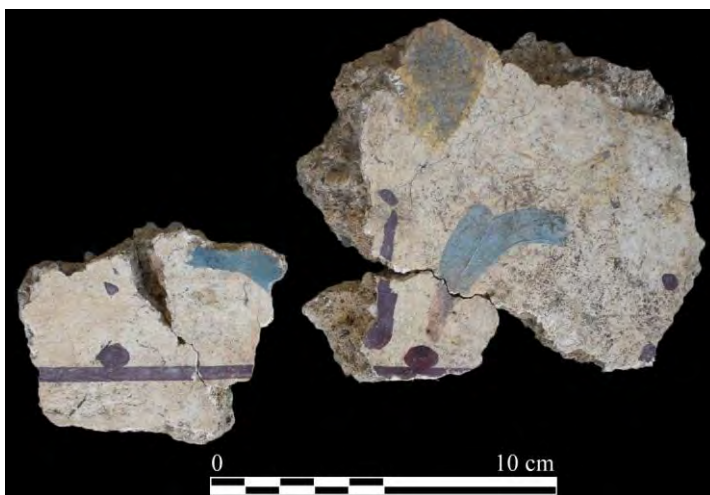


Fig.4-11 : Noyal-Châtillon-sur-Seiche © J. Boislève, Inrap

¹⁰ Boislève 2019, ensemble 3

¹¹ Boislève à paraître.

Le même motif se retrouve également dans un emploi tout à fait différent au sein de plusieurs décors. Il en est ainsi à Chartres, sur le site Pasteur Vieux-Capucins¹², où il prend place sur un filet jaune encadrant un panneau rouge. De même à Paris, jardin du Luxembourg¹³ et à Beaumont-sur-Oise¹⁴, le motif intervient plutôt en galon brodé ou tout au moins au sein d'une bande séparative, à fond blanc, mais séparant des zones à fond coloré.

La datation de ce motif peut s'appuyer sur quelques ensembles, pour lesquels une fourchette chronologique resserrée est assurée, et sur la cohérence de la série. Ainsi, le décor d'*Argentomagus* est proposée à la toute fin du II^e s. quand les deux voûtes de Lisieux sont datées du début du III^e s. À Val-de-Reuil, la peinture, proposée à la fin du II^e s. bénéficie d'un *terminus ante quem* lié à la destruction du bâti au tout début du III^e s.

Le survol synthétique de ce motif montre donc une série assez cohérente où il est développé sur fond blanc, le plus souvent en couverture de pièce, mais pas exclusivement. Connue assez largement de la Normandie à l'Aquitaine et de la Bretagne à Paris, le motif semble tout de même dessiner une aire de diffusion plus marquée à l'ouest avec des occurrences plus nombreuses en Normandie et en Bretagne. La cohérence chronologique des sites pour lesquels une datation fiable est assurée, invite à voir dans ce motif un assez bon marqueur chronologique de la fin du II^e s. ou du début du III^e s., date que nous proposerons pour ces quelques enduits rennais.

Bibliographie :

AFPMA 1985 a

BARBET (A.), dir. - *Peinture murale en Gaule : actes des séminaires AFPMA 1982-1983*, 1^{er} et 2 mai 1982 à Lisieux, 21 et 22 mai 1983 à Bordeaux. *BAR International Series*, 240, 1985. 165 p.

Balmelle et al. 2011

BALMELLE (C.), ÉRISTOV (H.), MONIER (F.) dir. – *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, mosaïque, peinture, stuc : actes du colloque international*, Toulouse, 9-12 octobre 2008. Bordeaux : Fédération Aquitania, 2011. 795 p. (*Aquitania*, suppl. 20).

Barbet 2008

BARBET (A.). – *La peinture murale en Gaule romaine*. Paris : Picard, 2008. 391 p.

Barbet 1985a

BARBET (A.). – Peinture murale romaine de Bordeaux. *In* : AFPMA 1985a, p. 89-112.

¹² Huchin 2013.

¹³ Eristov, Robin 2011, fig. 7.

¹⁴ Eristov et al. 2002.

Boislève 2019

BOISLÈVE (J.) dir., collab. CHÉROUX (A.) – *Bretagne, Côtes-d'Armor (22), La villa de "sur les Vaux" à Langrolay-sur-Rance, vol. 2 : étude toichographologique* : RFO. Cesson-Sévigné : Inrap, 2019, 414 p.

Boislève 2015

BOISLÈVE (J.). – Analyse de quelques décors peints de la villa. *In* : ADRIAN (Y.-M.) dir. – *Haute-Normandie, Eure (27, Val-de-Reuil, "le Chemin aux Errants", zone C, vol IV – tome 1 : études spécialisées* : Rapport d'opération de fouille archéologique, Cesson-Sévigné : Inrap, 2015, p. 87-231.

Boislève à paraître

BOISLÈVE (J.). – "Les indices de riches décors peints et stucés. Étude toichographologique des enduits de la villa de Noyal-Châtillon-sur-Seiche". *In* : FERRETTE (R.). - *Bretagne, Ille-et-Vilaine, Noyal-Châtillon-sur-Seiche* : Rapport final d'opération, Cesson-Sévigné : Inrap, en cours.

Boislève et al. 2013

BOISLÈVE (J.), DARDENAY (A.), MONIER (F.) éd. – *Peintures murales et stucs d'époque romaine, de la fouille au musée : Actes des 24^e et 25^e colloques de l'AFPMA, Narbonne, 12 et 13 novembre 2010, Paris, 25 et 26 novembre 2011*. Bordeaux : Ausonius, 2013. 493 p. (Pictor, collection de l'AFPMA, 1).

Coulon 2002

COULON (G.). – *Argentomagus, du site gaulois à la ville gallo-romaine*. Paris : Errances, 1996. 164 p. (Hauts lieux de l'histoire).

Eristov, Groetembril 2006

ERISTOV (H.), GROETEMBRIL (S.). - Murs blancs en Gaule, entre économie et raffinement. *La peinture antique, Dossiers d'archéologie et sciences des origines*, 318, nov./déc. 2006. p. 58 – 61.

Eristov, Robin 2011

ERISTOV (H.), ROBIN (S.). – Les décors peints d'un quartier de Lutèce : bilan des découvertes. *In* : Balmelle et al., p. 131-149.

Eristov et al. 2002

ERISTOV (H.), KOHLMAYER (C.), VERMEERSCH (D.). – Beaumont-sur-Oise (95) : l'habitat du II^e s. et son décor peint au sud du cimetière, zone 18. *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 41, 2002, p. 187-224.

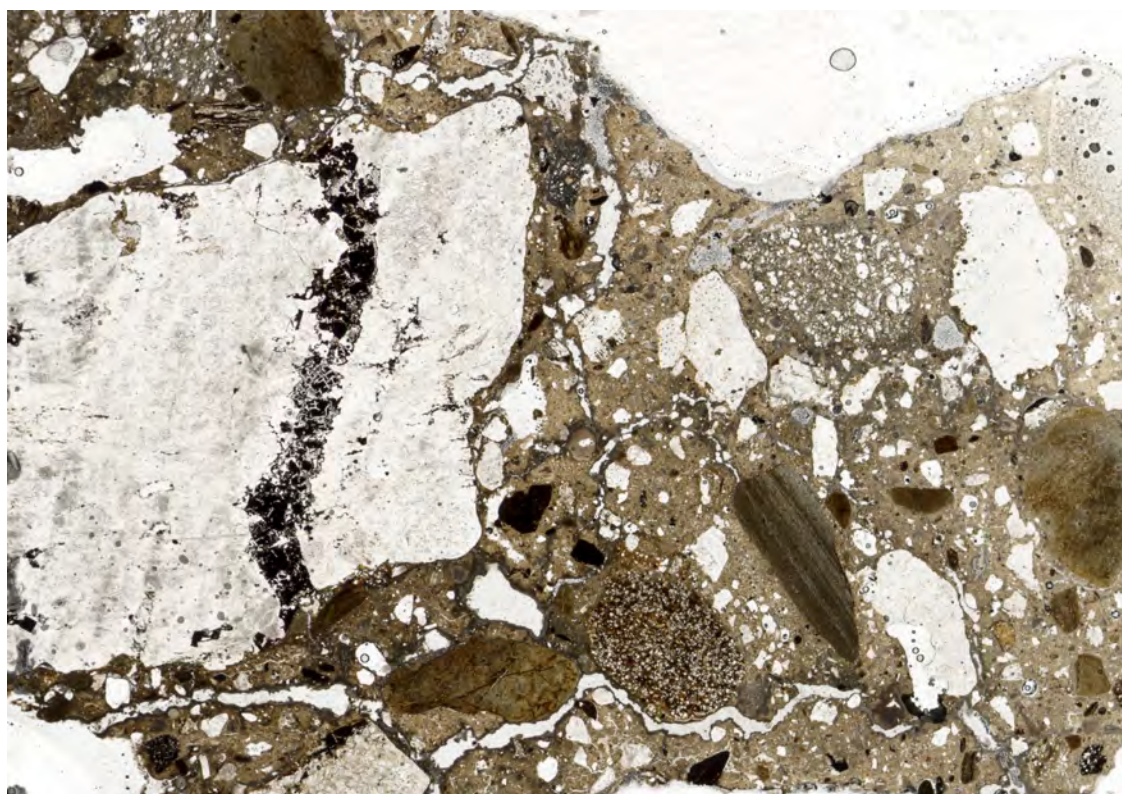
Huchin 2013

HUCHIN (R.). – Les peintures murales du site Pasteur, Vieux-Capucins, Châteaudun à Chartres (Eure-et-Loir). Les décors des secteurs 1, 2, 3 et 5. *In* : Boislève et al. 2013, p. 187-205.

Wech 2013

WECH (P.). – Évreux (Eure), le diagnostic de l'ancien hôpital Saint-Louis : une fenêtre ouverte sur l'histoire de la ville. *In* : LEQUOY (M.-C.). - *Journées archéologiques de Haute-Normandie* : Rouen, 11-13 mai 2012. Mont-Saint-Aignan : PURH, 2013, p. 158 – 182.

Site antique du Parc des Tanneurs
à Rennes (Ille-et-Vilaine)
Étude des liants de maçonneries



Rapport d'étude

par Stéphane Büttner

Août 2019

Site antique du Parc des Tanneurs à Rennes (Ille-et-Vilaine) Étude des liants de maçonneries

Stéphane Büttner

Cette étude a été réalisée sur un lot 10 échantillons de liants de maçonneries prélevés par Dominique Pouille (RO – INRAP) suite à la fouille du site antique situé Parc des Tanneurs à Rennes (35).

L'objectif d'une étude des liants de maçonnerie issus d'un site archéologique est de proposer, à travers l'observation, des corrélations typologiques qui peuvent parfois se doubler de probables corrélations chronologiques. Il est en effet concevable que, lors d'une même phase de construction, les bâtisseurs aient utilisé les mêmes liants de maçonnerie reconnaissables dans leurs composants et leurs proportions respectives. Ces comparaisons, rapprochements et différenciations, ne sont pas suffisants pour déterminer des contemporanéités franches, mais peuvent permettre à l'archéologue d'affiner, de confirmer voire d'infirmer ses propositions de phasage. Le principe d'une telle étude est donc de proposer comme probablement contemporaines toutes les maçonneries qui ont été construites avec un liant comparable. A l'inverse, les maçonneries qui ne contiennent pas le même liant sont à considérer comme diachroniques. Cependant, ce principe ne peut être considéré comme exclusif car l'expérience a montré qu'il pouvait parfois exister des phénomènes de réminiscence qui peuvent s'expliquer par des procédés de fabrication similaires¹. Par contre, on observera que de grandes phases majeures se caractérisent souvent par des mortiers ou autres liants de maçonnerie tout à fait semblables, tout en admettant que des reprises, souvent mineures, ont pu faire l'objet d'une préparation spécifique, impliquant

¹ Ce phénomène a été observé pour quelques mortiers sur les sites archéologiques du manoir capétien de Vincennes, ainsi que sur le site de l'avant-nef de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

parfois l'utilisation de deux types de liant à l'intérieur d'une même phase. En croisant ces données acquises par observations sur échantillons prélevés, et les données archéologiques (stratigraphie, datation par les objets), l'archéologue possède alors des outils pour pouvoir démêler certains nœuds chronologiques.

1 – METHODOLOGIE

La méthode d'analyse des mortiers par l'étude pétrographique : l'acquisition des critères descriptifs

L'analyse se fait par l'observation et la description en évoluant de l'échelle macroscopique (œil nu et loupe binoculaire) vers l'échelle microscopique (microscope photonique polarisant sur lame mince polie). Ces informations sont ordonnées dans un catalogue raisonné sous forme de fichier informatisé (base de données). Ce fichier comprend des rubriques qui suffisent à la description de différents types. Les informations principales qui y sont saisies sont :

- **La couleur** : On note la couleur de base du mortier et son homogénéité. Il peut être d'un blanc vif ou au contraire gris, ocre, pouvant présenter nombres de nuances intermédiaires. Cette notion étant extrêmement subjective, afin de rendre plus rigoureux cette description des couleurs, nous utilisons une charte, employée fréquemment par les spécialistes de l'étude des sols, qui codifie chaque nuance (Munsell Soil Color Charts).

- **La résistance apparente et texture** : On détermine le degré de cohésion du mortier (résistance), en observant l'arrangement relatif et les relations spatiales entre les différents composants (texture au sens des liaisons entre les différentes particules et entre les particules et le liant). L'appréciation de la résistance et de la texture est extrêmement subjective en l'absence de mesures physiques, elle est donc commandée par une liste de termes préalablement réfléchis, empruntés au vocabulaire de la géologie pour la texture (sableuse, limoneuse, granuleuse, sablo-limoneuse...), et empruntés à la mécanique des roches pour la

résistance (très faible, faible, modéré, élevée, très élevée). Ces deux notions sont, par ailleurs, intimement liées à la porosité.

- **La porosité apparente** : On déterminera sa taille, ainsi que sa proportion en comparaison avec des chartes de représentativité. On note également sa forme qui est un indice important quant aux conditions de mise en œuvre. On différencie, en effet, les “ bulles d’air ” sphériques des “ vides de mise en place ” de forme plus oblongue. Les bulles d’air nous informent sur la quantité d’eau ajoutée lors du gâchage : plus la quantité d’eau ajoutée est importante, plus l’air est chassé du mélange, moins ces bulles de formes sphériques sont nombreuses. Les “ vides de mise en place ” témoignent, quant à eux, de l’intensité du brassage au moment du gâchage : plus ces vides sont nombreux moins le mortier a été travaillé.

- **La description du liant** : L’observation du liant en macroscopie n’apporte que peu d’informations. Celui-ci est généralement très homogène. L’observation microscopique permet, par contre, de confirmer la nature du liant par ses propriétés optiques particulières (carbonate de calcium qui est le constituant de la chaux, pour le cas des mortiers récoltés ici).

- **La description du granulat** : La nature géologique des différents constituants du granulat est, dans un premier temps, identifiée dans les limites imposées par l’observation en macroscopie. Cette information est ensuite complétée par l’observation microscopique. Une fourchette de dimensions, ainsi qu’une estimation du pourcentage du volume, sont précisées pour chaque constituant du granulat identifié.

- **La description des inclusions** : Les inclusions peuvent être subdivisées en deux sous-ensembles. Le premier concerne essentiellement les inclusions de nature organique comme les charbons de bois, les cendres, les fragments de bois, la paille, les poils animaux, les ossements ou encore les coquilles. Le deuxième sous-ensemble regroupe les inclusions artificielles (tuileau, tessons de céramique, fer...). Plus encore que les inclusions organiques parfois accidentelles, elles témoignent d’une volonté de la part de l’ouvrier d’associer délibérément ces matériaux au mortier.

Il est important de noter la dimension et la fréquence de ces différents ajouts éventuels, tout particulièrement dans le cas des charbons de bois, qui sont, la plupart du temps, une pollution

produite au moment de la calcination de la pierre à chaux, et dont les dimensions peuvent être l'évocation d'un éventuel tamisage. Certains ajouts ont pour effet particulier de modifier les caractères physico-chimiques comme le tuileau ou les cendres qui peuvent produire un effet pouzzolanique au moment de la prise, ou encore les éléments fibreux (poils, pailles) qui peuvent constituer une véritable « trame mécanique » limitant les phénomènes de retrait et donc de fissuration lors de la prise.

2 – LOCALISATION DES PRELEVEMENTS

N° Ech.	PRL	US	Description
REN1157B	1	1157	Liant de maçonnerie – bas du mur
REN1157H	2	1091	Liant de maçonnerie – haut du mur
REN1156	3	1156	Liant de maçonnerie
REN1160	4	1160	Liant de maçonnerie
REN1063N	5	1063	Liant de maçonnerie – partie N du mur
REN1063S	6	1063	Niveau de sol intérieur – Partie S du mur
REN2941	7	2941	Liant de maçonnerie
REN1049	8	1049	Liant de maçonnerie
REN1056-2	9	1056	Liant de maçonnerie – haut du mur
REN1056-1	10	1056	Liant de maçonnerie – bas du mur

Sur les 10 échantillons soumis à l'analyse, 8 d'entre eux ont été prélevés sur des niveaux de sol intérieur. Un échantillon a été prélevé sur un aménagement de seuil. Et enfin, le dernier correspond à un niveau de sol constituant un aménagement de trottoir en bordure de la voie



Figure 1 : localisation des prélèvements

3 – TYPOLOGIE PETROGRAPHIQUE

Mortier type 1

Échantillons concernés : REN1063N (fig. 2), REN1063S (fig. 3), REN1157B (fig. 4)

Description succincte :

Il s'agit d'un mortier de chaux, de couleur brun jaunâtre, présentant une bonne résistance mécanique. Sa porosité est remarquable (< 3 mm). Le granulat associé est de tailles diverses, présentant quelques rares galets centimétriques, voire pluricentimétriques. Le faisceau granulométrique caractérisant ce sable est davantage inférieur à 5 mm. Ce granulat, qui constitue 50 à 60 % du mortier, est essentiellement composé de quelques galets de quartzite, de nombreux quartz millimétriques, de quelques grains mal roulés de grès et de schiste. On remarque également la présence de petits nodules d'oxyde de fer.

Description détaillée :

Nature du liant : chaux aérienne

Nodules de liant : < 5 mm, rares

Couleur globale : brun jaunâtre

Couleur code Munsell : pale yellow 2.5Y7/4

Texture : sablo-granuleuse

Résistance apparente : bonne

Porosité apparente : rares, < 3 mm, oblongue (vides de remplissage)

Granulat : Galets de quartzite (arrondis, < 40 mm, < 10 %), quartz (subanguleux, < 3 mm, 30 à 40 %), éléments gréseux (subanguleux, < 5 mm, < 5 %), éléments schisteux (anguleux, < 10 mm, < 5 %), nodules d'oxyde fer (arrondis, < 1 mm, < 1 %)

Inclusions organiques : 0

Inclusions artificielles : 0

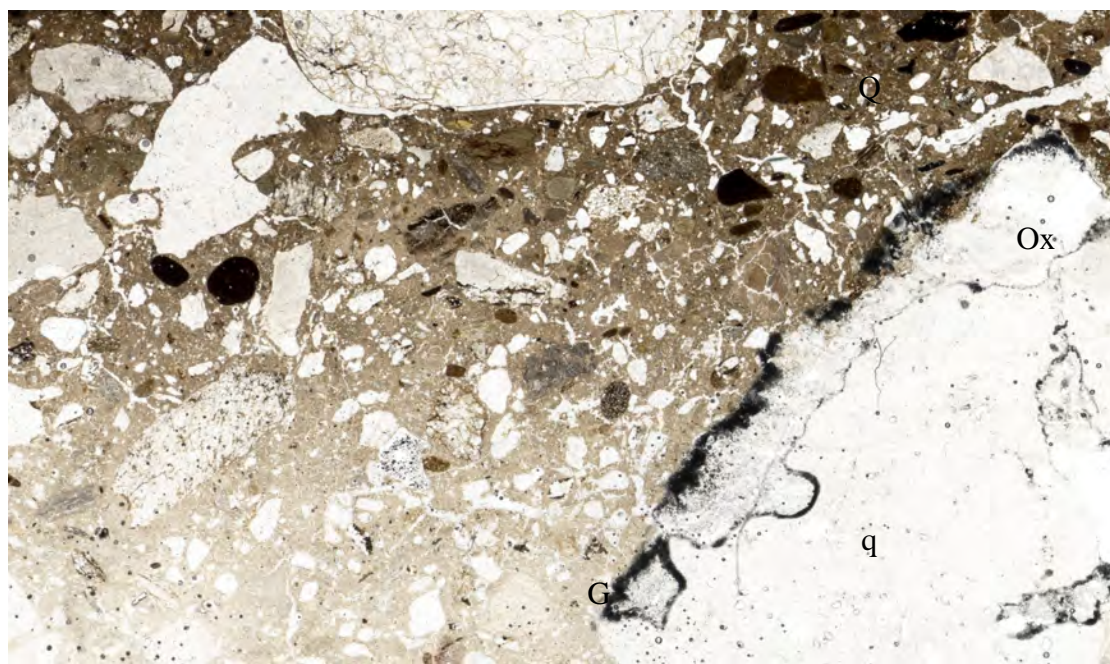


Figure 2 : REN1063N – Lame mince (lumière naturelle) – Q : quartzite, q : quartz, G : grès, Ox : oxyde de fer

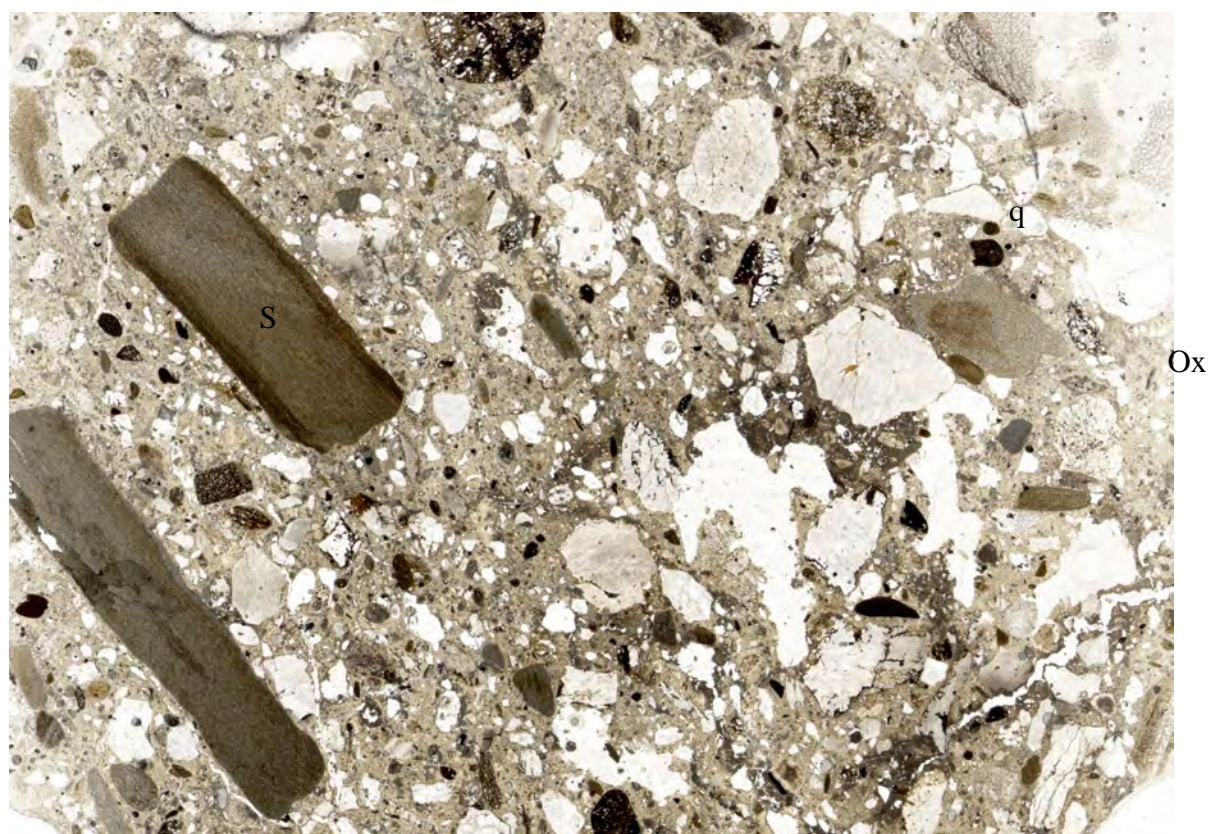


Figure 3 : REN1063S – Lame mince (lumière naturelle) – q : quartz, S : schiste, Ox : oxyde de fer

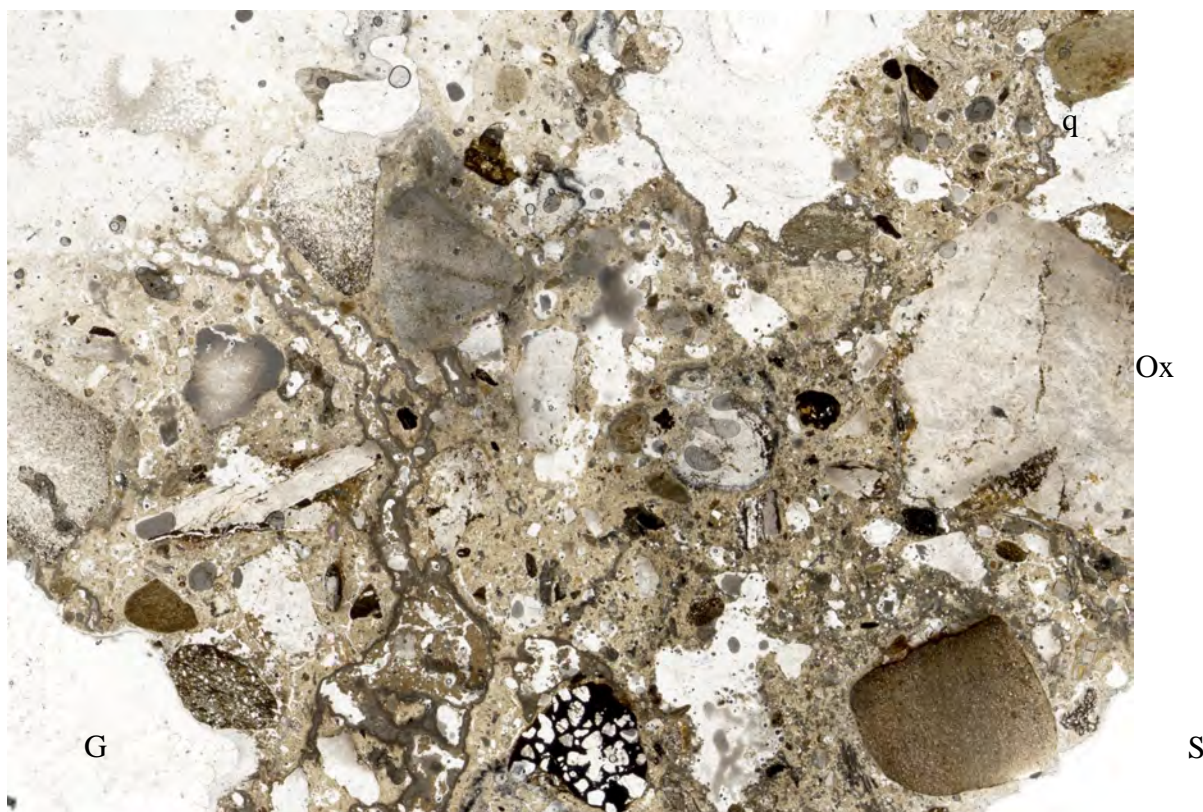


Figure 4 : REN1157B - Lame mince (lumière naturelle) – q : quartz, G : grès, S : schiste, Ox : oxyde de fer

Mortier type 2

Échantillons concernés : REN1157H (fig. 5), REN1056-1 (fig. 6)

Description succincte :

Il s'agit d'un mortier de chaux, de couleur brun clair, présentant une bonne résistance mécanique. Comme pour le mortier de type 1, le granulat associé est encore ici de tailles diverses, mais les galets pluricentimétriques apparaissent ici nettement plus abondants. Leur dimension peut dépasser les 50 mm. Il s'agit essentiellement de galets de quartzite et de schistes. En ce qui concerne le faisceau granulométrique inférieur à 5 mm, on retrouve le même assemblage de composant : quelques galets de quartzite, des quartz millimétriques, quelques grains de grès et de schiste ainsi que quelques rares nodules d'oxyde de fer.

Description détaillée :

Nature du liant : chaux aérienne

Nodules de liant : < 10 mm, rares

Couleur globale : brun clair

Couleur code Munsell : light yellowish brown 2.5Y6/4

Texture : granuleuse

Résistance apparente : bonne

Porosité apparente : rares, < 3 mm, oblongue (vides de remplissage)

Granulat : Galets de quartzite (arrondis, < 60 mm, < 20 %), quartz (subanguleux, < 3 mm, 20 à 30 %), éléments gréseux (subanguleux, < 5 mm, < 5 %), éléments schisteux (anguleux, < 50 mm, < 20 %), nodules d'oxyde fer (arrondis, < 1 mm, < 1 %)

Inclusions organiques : négatif de débris végétaux (fragments de bois anecdotique ?)

Inclusions artificielles : 0

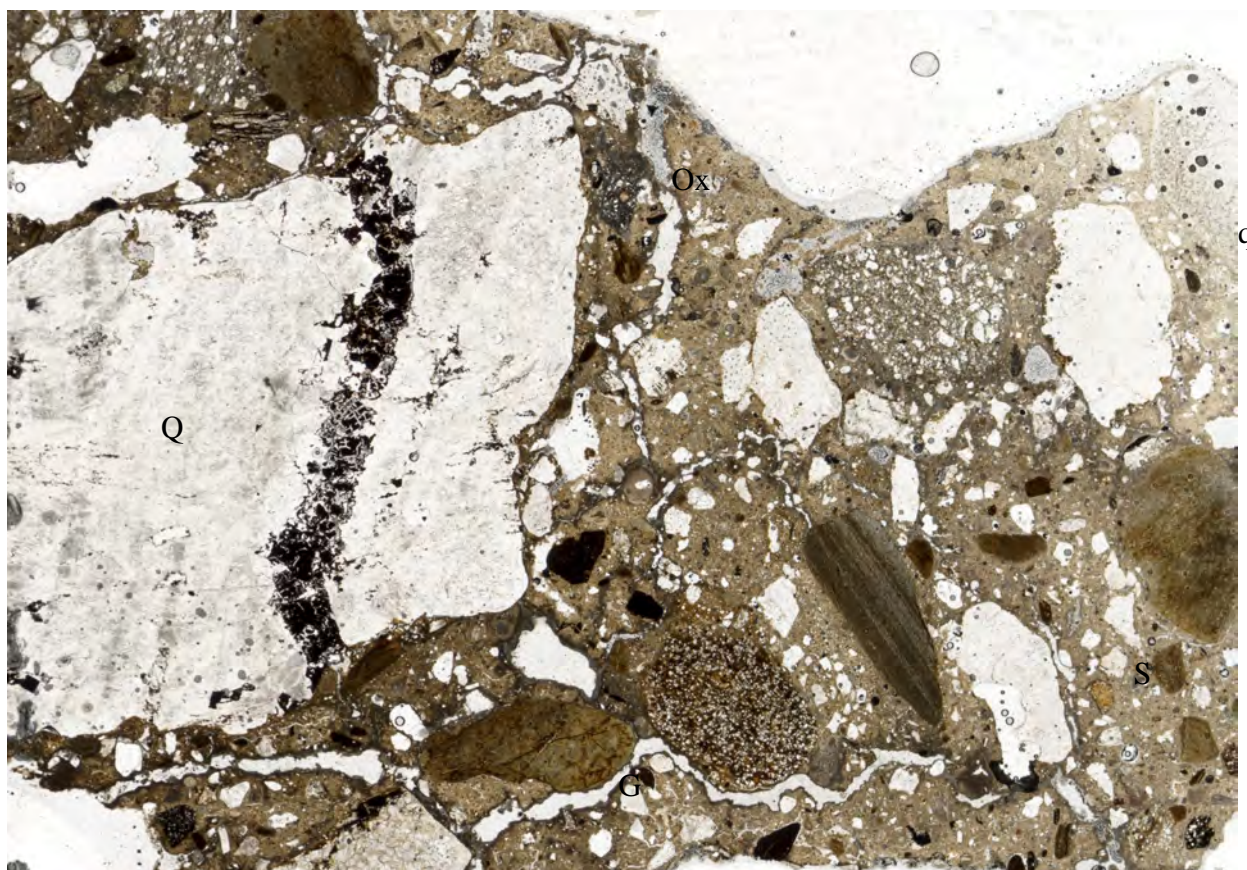


Figure 5 : REN1157H - Lame mince (lumière naturelle) – Q : quartzite, q : quartz, G : grès, S : schiste, Ox : oxyde de fer



Figure 6 : REN1056-1 - Lame mince (lumière naturelle) – Q : quartzite, q : quartz, S : schiste

Mortier type 3

Échantillons concernés : REN1056-2 (fig. 7)

Description succincte :

Il s'agit d'un mortier de chaux, de couleur beige clair, présentant une bonne résistance mécanique. Il présente de nombreux petits nodules de chaux (< 2 mm) et une porosité relativement importante (< 3 mm, < 3 %). Malgré la présence de quelques très rares galets de schiste centimétriques, le sable associé présente une granulométrie relativement fine (< 5 mm). On y retrouve une nouvelle fois quartzite, quartz et grès.

Description détaillée :

Nature du liant : chaux aérienne

Nodules de liant : < 2 mm, < 3 %

Couleur globale : beige clair

Couleur code Munsell : white 5Y8/2

Texture : sableuse

Résistance apparente : bonne

Porosité apparente : < 3 mm, < 3 %, sphérique (bulles d'air)

Granulat : Galets de quartzite (arrondis, < 5 mm, < 10 %, répartition hétérogène), quartz (subanguleux, < 3 mm, 30 à 40 %), éléments gréseux (arrondis, < 5 mm, < 5 %), éléments schisteux (anguleux, < 50 mm, < 20 %), nodules d'oxyde fer (arrondis, < 1 mm, rares)

Inclusions organiques : 0

Inclusions artificielles : 0

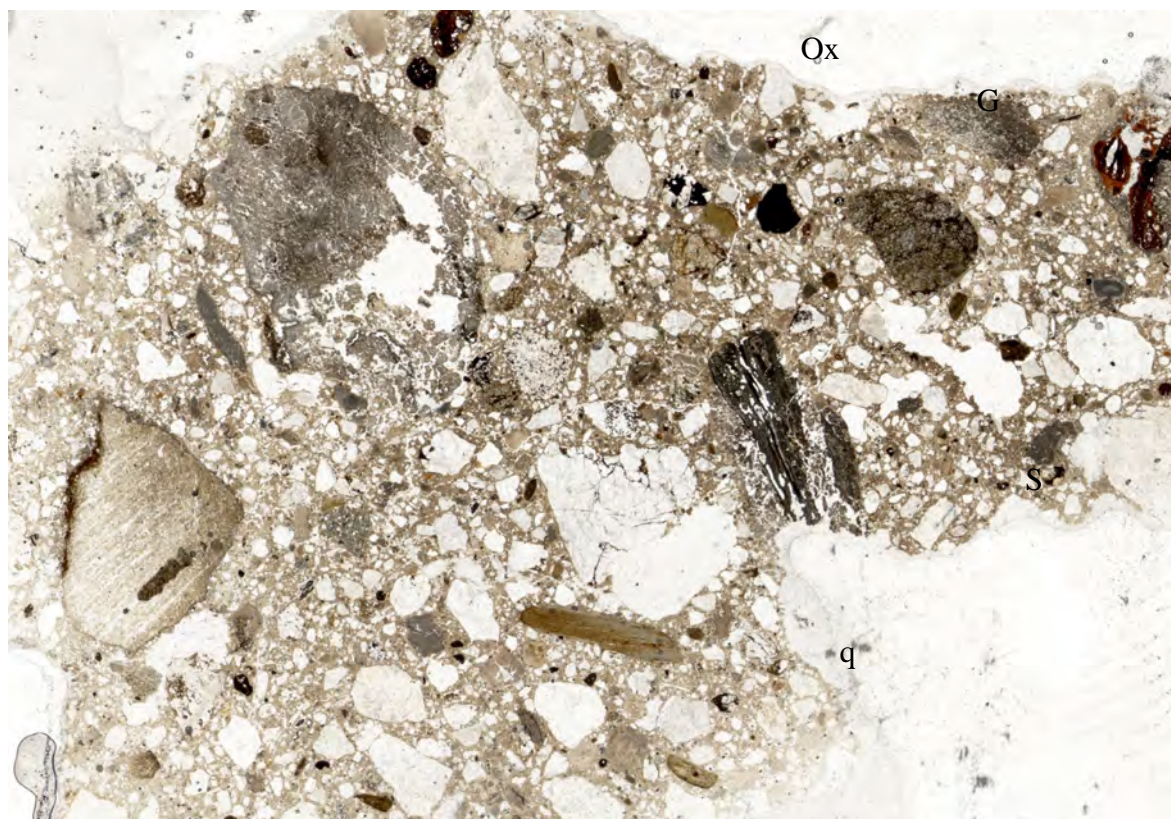


Figure 7 : REN1056-2- Lamme mince (lumière naturelle) – q : quartz, G : grès, S : schiste, Ox : oxyde de fer

Mortier type 4

Échantillons concernés : REN1049 (fig. 8), REN1156 (fig. 9), REN2941 (fig. 10)

Description succincte :

Il s'agit d'un mortier de chaux, de couleur brun jaune, présentant une bonne résistance mécanique. Il présente de nombreux nodules de chaux infracentimétriques. Le granulat associé apparaît relativement fin (< 5 mm en général, malgré la présence de quelques éléments centimétriques) ; il est constitué de quartzite, quartz, grès, schistes et nodules d'oxydes de fer.

Description détaillée :

Nature du liant : chaux aérienne

Nodules de liant : < 10 mm, < 3 %

Couleur globale : brun jaune

Couleur code Munsell : pale yellow 2.5Y7/4

Texture : sableuse

Résistance apparente : bonne

Porosité apparente : < 2 mm, rares, sphérique (bulles d'air)

Granulat : Galets de quartzite (arrondis, < 5 mm, < 10 %), quartz (subanguleux, < 3 mm, 40 à 50 %), éléments gréseux (arrondis, < 5 mm, < 5 %), éléments schisteux (anguleux, < 5 mm, rares), nodules d'oxyde fer (arrondis, < 1 mm, < 1 %)

Inclusions organiques : négatif de débris végétaux (fragments de bois anecdotique ?)

Inclusions artificielles : 0

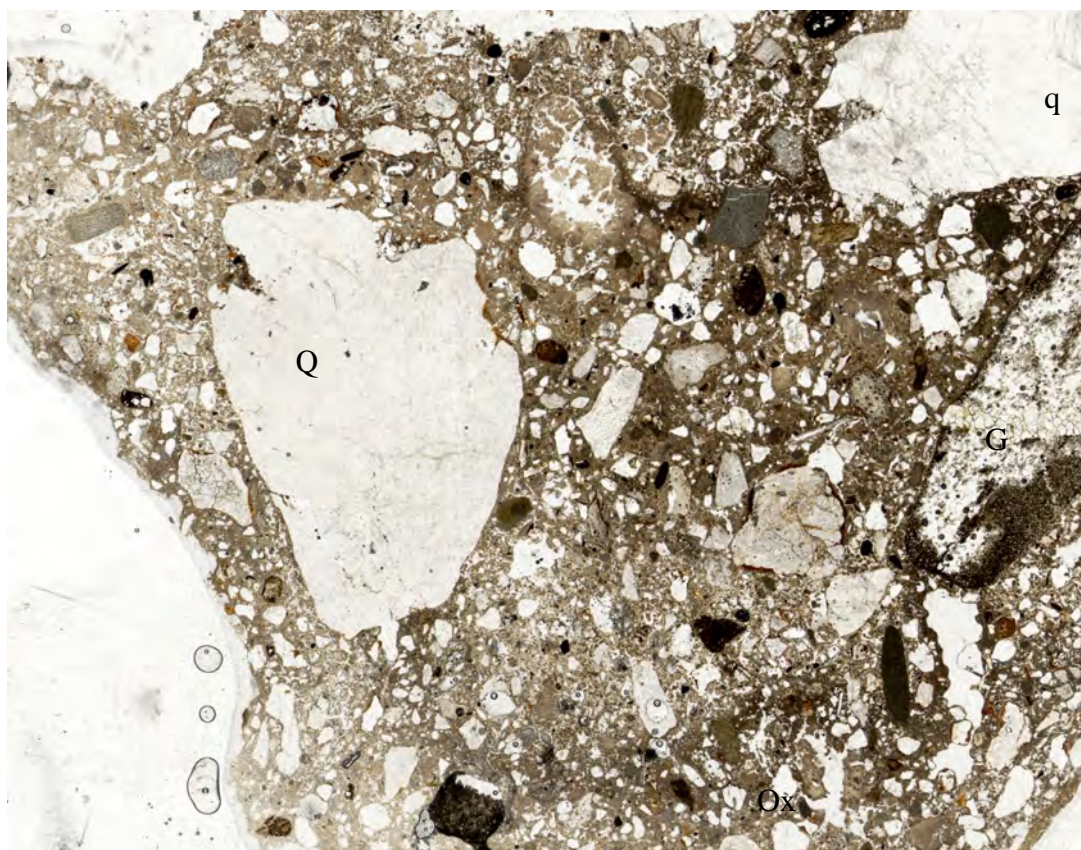


Figure 8 : REN1049 - Lame mince (lumière naturelle) – q : quartz, G : grès, Ox : oxyde de fer

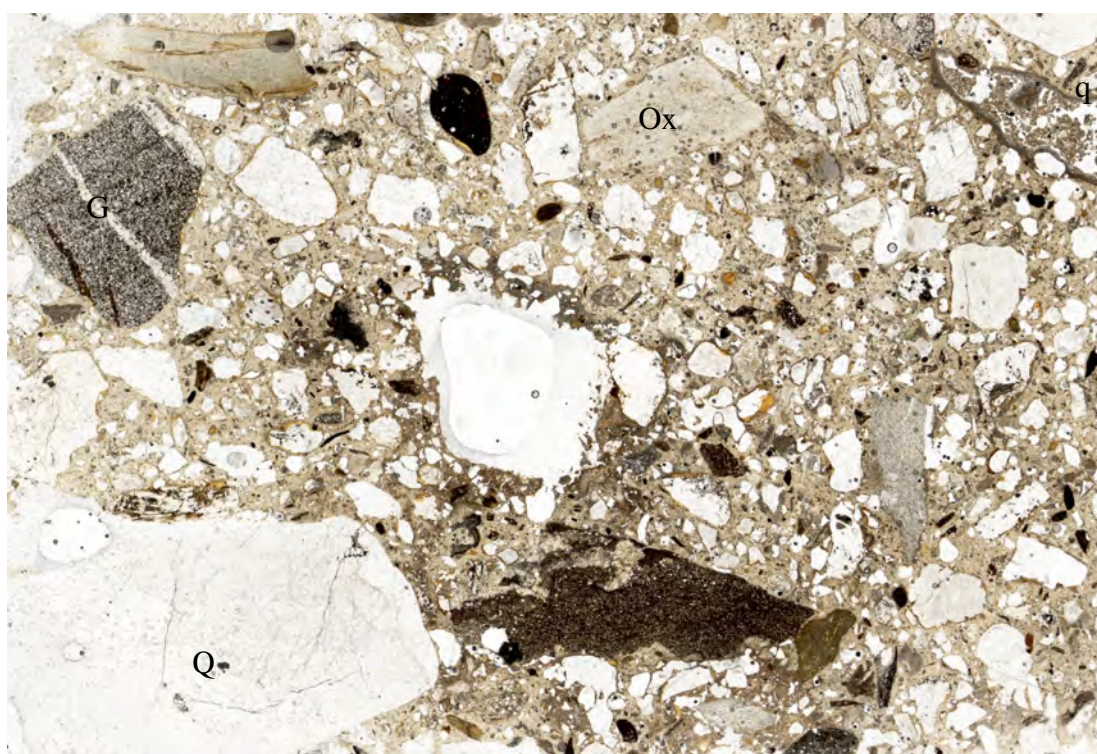


Figure 9 : REN1156 - Lame mince (lumière naturelle) – Q : quartzite, q : quartz, G : grès, Ox : oxyde de fer

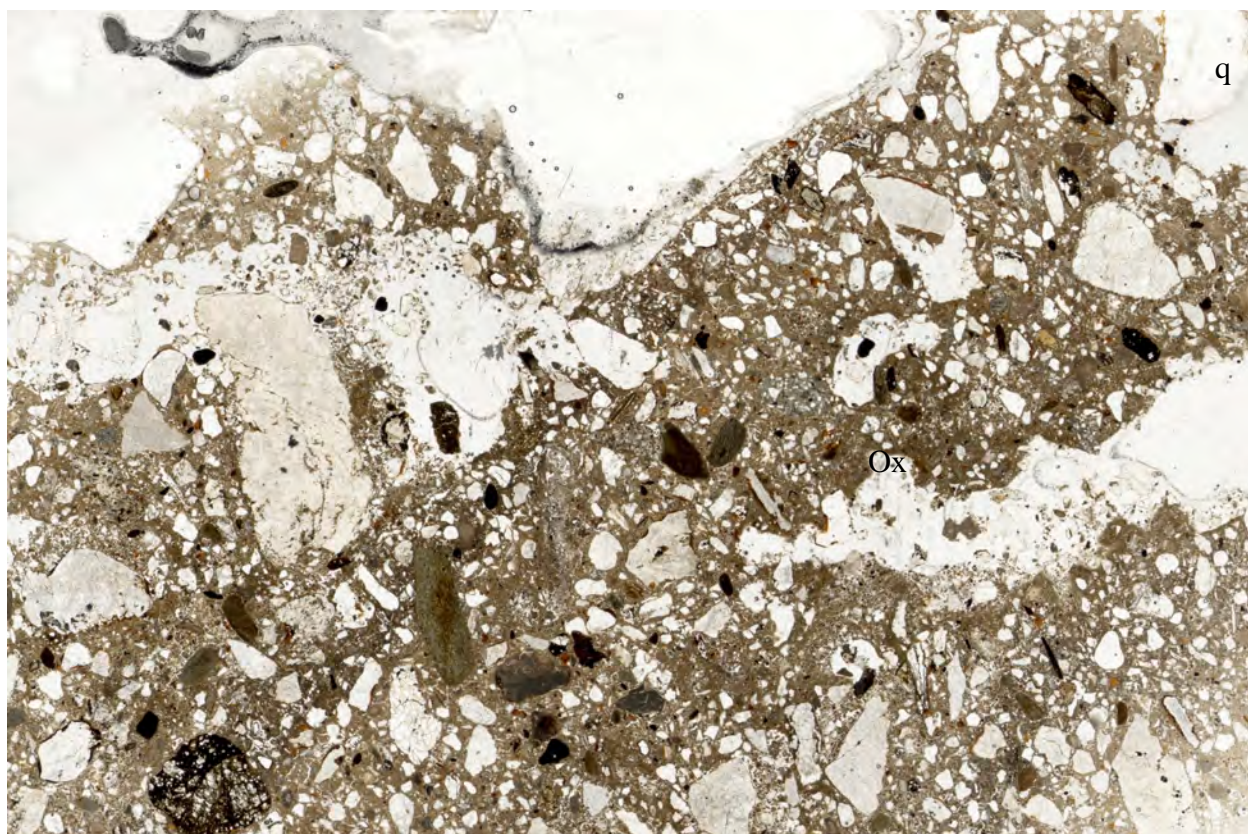


Figure 10 : REN2941 - lame mince (lumière naturelle) – q : quartz, Ox : oxyde de fer

Mortier type 5

Échantillons concernés : REN1160 (fig. 11)

Description succincte :

Il s'agit d'un mortier de chaux, de couleur blanc grisâtre, qui se caractérise par une porosité importante (aspect vacuolaire). Il a la particularité de présenter des inclusions centimétriques de mortier plus ancien, présentant une bonne résistance mécanique. Le sable associé est fin (< 3 mm), abondant (60 à 70 % du produit) est quasi exclusivement composé de quartz millimétrique et de rares éléments de schiste infracentimétriques.

Description détaillée :

Nature du liant : chaux aérienne

Nodules de liant : 0

Couleur globale : blanc grisâtre

Couleur code Munsell : white 2.5Y8/2

Texture : sableuse

Résistance apparente : bonne

Porosité apparente : 0

Granulat : quartz (subanguleux, < 3 mm, 60 à 70 %), éléments schisteux (anguleux, < 10 mm, rares)

Inclusions organiques : négatif de débris végétaux (fragments de bois anecdotique ?)

Inclusions artificielles :

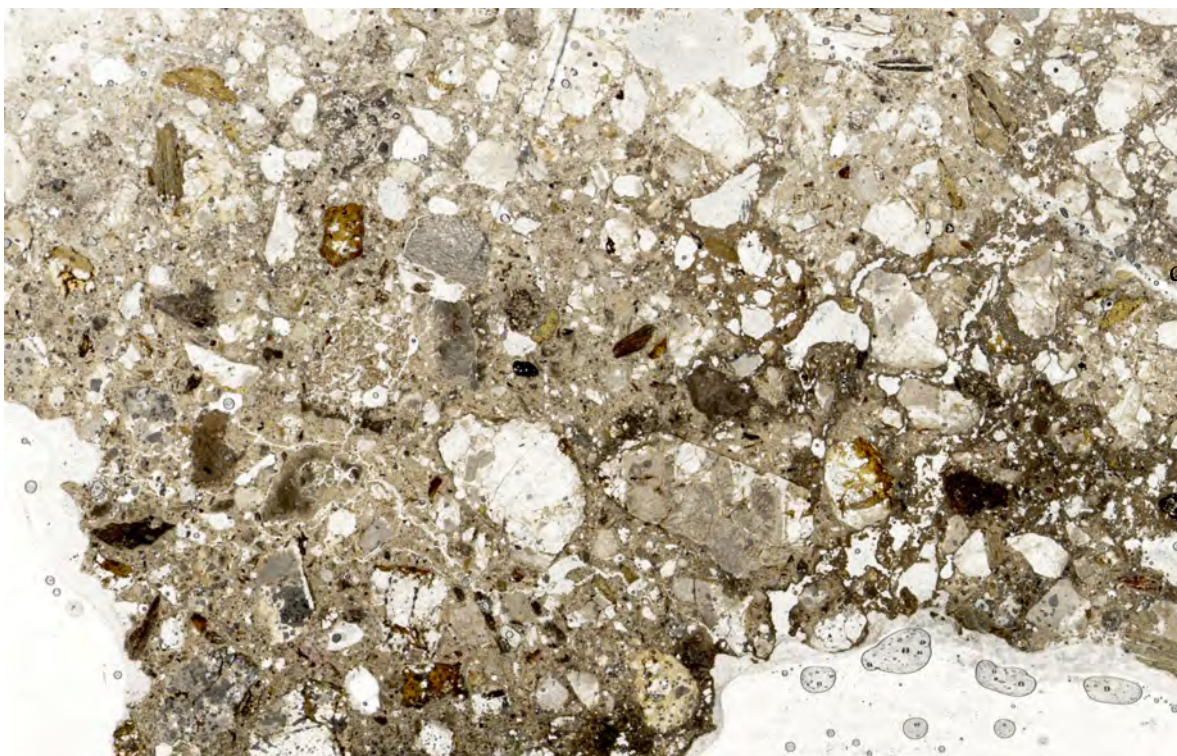


Figure 11 : REN1160 - lame mince (lumière naturelle) – q : quartz, Ox : oxyde de fer

3 - CONCLUSIONS

N° Ech.	PRL	US	Description	Type mortier
REN1063N	5	1063	Liant de maçonnerie – partie N du mur	Type 1
REN1063S	6	1063	Niveau de sol intérieur – Partie S du mur	Type 1
REN1157B	1	1157	Liant de maçonnerie – bas du mur	Type 1
REN1056-1	10	1056	Liant de maçonnerie – bas du mur	Type 2
REN1157H	2	1157-2	Liant de maçonnerie – haut du mur	Type 2
REN1056-2	9	1056	Liant de maçonnerie – haut du mur	Type 3
REN1049	8	1049	Liant de maçonnerie	Type 4
REN1156	3	1156	Liant de maçonnerie	Type 4
REN2941	7	2941	Liant de maçonnerie	Type 4
REN1160	4	1160	Liant de maçonnerie	Type 5

Les 10 échantillons de mortier analysés se distinguent en 5 types différents. Le cortège pétrographique des sables (le granulat), relativement récurrent (quartzite, grès, schiste, quartz), est sans doute l'expression de ce qui peut se retrouver dans les sables d'alluvions locaux. Les principaux critères typologiques discriminants sont les dimensions et les proportions respectives de ces constituants, ainsi que les variations de couleur des mortiers sans doute inhérentes à la présence d'oxydes de fer dans des proportions différents.

D'un point de vue archéologique, il faut sans doute envisager que le mur MR 1063 est homogène sur toute sa longueur (mortier type 1 : REN1063N, 1063S) ; il est possible que la basse du mur MR 1157 appartienne à la même logique architecturale (mortier type 1 : REN115B). La partie supérieure de ce mur MR 1157 pourrait avoir été repris dans un second temps (mortier type 2 : REN1157H) dans le même temps que la construction du mur MR 1056 (mortier type 2 : REN1056-1). Ce dernier mur MR 1056 pourrait avoir été repris dans sa partie haute dans un troisième temps (mortier type 3 : REN1056-2).

De même, il est possible de rapprocher les murs MR 1049, MR 1156 et MR 2941 de par l'analogie de leurs mortiers (mortier type 4 : REN1049, REN1156, REN2941).

Enfin, du point de vue de son mortier, le mur 1160 apparaît être un isolat (mortier type 5 : REN1160).

Fait à Auxerre, le 01/08/2019





**Centre de
Datation par le
Radiocarbone**

<http://carbon14.univ-lyon1.fr>

40 boulevard Niels Bohr
69622 Villeurbanne Cedex

T. 04 72 44 82 57
F. 04 72 43 13 17
UMR 5138

M. POUILLE Dominique
18 LIEU DIT LE CORMIER

35230 BOURGBARRE

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

45330

Nom du site : PARC DES TANNEURS

Commune / Pays : RENNES /

Niveau / Couche : SP 1040 US 1041

Nature de l'échantillon : OS

Observations

sur le traitement

effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-15728(SacA-55168)

Activité ^{14}C par rapport

au standard international : $80,29\% \pm 0,21$

Rapport isotopique

$^{13}\text{C} / ^{12}\text{C}$ (‰) : valeur non disponible

Age ^{14}C BP : 1765 ± 30

Age calibré : de 142 à 379 ap. J.-C.

Dates autour desquelles se situent les maximum de probabilités :
de 209 à 354 après J.-C.

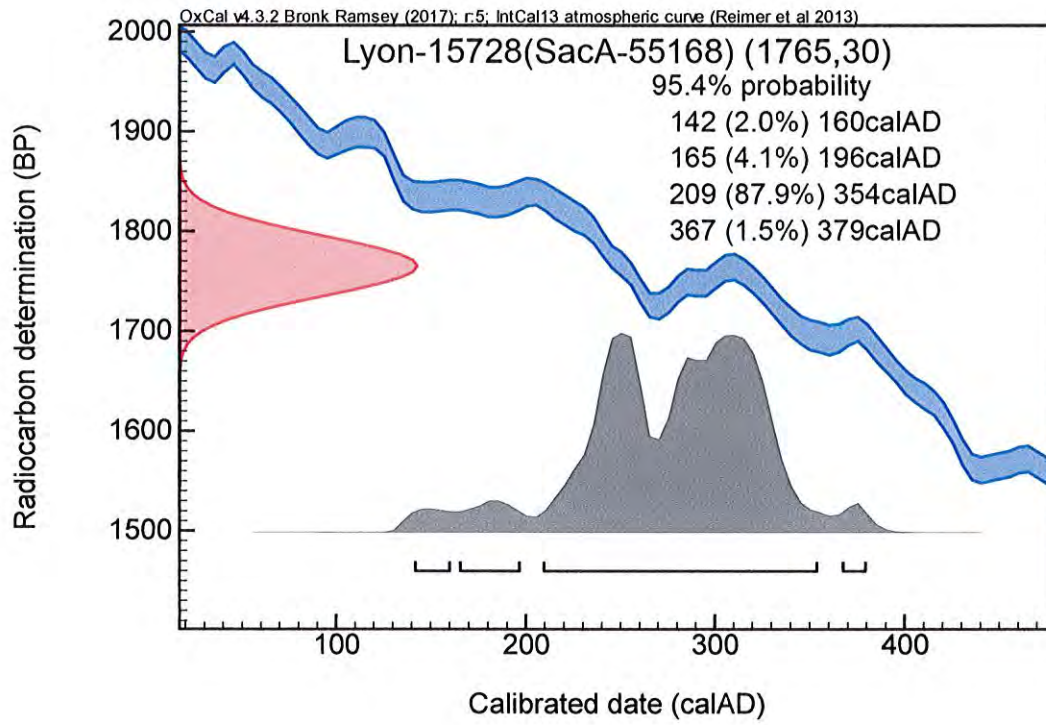
Observations sur ce résultat :

Rendement en collagène: 51,2 mg/g.

Sous la co-tutelle



Lyon 1





**Centre de
Datation par le
Radiocarbone**

<http://carbon14.univ-lyon1.fr>

40 boulevard Niels Bohr
69622 Villeurbanne Cedex

T. 04 72 44 82 57
F. 04 72 43 13 17
UMR 5138

M. POUILLE Dominique
18 LIEU DIT LE CORMIER

35230 BOURGBARRE

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

45331

Nom du site : PARC DES TANNEURS

Commune / Pays : RENNES /

Niveau / Couche : SP 1389 US 1390

Nature de l'échantillon : OS

Observations

sur le traitement

effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-15729(SacA-55169)

Activité ^{14}C par rapport

au standard international : $79,29 \% \pm 0,23$

Rapport isotopique

$^{13}\text{C} / ^{12}\text{C}$ (‰) : valeur non disponible

Age ^{14}C BP : 1865 ± 30

Age calibré : de 76 à 230 ap. J.-C.

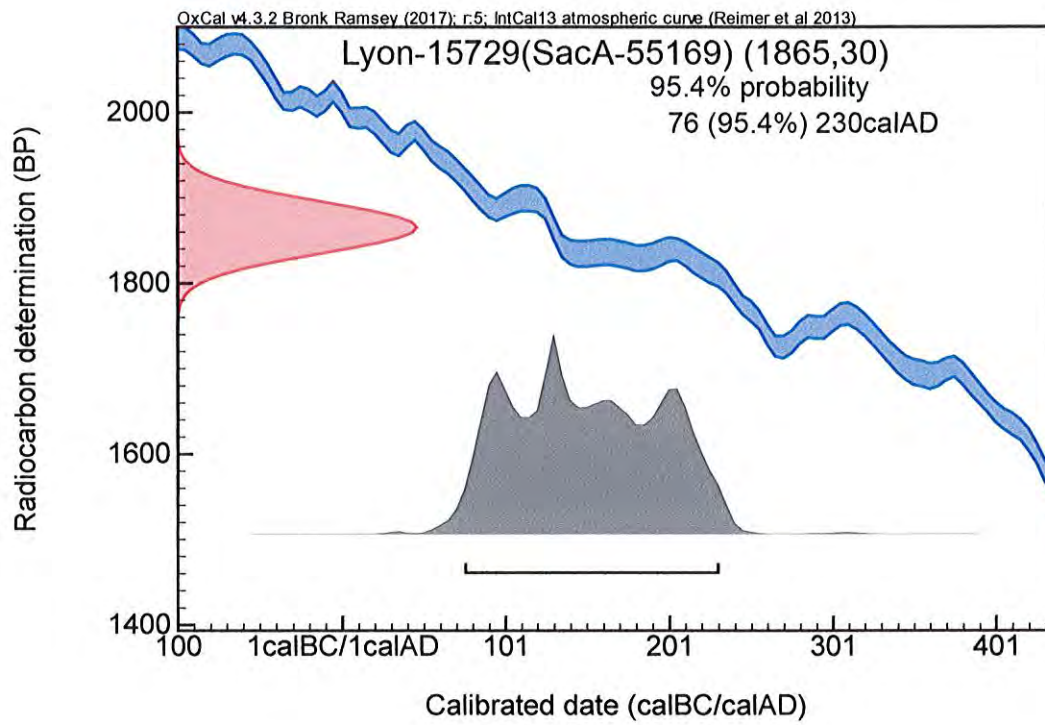
Observations sur ce résultat :

Rendement en collagène: 29,3 mg/g.

Sous la co-tutelle



Lyon 1





**Centre de
Datation par le
Radiocarbone**

<http://carbon14.univ-lyon1.fr>

40 boulevard Niels Bohr
69622 Villeurbanne Cedex

T. 04 72 44 82 57
F. 04 72 43 13 17
UMR 5138

M. POUILLE Dominique
18 LIEU DIT LE CORMIER

35230 BOURGBARRE

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

45332

Nom du site : PARC DES TANNEURS

Commune / Pays : RENNES /

Niveau / Couche : SP 1111 VP 1141

Nature de l'échantillon : OS CALCINE

Observations

sur le traitement

effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-15730(SacA-55170)

Activité ¹⁴C par rapport

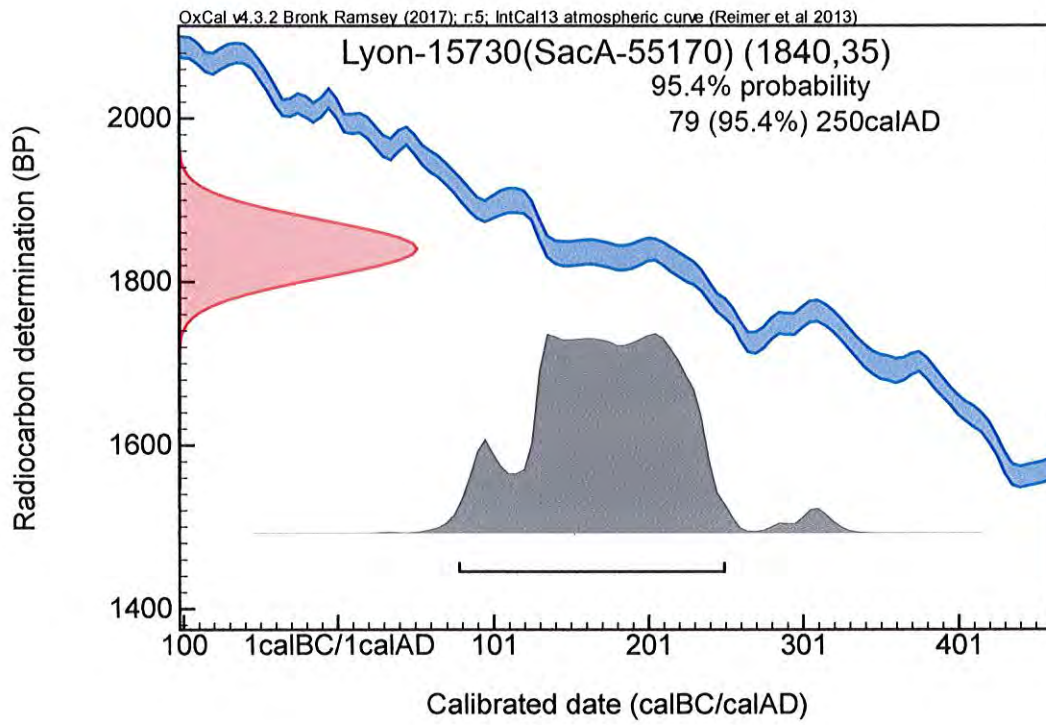
au standard international : 79,54 % ± 0,33

Rapport isotopique

¹³C / ¹²C (‰) : valeur non disponible

Age ¹⁴C BP : 1840 ± 35

Age calibré : de 79 à 250 ap. J.-C.





**Centre de
Datation par le
Radiocarbone**

<http://carbon14.univ-lyon1.fr>

40 boulevard Niels Bohr
69622 Villeurbanne Cedex

T. 04 72 44 82 57
F. 04 72 43 13 17
UMR 5138

M. POUILLE Dominique
18 LIEU DIT LE CORMIER

35230 BOURGBARRE

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

45333

Nom du site : PARC DES TANNEURS

Commune / Pays : RENNES /

Niveau / Couche : SP 1111 US 1112

Nature de l'échantillon : OS

Observations

sur le traitement

effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-15731(SacA-55171)

Activité ^{14}C par rapport

au standard international : $80,07\% \pm 0,2$

Rapport isotopique

$^{13}\text{C} / ^{12}\text{C}$ (‰) : valeur non disponible

Age ^{14}C BP : 1785 ± 30

Age calibré : de 135 à 332 ap. J.-C.

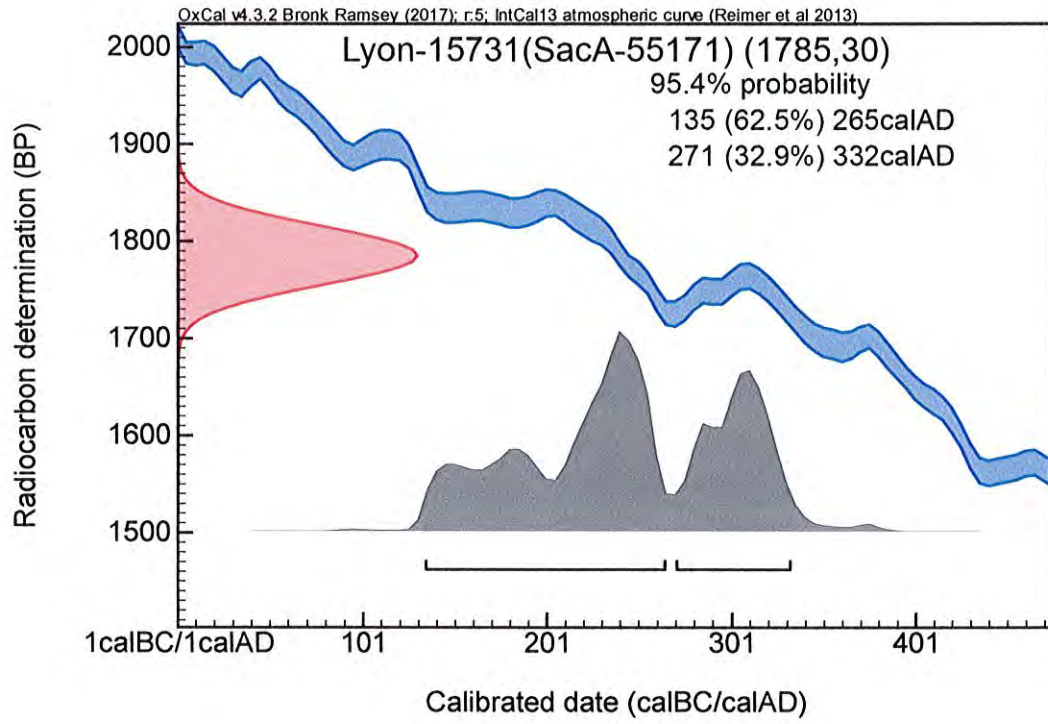
Observations sur ce résultat :

Rendement en collagène: 49,1 mg/g.

Sous la co-tutelle



Lyon 1



Références bibliographiques

AFPMA 1985 a

BARBET (A.), dir. - *Peinture murale en Gaule : actes des séminaires AFPMA 1982-1983, 1^{er} et 2 mai 1982 à Lisieux, 21 et 22 mai 1983 à Bordeaux. BAR International Series, 240, 1985. 165 p.*

Annexe 2004 : Annexe. Pour une typologie de la clouterie antique. *Revue Archéologique de Narbonnaise, 37, P. 205-209, 2004.*

Arking 1998 : ARKING (R.).-*Biology of Aging : Observations and Principles*, 2 e ed., Englewood Cliffs, Prentice Hall, 420 p.

Balmelle et al. 2011

BALMELLE (C.), ÉRISTOV (H.), MONIER (F.) dir. – *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, mosaïque, peinture, stuc* : actes du colloque international, Toulouse, 9-12 octobre 2008. Bordeaux : Fédération Aquitania, 2011. 795 p. (*Aquitania*, suppl. 20).

Barbet 2008

BARBET (A.). – *La peinture murale en Gaule romaine*. Paris : Picard, 2008. 391 p.

Barbet 1985a

BARBET (A.). – Peinture murale romaine de Bordeaux. *In* : AFPMA 1985a, p. 89-112.

Berthon 2009 : BERTHON (A.-A.).- Les clous en fer de la nécropole des Dunes de Poitiers (Vienne, F) : contenants et pratiques rituelles en contexte funéraire antique, *Instrumentum, 29/1, Chauvigny, p. 13-15.*

Boislève 2019

BOISLÈVE (J.) dir., collab. CHÉROUX (A.) – *Bretagne, Côtes-d'Armor (22), La villa de "sur les Vaux" à Langrolay-sur-Rance, vol. 2 : étude toichographologique* : RFO. Cesson-Sévigné : Inrap, 2019, 414 p.

Boislève 2015

BOISLÈVE (J.). – Analyse de quelques décors peints de la villa. *In* : ADRIAN (Y.-M.) dir. – *Haute-Normandie, Eure (27, Val-de-Reuil, "le Chemin aux Errants", zone C, vol IV – tome 1 : études spécialisées* : Rapport d'opération de fouille archéologique, Cesson-Sévigné : Inrap, 2015, p. 87-231.

Boislève à paraître

BOISLÈVE (J.). – "Les indices de riches décors peints et stucés. Étude toichographologique des enduits de la villa de Noyal-Châtillon-sur-Seiche". *In* : FERRETTE (R.). - *Bretagne, Ille-et-Vilaine, Noyal-Châtillon-sur-Seiche* : Rapport final d'opération, Cesson-Sévigné : Inrap, en cours.

Boislève et al. 2013

BOISLÈVE (J.), DARDENAY (A.), MONIER (F.) éd. – *Peintures murales et stucs d'époque romaine, de la fouille au musée : Actes des 24^e et 25^e colloques de l'AFPMA, Narbonne, 12 et 13 novembre 2010, Paris, 25 et 26 novembre 2011*. Bordeaux : Ausonius, 2013. 493 p. (Pictor, collection de l'AFPMA, 1).

Bousquet 1963 : BOUSQUET (J.). - Informations archéologiques, circonscription de Bretagne, Ille-et-Vilaine, Rennes, *Gallia*, 22, 1963, p. 423.

Bousquet 1969-70 : BOUSQUET (J.). - Travaux de la direction des antiquités historiques de Bretagne, *Bull. Soc. Hist. Arch. Bretagne.*, 1969-70, p. 76.

Bousquet 1971b : BOUSQUET (J.). - Informations archéologiques, circonscription de Bretagne, Ille-et-Vilaine, Rennes, *Gallia*, 29, 1971, p. 235-236.

Birkner 1980 : BIRKNER (R.).- *L'image radiologique typique du squelette*. Maloine éditeur, Paris, 564 p.

Brodeur 2001 : BRODEUR (J.)-*Angers, Gare Saint-Laud*, rapport final d'opération, AFAN, SRA Pays de la Loire, 2001, 2 volumes.

Bruzek 1991 : BRUZEK (J.)- *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'Homme fossile*. Thèse de Doctorat, Muséum National d'Histoire Naturelles, Institut de Paléontologie Humaine, Paris : 431 p. : 102 p. d'annexes, inédit.

Bruzek 2002 : BRUZEK (J.). - A method for visual determination of sex, using the human hip bone. *American Journal of Physical Anthropology* 117, p. 157–168.

Chevet, Cabot 2015 : CHEVET (P.), CABOT (E.) - Espace culturel des Jacobins (fouilles 2010 et 2011), Le Mans (72), Vol. 1, tome 2 : Les mobiliers antiques. Rapport final d'opération, 194 p., Inrap, SRA Pays de la Loire.

Chevet 2005 : CHEVET (P.), DAUDIN (L.), MERCIER (F.), MORTREAU (M.), PEAN (É.), PITHON (M.)- *Rapport de fouille préventive au 10-12 rue Delaâge à Angers (Maine-et-Loire)*. Inrap, SRA Pays de la Loire, 2005, 67 p. + 41 ph. + 60 fig.

Cleuvenot et Houët 1993 : CLEUVENOT (E.) et HOUËT (F.). - Proposition de nouvelles équations d'estimation de la stature applicables pour un sexe indéterminé et basées sur les échantillons de Trotter et Gleser. *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 5 (1-2), p. 245-255.

Courtaud 1996 : COURTAUD (P.)- "Anthropologie de sauvetage" : vers une optimisation des méthodes d'enregistrement. Présentation d'une fiche anthropologique. *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 8 (3-4) : p.157-167.

Coulon 2002

COULON (G.). – *Argentomagus, du site gaulois à la ville gallo-romaine*. Paris : Errances, 1996. 164 p. (Hauts lieux de l'histoire).

Crubézy et alii 1999 : Crubézy (E.)- Microévolution d'une population historique : étude des caractères discrets de la population de Missiminia (Soudan, III^e-VI^e siècles). *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 11 (1-2). 213 p.

Decombe 1882 : DECOMBE (L). - *Trésor du jardin de la préfecture à Rennes : notices et descriptions*, Rennes 1882

De Villers 1904 : DE VILLERS, (L.) - *Bulletins de la Société Archéologique d'Ille et Vilaine*, Procès verbaux, p. X, XVI, 1904.

Duday et al. 1990 : DUDAY (H.), COURTAUD (P.), CRUBEZY (E.), SELIER (P.), TILLIER (A.-M.)- L'anthropologie de « terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2 ns. : p.29-49.

Duday 2005 : DUDAY (H.)- L'Archéothanatologie ou l'archéologie de la mort. In Dutour O., Hublin J.-J., Vandermeersch B. : *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Orientations et méthodes n°7, éditions du CTHS, Paris, p. 153-216.

Eristov, Groetembril 2006

ERISTOV (H.), GROETEMBRIL (S.). - Murs blancs en Gaule, entre économie et raffinement. *La peinture antique, Dossiers d'archéologie et sciences des origines*, 318, nov./déc. 2006. p. 58 – 61.

Eristov, Robin 2011

ERISTOV (H.), ROBIN (S.). – Les décors peints d'un quartier de Lutèce : bilan des découvertes. *In* : Balmelle et al., p. 131-149.

Eristov et al. 2002

ERISTOV (H.), KOHLMAYER (C.), VERMEERSCH (D.). – Beaumont-sur-Oise (95) : l'habitat du II^e s. et son décor peint au sud du cimetière, zone 18. *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 41, 2002, p. 187-224.

Galliou 1989 : GALLIOU (P.) - *Les tombes romaines d'Armorique*, DAF, n°17, 1989.

Gemmerich Pfister 1999 : GEMMERICH PFISTER (I.).- *Création d'une collection anthropologique de référence et application des caractères discrets dans le cas de généalogies connues*. Thèse de doctorat, Faculté des Sciences de l'Université de Genève, 1999, inédit, 266 p.

Hauser, Stefano 1989 : HAUSER (H.), STEFANO (G.F.).- *Epigenetic Variants of the Human Skull*. Schweizerbart, Stuttgart, 301 p. de texte.

Huchin 2013

HUCHIN (R.). – Les peintures murales du site Pasteur, Vieux-Capucins, Châteaudun à Chartres (Eure-et-Loir). Les décors des secteurs 1, 2, 3 et 5. *In* : Boislève *et al.* 2013, p. 187-205.

Leguilloux 2004 : LEGUILLOUX (M.).- *Le cuir et la pelletterie à l'époque romaine*. Ed Errances, 185 p., 2004

Lovejoy et al. 1985 : LOVEJOY (C.O.), MEINDL (R.S.), PRYSBECK (T.R.), MENSFORTH (R.P.).- Chronological metamorphosis of the auricular surfaces of the ilium : a new method for the determination of adult skeletal age at death. *American Journal of Physical Anthropology*, 68 : p. 15-28.

Majo 1996 : MAJO (T.).- Réflexions méthodologiques liées à la diagnose sexuelle des non-adultes. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 8 (3-4) p : 481-490.

Martin, Saller 1959 : MARTIN (R.), SALLER (K.) -*Lehburch der Anthropologie in systematischer Darstellung*. 3ème éd., revue et corrigée par K. Saller, G. Fischer, Stuttgart, 655 p.

Murail et al. 2005 : MURAIL (P.), BRUZEK (J.), HOUET (F.), CUNHA (E.).- A tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip bone measurements. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 17, 3-4 : p. 167-176.

Olivier 1960 : OLIVIER (G.).- *Pratique anthropologique*. Vigot Frères éditeurs, Paris. 299 p.

Owings-Webb, Suchey 1985 : OWINGS-WEBB (P.A), SUCHEY (J.M.).- Epiphyseal union of the anterior iliac crest and medial clavicle in a modern multiracial sample of american males and females. *American Journal of Physical Anthropology*, 68 : p. 457-466.

Parmentier 2010 : PARMENTIER (S.).-*Une nouvelle méthode d'estimation du Nombre Minimum d'Individus (NMI) par une approche allométrique : le NMI par exclusions. Applications aux séries ostéologiques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Thèse de doctorat de l'Université de Aix-Marseille, 275 p.

Petit 1970 : PETIT (M.) - *Rennes Castel Saint-Martin*, rapport de fouille, 1970 (Exemplaire unique, copie partielle conservée au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne)

Pouille 2008 : : POUILLE, (D.). (Dir) - *Rennes antique*, PUR, Rennes, 2008

Pouille 2011: POUILLE, (D.). Bais (Ille et Vilaine) - Bourg Saint-Pair, *Un domaine rural de la campagne des Riédons*, Rapport final d'opération, Inrap 2011

Pouille 2013: POUILLE, (D.). - *Rennes Parc des Tanneurs*, RFO de Diagnostic archéologique, Inrap 2013

Pouille, Desfonds 2001: POUILLE, (D.), DESFONDS (A.) - *Rennes Parc des Tanneurs*, Diagnostic archéologique, AFAN / Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, 2001.

Saunders 1978 : SAUNDERS (S.R.).- *The development and distribution of discontinuous morphological variation of the human infracranial skeleton*. Archaeological survey of Canada, National Museums of Canada, Ottawa. Paper n°81, 549 p.

Schaefer, Black, Scheuer 2009 : SCHAEFER (M.), BLACK (S.), SCHEUER (L.).- *Juvenile Osteology : a laboratory and Field manual*, Amsterdam, Burlington, 384 p.

Scheuer, Black 2000 : SCHEUER (L.), BLACK (S.).- *Developmental Juvenile Osteology*, Academic Press, 518 p.

Schmitt 2005 : SCHMITT (A). - Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t. 17, 2005, 1-2 pp. 2-13.

Siette 2015 : SIETTE (C.). – Les Nécropoles Urbaines en Lyonnaise Occidentale, état des lieux des connaissances, mémoire de Master 1, Université Rennes 2, 83 p. de texte.

Toulmouche 1847 : TOULMOUCHE (A.) - *Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes*, Rennes 1847

Trotter et Gleser 1952 : TROTTER (M), GLESER (G.C.). - Estimation of stature from long bones of American Whites and Negroes. *American Journal of Physical Anthropology* 10, p. 463-514.

Vipard 2009 : VIPARD (P.). – *L'habitat urbain en Gaule sous le Principat*, dans Le Bohec (Y.), (dir), « Questions d'Histoire » *Rome et les provinces de l'occident de 197av. J.-C. à 192 ap. J.-C.*, Editions du Temps, 2009, p.229-250.

Wech 2013

WECH (P.). – Évreux (Eure), le diagnostic de l'ancien hôpital Saint-Louis : une fenêtre ouverte sur l'histoire de la ville. In : LEQUOY (M.-C.). - *Journées archéologiques de Haute-Normandie* : Rouen, 11-13 mai 2012. Mont-Saint-Aignan : PURH, 2013, p. 158 – 182.

Annexes

Rennes (35)

Sépulture		Tranchée	Mur	Fosse	Coupe	Sondage	
N°US	Fait/US en rapport	Nature fait ou US			Auteur	Date 2017	
1000	1000	US de décapage de tout le site			EC	06/06	
1001	1001	Creusement SP 1001			François	07/06	
1002	1001	Squelette SP 1001			François	07/06	
1003	1001	Comblement SP 1001			François	07/06	
1004	1001	Architecture SP1001			François	07/06	
1005	1005	Creusement			Auxane	07/06	
1006	1005	Squelette SP			Auxane	07/06	
1007	1005	Comblement SP			Auxane	07/06	
1008	1008	Creusement			Léa	07/06	
1009	1008	Squelette SP			Léa	07/06	
1010	1008	Comblement SP			Léa	07/06	
1011	1011	Creusement			Manu	07/06	
1012	1011	Squelette SP			Manu	07/06	
1013	1011	Comblement SP			Manu	07/06	
1014	1014	Creusement			Auxane	07/06	
1015	1014	Squelette SP			Auxane	07/06	
1016	1014	Comblement SP			Auxane	07/06	
1017	1017	Creusement			Morgan	08/06	
1018	1017	Squelette SP			Morgan	08/06	
1019	1017	Comblement SP Ille s.			Morgan	08/06	
1020	1014	Chaussure droite SP 1014			Auxane	08/06	
1021	1014	Chaussure gauche SP 1014			Auxane	08/06	
1022	1014	Monnaie en dépôt SP 1014			Auxane	08/06	
1023	1014	Clou cercueil SP 1014			Auxane	08/06	
1024	1005	Clou cercueil SP 1005			Auxane	08/06	
1025	1017	Clou cercueil SP 1017			Morgan	08/06	
1026	1026	Creusement Tranchée moderne E/W 1026= 1119			Manu	08/06	
1027	1026	Comblement Tranchée moderne E/W 1026			Manu	08/06	
1028	1028	Creusement SP 1028			Melissa	12/06	
1029	1028	Squelette SP 1028			Melissa	12/06	
1030	1028	Comblement SP 1028			Melissa	12/06	
1031	1031	Creusement SP1031			Pernelle	12/06	
1032	1031	Squelette SP 1031			Pernelle	12/06	
1033	1031	Comblement SP 1031			Pernelle	12/06	
1034	1034	Creusement SP1034			Léa	12/06	
1035	1034	Squelette SP 1034			Léa	12/06	
1036	1034	Comblement SP 1034			Léa	12/06	
1037	1037	Creusement SP1037			Manu/Youna	13/06	
1038	1037	Squelette SP 1037			Manu/Youna	13/06	
1039	1037	Comblement SP 1037 Ille s.			Manu/Youna	13/06	
1040	1040	Creusement SP1040			Laura/Auxane	13/06	

1041	1040	Squelette SP 1040	Laura/Auxane	13/06
1042	1040	Comblement SP 1040	Laura/Auxane	13/06
1043	1040	Cercueil SP 1040	Melissa	13/06
1044	1040	Cercueil SP 1040	Laura/Auxane	14/06
1045	1040	Chaussure droite SP 1040	Laura/Auxane	14/06
1046	1040	Chaussure gauche SP 1040	Laura/Auxane	14/06
1047	1047	Radier	DP	14/06
1048	1047	Tranchée de fondation	DP	14/06
1049	1049	Radier	DP	14/06
1050	1049	Tranchée de fondation	DP	14/06
1051		Non attribué	DP	14/06
1052		Non attribué	DP	14/06
1053		Non attribué	DP	14/06
1054		Non attribué	DP	14/06
1055	1055	Niveau de circulation en schiste/ Cour ?	DP	14/06
1056	1056	Mur fondation appareillée 1056	DP	14/06
1057	1056	Radier	DP	14/06
1058	1056	Tranchée de fondation	DP	14/06
1059	1059	Mur fondation appareillée	DP	14/06
1060	1031	Cercueil	Pernelle	14/06
1061	1059	Radier	DP	14/06
1062	1059	Tranchée de fondation	DP	14/06
1063	1063	Elévation maçonnée (petit appareil)	DP	14/06
1064	1063	Mur fondation appareillée	DP	14/06
1065	1063	Radier	DP	14/06
1066	1063	Tranchée de fondation	DP	14/06
1067	1063	« Canalisation » traversante maçonnée en TCA (doublon avec 1242)	DP	14/06
1068	1063	Comblement de la canalisation 1067 (doublon avec 1243)	DP	14/06
1069	1069	Elévation maçonnée	DP	14/06
1070	1069	Mur fondation appareillée	DP	14/06
1071	1069	Radier	DP	14/06
1072	1069	Tranchée de fondation	DP	14/06
1073	1073	Creusement SP1073	Melissa	15/06
1074	1073	Squelette SP 1073	Melissa	15/06
1075	1073	Comblement SP 1073	Melissa	15/06
1076	1076	Creusement SP1076	Axel	15/06
1077	1076	Squelette SP 1073	Axel	15/06
1078	1076	Comblement SP 1076 seconde moitié du IIIe s.	Axel	15/06
1079	1079	Creusement SP1079	Laura	15/06
1080	1079	Squelette SP 1079	Laura	15/06
1081	1079	Comblement SP 1079	Laura	15/06
1082	1082	Mur fondation appareillée	DP	15/06
1083	1082	Radier	DP	15/06
1084	1082	Tranchée de fondation	DP	15/06
1085	1085	Elévation maçonnée	DP	15/06
1086	1085	Mur fondation appareillée	DP	15/06
1087	1085	Radier	DP	15/06
1088	1085	Tranchée de fondation	DP	15/06

1089	1085	Maçonnerie du praefurnium	DP	15/06
1090	1090	Mur fondation appareillée	DP	15/06
1091	1090	Radier	DP	15/06
1092	1090	Tranchée de fondation	DP	15/06
1093	1037	Monnaie	GJ	15/06
1094	1037	Monnaie	GJ	15/06
1095	1037	Chaussure ouest	GJ	15/06
1096	1037	Chaussure est	GJ	15/06
1097	1037	Tige en fer	GJ	15/06
1098	1073	Cercueil	Melissa	16/06
1099	1034	Cercueil	Léa	19/06
1100	1100	Creusement SP1100	Auxane	19/06
1101	1100	Squelette	Auxane	19/06
1102	1100	Comblement SP	Auxane	19/06
1103	1103	Mur fondation appareillée	DP	19/06
1104	1103	Radier	DP	19/06
1105	1103	Tranchée de fondation	DP	19/06
1106	1106	Tranchée de récupération MR1160	DP	19/06
1107	1107	Tranchée « moderne » N/S recoupe toute la zone nord	DP	19/06
1108		Remblai ? Angle intérieur MR 1056 et 1063 seconde moitié du IIe s.	DP	19/06
1109		Niveau de remblai ? Fond du sondage angle Nord- est de la fouille	DP	19/06
1110		Tranchée de nature indéterminée	DP	19/06
1111	1111	Creusement SP 1111	Nath	20/06
1112	1111	Squelette	Nath	20/06
1113	1111	Comblement SP1111	Nath	20/06
1114	1114	Creusement SP 1114	Melissa	20/06
1115	1114	Squelette	Melissa	20/06
1116	1114	Comblement SP	Melissa	20/06
1117	1034	Objet os et fer	Léa	20/06
1118	1106	Comblement	DP	20/06
1119	1119/1026	Tranchée / Fossé de nature indéterminée = 1026 moderne ?	DP	20/06
1120	1119	Comblement	DP	20/06
1121	1121	Creusement (fosse contemporaine/ perturbation)	DP	20/06
1122	1121	Comblement FS 1121	DP	20/06
1123	1107	Comblement SP seconde moitié du IIIe s.	DP	20/06
1124	1124	Tranchée de récupération de mur ?	DP	20/06
1125	1124	Comblement	DP	20/06
1126	1126	Mur fondation appareillée (E/O)	DP	20/06
1127	1127	Fosse d'installation cuve à fuel	DP	20/06
1128	1127	Remblaiement de la fosse 1127	DP	20/06
1129		Niveau d'occupation / rejets près coupe sud ? troisième quart du Ier s.	DP	20/06
1130	1034	Chaussure	Léa	20/06
1131	1131	Creusement SP 1131	Mélissa	20/06
1132	1131	Squelette	Mélissa	20/06
1133	1131	Comblement SP	Mélissa	20/06
1134	1134	Creusement SP1134	GJ	21/06
1135	1134	Squelette	GJ	21/06
1136	1134	Comblement SP1134	GJ	21/06

1137	1134	Cercueil	GJ	21/06
1138	1079	Architecture SP 1079	Laura	21/06
1139	1111	Bague alliage cuivreux SP 1111	Nath	21/06
1140	1111	Bague argent SP 1111	Nath	21/06
1141	1111	Vase en céramique SP1111	Nath	21/06
1142	1134	Chaussure	GJ	21/06
1143	1076	Architecture SP 1076	Axel	21/06
1144	1031	Architecture SP 1031	Melissa	21/06
1145	1076	Chaussure nord	Axel	22/06
1146	1076	Chaussure sud	Axel	22/06
1147	1147	Creusement FS 1147	Alice	22/06
1148	1147	Comblement FS 1147 Ile s.	Alice	22/06
1149	1149	Mur fondation appareillée	DP	22/06
1150	1149	Radier	DP	22/06
1151	1149	Tranchée de fondation	DP	22/06
1152	1152	Mur fondation appareillée	DP	22/06
1153	1153	Mur fondation appareillée	DP	22/06
1154	1154	Mur fondation appareillée	DP	22/06
1155	1155	Mur fondation appareillée	DP	22/06
1156	1156	Mur fondation appareillée	DP	22/06
1157	1157	Mur assise de réglage en briques ou tuiles = Mur M7-2 du diagnostic	DP	22/06
1158	1158	Mur fondation appareillée côté est couloir/escalier domus	DP	22/06
1159	1159	Mur « moderne » coupant le mur 1160 = 1404	DP	22/06
1160	1160	Mur fondation appareillée = mur nord domus	DP	22/06
1161	1161	Sol de béton domus côté est	DP	22/06
1162	1162	Sol de béton domus côté ouest	DP	22/06
1163	1163	Mur radier de fondation (bord nord du niveau schiste1055)	DP	22/06
1164	1164	Creusement SP 1164	Pernelle	22/06
1165	1164	Squelette	Pernelle	22/06
1166	1164	Comblement SP1164	Pernelle	22/06
1167		Niveau côté sud MR 1149 (1067 < 1000) Ile / IIIe s.	DP	22/06
1168		Creusement/Perturbation en bordure est de MR1155 (1068 < 1000)	DP	22/06
1169	1163	Tranchée de récupération du mur 1163	DP	22/06
1170		Cercueil	Nath	23/06
1171		Chaussure nord	Pernelle	23/06
1172		Chaussure sud	Pernelle	23/06
1173		Cercueil	Auxane	23/06
1174		Creusement/Perturbation le long de MR 1155 (côté ouest) milieu du Ile s.	DP	23/06
1175		Remblai bordant le côté sud de MR1149 premier quart du Ile s.	DP	23/06
1176	1149	Niveau de sol et de chantier contemporain de MR1149	DP	23/06
1177	1056/1063	Niveau de sol et de cour et chantier contemporain de MR 1056 seconde moitié du Ile / IIIe s.	DP	23/06
1178		Niveau de remblai > 1177	DP	26/06
1179		Niveau de remblai le long du côté est de MR 1155 IIIe s.	DP	26/06
1180	1180	Creusement SP 1180	DP	26/06
1181	1180	Squelette	Melissa	26/06
1182	1180	Comblement SP	Melissa	26/06
1183		Niveau de sol extérieur en TCA < 1179	Melissa	26/06
1184	1184	Creusement SP 1184	François	26/06

1185	1184	Squelette	François	26/06
1186	1184	Comblement SP1184	François	26/06
1187	1180	Vase aux pieds	Melissa	26/06
1188	1188	Creusement SP 1188	Axel	26/06
1189	1188	Squelette	Axel	26/06
1190	1188	Comblement SP	Axel	26/06
1191		Non attribué		26/06
1192		Non attribué		26/06
1193		Non attribué		26/06
1194		Non attribué		26/06
1195		Non attribué		26/06
1196		Non attribué		26/06
1197		Non attribué		26/06
1198		Non attribué		26/06
1199		Non attribué		26/06
1200		Comblement SP	DP	26/06
1201	1201	Creusement/perturbation = Sondage 1	DP	26/06
1202		Niveau de remblai gris verdâtre en appui côté sud de MR 1126 seconde moitié du IIe s.	DP	26/06
1203	1203	Creusement SP 1203	Laura	27/06
1204	1203	Squelette	Laura	27/06
1205	1203	Comblement SP1203	Laura	27/06
1206	1206	Creusement FS 1206 (Moderne)	Alice	27/06
1207	1206	Comblement FS 1206	Alice	27/06
1208	1184	Bouton au niveau du bassin SP 1184	François	27/06
1209	1184	Cercueil/ Clous	François	27/06
1210	1180	Cercueil	Melissa	28/06
1211	1180	Bracelet Bronze	Melissa	28/06
1212	1180	Chaussure est	Melissa	28/06
1213	1213	Creusement SP1213	Alice	28/06
1214	1213	Squelette	Alice	28/06
1215	1213	Comblement SP1213	Alice	28/06
1216	1180	Chaussure ouest	Melissa	28/06
1217	1152/54	Niveau de schiste altéré en appui sur MR 1152 et 1154	DP	28/06
1218	1218	Creusement SP1218	Auxane	28/06
1219	1218	Squelette	Auxane	28/06
1220	1218	Comblement SP1218	Auxane	28/06
1221	1221	Creusement SP1221	François	28/06
1222	1221	Squelette	François	28/06
1223	1221	Comblement SP1221	François	28/06
1224	1221	Architecture SP 1221	François	28/06
1225	1225	Creusement SP1225	Nath	28/06
1226	1225	Squelette	Nath	28/06
1227	1225	Comblement SP1225	Nath	28/06
1228	1225	Architecture SP 1225	Nath	28/06
1229		Niveau affleurement archéo à l'angle NE de MR 1152 et 1154 IIe / IIIe s.	DP	28/06
1230		Niveau sédiment brun foncé bord est de MR 1152	DP	28/06
1231		Remblai hétérogène en bordure est de MR 1152 (1231 < 1230)	DP	28/06
1232	1233	Comblement de 1233 IIIe s.	DP	28/06

1233	1233	Creusement le long de MR 1063	DP	28/06
1234	<i>Minute 05</i>	US Coupe ouest en bordure MR 1063 (coupe 1) milieu du IIe s.	DP	28/06
1235	<i>Minute 05</i>	US Coupe ouest en bordure MR 1063 (coupe 1) seconde moitié du IIe s.	DP	28/06
1236	<i>Minute 05</i>	US Coupe ouest en bordure MR 1063 (coupe 1) seconde moitié Ier / IIe s.	DP	28/06
1237	<i>Minute 05</i>	US Coupe ouest en bordure MR 1063 (coupe 1)	DP	28/06
1238	<i>Minute 05</i>	US Coupe ouest en bordure MR 1063 (coupe 1)	DP	28/06
1239	<i>Minute 05</i>	US Coupe ouest en bordure MR 1063 (coupe 1)	DP	28/06
1240	<i>Minute 05</i>	US Coupe ouest en bordure MR 1063 (coupe 1) milieu du IIe s.	DP	28/06
1241	<i>Minute 05</i>	US Coupe ouest en bordure MR 1063 (coupe 1) seconde moitié du IIe / IIIe s.	DP	28/06
1242	1063	Conduit maçonné dans MR 1063 doublon avec 1067	DP	28/06
1243	1063	Comblement conduit maçonné dans MR 1063 doublon avec 1067 IIe / IIIe s.	DP	28/06
1244	1188	Architecture SP1188	Axel	28/06
1245	1218	Architecture SP1218	Auxane	29/06
1246	1246	Creusement SP 1246	Laura	29/06
1247	1246	Squelette	Laura	29/06
1248	1246	Chaussure nord	Laura	29/06
1249	1246	Chaussure sud	Laura	29/06
1250	1246	Cercueil	Laura	29/06
1251	1246	Comblement SP1246	Laura	29/06
1252	1252	Creusement SP 1252	Melissa	29/06
1253	1252	Squelette	Melissa	29/06
1254	1252	Comblement SP1252	Melissa	29/06
1255	1255	Creusement SP 1255	Alice	29/06
1256	1255	Squelette	Alice	29/06
1257	1255	Comblement SP1255	Alice	29/06
1258	<i>Minute 15</i>	US Coupe 2	DP	29/06
1259	<i>Minute 15</i>	US Coupe 2	DP	29/06
1260	<i>Minute 15</i>	US Coupe 2	DP	29/06
1261	<i>Minute 15</i>	US Coupe 2	DP	29/06
1262	<i>Minute 15</i>	US Coupe 2	DP	29/06
1263	<i>Minute 15</i>	US Coupe 2	DP	29/06
1264	<i>Minute 15</i>	US Coupe 2	DP	29/06
1265	<i>Minute 15</i>	US Coupe 2	DP	29/06
1266	<i>Minute 15</i>	US Coupe 2	DP	29/06
1267	<i>Minute 15</i>	US Coupe 2	DP	29/06
1268	1268	Creusement SP 1268	François	29/06
1269	1268	Squelette	François	29/06
1270		Comblement SP1268 seconde moitié du IIe s.	François	29/06
1271	1271	Sol (Encaissant) SP 1218 et 1246	EC	29/06
1272	1272	Creusement TR 1272	EC	29/06
1273	1272	Comblement TR1272	EC	29/06
1274	1274	Creusement SP 1274	EC	29/06
1275	1274	Comblement SP1274 IIIe s	EC	29/06
1276	1274	Encaissant SP 1218 et 1248	EC	29/06
1277		Remblai côté ouest praefurnium seconde moitié du IIIe s.	EC	29/06
1278	1278	Creusement SP 1278	Nath	29/06
1279	1278	Squelette	Nath	29/06
1280	1278	Comblement SP1278	Nath	29/06

1281		Creusement SP 1281	Axel	29/06
1282	1281	Squelette	Axel	29/06
1283	1281	Comblement SP	Axel	29/06
1284	1284	Creusement	Pernelle	29/06
1285	1284	Squelette	Pernelle	29/06
1286	1284	Comblement SP1284	Pernelle	29/06
1287	1255	Cercueil	Alice	3/07
1288	1281	Cercueil	Axel	3/07
1289		Remblai nord niveau de circulation / voie ? au niveau des inci	GJ	3/07
1290		Rejets praefurnium seconde moitié du Ile s	DP	4/07
1291		Remblai de schiste	GJ	4/07
1292		Remblai (angle N-O fouille entre MR 1047 et 1049)	GJ	4/07
1293	1293	Creusement	GJ	4/07
1294	1293	Squelette	GJ	4/07
1295	1293	Comblement SP	GJ	4/07
1296	1296	Creusement	GJ	5/07
1297	1296	Squelette	GJ	5/07
1298	1296	Comblement SP	GJ	5/07
1299	1299	Creusement SP	GJ	5/07
1300	1299	Squelette	GJ	5/07
1301	1299	Comblement SP seconde moitié du Ile s.	GJ	5/07
1302	<i>Coupes 4 et 5</i>	Paléosol = limon gris avec rares galets	DP	5/07
1303	<i>Coupes 4 et 5</i>	Couche argileuse jaune verdâtre >1302	DP	5/07
1304	<i>Coupes 4 et 5</i>	Pellicule charbonneuse >1303	DP	5/07
1305	<i>Coupes 4 et 5</i>	Couche d'argile rubéfiée >1304	DP	5/07
1306	<i>Coupes 4 et 5</i>	Sédiment argileux verdâtre >1305	DP	5/07
1307	<i>Coupes 4 et 5</i>	Sédiment charbonneux >1306	DP	5/07
1308	<i>Coupes 4 et 5</i>	Sédiment limoneux verdâtre homogène avec rares galets >1307	DP	5/07
1309	<i>Coupes 4 et 5</i>	Pellicule de chaux et charbon ou fragments de valves d'huitres pulvérulents >1308	DP	5/07
1310	<i>Coupes 4 et 5</i>	Sédiment terreux hétérogène avec TCA, Schiste te charbon de bois >1309	DP	5/07
1311	<i>Coupes 4 et 5</i>	Sédiment rubéfié rouge foncé >1310	DP	5/07
1312	<i>Coupes 4 et 5</i>	Sédiment argilo limoneux homogène marbré jaune et vert >1311	DP	5/07
1313	<i>Coupes 4</i>	Lit de schiste	DP	5/07
1314	<i>Coupes 4 et 5</i>	Litage de schiste >1312	DP	5/07
1315	<i>Coupes 4 et 5</i>	Lit de graves rousses (recharge de sol de cour ?) >1314	DP	5/07
1316	<i>Coupes 4 et 5</i>	Couche de mortier pulvérulent >1315	DP	5/07
1317	FS 1317	Creusements/perturbation >1316	DP	5/07
1318	FS 1317	Sédiment terreux brun jaunâtre hétérogène >1317	DP	5/07
1319	<i>Coupe 4</i>	Argile rubéfiée >1302	DP	5/07
1320	<i>Coupe 4</i>	Couche argileuse jaune-orangé	DP	5/07
1321	<i>Coupe 4</i>	Couche argilo-limoneuse jaunâtre avec rares galets	DP	5/07
1322	<i>Coupe 4</i>	Couche brune avec pierraille de schiste	DP	5/07
1323	<i>Coupe 4</i>	Couche brun clair hétérogène avec cailloux et TCA	DP	5/07
1324	<i>Coupe 4</i>	Couche brun clair hétérogène avec cailloux et TCA = 1323 ?	DP	5/07

1325	1325	Creusement	DP	5/07
1326	1325	Remplissage 1325	DP	5/07
1327	Coupe 4	Couche brun verdâtre hétérogène avec inclusions de gravats et mortier	DP	5/07
1328		Niveau de décapage entre MR 1069 et 1155 seconde moitié du IIe s.	DP	5/07
1329	Coupe 3	Sédiment terreux marron clair tirant sur le verdâtre > MR1126 IIIe s.	DP	5/07
1330	Coupe 3	Remblai schisteux meuble gris-verdâtre premier quart du IIe s.	DP	5/07
1331	Coupe 3	Fgts TCA concassés + charbon de bois en petite quantité	DP	5/07
1332	Coupe 3	Limon gris verdâtre homogène voir 1405	DP	5/07
1333	Coupe 3	Argile rubéfiée voir 1405	DP	5/07
1334	Coupe 3	Argile rubéfiée	DP	5/07
1335	Coupe 3	Limon gris verdâtre (Paléosol ?) = 1302	DP	5/07
1336	Coupe 6	Pierraille de schiste gris/jaunâtre et verdâtre (mobilier)	DP	5/07
1337	Coupe 6	Limon hétérogène gris verdâtre (mobilier céramique) IIIe s.	DP	5/07
1338	Coupe 7	Remblai. Comblement lié à la sépulture 1339 ?	DP	5/07
1339	1339	Creusement de sépulture ?	DP	5/07
1340	Coupe 7	Remblai de démolition plaques et plaquettes de schiste	DP	5/07
1341	Coupe 7	Remblai de démolition sableux jaunâtre	DP	5/07
1342	Coupe 7	Effondrement de paroi ? Argile jaune	DP	5/07
1343	MR1343	Mur E/O argile jaune et schiste gris bleuté =1412	DP	5/07
1344	MR1343	Radier de 1343	DP	5/07
1345	Coupe 7	Remblai de terre brune	DP	5/07
1346	Coupe 7	Niveau de plaquettes de schiste gris bleuté	DP	5/07
1347	Coupe 7	Niveau de terre brune	DP	5/07
1348	Coupe 7	Niveau de chantier ? = Mortier jaunâtre	DP	5/07
1349	Coupe 7	Remblai de graviers compactés et de sable orangé	GJ	5/07
1350	Coupe 7	Niveau de schiste pilé	GJ	5/07
1351	Coupe 7	Niveau TCA pilées	GJ	5/07
1352	Coupe 7	Sol de Plaquettes de schiste et TCA pilées	GJ	5/07
1353	Sondage	Niveau de décapage du sondage côté sud ouest du praefurnium (Sondage Mathieu) IIe / IIIe s. / IIIe s.	DP	5/07
1354	Sondage	Lambeaux de remblai de schiste altéré < 1353 IIe / IIIe s.	DP	5/07
1355	Sondage	Bande de limon brun foncé charbonneux le long du mur 1085 < 1353 IIIe s.	DP	5/07
1356	Sondage	Sol de schiste pourri avec niveau de chantier (pellicule de chaux) en surface <1354	DP	5/07
1357	Coupe 7	Sol de béton de chaux	GJ	5/07
1358	Coupe 7	Sol de terre battue	GJ	5/07
1359	1359	Creusement	GJ	6/07
1360	1359	Squelette	GJ	6/07
1361	1359	Comblement SP	GJ	6/07
1362	1359	Architecture	GJ	6/07
1363	1296	Architecture	GJ	6/07
1364		Encaissant pour 1296, 1278.. ; entre les murs MR 1085, 1090 et 1158	EC	6/07
1365	1110	Comblement TR1110	DP	6/07
1366	1293	Architecture	EC	6/07
1367	1367	Creusement	Nath	7/07
1368	1367	Squelette	Nath	7/07
1369	1367	Comblement SP	Nath	7/07
1370	1367	Cercueil	Nath	7/07
1371	1299	Cercueil	Alice	7/07

1372	Coupe 9	Niveau de démolition, TCA, enduits peints, remblai argileux + matériaux	DP	7/07
1373	Coupe 9	Niveau de schiste altéré > 1372	DP	7/07
1374	Coupe 9	Remblai hétérogène à base de terre végétale et de matériaux (perturbation)	DP	7/07
1375	Coupe 9	Remblai végétal homogène	DP	7/07
1376	Coupe 9	Remblai moderne végétal	DP	7/07
1377	Coupe 9	Remblai de matériaux et terre végétale	DP	7/07
1378	Coupe 9	Maçonnerie en pierres sèches ?	DP	7/07
1379	Coupe 10	Remblai végétal < 1376 et > 1109	DP	7/07
1380	Coupe 10	Concentration de tuiles = 1372 ?	DP	7/07
1381	Coupes 9 et 10	Niveau argileux (sol ?) sur coupes 9 et 10	DP	7/07
1382		Décapages entre murs MR 1049 et 1047 IIe / IIIe s.	DP	7/07
1383	1384/1385	Tranchée de récupération seconde moitié du IVe s. voire le début du Ve s.	DP	7/07
1384	1384	Mur perpendiculaire au mur 1063 visible dans la fosse 1127	DP	7/07
1385	1385	Prolongement du mur 1384 au-delà du mur 1085	DP	7/07
1386	1386	Prolongement du mur 1384 à l'est	DP	7/07
1387		Couche sombre occupation ? au niveau de l'ambitus <1000 seconde moitié du IIIe s.	DP	7/07
1388	1367	Clous chaussure	Nath	10/07
1389	1389	Creusement SP 1389	Pernelle	10/07
1390	1389	Squelette	Pernelle	10/07
1391	1389	Comblement SP 1389	Pernelle	10/07
1392		Mur perpendiculaire au mur 1163 // à 1047 et 1049 (se prolonge au sud)	DP	10/07
1393		Mur // à 1069 à l'ouest	DP	10/07
1394		Mur entre 1069 et 1393	DP	10/07
1395		Comblement SP		10/07
1396		Squelette		10/07
1397		Architecture funéraire		10/07
1398		Comblement		10/07
1399		Niveau de schiste entre MR 1049 et 1392		10/07
1400		Creusement		10/07
1401		Comblement SP		10/07
1402	1404	Creusement		10/07
1403	1404	Comblement		10/07
1404	1404	Maçonnerie = 1159		10/07
1405		Remblai s'intercalant entre 1332 et 1333 de la coupe 3 premier quart du IIe s.		10/07
1406	1406	Conduit hypocauste angle sud-ouest		10/07
1407		Cruche en dépôt dans SP 1268	GJ	11/07
1408	1410	Comblement SP 1410 incinération	DP	19/10
1409	1410	Vase SP 1410	DP	19/10
1410	1410	Creusement SP 1410	DP	19/10
1411		Vase en verre à une anse trouvé au décapage	DP	19/10
1412	1412	Mur fondation maçonnée = 1343	DP	03/11
1413	1412	Radier	DP	03/11
1414	1412	Tranchée	DP	03/11
1415	1156	Radier	DP	03/11
1416	1156	Tranchée	DP	03/11
1417	1155	Radier		
1418	1155	Tranchée		

1419	1419	Tranchée de récupération cruciforme		
1420	1420	Mur fondation maçonnée		13/11
1421	1421	Mur / radier de fondation		
1422	1422	Mur fondation maçonnée		
1423	1423	Mur fondation maçonnée voir Fichier mobilier mauvaise attribution numéro US		
1424		Tranchée de récupération cruciforme		
1425		Tranchée de récupération cruciforme		
1426		Tranchée de récupération cruciforme		
1427		Tranchée de récupération cruciforme		
1428		Mur angle nord-ouest et fond sep 1268		
1429		Mur coupe sud chantier côté ouest MR 1155		
1430		Mur coupe sud chantier côté est MR 1155		
1431		Gros fossé antérieur à MR 1126		
1432	1127	Creusement cuve à fuel = 1127		
1433	1069	Niveau de graviers (lambeau) / trottoir sous 1000 bord ouest MR 1069		
1434	1069	Niveau de graviers (lambeau) / trottoir sous 1434 bord ouest MR 1069		
1435	1069	Niveau de colluvionnement mêlé de graviers (Lambeau) s'intercale entre 1433 et 1434 ?		
1436	1069	Lambeau de niveau de recharge de graviers mêlée de colluvionnement. Scelle 2187		
		US de la campagne 2018		Date 2018
2000		Décapage		
2001	SP2001	Creusement sépulture <2002 >1276		13/06
2002	SP2001	Squelette<2003		13/06
2003	SP2001	Comblement<2000		13/06
2004	SP2004	Creusement		12/06
2005	SP2004	Squelette<2006		12/06
2006	SP2004	Comblement<2000		12/06
2007	SP2004	Architecture<2006 >2004		12/06
2008	2008	Paroi de mur effondrée (IIIe)	DP	6/06
2009	2008	Sédiment noirâtre+pierraille < 2008 Remblai ? (IIe-IIIe)	DP	6/06
2010	2008	Sédiment hétérogène < 2009	DP	6/06
2011	SP2011	Creusement sépulture		12/06
2012	SP2011	Squelette		12/06
2013	SP2011	Comblement (IVe)		12/06
2014	SP2011	Architecture		12/06
2015	SP2015	Creusement sépulture		
2016	SP2015	Squelette		
2017	SP2015	Comblement		
2018	SP2018	Creusement sépulture		
2019	SP2018	Squelette		
2020	SP2018	Comblement (2° moitié IIIe)		
2021	SP2018	Dépôt : Pot en céramique		
2022	1026	Comblement du fossé 1026 dans la portion parallèle au mur 1056. 2026<2000		
2023	SP2015	Architecture		

2024	SP2024	Creusement sépulture		
2025	SP2024	Squelette		
2026	SP2024	Comblement		
2027	SP2027	Creusement sépulture		
2028	SP2027	Squelette		
2029	SP2027	Comblement seconde moitié du IIIe s voire IVe		
2030	SP2027	Architecture		
2031	SP2018	Architecture		
2032	SP2018	Dépôt : pot en verre		
2033	SP2018	Dépôt		
2034	SP2018	Dépôt		
2035	SP2018	Dépôt		
2036	SP2018	Dépôt		
2037	SP2018	Dépôt		
2038	SP2018	Dépôt		
2039	SP2018	Dépôt		
2040	SP2040	Creusement sépulture		
2041	SP2040	Squelette		
2042	SP2040	Comblement seconde moitié du IIe s		
2043	SP2040	Dépôt		
2044	SP2044	Creusement sépulture		
2045	SP2044	Squelette		
2046	SP2044	Comblement IIIe s.		
2047	SP2047	Creusement sépulture		
2048	SP2047	Squelette		
2049	SP2047	Comblement IIIe s.		
2050		Remblai bordant le côté nord du mur 1056. Coupé par le fossé 1026 et par la sépulture 2024. 2050<1000 Pas de datation possible		
2051	SP2018	Dépôt		
2052	SP2018	Dépôt		
2053	SP2018	Dépôt		
2054	SP2018	Dépôt		
2055		Remblai argileux hétérogène entre 1059-1056 et 1063, côté est. 2055<2000 IIIe s.		
2056		Niveau de gravats de mortier = niveau de chantier lié à 1056/1059/1082 ? 2056< à 2055		13/06
2057		Niveau de remblai argileux < à 2056 IIIe s.		13/06
2058		Lambeau de conduit rayonnant dans l'angle 1085/1160 < à 2000 ? (en éboulis donc pas de photo)		13/06
2059		Lambeau de sol schisteux < 2058. Présent le long de 1085		
2060		Lambeau de sédiment terreux hétérogène piégé entre 2058 et 2059. Monnaie as Ier s.		
2061		Minute 1, coupe 1/2018 = Extrémité ouest de la coupe paroi nord tr 1124 Niveau de pierres et d'argile limoneuse marron, TCA seconde moitié du IIIe s., voire du début du siècle suivant.		
2062		Minute 1, coupe 1/2018 = Extrémité ouest de la coupe paroi nord tr 1124 Gravats de mortier et qqs pierraille. seconde moitié du IIe s.		
2063		Minute 1, coupe 1/2018 = Extrémité ouest de la coupe paroi nord tr 1124 Niveau argilo limoneux sableux marron , pierraille, TCA. début du IIIe s.		
2064		Minute 1, coupe 1/2018 = Extrémité ouest de la coupe paroi nord tr 1124 Idem 2063 mais plus de pierres. IIIe s.		
2065		Minute 1, coupe 1/2018 = Extrémité ouest de la coupe paroi nord tr 1124 Argilo-limoneux marron, TCA. deuxième moitié du IIe s. – début du IIIe		
2066		Minute 1, coupe 1/2018 = Extrémité ouest de la coupe paroi nord tr 1124 Gravats de mortier et qqs pierres. IIIe s.		

2067		Minute 1, coupe 1/2018 = Extrémité ouest de la coupe paroi nord tr 1124 Argilo-sablonneux marron		
2068		Minute 1, coupe 1/2018 = Extrémité ouest de la coupe paroi nord tr 1124 Gravats de mortier et qqs pierres		
2069		Minute 1, coupe 1/2018 = Extrémité ouest de la coupe paroi nord tr 1124 Argilo-limoneux marron, TCA. second quart du IIe s.		
2070		Minute 1, coupe 1/2018 = Extrémité ouest de la coupe paroi nord tr 1124 Argilo-sableux noirâtre. Attention correspond sans doute au fond de la tranchée moderne 1124 plaqué contre la paroi (terrier de l'autre côté !). seconde moitié IIe/IIIe s.		
2071		Minute 1, coupe 1/2018 = paroi est de la fosse 1127/1432 reculée vers l'est. Annulée		
2072		Minute 1, coupe 1/2018 = paroi est de la fosse 1127/1432 reculée vers l'est. Annulée		
2073		Minute 1, coupe 1/2018 = paroi est de la fosse 1127/1432 reculée vers l'est. Lit de blocs et plaquettes de schiste dans terre brune. = 2061		
2074		Minute 1, coupe 1/2018 = paroi est de la fosse 1127/1432 reculée vers l'est. Terre brune sableuse. Attention à revoir Mobilier ! Confusion ? seconde moitié du IIe s.		
2075		Minute 1, coupe 1/2018 = paroi est de la fosse 1127/1432 reculée vers l'est. Remblai de terre argilo sableuse.		
2076		Minute 1, coupe 1/2018 = paroi est de la fosse 1127/1432 reculée vers l'est. Terre brune + mortier de chaux. seconde moitié du IIe s.		
2077		Minute 1, coupe 1/2018 = paroi est de la fosse 1127/1432 reculée vers l'est.		
2078		Minute 1, coupe 1/2018 = paroi est de la fosse 1127/1432 reculée vers l'est.		
2079		Minute 1, coupe 1/2018 = paroi est de la fosse 1127/1432 reculée vers l'est.		
2080		Minute 1, coupe 1/2018 = paroi est de la fosse 1127/1432 reculée vers l'est.		
2080		Minute 1, coupe 1/2018 = paroi est de la fosse 1127/1432 reculée vers l'est.		
2082		Minute 1, coupe 1/2018 = paroi est de la fosse 1127/1432 reculée vers l'est.		
2083		Minute 1, coupe 1/2018 = paroi est de la fosse 1127/1432 reculée vers l'est.		
2084		Minute 1, coupe 1/2018 = paroi est de la fosse 1127/1432 reculée vers l'est. deuxième moitié du Ier s.		
2085		Minute 1, coupe 1/2018 = paroi est de la fosse 1127/1432 reculée vers l'est.		
2086		Minute 1, coupe 1/2018 = paroi est de la fosse 1127/1432 reculée vers l'est. IIIe s.		
2087		Décapage angle nord ouest de la fouille contre le bord ouest de MR 1063		13/06
2088		Sédiment très végétal, niveau d'abandon < 2087 IIIe s. ap. J.-C.		13/06
2089	SP2089	Creusement sépulture		
2090	SP2089	Squelette		
2091	SP2089	Comblement milieu du IIe s.		
2092	XXXXX	XX		
2093	SP2004	Dépôt : fgt bronze		
2094	SP2027	Dépôt : Verre		
2095	SP2040	Architecture		
2096	SP2044	Architecture		
2097		Niveau de circulation en petites plaquettes de schiste < 2088		
2098	XXXXX	XX		
2099	SP2047	Architecture		
2100	SP2089	Dépôt : bois de cerf		
2101	SP2101	Creusement sépulture		
2102	SP2101	Squelette		
2103	SP2101	Comblement seconde moitié du IIe s./début du IIIe s.		
2104	SP2027	Dépôt Céramique IIIe s.		
2105	SP2105	Creusement sépulture		
2106	SP2105	Squelette		
2107	SP2105	Comblement		
2108	SP2108	Creusement sépulture		

2109	SP2108	Squelette		
2110	SP2108	Comblement		
2111	SP2111	Creusement sépulture		
2112	SP2111	Squelette		
2113	SP2111	Comblement IIe s.		
2114	SP2114	Creusement sépulture		
2115	SP2114	Squelette		
2116	SP2114	Comblement		
2117	SP2114	Architecture		
2118	SP2118	Creusement sépulture		
2119	SP2118	Squelette		
2120	SP2118	Comblement		
2121	2121	Tranchée de récupération de mur		28/06
2122	XXXXX	XX		
2123	2121	Comblement de 2121		28/06
2124	SP2124	Creusement sépulture		
2125	SP2124	Squelette		
2126	SP2124	Comblement IIIe s.		
2127	2128	Comblement de 2128 IIIe s.		
2128	2128	Fosse circulaire		
2129		Niveau de démolition de l'hypocauste avec fgts suspensura effondrés. IIIe s.		
2130		Maçonnerie nord de l'hypocauste à pilettes		
2131	SP2108	Architecture		
2132	SP2101	Architecture		
2133	SP2133	Creusement sépulture		
2134	SP2133	Squelette		
2135	SP2133	Comblement deuxième moitié IIe s. / IIe / IIIe s.		
2136	SP2133	Architecture		
2137	SP2137	Creusement sépulture		
2138	SP2137	Squelette		
2139	SP2137	Comblement seconde moitié du IIe s.		
2140	SP2105	Dépôt		
2141	SP2105	Dépôt		
2142	SP2105	Dépôt		
2143	SP2105	Dépôt		
2144		Niveau de toiture étalé < 2000 bord nord de MR 1160		
2145		Lambeau de niveau de schiste compacté épais < 2000		
2146	2146	= Mur 1428/1392		
2147		Niveau de chantier < 2000 bord nord de MR 1160		
2148		Lambeau de niveau de démolition > 2147 <2000		
2149	XXXXX	XX		
2150	XXXXX	XX		
2151	SP2105	Dépôt		
2152		Remblai argileux brun/beige → Paroi terre et bois effondrée ? <2000		
2153	XXXXX	XX		
2154	SP2137	Architecture		

2155		Niveau de gravats de démolition étalé < 2000 au niveau du raccordement entre MR 1158 et 1160		
2156		Remblai argileux hétérogène avec matériaux <1161 mais d'autres US s'intercalent Datation : IIe s.		
2157	2157	Mur < 1161 mais d'autres US s'intercalent		
2158	2158	Mur < 1161 mais d'autres US s'intercalent		
2159		Rejets charbonneux en appui contre 2158 et peut-être aussi contre 2157. seconde moitié du IIe s. <2156		
2160	2082	Niveau de pierraille/éboulis côté sud MR 2082 (coupe Minute 1) = 2161 <2081/2085		
2161		Niveau de pierraille/éboulis côté nord MR 2082 (coupe Minute 1) <2084 >2163 (Nord MR 2082)		
2162		Sédiment brun verdâtre très meuble < 2160 et > 2164 second siècle.		
2163		Sédiment brun verdâtre très meuble < 2161 et > 2165 (Nord MR 2082)		
2164		Sédiment brun verdâtre argileux compact + pierres (Sud MR 2082) <2161		
2165		Sédiment brun verdâtre argileux compact + pierres (Nord MR 2082) <2163		
2166	1384	seconde moitié IIe-IIIe s. = 1383 ? à vérifier avec Richard Comblement tranchée de récup mur 1384		
2167	1161	Radier du sol 1161 <1161		
2168		<2167 >2169 Remblai argileux hétérogène (d'installation de sol/nivellement ?)		
2169		<2168 >2170 Pellicule de terre noir à dominante organique, niveau d'utilisation/abandon ?		
2170		<2169 >MR2157 ? Pellicule de mortier = sol ou niveau de chantier ?		
2171		<2167 >2168 Pellicule de gravats de mortier (schéma au dos de la fiche US)		
2172	SP2172	Creusement Sépulture		
2173	SP2105	Squelette		
2174	SP2105	Comblement IIe/IIIe s.		
2175	SP2111	Architecture		
2176	SP2118	Architecture		
2177	SP2118	Dépôt		
2178	SP2124	Cercueil		
2179	SP2179	Creusement Sépulture		
2180	SP2179	Squelette		
2181	SP2179	Comblement IIIe s.		
2182	SP2182	Creusement Sépulture		
2183	SP2182	Squelette		
2184	SP2182	Comblement		
2185	1158	<1158 Radier de fondation complètement décalé sur le côté est du mur !		
2186	1069	Niveau de circulation en graviers de rivière compactés <d'autres lambeaux sans mobilier campagne 2017 > 2187 seconde moitié du IIe s. / IIIe s.		
2187	1069	Remblai argileux +fgts de schiste (d'installation de sol ?) <2186 à partir du milieu du Ier s.		
2188	x	Non attribué		
2189	x	Non attribué		
2190	x	Non attribué		
2191	x	Non attribué		
2192	x	Non attribué		
2193	x	Non attribué		
2194	x	Non attribué		
2195	x	Non attribué		
2196	x	Non attribué		

2197	x	Non attribué		
2198	x	Non attribué		
2199	x	Non attribué		
2200	x	Non attribué		
2201	Sep 2182	Architecture		
2201 bis	Sep 2105	Niveau de démolition avec enduits peints au fond de la sep 2105 Voir détail notes de Julien Boislève au dos de la fiche US		
2202	Sep2172	Architecture		
2203	XXXXXX	XX		
2204	XXXXXX	XX		
2205	1069	Remplissage de la tranchée de fondation étroite de MR 1069. Coupe ouest fosse 1127/1432		12/07 /17
2206		Remblai hétérogène brun clair avec fgts de schiste et TCA Coupe ouest fosse 1127/1432		
2207		Lit de schiste concassé Coupe ouest fosse 1127/1432		
2208		Fine couche de terre brune avec inclusions de charbon Coupe ouest fosse 1127/1432		
2209		Couche argileuse marbrée vert et jaune Coupe ouest fosse 1127/1432		
2210		Schiste concassé + argile brun - jaune Coupe ouest fosse 1127/1432		
2211		Couche argilo-limoneuse verdâtre Coupe ouest fosse 1127/1432		
2212		Couche argilo limoneuse brun-vert Coupe ouest fosse 1127/1432		
2213		Poche de terre brun clair avec fgts de sol ? en mortier jaunâtre Coupe ouest fosse 1127/1432		
2214		Remblai de terre brune très hétérogène meuble Coupe ouest fosse 1127/1432 dernier quart du Ier s. et début du IIe s.		
2215	2216	Remplissage fosse / fossé? Coupe ouest fosse 1127/1432 second quart du IIe s.		
2216		Creusement fosse / fossé Coupe ouest fosse 1127/1432		
2217		Remblai brun clair Coupe ouest fosse 1127/1432		
2218		Sédiment homogène verdâtre Coupe ouest fosse 1127/1432		
2219		Remplissage de la fosse (1127 ?) à l'ouest du mur 1063 Coupe ouest fosse 1127/1432		
2220		Creusement de la fosse 1127 ? Coupe ouest fosse 1127/1432		
2221		Niveau de sol en mortier blanc lié à la fondation de MR 1063 = niveau de chantier ? Coupe ouest fosse 1127/1432		
2222		Couche d'argile jaune Coupe ouest fosse 1127/1432		
2223		Couche homogène brun-verdâtre Coupe ouest fosse 1127/1432		
2224		Fragment de sole en argile cuite (interprétée comme mortier de tuileau par le fouilleur ?) Coupe ouest fosse 1127/1432	Pas de fiches US ?	
2225	2225	Creusement sépulture		
2226	2225	Squelette		
2227	2225	Comblement		
2228	2225	Architecture		
2229	2229	Creusement sépulture		
2230	2229	Squelette		
2231	2229	Comblement		
2232	2229	Architecture		
2233	2229	« Capsule » en bronze		
2234	2229	Bouteille en verre		
2235	2157	<2000 >2236/21527 Remblai argileux = paroi terre et bois effondrée avec stries d'accrochage encore visibles IIIe s.		
2236	2157	<2235 >2157 Enduit de paroi couvre la face ouest de MR 2157		
2237	2157	<2235 Sol de béton de chaux se poursuit par l'enduit mural 2236		

2238	2238	IIIe s. Creusement sépulture		
2239	2238	squelette		
2240	2238	comblement		
2241	2238	architecture		
2242	2242	Creusement sépulture		
2243	2242	squelette		
2244	2242	comblement		
2245	2238	meublier		
2246	2238	meublier		
2247	2238	meublier		
2248	2238	meublier		
2249	2238	meublier		
2250				
2251	2238	meublier		
2252	2238	meublier		
2253	2238	meublier		
2254	2254	Creusement sépulture		
2255	2254	squelette		
2256	2254	Comblement IIIe s.		
2257				
2258	2258	creusement		
2259	2258	squelette		
2260	2258	comblement		
2261		Amas de pierraille+ gravats de mortier >1328		
2262	2238	meublier		
2263	2238	meublier		
2264	2238	meublier		
2265	2238	meublier		
2266	2238	meublier		
2267	2258	meublier		
2268	2258	meublier		
2269	2258	meublier		
2270	2270	Amas de pierres (Reste de mur fruste ?) perpendiculaire à 1056 ;		
2271	1157	Remblaiement argileux hétérogène lié à l'installation du mur 1157 ? IIIe s.		
2272				
2273				
2274				
2275		Remblai hétérogène avec matériaux <1000/2000 → Niveau d'abandon ? côté ouest praefurnium IIe/IIIe s.		
2276		Niveau de démolition avec nbx fgts de tuiles <1000/2000 Bord nord mur 1384	DP	09/07
2277		<2276 Lentille argileuse + ou – rubéfiée (Remaniée ?) contient des fgts de tegulae. En appui contre lambeau de mur 1384 ?	DP	09/07
2278	1163	Comblement de la tranchée d'installation du mur MR 1163 IIIe s.	DP	09/07
2279	1055	Remblai de schiste en plaquettes / niveau de cour = 1055 ? Différence de 0.30m entre 1055 et 2279	DP	09/07
2280	TR2280, MR1163	Tranchée d'installation de MR1163 2280>1055		
2281		<2282 Remblai de circulation galerie ouest = ? 2187		

2281 bis		Remblai <2057 extrémité nord aile ouest contre MR1063 et 1056		
2282		<2281/2187 Remblai terreux avec pierraille de schiste et TCA, en appui contre MR 1056 et 1063. Sol de chantier ? seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. Le terminus post quem peut être fixé au second quart du IIe s. ap. J.-C.		
2282 bis		<2187 remblai. >2283/2907 galerie ouest		
2283		<2282 sol de cailloutis + « pavés »		
2284	2285	Comblement d'occultation du fossé 2285/2908 second quart du IIe s.		
2285	2285	Fossé de bord de voie le long de MR1394		
2286	2285	Niveau de fonctionnement du caniveau 2285/2908. <2284 deuxième ou troisième quart du Ier s.		
2287	1159	Fosse d'installation de la structure MR 1159		
2288	1069	Tranchée de construction de MR1069 côté ouest		
2289	1069	Remblai de la tr 2288 (pas de mobilier)		
2887	2887	Creusement sépulture		
2888	2887	Squelette		
2889	2887	Comblement		
2891	2891			
2892	2891			
2893	2891	IIIe s.		
2894	2894	Creusement sépulture		
2895	2894	Squelette		
2896	2894	Comblement		
2897	2898	Comblement de pierraille schisteuse du F2898. <2088 >2898/2899 (jeton en os) première moitié du Ier s.		12/07
2898	2898	Fossé ou dépression le long de la face ouest du mur 1063		12/07
2899		Niveau de circulation en plaquettes de schiste <2088 (coupé par 2898 ?)		12/07
2900		Remblai en appui contre MR1082/1085. <2000 >2901		12/07
2901		Niveau de chantier lié à MR 1082/1085 ? <2900		12/07
2902		Remblai dans l'angle sw murs 1384/1063 dont il scelle le bourrelet de construction terminus post quem étant fixé aux alentours de 140 de notre ère.		12/07
2904		Remblai d'installation argileux hétérogène (schiste, caillasse..) de 2283 < à 2283 IIe s.		12/07
2905		<2904 >2906 Accumulation sédiment gris verdâtre d'abandon/occupation ? Coupé par MR 1394 et sans doute par 1069 (Pas vérifié car berme de maintien du mur conservée)		12/07
2906		Sol de circulation fruste/défoncé <2905		12/07
2907		<2000 Niveau à l'ouest de MR1393 >2284 (Voir coupe ?) seconde moitié du IIe s.		12/07
2908	2908	Dépression ou fossé large coffré à l'est marquant le bord est de la chaussée <2286 / 2284		12/07

2909		<2284 / MR1394 Niveau de schiste = Chaussée ou remblaiement de niveau de circulation		12/07
2910		Pierres de coffrage du fossé 2908 effondrées >2286		12/07
2911		2911 pas vu sur coupe MN12/2017. Inclus dans 1241 <1241, =2283 ?		12/07
2912		Mur Nord-sud dans l'angle sud-est de la fouille (coupe, min 2)		
2913		Radier de mur prolongeant MR 1421 vers le nord entre MR1090 et 1160		
2914	2915	Minute 17. Comblement de 2915. Remblaiement brun hétérogène		
2915	2915	Minute 17. Creusement lié à la construction de MR1063		
2916	MR1063	Minute 17. Gravats de mortier liés à la construction de MR1063		
2917		Minute 17. Niveau d'argile beige orangé à l'ouest de MR 1063 <2915		
2918		Minute 17. Niveau de limon brun foncé homogène <2917		
2919		Minute 17. Fine couche d'argile jaune beige < 2918		
2920		Minute 17. Poche avec inclusions de ch bois, gravier, rubéfaction au sein de 2918		
2921		Pellicule de schiste (sol de circulation éphémère ?) < 2919		
2922		Limon argileux hétérogène < 2921		
2923	MR 1090	Niveau de schiste < niveau d'abandon 1387		
2924	MR2924	Radier de fondation large en schiste résiduel s'articulant avec 1085 nord (orientation est-ouest). Voir coupe Minute 19		
2925	MR 2925	Mur est ouest avec lissage de chaux sommital.		
2926	MR 2925	Sol de mortier entre 1090 et 1385 = 2237 = 2928. Fonctionne avec 2925 ?		
2927	MR 2925-1158	Sol de mortier apparaissant dans la coupe sud de la sep 2133 = 2237 = 2928		
2928	MR 1386	Sol de mortier résiduel au pied de MR 1386 sur le côté nord, vient buter contre le prolongement de MR 2157 sud. Ce sol = 2237 = 2927		
2929		Maçonnerie ouest hypocauste côté sud praef		
2930		Conduit sud praef		
2931		Maçonnerie sud hypocauste		
2932		Conduit évacuation angle sud-est hypocauste		
2933		Maçonnerie est hypocauste		
2934		Maçonnerie ouest hypocauste côté nord praef		
2935		Conduit évacuation angle nord-ouest hypocauste		
2936	MR2936	Tronçon de mur observé en sondage prolonge MR 1423 vers l'ouest		
2937	SL1162	Remblai d'installation de la suspensura		
2938	TR/MR 1400	Sol de schiste < 2938 équivalent à 2059.		
2939	MR2130	Sol du fond de l'hypocauste côté nord >2121 /1400 et <1338/2129		
2940		Remblai schisteux équivalent à 1177 ? présent au nord du fossé moderne 1119 coupé par mr 1157		
2941	MR2941	Tronçon de mur observé dans le parc		
2942		Remblaiement lié à construction MR1063 côté est <2057		
2943	TR2943	Tranchée de construction d'un mur antérieur à MR 1063 coupe US 2945		
2944	TR 2943	Remblaiement de 2943		
2945		Niveaux argileux coupés par TR2943 s'étendent entre MR1063 et 1085		
2946	Min 12	US2		
2947	Min 12	US3		
2948	Min 12	US4		
2949	Min 12	US5		
2950	Min 12	US6		
2951	Min 12	US7		
2952	Min 12	US8		
2953	Min 12	US9		
2954	Min 12	US10		

2955	Min 12	US11		
2956	Min 12	US12		
2957	Min 12	US13		
2958	Min 12	US14		
2959	Min 12	US15		
2960	Min 12	US16		
2961	Min 12	US17		
2962	Min 12	US18		
2963		Niveau de chantier contre MR2059 directement <2000 entre 1059 et 2105 scelle 2947		
2964	2964	Perturbation côté sud-est coupe MR1093 et 1386		

Clichés des vestiges bâtis des campagnes 2017-2018.

Auteurs Equipe de fouille (campagne 2017) D. Pouille (campagne 2018) sauf mention contraire.

N°cliché	US Concernées	Description	Auteur
6763	1149	Mur 1149 depuis l'est	
6764	1149	Mur 1149 depuis l'est	
6765	1149	Mur 1149 depuis le sud-est	
6766	1149	Mur 1149 depuis le sud-est	
6768	1149	Mur 1149 depuis le sud	
6770	1149	Mur 1149 depuis le sud	
6772	1155	Mur 1155 depuis le sud	
6773	1155	Mur 1155 depuis le sud	
6792	1155	Mur 1155 vue verticale	
6794	1155	Mur 1155 vue verticale	
6808	1063/1056	Sondage angle sud 1063/1056	
6809	1063/1056	Sondage angle sud 1063/1056	
6810	1063/1056	Sondage angle sud 1063/1056	
6809	1063/1056	Sondage angle sud 1063/1056	
6810	1063/1056	Sondage angle sud 1063/1056	
6811	1063/1056	Sondage angle sud 1063/1056 = 1177 = 2056 niveau chantier	
6812	1063/1056	Sondage angle sud 1063/1056 = 2056 niveau chantier. Détail du bourrelet de chaux du mur 1056 reposant sur 1177 = 2056	
6813	1155	Mur 1155 et niveau 1179	
6814	1155	Mur 1155 et niveau 1179	
6815	1155	Mur 1155 et niveau 1179	
6816	1155	Mur 1155 et niveau 1179	
6819	1155	Mur 1155	
6820	1155	Mur 1155	
6821	1153-1154	Murs en coupe et stratigraphie avoisinante	
6822	1153-1154	Murs en coupe et stratigraphie avoisinante	
6823	1153-1154	Murs en coupe et stratigraphie avoisinante	
6826	1153-1154	Murs en coupe et stratigraphie avoisinante	
6827	1153-1154	Murs en coupe et stratigraphie avoisinante	
6828	1153	Détails mur 1153 = Bourrelet mortier côté sud	
6830	1153	Détails mur 1153 en coupe	
6831	1153	Détails mur 1153 = Bourrelet mortier côté sud	
6832	1149	Détails mur 1149 depuis le sud-ouest	
6833	1149	Détails mur 1149 depuis le sud-ouest	
6834	1149	Détails mur 1149 extrémité ouest	
6835	1063	Mur 1063 parement ouest avec canal 1067/1242	
6836	1063	Détail canal 1067/1242	
6838	1063	Détail canal 1067/1242	
6839	1063	Détail canal 1067/1242	
6840	1063	Détail canal 1067/1242	
6841	1063	Détail canal 1067/1242	
6842	1063	Mur 1063 parement ouest	
6843	1063	Mur 1063 parement ouest détails blocage	
6844	1063	Mur 1063 parement ouest détails blocage	

6845	1063	Mur 1063 parement ouest détails blocage	
6846	1063	Mur 1063 parement ouest détails blocage	
6848	1063	Mur 1063 parement ouest	
6849	1063	Mur 1063 parement ouest	
6850	1063	Mur 1063 depuis le nord	
6851	1063	Mur 1063 depuis le nord	
6856	Chaussée	Coupe côté nord chaussée = coupe 6 minute 12	
6857	Chaussée	Niveau d'empierrement 1234 et mur 1393 depuis le sud	
6859	Chaussée	Niveau d'empierrement 1234 et mur 1393 depuis le sud + écorché du trottoir/galerie le long du mur 1069	
6861	Trottoir/Galerie	écorché du trottoir/galerie le long du mur 1069	
6862	Trottoir /Galerie	écorché du trottoir/galerie le long du mur 1069	
6863	1069	Mur 1069 depuis l'est	
6864	1126	Mur 1126 depuis le sud	
6865	1089	Environnement du praefurnium coupe sud	
6867	1089	Praefurnium + coupe sud	
6868	1126/1121	Coupe nord-sud mur 1126 et tranchée de perturbation 1121 = coupe 3 / Minute 13	
6874	Chaussée /1336	Perturbation 1239 et remplissage pierraille 1336 = coupe 6/Minute 12	
6876	1412	Mur 1412, tranchée de récup 2121, sol 2237 et mur attenant	
6878	1412	Mur 1412, tranchée de récup 2121, sol 2237 et mur attenant	
6880	Chaussée /1239	Perturbation 1239 = coupe 6/Minute 12	
6882	Chaussée /1239	Perturbation 1239 verticale	
6883	Chaussée /1239	Perturbation 1239 verticale	
6884	1085 tronçon sud	Sondage angle 1085/TR 1383 ouest Passe 1	
6885	1085 tronçon sud	Sondage angle 1085/TR 1383 ouest Passe 1	
6890	Coupe 7/min 16		
6891	Coupe 7/min 16		
6892	Coupe 7/min 16		
6893	Coupe 7/min 16		
6894	Coupe 7/min 16		
6895	Coupe 7/min 16		
6896	Coupe 7/min 16		
6897	Coupe 7/min 16		
6898	Coupe 7/min 16		
6899	Coupe 7/min 16		
6900	Coupe 7/min 16		
6901	Coupe 7/min 16		
6902	Coupe 7/min 16		
6903	Coupe 7/min 16		
6904	Coupe 7/min 16		
6906	1069/2186	Sol de cailloutis du trottoir galerie sur le côté ouest du mur 1069	
6913	1069/2186	Sol de cailloutis du trottoir galerie sur le côté ouest du mur 1069	

6914	1069/2186	Sol de cailloutis du trottoir galerie sur le côté ouest du mur 1069	
6918	1085 tronçon sud	Sondage angle 1085/TR 1383 ouest passe 2	
6920	1069	Extrémité ouest coupe 11, à l'ouest de M 1069	
6922	1069	Extrémité ouest coupe 11, à l'ouest de M 1069	
6925	1069/1434-36	Lambeaux de niveaux de graviers de trottoir le long de MR 1069 = 1434-1436	
6926	1069/1434-36	Lambeaux de niveaux de graviers de trottoir le long de MR 1069 = 1434-1436	
6927	1069/1434-36	Lambeaux de niveaux de graviers de trottoir le long de MR 1069 = 1434-1436	
6929	1069/1434-36	Lambeaux de niveaux de graviers de trottoir le long de MR 1069 = 1434-1436	
6931	1069/1434-36	Lambeaux de niveaux de graviers de trottoir le long de MR 1069 = 1434-1436	
6934		Coupes angle nord-est de la fouille	
6935		Coupes angle nord-est de la fouille	
6936		Coupes angle nord-est de la fouille	
6937		Coupes angle nord-est de la fouille	
6938		Coupes angle nord-est de la fouille	
6940		Coupes angle nord-est de la fouille	
6945	1330	Niveau intermédiaire de caillasse dans 1330 sur le côté sud de MR 1126	
6950	1126/1329	Niveau de remblai limoneux plan 1329	
6953	<1382	Niveau de décapage <1000 entre MR 1049 et 1047. A fait apparaître MR 1392/1428 et des lambeaux de radier de sol en schiste (non fouillés)	
6954	<1382	Niveau de décapage <1000 entre MR 1049 et 1047. A fait apparaître MR 1392/1428 et des lambeaux de radier de sol en schiste (non fouillés)	
6955	<1382	Niveau de décapage <1000 entre MR 1049 et 1047. A fait apparaître MR 1392/1428 et des lambeaux de radier de sol en schiste (non fouillés)	
6957	1159	Parement de la maçonnerie moderne 1159	
6960	1159	Parement de la maçonnerie moderne 1159	
6963	1159	Parement de la maçonnerie moderne 1159	
6964	1126/1431/1331	Remplissage 1331 du fossé 1431	
6967	1126/1431/1331	Vue en coupe du remplissage 1331 du fossé 1431	
6968	1126/1431/1331	Vue en coupe du remplissage 1331 du fossé 1431 (détail)	
6969	1085/1089	Détail du départ de voûte du praefurnium depuis l'ouest	
6970	1085/1089	Détail du départ de voûte du praefurnium depuis l'ouest	
6971	1085/1162	Mur 1185 et sol 1162 vue de dessus	
6972	1085/1162	Mur 1185 et sol 1162 vue de dessus	

6973	1085/1162	Mur 1185 et sol 1162 vue de dessus	
6974	1085/1089	Détail du départ de voûte du praefurnium depuis l'ouest	
6975	1159	Parement de la maçonnerie moderne 1159	
6976	1159	Parement de la maçonnerie moderne 1159	
6977	1159	Parement de la maçonnerie moderne 1159	
6978	1076	Paroi nord sépulture 1076 pour strati	
6979	1076	Paroi nord sépulture 1076 pour strati	
6980	1076	Paroi nord sépulture 1076 pour strati	
6982	1063/1126/1069	Radier de fondation de 1063 au fond de la perturbation 1127/1432	
6983	1069	Paroi sud de la perturbation 1127/1432 = coupe	
6985	1063/1126/1069	Paroi sud de la perturbation 1127/1432 = coupe au premier plan fondation de 1063	
6988	coupe	Paroi ouest de la perturbation 1127/1432 = coupe	
6990	1069	Paroi sud de la perturbation 1127/1432 = coupe	
6991	1069	Paroi sud de la perturbation 1127/1432 = coupe	
6992	1063	Détail du bourrage interne vue verticale	
6993	1063	Détail du bourrage interne vue de face depuis l'ouest	
6994	1126/1431	Détail du fond de fossé 1431 en coupe (depuis l'est)	
6996	Coupe 5	Coupe 5 minute 14 paroi sud 1121	
7000	Coupe 4	Coupe 4 Minute 13 paroi est 1121	
7002	Sep 1268	Gros plan du vase en dépôt dans la sep 1268	
7006	1049/1428/1047/1055	Vue d'ensemble verticale murs 1049/1428/1047 et sol de schiste 1055	
7010	1049/1428/1047/1055	Vue d'ensemble verticale murs 1049/1428/1047 et sol de schiste 1055	
7012	1049/1428/1055	Vue d'ensemble verticale murs 1049/1428 et sol de schiste 1055	
7014	1049/1428/1047/1055	Vue d'ensemble verticale murs 1049/1428/1047 et sol de schiste 1055	
7021	1049	Parement est du mur 1049	
7022	1049	Parement est du mur 1049	
7023	1428/1392	Niveau d'apparition du mur 1428/1392 à l'extrémité nord de la fouille	
7024	1428/1392	Niveau d'apparition du mur 1428/1392 à l'extrémité nord de la fouille	
7025	1428/1392	Mur 1428/1392 entamé par la sépulture 1188	
7026	1428/1392	Mur 1428/1392 entamé par la sépulture 1188	
7027	1163	Lambeau conservé du mur 1163 à l'extrémité ouest de son tracé	
7028	1127/1432/1126	Coupe nord de la perturbation laissant voir le détail de la stratigraphie	
7030	1127/1432/1126	Coupe nord de la perturbation laissant voir le détail de la stratigraphie	
7033	MR 2933 Sep 1395	Sep 1395 et maçonnerie de la paroi est (MR2933) de l'hypocauste.	

7038	1152	Vue verticale du mur 1152 et détails	
7041	1152	Vue verticale du mur 1152 et détails	
7042	1152	Vue verticale du mur 1152 et détails	
7043	1152	Vue verticale du mur 1152 et détails	
7044	1152	Vue verticale du mur 1152 et détails	
7045	1152	Vue verticale du mur 1152 et détails	
7046	1152	Vue verticale du mur 1152 et détails	
7047	1152	Vue verticale du mur 1152 et détails	
7048	1152	Vue verticale du mur 1152 et détails	
7049	1152	Vue verticale du mur 1152 et détails	
7050	1152	Vue verticale du mur 1152 et détails	
7054	1149	Mur 1149 vu de dessus	
7057	1155	Vue verticale du mur 1155	
7058	1155	Vue verticale du mur 1155	
7060	1155	Vue verticale du mur 1155	
7062	1069	Vue verticale du mur 1069	
7064	1069	Vue verticale du mur 1069	
7066	1069/1126	Vue du lambeau de chaussée et trottoir en bordure de 1069	
7067	1126	Vue verticale du mur 1126	
7068	1126	Vue verticale du mur 1126	
7069	1126	Vue verticale du mur 1126	
7070	2008	Paroi maçonnée effondrée 2008 au nord de 1126	
7071	2008	Paroi maçonnée effondrée 2008 au nord de 1126	
7072	2008	Paroi maçonnée effondrée 2008 au nord de 1126	
7073	MR 1384	Restes du tronçon de mur MR 1384 avant effondrement de sa paroi sud	
7074	1067/1242	Canal 1067/1242 vu de dessus	
7075	1085/1082	1085/1082 tronçon au nord de la sep 1164	
7079	1085 / 1162	Mur 1085 et sol 1162	
7080	1085 / 1162	Mur 1085 et sol 1162 + praefurnium 1089 ½ dégagé	
7082	1085	Extrémité sud Mur 1085 et jonction mur 1090	
7083	1085	Extrémité sud Mur 1085 et mur jonction 1090	
7084	1085	Extrémité sud Mur 1085 et mur jonction 1090	
7085	1085	Extrémité sud Mur 1085 et jonction mur 1090	
7086	1085	Extrémité sud Mur 1085 et jonction mur 1090	
7087	1085	Extrémité sud Mur 1085 et jonction mur 1090	
7088	1085	Extrémité sud Mur 1085 et jonction mur 1090	
7090	1156	Mur 1156 de dessus	
7092	1156	Mur 1156 en coupe depuis l'est	
7093	1156	Mur 1156 en coupe depuis l'est	
7094	1156	Mur 1156 depuis le sud	
7095	1156	Mur 1156 depuis le sud	
7097	1156	Mur 1156 depuis le nord	
7098	1156	Mur 1156 depuis le nord	
7099	1156	Mur 1156 de dessus	

7100	1156	Mur 1156 de dessus	
7105	1155-1430, Coupe 11	Murs 1155-1430 dans la coupe est du site	
7106	1155-1430, Coupe 11	Murs 1155-1430 dans la coupe est du site	
7109	1155-1430, Coupe 11	Gros plan murs 1155-1430 dans la coupe est du site	
7110	1160-1412	Vue de dessus du mur 1412 avec enduit de tuileau visible. Côté sud mur 1160 également visible	
7112	Coupe 11	Coupe 11 coté TR 1124 n° 1 depuis l'ouest	
7114	Coupe 11	Coupe 11 coté TR 1124 n° 2 depuis l'ouest	
7116	Coupe 11	Coupe 11 coté TR 1124 n° 3 depuis l'ouest	
7117	Coupe 11	Coupe 11 coté TR 1124 n° 3 depuis l'ouest	
7119	Coupe 11	Coupe 11 coté TR 1124 n° 4 depuis l'ouest, mur 1429	
7120	Coupe 11	Coupe 11 coté TR 1124 n° 5 depuis l'ouest, mur 1429	
7122	Coupe 11	Coupe 11 coté TR 1124 n° 6 depuis l'ouest, murs 1155-1430	
7123	Coupe 11	Coupe 11 coté TR 1124 n° 6 depuis l'ouest, murs 1155-1430	
7124	Coupe 11	Coupe 11 coté TR 1124 n° 7 depuis l'ouest, mur 1430	
7126	Coupe 11	Coupe 11 coté TR 1124 n° 6 depuis l'ouest, murs 1155-1430	
7127	Coupe 11	Coupe 11 coté TR 1124 n° 6 depuis l'ouest, murs 1155-1430	
7128	1429	Mur 1429 au pied de la coupe 11. Vue de dessus	
1064	1063-1384	Gros plan de la jonction entre 1063 et 1384 au niveau de la semelle de fondation	
1068	1063	Coupe perpendiculaire à 1063 au niveau de la perturbation 1127/1432	
1069	1063	Coupe perpendiculaire au mur 1063 à l'extrémité nord du tronçon dégagé	
1070	1063	Coupe perpendiculaire au mur 1063 à l'extrémité nord du tronçon dégagé	
1071	1063-1384	Gros plan de la jonction entre 1063 et 1384 au niveau de la semelle de fondation	
1074	1063-1384	Gros plan de la jonction entre 1063 et 1384 au niveau de la semelle de fondation	
1075	1063-1384	Gros plan de la jonction entre 1063 et 1384 au niveau de la semelle de fondation	
1076	1063-1384	Gros plan de la jonction entre 1063 et 1384 au niveau de la semelle de fondation	
1077	1063	Coupe au contact de 1063 (côté ouest) au niveau de la perturbation 1127/1432	
1078	1063	Coupe au contact de 1063 (côté ouest) au niveau de la perturbation 1127/1432	

1079	1063	Coupe au contact de 1063 (côté ouest) au niveau de la perturbation 1127/1432	
1081	1063-1384	Vue de la coupe du mur 1063, de sa jonction avec 1384, du radier de 1063 au fond de la fosse 1127/1432 et des niveaux présents dans la coupe au contact de la paroi ouest du mur 1063	
XXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	Clichés campagne 2018	
7137	Sp2004	SP2004 en début de fouille	
7139	Sp2004	SP2004 en début de fouille	
7140	1069-1393	Niveau de trottoir bien plan 2186 et mur 1069	
7142	1069-1393	Niveau de trottoir bien plan 2186 et mur 1069	
7143	1069-1393	Niveau de trottoir bien plan 2186 et mur 1069	
7144	1069-1393	Niveau de trottoir bien plan 2186 et mur 1069	
7145	1069-1393	Niveau de trottoir bien plan 2186 et mur 1069	
7146	1069-1393	Niveau de trottoir bien plan 2186 et mur 1069	
7147	1069-1393	Niveau de trottoir bien plan 2186 et mur 1069	
7148	2009-2010	Us 2009/2010 après enlèvement paroi effondrée 2008	
7149	2009-2010	Us 2009/2010 après enlèvement paroi effondrée 2008	
7150	2009-2010	Us 2009/2010 après enlèvement paroi effondrée 2008	
7151	2009-2010	Us 2009/2010 après enlèvement paroi effondrée 2008	
7153	MR1420-1421-2912	Coupe à l'angle sud-est de la fouille	
7154	MR1420-1421-2912	Coupe à l'angle sud-est de la fouille	
7155	MR1420-1421-2912	Coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7156	MR1420	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7157	MR1420	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7158	MR1420	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7159	MR 1421	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7160	MR1420-1421	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7161	MR1420-1421	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7162	MR 1421	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7163	MR 2912	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7164	MR 2912	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7165	MR 1420	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	

7166	MR 1420	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7168	MR 1420	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7169	MR 1420	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7170	MR 1421	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7171	MR 1421	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7172	MR 1421	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7174	MR 1421	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7176	Perturbation	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7177	Perturbation	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7182	Perturbation	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7183	MR2912	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7184	MR2912	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7185	MR2912	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7186	MR2912	Détail de la coupe à l'angle sud-est de la fouille (Coupe 4 minute 2)	
7187	MR 1421	MR 1421 vu de dessus + Niveau de schiste compacté au pied de la coupe 4 minute 2	
7194	MR 1126	Coupe 1 minute 1	
7195	MR 1126	Coupe 1 minute 1	
7196	MR 1126	Coupe 1 minute 1	
7200	MR 1056	Coupe 3 minute 3	
7206	MR 1126	US 2073/2061 après démontage paroi effondrée	
7208	Sep 1100	Parois de la sépulture 1100, stratigraphie. Coupes Min 8 et 16	
7209	Sep 1100	Parois de la sépulture 1100, stratigraphie. Coupes Min 8 et 16	
7210	Sep 1100	Parois de la sépulture 1100, stratigraphie. Coupes Min 8 et 16	
7211	Sep 1100	Parois de la sépulture 1100, stratigraphie. Coupes Min 8 et 16	
7212	Sep 1100	Parois de la sépulture 1100, stratigraphie. Coupes Min 8 et 16	
7213	Sep 1100	Parois de la sépulture 1100, stratigraphie. Coupes Min 8 et 16	
7214	Sep 1100	Parois de la sépulture 1100, stratigraphie. Coupes Min 8 et 16	
7215	Sep 1100	Parois de la sépulture 1100, stratigraphie. Coupes Min 8 et 16	

7216	Sep 1100	Parois de la sépulture 1100, stratigraphie. Coupes Min 8 et 16	
7218	MR 1126	US 2077 après fouille de US 2073/2061	
7219	MR 1406	Conduit hypocauste 1406 vu de dessus	
7220	MR 1406	Conduit hypocauste 1406 vu de dessus	
7221	MR 1406	Conduit hypocauste 1406 vu de dessus	
7225	MR1085-1160	Angle intérieur de MR 1085 nord et 1160, lambeau de niveau de graviers compactés	
7227	MR1085-1160	Lambeau de sol 2059	
7228	MR1085-1160	Lambeau de sol 2059	
7229	MR1085-1160	Monnaie dans l'angle intérieur de MR 1085 nord et 1160	
7230	MR1085-1160	Monnaie dans l'angle intérieur de MR 1085 nord et 1160	
7231	MR1085-1160	Monnaie dans l'angle intérieur de MR 1085 nord et 1160	
7238	MR1056-1059	Début du sondage à l'angle de MR1056-1059	
7239	MR1056-1059	Début du sondage à l'angle de MR1056-1059	
7240	MR1056-1059	Début du sondage à l'angle de MR1056-1059	
7241	Sep 1079	Coupe ouest Sep 1079	
7242	Sep 1079	Coupe ouest Sep 1079	
7243	TR1383-MR1384- 1126	Niveaux hétérogènes < 2077 avec mobilier	
7244	TR1383-MR1384- 1126	Niveaux hétérogènes < 2077 avec mobilier	
7245	TR1383-MR1384- 1126	Niveaux hétérogènes < 2077 avec mobilier	
7246	TR1383-MR1384- 1126	Niveaux hétérogènes < 2077 avec mobilier	
7247	MR1063 nord	Niveau d'abandon 2088 contre MR 1063	
7248	MR1063 nord	Niveau d'abandon 2088 contre MR 1063	
7249	MR1063 nord	Niveau d'abandon 2088 contre MR 1063	
7250	MR1063 nord	Niveau de circulation en schiste < 2088 = 2097	
7254	TR1383-MR1384- 1126	Suite de la fouille des Niveaux hétérogènes < 2077 avec mobilier	
7255	TR1383-MR1384- 1126	Suite de la fouille des Niveaux hétérogènes < 2077 avec mobilier	
7259	TR1383-MR1384- 1126	Suite de la fouille des Niveaux hétérogènes < 2077 avec mobilier	
7261	TR1383-MR1384- 1126	Suite de la fouille des Niveaux hétérogènes < 2077 avec mobilier	
7265	MR1126-1069	Parement nord MR 1126	
7266	MR1126-1069	Parement nord MR 1126	
7267	MR1126-1069	Parement nord MR 1126 et 1069 en coupe	
7270	TR1383-MR1384- 1126	Suite de la fouille des Niveaux hétérogènes < 2077 avec mobilier	
7272	FS2127	Perturbation profonde dans l'angle sud-est de la fouille (fosse à plantation moderne?)	
7274	TR1383-MR1384- 1126	Suite de la fouille des Niveaux hétérogènes < 2077 avec mobilier	

7275	TR1383-MR1384-1126	Suite de la fouille des Niveaux hétérogènes < 2077 avec mobilier	
7276	Sep 1076	Coupe nord de la sep 1076 = coupe 5 min 7	
7277	Sep 1076	Coupe nord de la sep 1076 = coupe 5 min 7	
7278	Sep 1076	Coupe nord de la sep 1076 = coupe 5 min 7	
7280	Sep 2018-MR1392/1428	Coupe sud de la sep 2018 avec MR 1392/1428	
7281	Sep 2018-MR1392/1428	Coupe sud de la sep 2018 avec MR 1392/1428	
7283	MR 2082	Face sud du mur 2082	
7284	MR 2082	Face sud du mur 2082	
7285	MR 2082	Vue depuis l'ouest avec TR construction de 1126	
7286	MR 2082	Vue depuis l'ouest avec TR construction de 1126	
7287	MR 2082	Vue de dessus	
7288	MR 1160 est	Dégagement des niveaux bordant le mur 1160 au nord	
7289	MR 1160 est	Dégagement des niveaux bordant le mur 1160 au nord	
7290	MR 1160 est	Dégagement des niveaux bordant le mur 1160 au nord	
7291	MR 1160 est	Dégagement des niveaux bordant le mur 1160 au nord	
7292	MR 1160 est	Dégagement des niveaux bordant le mur 1160 au nord	
7293	MR 2082	Restes du mur 2082 intégralement dégagé	
7294	MR 2082	Restes du mur 2082 intégralement dégagé	
7295	MR 2082	Restes du mur 2082 intégralement dégagé	
7296	MR 2082	Restes du mur 2082 intégralement dégagé	
7297	MR 2082	Restes du mur 2082 intégralement dégagé	
7298	MR 2082	Restes du mur 2082 intégralement dégagé	
7299	MR 2082	Restes du mur 2082 intégralement dégagé	
7300	MR 2082	Restes du mur 2082 intégralement dégagé	
7301	MR 2082	Restes du mur 2082 intégralement dégagé	
7302	Sol 1161- MR2157-2158	Vue en coupe des Sol 1161- MR2157-2158, Coupe Minute 15	
7303	MR2158	Face ouest du mur 2158 avec traces de lissage.	
7304	MR2158	Parement ouest du mur 2158	
7305	MR2158	Parement ouest du mur 2158	
7306	MR2158	Parement ouest du mur 2158	
7308	MR2158	Parement ouest du mur 2158	
7309	Sol 1161	Dégagement du hérisson de sol de 1161	
7313	Sol 1161	Niveau d'abandon < sol 1161. Coupe Minute 15	
7314	Sol 1161	Niveau d'abandon < sol 1161. Coupe Minute 15	
7315	MR 2082	Restes du mur 2082 intégralement dégagé, côté sud.	
7316	MR 2082	Restes du mur 2082 intégralement dégagé, côté sud.	
7317	MR 2082	Restes du mur 2082 intégralement dégagé, côté sud.	

7318	Sol 1161-MR2157-2158	Niveaux < sol 1161. Coupe Minute 15	
7319	Sol 1161-MR2157-2158	Niveaux < sol 1161. Coupe Minute 15	
7320	MR 2082	Restes du mur 2082 intégralement dégagé, vue des comblements avec pendage de part et d'autre du mur depuis l'ouest	
7321	MR 2082	Restes du mur 2082 intégralement dégagé, vue des comblements avec pendage de part et d'autre du mur depuis l'ouest	
7322	MR 2082	Restes du mur 2082 intégralement dégagé, vue des comblements avec pendage de part et d'autre du mur depuis l'ouest	
7323	MR 2082	Restes du mur 2082 intégralement dégagé, vue des comblements avec pendage de part et d'autre du mur depuis l'ouest	
7324	MR 2157	Niveau de mortier sol ou chantier scellant MR 2157	
7325	MR 2157	Niveau de mortier sol ou chantier scellant MR 2157	
7326	MR 2157	Niveau de mortier sol ou chantier scellant MR 2157	
7327	MR 2157	Niveau de mortier sol ou chantier scellant MR 2157	
7328	MR 2157	Niveau de mortier sol ou chantier scellant MR 2157	
7329	MR 2157	Niveau de mortier sol ou chantier scellant MR 2157	
7330	MR 2157	Niveau de mortier sol ou chantier scellant MR 2157	
7331	MR 1158	Témoin du mur 1158 entre les sep 2179 et 2229	
7332	MR 1158	Témoin du mur 1158 entre les sep 2179 et 2229	
7333	MR 1158	Témoin du mur 1158 entre les sep 2179 et 2229	
7334	MR 1158	Témoin du mur 1158 entre les sep 2179 et 2229	
7338	MR 1069	Niveau de sol intermédiaire < 2186 en bordure de MR1069	
7339	MR 1069	Niveau de sol intermédiaire < 2186 en bordure de MR1069	
7340	MR 1069	Niveau de sol intermédiaire < 2186 en bordure de MR1069	
7344	MR2930	Jambage sud conduit praefurnium en début de fouille = MR2930	
7345	MR2930	Jambage sud conduit praefurnium en débute de fouille = MR2930	
7346	Sol 1162/US2129	Lambeaux du sol 1162 effondré en partie centrale de l'hypocauste	
7347	Sol 1162/US2129	Lambeaux du sol 1162 effondré en partie centrale de l'hypocauste	
7348	Sol 1162/US2129	Lambeaux du sol 1162 effondré en partie centrale de l'hypocauste	

7349	US 2235	Paroi d'enduit effondré avec stries d'accrochage 2235	
7350	US 2235	Paroi d'enduit effondré avec stries d'accrochage 2235	
7351	US 2235	Paroi d'enduit effondré avec stries d'accrochage 2235	
7352	MR 2157-2158-1090 est	MR 2157-2158 et Paroi d'enduit effondré avec stries d'accrochage 2235	
7353	MR 2157-2158	MR 2157-2158 et Paroi d'enduit effondré avec stries d'accrochage 2235	
7354	MR 2157-2158	MR 2157-2158 coupe min 15	
7357	MR 2157-2158	MR 2157-2158 coupe min 15	
7358	MR 2158	Angle mur 2158 et coupe min 15 traces de lissage ?	
7359	MR 2157	Angle mur 2157 et coupe min 15 pas de traces de lissage	
7360	MR 1160 est	Extrémité est du mur 1160 depuis l'ouest	
7362	MR 1160 est	Extrémité est du mur 1160 depuis l'ouest	
7363	MR 1160 est	Extrémité est du mur 1160 depuis le nord	
7364	MR 1160 est	Extrémité est du mur 1160 vue verticale	
7365	TR 2908 - MR 1393	Vue de « la chaussée » avec TR 2908 et MR 1393 et US 2186 au nord	
7366	TR 2908 - MR 1393	Vue de l »a chaussée » avec TR 2908 et MR 1393 et US 2186 au nord	
7367	TR 2908 - MR 1393	Vue de « la chaussée » avec TR 2908 et MR 1393 et US 2186 au nord	
7368	TR 2908 - MR 1393	Vue de « la chaussée » avec TR 2908 et MR 1393 et US 2186 au nord	
7369	TR 2908 - MR 1393	Vue de « la chaussée » avec TR 2908 et MR 1393 et US 2186 au nord	
7370	TR 2908 - MR 1393	Vue de « la chaussée » avec TR 2908 et MR 1393 et US 2186 au nord	
7371	TR 2908 - MR 1393	Vue de « la chaussée » avec TR 2908 et MR 1393 et US 2186 au nord	
7372	TR 2908 - MR 1393	Vue de « la chaussée » avec TR 2908 et MR 1393 et US 2186 au nord	
7373	TR 2908 - MR 1393- MR1069	Vue du trottoir 2187 après démontage de 2186	
7374	TR 2908 - MR 1393- MR1069	Vue du trottoir 2187 après démontage de 2186	
7375	TR 2908 - MR 1393- MR1069	Vue du trottoir 2187 après démontage de 2186	
7376	TR 2908 - MR 1393- MR1069	Vue du trottoir 2281bis après démontage de 2187	
7377	TR 2908 - MR 1393- MR1069	Vue du trottoir 2281bis après démontage de 2187	
7378	TR 2908 - MR 1393- MR1069	Vue du trottoir 2281bis après démontage de 2187	
7379	TR 2908 - MR 1393- MR1069	Vue du trottoir 2281bis après démontage de 2187	

7380	TR 2908 - MR 1393- MR1069	Vue du trottoir 2281bis après démontage de 2187	
7381	TR 2908 - MR 1393- MR1069	Vue du trottoir 2281bis après démontage de 2187	
7382	TR 2908 - MR 1393- MR1069	Vue du trottoir 2281bis après démontage de 2187	
7383	TR 2908 - MR 1393- MR1069	Vue du trottoir 2281bis après démontage de 2187	
7384	TR 2121/MR1400	Tranchée de récupération 2121/1400 depuis l'est	
7385	TR 2121/MR1400	Tranchée de récupération 2121/1400 depuis l'est	
7386	TR 2121/MR1400	Tranchée de récupération 2121/1400 depuis l'est	
7387	TR 2121/MR1400	Tranchée de récupération 2121/1400 depuis l'est	
7388	TR 2121/MR1400	Tranchée de récupération 2121/1400 depuis l'est	
7389	TR 2121/MR1400	Tranchée de récupération 2121/1400 depuis l'est	
7390	Sol 2237- MR 2157	Sol de mortier 2237	
7391	Sol 2237- MR 2157	Sol de mortier 2237	
7392	Sol 2237- MR 2157	Sol de mortier 2237	
7393	Sol 2237- MR 2157	Sol de mortier 2237	
7394	Sol 2237- MR 2157	Sol de mortier 2237	
7395	Sol 2237- MR 2157	Sol de mortier 2237	
7396	Sol 2237- MR 2157	Sol de mortier 2237	
7397	Sol 2237- MR 2157	Enduit de mortier remontant sur la face ouest du mur 2157	
7398	Sol 2237- MR 2157	Enduit de mortier remontant sur la face ouest du mur 2157	
7399	Sol 2237- MR 2157	Enduit de mortier remontant sur la face ouest du mur 2157	
7400	Sol 2237- MR 2157	Enduit de mortier remontant sur la face ouest du mur 2157	
7401	Sol 2237- MR 2157	Enduit de mortier remontant sur la face ouest du mur 2157	
7402	US 2282, MR 1069- 1393	Remblai 2282	
7403	US 2282, MR 1069- 1393	Remblai 2282	
7404	US 2282, MR 1069- 1393	Remblai 2282	
7405	US 2282, MR 1069- 1393	Remblai 2282	
7406	US 2282, MR 1069- 1393	Remblai 2282	
7407	US 2282, MR 1069- 1393	Remblai 2282, MR 1393, chaussée 2907	
7408	US 2282, MR 1069- 1393	Remblai 2282, MR 1393, chaussée 2907	

7409	US 2282, MR 1069-1393	Remblai 2282, MR 1393, chaussée 2907	
7417	US2261	Témoin sud, amas de pierraille 2261	
7419	MR2270- sol =1055	MR 2270 et sol de schiste = 1055 au même niveau que le chainage du MR 1157 (Seuil ?)	
7420	MR2270- sol =1055	MR 2270 et sol de schiste = 1055 au même niveau que le chainage du MR 1157 (Seuil ?)	
7421	MR2270- sol =1055	MR 2270 et sol de schiste = 1055 au même niveau que le chainage du MR 1157 (Seuil ?)	
7422	MR2270- sol =1055	MR 2270 et sol de schiste = 1055 au même niveau que le chainage du MR 1157 (Seuil ?)	
7423	MR 1157	Chainages de briques du mur 1157 et niveaux attenants côté est	
7424	MR 1157	Chainages de briques du mur 1157	
7425	MR 2158	Face ouest MR 2158 et niveau de chantier résiduel	
7426	MR 2158	Détails du mur MR 2158 avec probable niveau de chantier au pied	
7427	MR2157-2158	Coupe min15	
7428	MR2157-2158	Coupe min15	
7429	MR2157	Coupe min15, sol 2237 et coupe reculée vers le nord	
7430	MR2157	Coupe min15, sol 2237 et coupe reculée vers le nord	
7431	MR2157	Coupe min15, sol 2237 et coupe reculée vers le nord	
7432	MR2157	Coupe min15, sol 2237 et coupe reculée vers le nord	
7433	MR2157	Coupe min15, sol 2237 et coupe reculée vers le nord	
7434	MR2157	Coupe min15, sol 2237 et coupe reculée vers le nord	
7435	MR2157	Coupe min15, sol 2237 et coupe reculée vers le nord	
7436	MR 2158	Détails du mur MR 2158 avec traces de lissage	
7437	MR 2158	Détails du mur MR 2158 avec traces de lissage	
7438	MR 2158	Détails du mur MR 2158 avec traces de lissage	
7439	MR 2158	Détails du mur MR 2158 avec traces de lissage	
7440	MR 2158	Détails du mur MR 2158 avec traces de lissage	
7441	MR 1056-1157-1063	Jonction des MR 1056-1157-1063 coupés par le fossé 1119	
7442	MR 1056-1157-1063	Jonction des MR 1056-1157-1063 coupés par le fossé 1119	
7443	MR 1056-1157-1063	Jonction des MR 1056-1157-1063 coupés par le fossé 1119	
7444	MR 1056-1157-1063	Jonction des MR 1056-1157-1063 coupés par le fossé 1119	
7445	MR 1056-1157-1063	Jonction des MR 1056-1157-1063 coupés par le fossé 1119	

7446	MR 1056-1157-1063	Jonction des MR 1056-1157-1063 coupés par le fossé 1119	
7447	MR 1056-1157-1063	Jonction des MR 1056-1157-1063 coupés par le fossé 1119	
7448	MR 1056-1157-1063	Jonction des MR 1056-1157-1063 coupés par le fossé 1119	
7449	MR 1056-1157-1063	Jonction des MR 1056-1157-1063 coupés par le fossé 1119	
7450	MR 1056-1157-1063	Jonction des MR 1056-1157-1063 coupés par le fossé 1119	
7451	MR 1056-1157-1063	Jonction des MR 1056-1157-1063 coupés par le fossé 1119	
7452	MR 1056	MR 1056 et niveau de remblai attenant au bourrelet de construction US du mur	
7453	MR 1056	MR 1056 et niveau de remblai attenant au bourrelet de construction US du mur	
7454	MR 1056	MR 1056 et niveau de remblai attenant au bourrelet de construction US du mur	
7455	MR 1056	MR 1056 et niveau de remblai attenant au bourrelet de construction US du mur	
7456	MR 1056	Détail MR 1056 avec détail des joints tirés au fer avant rehaussement du mur ?	
7457	MR 2924	Détail du mur 2924 au fond de la sep 2133. Vue d'un niveau de sol de mortier de chaux non observé ailleurs dans la coupe Sud.	
7459	MR 2925	Détail du mur 2925 au fond de la sep 2133. Vue d'un niveau de sol de mortier de chaux non observé ailleurs dans la coupe Sud = 2927.	
7460	MR 2925	Détail du mur 2925 au fond de la sep 2133. Vue d'un niveau de sol de mortier de chaux non observé ailleurs dans la coupe Sud = 2927.	
7461	MR 2925	Détail du mur 2925 au fond de la sep 2133. Vue d'un niveau de sol de mortier de chaux non observé ailleurs dans la coupe Sud =2927.	
7462	MR 1386-1090	Vue du sol de mortier de chaux 2928 entre MR 1090 et 1385/1386. Fonctionne avec MR 2925 ?	
7463	MR 1386-1090	Vue du sol de mortier de chaux 2928 entre MR 1090 et 1385/1386. Fonctionne avec MR 2925 ?	
7464	MR 1386-1090	Vue du sol de mortier de chaux 2928 entre MR 1090 et 1385/1386. Fonctionne avec MR 2925 ?	
7465	MR 1386-1090	Vue du sol de mortier de chaux 2928 entre MR 1090 et 1385/1386. Fonctionne avec MR 2925 ?	
7466	MR 1386-1090	Vue du sol de mortier de chaux 2928 entre MR 1090 et 1385/1386. Fonctionne avec MR 2925 ?	
7467	MR 1386-1090	Vue du sol de mortier de chaux 2928 entre MR 1090 et 1385/1386. Fonctionne avec MR 2925 ?	
7468	MR 2270	Vue du radier MR 2270 depuis le sud	
7469	MR 2270	Vue du radier MR 2270 depuis le sud	
7470	MR 2270	Vue du radier MR 2270 depuis le nord	
7471	MR 2270	Vue du radier MR 2270 depuis le nord	
7472	MR 2270	Vue du radier MR 2270 depuis le nord	

7473	MR 1056-1059	Angle intérieur des murs MR 1056-1059 avec joints tirés au fer visibles	
7474	MR 1056-1059	Angle intérieur des murs MR 1056-1059 avec joints tirés au fer visibles	
7475	MR 1056-1059	Angle intérieur des murs MR 1056-1059 avec joints tirés au fer visibles	
7476	MR 1056-1059	Angle intérieur des murs MR 1056-1059 avec joints tirés au fer visibles	
7477	MR 1056-1059	Angle intérieur des murs MR 1056-1059 avec joints tirés au fer visibles	
7478	MR 1056-1059	Angle intérieur des murs MR 1056-1059 avec joints tirés au fer visibles	
7479	MR 1056-1059	Angle intérieur des murs MR 1056-1059 avec joints tirés au fer visibles	
7480	MR 1056-1059	Angle intérieur des murs MR 1056-1059 avec joints tirés au fer visibles	
7481	MR 1056-1059	Angle intérieur des murs MR 1056-1059 avec joints tirés au fer visibles	
7482	MR 1069	Parement ouest du mur 1069 avec lissage du mortier	
7483	MR 1069	Parement ouest du mur 1069 avec lissage du mortier	
7484	MR 1056-1059	Angle intérieur des murs MR 1056-1059 avec joints tirés au fer visibles	
7485	MR 1056-1059	Angle intérieur des murs MR 1056-1059 avec joints tirés au fer visibles	
7486	MR 2157 sud	Restes du radier du mur 2157 entre MR 1090 et 1386	
7487	MR 2157 sud	Restes du radier du mur 2157 entre MR 1090 et 1386	
7488	MR 2157 sud	Restes du radier du mur 2157 entre MR 1090 et 1386	
7489	MR 2157 sud	Restes du radier du mur 2157 entre MR 1090 et 1386	
7490	MR 2157 sud	Restes du radier du mur 2157 entre MR 1090 et 1386	
7491	MR 2157 sud	Restes du radier du mur 2157 entre MR 1090 et 1386	
7492	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7493	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7494	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7495	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7496	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7497	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	

7498	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7499	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7500	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7501	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7502	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7503	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7504	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7505	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7506	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7507	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7508	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7509	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7510	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7511	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7512	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7513	MR 2121, 2925, 1160, 1428, 1406...	Vue à la perche	
7514	MR 1160est, Sol 1161	Mur 1160 extrémité est et sol de béton de chaux 1161	
7515	MR 1160est, Sol 1161	Mur 1160 extrémité est et sol de béton de chaux 1161	
7516	MR 1160est, Sol 1161	Mur 1160 extrémité est et sol de béton de chaux 1161	
7517	MR 1160est, Sol 1161	Mur 1160 extrémité est et sol de béton de chaux 1161	
7518	MR 1160est, Sol 1161	Mur 1160 extrémité est et sol de béton de chaux 1161	
7519	MR 1160est, Sol 1161	Mur 1160 extrémité est et sol de béton de chaux 1161	
7520	MR 1160est, Sol 1161	Mur 1160 extrémité est et sol de béton de chaux 1161	
7521	MR 1160est, Sol 1161	Mur 1160 extrémité est et sol de béton de chaux 1161	
7522	MR 1160est, Sol 1161	Mur 1160 extrémité est et sol de béton de chaux 1161	

7523	MR1085sud, MR 1090, 1406	MR 1090 s'appuyant contre 1085 sud au niveau de leur jonction	
7524	MR1085sud, MR 1090, 1406	MR 1090 s'appuyant contre 1085 sud au niveau de leur jonction	
7525	MR1085sud, MR 1090, 1406	MR 1090 s'appuyant contre 1085 sud au niveau de leur jonction	
7526	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7527	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7528	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7529	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7530	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7531	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7532	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7533	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7534	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7535	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7536	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7537	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7538	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7539	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7540	MR 1393-1394	Sol 2283 + « pavés usés » dégagés + fossé coffré 2908 en coupe (Voir coupe min18)	
7541	MR 1393-1394	Sol 2283 + « pavés usés » dégagés + fossé coffré 2908 en coupe (Voir coupe min18)	
7542	MR 1393-1394	Sol 2283 + « pavés usés » dégagés + fossé coffré 2908 en coupe (Voir coupe min18)	
7543	MR 1393-1394	Sol 2283 + « pavés usés » dégagés + fossé coffré 2908 en coupe (Voir coupe min18)	
7544	MR 1393-1394	Sol 2283 + « pavés usés » dégagés + fossé coffré 2908 en coupe (Voir coupe min18)	
7545	MR 1393-1394	Sol 2283 + « pavés usés » dégagés + fossé coffré 2908 en coupe (Voir coupe min18)	
7546	MR 1393-1394	Sol 2283 + « pavés usés » dégagés + fossé coffré 2908 en coupe (Voir coupe min18)	
7547	MR 1393-1394	Sol 2283 + « pavés usés » dégagés + fossé coffré 2908 en coupe (Voir coupe min18)	

7548	MR 1393-1394	Sol 2283 + « pavés usés » dégagés + fossé coffré 2908 en coupe (Voir coupe min18)	
7549	MR 1393-1394	Sol 2283 + « pavés usés » dégagés + fossé coffré 2908 en coupe (Voir coupe min18)	
7550	MR 1393-1394	Sol 2283 + « pavés usés » dégagés + fossé coffré 2908 en coupe (Voir coupe min18)	
7551	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7552	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7553	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7554	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7555	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7556	MR1056-1059	Angle externe de MR 1056-1059 avec les niveaux de remblai en appui sur la base du « contrefort »	
7557	MR 1393-1394	Fossé 2908	
7558	MR 1393-1394	Fossé 2908	
7559	MR 1393-1394	Fossé 2908	
7560	Coupe B min 18	MR 1385, et sol de béton antérieur 2926	
7561	Coupe B min 18	MR 1385, sol de béton antérieur 2926, MR 1090	
7562	Coupe B min 18	MR 1385, sol de béton antérieur 2926, MR 1090	
7563	Coupe B min 18	MR 1385, sol de béton antérieur 2926, MR 1090, MR 2913	
7564	Coupe B min 18	MR 1385, sol de béton antérieur 2926, MR 1090, MR 2913	
7565	Coupe B min 18	MR 1385, sol de béton antérieur 2926, MR 1090, MR 2913	
7566	Coupe B min 18	MR 1385, sol de béton antérieur 2926, MR 1090, MR 2913	
7567	MR 1158-2913	Tronçon central de MR 1158 avec radier MR 2913. Lissage du mortier de 1158 visible	
7568	MR 1158-2913	Tronçon central de MR 1158 avec radier MR 2913. Lissage du mortier de 1158 visible	
7569	MR 1158-2913	Tronçon central de MR 1158 avec radier MR 2913. Lissage du mortier de 1158 visible	
7570	MR 1158-2913	Tronçon central de MR 1158 avec radier MR 2913. Lissage du mortier de 1158 visible	
7571	MR 1158-2913	Tronçon sud de MR 1158 avec radier MR 2913. Lissage du mortier de 1158 visible	
7572	MR 1158-2913	Tronçon sud de MR 1158 avec radier MR 2913. Lissage du mortier de 1158 visible	
7573	MR 1158-2913	Vue en coupe du tronçon central de MR 1158 avec radier MR 2913 décalé	
7574	MR 1158-2913	Vue en coupe du tronçon sud de MR 1158 avec radier MR 2913 décalé. Sol de béton antérieur 2237visible.	

7575	MR 1158-2913	Vue en coupe du tronçon sud de MR 1158 avec radier MR 2913 décalé. Sol de béton antérieur visible.	
7576	MR 1158-2913	Vue en coupe du tronçon sud de MR 1158 avec radier MR 2913 décalé. Sol de béton antérieur 2237 visible.	
7577	MR 1158-2913	Vue en coupe du tronçon sud de MR 1158 avec radier MR 2913 décalé. Sol de béton antérieur 2237 visible.	
7578	MR 1158-2913	Vue en coupe du tronçon sud de MR 1158 avec radier MR 2913 décalé. Sol de béton antérieur 2237 visible.	
7579	MR 1090-1158-1385-2913	Vue d'ensemble de la zone depuis l'est avec lambeaux de sol de béton 2237 visibles	
7580	MR 1090-1158-1385-2913	Vue d'ensemble de la zone depuis l'est avec lambeaux de sol de béton 2237 visibles	
7581	MR 1090-1158-1385-2913	Vue d'ensemble de la zone depuis l'est avec lambeaux de sol de béton 2237 visibles	
7582	MR 1090-1158-1385-2913	Vue d'ensemble de la zone depuis l'est avec lambeaux de sol de béton 2237 visibles	
7583	MR 1163	Parement sud de la base du mur 1163 avec traces de lissage du mortier et tranchée de construction	
7584	MR 1163	Parement sud de la base du mur 1163 avec traces de lissage du mortier et tranchée de construction	
7585	MR 1163	Parement sud de la base du mur 1163 avec traces de lissage du mortier et tranchée de construction	
7586	MR 1163	Parement sud de la base du mur 1163 avec traces de lissage du mortier et tranchée de construction	
7587	MR 1163	Parement sud de la base du mur 1163 avec traces de lissage du mortier et tranchée de construction	
7588	MR 1163	Parement sud de la base du mur 1163 avec traces de lissage du mortier et tranchée de construction	
7589	MR 1393-1394	MR 1393-1394 sol 2284 et sol 2909	
7590	MR 1393-1394	MR 1393-1394 sol 2284 et sol 2909	
7591	MR 1393-1394	MR 1393-1394 sol 2284 et sol 2909	
7592	MR 1393-1394	MR 1393-1394 sol 2284 et sol 2909	
7593	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059	
7594	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059	
7595	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059	
7596	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059	
7597	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059	
7598	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059	
7599	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059	
7601	MR 1385	Sondage dans la tr de récup entre 1385 et 1386	
7602	MR 1385	Sondage dans la tr de récup entre 1385 et 1386	

7604	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7605	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7606	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7607	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7608	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7609	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7610	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7611	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7612	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7613	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7614	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7615	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7611	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7612	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7613	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7614	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7615	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7616	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7617	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7618	MR 1393-1394	MR 1393-1394, sols environnants, caniveau 2908. Voir coupe A minute 18.	
7619	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059 liaison des maçonneries	
7620	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059 liaison des maçonneries	
7621	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059 liaison des maçonneries	
7622	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059 liaison des maçonneries	
7623	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059 liaison des maçonneries	

7624	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059 liaison des maçonneries	
7625	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059 liaison des maçonneries	
7626	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059 liaison des maçonneries	
7627	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059 liaison des maçonneries	
7628	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059 liaison des maçonneries	
7629	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059 liaison des maçonneries	
7630	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059 liaison des maçonneries	
7631	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059 liaison des maçonneries	
7632	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059 liaison des maçonneries	
7633	MR 1056-1059	Sondage à l'angle extérieur de MR 1056-1059 liaison des maçonneries	
7634	MR 1394	Face ouest MR 1394 dégagée + sols inférieurs visibles	
7635	MR 1394	Face ouest MR 1394 dégagée + sols inférieurs visibles	
7636	MR 1090-1385	Niveaux de circulation / abandon 1387 entre MR 1090 et 1385	
7637	MR 1090-1385	Niveaux de circulation / abandon 1387 entre MR 1090 et 1385	
7638	MR 1090-1385	Niveaux de circulation / abandon 1387 entre MR 1090 et 1385	
7639	MR 1090-1385	Niveaux de circulation / abandon 1387 entre MR 1090 et 1385	
7640	MR 1090-1385	Niveaux de circulation / abandon 1387 entre MR 1090 et 1385	
7641	MR 1090-1385	Niveaux de circulation / abandon 1387 entre MR 1090 et 1385	
7642	MR 1090-1385	Niveaux de circulation / abandon 1387 entre MR 1090 et 1385	
7643	MR 1090-1385	Niveaux de circulation / abandon 1387 entre MR 1090 et 1385	
7644	TR2121/1400	Extrémité ouest TR récup 1400/2121	
7645	TR2121/1400	Extrémité ouest TR récup 1400/2121	
7646	TR2121/1400	Extrémité ouest TR récup 1400/2121	
7647	TR2121/1400	Extrémité ouest TR récup 1400/2121	
7648	TR2121/1400	Extrémité ouest TR récup 1400/2121	
7650	MR 1158-2913	Extrémité nord en coupe des tronçons conservés de MR 1158-2913	
7651	MR 1158-2913	Extrémité nord en coupe des tronçons conservés de MR 1158-2913	
7652	MR 1158-2913	Extrémité nord en coupe des tronçons conservés de MR 1158-2913	

7653	TR2121/1400-1085	Extrémité ouest TR récup 1400/2121 fin de fouille	
7654	TR2121/1400-1085	Extrémité ouest TR récup 1400/2121 fin de fouille	
7655	TR2121/1400-1085	Extrémité ouest TR récup 1400/2121 fin de fouille	
7656	TR2121/1400-1085	Extrémité ouest TR récup 1400/2121 fin de fouille	
7663	MR 1393-1394-1069	Vue verticale de la zone avec « trottoir » 2283 dégagé	
7664	MR 1393-1394-1069	Vue verticale de la zone avec « trottoir » 2283 dégagé	
7665	MR 1393-1394-1069	Vue verticale de la zone avec « trottoir » 2283 dégagé	
7666	MR 1393-1394-1069	Vue verticale de la zone avec « trottoir » 2283 dégagé	
7667	MR 1069-1394	Vue verticale du « trottoir » 2283 dégagé	
7668	MR 1393-1394-1069	Vue du « trottoir » 2283 dégagé, du fossé coffré 2908 et des murs depuis le sud	
7669	MR 1393-1394	Vue du fossé coffré 2908 et des murs depuis le sud	
7670	MR 1393-1394	Vue du fossé coffré 2908 et des murs depuis le sud	
7671	MR 1394	MR 1394 parement ouest	
7672	MR 1393-1394	Vue rapprochée du fossé coffré 2908 et des murs depuis le sud	
7673	MR 1393-1394	Vue du fossé coffré 2908 et des murs depuis le sud	
7674	MR 1069-1394	Vue verticale du « trottoir » 2283 dégagé	
7675	MR 1069-1394	Vue verticale du « trottoir » 2283 dégagé	
7676	MR 1069-1394	Vue verticale du « trottoir » 2283 dégagé	
7677	MR 1069-1394, sol 2906	Niveau de sol 2906 antérieur au trottoir, apparaissant à son extrémité nord dans la zone coupée par une tranchée de perturbation	
7678	Sol 2906	Détail du niveau de sol 2906 antérieur au trottoir, apparaissant à son extrémité nord dans la zone coupée par une tranchée de perturbation	
7679	Sol 2906	Détail du niveau de sol 2906 antérieur au trottoir, apparaissant à son extrémité nord dans la zone coupée par une tranchée de perturbation	
7680	MR 1063	Sol de schiste 2097 en appui contre le mur 1063 (entamé par sep 1017) Vue vers l'est	
7681	MR 1063	Sol de schiste 2097 en appui contre le mur 1063 (entamé par sep 1017) Vue vers l'est	
7682	MR 1063	Sol de schiste 2097 en appui contre le mur 1063 (entamé par sep 1017) Vue vers l'est	
7683	MR 1063	Sol de schiste 2097 en appui contre le mur 1063 (entamé par sep 1017) Vue vers l'est	

7684	MR 1063	Sol de schiste 2097 en appui contre le mur 1063 (entamé par sep 1017) Vue vers l'est	
7685	MR 1063	Sol de schiste 2097 en appui contre le mur 1063 (entamé par sep 1017) Vue vers l'est	
7686	MR 1063	Sol de schiste 2097 en appui contre le mur 1063 (entamé par sep 1017) Vue vers l'est	
7687	MR 1063	Sol de schiste 2097 en appui contre le mur 1063 (entamé par sep 1017) Vue vers le sud	
7688	Sol 2097-US 2897	Sol de schiste 2097 en appui contre le mur 1063, entamé par sep 1017. On voit au fond le comblement de schiste 2897 de 2898 et le comblement de la tr de construction du mur MR 1063. A l'arrière niveau argileux antérieur 2917	
7689	Sol 2097-US 2897	Sol de schiste 2097 en appui contre le mur 1063, entamé par sep 1017. On voit au fond le comblement de schiste 2897 de 2898 et le comblement de la tr de construction du mur MR 1063. A l'arrière niveau argileux antérieur 2917	
7690	MR 1090-1385	Niveau de schiste 2923 entre MR 1090-1385 < niveau d'abandon 1387	
7691	MR 1090-1385	Niveau de schiste 2923 entre MR 1090-1385 < niveau d'abandon 1387	
7692	MR 1090-1385	Niveau de schiste 2923 entre MR 1090-1385 < niveau d'abandon 1387	
7693	MR 1090-1385	Niveau de schiste 2923 entre MR 1090-1385 < niveau d'abandon 1387	
7694	MR 1090-1385	Niveau de schiste 2923 entre MR 1090-1385 < niveau d'abandon 1387	
7695	Minute 13/2018 MR1157	Coupe Ouest-Est du mur 1157 et niveaux associés côté est	
7696	Minute 13/2018 MR1157	Coupe Ouest-Est du mur 1157 et niveaux associés côté est	
7697	Minute 13/2018 MR1157	Coupe Ouest-Est du mur 1157 et niveaux associés côté est	
7698	Minute 13/2018 MR1157	Coupe Ouest-Est du mur 1157 et niveaux associés côté est	
7699	Minute 13/2018 MR1157	Coupe Ouest-Est du mur 1157 et niveaux associés côté est	
7700	Minute 13/2018 MR1157	Coupe Ouest-Est du mur 1157 et niveaux associés côté est	
7701	Minute 13/2018 MR1157	Coupe Ouest-Est du mur 1157 et niveaux associés côté est	
7702	Minute 13/2018 MR1157	Coupe Ouest-Est du mur 1157 et niveaux associés côté est	
7703	Minute 13/2018 MR1157	Coupe Ouest-Est du mur 1157 et niveaux associés côté est	
7704	Minute 13/2018 MR1157	Coupe Ouest-Est du mur 1157 et niveaux associés côté est	
7705	Minute 13/2018 MR1157	Coupe Ouest-Est du mur 1157 et niveaux associés côté est	
7706	Minute 13/2018 MR1157	Coupe Ouest-Est du mur 1157 et niveaux associés côté est	

7707	Minute 13/2018 MR1157	Coupe Ouest-Est du mur 1157 et niveaux associés côté est	
7708	Minute 13/2018 MR1157	Coupe Ouest-Est du mur 1157 et niveaux associés côté est	
7709	Minute 13/2018 MR1157	Coupe Ouest-Est du mur 1157 et niveaux associés côté est	
7710	MR1393, 1394, FS2908	MR1393, 1394, FS2908 vidé vu depuis le sud	
7711	MR1393, 1394, FS2908	MR1393, 1394, FS2908 vidé, extrémité nord coupée par une perturbation ou aménagement perpendiculaire non identifié	
7712	MR1393, 1394, FS2908	MR1393, 1394, FS2908 vidé, extrémité nord coupée par une perturbation ou aménagement perpendiculaire non identifié	
7713	MR1393, 1394, FS2908	MR1393, 1394, FS2908 vidé, extrémité nord coupée par une perturbation ou aménagement perpendiculaire non identifié	
7714	MR1393, 1394, FS2908	MR1393, 1394, FS2908 vidé vu depuis le sud-est	
7715	MR1393, 1394, FS2908	MR1393, 1394, FS2908 vidé vu depuis le sud-ouest	
7716	MR1393, 1394, FS2908	MR1393, 1394, FS2908 vidé vu depuis le sud	
7717	MR 1063, Conduit 1067/1242, sol 1232 ?	Lambeau de sol 1232 conservé contre le mur 1063 près du conduit 1067.	
7718		Coupe sud-nord entre l'extrémité conservée du mur 1421 et MR 1090. Voir clichés 7718 à 7722.	
7719	Minute 18-B, MR 1421, 1090	Coupe sud-nord entre l'extrémité conservée du mur 1421 et MR 1090. Voir clichés 7718 à 7722.	
7720	Minute 18-B, MR 1421, 1090	Coupe sud-nord entre l'extrémité conservée du mur 1421 et MR 1090. Voir clichés 7718 à 7722.	
7721	Minute 18-B, MR 1421, 1090	Coupe sud-nord entre l'extrémité conservée du mur 1421 et MR 1090. Voir clichés 7718 à 7722.	
7722	Minute 18-B, MR 1421, 1090	Coupe sud-nord entre l'extrémité conservée du mur 1421 et MR 1090. Voir clichés 7718 à 7722.	
7723	MR1056-1063	Angle des murs 1056 et 1063 côté est. Vue du lissage du mortier, de la tranchée de construction et des joints tirés au fer. Après fouille de 1177/2057	
7724	MR1056-1063	Angle des murs 1056 et 1063 côté est. Vue du lissage du mortier, de la tranchée de construction et des joints tirés au fer. Après fouille de 1177/2057	
7725	MR1056-1063	Angle des murs 1056 et 1063 côté est. Vue du lissage du mortier, de la tranchée de construction et des joints tirés au fer. Après fouille de 1177/2057	
7726	MR1056-1063	Angle des murs 1056 et 1063 côté est. Vue du lissage du mortier, de la tranchée de	

		construction et des joints tirés au fer. Après fouille de 1177/2057	
7727	MR1056-1063	Angle des murs 1056 et 1063 côté est. Vue du lissage du mortier, de la tranchée de construction et des joints tirés au fer. Après fouille de 1177/2057	
7728	MR1056-1063	Angle des murs 1056 et 1063 côté est. Vue du lissage du mortier, de la tranchée de construction et des joints tirés au fer. Après fouille de 1177/2057	
7729	MR1056-1063	Angle des murs 1056 et 1063 côté est. Vue du lissage du mortier, de la tranchée de construction et des joints tirés au fer. Après fouille de 1177/2057	
7730	MR1056-1063	Angle des murs 1056 et 1063 côté est. Vue du lissage du mortier, de la tranchée de construction et des joints tirés au fer. Après fouille de 1177/2057	
7731	MR1056-1063	Angle des murs 1056 et 1063 côté est. Vue du lissage du mortier, de la tranchée de construction et des joints tirés au fer. Après fouille de 1177/2057	
7732	MR1056-1063	Angle des murs 1056 et 1063 côté est. Vue du lissage du mortier, de la tranchée de construction et des joints tirés au fer. Après fouille de 1177/2057	
7733	MR1056-1063	Angle des murs 1056 et 1063 côté est. Vue du lissage du mortier, de la tranchée de construction et des joints tirés au fer. Après fouille de 1177/2057	
7734	MR1056-1063	Angle des murs 1056 et 1063 côté est. Vue du lissage du mortier, de la tranchée de construction et des joints tirés au fer. Après fouille de 1177/2057	
7735	MR1056-1063	Angle des murs 1056 et 1063 côté est. Vue du lissage du mortier, de la tranchée de construction et des joints tirés au fer. Après fouille de 1177/2057	
7736	MR1056-1063	Angle des murs 1056 et 1063 côté est. Vue du lissage du mortier, de la tranchée de construction et des joints tirés au fer. Après fouille de 1177/2057	
7737	MR 1063 sol 2097	Sol 2097 entamé le long du mur 1063, depuis l'ouest	
7738	MR 1063 sol 2097	Sol 2097 entamé le long du mur 1063, depuis l'ouest	
7739	MR 1063 sol 2097	Sol 2097 entamé le long du mur 1063, depuis le sud	
7740	MR 1063 sol 2097	Sol 2097 entamé le long du mur 1063, depuis le sud	

7741	MR 1063 sol 2097	Sol 2097 entamé le long du mur 1063, vue verticale	
7742	MR 1384-1063	Angle intérieur MR 1384-1063 vue depuis le nord	
7744	MR 1063, conduit 1067/1242	MR 1063, conduit 1067/1242 vus depuis l'intérieur. Joints au fer visibles	
7745	MR1063, 1067, 1384	Angle intérieur côté nord, murs 1306 et 1384, vue verticale depuis le nord	
7746	MR1063, 1067, 1384	Angle intérieur côté nord, murs 1306 et 1384, vue verticale depuis le nord	
7747	MR1085, 1089	Lambeau de niveau de chantier ou de remblai de sol en appui sur 1085, 1089 côté ouest. Vu depuis le sud.	
7748	MR1085, 1089	Lambeau de niveau de chantier ou de remblai de sol en appui sur 1085, 1089 côté ouest. Vue depuis le sud.	
7749	MR1085, 1089	Lambeau de niveau de chantier ou de remblai de sol en appui sur 1085, 1089 côté ouest. Vu depuis l'ouest	
7750	MR1085, Sep 1164	Face ouest du tronçon du mur 1085 au nord de la sep 1164. Larges joints tirés au fer visibles et sol de remblai attenant.	
7751	MR1085, Sep 1164	Face ouest du tronçon du mur 1085 au nord de la sep 1164. Larges joints tirés au fer visibles et sol de remblai attenant.	
7752	MR1085, Sep 1164	Face ouest du tronçon du mur 1085 au nord de la sep 1164. Larges joints tirés au fer visibles et sol de remblai attenant.	
7753	MR1103	Face ouest du tronçon du mur 1103 et sol de remblai attenant sur le côté ouest.	
7754	MR1103	Face ouest du tronçon du mur 1103 et sol de remblai attenant sur le côté ouest.	
7755	MR1103	Face ouest du tronçon du mur 1103 et sol de remblai attenant sur le côté ouest.	
7756	MR1103	Extrémité nord du tronçon du mur 1103 et sol de remblai attenant sur le côté ouest.	
7757	MR1103	Extrémité nord du tronçon du mur 1103 et sol de remblai attenant sur le côté ouest.	
7758	MR1103	Extrémité nord du tronçon du mur 1103 et sol de remblai attenant sur le côté ouest.	
7759	MR 1393-1394	Lambeau de niveau de graviers = ? 1237 après fouille des perturbations de la zone trottoir chaussée.	
7766	MR 1393-1394	Lambeau de niveau de graviers = ? 1237 après fouille des perturbations de la zone trottoir chaussée	
7772	MR 1393-1394-1069	Vue verticale de la zone en cours de fouille + calages redressement.	
7774	MR 1393-1394-1069	Vue verticale de la zone en cours de fouille + calages redressement.	

7785	MR 1393-1394-1069	Vue verticale de la zone en cours de fouille + calages redressement.	
7786	MR 1393-1394-1069	Vue verticale de la zone en cours de fouille + calages redressement.	
7787	MR 1393-1394-1069	Vue verticale de la zone en cours de fouille + calages redressement.	
7791	MR 1393-1394-1069	Vue verticale de la zone en cours de fouille + calages redressement.	
7793	MR 1384-1063- conduit 1067/1242	Vue de l'angle intérieur des murs et des niveaux antérieurs en cours de fouille depuis le nord-est	
7794	MR 1384-1063- conduit 1067/1242	Vue de l'angle intérieur des murs et des niveaux antérieurs en cours de fouille depuis l'est	
7795	MR 1384-1085 (sud)	Vue de l'angle intérieur des murs et des niveaux antérieurs en cours de fouille depuis l'ouest	
7796	MR 1063-1085	Vue de l'espace intérieur entre les deux murs et des niveaux antérieurs en cours de fouille depuis le sud	
7797	MR 1063-1085	Vue de l'espace intérieur entre les deux murs et des niveaux antérieurs en cours de fouille depuis le sud	
7798	MR 1063-1085	Vue de l'espace intérieur entre les murs MR 1063-1085 et des niveaux antérieurs en cours de fouille depuis le sud	
7799	MR 1063-1085	Vue de l'espace intérieur entre les murs MR 1063-1085 et des niveaux antérieurs en cours de fouille depuis le sud	
7800	MR 1063-1085	Vue de l'espace intérieur entre les murs MR 1063-1085 et des niveaux antérieurs en cours de fouille depuis le sud	
7801	MR1384	Vue de l'espace intérieur entre les murs MR 1063-1085 et des niveaux antérieurs en cours de fouille depuis le nord	
7802	MR1063	Vue de l'espace intérieur entre les murs MR 1063-1085 et des niveaux antérieurs en cours de fouille depuis le sud	
7803	MR1063	Vue de l'espace intérieur entre les murs MR 1063-1085 et des niveaux antérieurs en cours de fouille depuis le sud	
7804	MR1063-1085-1384	Vue de l'espace intérieur entre les murs MR 1063-1085 et des niveaux antérieurs en cours de fouille depuis le nord-ouest	
7805	MR1063	Coupe vers le sud du remblai s'appuyant contre le côté est de MR1063 au niveau de la sep 1017	
7806	MR1063	Coupe vers le sud du remblai s'appuyant contre le côté est de MR1063 au niveau de la sep 1017	
7807	MR 1056	Coupe vers l'ouest des remblais s'appuyant sur la face sud du MR 1056	
7808	MR1056	Coupe vers l'ouest des remblais s'appuyant sur la face sud du MR 1056	
7809	MR1056	Coupe vers l'ouest des remblais s'appuyant sur la face sud du MR 1056	

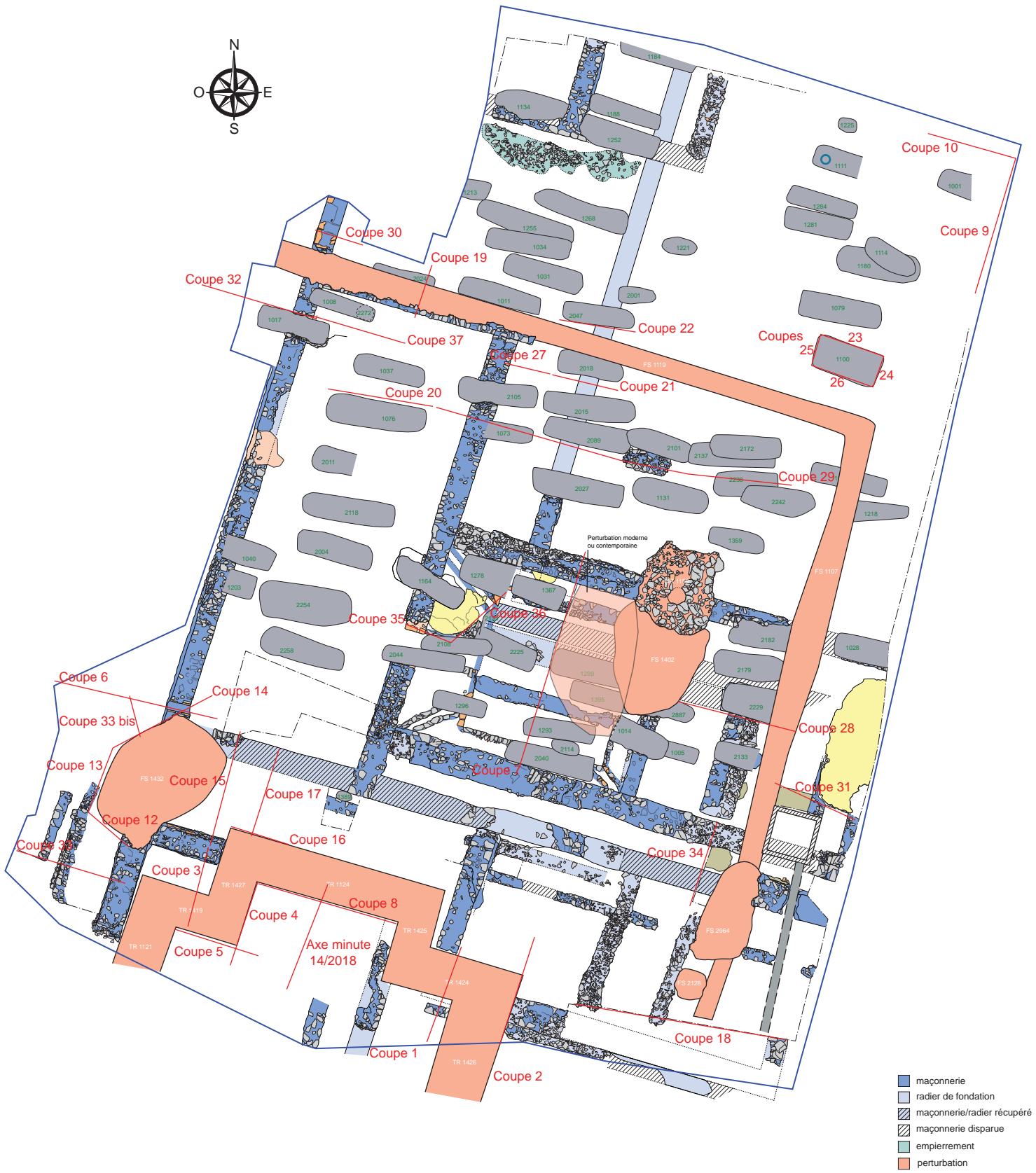
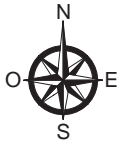
7810	MR 1056, 1063, 1157	Jonction des MR 1056, 1063, 1157	
7811	MR 1056, 1063, 1157	Jonction des MR 1056, 1063, 1157	
7812	MR1056, 1063	Détail MR1056 en appui sur 1063	
7813	MR1056, 1063	Détail MR1056 en appui sur 1063	
7814	MR1056	Parement sud MR1056	
7815	MR1056, 1063	Jonction des MR 1056, 1063 depuis le sud	
7816	MR1056, 1063	Jonction des MR 1056, 1063 depuis le sud	
7817	MR 1056-1059	Jonction des MR 1056-1059 vue verticale	
7818	MR 1056-1059	Jonction des MR 1056-1059 vue verticale	
7819	MR 1056-1059	Jonction des MR 1056-1059 vue verticale	
7820	MR 2270-1056-1063-1157	Vue du massif MR 2270. Les autres murs MR 1056-1063-1157 en arrière-plan, depuis l'est	
7821	MR 1056-1063-1157	Jonction des murs MR 1056-1063-1157 en depuis le nord-est	
7822	MR1392/1428	Vue du tracé de MR1392/1428 depuis le nord	
7823	MR1392/1428	Vue du tracé de MR1392/1428 depuis le nord	
7824	MR1392/1428	Vue du tracé de MR1392/1428 depuis le nord	
7825	MR1392/1428	Détail du mortier de tuileau à la base du mur MR1392/1428, côté est	
7826	MR1392/1428	Détail du mortier de tuileau à la base du mur MR1392/1428, côté est	
7827	MR1063-1157, espace de circulation	Vue des US 2097 et 2897 le long du mur MR1063, depuis le sud. (Joints au fer visibles) + US Argileuse jaune 2917 à l'ouest	
7828	MR1063-1157, espace de circulation	Vue des US 2097 et 2897 le long du mur MR1063, depuis le sud-ouest. (Joints au fer visibles)	
7829	MR1063-1157, espace de circulation	Vue des US 2097 et 2897 le long du mur MR1063, depuis le sud. (Joints au fer visibles)	
7830	MR1063-1157, espace de circulation	Vue des US 2097 et 2897 le long du mur MR1063, depuis le sud. (Joints au fer visibles) + US Argileuse jaune 2917 à l'ouest	
7831	MR1063-1157, espace de circulation	Vue des US 2097 et 2897 le long du mur MR1063, depuis le sud. (Joints au fer visibles) + US Argileuse jaune 2917 à l'ouest	
7832	MR1063, espace de circulation	Vue des US 2097 et 2897 le long du mur MR1063, depuis le sud. US Argileuse jaune 2917 à l'ouest au premier plan	
7833	MR 1085 nord	Détails des joints au fer en partie inférieure de la maçonnerie côté ouest	
7834	MR 1085 nord	Détails des joints au fer en partie inférieure de la maçonnerie côté ouest	
7835	MR 1085 nord	Détails des joints au fer en partie inférieure de la maçonnerie côté ouest	
7836	MR 1085-1089	Vue de la différence de mise en œuvre entre les deux tronçons de MR 1085 situés de part et d'autre de la sep 1164. Depuis l'ouest	

7837	MR1085 sud	Vue de la fondation du MR 1085-sud, totalement différente de 1085 nord. Depuis l'ouest	
7838	MR 1085 sud-1090, TR1383	Jonction entre MR 1085 sud-1090, TR1383 et départ de conduit rayonnant. Depuis l'ouest	
7839	MR1063	Coupe stratigraphique des niveaux se développant à l'ouest du mur MR 1063 dans l'angle nord ouest de la fouille. Voir clichés 7839-7843	
7840	MR1063, Min 17	Coupe stratigraphique des niveaux se développant à l'ouest du mur MR 1063 dans l'angle nord ouest de la fouille. Voir clichés 7839-7843	
7841	MR1063, Min 17	Coupe stratigraphique des niveaux se développant à l'ouest du mur MR 1063 dans l'angle nord ouest de la fouille. Voir clichés 7839-7843	
7842	MR1063, Min 17	Coupe stratigraphique des niveaux se développant à l'ouest du mur MR 1063 dans l'angle nord ouest de la fouille. Voir clichés 7839-7843	
7855	MR 2924-TR2121	MR2924-TR2121 détail en coupe = Minute19, vue depuis l'est	
7856	MR2924-TR2121	MR2924-TR2121 détail en coupe = Minute19, vue depuis l'est	
7857	TR2121	TR2121 détail en coupe = MN19, vue depuis l'est	
7858	MR 2924	MR2924 détail en coupe = MN19, vue depuis l'est	
7859	MR1089	Détail jambage MR1089 et niveaux de remblai en appui contre le parement intérieur depuis le sud	
7860	MR1089	Niveaux de remblai en appui contre le parement intérieur depuis le sud	
7861	MR2936	MR 2936 visible au fond du sondage de vérification. Prolonge MR 1423 vers l'ouest	
7862	MR2936	MR 2936 visible au fond du sondage de vérification. Prolonge MR 1423 vers l'ouest	
7863	MR2936	MR 2936 visible au fond du sondage de vérification. Prolonge MR 1423 vers l'ouest	
7864	MR1085	MR1085 en coupe côté nord de la sep 1164	
7865	MR1085	MR1085 en coupe côté nord de la sep 1164	
7866	MR1085	MR1085 en coupe côté sud de la sep 1164	
7867	MR1085	MR1085 en coupe côté sud de la sep 1164	
1060005	MR 2130	Us 1338 au-dessus du Sol du fond de l'hypocauste côté nord >2121 /1400	
1060019	MR 2130	Us 1338 au-dessus du Sol du fond de l'hypocauste côté nord >2121 /1400	
1060022	MR 2130	Us 2129 et 1338 au-dessus du Sol du fond de l'hypocauste côté nord >2121 /1400	
1060023	MR 2130	Us 2129 et 1338 au-dessus du Sol du fond de l'hypocauste côté nord >2121 /1400	

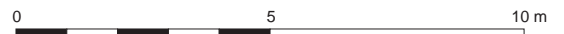
1060042	MR 2130	Us 2129 et 1338 au-dessus du Sol du fond de l'hypocauste côté nord >2121 /1400	
1060046	MR 2130	Us 2129 et 1338 au-dessus du Sol du fond de l'hypocauste côté nord >2121 /1400	
1060047	MR 2130	Us 2129 et 1338 au-dessus du Sol du fond de l'hypocauste côté nord >2121 /1400	
1060049	MR 2130	Sol du fond de l'hypocauste côté nord >2121 /1400	
1060063	MR 2130	Sol du fond de l'hypocauste côté nord >2121 /1400	
1060066	MR 2130	Sol du fond de l'hypocauste côté nord >2121 /1400	
1060067	MR 2130	Sol du fond de l'hypocauste côté nord >2121 /1400	
1060071	MR 2130	Sol du fond de l'hypocauste côté nord >2121 /1400	
1060077	MR 2130	Sol du fond de l'hypocauste côté nord >2121 /1400	
1060078	MR 2130	Sol du fond de l'hypocauste côté nord >2121 /1400	
1060374	MR 1085-1089-1090-1082-1160-1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis le sud	
1060375	MR 1085-1089-1090-1082-1160-1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis le sud	
1060376	MR 1085-1089-1090-1082-1160-1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis le sud	
1060380	MR 1085-1089-1090-1082-1160-1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis l'est	
1060381	MR 1085-1089-1090-1082-1160-1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis l'est	
1060382	MR 1085-1089-1090-1082-1160-1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis l'est	
1060383	MR 1085-1089-1090-1082-1160-1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis le sud	

106038 4	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis le sud	
106038 5	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis le sud	
106038 6	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis le sud	
106038 7	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis le sud	
106038 8	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis le sud	
106038 9	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis le sud	
106039 0	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis le sud	
106039 1	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis le sud	
106039 2	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis le sud	
106039 3	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis le sud	
106039 4	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis le sud	
106039 5	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis l'ouest	
106039 6	MR 1085-1089- 1090-1082-1160-	Vue à la perche depuis l'ouest	

	1103-2924-TR2121, Hypocauste...		
106039 7	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste...	Vue à la perche depuis l'ouest	
106039 8	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste...MR142 8-1392	Vue à la perche depuis l'ouest	
106039 9	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste... MR1428-1392	Vue à la perche depuis l'ouest	
106040 0	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste... MR1428-1392	Vue à la perche depuis l'ouest	
106034 01	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste... MR1428-1392	Vue à la perche depuis le nord	
106034 02	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste... MR1428-1392	Vue à la perche depuis le nord	
106034 03	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste... MR1428-1392	Vue à la perche depuis le nord	
106034 04	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste... MR1428-1392	Vue à la perche depuis le nord	
106034 05	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste... MR1428-1392	Vue à la perche depuis le nord	
106034 06	MR 1085-1089- 1090-1082-1160- 1103-2924-TR2121, Hypocauste... MR1428-1392	Vue à la perche depuis le nord	



Localisation des coupes relevées en 2017 et 2018



Rennes (35)

Inventaire des minutes de fouille (au 1/20^e sauf mention contraire)

Parc des Tanneurs

2017

N° minute	N° de coupe définitif	N° Coupe/terrain (provisoire)	Faits ou US concernés
1			SP1008,1017,1028,1073,1131,1114
2			SP1031,1005,1014,1037
3			SP1034,1011,1040,1134,1079, FS 1147
4			SP 1001,1164,1111,1100,1203,1040,1076
5		C1	MR1179,1152, TR1424, US1175,1167
6			SP1184,1213,1221,1225,1188,1268,1180,1255
7			SP1218,1246, SL1271, TR1107, TR1272, TR1274, US1276
8			SP1218,1246, SL1271, TR1107, TR1272, TR1274, US1276
9			SP1218,1246, SL1271, TR1107, TR1272, TR1274, US1276
10			SP1252,1281,1284,1296,1299,1367
11		C8, 11	Coupe 8 = Paroi sud TR 1124 ; Coupe 11 Paroi sud de la fouille
12		C6 + plan	Coupe 6 = Paroi nord zone chaussée. MR1063, US1232,1233,1234,1235,1236,1237,1238,1239,1240,1241 + plan
13		C3, 4	Coupe 3 : TR1124/1419, MR1126, US 1125,1329,1330,1331,1332,1333,1334,1335,1337. Coupe 4 US1217,1302,1303,1304,1305,1308,1309,1310, 1313, 1320,1321,1322, 1323,1324,1325,1326,1327,1328 TR 1124
14		C5	US 1302,13103,1304,1305,1306,1307,1308,1309,1310,1311,1312, 1314,1315,1316,1317.
15		C2	MR1153, 1154, US 1000,1217,1258,1259,1260,1261,1262,1263,1264,1265,1266,1267.
16		C7, 9, 10	C7 : SP 1293, 1299, US1340, 1341, 1342, 1357, 1358, 1299, 1301, 1338, FS 1400, MR 1343, 1344, 1160, US1000, 1345, 1346, 1347, 1348, 1349, 1350, 1351, 1352, SP 1367 C9 : US 1109, 1372, 1373, 1374, 1375, 1376, 1377, 1378, 1381. C10 : TR1110, US 1109, 1365, 1376, 1379, 1380, 1381.
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25		C(12, 13,14),15	C12 : MR1069, US2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212. C13 : US2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216. C14 : US2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, MR1063 C15 : MR 1384/2080, 1126, 2082/83, US2077, 2080, 2073, 2074, 2084, 2079, 2085, 2081, 2086, 2078, 2075, 2009, 2071/72.

Rennes (35)

Inventaire des minutes de fouille

Parc des Tanneurs

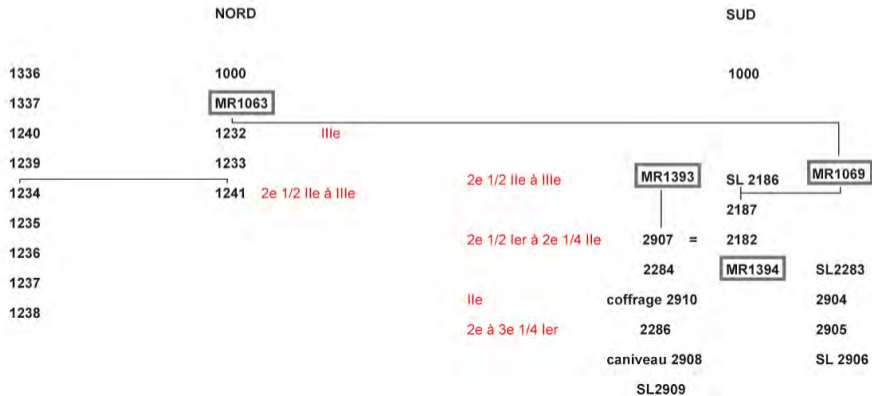
2018

N° minute	N° de coupe définitif	N° Coupe/ terrain	Faits ou US concernés
1	16-17	C1-2	Coupe 1 : 2061,2062,2063,2064,2065,2066,2067,2068,2069,2070. Coupe 2 : MR 2082, 1384, US 2073,2074,2166,2075,2078,2086 ?, 2077,2081,2084,2164,2160,2085,2162,2082,2163,2165,2161.
2	18	C4	Coupe des niveaux archéologiques dans l'angle sud-est du site entre les murs MR 1420, 1421 et clôture est
3	19	C3	Coupe Sud-nord de la sep 2024 du mur 1056, fossé 1026/1119
4		plan	SP2015,2001,2004,2018,2027,2047
5		plan	SP2089,2040,2114,2108,2044,2105,2133
6		plan	SP2011,2101,2089.
7	20-22	C5-7	Coupe 5 : Paroi nord SP 1076 Coupe 6 : Paroi sud SP 2018. MR 1392/1428. Coupe 7 : Paroi sud SP2047. MR 1392/1428.
8	23-25		Coupes des parois est-ouest et nord de la sépulture 1100.
9		plan	Plan sépultures 2111, 2118, 2179, 2182
10		plan	Plan sépultures 2229, 2258, 2225, 2238, 2242, 2287, 2272
11	27-28		Plan de la fosse sep 2254. Coupe est ouest entre le mur 1059 et la sépulture 2018. Coupes est-ouest au niveau du fossé 1272 des murs nord-sud MR 1158 et 2913 et du mur est-ouest 2924.
12	29		Coupe est-ouest au niveau de la paroi sud des sépultures 2137,2101 et 2089. Murs MR1156, 1392/1428 et 1059 visibles sur la coupe.
13	30		Coupe Ouest-Est du mur 1157 et niveaux associés côté est
14			Lambeaux de niveaux encore en place entre les TR 1124, 1427 et MR 1155 à l'extrémité sud de la fouille (après fouille de l'US 1328 ➔ Mise en évidence de 2261)
15	31		Coupe Ouest-est au niveau des murs 2157 et 2158. US 2237,2235,2236,2168 (Seconde coupe annulée).
16	26		Coupe de la paroi sud de la sépulture 1100.
17	32		Coupe stratigraphique des niveaux se développant à l'ouest du mur MR 1063 dans l'angle nord ouest de la fouille. Voir clichés 7839-7843
18	33-34		Coupe A : Coupe « reculée » ouest-est dans les niveaux de chaussée à l'ouest du MR 1069. MR 1069, 1393, 1394. US 2187,2283,2282,2904,2905,2906,2286,2908,2909,2286,2284,2907 Coupe B : Coupe sud-nord entre l'extrémité conservée du mur 1421 et MR 1090. Voir clichés 7718 à 7722. Coupe C : Coupe du petit lambeau de sol de « trottoir » conservé en bordure de l'extrémité sud du mur 1063. US 1233

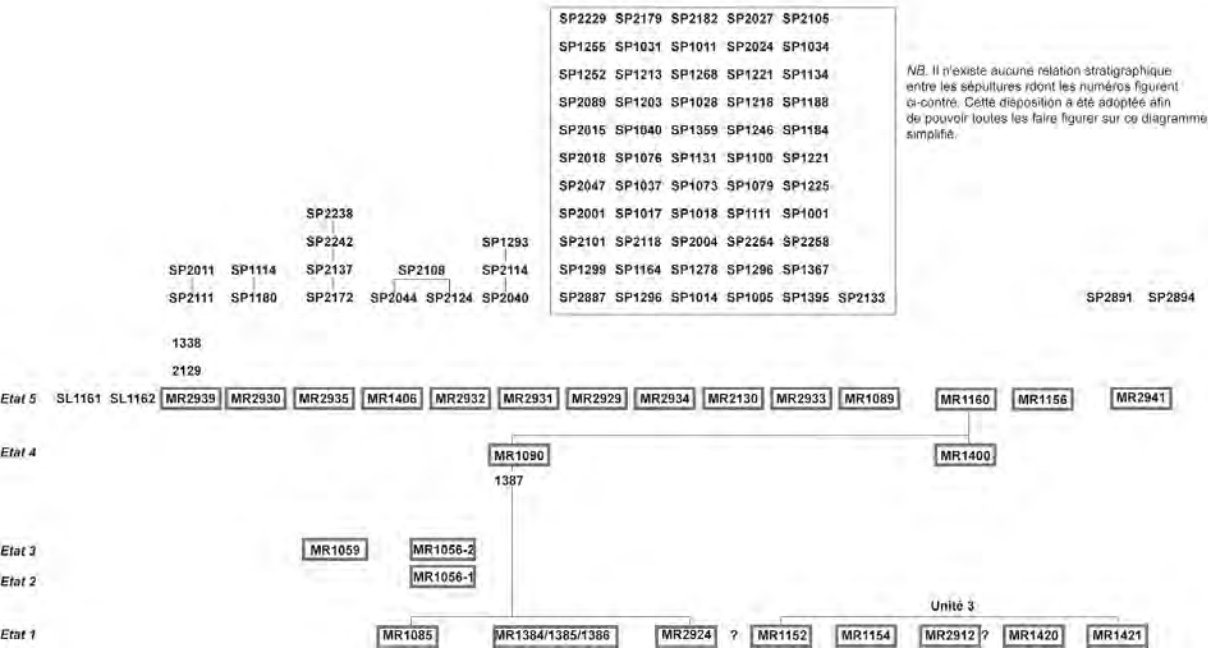
19	35-36	35-36	Coupe des parois sud et est du témoin stratigraphique supportant le lambeau de sol SL 1162 contre le côté est du mur MR 1089
20	37	37	Coupe sud du sondage réalisé dans l'angle de MR 1063 et 1056. US 1000, 1108, 1178, 2055, 1177, 2056, 2057, 2281, 1017, MR1063

Diagrammes

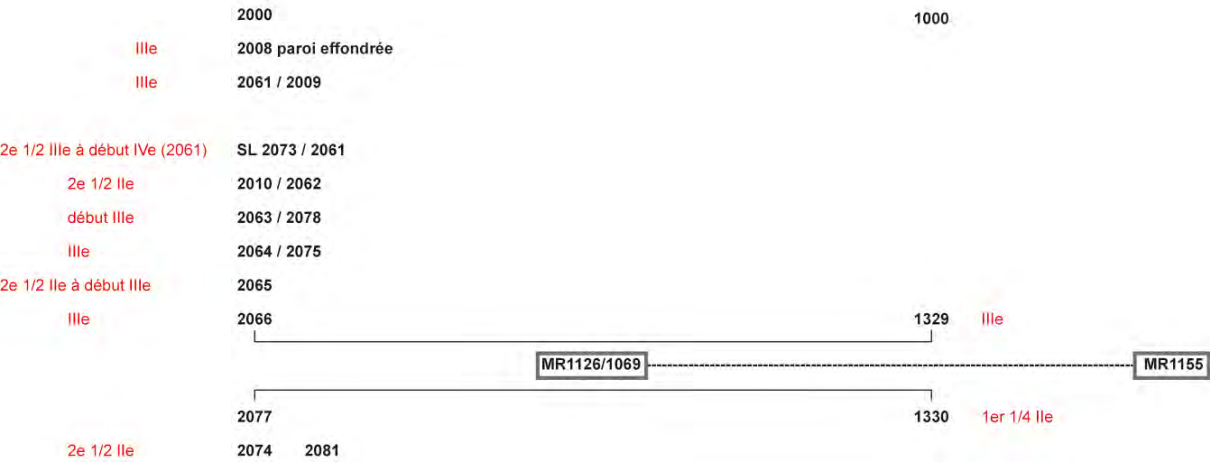
Chaussée du cardo et niveaux de circulation en limite occidentale de l'îlot



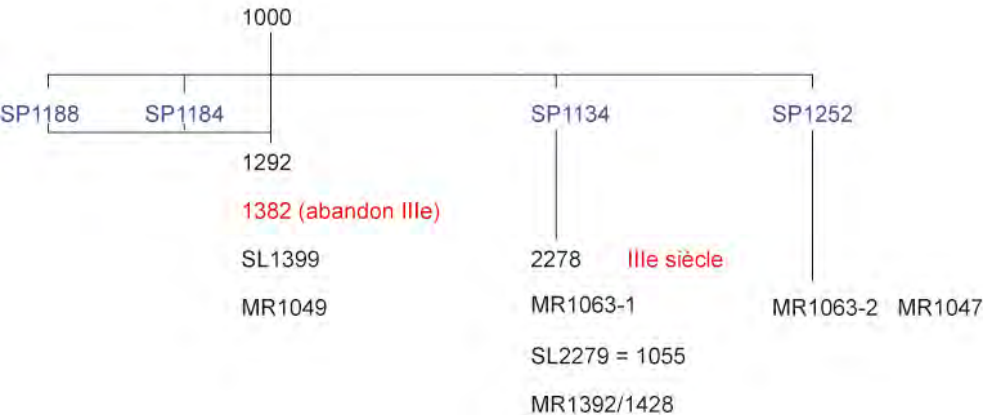
Etats successifs de la domus et des sépultures, sans le détail de la relation stratigraphique précise entre tombes et vestiges construits



Ensemble 3



Unité 6



Fiches d'enregistrement

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES

sous (antérieur à)

égalité

Fonctionne avec (Sol avec LM)

sur (postérieur à)

équivalent (ou synchro)

CARACTERISTIQUES GENERALES

Dimensions en cm

Longueur	Largeur	Diamètre	Hauteur/Profondeur conservée	Epaisseur de l'US
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Type de sédiment

Couleur

INCLUSIONS / RAMASSAGES

F T
Ch. de bois
Torchis
Mortier de chaux
Tuileau

F T
Blocs (préciser dans description)
Graviers
TCA (préciser dans description)

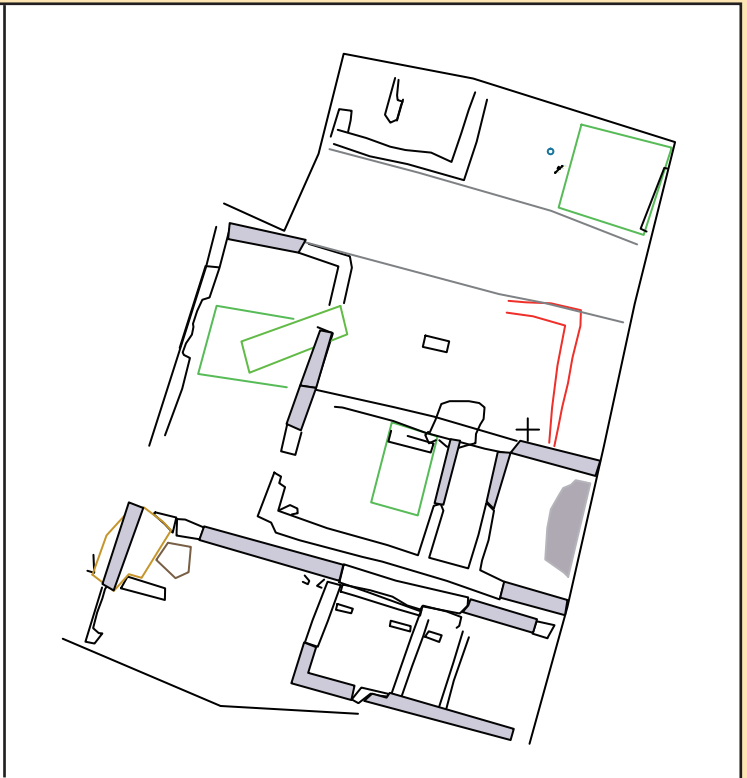
Céramique
Monnaie (préciser nb dans description)
Instrumentum (préciser nature et nb dans description)
Mobilier fer (préciser si objet particulier)

Architectonique (préciser nature dans description)
Mouture (préciser nb dans description)
Enduits Peints
Verre
Faune
Coquillage
(Autre)
(Autre)

Fréquence et taille	
1 - Rare	A : < 2 cm
2 - Fréquent	B : 2 - 20 cm
3 - Très fréquent	C : 20 - 35 cm
	D : > 35 cm

DESCRIPTION / INTERPRETATION

CROQUIS de localisation



DOCUMENTATION

N° Minute

l à n
Cliché N° appareil

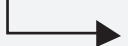
Date Cliché

Date

Auteur

terminée

Compléments et croquis au dos



Liste des faits

- BS : bassin = construction maçonnée accueillant de l'eau pour une vocation utilitaire (citerne, décantation) ou d'agrément (baignoire, piscine)
- CN : caniveau = élément construit ou non destiné à la canalisation des eaux (évacuation ou adduction incluant de fait la notion de conduite, tuyau, égout)
- CU : cuve = aménagement construit en bois ou maçonné aux fonctions variées (artisanat, architecture comme les bacs à chaux)
- DE : dé, plot = dé en pierre ou plot maçonné servant d'assise à un pilier ou une colonne. Sont exclues les bases d'un poteau cornier d'un solin et les éléments de PO
- DP : dépôt = tout type de dépôt volontaire et anthropique présentant des caractéristiques rituelles (pour Rennes, vases dits de fondation, cf Place Hoche, rue Saint-Louis) ou non (trésor monétaire dans un vase).
- FO : fossé = creusement plus ou moins rectiligne destiné à délimiter un espace et/ou à drainer les eaux. Sa largeur le distingue du caniveau non construit pour les rues par exemple
- FR : Four = structure de combustion destinée à cuire dans une atmosphère confinée impliquant une couverture (four de potier, verrier, à pain)
- FS : fosse = tout creusement anthropique différent des PO, sablière, tranchée... N'intègre pas les incinérations (cf fait SP)
- FY : Foyer = structure de combustion à l'air libre (sans couverture) et posé généralement sur un sol (foyer de tuiles à plat, foyer-cheminée...)
- MR : mur = construction de pierre et de mortier (chaux ou tuileau) ou de pierre et d'argile participant à la délimitation d'un espace (mur porteur ou cloison), à une clôture (jardin) ou formant terrasse
- PO : trou de poteau = creusement participant d'une architecture légère ou de sa construction (perche d'échafaudage), d'une clôture
- PR : porte = ouverture délimitée par des constructions (murs, poteaux, base maçonnée de pilier) et mettant en communication 2 espaces.
- PT : puits = excavation cuvelée ou non destinée à puiser l'eau de la nappe ou à la stocker (puisard). Il peut aussi s'agir d'un puits d'extraction.
- SA : sablière = poutre enterrée ou aérienne (rare) servant d'assise à un mur porteur ou une cloison en terre. Peut-être isolée du sol par un solin. Sa largeur est généralement réduite (20/25 cm au maximum) tout comme sa durée de vie. Son calage (pierres de chant) reçoit un numéro d'US et est intégré au fait SA
- SI : silo = fosse creusée dans le sol et destinée au stockage. Le creusement est régulier et le fond plat. L'identification n'est pas toujours aisée
- SL : sol = sol construit (en dur) intégrant plusieurs US (radier en pierre, épaisseur de béton, surface lissée ou pavage/dallage) ou en terre (épaisseur et surface de piétinement par exemple, recharge éventuelle).
- SO : solin = construction maçonnée en pierre sèche (pas de mortier). Sert de fondation à une élévation en terre. Une sablière peut s'intercaler entre les deux.
- SP : sépulture = tombe humaine voire animale à inhumation ou incinération. Inclut sarcophage, cercueil, mausolée...
- TR : tranchée = tranchée linéaire liée à la récupération d'une maçonnerie liée au mortier ou à l'argile voire à un solin. Tranchée à la fonction indéterminée.
- Les tranchées de fondation des murs sont exclues.
- VO : voie = espace de circulation destiné aux véhicules, animaux, piétons
- VP : vase en place = tout type de récipient conservé dans sa position initiale (amphore comme urinoir, *dolium* dans une pièce de stockage, contexte de forge...), autres que les vases cinéraires et dépôts participant d'un rituel (dépôt dits de "fondation")

Numérotation d'un fait

Le fait se compose d'un préfixe incluant les deux lettres de la liste ci-dessus. Ce préfixe est complété par un numéro d'US, en générale la plus significative de l'ensemble des US qui compose le fait : n° de creusement pour une excavation ; pour un mur apparaissant au sommet de la stratigraphie, il s'agit de sa partie construite encore conservée et non de sa tranchée de fondation. L'US significative peut être aussi la première US rencontrée en fouille (remplissage sommital d'un fossé par exemple).

Le numéro de fait s'écrit **sans espacement**, à l'exemple :

MR10200 = ce Fait mur regroupe 5 US : 10200 élévation du mur, 10201 fondation appareillée, 10202, radier de pierres sèches, 10203 comblement de la tranchée de fondation, US 10204, tranchée de fondation

FO20348 = ce Fait fossé regroupe 3 US : 20348 comblement supérieur, 20349 comblement inférieur, 20350 le creusement du fossé

PO30567 = ce Fait poteau regroupe 2 US *a minima*: 30566 remplissage (intégrant le calage décrit sur la fiche US 30566), 30567 le creusement

Parc des Tanneurs

Rennes 2017

Tombe à inhumation, Fait n°

secteur

égal us	
equi/synchro us	

us		
us		
us		comblement
us		SQ
us		architecture
us		creusement

dimension de la fosse	longueur	largeur	profondeur	préciser :
Préciser : total, conservé, observé				

Dimension du contenant	Longueur	largeur	hauteur	préciser :
Préciser : total, conservé, observé				

Matériaux type de matériaux Nature pétrographique	
Mise en oeuvre technique disposition	

squelette	conservé <input type="checkbox"/> bouleversé <input type="checkbox"/> détruit <input type="checkbox"/>	position initiale :	Orientation :
-----------	--	---------------------	---------------

Mobilier (croquis et détail)	clous <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/> épingles <input type="checkbox"/> traces ligneuses <input type="checkbox"/>
---------------------------------	---

Description/interprétation

croquis

Documentation :		
Photographies	Plans n°	Auteur et date de création

(suite au verso)

suite description

Points topo :

N° des points d'Axe : tête :

pieds :

N° des points de contour pour le redressement : pt A :

pt B :

pt C :

pt D :



FICHE DE CONSERVATION : IMMATURE

Année :

SITE :

N° squelette :

--	--	--	--	--	--	--	--

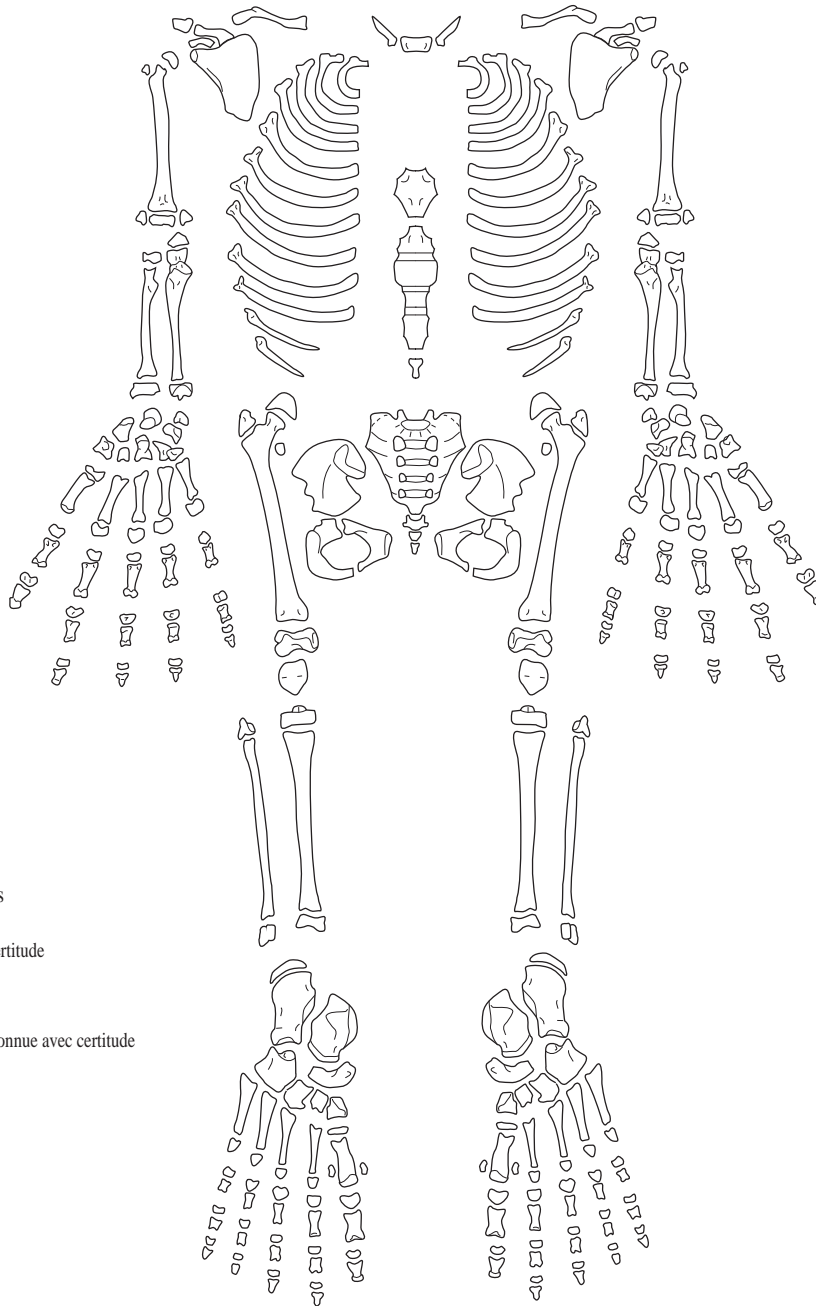
--	--	--	--	--	--	--	--

VE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

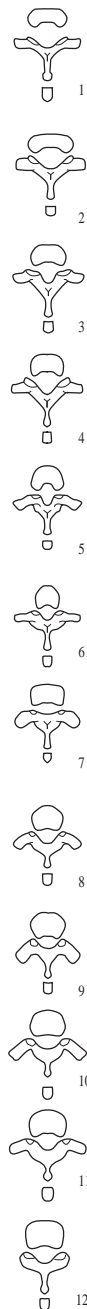
I	Elément présent in situ	L	L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude	?	L'identification de l'élément isolé n'est que supposée	⊗	Agénésie dentaire
Ⓜ	Germe présent in situ	Ⓛ	Germe présent mais isolé	Ⓜ	Un de ces élément est présent	⊗	Dent perdue ante mortem (Résorption alvéolaire)



Cervicales



Thoraciques



Lombaires



LEGENDE : Codes de conservation des os

- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- ou Situation exacte inconnue avec certitude
- ou Droite ou Gauche ?

Observations générales et Interprétations

Zo	Z Crâne	Z Pieds
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Position générale Orientation Tête

Sépulture : Profonde Affleur. Arasée

→ Intacte Recouverte Recoupée Perturbée Détruite

→ Primaire Simple Multiple

→ Secondaire Simple Multiple

Etat

Conservation		
Bonne	Moyenne	Mauvaise
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Représentation		
Bonne	Moyenne	Mauvaise
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fosse sépulcrale Limites : Nettes Inconnues Etroite Large ?

Fond : Plat Cuvette ?

EI. Conservés - Archit. Funéraire / Vest. Aucun

Sarcophage Cercueil Bois Calage Clous Epingles Pl. Boucle Autre

Archit. Funéraire disparue Espace : Vide Colmaté ?

Eff. paroi

Crâne	<input type="checkbox"/>
Epaules	<input type="checkbox"/>
Bassin	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Chronologie proposée

Informations biologiques

Sexe Photo

	M	F	?
Coxal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Age Immature Adulte

Classe

Pathologies

Variations morphologiques

Longueur des grands os longs (si mauvaise conservation)

FEMUR	D	G
L. Max.	<input type="text"/>	<input type="text"/>
L. Phys	<input type="text"/>	<input type="text"/>

HUMERUS	D	G
L. Max.	<input type="text"/>	<input type="text"/>
L. Phys	<input type="text"/>	<input type="text"/>

RADIUS	D	G
L. Max.	<input type="text"/>	<input type="text"/>
L. Phys	<input type="text"/>	<input type="text"/>

	D	G
L. Max.	<input type="text"/>	<input type="text"/>
L. Phys	<input type="text"/>	<input type="text"/>

	Connexions		
	Etroites	Lâches	Déplacées
Coude	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carpe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Métacarpe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Membres Supérieurs

Symétriques Asymétriques



Coude

Extension

Flexion

Humérus
F. Appar.

Mains

Dors. Palm. Vert. ? F. App. ? Vert. Palm. Dors.

Localisation

Fémur
Ext. Sur

Coxaux
Sur Sous

Pubis Abdo.

Autre

Localisation

Fémur
Ext. Sur

Coxaux
Sur Sous

Pubis Abdo.

Autre

Connexions coxo-fémorales

	Connexions		
	Etroites	Lâches	Déplacées
G	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ceinture Pelvienne

Fermée Semi-ouverte Ouverte

Effets de contrainte

Oui Non

Creusement Coffrage ?

	Connexions		
	Etroites	Lâches	Déplacées
Genou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chevilles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Métatarse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Membres Inférieurs

Symétriques Asymétriques



Genou

Extension

Flexion

O/N Rotation fémur O/N

Chute patella

Pieds

F. Appar.

tarse post.

tarse ant.

métatarse

O/N Effet de Paroi O/N

Crâne

Face d'apparition

Indiquer l'ordre par un n°

Antérieure Postérieure
 Supérieure Inférieure
 Latérale D Latérale G

Connexions

	Crâne Atlas	Atlas Axis	Crâne Mandib.
Etroites			
Lâches			
Déplacées			

Position

Primaire
 Secondaire
 ?

Mandibule

Fermée
 Ouverte
 Déplacée

Surélévation
 Coussin funéraire
 Effet de paroi

Rachis

Face d'apparition

Atlas Axis C7

Torsion

Dislocations

Connexions CERVICALES

Etroites Lâches Déplacées

Connexions THORACIQUES

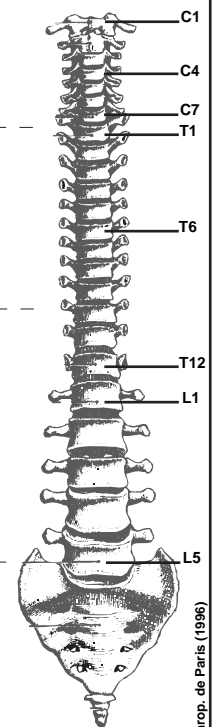
Etroites Lâches Déplacées

Connexions LOMBAIRES

Etroites Lâches Déplacées

Connexions SACRO-COCC.

Etroites Lâches Déplacées



Thorax

Mise à plat
 Partielle Complète

Compression
 Oui Non

Connexions Costo-Vertébr.

Etroites Lâches Déplacées

Ceinture scapulaire

Compression
 Oui Non

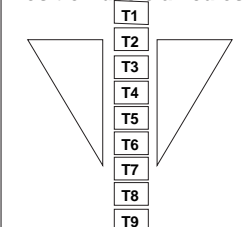
Connexions scapulo-humér.

Etroites Lâches Déplacées
 G
 D

F. appar. scapulas

Ant. Lat.
 G
 D

Position des clavicules





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2018-171 du 23 mai 2018

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2018-171 portant autorisation de fouille archéologique programmée

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

Vu le dossier de demande de fouille archéologique programmée intitulée « Parc des Tanneurs » présenté par M. Dominique POUILLE, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie, le 29 septembre 2017.

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) en date des 4 et 5 avril 2018 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Dominique POUILLE est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à poursuivre la conduite d'une opération de fouille archéologique programmée à partir de la notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2018 sise en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : RENNES

Localisation : Parc des Tanneurs – rue Saint-Martin

Intitulé de l'opération : « Parc des Tanneurs »

Cadastre : 1980/2007 Section : AB Parcelle : 295a

Organisme de rattachement : Inrap

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du Conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au Conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier au format A4 papier, documents pliés inclus et un exemplaire au format pdf sur support numérique, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : versement des archives de l'opération

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique au Conservateur régional de l'archéologie. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération.

Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Dominique POUILLE.

Fait à Rennes, le 23 mai 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Dominique POUILLE

Copie :
Ville de Rennes

Inventaires du mobilier archéologique des campagnes 2017-2018

- Etude et Inventaire des céramiques antiques hors dépôts dans les sépultures Richard Delage Inrap
- Etude et inventaire du mobilier en dépôt dans les sépultures Françoise Labaune Inrap
- Etude et inventaire du mobilier non céramique Françoise Labaune Inrap
- Etude et inventaire du mobilier céramique médiéval et moderne Françoise Labaune Inrap
- Etude et inventaire des monnaies Paul-André Besombes SRA

Inventaire des céramiques des contextes gallo-romains
Richard Delage Inrap

Année	US	Réf. archéo.	Catégorie	NR
2017		CP8 CER-A	Céramique	2
2017		CP8 CER-B	Céramique	2
2017		CP8 CER-C	Céramique	1
2017		CP8 CER-D	Céramique	1
2017		CP8 CER-E	Céramique	1
2017		CP8 CER-F	Céramique	1
2017		Décap. Zone SO	Céramique	9
2017		Prae. ext O (sup.)	Céramique	20
2017		Prae. (fosse)	Céramique	14
2017		Sup. (fosse)	Céramique	20
2017	US1019	SEP1017	Céramique	23
2017	US1039	SEP1037	Céramique	4
2017	US1078	SEP1076	Céramique	24
2017	US1123		Céramique	303
2017	US1129		Céramique	29
2017	US1147		Céramique	13
2017	US1167		Céramique	10
2017	US1174		Céramique	34
2017	US1175		Céramique	46
2017	US1177		Céramique	39
2017	US1179		Céramique	42
2017	US1202		Céramique	23
2017	US1229		Céramique	8
2017	US1231		Céramique	11
2017	US1232		Céramique	37
2017	US1234		Céramique	23
2017	US1234/1240?		Céramique	3
2017	US1235		Céramique	24
2017	US1236		Céramique	1
2017	US1238		Céramique	3
2017	US1240		Céramique	125
2017	US1241		Céramique	18
2017	US1243		Céramique	1
2017	US1258		Céramique	4
2017	US1270	SEP1268	Céramique	30
2017	US1275	SEP1274	Céramique	10
2017	US1277		Céramique	38
2017	US1290		Céramique	21
2017	US1301	SEP1299	Céramique	6
2017	US1329		Céramique	25
2017	US1330		Céramique	12
2017	US1333		Céramique	3
2017	US1337		Céramique	127
2017	US1353		Céramique	9
2017	US1353	Décapage	Céramique	141
2017	US1355		Céramique	33
2017	US1355/54		Céramique	7
2017	US1382		Céramique	9
2017	US1387		Céramique	31
2017	US1405		Céramique	33
2018		Galerie Ouest	Céramique	1
2018		SEP2242	Céramique	9
2018	US1108		Céramique	8
2018	US1232	Galerie Ouest	Céramique	23
2018	US1241		Céramique	5
2018	US1277		Céramique	60
2018	US1328		Céramique	11
2018	US1383		Céramique	198
2018	US1387		Céramique	249
2018	US1423		Céramique	3

2018	US2000	Galerie Ouest	C�ramique	100
2018	US2003	SEP2001	C�ramique	4
2018	US2006	SEP2004	C�ramique	106
2018	US2008		C�ramique	14
2018	US2009		C�ramique	20
2018	US2013	SEP2011	C�ramique	7
2018	US2020	SEP2018	C�ramique	13
2018	US2029	SEP2029	C�ramique	8
2018	US2042	SEP2040	C�ramique	5
2018	US2046	SEP2044	C�ramique	2
2018	US2049	SEP2017	C�ramique	31
2018	US2050		C�ramique	2
2018	US2055		C�ramique	59
2018	US2057		C�ramique	47
2018	US2061		C�ramique	40
2018	US2062		C�ramique	46
2018	US2063		C�ramique	82
2018	US2064		C�ramique	78
2018	US2065		C�ramique	66
2018	US2066		C�ramique	73
2018	US2069		C�ramique	27
2018	US2070		C�ramique	2
2018	US2074		C�ramique	67
2018	US2076		C�ramique	14
2018	US2084		C�ramique	24
2018	US2086		C�ramique	17
2018	US2088		C�ramique	162
2018	US2091	SEP2089	C�ramique	16
2018	US2103	SEP2101	C�ramique	34
2018	US2104	SEP2027	C�ramique	16
2018	US2113	SEP2111	C�ramique	5
2018	US2126	SEP2124	C�ramique	9
2018	US2127		C�ramique	1
2018	US2129		C�ramique	36
2018	US2135 ?	SEP2133	C�ramique	3
2018	US2135	SEP2133	C�ramique	3
2018	US2139	SEP2137	C�ramique	11
2018	US2156		C�ramique	10
2018	US2159		C�ramique	83
2018	US2162		C�ramique	9
2018	US2164		C�ramique	15
2018	US2166		C�ramique	33
2018	US2181	SEP2179	C�ramique	7
2018	US2186		C�ramique	1
2018	US2187		C�ramique	63
2018	US2215 (?)	Galerie Ou	C�ramique	10
2018	US2235		C�ramique	10
2018	US2240	SEP2238	C�ramique	9
2018	US2256	SEP2254	C�ramique	14
2018	US2271		C�ramique	13
2018	US2275		C�ramique	10
2018	US2278		C�ramique	19
2018	US2282	Galerie Ouest	C�ramique	118
2018	US2283		C�ramique	2
2018	US2284	Galerie Ouest	C�ramique	80
2018	US2286	Galerie Ouest	C�ramique	26
2018	US2893	SEP2891	C�ramique	20
2018	US2897		C�ramique	6
2018	US2902	SEP2891	C�ramique	178
2018	US2904	Galerie Ouest	C�ramique	9
2018	US2905	Galerie Ouest	C�ramique	4
2018	US2907	Galerie Ouest	C�ramique	31
2018	US2174		C�ramique	11
2018	US0002	Galerie O	C�ramique	8

2018	US1423	B. sud. T	C�ramique	14
2018	US2000	MR 1063	C�ramique	14

Rennes - Parc des Tanneurs - 2017-2018 F. Labaune Inrap

Resp. : D. Pouille EA : 35 238 0088

Tessonns céramique issus des sépultures

Sép.	Us	Matériau	NR	NMI	Sig.	PF	CC	CS	Amph.	TN	GR autres	Méd.	Mod.	Datation	Obs.
1001	1003	Céram.	34	6	3		23	5	2		1			hétérogène	autre : eng. Bc ; CS : bord part. ; amph. : g5
1005	1007	Céram.	5	2			3	2						IIIe s. apr. J.-C.	CS : bord de gob à boire lissé
1008	1010	Céram.	7	4			4						3	hétérogène	CC : panses ; 1 faïence, 1 com. Locale, 1 grès
1011	1013	Céram.	14	5	1		5	6					2	hétérogène	frag. panses
1031	1033	Céram.	21	8	2		4	12	1		2			post. Ile s. apr. J.-C.	CS : 5 bords (amande et bourrelet), amph : g4, sig : dech ; autre : crf
1034	1036	Céram.	56	7	6		20	30						IIIe s. apr. J.-C.	sig; dech 72 et W79 ; CS : 4 bords (amande et bourrelet)
1040	1042	Céram.	3	2	1		2							Ile s. apr. J.-C.	frag. panses
1040	1042	Céram.	13	5	2		8	2	1					IIIe-IVe s. possible	CS : Bord pot bourrelet vert. ; amph : G4; sig résiduelle ; CC : panse à bandes lissées et pâte brune comme cruche 3 anses
1079	1081	Céram.	1	1			1							Antique	panse cruche
1100	1102	Céram.	15	2	4		11							fin Ile - IIIe s.	frag. panses
1111	1113	Céram.	2	1			2							Antique	panse cruche
1134	1136	Céram.	2	2			1	1						Antique	frag. panses
1164		Céram.	2	2				1	1					Antique	frag. panses
1180	1182	Céram.	8	2			7				1			IVe-Ve s. ?	autre : éponge ?
1184	1186	Céram.	12	5	1		4	4	1		2			IIIe-IVe s. possible	autre : mordoré et bord plat VRP
1213		Céram.	12				7	3	2					Antique	amph : g4 ; CS : bord de pot
1218	1220	Céram.	27	7	3	1	17	5			1			hétérogène	CS : bord granuleuse, PF : décor ép. ; autre : mortier ;
1221	1223	Céram.	5	1			5							Antique	frag. panses
1226	1227	Céram.	9	1			7				1		1	hétérogène	sig : dr37 ; autre : eng. Rouge et mod : grès
1246	1251	Céram.	10	5	1		5	4						hétérogène	CS : fond trip, bord amande et bord méplat mou.
1252	1254	Céram.	4	4	1		1	1	1					fin Ile - IIIe s.	sig : bord curle 21 ; amph. : G4
1268	1270	Céram.	20	2			18		2					Antique	CC : panse même cruche, Amph : Gaul. eng.
1278	1280	Céram.	6	4			1	1					4	hétérogène	CS : bord de pot, mod. : bord de gobelet StJde la M. Brûlé ?
1359	1361	Céram.	5	2			2	3						Antique	frag. panses
1367	1369	Céram.	10	6	1		4	1	1	1	2			Ier-Ile s. apr. J.-C.	frag. panses
1396	1398	Céram.	5	2	1		4							Ile s. apr. J.-C.	sig : fond assiette

sep	us	isolat	matériau	nbre frag.	NMI	usage	identification	datation proposée
1001	1003 ?		Fer	5	2	quincaillerie	clou	Antiquité
1001	1004	111	Fer	25	10	quincaillerie	clou	Antiquité
1001	berme remblai est 1004 ?		Fer	7	2	quincaillerie	clou	Antiquité
1001	berme remblai est 1004 ?		Fer	4	4	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1005	1024		Fer	12	4	quincaillerie	clou	Antiquité
1008	1010		Fer	4	2	quincaillerie	clou	Antiquité
1011	1013		Os	1	1	toilette	épingle	Antiquité
1014	1020		Fer	76	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1014	1020-1021		Fer	30		parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1014	1021		Fer	34	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1014	1023		Fer	36	13	quincaillerie	clou	Antiquité
1014	1023 ?		Fer	1	1	quincaillerie	clou	Antiquité
1014	1411		Verre	1	1	vaisselle	cruche	IVe - Ve s. apr. J.-C.
1028	1030		Fer	1	1	quincaillerie	clou	Antiquité
1028	1043	18	Fer	13	8	quincaillerie	clou	Antiquité
1031	1033		Fer	36	21	quincaillerie	clou	Antiquité
1031	1033		Fer	1	1	indéterminé	plaque	Antiquité
1031	1033		Os	1	1	toilette	épingle	Antiquité
1031	1060	1	Fer	1	1	quincaillerie	clou	Antiquité
1034	1036		Fer	41	13	quincaillerie	clou	Antiquité
1034	1036		Fer	17	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1034	1036		Fer	2	1	artisanat	scorie	Antiquité
1034	1036		Fer	1	1	indéterminé	indét.	Antiquité
1034	1117		Mixte	1	1	toilette ?	manche d'outil ?	Antiquité
1034	1130		Fer	40	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1037	1095		Fer	50	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1037	1095		Fer	83	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1037	1095-1096		Fer	15		parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1037	1097		Fer	5	1	indéterminé	tige ?	Indéterminée
1039	1039		Fer	8	5	quincaillerie	clou	Antiquité
1040	1042		Fer	7	1	indéterminé	plaque	Antiquité
1040	1042		Fer	2	1	artisanat	scorie	Indéterminée
1040	1044		Fer	3	1	quincaillerie	clou	Antiquité
1040	1044	12	Fer	3	1	quincaillerie	clou	Antiquité

1040	1045		Fer	37	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1040	1046		Fer	80	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1073	1075?		Fer	3	2	quincaillerie	clou	Antiquité
1073	1098	12	Fer	5	2	quincaillerie	clou	Antiquité
1076	1075 ?		Fer	18	5	quincaillerie	clou	Antiquité
1076	1075?		Fer	2	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1076	1078		Os	3	3	artisanat	déchets de taille	Antiquité
1076	1143	13	Fer	3	3	quincaillerie	clou	Antiquité
1076	1145		Fer	13	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1076	1146		Fer	6	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1079	1138		Fer	10	3	quincaillerie	clou	Antiquité
1079	1138		Fer	1	1	quincaillerie	clou	Antiquité
1079	1138	1	Fer	1	1	quincaillerie	clou	Antiquité
1100	1173		Fer	35	14	quincaillerie	clou	Antiquité
1100	1173	118	Fer	19	19	quincaillerie	clou	Antiquité
1111	1139		All. Cu.	1	1	indéterminé	anneau	Antiquité
1111	1140		Argent	1	1	parure & vestimentaire	bague	200-400 apr. J.-C.
1111	1141		Céramique	29	1	vaisselle	pot	IIIe s. - IVe s. apr. J.-C.
1111	1141	62	All. Cu.	1	1	parure & vestimentaire	fibule	1e moitié à milieu IVe s. apr. J.-C.
1111	1170		Fer	15	9	quincaillerie	clou	Antiquité
1112	1176		Fer	2	2	quincaillerie	clou	Antiquité
1131	1133		Fer	2	2	quincaillerie	clou	Antiquité
1131	1144	19	Fer	12		quincaillerie	clou	Antiquité
1134	1137	16	Fer	11	10	quincaillerie	clou	Antiquité
1134	1142		Fer	14	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1134	non précisé		Fer	1	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1134	tête		Fer	2	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1164			Fer	3	2	quincaillerie	clou	Antiquité
1164	1171		Fer	20	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1164	1171-1172		Fer	4	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1164	1172		Fer	12	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1180	1112		Fer	32	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1180	1116		Fer	88	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1180	1182		Fer	2	1	quincaillerie	clou	Antiquité
1180	1187		Céramique	3	1	vaisselle	cruche	2° moitié IIIe s. - IVe s. apr. J.-C.
1180	1210	115	Fer	16	13	quincaillerie	clou	Antiquité

1180	1211		All. Cu.	9	1	parure & vestimentaire	bracelet	470-600/610 apr. J.-C.
1184	1186		Os	1	1	toilette	épingle	ler - IVe s. apr. J.-C.
1184	1187		All. Cu.	1	1	écriture	matrice de sceau	1550-1650
1184	1208		Os	1	1	loisir	jeton	Antiquité
1184	1209		Fer	4	1	quincaillerie	clou	Antiquité
1188	1144	15	Fer	5	4	quincaillerie	clou	Antiquité
1213			Fer	5	2	quincaillerie	clou	Antiquité
1218	1220		Os	1	1	indéterminé	cheville	Antiquité
1218	1245	111	Fer	20	9	quincaillerie	clou	Antiquité
1221	1224		Fer	14	4	quincaillerie	clou	Antiquité
1225	1227		Fer	11	2	quincaillerie	clou	Antiquité
1225	1228	12	Fer	3	1	quincaillerie	clou	Antiquité
1246	1248		Fer	31	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1246	1249		Fer	21	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1246	1250		Fer	40	17	quincaillerie	clou	Antiquité
1252	1254		Fer	4	1	quincaillerie	clou	Antiquité
1252	1254		Os	1	1	toilette	épingle ?	Antiquité
1252	1254		Verre	1	1	vaisselle	gobelet	IVe s. - mil. Ve s. apr. J.-C.
1255	1287	111	Fer	13	9	quincaillerie	clou	Antiquité
1268	1270		Fer	13	7	quincaillerie	clou	Antiquité
1268	1407		Céramique	1	1	vaisselle	cruche/lagène	IIIe s. - IVe s. apr. J.-C. (probables)
1278			Fer	3	1	quincaillerie	clou	Antiquité
1278	1280		Fer	9	1	quincaillerie	clou	Antiquité
1281	1288	17	Fer	18	12	quincaillerie	clou	Antiquité
1293	1295		Fer	8	6	quincaillerie	anneau ?	Antiquité
1293	1366	1	Fer	1	1	quincaillerie	clou	Antiquité
1296	1298		Fer	8	3	quincaillerie	clou	Antiquité
1296	1298		Fer	5	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1296	1363	18	Fer	10	6	quincaillerie	clou	Antiquité
1299	1301		Fer	10	4	quincaillerie	clou	Antiquité
1299	1371	19	Fer	11	8	quincaillerie	clou	Antiquité
1359	1362	112	Fer	14	5	quincaillerie	clou	Antiquité
1367	1370		Fer	6	3	quincaillerie	clou	Antiquité
1367	1388		Fer	3	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
1395	1397	118	Fer	23	17	quincaillerie	clou	Antiquité
1395	1398		Fer	21	8	quincaillerie	clou	Antiquité

1410	1408		Fer	2	1	quincaillerie	clou	Antiquité
1410	1409		Céramique	21	1	vaisselle	pot	IIIe s. - IVe s. apr. J.-C.
1410	à numéroté		Verre	135	1	vaisselle	verre à boire	seconde moitié IIIe-IVe s. apr. J.-C.
2001	2003		Fer	2	2	quincaillerie	clou	Antiquité
2004			Fer	1	1	quincaillerie	clou	Antiquité
2004	2007	113	Fer	18	14	quincaillerie	clou	Antiquité
2004	2007		Fer	34	13	quincaillerie	clou	Antiquité
2004	2093		All. Cu.	9	1	indéterminé	plaque	Antiquité
2011	2013		Fer	2	2	quincaillerie	clou	Antiquité
2011	2014	12	Fer	2	2	quincaillerie	clou	Antiquité
2011	2014		Fer	10	5	quincaillerie	clou	Antiquité
2015	2023		Fer	6	4	quincaillerie	clou	Antiquité
2015	2023		Fer	1	1	indéterminé	plaque	Antiquité
2018	2021		Céramique	1	1	vaisselle	gobelet	IIIe - IVe s. apr. J.-C.
2018	2031		Fer	6	4	quincaillerie	clou	Antiquité
2018	2032	1	Verre	1	1	vaisselle	gobelet	280/300 à 420/450 apr. J.-C.
2018	2032	2	Os	9	1	parure & vestimentaire	bracelet	Antiquité tardive
2018	2032	3	Jais	1	1	parure & vestimentaire	pendentif ?	250-400 apr. J.-C., peut-être à affiner fin IIIe-début IVe s. apr. J.-
2018	2033		Os	4	1	indéterminé	Objet circulaire	Antiquité tardive
2018	2034		Verre		1	vaisselle	bouteille	250-400 apr. J.-C.
2018	2035	1	Os	9	1	outillage	couteau	IIIe s. - IVe s. apr. J.-C. ?
2018	2035	2	Os	1	1	toilette ?	ustensile de toilette ?	Antiquité tardive
2018	2036		Verre	54	1	vaisselle	verre à boire	IVe - mil. Ve s. apr. J.-C.
2018	2037		Fer	40	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
2018	2038		Os	1	1	parure & vestimentaire	perle	Antiquité tardive
2018	2039		Verre	1	1	vaisselle	verre à boire	150 - 250 apr. J.-C. ?
2018	2040		Fer	2	1	parure & vestimentaire	boucle	Antiquité
2018	2040		Fer	1	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
2018	2040		Fer	1	1	architecture	frette	Antiquité
2018	2040		Fer	1	1	quincaillerie ?	clou ?	Antiquité
2018	2040		Fer	1	1	artisanat	scorie	Antiquité
2018	2051		faune	16	1	religion	test d'oursin	Antiquité
2018	2052		Fer	1	1	quincaillerie	clou	Antiquité
2018	2053	1	Os	1	1	toilette	épingle	fin IIe s. - début Ve s. apr. J.-C.
2018	2053	2	Os	1	1	toilette	épingle ?	Antiquité tardive

2018	2053	3	Os	1	1	toilette	épingle	Antiquité tardive
2018	2053		Os	17	1	indéterminé	manche ?	Antiquité tardive
2018	2110		All. Cu.	1	1	indéterminé	indét.	Antiquité
2018	non précisé		Fer	5	2	quincaillerie	clou	Antiquité
2027	2030		Fer	9	3	quincaillerie	clou	Antiquité
2027	2030		Fer	1	1	quincaillerie ?	fiche ?	Antiquité
2027	2094		Verre	24	1	vaisselle	Diota	IVe s. apr. J.-C.
2040	2042		Fer	3	3	quincaillerie	clou	Antiquité
2040	2043		Verre	1	1	toilette	flacon	280-430 apr. J.-C.
2040	2095		Fer	4	4	quincaillerie	clou	Antiquité
2044	2046		Fer	4	1	quincaillerie	clou	Antiquité
2047	2099		Fer	7	6	quincaillerie	clou	Antiquité
2089	2092		Fer	16	6	quincaillerie	clou	Antiquité
2089	2100		corne	2	1	religion	amulette	Antiquité
2101	2132	112	Fer	10	8	quincaillerie	clou	Antiquité
2101	2132		Fer	15	8	quincaillerie	clou	Antiquité
2101	2132		Fer	1	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
2105	2107		Fer	38	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
2105	2107		Fer	4	1	quincaillerie	clou	Antiquité
2105	2141		Verre	1	1	vaisselle	bouteille	180/200 -300/350 apr. J.-C.
2105	2142	2	Verre	40	1	vaisselle	verre à boire	IVe - mil. Ve s. apr. J.-C.
2105	2142	1	Verre	7	1	vaisselle	verre à boire	IVe s. - mil. Ve s. apr. J.-C.
2105	2143		Fer	48	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
2105	2151		Verre		1	vaisselle	indét.	Antiquité
2108	2110		Fer	1	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure ?	Antiquité
2109	2140		Verre	11	1	vaisselle	bouteille	180/200 - 300/350 apr.J.-C.
2111	2113		Fer	22	12	quincaillerie	clou	Antiquité
2111	2113	16	Fer	8	4	quincaillerie	clou	Antiquité
2111	2113		Fer	15	6	quincaillerie	clou	Antiquité
2111	2175	16	Fer	8	4	quincaillerie	clou	Antiquité
2114	2116	16	Fer	8	7	quincaillerie	clou	Antiquité
2118	2120		Fer	30	13	quincaillerie	clou	Antiquité
2118	2120		Fer	1	1	quincaillerie	anneau	Antiquité
2118	2120		Fer	1	1	indéterminé	plaque	Antiquité
2118	2176	1	Fer	1	1	quincaillerie	clou	Antiquité
2118	2177		Verre	1	1	vaisselle	flacon	280 - 430 apr. J.-C.

2124	2178		Fer	46	26	quincaillerie	clou	Antiquité
2133	2135		Fer	1	1	quincaillerie	clou	Antiquité
2133	2136	18	Fer	10	5	quincaillerie	clou	Antiquité
2133	2136		Fer	11	10	quincaillerie	clou	Antiquité
2137	2154	14	Fer	5	3	quincaillerie	clou	Antiquité
2158	non indiquée		Fer	2	2	quincaillerie	clou	Antiquité
2172	2174		Fer	4	2	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
2172	2174		Fer	28	10	quincaillerie	clou	Antiquité
2172	2202	17	Fer	10	4	quincaillerie	clou	Antiquité
2172	2203		Céramique	4	1	vaisselle	pichet ? gobelet ?	IIIe-IVe s. apr. J.-C. ?
2179	2204	14	Fer	3	3	quincaillerie	clou	Antiquité
2182	2184		Fer	14	9	quincaillerie	clou	Antiquité
2182	2201	12	Fer	14	9	quincaillerie	clou	Antiquité
2225	2227		Fer	35	14	quincaillerie	clou	Antiquité
2225	2228	132	Fer	38	25	quincaillerie	clou	Antiquité
2229	2231		Fer	2	2	quincaillerie	clou	Antiquité
2229	2233		Verre	22	1	vaisselle	bouteille	250-400 apr. J.-C.
2238	2241	110	Fer			quincaillerie	clou	Antiquité
2238	2245		All. Cu.	1	1	harnachement ?	pendant	début IVe s. apr. J.-C.
2238	2246		All. Cu.	1	1	indéterminé	plaque	début IVe s. apr. J.-C.
2238	2247		All. Cu.	1	1	indéterminé	anneau	début IVe s. apr. J.-C.
2238	2248		All. Cu.	1	1	indéterminé	anneau	début IVe s. apr. J.-C.
2238	2249		All. Cu.	2	1	indéterminé	plaque	début IVe s. apr. J.-C.
2238	2251		Os	1	1	loisir	dé	début IVe s. apr. J.-C.
2238	2252		All. Cu.	1	1	parure & vestimentaire	boucle	début IVe s. apr. J.-C.
2238	2253		Lithique	8	1	indéterminé	bloc surcuit	Indéterminée
2238	2257	19	Fer	9	7	quincaillerie	clou	Antiquité
2238	2262		Fer	1	1	quincaillerie	clou	Antiquité
2238	2265		Os	1	1	loisir	dé	début IVe s. apr. J.-C.
2238	2266		Fer	2	1	parure & vestimentaire	boucle	Antiquité
2238	non indiqué		Fer	1	1	quincaillerie	clou	Antiquité
2238	non indiqué		Fer	9	4	quincaillerie	clou	Antiquité
2238	non indiqué		Fer	3	1	artisanat	scorie	Antiquité
2242	non précisé		Fer	7	5	quincaillerie	clou	Antiquité
2254	2256		Os	1	1	toilette	épingle	Ile s. - Ve s. apr. J.-C.
2254	2256		Fer	26	15	quincaillerie	clou	Antiquité

2254	2256	Fer	1	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
2254	2257	All. Cu.	3	1	indéterminé	indét.	Antiquité
2254	2257	Fer	3	3	quincaillerie	clou	Antiquité
2258	2267	Verre	83	1	vaisselle	verre à boire	IVe s. - mil. Ve s. apr. J.-C.
2258	2268	Verre	54	1	vaisselle	verre à boire	IVe s. - mil. Ve s. apr. J.-C.
2258	2269	Fer	10	2	quincaillerie	clou	Antiquité
2258	2269	Fer	1	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure	Antiquité
2891	2902	Fer	1	1	quincaillerie	clou	Antiquité
2891	2902	Fer	53	16	quincaillerie	clou	Antiquité
2894	non précisé	Fer	1	1	quincaillerie	clou	Antiquité

us	isolat	matériau	nbre frag.	NMI	usage	identification
1000		Fer	114	37	quincaillerie	clou
1000		Fer	2	2	parure & vestimentaire	clou de chaussure
1000		Fer	1	1	quincaillerie	clou ou fiche ?
1000		Fer	5	1	indéterminé	plaque
1000		Fer	43	1	indéterminé	indét.
1000		Plomb	5	1	architecture	plomb de vitre
1000		Plomb	6	1	indéterminé	plaque
1000		Pâte de verre	1	1	parure & vestimentaire	perle
1000		Mat. Dure Animale	1	1	toilette	épingle
1000		Verre	19	3	architecture et vaisselle	divers
1000		Verre	1	1	vaisselle	bouteille
1000		Verre	2	1	architecture	vitre
1000		Terre cuite	1	1	religion	figurine
1000		All. Cu.	1	1	indéterminé	plaque
1000		All. Cu.	1	1	indéterminé	ressort ?
1000		Terre cuite	1	1	indéterminé	plaque
1000 (mur 1063-1385)		Terre cuite	1	1	religion	figurine
1000 jonction 1063 et 1385		Fer	4	2	quincaillerie	clou
1000 jonction mur 1065-1385		Verre	1	1	vaisselle	coupe
1000 jonction mur 1065-1385		Verre	1	1	vaisselle	cruche/bouteille
1000 surface 1406		Fer	2	1	quincaillerie	clou
1019		Fer	24	8	quincaillerie	clou
1027 (tr1026)		Fer	6	1	artisanat	scorie
103 décap		Fer	2	1	indéterminé	tige
105 décap.		Os	1	1	indéterminé	indét.
1120		Fer	1	1	quincaillerie	clou
1123		Fer	15	6	quincaillerie	clou
1125		Fer	3	2	quincaillerie	clou
1125		Fer	1	1	indéterminé	indét.
1125		All. Cu.	1	1	indéterminé	fil
1125		Verre	1	1	vaisselle	réipient
1125		Verre	4	2	architecture	vitre
1128		Fer	19		indéterminé	clous et divers
1128		Terre cuite	1	1	religion	figurine
1128		Verre	3	2	architecture et toilette	vitre et flacon
1129		Fer	26	9	quincaillerie	clou
1147		Fer	3	2	quincaillerie	clou
1168		Fer	1	1	indéterminé	indét.
1174		Fer	2	2	quincaillerie	clou
1174		Verre	1	1	vaisselle	réipient
1175		Fer	9	2	quincaillerie	clou
1177		Fer	16	3	quincaillerie	clou
1179		Fer	3	1	quincaillerie	clou
1202		Fer	1	1	quincaillerie	clou
1207		Fer	4	1	quincaillerie	clou
1229		Fer	1	1	quincaillerie	clou
1232		Fer	4	2	quincaillerie	clou
1232		Fer	23	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure
1234		Fer	1	1	quincaillerie	clou
1235		Fer	4	1	quincaillerie	clou
1238		Fer	9	2	quincaillerie	clou
1240		Fer	5	1	quincaillerie	clou
1240		Fer	2	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure
1241		Fer	10	1	quincaillerie	clou
1257		Fer	50	10	quincaillerie	clou
1257		Verre	1	1	vaisselle	gobelet
1270		Fer	4	3	quincaillerie	clou
1277		Fer	17	7	quincaillerie	clou et autres

1277		Fer	1	1	artisanat	scorie
1277		Os	1	1	toilette	épingle
1277		Verre	51	1	toilette	flacon
1290		Fer	12	9	quincaillerie	clou
1329		Fer	3	1	quincaillerie	clou
1330		Fer	1	1	quincaillerie	clou
1330		Fer	9	1	quincaillerie	clou
1337		Fer	33	6	quincaillerie	clous et autres
1353		Fer	37	8	quincaillerie	clous et autres
1353		Fer	2	1	parure & vestimentaire	clou de chaussure
1353		Verre	1	1	vaisselle	récipt
1355		Fer	6	1	quincaillerie	clous et autres
1365		Fer	1	1	indéterminé	indét.
1382		Céramique	1	1	loisir	jeton
1382		Os	1	1	toilette	épingle
1405		Fer	4	2	quincaillerie	clou
2001		Verre	2	1	architecture	vitre
2001		plâtre ?	1	1	indéterminé	indét.
décap		Verre	1	1	toilette	flacon
décap gl		Verre	1	1	vaisselle	récipt
décap gl		Verre	3	2	architecture	vitre
décap.		Verre	1	1	vaisselle	récipt
extension est praefurnium		Verre	2	2	indéterminé	divers
extension ouest praefurnium		Os	1	1	loisir	jeton
praefurnium ext est		Fer	16	2	quincaillerie	clou
praefurnium ext ouest 1		Fer	1	1	quincaillerie	clou
praefurnium ext ouest 2		Fer	6	3	quincaillerie	clou
praefurnium ext ouest 2		Fer	6	1	artisanat	scorie
praefurnium fosse		Fer	13	4	quincaillerie	clou
décapage		Plomb	8	8	économie	plombs à sceller
décapage		Plomb	2	2	artisanat	rouelles
décapage		Plomb	3	3	économie	poinds ?
décapage		plomb	3	3	divers	balles et rondelle
décapage		All. Cu.	1	1	parure & vestimentaire	fibule
décapage		All. Cu.	4	4	divers	boutons, plaque indét.
décapage	1	All. Cu.	1	1	vie quotidienne	clochette
décapage	2	All. Cu.	1	1	divers	anse ?
décapage	3	All. Cu.	1	1	parure & vestimentaire	agrafe
décapage	4	All. Cu.	1	1	parure & vestimentaire	bouton décoré
décapage	5	All. Cu.	1	1	parure & vestimentaire	clou décoratif militaire
décapage	6	All. Cu.	1	1	divers	anneau
décapage	7	All. Cu.	1	1	divers	plaque décorative
décapage	8	All. Cu.	1	1	artisanat	dé à coudre
décapage	9	All. Cu.	1	1	divers	plaque avec visse
décapage	10	All. Cu.	1	1	parure & vestimentaire	bague
décapage	11	All. Cu.	1	1	parure & vestimentaire	bouton en 8
décapage	12	All. Cu.	1	1	divers	plaque décorative
décapage	13	All. Cu.	1	1	parure & vestimentaire	bague
décapage	14	All. Cu.	1	1	parure & vestimentaire	pendentif
décapage	15	All. Cu.	1	1	divers	anneau
décapage	16	All. Cu.	1	1	parure & vestimentaire	agrafe
décapage	17	All. Cu.	1	1	divers	extrémité de manche ?

décapage	18	All. Cu.	1	1	vie quotidienne	remontoir de pendule ?
décapage	19	All. Cu.	1	1	divers	anneau
décapage	20	All. Cu.	1	1	divers	pendant
décapage	21	All. Cu.	1	1	vie quotidienne	remontoir de pendule ?
décapage	22	All. Cu.	1	1	parure & vestimentaire	bouton en métal creux
décapage	23	All. Cu.	1	1	parure & vestimentaire	bouton en métal creux
décapage	24	All. Cu.	1	1	divers	plaque repliée
décapage	25	Plomb	1	1	divers	plaque repliée
décapage	26	All. Cu.	1	1	quincaillerie	clou à tête ronde
décapage	27	All. Cu.	1	1	croyance	médaille

datation proposée
Indéterminée
Antiquité
Indéterminée
Indéterminée
Indéterminée
Indéterminée
Indéterminée
ler s. de n. è.
fin Ile s. / début Ve s. apr. J.-C.
XIXe - XXe siècles
Pér. Moderne ou contemporaine
XIXe - XXe siècles
Antiquité
Antiquité
Indéterminée
XIXe - XXe siècles
Antiquité
Indéterminée
IVe - mil. Ve s. apr. J.-C.
Antiquité
Indéterminée
Antiquité ?
Indéterminée
Indéterminée
Indéterminée
Indéterminée
Indéterminée
Indéterminée
XIXe - XXe siècles
XIXe - XXe siècles
XIXe - XXe siècles
Antiquité
XIXe - XXe siècles
Pér. Moderne
Antiquité
XIXe - XXe siècles
Antiquité ?
Indéterminée
Indéterminée
Indéterminée
Antiquité
Indéterminée
Antiquité ?
Antiquité ?
Antiquité ?
Indéterminée
Indéterminée
Antiquité
Antiquité
Antiquité
Indéterminée
Indéterminée
Indéterminée
Antiquité
Indéterminée
Indéterminée
Mil. Ile - mil. IIIe s. apr. J.-C.
Antiquité
Indéterminée

Indéterminée
fin 1er - Ve s. apr. J.-C.
mil. IIIe s. - mil. IVe s. apr. J.-C.
Antiquité
Antiquité
Antiquité
Antiquité
Antiquité
Antiquité
Antiquité
Antiquité
Antiquité
Indéterminée
Antiquité
Antiquité
Indéterminée
XIXe - XXe siècles
XIXe - XXe siècles
deuxième moitié IIIe - IVe s. apr. J.-C. ?
Antiquité
hétérogène
Antiquité
XIXe - XXe siècles
Antiquité
Antiquité
Antiquité
Antiquité
Antiquité
Moderne
Moderne
Moderne
Moderne
Antiquité
Indéterminée
Antiquité
Indéterminée
médiévale
médiévale
contemporain
Indéterminée
Indéterminée
Indéterminée
contemporain
Moderne
Moderne
Moderne
Moderne
Moderne
Indéterminée
Moderne
Indéterminée

contemporain
Indéterminée
Moderne
contemporain
contemporain
contemporain
contemporain
Indéterminée
Antiquité
17-18e s. prob.

Contexte	Matériau	NR	NMI	identification	Datation
décapage	céram.	56	12	lot de fragments (commune locale, glaçure au manganèse, porcelaine, faïence, céram. glaçurée et grès) et 1 tesson médiéval résiduel	16-19e s.
1000	céram.	46	6	lot (commune locale, porcelaine, cer. Glaçurée et faïence)	18-19e s.
1000	terre cuite	1	1	tuyau de pipe	18-19e s.
1000 (jonction M1063 et 1385)	céram.	4	2	mobilier intrusif dans lot antique (commune locale et glaçurée)	18-19e s.
1000 (bordure tr 1107)	céram.	1	1	tesson en céram. Glaçurée (intrusif)	15-16e s.
1027	céram.	48	7	lot de fragments (faïence, commune locale, grès et céram. Glaçurée)	18-19e s.
1125	céram.	1	1	tesson de faïence intrusif dans lot antique	à partir du 17e s.
1128	céram.	7	4	lot de fragments (commune locale, glaçure au manganèse, faïence, céram. glaçurée)	18-19e s.
1207	céram.	5	3	lot de tessons (glaçurée, faïence et commune locale)	17e s. prob.
1276	céram.	3	2	1 bord moderne et 2 tessons glaçurés	16e s.
2001	céram.	9	4	lot de tessons (céram. Au manganèse, glaçurée, faïence)	19e s.
praefurnium ext. Est	céram.	10	4	lot (commune locale, porcelaine et faïence), ainsi qu'un tesson isolé de rose-bleue médiévale	17-18e s.
105 décap.	céram.	3	2	tesson en commune locale et 2 en céram. au manganèse	18-19e s.
fossé nord	céram.	15	2	lot avec tessons modernes et 3 médiévaux possibles	16e s.
angle nord-est	céram.	3	1	Bord de pot avec décor à la molette	haut Moyen Âge

Parc des Tanneurs 2017-2018

Iso.	Période	N° période	Autorité	Dénomination	Revers ou type	Atelier	Date de frappe	Réf.	P	U	C	D (en mm)	Remarques et contexte
6	58-41 av. J.-C.	1	Auguste (27 av.-14 ap.	<i>Semis</i> ?	Droit et revers couvert de fines rayures.	Lyon ?	10-14 ?		4,2	0	1	19,1	Décapage
12	58-41 av. J.-C.	1	Tibère (14-37)	<i>Semis</i>]AVG[; tête laurée à droite. L'autel de <i>Lugdunum</i> .	Lyon	14-21 ?	RIC I ² 32	4,03	5	1		Flan tordu. Décapage
1	41-69	2	Claude I (41-54)	<i>Dupondius</i>	M TR P IMP] ; tête nue à gauche. [CERES AVGVSTA S C] ; Cérés assise à gauche.	Lyon	41-42 (3ème portrait)	RIC I ² 94	12,1	4	1		U.S. 2060.
28	69-96	3	Vespasien (69-79)	As	Tête laurée à droite. Personnage féminin debout.	Rome ?			8,33	5	2		Décapage
	96-117	4	Trajan (98-117)	Sesterce	Tête laurée à droite. Revers lisse	Rome	103-104		26,4	5	1		U.S. 1036-1. Sép. 1034.
14	96-117	4	Trajan (98-117)	As]AIAN[; tête laurée à droite. S C ; <i>Pietas</i> debout à gauche ; à ses pieds un autel.	Rome	98-99	RIC II 392	9,01	3	5		Décapage
14	96-117	4	Trajan (98-117)	As d'orichalque	Tête radiée à droite. Reves lisse.	Local (monnaie coulée)	114-117	RIC II 644- 650	5,67	0	1	21,4	U.S. 1094, sép. 1037.
17	161-180	7	Marc Aurèle (161-180) ?	Denier défourré ?	Tête barbue à droite. Deux personnages se faisant face.	Atelier de faussaires			1,25	5	2	15,3	U.S. 1000, angle sud-est.
			Indéterminé	As (module)	Pseudo monnaie. Totalement lisse. Un des côtés présente un bombement central et un bourrelet l'entourant.	Local ? Monnaie en laiton			9,02	0	1	25	U.S. 1093. Sép. 1037.
7	275-294	13	Tétricus I (271-274)	Antoninien	Droit entièrement corrodé. Personnage debout au revers.	Local	275-283		2,13	0	5	14,2/1	Décapage
4	275-294	13	Tétricus I (271-274)	Antoninien]CVS P L AVG (<i>sic</i>) buste radé à droite. []AVGG type <i>Hilaritas</i> .	Local	275-283		1,96	1	1	15,4	Décapage
11	275-294	13	Tétricus I (271-274)	Antoninien	Buste cuirassé à droite. Type <i>Hilaritas</i> .	Local	275-283		1,19	1	1	13,3/1	Décapage
8	275-294	13	Tétricus I (271-274) (Tétricus II)	Antoninien	IVSTR (<i>sic</i>) buste radié à droite. CE[]AVGG (<i>sic</i>). Type <i>Spes</i> .	Local	275-283		1,53	1	1	14,1/1	Décapage

Parc des Tanneurs 2017-2018

1	275-294	12	Tétricus I (271-274)	Antoninien]CVS[buste radié à droite. [VS[type <i>Virtus</i> .	Local	275-283		1,82	2	1	13,3/1 6,2	Décapage
10	275-294	12	Tétricus I (271-274)	Antoninien	Tête radiée à droite. Type indéterminé.	Local	275-283		0,84	1	1	11,1/1 2	Décapage
	294-318	13	Constantin Ier (306-337)	<i>Nummus</i>	IMP C CONSTANTINVS P F AVG ; buste lauré, drapé et cuirassé à droite. SOLI IN-VI-CTO COMITI // MOST ; Sol debout à gauche, levant la main droite un globe et tenant de la main gauche, un globe.	Ostie	312-313	RIC VI 85	3,87	2	2		U.S. 2264. SP 2238. SD 2264-1.
2263-1	318-330	14	Constantin Ier (306-337)	<i>Nummus</i>	CONSTAN-TINVS AVG ; tête laurée à droite. SARMATIA DEVICTA //PTR ; Victoire courant à droite, tenant une palme et un trophée ; le pied droit posé sur un captif.	Trèves	323-324	RIC VII 423	3,14	1	1		.U.S. 2263. SP 2238
2	318-330	15	Constantin I (306-337)	<i>Nummus</i>	CONST-ANTINVS AVG ; buste casqué et cuirassé à droite. BEATA TRANQVILLITAS VOT/IS/XX //PLG ; autel surmonté d'un globe.	Lyon	323	RIC VII 323	3,26	1	1		Décapage
2250-1	318-330	15	Constantin I (306-337)	<i>Nummus</i>	IMP CONSTAN-TINVS MAX AVG ; buste casqué, lauré et cuirassé à droite. VICTORIAE LAETAE PRINC PERP ; deux Victoires se faisant face, tenant un bouclier où il est inscrit VOT/PR	Ticinum	318-319	RIC VII 82	3,63	2	2		U.S. 2250. SP 2238. Collé.
2250-1	318-330	15	Constantin I (306-337)	<i>Nummus</i>	[CRISPVS NOBIL C ; buste casqué et cuirassé à droite. BEA[TA TRANQVILLITAS VOT/IS/XX] //STR ; autel surmonté d'un globe.	Trèves	318-319	RIC VII 350	2,66	3	3		U.S. 2250. SP 2238. Collé.
2250-1	318-330	15	Constantin I (306-337) (Constance II)	<i>Nummus</i>	FL VAL CONSTANTIVS NOB C ; buste lauré et cuirassé à droite. PROVID-ENTIE CES (sic) // R Q ; porte de camp ; au-dessus, une étoile.	Local (imitation de Rome)	324-325	RIC VII 268	2,05	1	1		U.S. 2250. SP 2238. Collé.
	330-348	16	Constantinides	<i>Nummus</i>	Type <i>Gloria exercitus</i> 1 étendard.	Local	330-348						Evaluation 2001

Parc des Tanneurs 2017-2018

3	330-348	16	Constantin I (306-337) (Delmace)	<i>Nummus</i>	drapé et cuirassé à droite.]EXERCITVS //TRP ; deux soldats se faisant face de part et d'autre d' un étendard.	Trèves	337	RIC VII 288	1,34	1	1	Ebréché. Décapage.
9	330-348	16	Constantin I (306-337) (Constantinopolis)	<i>Nummus</i>	CONSTANTI[; buste casqué à gauche. Victoire sur une proue //PL[Local	335-337		0,61	2	1	12,3 Ebréché.
16	330-348	16	Constantinides (<i>Divo Constantino</i>)	<i>Nummus</i>	DIVO CONSTANT[; buste voilé à droite. Quadriga à droite //[[C]ONS	Constantino ple	337-341	RIC VIII 52	1,5	2	1	Décapage.
5	330-348	16	Constant (337-350) (Théodora)	<i>Nummus</i>	buste drapé à droite. PIETAS ROMANA //TRP palme ; <i>Pietas</i> debout de face, tête à droite, tenant un enfant dans ses bras.	Trèves	340	RIC VIII 91	1,3	1	1	Décapage.
	348-364	17	Magnence (350-353)	<i>Maiorina</i>	D N MAGNENTIVS P F AVG ; buste diadémé et drapé à droite. FELICITAS REIPVBLICE // RPLG ; l'empereur debout à gauche, en habits militaires, tenant de la main droite un globe nicéphore et, de la main gauche, le <i>labarum</i> .	Lyon	350	RIC VIII 1112	4,73	1	2	U.S. 1022, sép. 1014.Fines entailles sur tout le droit.
18	XVe s.	30	Charles VII (1422- 1461)	Obole tournois	Fleur de lis KAROLVS [; lis dans trilobe. + Fleur de lis O[BOLVS] CIVIS ; croix dans quadrilobe.		A partir de mai 1477	Dup. n° 533B	0,76	1	1	Décapage.
25	XVe s.	30	Duché de Bretagne, Jean V (1399-1442)	Double denier	Trois mouchetures dans un trilobe. Croix pattée.	Atelier de faux monnayeurs ?			1,05	5	3	Style particulier : monnaie fausse ? Décapage.
42	Moyen- Age	31	XIII-XVe siècle	pour le florin d'or	Uniface. Grande fleur de lis florentine.		Après 1253.		3,21	4	1	Décapage.

Parc des Tanneurs 2017-2018

15	XVIe s.	32	François Ier (1515-1547)	Denier tournois à la croisette	Droit illisible. Revers : croix plaine alésée dans quadrilobe.			1541	Dup. n° 937	0,57	5	3	Monnaie détériorée. Coup de poinçon. Décapage.
22	XVIe s.	32	Henri IV (1589-1610)	Double tournois de Navarre	Buste à droite. Trois lis posés 2 et 1.	Saint-Palais	1593-1595		Dup. n° 1280	1,76	5	1	Décapage.
33	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Douzain d'un règne précédent contremarqué d'une fleur de lis.	Monnaie entièrement fruste à l'exception de la contremarque en forme de fleur de lis.		A partir de l'ordonnance de juin 1640.		Dup. n° 1343	1,2	5	1	Ebréché. Décapage.
31	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois	Tête à droite. Trois lis posés 2 et 1. Type non reconnaissable.	Indéterminé				1,25	5	2	Décapage.
40	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois	Buste lauré et drapé à droite. Trois lis posés 2 et 1. 11 ^e type.	Rouen	1638-1640		Dup. n° 1373	1,98	5	2	Décapage.
39	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois	Grand buste drapé à droite. Trois lis posés 2 et 1. 11 ^e type.	Paris ou Lyon		1638	Dup. n° 1368	2,46	5	1	Décapage.
35	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643) ?	Double tournois	Presque totalement lisse.	Indéterminé				1,48	5	1	Décapage.
35	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643) ?	Double tournois	Presque totalement lisse.	Indéterminé				1,33	5	1	Décapage.
37	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois	F ; buste lauré, drapé et cuirassé avec fraise. Trois lis posés 2 et 1. 1635. 5 ^e type.	Angers (F)		1635	Dup. n° 1366	2,84	4	1	Décapage.
38	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois	LOVIS XIII R [D FRAN] ET NA buste lauré et drapé à droite. 13E type.	La Rochelle (H)		1638	Dup. n° 1280	2,43	3	1	Décapage.
34	XVIIe s.	33	Principauté de Sedan, Frédéric Maurice de la Tour (1623-1652)	Double tournois]D L TOUR[buste à droite.]DAN[tour surmontée d'un lis, entourée de lis.				PA n° 6350	1,73	5	1	Décapage.
36	XVIIe s.	33	Seigneurie de Cugnon, Jean-Théodoric (1611-1644)	Double tournois	I T H C D L R O S S D C H C V G N ; buste à droite. DOVBLE TOURNOIS 1634 ; quatre lis, au milieu un fleuron.			1634	PA n° 6374	2,29	4	1	Décapage.

Parc des Tanneurs 2017-2018

33	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Liard.	Lisse. Module du Liard de France.	Indéterminé	1655-1658	Dup. n° 1588	2,74	5	1	Décapage.
29	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Liard.]ROY DE FR[; buste couronné et drapé à droite. Revers lisse.	Indéterminé	1655-1658	Dup. n° 1588	3,51	5	1	Décapage.
24	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Liard.	Lisse. Module du Liard de France.	Indéterminé	1655-1658	Dup. n° 1588	3,23	5	1	Décapage.
27	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Liard.	Lisse. Module du Liard de France.	Indéterminé	1655-1658	Dup. n° 1588	1,76	5	1	Décapage.
23	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Liard.	Lisse.]DE / FRANCE / E trois lis posés 2 et 1.	Tours (E)	1655-1658	Dup. n° 1588	3,44	5	1	Décapage.
30	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Liard.]Y DE FRAN ET DE NAV 1658. LIARD / DE / FRANCE G trois lis posés 2 et 1.	Poitiers (G)	1658	Dup. n° 1588	3,43	4	1	Décapage.
26	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Liard.	Lisse. Module du Liard de France.	Indéterminé	1655-1658	Dup. n° 1588	2,51	5	1	Décapage.
19	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Denier tournois	LOV[illisible. Deux lis A	Paris ou Lyon	1648-1649	Dup. n° 1586	1,16	0	5	Décapage.
17	XVIIe s.	33	Principauté des Dombes, Gaston (1627-1650)	Denier tournois	GASTON V F P D ; bute aurée à droite. DE[NIER TOURNOIS] ; deux lis sous un lamble, A entre les lis.			PA n° 5214	1,39	3	3	Décapage.
13	XVIIe s.	33	Principauté des Dombes, Gaston (1627-1650)	Denier tournois	GASTON V F P D bute aurée à droite. [DENIER TOURN]OIS 1650 deux lis sous un lamble, A entre les lis.			PA n° 5214	1,02	4	2	Décapage.
20	XVIIe s.	33	Principauté des Dombes, Gaston (1627-1650)	Denier tournois	GASTON [V F P D] ; buste aurée à droite. [DENIER] TOURNOIS 16[; deux lis sous un lamble, A entre les lis.			PA n° 5214	1,04	4	1	Décapage.

Parc des Tanneurs 2017-2018

21	XVIIe s.	33	Principauté d'Arches, Charles II de Gonzague (1637-1659)	Denier tournois	CHARLES II DE MAN ; tête nue à droite. + DENIER TOURNOIS ; deux lis et un A.			Dup. n° 6195	0,96	4	1	Décapage.
	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Monnaie provinciale	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Monnaie provinciale	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Monnaie provinciale	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Monnaie provinciale	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Monnaie provinciale	Double tournois								Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	?	Double tournois	Illisible.							Evaluation 2001
	XVIIe s.	33	Louis XIV (1643-1715)	Liard.								Evaluation 2001

Bibliographie

e

Dup. : J. Duplessy, *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, Paris, 1988.

PA : F. Poey d'Avant, *Monnaies féodales de France*, Paris, 1858-1862, 3 volumes.

RIC *The Roman Imperial Coinage*

VII : Patrick M. Bruun, *Constantine to Licinius A.D. 313-337*, Londres, 1966.

VIII : R.A. G. Carson, *The Family of Constantine (337-364)*, Londre, 1981.